
U d'/of OTTAWA
39003000792019

MÉLANGES

PHILOSOPHIQUES, LITTÉRAIRES, HISTORIQUES

ET RELIGIEUX.



IMPRIMERIE DE J. BELIN-LEPRIEUR, RUE DE LA MONNAIE, 11.

MÉLANGES

PHILOSOPHIQUES, LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET RELIGIEUX

PAR M. P.-A. STAPFER

PRÉCÉDÉS

D'UNE NOTICE SUR L'AUTEUR

PAR M. A. VINET.

TOME PREMIER.

PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET HISTOIRE.

PARIS

PAULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 33

ET CHEZ L.-R. DELAY, LIBRAIRE

RUE TRONCHET, 2

1844



P.-A. STAPFER.

SA VIE, SON CARACTÈRE ET SES ÉCRITS.

On peut faire un long récit d'une vie peu remplie où les vicissitudes ont abondé : une vie très pleine a pu s'écrire quelquefois en peu de pages, en une seule.

Mais il en est d'une vie pleine comme d'un corps solide : elle a toutes les dimensions. Suivre la ligne jusqu'à son extrémité n'est point assez pour le biographe; s'il ne pénètre pas dans l'intérieur, s'il n'approfondit pas, il n'a point raconté, et l'homme n'est point connu.

Telle est la difficulté que présente une biographie de M. Stapfer, et qui devait peut-être me détourner de l'écrire. Il y a dans sa vie quelques grands moments, qui même appartiennent à l'histoire; mais ce sont des moments, et le récit en est court. M. Stapfer ne leur doit qu'une partie de la réputation qu'il s'était faite dans le monde des grands esprits : il en doit une autre partie à ses écrits, à sa conversation, à son caractère; c'est tout cela qu'il faudrait analyser pour le faire bien connaître. Je ne sais si j'y réussirai. Je désire n'avoir pas pris pour une véritable vocation l'appel qu'on a bien voulu m'adresser et la sympathie vive et respectueuse que cet homme aimable autant que vénérable m'inspire depuis bien des années.

La famille de *Philippe-Albert* STAPFER était originaire de Brugg, petite ville d'Argovie, qui s'honore d'avoir donné à la science Zimmermann et lui. Il naquit le 23 septembre 1766, à Berne, où son père était pasteur à l'église de Saint-Vincent [1]. Destiné à la même

[1] Deux oncles de M. Stapfer, tous deux ecclésiastiques et professeurs à Berne, Jean-Frédéric et Jean, se sont fait, dans la théologie, une réputation étendue, et leur nom est encore en honneur parmi les théologiens. V. la *Biographie universelle*.

carrière, il commença ses études à Berne, et les continua à Gœttingue sous Heine, Michaëlis, Eichhorn, Plank, Feder, Spittler. Il avait apporté aux leçons de ces professeurs célèbres une confiance entière dans le système de l'orthodoxie; il rapporta à Berne toutes les angoisses du doute. On a dit que le doute est un doux oreiller pour une tête bien faite; il ne l'est pas, nous le croyons, pour un cœur bien fait. M. Stapfer ne s'endormit pas sur cet oreiller; il ne se résigna pas à douter; il ne crut pas que la science aboutît nécessairement au scepticisme; présumant qu'il savait assez pour douter, mais qu'il ne savait pas assez pour croire, il demanda raison à la science du mal qu'elle lui avait fait, et en obtint une réparation complète. Mais il devina que la science n'est pas toute dans les livres et dans les faits extérieurs; il comprit qu'il en est de la foi comme d'un trésor fermé par plusieurs serrures, qu'on ne saurait ouvrir avec une seule clef; l'âme fut appelée au conseil; elle apporta dans la discussion un élément nouveau et nécessaire; elle expliqua ce qu'elle seule peut expliquer; elle lia, dans l'esprit du jeune savant, des termes que, sans son secours, la pensée n'eût jamais pu rapprocher. Ainsi fut reconquise par M. Stapfer la foi de ses jeunes années; il embrassa l'Évangile par toutes ses facultés à la fois; et lorsque, en 1789, il fut consacré au saint ministère, ce fut loyalement qu'il accepta cette haute mission, avec laquelle désormais il se trouvait parfaitement d'accord.

M. Stapfer confessa toute sa vie la grande part qu'avait eue dans la solution de ses doutes l'illustre fondateur de la philosophie critique. C'est en lisant l'ouvrage de Kant sur la religion considérée dans les limites de la raison [1] que le jeune étudiant reconnut précisément les limites de la raison pure ou de l'entendement, et la compétence irrécusable de la raison pratique ou du sens moral dans les questions de cet ordre. Kant l'avait conduit jusque là : il fit sans lui le reste de la route. Toute la philosophie de Kant, dont il se confessa jusqu'à sa mort le disciple et l'ad-

[1] *Die Religion innerhalb der Grenzen der blossen Vernunft.*

mirateur, confirma pour lui l'impression qu'il avait reçue de ce premier ouvrage. Chrétienne à son insu, cette philosophie offrait à l'investigation religieuse un *criterium* analogue à celui auquel le Christ lui-même avait soumis ses enseignements, et du même coup elle mettait à néant la prétention de l'esprit humain à connaître les choses comme Dieu les connaît : l'homme, par elle, était réduit à une connaissance humaine. C'est à l'ombre de ces prémisses que s'abrita d'abord la foi de M. Stapfer ; elle trouva dès lors dans une communication personnelle avec son objet même, dans l'expérience et dans l'application pratique, un asile plus sûr et plus inexpugnable[1].

Encore étudiant, M. Stapfer avait acquis des titres littéraires. Il avait prononcé en public un discours latin sur la sanction qu'a donnée la résurrection du Christ à notre espérance d'immortalité. Cette composition d'un jeune homme de vingt ans, imprimée par les soins de l'autorité, eût pu faire présager tout ce que M. Stapfer serait un jour. C'est cette même noblesse de pensée, cette même sensibilité poétique, c'est déjà cette érudition, qui se font tant admirer dans les écrits de son âge viril. Vers le même temps, sa jeunesse déjà si mûre s'essayait à un sujet qui devait occuper et honorer sa studieuse vieillesse : il s'agissait de la philosophie de Socrate. On ne s'étonnera pas que le vétéran de la science ait été meilleur juge de Socrate que le jeune étudiant ; mais c'est à peine s'il fut plus éloquent. L'admiration sied à la jeunesse, et la reconnaissance à tous les âges. C'est à un ami de Dieu et des hommes que le jeune écrivain pensait rendre hommage en s'inclinant devant la mémoire de Socrate. Le cœur du lecteur s'associe volontiers à cet enthousiasme. Nous aimons à l'entendre comparer les victoires de Socrate à celles de Miltiade. Nous trouvons un écho dans notre âme pour les paroles d'indignation qu'il lance aux détracteurs de la moralité de son héros.

[1] Il faut bien convenir que la philosophie de Kant n'a pas conduit tout le monde aux mêmes résultats, et que tous ses sectateurs ne l'ont pas interprétée comme M. Stapfer. Mais il n'est pas moins certain que cette philosophie a été pour plusieurs, comme pour lui, la propédeutique ou la préface du christianisme.

Nous ne nous séparons de lui qu'à regret et en hésitant lorsqu'il semble faire participer ce vrai sage aux priviléges de l'inspiration surnaturelle, et qu'il fait de lui, dans le monde païen, un précurseur de Jésus-Christ. Au reste, cet enthousiasme a un objet précis; M. Stapfer ne s'enflamme jamais pour des idées vagues; et c'est même un des puissants attraits de ses écrits que cette netteté de vue et cette rigueur d'expression qui ne permettent pas à l'esprit du lecteur la moindre incertitude. Peu de gens ont su davantage, personne peut-être n'a mieux su. Il ne parle de rien, il ne nomme rien, pour ainsi dire, qu'il ne l'ait étudié et traversé du regard.

M. Stapfer avait été attaché comme professeur à l'*Institut politique*, école où les jeunes patriciens de Berne venaient étudier les différentes branches de l'art du gouvernement [1]. L'Institut politique, après un court essai, fut constitué définitivement en 1792, six ans avant la chute du patriciat, auquel il avait dû apporter de nouveaux gages de durée, et M. Stapfer inaugura cette institution par un admirable discours, où l'imagination du poëte colore de ses plus chauds reflets les sévères déductions de la dialectique et les plus graves enseignements de l'histoire. Il s'agissait de donner une base rationnelle aux études classiques. M. Stapfer la demanda à la philosophie critique, ou, pour mieux dire, lui fit honneur, comme à l'ordinaire, de ses propres conceptions.

C'est pourtant bien à Kant qu'appartenait, au moins dans sa précision absolue, l'idée qui fait de l'humanité un seul homme, dont le développement subit les mêmes lois et parcourt les mêmes phases que celui de l'individu. Cette idée, à laquelle il y a toute raison de croire que M. Stapfer renonça plus tard, est ici le point de départ de sa démonstration. L'humanité, (qui, à vrai dire, est représentée dans ce système, tantôt par une nation, tan-

[1] Il fut nommé, en 1792, professeur d'humanités et ensuite de philosophie à l'Institut politique, fonctions auxquelles il réunit, par ordre du souverain, celles de professeur de théologie dans l'Académie, ainsi que celles de membre des conseils chargés de la direction des écoles et des affaires ecclésiastiques.

tôt par une autre), a connu successivement trois états, qui sont son enfance, sa jeunesse et sa virilité. L'éducation de l'homme doit avoir pour modèle celle de l'humanité. Les éléments qui se sont prononcés successivement dans l'humanité doivent être appliqués à la culture de l'homme et dans le même ordre. On ne peut intervertir les degrés, on ne saurait en omettre aucun. Or, c'est dans les beaux temps de la Grèce que se manifeste, dans toute sa fraîcheur et avec tous ses attributs, la jeunesse du genre humain. C'est donc sous le ciel intellectuel de la Grèce que doit s'accomplir cette partie de l'éducation qui a pour principal objet le développement esthétique de l'individu. La formation du goût est l'introduction nécessaire à la formation de la raison pratique ou de la morale, et l'antiquité classique est la véritable, la seule école du goût. Nous ne faisons qu'indiquer les points culminants de cette théorie, que l'auteur enrichit de mille heureux détails, et développe avec enthousiasme. La grâce et la fraîcheur ont compté jusqu'à la fin parmi les traits les plus distinctifs de la pensée et du style de M. Stapfer : la grâce a tant de rapports avec la douceur du caractère et des mœurs qu'on est presque étonné quand un esprit gracieux ne s'allie pas à un caractère bienveillant.

On nous permettra sans doute de citer ici quelques passages de cet écrit trop peu connu :

« L'enfant exerce et aiguise ses sens, recueille une foule de no-
« tions, relatives pour la plupart aux objets sensibles, notions
« qui ne s'enchaînent pas dans son esprit, mais y demeurent
« répandues sans ordre, et qui, pareilles à des matériaux bruts,
« attendent un architecte pour les coordonner systématique-
« ment. Une quantité de faits historiques et de maximes dé-
« tachées, rangées comme des perles dans un collier, sont en
« quelque sorte le rosaire sur lequel la primitive humanité, dans
« sa crainte enfantine des êtres surnaturels, balbutie comme
« une oraison les premiers essais d'une sainte poésie. Mais ils
« sont téméraires, ces enfants-là ; ils jouent avec les idées les
« plus hardies de la raison spéculative, et se font raconter des

« fables charmantes sur les habitants du monde invisible et sur « l'origine de leur propre monde...... »

Plus loin, se livrant à tout le charme des souvenirs de l'antiquité :

« O la première et la plus belle floraison de l'esprit humain, « vous avez disparu pour jamais ! Il est vrai que, de l'obscurité « d'un passé qui fuit sans cesse, un souffle harmonieux et par- « fumé nous apporte vos émanations lointaines ; quelquefois « même ses ailes ont secoué devant nous quelques-unes de vos « semences ; mais elles se refusent à prospérer sous notre ciel et « parmi des hommes qui sont si éloignés de la simplicité de la « nature; elles ne produisent, parmi nous, que des plantes sans « couleur, sans fraîcheur et sans parfum...... »

« La culture du goût est la meilleure préparation à la morale. « L'appréciation esthétique des objets de la nature et de l'art met « en jeu d'une manière aisée, harmonieuse, la raison et l'imagi- « nation, deux facultés du concours desquelles ce jugement « résulte, et dont l'accord est pour nous la source d'un plaisir « désintéressé. L'activité simultanée de ces deux facultés provo- « que un plus haut degré de spontanéité que les jugements pure- « ment théorétiques, et excite dans la même proportion la sus- « ceptibilité de l'âme pour le sentiment moral. Ainsi le beau est « le plus naturel symbole du bon. Il plaît, comme le bon, immé- « diatement, indépendamment de tout intérêt...... »

Considérant toujours le christianisme comme le trésor de l'humanité, et le système de Kant comme la formule définitive de la pensée philosophique, M. Stapfer publia, en 1797, à la veille des événements qui allaient changer la face de la république où il était né, un écrit en latin sur la *République morale*. Après avoir décrit à grands traits l'état de nature au point de vue civil et l'état de nature au point de vue moral, il cherche comment l'humanité pourra être arrachée à ces deux barbaries, qui, toutes deux, mettent les hommes en guerre les uns contre les autres, la première par les armes, la seconde par le mauvais exemple mutuel. Il voit l'idée d'un Dieu saint servir de germe à cette nou-

velle société, à laquelle, selon lui, appartiennent d'avance un certain nombre d'individus, et sous le joug de laquelle une puissance miraculeuse peut seule faire fléchir le reste des hommes. Le fondateur de cette république morale, dont la liberté est la loi, où la contrainte intérieure se fait seule sentir, laissera bien loin derrière lui les Orphée, les Cécrops, les Thésée, les Lycurgue, les Pythagore, les Socrate même. Quel sera-t-il, celui qui, dans cette perversité du genre humain tout entier, dans cette immense fluctuation des opinions, dans cette débilité des vertus humaines, dans cette exténuation des forces morales de notre race, viendra, pur de toute souillure, supérieur à tous les soupçons, inaugurer cette grande œuvre, qui, pour commencer sous les auspices de l'espérance, devra commencer sous les auspices du pardon? Où est-il, celui qui, dans ses mains ouvertes, apportera aux humains les gages de la miséricorde et les promesses de la paix? Où est celui qui osera mettre en parallèle, et pour ainsi dire en regard, son enseignement, sa doctrine et ses œuvres, et proposer lui-même sa vie à l'imitation universelle? Où est encore celui dont la sagesse tracera le plan de l'institution nouvelle, dont la vertu suffira aux travaux surhumains de cette entreprise, dont la constance inouïe en soutiendra les inouïes difficultés, dont la foi sans exemple espérera contre toute espérance, dont la grande âme, plus forte que toutes les voluptés, que tous les mépris, que toute l'incrédulité des hommes et que tous leurs vices, pressera l'accomplissement de cette œuvre par excellence, sans jamais fléchir, sans jamais douter, sans se relâcher jamais, ira volontairement au-devant de la mort, et entonnera, du milieu des tourments d'un supplice odieux, l'hymne sublime de la victoire? Où est, s'écrie encore l'orateur (car il l'est dans ce moment) où est la bannière qui va, en s'élevant, convoquer autour d'elle les grands comices de ma race? Où est celui sous les auspices duquel aura lieu cette grande retraite sur le Mont sacré de l'humanité, pour y jurer les saintes lois que sa voix aura promulguées?

On voit que cette *République morale* n'est autre chose que

l'Église dans son idée la plus pure, et que ce législateur est le Christ. Le Christ, dont l'apparition est si riche d'aspects divers, se présentait surtout à M. Stapfer comme la personnification nécessaire, comme le type vivant du vrai et du bon moral : pour lui l'excellence incomparable du christianisme consistait principalement dans ce fait surnaturel. Cette idée lumineuse a traversé toute la carrière philosophique de M. Stapfer, sans jamais rien perdre pour lui de son évidence et de son pouvoir. Déjà dans son précédent écrit, « de même, avait-il dit, que l'idée d'une loi « morale absolument obligatoire et réclamant de nous une par- « faite obéissance, nous entraîne impérieusement vers l'idée d'un « être personnel en qui se réunissent, dans leur plénitude, tou- « tes les perfections dont cette loi est l'empreinte, et nous con- « traint par là même à supposer un Dieu très saint, sans lequel « s'évanouirait comme un vain jeu d'esprit tout cet édifice de no- « tions morales, de même l'homme inculte, dominé par ses sens, « a besoin d'un idéal accessible aux sens, d'un Dieu visible, dans « lequel il trouve réalisée cette obéissance absolue à laquelle lui- « même se sent obligé envers la loi morale. C'est en touchant « pour ainsi dire de la main la substance même et le sujet de « cette pure idée, qu'il se sent appelé tout de bon à l'accomplis- « sement d'une loi dont il reconnaissait forcément, mais en vain, « l'indéniable autorité[1]. » Mais quoi ! ce besoin est-il exclusivement propre à l'homme sans lettres ? Est-ce pour lui seulement que la sainteté suprême a dû revêtir un corps ? Telle n'est point la pensée de notre auteur : « La philosophie morale, dit-il, ré- « clame une intelligence divine et sainte, qui, dégagée de tout « conflit avec les sens, ne peut avoir d'autre volonté que celle « d'accomplir à la rigueur les prescriptions de la loi morale, tan-

[1] Le caractère et les tendances de la théologie de M. Stapfer font le sujet d'un intéressant écrit de M. Schneckenburger, professeur à l'Université de Berne : *P. A. Stapferi Christologia*, publié en 1842, comme programme académique. Le savant auteur approfondit ce que nous ne faisons qu'effleurer, et fait ressortir ce qu'il y a d'originalité et d'invention dans une série d'écrits dont on a gardé trop peu de mémoire. Il insiste particulièrement sur le trait que nous-même ici nous avons mis en saillie.

« dis que la révélation nous propose un Homme-Dieu, c'est-à-« dire un être qui, bien qu'ayant des sens comme nous, n'en ac-« complit pas moins dans toute leur étendue les exigences les « plus sévères et les plus sublimes de la loi pratique; cet être, « prouvant ainsi la possibilité d'une observation toujours plus « exacte des préceptes de la raison pratique par des êtres à la fois « sensitifs et moraux, leur facilite la marche vers ce but, tou-« jours éloigné, mais dont leurs efforts les rapprochent de plus « en plus; il aiguillonne leur courage par la vue du réel accom-« plissement de tout ce qui peut être imposé à l'être moral dans « la carrière tout entière que lui ouvre l'éternité; et enfin, repré-« sentant parfait de cette transformation irrévocablement pres-« crite et inexorablement exigée, il concilie, il met en pleine « harmonie les deux mondes, phénoménal et intellectuel, et réa-« lise dans sa personne la grande idée qui veut, sans l'obtenir « jamais entièrement, la soumission absolue de l'homme sensitif « aux lois de l'homme raisonnable. »

Il est des hommes qui, saisis dès leur jeunesse de quelque pensée grande et forte, l'emportent avec eux à travers toute la vie, comme un flambeau qui doit en éclairer la nuit, et cette autre nuit plus sombre et plus épaisse, la nuit de la mort. Pour tous ceux qui croient, leur foi même est cette idée; mais dans l'enceinte d'une foi commune, plusieurs s'affectionnent à quelque aspect particulier de la vérité, où la vérité tout entière se réfléchit, d'où la vérité ressort tout entière. Une de ces lumières brilla sur toute la carrière de M. Stapfer, et fut pour lui l'étoile du matin et l'étoile du soir. La personnalité humaine de Jésus-Christ, envisagée comme la réalisation divine du type de la perfection morale ou comme l'incarnation de la suprême justice, domina toutes les révolutions de sa pensée et même toutes les phases de sa théologie. Cette manière de concevoir ou plutôt de connaître le Christ avait imprimé à la piété de M. Stapfer un caractère particulier de tendresse. Pour tant d'autres, même des mieux convaincus, Jésus-Christ est pour ainsi dire un fait; pour notre ami, Jésus-Christ était, sans préjudice du mystère ineffable de son apparition, une

personne aussi réelle, aussi distincte, qu'il avait pu l'être pour cette femme qui, en un jour mémorable, répandit sur ses pieds des parfums et des pleurs. Il chérissait comme le frère le plus généreux et le plus dévoué celui qu'avec toute l'Église il adorait comme un Dieu; sa voix, quand il parle de cet être profondément aimé, tremble tout à la fois de crainte, de douleur et de joie; et l'éloquence de son amour, où l'enthousiasme se contient dans le respect, a des inflexions que nous n'avons retrouvées chez aucun autre écrivain. Cette vue et cette impression donnent un caractère presque inimitable au sermon sur la dignité de Jésus, prêché et publié à Berne en 1797. Cet écrit, où la foi de l'auteur l'élevait autant au-dessus de la philosophie que sa philosophie l'élevait au-dessus d'une orthodoxie de formules, exprimait des idées qui, même de nos jours, peuvent passer pour nouvelles. On dut cependant alors s'étonner un peu plus qu'on ne le ferait aujourd'hui en lisant des paroles comme celles-ci : « La foi religieuse est un « état moral, un état complexe, résultant du concours actif et « harmonique de toutes les forces de l'âme. » Assertion d'autant plus importante que ce concours, aux yeux de M. Stapfer, n'est pas moins le gage de la certitude en matière de religion que la condition sous laquelle la foi religieuse est quelque chose de mieux qu'une certitude [1].

La révolution helvétique trouva M. Stapfer livré à ces spéculations hautes et sereines. Il ne lui avait donné d'autre gage que ces spéculations mêmes, qui renfermaient, dans leur ferveur paisible, un principe énergique quoique invisible, de rénovation. Rien d'ailleurs n'indique chez lui aucune préoccupation politique. A la lueur d'un des premiers éclairs de ce grand orage, nous discernons

[1] Nous n'avons guère parlé que des écrits de M. Stapfer et de son activité scientifique. Il paraît toutefois qu'alors même qu'il n'eût point écrit, sa seule conversation l'eût fait remarquer par ces esprits d'élite qui se connaissent en hommes, et dont l'indulgence (car l'indulgence est plus naturelle aux esprits élevés) ne devient pas facilement de l'admiration. En 1798, le célèbre archéologue Bœttiger écrivait à Jean de Müller : « Connaissez-vous Stapfer ? Notre « Mounier (l'illustre constituant) ne parle de lui qu'avec enthousiasme. Émilie « de Berlepsch (une femme poëte), m'a conté aussi de lui une quantité de beaux « traits. »

cette noble figure, mais comme celle d'un défenseur de l'indépendance nationale, menacée dans plus d'un sens par l'invasion des armées françaises. En sa qualité de membre de la direction des affaires ecclésiastiques, M. Stapfer avait été chargé de composer une prière pour les troupes, et lui-même nous apprend que « cette prière ou allocution fut récitée avant les combats glo-« rieux de Fraubrunnen et Neuenegg la veille et le jour de la « prise de Berne. » Cette pièce est très belle; mais ce qu'on y remarque surtout, c'est que l'auteur paraît moins frappé des calamités extérieures dont sa patrie est menacée, et même de l'outrage de l'invasion, que des semences de démoralisation et d'impiété que cette armée étrangère apporte et répand autour d'elle. M. Stapfer, cependant, nous ne saurions en douter, aimait d'avance une révolution qui, en donnant la liberté à ses concitoyens, les reportait par là même au point de départ de la vertu; et un succès décisif des armes helvétiques rejetait peut-être bien loin l'espoir de cette renaissance; mais un homme aussi solidement vertueux ne pardonnait point au mal en faveur du bien dont il peut élargir la voie; il ne reconnaissait dans ces nouveaux droits imposés par la conquête qu'une liberté souillée et qu'un esclavage mal déguisé; il voyait bien plus dans ces étrangers les émissaires de l'irréligion que les messagers d'une restauration politique; et peut-être aussi pensait-il qu'il faut sacrifier sans hésitation la liberté intérieure à l'indépendance nationale.

« Après l'occupation de la Suisse par les armées françaises, « M. Stapfer fut un des délégués que le gouvernement de Berne « envoya auprès du directoire; et il entama, de concert avec « MM. Luthard et Jenner, des négociations pour obtenir le rappel « des troupes françaises, ainsi qu'un traité qui stipulât pour la « Suisse le droit de rester neutre dans les guerres de la France, la « restitution des armes enlevées aux habitants de plusieurs can-« tons et des titres de créance sur l'étranger saisis par le général « Brune[1]. »

[1] Cette citation est tirée de l'article *P. A. Stapfer*, de la *Biographie des hommes vivants*, publiée sous la restauration par MM. Michaud; article dont M. Stapfer lui-même est l'auteur.

Le mouvement insurrectionnel avait gagné la plupart des cantons ; la Confédération suisse était devenue la *République helvétique une et indivisible*, ayant, comme son imposant original, ses cinq directeurs, avec leurs ministres, un sénat, et le reste. Ainsi un événement profond dans sa source, spontané à son point de départ, se résolvait, dans la forme, en une pantomime servile. La révolution suisse n'en était pas pour cela moins sérieuse ni moins nationale. Elle s'honora en s'assurant le concours de M. Stapfer, qui ne lui avait point donné de gages, mais qui l'avait désirée et qui pouvait la servir. On a dit d'un homme devenu célèbre à l'époque de la Terreur, qu'il avait organisé la victoire : la liberté peut-être est moins facile à organiser que la victoire ; la moraliser est plus difficile encore, et ce fut la tâche de M. Stapfer. Ministre des arts, des sciences et du culte sous la république helvétique, toute sa politique fut de civiliser et d'éclairer le pays. Cette république *une et indivisible* voulait partout l'unité, et même l'uniformité; les anciens états, morcelés ou remaniés par elle, étaient devenus des départements; la mission de M. Stapfer, déjà bien grave puisqu'il s'agissait de bâtir sur un terrain chargé de décombres, s'aggravait de ces prétentions nouvelles, d'autant plus impérieuses qu'elles étaient moins réfléchies. Il ne tint pas compte de ce qu'elles avaient d'exclusif; il eut égard à la diversité des lieux, aux caractères nationaux (puisque enfin ces cantons étaient de petites nations); il se souvint aussi que la révolution avait partout, en quelque façon, devancé les esprits et les mœurs : il déploya de l'autorité, et n'eut de despotisme ni dans le fond ni dans les formes; et l'on put dire de lui ce qu'a dit Bossuet de l'un de ses héros : Que nul n'eut le commandement plus honnête. En particulier, il aimait à se présenter à cette armée de régents de campagne comme leur premier collaborateur; il ménageait à ceux d'entre eux que leur talent et leur zèle sortaient de la ligne, des occasions naturelles de se faire écouter; il intéressait, non seulement les hommes spéciaux, mais tous les citoyens éclairés, à cette œuvre importante, en les y faisant concourir dans la mesure de leurs aptitudes. Il serait difficile de donner en peu de

mots une idée de l'activité bienfaisante, comme aussi du tact et de l'intime connaissance des questions, que déploya M. Stapfer dans ce ministère, qui traversa plusieurs révolutions, plusieurs constitutions, et qui néanmoins fut bien court. Son regard avait tout embrassé; il avait conçu l'instruction publique comme une œuvre unique, dont toutes les parties, comme tous les agents, devaient se continuer et correspondre. Les premiers soins et, nous le pensons, les plus affectueux de cet homme si savant, furent pour les écoles primaires; mais il avait d'avance tout organisé et tout coordonné : il instituait des écoles normales, il veillait par de libérales institutions à ce que les talents obscurs fussent épiés, découverts et acquis à la république; enfin il jetait les bases d'une université fédérale, institution qui n'eut pas le temps d'éclore, et dont l'idée, reprise plus tard par l'un des hommes les plus dignes d'hériter des conceptions de Stapfer [1], a trouvé dans la Confédération et dans ses conseils quelque écho, mais peu d'appui.

Pestalozzi, ce Vincent de Paul de l'éducation, commençait alors sa bienfaisante carrière. Au cœur le plus paternel joignant le génie le plus systématique, et la ferveur d'un apôtre à la conviction d'un philosophe, il s'était hâté de réclamer pour sa part, dans la multitude de victimes de l'invasion au sein des cantons primitifs, les enfants qu'une guerre impie avait rendus orphelins. Il demandait pour eux un asile, et pour lui-même un lieu où il pût expérimenter en pédagogie. M. Stapfer était fait pour le comprendre et le seconder. En sa qualité de ministre de l'instruction publique, ce fut lui qui fournit à Pestalozzi les moyens d'essayer sa méthode sur un grand nombre d'élèves, et qui lui procura la jouissance gratuite du château de Burgdorf.

Si les institutions de M. Stapfer durèrent peu, son œuvre ne fut pourtant pas éphémère. Il ne dépendait pas de lui de maintenir l'édifice sur un terrain ébranlé : le sol béant dévora tout; mais M. Stapfer était un grand semeur d'idées : il rendait raison de ses actes; ce ministre de l'éducation publique faisait l'éduca-

[1] M. Ch. Monnard.

tion des éducateurs eux-mêmes : il était le premier instituteur de son pays. Il ne pensait point que le caractère officiel d'une missive ou d'une publication impliquât la sécheresse et la réserve, ni que la philosophie fût de trop dans des directions dont on ne comprend, sans un peu de philosophie, ni le vrai sens, ni toute la portée[1]. Nous avons rendu impassible et impersonnel le langage de la loi, et cette rigide abstraction est sans doute le symbole d'une vérité politique. La démocratie antique ne parlait pas ainsi ; elle n'avait pas deux dialectes ou deux accents : et la révolution helvétique, émue à la fois des souvenirs du passé et des perspectives de l'avenir, eut, dans ses manifestations et dans son langage, quelque chose de la naïveté antique. Représentant, dans la sphère de l'éducation, l'autorité la plus élevée de son pays, M. Stapfer s'exprimait de manière à faire sentir mieux encore une autre autorité, celle de ses lumières et de son caractère personnel. Notre puritanisme constitutionnel s'étonnerait d'un style qui, moins rare alors qu'aujourd'hui dans des publications officielles, faisait exception pourtant ; mais cet étonnement ressemblerait beaucoup à l'admiration.

M. Stapfer portait peut-être un peu loin cette vertu de l'espérance, sans l'appui de laquelle il serait doublement beau de tenter de grandes choses, si, sans elle, il était possible de les faire. Cette vertu, qui vit de charité, comme la charité vit d'espérance, ne put lui dissimuler bien longtemps la difficulté d'une partie essentielle de sa tâche. Il n'administrait pas seulement l'éducation, mais les *cultes*. Ce pluriel dit déjà beaucoup ; l'un de ces cultes avait été hostile au nouvel ordre de choses, l'autre, en général, lui était favorable ; le nouveau gouvernement, indifférent en matière de religion, s'était néanmoins réservé une compétence religieuse ; compétence mal déterminée, et sur la mesure de laquelle les chefs de la nation étaient bien loin de s'entendre : il y avait, dans chacun des deux clergés, des indifférents

[1] « Je crois que c'est le devoir de votre ministre de l'instruction publique de « vous dérouler, de temps à autre, les derniers plis de ses principes. » *Rapport au directoire.*

et des zélés; mais le zèle de ces derniers portait bien moins sur le fond que sur les formes de l'institution; une orthodoxie boiteuse voulait apprendre à marcher droit à un moralisme chancelant, qui affectait de s'étayer de quelques tronçons de l'Écriture. Une foule de questions de discipline et d'organisation, les griefs des uns, les prétentions des autres, les alarmes de tous, grossissaient de leur bruit l'universelle rumeur; mais ce qui est beau et digne de mémoire, c'est que, divers d'opinion et de tendance, ces hommes d'église, à l'entretien desquels on avait oublié de pourvoir, restèrent dévoués à leurs troupeaux lorsqu'ils n'avaient pas de pain à donner à leurs familles[1]; la conscience fit plus que n'aurait fait, dans l'ordre civil et dans l'ordre militaire, le principe de l'honneur. La conscience retint à leur poste ces hommes que M. Stapfer appelait noblement « les éducateurs de la conscience »; mais leur dévouement n'écartait pas les difficultés, et quelquefois, par trop peu de lumières, il en suscitait de nouvelles[2]. Dans la haute région où la philosophie religieuse élevait

[1] « Voici bientôt deux ans que les ecclésiastiques, avec leurs familles, sont « livrés à la plus pénible incertitude sur le sort qui leur est réservé. La plu- « part ont cessé d'être payés, et vivent dans la misère; leurs enfants se disper- « sent, à l'heure des repas, dans les chaumières voisines du presbytère, pour « obtenir des mains de la bienfaisance et de la pitié les aliments qui sont né- « cessaires au soutien de leur vie, et que leurs malheureux parents ne sont « plus en état de leur donner. Les devoirs des ecclésiastiques ont été augmen- « tés, leur responsabilité aggravée par la révolution, et leurs perspectives, de « plus en plus sombres, aboutissent au désespoir. » *Ueber die Besoldung der Kirchendiener*. Berne, 1800.

Dans une circulaire adressée en mars 1799 aux administrations ecclésiastiques des différents cantons, M. Stapfer, ministre de l'instruction publique et des cultes, a rendu aux membres du clergé helvétique, sans distinctions de communions, un témoignage que nous croyons devoir consigner ici : « Il est à « peu près certain que, sans la modération des ministres du culte, sans l'influence « de leurs exhortations pacifiques et de leurs vertus, la révolution eût produit « des scènes bien plus sanglantes et plus orageuses que celles dont nous fûmes « témoins, chez notre peuple si attaché à ses antiques habitudes. »

[2] Nous ne voulons pas dire que le clergé fût responsable de tous les embarras dont il avait l'air d'être l'auteur, et dont il n'était souvent que l'occasion ou l'objet; ce serait mal imiter l'équité de M. Stapfer, envers qui les hommes de son ordre ne furent pas toujours équitables. Le clergé avait, comme corps, de justes sujets de plainte ou du moins de regret. C'est ainsi qu'il se plaignait amè-

le ministre des sciences et des cultes, il n'y avait que paix et conciliation; mais peu d'hommes pouvaient l'y suivre, et cette élévation même était suspecte à peu près à tous. Qu'on soit dans les nuages ou qu'on soit au-dessus, on échappe aux regards du vulgaire; et vous avez beau nager dans l'azur et dans la lumière, ceux qui ne vous voient plus disent que le brouillard vous enveloppe. Nous croyons bien, pour notre part, que ce qui eût rendu M. Stapfer plus intelligible aux esprits supérieurs, le rendait plus obscur aux esprits ordinaires : un corps nombreux, fût-il même savant, est peuple dans son ensemble, et M. Stapfer n'avait jamais parlé au peuple ; enfin, si profond qu'il fût, sa profondeur n'était pas encore ce qu'elle devint plus tard, de la simplicité : il n'avait peut-être pas encore passé par cette enfance spirituelle qui est, en christianisme, le vrai caractère des initiés. Sur la question ecclésiastique, son esprit unissait à moitié, séparait à moitié, deux sphères que, dans la maturité d'un âge plus avancé, il ne sut plus concevoir que distinctes et indépendantes[1]. Tout cela, joint à l'esprit voltairien de l'autorité dont il était le ministre, explique les difficultés et les luttes d'une position qui ne dépassait ses forces que parce qu'elle dépassait les forces humaines. Il s'y montra admirable de libéralité, de candeur et d'indépendance; car si quelques hommes religieux regrettaient dans ses actes, et avec raison, je le crois, le langage concret, les formes scripturaires auxquelles ils étaient accoutumés, et une énonciation plus explicite du dogme chrétien, le directoire blâmait sévèrement l'administrateur officiel des cultes chrétiens de s'être souvenu qu'il était chrétien lui-même, et de

rement, et M. Stapfer en ceci lui donnait raison, de ce que la nomination des pasteurs se faisait directement et exclusivement par les paroisses, c'est-à-dire par les communes politiques. Le clergé se plaignait encore que la loi n'eût ménagé aucune part aux ecclésiastiques, comme tels, dans la direction des écoles. Le ministre de l'instruction publique répondait que c'était dans l'exécution de la loi, non dans la loi même, qu'ils avaient été réellement évincés; mais, tout considéré, il nous semble que la plainte des ministres de la religion était fondée *en fait*.

[1] Voyez l'*Appendice* (B).

n'avoir pas constaté, par le silence, la neutralité parfaite et l'indifférence du gouvernement[1].

Pour se faire une idée, non seulement des tribulations qui furent le partage du ministre des cultes sous le gouvernement helvétique, mais de la situation intérieure ou morale de la nation suisse durant cette période d'agitation, il faut lire les pages que M. Stapfer, encore ministre, publia en 1800 sous ce titre : *Quelques observations sur l'état de la religion et de ses ministres en Helvétie.* Cette apologie du ministre est en même temps un acte d'accusation contre les gouvernements qui, depuis les premiers jours de la révolution jusqu'alors, s'étaient succédé au pouvoir. L'accusation est d'autant plus terrible que l'expression en est plus mesurée; quant au fond, voici comme elle se résume. Le conseil ecclésiastique de Berne accusait le gouvernement helvétique d'avoir, dans une longue série d'actes, poursuivi un but unique : la destruction du christianisme en Helvétie, l'organisation de l'immoralité et du crime, et finalement le despotisme, facile à exercer sur un peuple qu'on a su ramener par la corruption à la barbarie. M. Stapfer ne prête pas aux chefs de son peuple cet odieux dessein, mais il déclare que, s'ils ne l'ont pas poursuivi, ils l'ont accompli autant qu'il dépendait d'eux.

Une persuasion si pénible n'avait point ébranlé les convictions politiques de M. Stapfer. Malgré de cruels désappointements, son amour pour la révolution, ou plutôt pour la manière dont elle organisait la société politique, avait conservé toute sa ferveur. Il avait foi à l'œuvre, en dépit de l'indignité des ouvriers. Et peut-être eut-il autant d'illusions que peut en avoir, dans la première nouveauté d'une situation et avant le midi de la vie, un esprit droit, orienté par l'Évangile. Pour sentir combien sa foi politique était vive, il ne faut que lire son *Adresse aux ecclésiastiques de la Suisse et particulièrement à ceux des cantons frontières*, 1799. Le gouvernement voulait s'aider de leur influence contre une émigration qui dépeuplait la Suisse dans l'intérêt des

[1] Voir l'*Appendice* (A).

ennemis de la révolution; et l'accent un peu comminatoire de cette pièce pourrait faire penser que les influences qu'invoquait le ministre des cultes, avaient déjà été réclamées avec plus de succès par les fauteurs de l'émigration. Une opposition prévue, ou seulement pressentie, peut exalter nos paroles aussi bien que les intimider; la conscience qu'il s'adressait à des adversaires pouvait seule probablement imprimer aux convictions d'un esprit aussi modéré que celui de M. Stapfer, le ton, plus enthousiaste ou moins contenu qu'à l'ordinaire, qui se fait sentir dans les paroles suivantes : « Il y a une véritable démence « à s'insurger contre une cause dont tout cœur d'homme recèle « un secret allié.... Celui qui roule et replie les cieux comme un « vêtement, mais qui, en revanche, ouvre à l'homme la carrière « d'un développement infini et le convie à des progrès sans « terme, nous a fait reconnaître à des signes certains que la « forme de gouvernement qui concourt avec le plus d'énergie à « l'accomplissement de ses vues, est précisément celle que la « Providence a fait éclore de nos jours, et que cette forme est le « moule dans lequel toutes les sociétés humaines doivent, pour « ainsi dire, être coulées, sous peine de voir perdus pour elles « les résultats des méditations des sages et de l'expérience des « peuples. »

Toute cause, et la plus sainte ne fait pas exception, est grosse d'un parti, comme toute vérité est grosse d'une erreur. Honneur tout ensemble et malheur à qui prétend distinguer entre la cause et le parti ! On peut croire que M. Stapfer avait fait cette distinction. Il éprouva, sans s'en étonner, qu'aux yeux des hommes de parti, l'équité est un des plus grands crimes. On se rappelle que, lors de l'invasion de la Suisse, il s'était porté protecteur de ces droits et de ces principes qu'aucune révolution ne saurait fouler aux pieds sans se déshonorer. « Les négociations auxquelles il « prit part à cette époque ayant eu pour résultat d'empêcher l'en- « tière spoliation des familles bernoises, de faire révoquer les « arrêtés des généraux français qui avaient ordonné l'exclusion « des patriciens de toutes fonctions publiques, de rendre la li-

« berté aux otages que ces généraux avaient enlevés, et de sauver « les dépôts et les magasins dont le commissaire du directoire, « Rapinat, voulait s'emparer, ce dernier dénonça les négocia- « teurs, MM. Luthard et Stapfer, qui venaient de signer une con- « vention secrète où ces avantages étaient stipulés, comme fau- « teurs de l'oligarchie, et comme ennemis de la république « française. Il insista spécialement sur l'éloignement de M. Stap- « fer du ministère des arts et sciences. Le gouvernement helvétique « ne céda pas aux instances de l'agent français, et maintint « M. Stapfer dans la place de ministre de l'instruction publique « et des cultes [1]. »

Mais M. Stapfer, en retour de ce témoignage de confiance, n'a- vait pris d'autre engagement que celui d'en être toujours digne. Il devait donc en sa qualité de réactionnaire (car l'impartialité et la modération passent toujours pour l'être) se voir en butte à de nouvelles attaques ; il ne devait pas moins s'y attendre comme révolutionnaire conséquent, puisque les révolutions ont le dou- ble travers de passer, sur certains points, au-delà, et, sur d'au- tres, de rester en deçà des conséquences de leur principe. M. Stap- fer, en prenant la révolution au sérieux, abonda dans les mesures qui pouvaient le perdre; il résolut, selon les principes et selon le droit, quelques-unes de ces questions que les révolutions, en général, n'examinent pas, et sur lesquelles elles prennent d'a- vance un parti très indépendant de la théorie et du droit. C'est ainsi que, dans un rapport à son gouvernement sur l'ensemble de l'instruction publique, il posa ce principe que « l'Eglise, « comme personne morale apte à posséder, est propriétaire; que « les dons faits par l'humanité, la pitié ou la superstition, n'im- « porte par quel motif, lui appartiennent de droit. » Ces princi- pes, subversifs de la révolution, ou, pour mieux dire, du parti révolutionnaire, le désignaient à la disgrâce, je ne dirai pas de son gouvernement, mais de ceux qui s'en étaient faits les tuteurs, et qui ne siégeaient pas à l'hôtel-de-ville de Berne, mais au pa-

[1] Biographie des hommes vivants, article *Stapfer*.

lais du Luxembourg. Au commencement de 1799, il fut, ainsi que plusieurs de ses collègues des autorités centrales, dénoncé au directoire de France comme un traître dévoué au parti aristocratique et à l'Autriche ; le gouvernement français décréta qu'il serait, avec ses amis, traduit devant une commission : la sortie de Rewbell du directoire fit tomber cette décision dans l'oubli, et le rendit à ses fonctions.

Plus tard, la confiance nationale lui en conféra d'autres. Marengo venait d'élever sur le pavois un nouveau Clovis; et la France, si longtemps debout, s'asseyait enfin en armes autour d'un grand capitaine. C'est auprès de lui que M. Stapfer fut chargé de représenter son pays. Quels étaient les desseins de Bonaparte sur l'Helvétie ? Il se posait comme le garant de son indépendance et de son intégrité; c'était là une des conditions du rôle que cet incomparable acteur avait composé avec un art infini. Mais est-il acteur qui ne sorte au moins une fois de son rôle? Un intérêt très vif en fit sortir Bonaparte. « Depuis ses « campagnes d'Italie, il n'avait cessé de convoiter la possession « du Valais. Croyant le moment de se l'approprier arrivé, il fit, « en mars 1802, adresser à l'envoyé helvétique une note dans la- « quelle la cession de ce pays était demandée comme nécessaire « à la France, et comme n'étant sujette à aucune objection « fondée, puisque le Valais, disait le ministre, n'avait jamais ap- « partenu au système fédératif. M. Stapfer, sans attendre les in- « structions de son gouvernement, adressa au ministre des rela- « tions extérieures (Talleyrand) une note qui donnait et motivait « un refus absolu.[1] » Dans cette note (du 4 germinal an X), le représentant de la nouvelle république rappelait avec amertume que la France elle-même avait allumé le feu dans lequel s'était douloureusement refondue l'ancienne confédération; que la France elle-même avait uni plus intimement à la Suisse l'état que maintenant elle en voulait détacher; et il s'écriait : « Que « dira l'Europe de voir les Français, après avoir premièrement

[1] Biographie des hommes vivants.

« porté la dévastation et la mort dans le Valais pour le rattacher « par des nœuds plus forts à l'Helvétie, quelques instants après « y porter le fléau de la discorde et le poids de l'autorité mili- « taire la plus dure, pour l'arracher de nouveau à des liens qu'on « venait de cimenter de sang afin de les rendre plus forts ?... Le « gouvernement helvétique, » ajoutait son sincère délégué, que nous voudrions pouvoir appeler son organe, « désire ardem- « ment donner au premier Consul toutes les marques de recon- « naissance, d'admiration et de déférence qui seront compatibles « avec son honneur, et se borne à le prier de n'en pas demander « le sacrifice à des hommes déterminés à le conserver intact. » Il finissait par déclarer que ses commettants « se refusaient à des « cessions qui n'étaient pas de leur compétence, et *ne se condam- « neraient point à une inactivité qui trahirait les droits de la na- « tion helvétique.* »

M. de Talleyrand, dans une réplique, parla de l'impression qu'avait reçue le premier Consul de la note de M. Stapfer [1] : réponse péremptoire à son avis. Ce fut, pour le ministre suisse, l'occasion d'une troisième note [2], plus importante que les deux autres, non seulement par ses développements, mais parce qu'elle en appelle assez visiblement du premier Consul à Bonaparte, et s'adresse à ce que l'ambition et la politique pouvaient avoir laissé de générosité dans l'âme du nouveau Cromwell. Tout le monde en a retenu ce passage, dont on aime à se persuader que Bonaparte fut ému : « Tous les peuples de la terre aiment et estiment la « Suisse ; tous les esprits cultivés de l'Europe lui portent une af- « fection composée de souvenirs, de pitié et d'espérance. L'Hel- « vétie a, aux yeux de l'humanité, un prix d'opinion que n'ont « pas pu acquérir de grands empires, et son restaurateur s'assu- « rerait une gloire nouvelle dans l'histoire en réparant les maux « qu'a faits gratuitement au plus ancien, au plus utile et au « plus fidèle des alliés du peuple français, la funeste politique du « directoire. »

[1] Celle dont nous avons cité des passages, ou une autre qui nous manque.
[2] Voir l'*Appendice* (C).

Le gouvernement helvétique ne désavoua pas le ministre dont l'initiative hardie l'avait glorieusement engagé; et l'unanimité étant de rigueur, on fut unanime. Bonaparte, encore jaloux de son autorité morale, se garda d'une violence qu'il l'eût compromise, « et ajourna l'exécution de son dessein pour le reprendre « à la fin de 1810. Le Valais dut à cette résistance de rester pendant « huit ans exempt de conscription et d'impôts onéreux[1]. »

Depuis la révolution nationale de 1798, les révolutions *de palais* se succédaient rapidement, et les constitutions tombaient les unes sur les autres. La politique de Bonaparte laissait mourir dans ces agitations impuissantes les dernières forces de l'Helvétie, et se ménageait ainsi l'occasion et le droit d'intervenir. Il sut en accélérer le moment. Une assemblée de notables ayant, sous ses auspices, rédigé une nouvelle constitution[2], il feignit de croire à la solidité de cette œuvre, et, affectant d'entrer dans les susceptibilités jalouses d'une nationalité que la France avait si peu ménagée, il offrit de retirer du territoire suisse les troupes qui y étaient demeurées depuis l'invasion de 1798. M. Stapfer, qui avait accepté du nouveau gouvernement de nouvelles lettres de créance, était encore à Paris. Ni l'esprit, ni la portée de l'offre du premier Consul ne lui avaient échappé; mais, patriote rigide, il crut que, dans toutes les circonstances et en face de toutes les éventualités, une offre pareille devait être acceptée, et que retenir les troupes françaises sur le territoire de la patrie, c'était se rendre complice après coup de ceux qui les y avaient appelées. Ses conseils furent dictés par cette pensée, et l'événement répondit à ses prévisions. L'agitation, concentrée jusqu'alors dans les conseils, passa dans le pays. Deux principes distincts, le fédéralisme et l'aristocratie, firent cause commune contre le système unitaire, qui, libéral ou non, était l'ennemi du passé. Les questions fondamentales se posèrent de nouveau; on vit en présence et l'on ne tarda pas à voir aux prises l'ancienne Suisse et la Suisse

[1] Biographie des hommes vivants.
[2] En mai 1802.

nouvelle, et les armes françaises vinrent arrêter à propos les triomphes de la réaction.

L'oligarchie et le patriciat vaincus, les pays sujets devenus des pays libres, tout n'était pas fini : la *république* d'une part et la *confédération* de l'autre restaient en instance. Pour apprécier jusqu'à un certain point l'importance de la question, un lecteur français n'aurait qu'à la prendre à rebours. Une révolution qui, en France, ferait du *provincialisme* le fait fondamental, et de la centralité une simple modification, serait à peine aussi profonde que celle qui remplacerait en Suisse le fédéralisme par l'unité. Ce fut là le triomphe passager et le malheur de la révolution helvétique. Le temps aurait-il suffi, et combien en aurait-il fallu pour que la charte nouvelle devînt une vérité, nous l'ignorons ; ce que nous savons, c'est qu'à l'époque où l'unité et l'indivisibilité devinrent en Suisse la loi suprême du pays, tout dans les faits criait à l'envi contre elles, tout dans les habitudes, dans les mœurs, dans le fond le plus intime du caractère national, redemandait, sinon l'antique système fédératif, du moins le principe de ce système. L'unité n'en avait pas moins ses sectateurs, plus ou moins absolus, dont plusieurs, ne se faisant pas illusion sur la violence et sur les dangers du remède, ne laissaient pas de le réclamer comme unique et comme certain. Nous avons déjà vu, en caractérisant les actes du ministère de M. Stapfer, comment il entendait l'unité, comment, surtout, il voulait l'introduire; mais, toutes réserves faites, il était unitaire. C'est vers l'unité qu'inclinèrent ses votes dans la discussion qui s'ouvrit à Paris sous les yeux du premier Consul, entre les délégués de la Suisse; mais la nationalité, et par conséquent la spontanéité de la Suisse dans la réforme de ses institutions, était, aux yeux de M. Stapfer, quelque chose de plus saint que l'unité ; en ce qui le concernait, il fit tout pour qu'une œuvre dont l'Helvétie était l'objet fût, autant que possible, une œuvre helvétique ; il osa tenir compte des vœux et des opinions auxquels l'impérieux arbitre était résolu à ne point avoir égard ; homme de la Suisse nouvelle, il accueillit, il écouta les hommes de l'ancienne Suisse, et, dans cette occa-

sion encore, maintint ce principe que la révolution avait tant méconnu : que la patrie est au-dessus de tous les systèmes, et qu'il faut, avant tout, au prix de tout, qu'une nation se fasse à elle-même sa destinée.

Cette conduite, étonnante parce qu'elle était rare, ne dut, dans un certain sens, étonner personne. On était accoutumé à voir cette pensée à la base de toute la politique de M. Stapfer. C'est dans le même esprit qu'il avait vivement pressé Bonaparte, en s'appuyant sur les traités, de renvoyer les régiments helvétiques dans leur pays pour y concourir au rétablissement de l'ordre; et il ne tint pas à lui que ce retour, différé à dessein par la politique du premier Consul, n'eût lieu en temps utile. La même inspiration s'était révélée dans sa recommandation aux électeurs des délégués qui furent envoyés à Paris : « de faire leurs dési-
« gnations avec une entière indépendance des insinuations de
« la légation française, et de ne prendre conseil que des intérêts
« de la patrie. »

Si M. Stapfer ne se sentait pas libre de mettre l'unité au-dessus de la nationalité, il ne se sentait pas plus libre de ne pas défendre de toute la puissance de ses moyens le système unitaire. Il en représenta l'intérêt dans le sein de la *consulta*, et rédigea le mémoire que présentèrent à l'appui de leur opinion les unitaires de cette assemblée. C'est encore ce système qu'il défendit dans le comité central qu'elle avait formé, et dont les dix membres signèrent l'acte de médiation, le 20 février 1803.

« Ce même *acte* l'appelait à présider une commission de liqui-
« dation qui devait régler l'actif et le passif du gouvernement hel-
« vétique. Ses concitoyens du canton d'Argovie l'élurent membre de
« leur grand conseil ; et en 1815, lorsqu'une nouvelle organisation,
« ratifiée par le congrès de Vienne, fut mise en activité, M. Stap-
« fer fut porté au même conseil par le vœu des électeurs [1]. »
Mais sa carrière politique s'arrête en 1803. Libre, par sa démission, des fonctions qu'il avait remplies auprès du gouvernement

[1] Biographie des hommes vivants.

français, il rentra pour toujours dans la vie privée; mais il ne quitta plus la France, où l'avait fixé une heureuse union, et où le retinrent l'éducation de ses enfants, les ressources littéraires d'une grande capitale, et, nous pouvons le dire, le respect affectueux des hommes les plus distingués.

Depuis cette époque, le nom de M. Stapfer ne paraît plus dans aucun événement politique [1]. Ce n'est pas qu'il fût indifférent à la marche des affaires publiques ; il la suivait avec intérêt dans le pays de ses pères, en France et dans le monde entier. Il faut se souvenir qu'il n'avait paru dans la révolution de sa contrée natale que comme fait un passager qui, sur un navire soudainement assailli par la tempête, offre ses services pour le salut commun et prend part à tous les travaux de l'équipage. L'orage apaisé, le matelot redevint passager. Les convictions politiques de M. Stapfer restèrent d'ailleurs essentiellement les mêmes, parce qu'elles étaient fondées, en ce qui regarde le jugement du passé, sur l'étude philosophique des faits, et, en ce qui concerne l'avenir, sur les éléments caractéristiques de sa foi religieuse, dont la base ne changea point et dont l'ardeur augmenta. Il ne saurait nous convenir de juger les opinions politiques de notre vénérable ami ; mais nous ne sortons point de la modestie de notre rôle en ajoutant qu'elles étaient franchement et hautement libérales [2]. Il appartenait donc, si l'on s'en tient à ces termes, à un parti très nombreux, mais au contraire à un bien petit parti si l'on veut tenir compte du principe de son libéralisme. Ce principe était tout religieux. Il avait foi à la liberté comme à une pensée de Dieu ; il la réclamait comme l'unique condition d'un vrai développement religieux et moral de l'être humain, comme la seule atmosphère où puisse prospérer la plante divine; mais il savait que l'atmosphère la plus favorable ne saurait, durant toute une éternité, donner naissance au moindre germe ; et il ne cherchait pas dans les institutions, si nécessaires qu'elles fussent à ses yeux, si décisive qu'il estimât leur influence, le principe de la régé-

[1] Voir l'*Appendice* (D).
[2] Voir l'*Appendice* (E).

nération humaine; et, quarante ans après l'avoir écrit, il aurait signé ce passage, aussi frappant qu'ingénieux, de son Rapport au directoire helvétique : « Le jury constitutionnaire de Sieyès, « qui a été le dernier effort du génie législateur, n'est pas encore « suffisant, de l'aveu de l'inventeur même, et suppose d'autres « jurys à l'infini, comme l'éléphant qui porte le monde, dans « la mythologie indienne. » Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs quel était, dans la pensée de Stapfer, le soutien qui, se soutenant lui-même, peut tout soutenir.

Les événements qui le rendirent à ses chères études le rendirent en même temps à un travail plus intérieur, que les occupations de sa vie politique avaient suspendu ou ralenti. La théologie de M. Stapfer avait toujours été chrétienne ; mais certaines vérités semblaient être demeurées chez lui à l'état d'involution, et son christianisme était serré un peu étroitement dans les langes de sa philosophie. Il avait trop souvent, dans son langage, laissé prendre à l'histoire les formes de l'abstraction ; et frappé avec raison de la nécessité psychologique du dogme chrétien, il avait trop donné aux manifestations de sa foi le caractère de la spéculation, et, pour ainsi dire, de l'*apriorisme*[1]. Il avait toujours confessé avec émotion Jésus-Christ venu en chair; mais ce fait merveilleux a deux tranchants, de l'un desquels, et du plus acéré sans doute, il avait fait moins d'usage. A cette grande famille orpheline que nous appelons l'humanité, le Christ n'a pas été montré seulement, mais donné, ni seulement donné, mais livré.

L'incarnation a un côté tragique; l'incarnation, dans son principe, est une mort; pour le Christ, naître à la vie des hommes, c'était déjà mourir. Au fait, cette vue est le glaive par lequel, ainsi que l'âme de Marie, toute âme d'homme est transpercée, et le seul dont la pointe aiguë puisse arriver jusqu'aux

1 On a vu, par les lettres que nous avons transcrites dans l'*Appendice* (A), qu'il paraissait encore trop positif en matière de religion aux hommes du pouvoir, tandis que quelques hommes, bien rares alors, surtout dans les charges publiques, auraient souhaité qu'il le fût beaucoup plus encore.

dernières divisions de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles. Le représentant de l'idéale perfection, l'irrécusable témoin de la loi morale (c'est sous ces traits surtout que M. Stapfer avait vu le Sauveur), lui apparut de plus en plus comme l'auguste suppliant de la race humaine, comme l'innocent faisant de la cause des coupables sa propre cause, comme ce proscrit volontaire que figuraient d'avance, dans l'économie des symboles, Isaac sur la montagne sainte, Joseph entre les mains des Ismaélites, Moïse dans les détresses du désert. Notre ami, jusqu'alors, avait vu distinctement, mais d'un peu loin peut-être, Gethsémané et le Calvaire; il s'en approcha davantage; il respira tout ce qu'il y a de terreur, de mystère et de deuil dans cette divine histoire; et son cœur, dès longtemps rempli d'adoration et de tendresse, se brisa aux pieds de l'homme de douleur. Mais de ce vase ouvert tout à coup par un saint ébranlement, que de parfums s'exhalèrent et qu'il s'écoula de richesses! La maturité de sa foi fut la maturité de son talent, et le développement de sa pensée chrétienne devint le complément de sa philosophie. Nous ne craindrons pas d'indiquer parmi les plus belles pages que le sentiment religieux ait inspirées aux écrivains de notre langue quelques-unes de celles que traça aux portes de la vieillesse cet écrivain né dans une vallée de la Suisse allemande, et qui, avant l'âge mûr, n'avait pas même abordé le sol de la France. Des habitudes germaniques se trahissent dans ces vastes périodes, entraînant péniblement avec elles les accessoires nombreux des idées dont elles se composent, comme une armée qui, pour ne vouloir se séparer d'aucun de ses moyens de subsistance, appesantit et retarde sa marche; mais pourtant cet esprit qui arrivait au fond de tout, était aussi arrivé au fond de sa langue adoptive, et ni l'expressive justesse des termes, ni l'intelligence heureuse des mouvements propres à notre idiome, ne se laissent désirer dans ces beaux passages :

« C'est parce qu'un être tel que lui (*Jésus de Nazareth*) a paru « sous la forme humaine au milieu de nous, que nous avons l'en« tière certitude que la vertu n'est pas un vain nom, que la recti-

« tude sans tache, le dévouement absolu au devoir pour le devoir
« même, n'est pas une trompeuse image.

« Son apparition sur la terre est le seul événement qui donne
« quelque valeur à la race d'Adam, et qui sillonne d'un rayon
« céleste la nuit où elle était plongée. Il est notre Dieu, le Dieu
« visible; il est le véritable génie protecteur du genre humain,
« le centre et la clef de son histoire; il explique tout, il répare
« tout; il réalise tout ce qui fait le prix de la vie. Le lot qu'il
« nous destine est le ciel; et le ciel, c'est d'être uni à lui. Plus
« nous le connaîtrons, plus nous l'aimerons; plus nous l'aime-
« rons, plus nous serons dignes d'être à lui et à celui dont il est
« la vivante image....

« Ah! quel disciple du Christ, quel ami de ses semblables ne
« suivrait pas des yeux ces envois précieux du code de l'hu-
« manité et des lumières, qui partent de tous les ports de la
« chrétienté pour les rivages couverts d'autels sanguinaires, de
« bûchers affreux, d'idoles homicides, et de peuples sans espé-
« rance, abrutis par le double esclavage des sens et de la super-
« stition! Partez (c'est le vœu dont vous accompagne la pensée
« de tout homme qui n'est pas insensible aux souffrances et à
« l'avilissement de ses frères), partez, volumes qui déroulez la
« vie et l'immortalité;... partez, feuilles saintes, feuilles salu-
« taires, animées du même souffle qui jadis fit éclore cette ma-
« gnifique nature, et qui souleva les flots de l'Océan que vous
« traversez; hâtez-vous; portez aux nations déshéritées qui peu-
« plent ses rives, et qui sont assises dans les ombres de la mort,
« portez-leur, à travers les mers, la connaissance de celui qui
« creusa leurs abîmes pour servir de lien aux habitants de la
« terre, et qui leur prescrivit des bornes qu'elles ne franchiront
« jamais.

« Elles se dispersent aux extrémités du globe; elles se répan-
« dent sur les rivages désolés; elles pénètrent dans les demeures
« de la douleur et du désespoir; elles élèvent les regards du
« malheureux Africain, qui arrose de ses sueurs et de son sang
« une terre étrangère, vers une patrie meilleure que celle dont il

« fut arraché, vers une patrie où sa mère retrouvera les enfants « dont elle fut séparée par une cruauté plus qu'inhumaine. De « nouveaux perfectionnements de l'imprimerie les multiplient à « l'envi, ces feuilles divines, et nous voyons la Providence, par « les mesures de son action ordinaire, réaliser sous nos yeux ce « qu'un miracle, au temps du christianisme naissant, aurait pu « seul effectuer. »

Aucune des idées qu'exprime ici M. Stapfer ne lui avait été jusqu'alors étrangère; et toutefois ne dirait-on pas, à ce langage, à cet accent surtout, que « toutes choses, pour lui, sont « devenues nouvelles? »

Nous ne pouvons assigner une date précise à ce développement si important de la pensée religieuse de M. Stapfer. Sans doute il fut graduel, et les paroles que nous venons de transcrire en sont probablement une expression tardive. Elles nous ont tout d'un coup porté bien au-delà du point où notre récit est parvenu. Par quels événements cet intervalle est-il rempli? Par aucun, nous le pensons, qu'il nous convienne de raconter au public. Ce qu'il y a eu, dans la vie d'un homme, de plus important et de plus digne de mémoire n'a souvent toute sa beauté qu'à l'état de pieux et d'intime souvenir; et, dans ce genre du moins, le bien de quelques-uns ne peut guère, sans s'altérer, devenir le bien de tous. Prononcé souvent avec vénération dans un cercle assez étendu d'amis et de connaissances, le nom de M. Stapfer ne le fut de nouveau dans la sphère de la publicité que lorsque parurent les premiers volumes d'un grand ouvrage qui eût échappé à bien des critiques et mérité une estime bien complète, si l'esprit de M. Stapfer avait été celui de l'œuvre entière [1]. Personne ne pourra nous accuser de prévention si nous affirmons qu'à aucune époque aucun écrivain n'a surpassé, et que bien peu ont égalé en conscience dans les recherches, en impartialité dans les appréciations, en candeur et en indépendance dans les jugements, l'écrivain dont nous honorons la mémoire;

[1] La *Biographie universelle.*

et, à nos risques et périls, nous ajouterons qu'une probité aussi incorruptible, une aussi imperturbable équité seraient une énigme pour nous, si nous ne savions que les vertus morales de M. Stapfer avaient leur racine au pied de la croix. J'avoue que, dans la sphère des lettres et jusque dans les régions de la politique, notre époque nous offre, de cette généreuse intégrité, quelques exemples illustres, qui doivent nous empêcher de la reléguer dans le nombre des fables ou dans les conditions les plus obscures de la société. Mais partout où elle se présente, elle s'explique de même. On trouvera, dans ce recueil, les principaux articles fournis par M. Stapfer à la *Biographie universelle*. Ceux de Socrate et de Kant sont presque des livres. Ils exposent la pensée définitive de l'auteur sur les deux hommes dont les clartés combinées avaient enflammé, s'il est permis de parler ainsi, l'aurore de sa vie. Il y a de la piété dans ce dernier hommage, dans cet adieu solennel, sous la forme et avec tous les caractères d'un verdict ou d'une sentence; mais jamais sentence ne tomba de plus haut, nous voulons dire d'une région plus élevée au-dessus de toutes les influences qui corrompent nos jugements.

C'est un fait bien digne d'attention que cette espèce de nécessité qui, à quarante ans d'intervalle, ramène le même esprit vers les mêmes questions, et l'attache par deux fois à la considération des deux plus mémorables efforts qu'aient jamais produits parmi les hommes le besoin de la connaissance. Car c'est là le point de départ de Socrate et toute l'œuvre de Kant. Quelque différents qu'ils aient été l'un de l'autre à beaucoup d'égards, on ne peut s'empêcher de remarquer que le *nosce teipsum* (connais-toi toi-même), qui fut le résumé de la sagesse du premier, fut la clef de la philosophie du second, et que si l'un réduisit tout à la science des mœurs, l'autre fit de la conscience morale l'unique base de toute certitude en matière de métaphysique. « Ignorez tout le reste, « et sachez vos devoirs, » c'est la devise de Socrate; « Connais-« sez vos devoirs, et vous saurez le reste, » c'est la formule de Kant. A l'âge où l'on dit que commence le calme des passions, mais où commence plus sûrement le calme des idées, M. Stapfer,

retirant, pour ainsi dire, ses opinions une à une du creuset où elles s'étaient lentement épurées, jugea en seconde instance, avec plus d'autorité mais non moins de respect, ces deux illustres philosophes; et, chose bien remarquable, de cette enquête au fond moins favorable à tous deux, tous deux ressortirent plus grands. L'élan sublime ou le prodigieux labeur de la pensée chez tous deux est mieux vu, mieux senti; l'importance providentielle de leur apparition ressort plus vivement; il y a enfin, dans l'insuffisance de tous deux à créer ou à suppléer la connaissance, quelque chose qui, en mettant en évidence la grandeur du problème attaqué, tourne à la gloire des assaillants alors même qu'on les voit vaincus. On admire en eux avec respect, non des Titans foudroyés, mais de vertueux héros qu'un adversaire surhumain contraint à rendre les armes, ou d'autres Moïses, expirant sur le mont Nébo à la vue de cette patrie de lumière où ce n'est pas un Moïse, mais un Josué, c'est-à-dire un Jésus, qui peut introduire les fils du désert. Ainsi deux morceaux qui ne semblent d'abord que d'admirables modèles d'érudition, de critique et d'analyse, produisent une impression solennelle, à laquelle, nous osons le dire, un retour sur l'auteur lui-même et sur l'histoire de sa pensée ajoute encore de la solennité.

Nous sommes déjà bien loin des luttes de la restauration, et le sens même de cette époque commence à nous échapper. L'opposition, dans ce qu'elle eut de plus général, et surtout dans ce qu'elle présente de négatif, fut assurément naturelle et franche; mais de même que dans toutes les coalitions, et bon gré mal gré c'en était une, il s'y mêla quelque chose de factice et de faux, qui donne à toute cette époque je ne sais quelle couleur à la fois équivoque et dure. Beaucoup d'hypocrisie se maria parfois à beaucoup de sincérité. Cela s'explique aisément. Il fallait constater que les principes organisateurs dont la restauration arborait l'étendard et affectait le monopole se trouvaient, et bien plus sûrement, dans le parti contraire. Il fallait que le parti libéral jouât le rôle de conservateur, et que, d'une certaine manière, le mouvement fît de la résistance; or, les partis ne font bien qu'une

chose à la fois. Néanmoins ce serait calomnier une époque glorieuse que de lui refuser l'instinct de l'ordre moral et un esprit noblement conservateur. Des espérances de plus d'une sorte, des intentions bien diverses se rattachèrent à des œuvres dont le principe, aussi bien que le nom, était saint ; ces œuvres n'en sont pas moins saintes, et n'y voir que des espèces de *barricades* morales, ce serait méconnaître la nature humaine, et condamner dans son esprit tout le travail d'une grande nation. Lorsque la Ligue du XIXe siècle osait écrire sur son drapeau le nom de *restauration*, des hommes de bien avisaient sérieusement à une restauration meilleure. Parmi les œuvres qu'ils tentèrent, une place honorable appartient à la *Société de la Morale chrétienne*, où se jetèrent avec empressement, pour bien déterminer leur position, ceux qui éprouvaient le double besoin de protester contre le double mensonge d'un stabilisme illibéral et d'un libéralisme irréligieux. L'établissement de cette société, important surtout comme procès-verbal de cette protestation, fut néanmoins utile d'une manière plus directe. Elle releva, elle accrédita plus d'une bonne cause délaissée; elle mit à profit, en faveur de toutes les libertés, la liberté encore intacte de la discussion publique; elle rendit sensible l'inestimable valeur d'un droit qui suppose ou qui garantit tous les autres. « On meurt ailleurs, s'écriait un de ses membres[1], » l'œil tourné vers les luttes sanglantes de la nation grecque, « on meurt ailleurs et l'on meurt en vain pour la « moindre des libertés dont nous jouissons sans y penser. »

L'apparence de syncrétisme religieux que devait revêtir, à cette époque, une *Société de la Morale chrétienne*, ne détourna point M. Stapfer de prendre part à ses travaux. C'était une société de bonnes œuvres placée par ses fondateurs à l'ombre du seul véritable drapeau de la civilisation moderne. Cet aveu, très vague, avait son importance, que M. Stapfer sentit. Il fut donc un des membres les plus actifs de cette nouvelle société, un de ceux qui l'engagèrent loin du terrain vague de la déclamation dans la voie de

[1] M. Guizot.

l'application précise et immédiate. Mais il n'entendait pas l'application dans un sens étroit et matériel. Consolider les doctrines, créer, après coup, la philosophie des institutions, ce n'est pas seulement spéculer, c'est agir : le XVIIIe siècle nous l'a prouvé, et les quinze années de la restauration furent, sous ce rapport, un XVIIIe siècle en raccourci; le travail de la pensée, à cette époque, fut grand et fructueux; et, quoi qu'en puissent dire ceux qui n'ont jamais su distinguer entre l'action et la voie de fait, ce n'est pas en vain que furent alors remplis par la pensée et par la discussion les loisirs de la liberté. M. Stapfer, qui savait ce que vaut la pensée dans la vie d'un homme et dans celle d'un peuple, voulut faire de la pensée une partie de la tâche de la nouvelle société. C'est sous son inspiration qu'elle évoqua des questions dont la solution, et même la rédaction définitive, avait été trop longtemps ajournée; la liberté de conscience et celle des cultes furent appelées à s'expliquer franchement; les rapports de l'institution civile avec la société religieuse furent sévèrement interrogés : et c'est ici le lieu d'avouer que, soit à honneur, soit à blâme, on doit porter au compte de M. Stapfer une grande part du chemin que peut avoir fait, dans ces dernières années, la théorie qui établit l'indépendance mutuelle des deux sphères. Pour poser les questions comme il les posait, il faut être bien savant et bien convaincu. Sa manière d'interroger inspirait, suscitait les réponses; ses programmes étaient des manifestes. Dans sa jeunesse, il avait réclamé pour les institutions religieuses l'appui de l'établissement politique; les années lui apportèrent, avec un christianisme plus simple, une autre conviction sur ce grave sujet; et il n'accepta plus pour l'État le protectorat de l'Église, ni pour l'Église le patronage de l'État.

Lorsque l'esprit de vie réveillé au sein de l'Église réformée donna naissance, dans Paris même, à des œuvres de prosélytisme chrétien et à des associations dirigées vers le même but, M. Stapfer y prit une des premières places, et y représenta cet élément de la science et de la philosophie, trop négligé par la plupart des promoteurs du *réveil*, trop déprécié même par quelques-uns

d'entre eux. L'apologétique chrétienne était alors, comme de concert, engagée dans des voies nouvelles par deux hommes fort semblables et fort différents, mais également chers aux amis du christianisme, M. Stapfer et M. Erskine. Le second écrivit, M. Stapfer parla; il apporta aux séances annuelles des nouvelles sociétés les résultats de ses méditations et de ses recherches (car son apologétique se composait de psychologie et d'histoire); et sa parole savante et profonde, sans en être moins affectueuse ni moins énergique, donnait à ces solennités un caractère qu'ailleurs elles n'avaient pas. Quelquefois, dans ces mêmes pieuses fêtes, deux voix fraternelles, l'une ferme et naïve [1], l'autre intime et suave, mais celle-ci transmise par un secourable écho, apportaient aux pieds de Jésus-Christ, avec l'hommage de deux noms illustres, dont l'un, deviné de tous, ne se prononçait pas, le précieux témoignage de deux hautes intelligences, et pour ainsi dire l'humble adhésion de tout ce qu'il y a de grand dans l'ordre temporel. On eût dit alors que la sagesse naturelle et la sagesse inspirée avaient fait ensemble la paix; mais c'était la parole de M. Stapfer qui constatait plus explicitement l'alliance. Chacun de ses discours était comme un article du traité. Chaque fois qu'il avait parlé, un trait de lumière vive tombait sur une face obscure ou peu éclairée de l'apologétique chrétienne. Ces morceaux remarquables et trop peu nombreux ont introduit parmi nous ce qu'on appelle la philosophie religieuse, mais en même temps ils en ont déterminé les droits et circonscrit le domaine. Il y a en effet une sorte de physiologie du christianisme à laquelle on voudrait quelquefois réduire toute l'apologétique; elle explique humainement une œuvre que l'apologétique explique divinement.

L'Eglise de l'Etat, qu'on a, plus tard, avec moins de franchise, désignée sous le nom d'Eglise de la majorité, ne vit pas sans inquiétude les œuvres de prosélytisme entreprises, à la face du soleil, par une secte qu'elle croyait morte. Mais, plus le catholi-

[1] Celle de M. de Staël.

cisme est inquiet, plus son langage est hautain; la nouvelle Rome, héritière en ceci de la Rome des consuls, redouble de fierté dans chacune de ses défaites, et n'entonne jamais si haut qu'à l'heure des revers le cantique de la victoire. Ce fut, comme à l'ordinaire, sous la forme d'un dédain altier que s'exprimèrent ses alarmes. Le pouvoir, qui peut relever de tous les vœux, relève, au besoin, de tous les devoirs : il y eut donc alors, pour qui de droit, dispense des règles communes; et des insinuations venimeuses furent appliquées aux œuvres nouvelles, comme un infaillible corrosif. Ce n'est pas notre faute si un grand nom se trouve mêlé à ces ténébreuses manœuvres, et si le présent recueil consacre le souvenir d'un déni de justice tel que l'esprit de parti peut seul l'expliquer et, sans doute aux yeux de plusieurs, le justifier. Un homme qui combattait à l'ombre d'un drapeau qu'il a depuis lors renié et déchiré, avait attaqué, dans le *Conservateur*, les œuvres et les hommes de la réforme, et gagné à sa cause les faits eux-mêmes, en les altérant. M. Stapfer protesta, dans une longue lettre, insérée au *Moniteur*, le 23 avril 1819. L'erreur qu'il relevait (car il voulait bien parler d'*erreur*) était flagrante : elle ne fut point rétractée. L'homme, déjà illustre, que devaient rendre fameux tant de désaveux éclatants, jugea inutile, dans cette occasion, un désaveu qui n'était qu'honnête.

Nous avons vu le savoir et l'éloquence de M. Stapfer consacrer l'alliance de la philosophie avec la révélation. Une autre alliance, ou du moins une autre conciliation, moins importante et cependant nécessaire, se négociait alors; il s'agissait de mettre en rapport l'esprit français avec la science germanique. M. Stapfer fut, avec Ancillon, Villers et madame de Staël, un des signataires du traité. Il le fut, à la vérité, dans un but à la fois plus spécial et plus élevé. C'était surtout dans l'intérêt de la religion qu'il voulait conquérir pour la France cette rive gauche du Rhin, que la pensée, à défaut de la politique, redemandera sans cesse. Un autre homme, prématurément enlevé à l'église réformée de France, Samuel Vincent, de Nîmes, partageait avec lui cet honneur. Grâces à leurs soins, le ban est rompu, les communications

sont rouvertes[1]. La religion, pas plus que la philosophie, ne saurait désormais faire abstraction de l'Allemagne. Si la trace du travail de M. Stapfer ne se reconnaît que de loin en loin dans le canal creusé par ce petit nombre de mains, cette trace est distincte, elle est décisive; la direction qu'il a donnée est la plus sûre; et nous aurions à la fois beaucoup à espérer et peu à craindre de ces importations scientifiques, si le discernement exquis du biographe de Kant pouvait faire école parmi nous, aussi bien que sa studieuse activité et sa patiente ardeur.

En rassemblant tous les discours de M. Stapfer, ses articles biographiques et les morceaux de critique ou de discussion qu'il avait répandus dans quelques journaux, on aura donné une grande idée, et non pas pourtant une idée complète, de ce que la science possédait et de ce qu'elle a perdu en la personne de M. Stapfer. Ceux qui l'ont personnellement connu peuvent seuls se flatter d'avoir la mesure de son savoir et de sa puissance intellectuelle. L'universalité des talents est une chimère; mais, à une certaine hauteur dans l'ordre de la pensée, on a l'intelligence de toutes choses; et même cette universalité est la marque des grands esprits. M. Stapfer était de ceux qui, comme Cuvier, auraient ingénument demandé : « Comment fait-on pour oublier? » Mais chez lui, de même que chez Cuvier, la faculté de la mémoire et celle de la pensée étaient dans un si intime rapport qu'on eût pu dire quelquefois que sa mémoire était de la pensée et sa pensée du souvenir. Son savoir était tellement lié, tellement un, qu'aisément on l'eût cru tout d'une venue; non seulement rien n'était isolé dans son esprit, et tout y avait sa place marquée, mais chaque connaissance y figurait, à l'égard de tout le reste, comme un membre, une articulation, un organe. C'eût été un sujet d'admiration, même pour lui, de contempler sous une forme visible

[1] Il convient de signaler ici, avec distinction et reconnaissance, les travaux d'une Société qui a été fondée à Neufchâtel (en Suisse) en 1839, et qui a déjà rendu d'importants services. Elle vient d'en rendre compte elle-même dans un écrit intitulé : *La Société neuchâteloise pour traduction d'ouvrages chrétiens allemands. Son œuvre, ses principes, son plan et ses vœux*, Neuchâtel, 1843.

la savante ordonnance de ses souvenirs et de ses pensées. A la rigueur, pour bien savoir une chose, il faudrait savoir tout; et c'est pourquoi, dans toute la vérité du terme, il n'appartient qu'à Dieu seul de savoir. Le spécialisme exclusif n'est qu'une savante ignorance. M. Stapfer n'était si profond sur certains sujets que parce qu'aucun ne lui était absolument étranger. Il était de ces hommes qui semblent avoir été mis dans le monde pour être interrogés, et dont toute la valeur ne se réalise qu'à mesure qu'on les interroge. Les plus savants livres qu'ils pourraient faire ne les transmettent que très imparfaitement; car, encore qu'un livre soit toujours une réponse, les livres ne répondent qu'à un petit nombre des questions qu'on eût voulu faire : je ne parle pas de ces livres extrêmement savants, dans lesquels on répond parfaitement aux questions que personne ne songe à faire.

Ici, nous cédons la parole à l'un des hommes qui ont le plus et le mieux interrogé M. Stapfer :

« La science de M. Stapfer, nous écrit-il, est pour moi une « énigme. Je ne puis concevoir, ni comment un être de mon « espèce peut apprendre tant de choses, ni comment il les peut « retenir. Peut-être sommes-nous plutôt du même genre que de « la même espèce. Ce phénomène m'étonnerait moins sans doute « si j'eusse vécu en Allemagne; j'ai peine à croire pourtant que, « même parmi les savants allemands, il y en ait beaucoup qui le « soient autant que M. Stapfer, ni surtout qui joignent à leur « science les autres richesses intellectuelles dont il avait été « comblé. La grâce et la finesse de son esprit en égalaient la force « et la solidité, et il était aussi distingué dans un salon que dans « son cabinet. Vous ne pouvez le connaître que très imparfaite- « ment par ses écrits. Différent en cela de la plupart des hommes « éminents, il perdait à écrire, ou plutôt il ne pouvait s'astrein- « dre à écrire; et il se donnait à lui-même, en plaisantant, l'épi- « thète de *graphophobe*. Cette infirmité, physique ou intellec- « tuelle, ou l'un et l'autre peut-être, nous a ravi en grande partie « le fruit de ses lumières et de ses travaux. Quoi qu'il en soit, il « était bon à lire sans doute, mais il était meilleur à entendre;

« et sa conversation était, si j'ose ainsi dire, son triomphe. Vous « l'y auriez vu aimable, spirituel, enjoué même, autant qu'il « était profond quand il le voulait, et aussi bien à sa place au- « près d'une dame qu'avec des hommes d'état ou des philoso- « phes. J'ai lu quelque part que Locke avait coutume de mettre « la conversation, non sur les sujets qu'il connaissait le mieux, « mais sur ceux qui étaient le mieux connus de ses interlocu- « teurs : on peut dire la même chose de M. Stapfer, et il y ga- « gnait à la fois de faire valoir les autres et de s'instruire lui- « même. Il a beaucoup reçu en causant, mais encore plus donné, « et on ne le consultait guère, sur quelque sujet que ce fût, sans « recueillir de son entretien une lumière aussi vive qu'elle était « douce. D'autres ont pu être plus propres à développer les idées « et à les proposer, mais nul n'était plus capable de les fournir; « et cette seconde faculté, souvent moins prisée que la première, « ne lui est-elle pas supérieure? La source est plus que la fon- « taine. On aimait surtout à voir M. Stapfer au milieu de sa « belle bibliothèque, qui remplissait plusieurs appartements, et « qu'il avait composée avec un goût exquis, donnant peu au luxe « et beaucoup à l'utile : c'était son élément. Il avait tout lu, ou « du moins il connaissait tout, et se plaisait à montrer, surtout « aux jeunes gens, dont il s'entourait volontiers, les livres qui « avaient été écrits sur les divers sujets dont il les entretenait. Il « possédait à un haut degré cet art singulier de lire à la fois « très vite et très bien ; sans doute, c'est le privilége de ceux qui « savent beaucoup de trouver peu de choses nouvelles pour eux « et de *flairer* tout aussitôt les pages qui les renferment; on eût « dit que M. Stapfer devinait son auteur, mais il devinait juste[1]...»

« Il me semble que mon temps eût été mieux employé si, au « lieu d'explorer un petit recoin de la science de M. Stapfer, « j'eusse étudié M. Stapfer, et cherché à me rendre compte du « chemin par lequel il était parvenu au point où il en était. On « avait d'autant plus de peine à le comprendre, qu'on ne voyait « pas trop où il prenait le temps matériel d'entretenir et d'ac

[1] Voyez l'*Appendice* (F).

« croître ses connaissances. Son tempérament était lent. Il se le-« vait tard; il appartenait à plusieurs comités, voyait assez de « monde, était fort exact à tous ses engagements, sans en excep-« ter les devoirs de société ; mais il savait trouver du temps pour « tout. J'ai pensé souvent que ce qui nous manque, ce n'est ni le « temps, ni l'intelligence, à des degrés divers sans doute, mais « le talent de tirer parti de l'un et de l'autre. »

Quiconque n'aura, pour juger M. Stapfer, que les écrits qu'il a laissés, dira sans doute de lui : C'était un homme qui pensait grandement. La religion et la philosophie, qui élevèrent très haut le système de ses idées, avaient trouvé dans le caractère de son esprit de larges assises. Mais, par un heureux et rare tempérament, il eut la précision dans l'étendue, il fut palpable dans l'abstraction, pratique et touchant au fort de la spéculation, vigoureux et incisif dans la dignité et le calme les plus parfaits. Une érudition qui, pour être vaste, n'en est pas moins choisie et savoureuse, unit intimement ses sucs élaborés à la sève généreuse de sa méditation. Le savoir n'a jamais desséché que les esprits arides; il se tourne chez les autres en moelle et en saveur. Cette multitude d'aperçus originaux et neufs, qui sont le caractère distinctif et le fond même des compositions de M. Stapfer, ne se réduit jamais, mais se rattache toujours, à la découverte heureuse de quelque fait; l'originalité, chez lui, n'est pas de l'érudition déguisée, mais, selon l'heureuse définition de Bentham, de l'érudition digérée. Voué surtout à l'étude de l'homme, il sait que l'homme vrai, l'homme complet, ne se trouve que dans la succession de l'histoire et dans l'ensemble de la société; c'est là qu'il le cherche et qu'il l'étudie, et c'est ainsi qu'il échappe, non seulement à l'erreur, mais à la sécheresse, au vague et à l'abstraction. L'esprit de M. Stapfer, consommé dans l'analyse, était éminemment compréhensif et synthétique; sa nature aussi bien que sa raison le portait à considérer les choses dans leur ensemble et chacune dans son milieu propre; la vérité abstraite ne lui suffisait en rien; la vérité au sens absolu c'est une vie, or la vie est un fait complexe; cette maxime, dont l'oubli

obstiné est la source intarissable des sectes, et qui fait le désespoir de notre orgueil parce qu'elle interdit à nos analyses le dernier fond et la réalité des choses, cette maxime, M. Stapfer l'avait mise à la base de sa philosophie; et la piété, qui est aussi une synthèse, l'avait toujours plus détourné des voies d'une analyse présomptueuse et d'une logique inféconde. C'est par là que nous pouvons nous expliquer plusieurs des caractères de son éloquence, où la gravité est tempérée par la douceur, la logique trempée dans l'onction, où la métaphysique tressaille, où l'homme se fait toujours sentir dans l'érudit et dans le penseur. Il avait d'ailleurs l'imagination grande comme l'esprit; chaque fois que la vue des grandes choses l'ébranle, il étend, par une image aussi lumineuse que hardie, l'espace de la contemplation; et ses métaphores, nées de l'âme, sont comme une clarté large et solennelle qui ferait soudainement émerger du sein de la nuit tous les points culminants et tout l'ensemble d'une contrée. L'allure vive, les mouvements prompts, sans lui être étrangers, ne lui sont point ordinaires; sa phrase porte trop de pensées pour n'en être pas appesantie; c'est la pensée elle-même, qui, tout en s'exprimant, continue à s'interroger et à s'approfondir : son char, si l'on veut, est une charrue que ralentit le travail d'un soc puissant; écrire de la sorte, c'est méditer en présence du lecteur, et nous ne proposons point une telle diction comme un modèle; mais oserons-nous dire qu'entre cette forme de style et cette pensée si grave et si pleine, il y a une sorte d'harmonie imitative qui saura quelquefois se faire approuver ?

L'abbé Morellet a observé quelque part (en citant son expérience personnelle à l'appui de cette observation) qu'une longue application de l'esprit sur des matières de métaphysique ou de calcul amortit, au moins pour un temps, le sentiment de l'art; comme si la pensée, trop excitée, réduisait les sens à une sorte de torpeur ou de sommeil. Il ne manque à cette observation, qui a un si grand air de vérité, que la confirmation des faits. Combien d'hommes n'ont pas conservé, au milieu des spéculations les plus ardues, et dans cette espèce de vide parfait de l'abstrac-

tion, toute la sensibilité de leurs organes et toute la fraîcheur de leur imagination! M. Stapfer fut de ce nombre. Il n'avait point promené sur le monde des phénomènes et des formes un regard distrait et languissant. La poésie, qui est à la pensée ce que le corps est à l'âme, lui était aussi naturelle que la philosophie, et s'en distinguait chez lui plutôt qu'elle ne s'en séparait. On a déjà pu voir de quelles teintes vives, semblables à celles qu'une soudaine émotion porte au front de l'homme sensible, sa diction se colorait ou même resplendissait lorsqu'une grande pensée avait soudainement retenti jusqu'à son cœur; on ne sera donc pas étonné qu'il ait été pour le moins égal à lui-même, lorsque, trop rarement, il employa sa plume à raconter et à décrire. Quel burin, tour à tour, et quel pinceau que cette plume dans son voyage pittoresque de l'Oberland[1]! Cet écrit ne pouvant faire partie du présent recueil, puisqu'on ne saurait, sans inconvénient, le séparer des planches qu'il était destiné à expliquer, nous n'hésitons pas à en placer ici même deux morceaux d'une certaine étendue. Ces citations témoigneront que M. Stapfer joignait au talent de bien penser le talent, non moins rare et non moins précieux, de bien voir; mais, par un retour bien remarquable, on verra ce que le premier de ces talents ajoute au second, et l'on pourra se convaincre que la pensée, la philosophie même, ne sont de trop nulle part.

« Dans la Suisse septentrionale, on aperçoit de presque tous les « points de la plaine les plus hautes cîmes des Alpes; mais à « l'exception des montagnes un peu élevées, d'où l'on embrasse « nécessairement une plus grande étendue, on ne voit nulle part « une portion aussi considérable de la chaîne qu'à Berne, et sur la « route de cette ville à Thun. Ce qui distingue particulièrement « cette vue des glaciers dont la *Jungfrau* est à peu près le centre,

[1] L'histoire de cette publication est touchante. Un texte avait été préparé pour des vues de l'Oberland; mais ce texte n'avait pu être accepté par les éditeurs, que leurs conventions ne liaient à rien envers l'écrivain, ou envers sa veuve, car il venait de mourir. M. Stapfer offrit de rédiger un nouveau texte, à condition que la veuve touchât les honoraires du travail de son mari; et ce fut en réalité du travail de M. Stapfer qu'elle fut payée.

« c'est qu'ils occupent, de l'est au sud, un quart de l'horizon, et « que la masse des neiges permanentes n'est interrompue sur au- « cun point. Les plus hautes montagnes de la chaîne secondaire, « dont quelques-unes ont plus de 1,500 toises au-dessus de la mer, « ne servent que de piédestal à ces magnifiques pyramides et en « font ressortir la grandeur. C'est sur cette terrasse que s'élèvent « à près de 14,000 p. les géants des montagnes, cuirassés d'une « glace qui les préserve des atteintes de l'atmosphère, et sur la- « quelle les rayons du soleil n'ont d'autre pouvoir que celui de la « dorer. Soit que cet astre les éclaire, soit que le crépuscule les « revête d'un manteau de pourpre, soit qu'après la disparition du « jour ces pâles colosses semblent des ombres augustes descendues « du ciel pour protéger les peuples nombreux dont les demeures « s'étendent au loin à leur pied, il est impossible de se faire une « idée de la majesté d'un spectacle dont l'indigène même ne se ras- « sasie jamais. L'image d'une durée qui a précédé l'origine du « genre humain, et qui survivra encore à mille et mille générations « aussi passagères que les nuages amoncelés à leur pied; l'idée de « l'Être qui jeta leurs fondements indestructibles ; le redoutable « rempart des neiges éternelles qui les placent hors de l'atteinte « des nations semées sur les bords des fleuves qui en découlent; la « variété prodigieuse de leurs formes se dessinant sur l'azur blan- « châtre de l'horizon ; un sentiment indéfinissable qui nous fait « imaginer sur leurs cimes intactes, et par-delà ces formidables « barrières, un séjour de paix, de pureté et d'affections célestes, « comme si ces barrières devaient être celles des passions et des « crimes des hommes; toutes ces pensées, toutes ces émotions sai- « sissent l'âme du spectateur, l'ébranlent par tous les fils secrets « qui lient le monde moral au monde visible, et la plongent dans « une rêverie pleine de douceur, qui semble lui donner des pres- « sentiments dignes de ses destinées immortelles.

« Cette indication de quelques-uns des effets que la chaîne des « Alpes produit sur tout esprit cultivé, sur tout homme sensible, « ne paraîtra obscure ou exagérée qu'à ceux qui n'ont jamais eu « le bonheur d'en approcher, ou qui ont été assez malheureux pour

« rester froids en présence du spectacle le plus imposant de la na-
« ture. L'occupation que les formes des montagnes, les ondulations
« du terrain, les contours de l'horizon, donnent à l'imagination
« des pâtres des Alpes, sans qu'ils s'en rendent compte à eux-
« mêmes, finit par devenir un véritable besoin, et ne contribue pas
« peu à augmenter l'ennui et le malaise qu'ils éprouvent dans les
« pays plats. En Suisse même, quand les habitants de ce qu'on y
« appelle la plaine ont fait un séjour prolongé sur les hautes mon-
« tagnes, et qu'ils retournent dans leurs villes natales, dans les
« lieux où le mouvement du sol est moins prononcé, les formes des
« monts moins gigantesques, ils éprouvent je ne sais quel vide qui
« les attriste. Ils se retournent vainement pour chercher ces lignes
« hardies, ces traits saillants, ce renflement et cet enfoncement
« colossal du terrain qui mettaient leurs facultés en jeu sans qu'ils
« s'en doutassent; leurs regards ne rencontrent que des formes ti-
« mides, des transitions douces et paisibles qui ne les occupent
« plus assez fortement. C'est le calme de la mer après le spectacle
« de l'Océan en courroux; c'est le commerce de personnes ordinai-
« res succédant à la société d'hommes d'une trempe vigoureuse,
« d'un esprit original, et d'un caractère élevé.

. . . .

« A peu de distance de Zwey-Lutschinen, sur la route de Lauter-
« brunn, la vallée se resserre, et offre sur la gauche l'aspect d'un
« mont très haut, remarquable par la régularité de ses couches, et
« par sa forme semblable à celle d'un bastion. Par un beau clair de
« lune, ce spectacle est singulièrement imposant; on croit voir s'é-
« lever à plusieurs milliers de pieds des retranchements; les plus
« fameuses constructions des hommes paraîtraient des ouvrages de
« pygmées. Les roches régulièrement alignées, présentant l'appa-
« rence d'une antique fortification flanquée de tours, portent le
« nom de *Hunnenfluh* (rocher des Huns), et sont censées offrir des
« traces du passage de ces barbares. Au-delà, la vallée s'élargit un
« peu, et l'on voit quelques-unes des montagnes qui la bordent au
« S.-O. Plus on avance et mieux on les distingue, surtout la Jung-
« frau, qui est la plus imposante des montagnes des Alpes. Elle est

« de toutes parts entourée d'épouvantables précipices; des vallées « de glaces, de vastes solitudes et des abîmes affreux sillon- « nent sa surface immense, et forment les replis du manteau de « neiges éternelles qui couvrent ses énormes flancs. Vainement « l'homme qui est capable de sentir ce qu'il y a de sublime dans « ce spectacle, chercherait des termes qui pussent rendre ce qu'il « éprouve, lorsque, pour la première fois, la montagne de la Vierge « se développe à ses regards dans toute sa majesté. Les mots se « traînent loin d'une sensation plus rapide que la pensée. C'est « surtout quand la Vierge se montre tout à coup au voyageur, soit « par un changement inattendu de la route, ou dans l'abaissement « des monts environnants, qui le place inopinément en face de ce « colosse, soit après la dispersion subite d'un nuage qui voilait ses « régions les plus élevées, c'est alors que l'apparition soudaine de « sa cime a quelque chose d'étonnant et de magnifique; les yeux « sont éblouis; on cherche autour de soi un appui, des comparai- « sons; tout s'y refuse à la fois; un monde finit, un autre com- « mence, un monde régi par les lois d'une autre existence. La cime « de la Vierge, toute resplendissante de célestes clartés, semble ne « pas appartenir à la terre. Quel repos dans ces vastes déserts de « glaces, où les siècles passent d'un pied plus léger qu'ici-bas les « années ! quelle immobilité et quel silence ! Les idées d'une durée « éternelle, d'un pouvoir sans bornes, d'un asile inviolable, saisis- « sent l'âme, et lui font plus vivement qu'ailleurs sentir la pré- « sence de l'Être incompréhensible, qui, de la même main dont il « jeta jadis les fondements de ce colosse, et l'éleva au-dessus de la « région des nuages, le brisera un jour comme un vase d'argile. De- « vant cette masse, l'espèce humaine paraît une race de pygmées, « dont les efforts redoublés pendant mille générations ne parvien- « draient jamais à entamer cette cuirasse éblouissante que les fri- « mas des siècles ont formée, ou à renverser un seul des innom- « brables rochers qui hérissent ces mêmes régions. Il semble que « s'il était possible d'atteindre à cette cime superbe, l'âme s'élan- « cerait de là sans peine jusque vers le créateur de tant de mer- « veilles. De quelque côté qu'on tourne ses regards, des traces

« de toute-puissance et des images d'immensité s'offrent à elle, « et lui révèlent l'invisible auteur de ces ouvrages prodigieux. »

La rédaction de ces pages descriptives fut laborieuse, mais pleine de charmes pour M. Stapfer, à qui elle rendit, par la puissance des souvenirs, la vue de *ses chères montagnes*, dont 120 lieues le séparaient alors. Bien plus tard, en 1835, avant de revoir sa ville natale pour la dernière fois, il la décrivit aussi et raconta son histoire. M. Nisard avait entrepris une collection des histoires particulières des principales villes de l'Europe ; on commença et l'on finit par Berne, le projet n'eut pas d'autre suite. Il était difficile sans doute de continuer sur le même ton. Cette belle monographie est le résultat d'un travail très sérieux. M. Stapfer y avait mis, comme à tout ce qu'il entreprenait, toute sa conscience ; et cette publication isolée, où l'observateur des mœurs, le politique, le philosophe et le peintre, s'associent dans un même homme pour une œuvre richement diverse, mérite d'être proposée comme modèle à tous ceux qui voudront résumer l'histoire et dessiner le portrait d'un peuple ou d'une cité.

Si tout le monde n'était pas en état d'apprécier le savoir de M. Stapfer et sa prodigieuse mémoire, il n'est personne qui ne dût être frappé et qui ne dût ressentir le charme d'une humilité plus rare que la science, et rare même chez les savants. Nous ne prétendons pas en diminuer la valeur, nous croyons au contraire l'augmenter en disant que l'accomplissement du précepte évangélique qui nous oblige à regarder chacun de nos frères comme plus excellent que nous-mêmes, ne coûta jamais à personne moins qu'à lui. C'est bien sincèrement qu'il en jugeait ainsi, et sa modestie était aussi prompte qu'habile à découvrir en vous le côté, si étroit qu'il fût, par lequel vous lui étiez supérieur. Vous veniez pour l'interroger, et c'était lui qui vous interrogeait ; vous aviez beau vous faire petit, il était plus petit que vous. On a dit de lui (et ce mot peut le peindre) qu'en assistant à une de ses conversations, un étranger eût pu prendre ce savant homme pour l'ignorant le plus aimable et le plus spirituel.

« Le nom de M. Stapfer, » dit encore le correspondant que

nous nous sommes plu à citer, « réveille instantanément deux « idées dans mon esprit : celle de la science et celle de la *dé-« bonnaireté*[1]. » Si ce dernier mot n'existait pas, nous ne pourrions donner une juste idée, je ne dis pas du caractère, mais de la bonté de M. Stapfer. La bonté n'est pas nécessairement débonnaire; ce charme ou cette perfection peut lui manquer. Et cependant il n'y aurait point de bonté dans l'absence complète des éléments dont la débonnaireté se compose; l'homme débonnaire ne l'est pas parce qu'il a l'humilité du cœur et l'enfance de l'âme, mais parce que ces deux traits dominent dans sa bonté. Toujours petit à ses propres yeux, jamais soucieux ni même occupé de son droit, ni de lui-même, M. Stapfer avait, plus que beaucoup d'hommes vraiment bons, cette grâce de la bonté. La vieillesse adoucit encore une sève qui n'avait jamais eu la moindre âpreté; les teintes de son couchant eurent, avec une admirable pureté, cette douceur aussi sublime que naïve, qui amollit les cœurs les plus durs et apaise les cœurs les plus troublés. Nul ne pouvait, un seul instant, méconnaître en lui le débonnaire, et nul ne pouvait échapper à ce charme attendrissant. « Paix sur la terre et bonne volonté envers les hommes, » ces mots angéliques avaient trouvé un écho dans son cœur, et l'on eût pu en faire sa devise. Talent, vertu, pensée, savoir, tout chez lui était pacifique. Il reversait sur les autres hommes la paix qu'il trouvait dans son cœur; le vrai bonheur (et un seul peut mériter ce nom), se communique et s'épanche. La science, aimée avec un entier désintéressement, avait peut-être sa part dans cette facilité touchante de caractère et de mœurs; mais le christianisme en réclamait une plus grande : c'est parce qu'elle était divine que sa sagesse était « paisible, modérée, traitable, point difficultueuse « et pleine de miséricorde. »

Sans doute que la débonnaireté est toute autre chose qu'une bonté énervée; et telle ne paraissait pas la bonté de M. Stapfer,

[1] C'est ce que, sauf les nuances, tous les amis de M. le pasteur Manuel auraient dit aussi de cet homme si aimable, qui eut avec M. Stapfer des rapports frappants d'esprit et de caractère.

lorsque, à l'exemple de son maître et dans le même but, « il se « faisait, à l'entrée du sanctuaire, un fouet de petites cordes; » il a plus d'une fois exercé avec une sévérité redoutable, je ne dirai pas la critique, mais la censure; car de simples erreurs de jugement ou de goût l'eussent trouvé indulgent; des torts plus sérieux avaient seuls droit à sa colère[1]. Quelques personnes, avares pour l'Évangile et pour l'humanité des rares trésors que M. Stapfer possédait, peuvent avoir regretté de ne pas le voir plus souvent saisir et même poursuivre les occasions d'annoncer explicitement les doctrines évangéliques. Il est vrai qu'il n'était point agressif, qu'il prenait rarement l'initiative dans les entretiens, et qu'il professait peu, hors du discours écrit et de quelques occurrences solennelles, les vérités qu'il pratiquait; mais s'il suffisait de répandre autour de lui l'odeur de l'Évangile, quel autre a répandu plus que lui cette odeur saine et fortifiante? Du reste, en un tel sujet, chacun n'a d'autre juge, après Dieu, que soi-même; et M. Stapfer, qui nous pardonnerait de l'avoir condamné, nous saurait probablement plus mauvais gré de l'absoudre. Mais enfin, dirons-nous toujours, n'y aura-t-il qu'une manière de rendre gloire à la vérité? la plus expresse est-elle en tout cas la meilleure? et vivre, n'est-ce pas parler?

[1] On peut rappeler, à cette occasion, de quelle manière il *censura*, dans un de ses discours, l'auteur d'un livre fameux où l'événement le plus important pour la race humaine est relégué parmi les mythes : « Ainsi voilà M****** aux « regrets d'avoir été, par des rétractations que l'évidence des arguments de ses « antagonistes lui a extorquées, forcé d'ôter à son ouvrage son caractère de néga- « tion absolue, de diminuer par conséquent son mérite littéraire et logique! Se « montrer si sensible à un misérable intérêt d'amour-propre, et en même temps « si cruellement indifférent aux douleurs morales dont on est la cause ; crier « à l'intolérance parce que les gens qu'on blesse dans leurs plus chères affec- « tions gémissent et se plaignent de voir entassés sur quinze cents pages tant « de conjectures arbitraires, de rapprochements insidieux, de suppositions gra- « tuites, tant de soupçons dénués de fondement, inhabiles à établir avec certi- « tude aucun fait historique, aucun résultat utile, soit à la religion soit à la « science, et propres seulement à jeter le désordre, la défiance, un scepticisme « rongeur et dissolvant dans les âmes; l'alliance, dis-je, d'une si vaniteuse « susceptibilité et d'un stoïcisme si facile quand c'est aux dépens d'autrui qu'il « s'exerce, c'est là une disposition d'esprit et une abnégation de sympathie avec « les sentiments de ses lecteurs que personne n'enviera au docteur *******. »

Nous n'avons point assisté à ces réunions hebdomadaires qui attiraient dans le salon de M. Stapfer les hommes les plus distingués de Paris et de l'étranger, mais nous avons peine à croire que l'esprit le plus prévenu ou le plus endurci pût fréquenter impunément un tel homme; il est ordonné aux uns de procéder par le discours et par voie de raisonnement : c'était plutôt, ainsi qu'on l'a dit, par voie de rayonnement qu'agissait sur les esprits cet excellent homme. Sur plusieurs de ceux qui l'abordaient, l'effet en était d'autant plus sûr. Tel à qui vainement on eût proposé le combat, finissait par solliciter ce qu'il aurait refusé, ou par demander lui-même le secours qu'on ne lui avait pas offert. Un homme que la science et les grands emplois ont élevé très haut sous le règne du souverain qui s'est le mieux connu en hommes, se vit, de la sorte, initié par M. Stapfer dans cette science et dans cet art tout ensemble de la religion, et c'est à lui que nous devons, sur son précieux ami, quelques détails que nous sommes heureux d'avoir pu recueillir :

« M. Stapfer, beaucoup plus âgé que moi, et que distinguaient « de vastes connaissances en philosophie comme en religion, les « mettait constamment à mon usage avec une parfaite complai- « sance, et me fit bientôt partager la fermeté raisonnée de ses « convictions. Elles ne lui avaient point communiqué d'austérité « exagérée : il était plein de tolérance pour les opinions qui s'é- « cartaient de la sienne. La bonté de son cœur faisait naître le dé- « sir de penser comme lui; avec ceux qui avaient le malheur de « ne pas croire, comme avec ceux qui croyaient autrement que « lui, il ne déployait jamais que la plus chrétienne bienveil- « lance.

« Sa présence dans mon salon amenait souvent l'entretien sur « des sujets sérieux pour le fond ; mais ses paroles et ses formes « affables enlevaient toute apparence de polémique à la discus- « sion qui pouvait en résulter. Rien ne venait altérer la sérénité « gracieuse qu'il conservait en donnant ses raisons; et si la con- « tradiction tendait à s'échauffer, son aimable vivacité savait la « contenir dans les bornes les plus modérées : en voyant toujours

« tant de douceur dans son regard et son sourire, l'objectant le « plus malencontreux, c'est-à-dire le mieux réfuté, n'aurait pu « lui en vouloir un instant[1]. »

Nous n'écrivons point un panégyrique; à défaut de toute autre considération, notre profond respect pour M. Stapfer nous l'interdirait, et nous avons même, à dessein, retenu notre langage à une assez grande distance de nos impressions personnelles. Mais nous ne devons ni supprimer ni diminuer les faits. Or, c'est un fait que, tandis que les meilleurs des hommes perdent tout à être vus de près et longtemps, c'est de près, c'est à la longue qu'on sentait tout ce que valait M. Stapfer. Chaque homme, dans ses rapports avec la société, est moins un homme qu'un livre; et, quelque sincère que soit un livre, il est rare qu'il ne vaille pas mieux que son auteur, dont il a recueilli les pensées choisies, les meilleurs moments, la quintessence. On s'indigne de la différence, du contraste quelquefois, et la plupart du temps on a tort; on a tort surtout de crier à l'hypocrisie, il n'y en a point, il n'y a que la faiblesse humaine : ce n'est pas de s'être surpassé dans son livre, mais de rester inférieur à son livre, que l'écrivain doit être blâmé. Mais, combien ne faut-il pas honorer les excellents auteurs qui valent encore mieux que leurs ouvrages, je veux dire les hommes dont la vie extérieure, admirée de tous, est moins belle encore que leur vie domestique! Tel, nous pouvons hardiment le dire, tel était M. Stapfer. Quelque attrayant qu'il fût, et dans les premières rencontres, et dans les rapports ordinaires de la société, il fallait l'approfondir pour savoir à quel point il était aimable. Il fallait, dans un long et familier commerce, avoir retrouvé en lui la même indulgence, la même aménité, la même égalité d'humeur, la même affectueuse sollicitude, la même spirituelle bonhomie, qui, dans un cercle plus étendu, attiraient vers lui tous les cœurs. Il n'était pas de ceux qui se reposent

[1] Je dois aux obligeantes communications de M. le baron Maurice, membre de l'Institut, une connaissance aussi intime du caractère et des habitudes sociales de M. Stapfer qu'il est possible de le devoir à un tiers. Il y avait entre ces deux hommes éminents quelque chose de plus qu'une longue amitié : il y avait en commun ces grands intérêts par lesquels les âmes se pénètrent jusques au fonds.

chez eux, aux dépens des leurs, de la fatigue d'avoir été délicieux dans le monde, et se hâtent, au retour, d'échanger leur habit paré contre un négligé brutal. On attendait en vain l'heure du désappointement et des découvertes fâcheuses; elle ne venait point; on ne découvrait rien à la longue, sinon de nouveaux motifs de vénération et d'amour, de nouvelles vertus propres à de nouveaux rapports, une vie d'un seul et même jet, d'une seule et même teneur, dont les détails les plus secrets, comme les actes les plus ostensibles, auraient supporté le plus grand jour. C'est cet accord inaltérable entre l'homme de la société et l'homme de la famille, qui forme, à notre avis, le trait le plus distinctif et le plus original du caractère dont nous cherchons à donner une idée. L'extrême rareté d'une unité si parfaite signale moins une nature très privilégiée que l'action lente et continue d'une discipline intérieure qui, sur tous les points, avait rangé, ou plutôt uni étroitement, cette âme à la règle uniforme du bien. Il y a là quelque chose qui rappelle Socrate que M. Stapfer aimait tant, mais qui fait souvenir en même temps qu'un plus grand maître avait présidé au perfectionnement moral de ce Socrate chrétien.

Qu'une faible santé rend difficiles quelques-uns de nos devoirs, et peut-être les plus essentiels! La maladie, à coup sûr, doit rendre pires ceux qu'elle ne rend pas meilleurs. Il n'est donc pas indifférent de savoir que cet homme, si aimable dans tous les sens du mot, était habituellement malade. Il faut, en lisant ces beaux discours, où la sagesse évangélique découle comme un miel exquis des lèvres d'un autre Nestor, se dire qu'il n'en est presque pas un qui ne lui ait coûté de cruelles souffrances. Lorsque, du fond de son cabinet, sa plume savante encourageait, éclairait les travaux des missionnaires chrétiens, qui eût cru qu'à cette heure il accomplissait lui-même une mission périlleuse, et que, comme eux, littéralement, il payait de sa personne? Nous ne pourrions, sans ingratitude, omettre certains détails. En voici, que nous puisons à la meilleure source : « Depuis long-temps, « l'écriture était devenue extrêmement fatigante pour M. Stapfer;

« et lorsqu'il se livrait plusieurs jours de suite à ce genre de « travail, il était rare qu'il n'en résultât pas pour lui des dou- « leurs rhumatismales dans l'épaule droite, accompagnées de « crises d'étouffement, qui le privaient de tout sommeil. Il le sa- « vait, il s'en plaignait souvent ; et cela, néanmoins, non seu- « lement ne le porta jamais à essayer de se soustraire aux obliga- « tions qu'il pouvait avoir contractées de se servir de sa plume, « mais ne l'empêcha pas une seule fois de courir au contraire de « lui-même au-devant de pareilles tâches, pour peu qu'il crût voir « dans leur accomplissement un moyen efficace d'être utile à la « sainte cause à laquelle il s'était consacré tout entier. Aussi l'épo- « que des assemblées générales annuelles des sociétés religieuses « lui était-elle particulièrement funeste; les six mois d'été qu'il « passait ordinairement à se reposer ensuite à la campagne, suf- « fisaient à peine à effacer les traces de la fatigue extrême qu'il y « avait emportée. Il lui en restait encore quelque chose au prin- « temps de l'année suivante. »

Pour savoir tout ce que valent ces discours, si pleins de philosophie et de piété, d'originalité et de science, il nous manquait de savoir ce qu'ils ont coûté. Ce mode d'appréciation, inusité en littérature, trouve ici son très juste emploi : quelle éloquence, en effet, n'ajoute pas à ces nobles écrits un souvenir à la fois si respectable et si douloureux ! Ce souvenir lui-même est le plus éloquent des discours. A ce compte, le plus beau de tous ceux de M. Stapfer est peut-être celui dont pas un mot n'est resté, et qui n'eut pour auditeur qu'une pauvre jeune fille. Nous n'avons pas appris sans émotion que le juge profond de Socrate et de Kant, l'homme qui, après avoir représenté auprès de la France les intérêts et la dignité de deux millions d'hommes libres, représenta si longtemps au milieu d'elle l'érudition et les doctrines de l'Allemagne, celui que, d'un commun accord, les réformés de France regardaient comme le flambeau de leurs églises, M. Stapfer, avancé en âge et accablé des infirmités qui devaient, une année plus tard, résoudre son argile en poussière, entreprit, tout souffrant, l'instruction religieuse d'une jeune fille attachée

au service de sa maison, se fit le catéchiste particulier de cette néophyte, et la prépara longuement à l'examen qu'elle devait subir pour être admise à la sainte cène. Ceux qui pardonneraient à un aussi grand esprit d'avoir philosophé sur la religion et d'avoir abouti par la spéculation à la foi chrétienne, lui passeront-ils ceci aussi facilement? Tout le reste, en effet, ne va pas si avant, n'entre pas dans le vif; mais catéchiser une ouvrière! il n'y a plus moyen de s'abuser; décidément, M. Stapfer était « de ces gens-là[1]. » Oui, sans doute, il en était; et il était encore de ceux qui estiment que, bien qu'il y ait dans l'Église comme ailleurs une division de travail, aucun travail n'est vil, aucune œuvre n'entraîne dérogeance; que les plus humbles, au contraire, sont les plus nobles; qu'on n'est pas un véritable serviteur du Christ quand on prétend ne le servir qu'en grand et de loin; et que tout vrai chrétien « aspire à descendre. »

« C'est ainsi (nous continuons de transcrire), c'est ainsi que, « d'année en année, ses forces allaient se perdant et sa santé se « ruinant de plus en plus. Enfin, il se donna son coup de grâce « au printemps de 1839, en persistant, malgré les vives sollici- « tations de sa famille et de ses amis, à prendre la parole dans « les assemblées de cette année. Il ne se releva plus dès lors, et « il ne fut pas le dernier à prévoir qu'il ne devait plus se rele- « ver. *C'est le commencement de ma fin*, écrivait-on, sous sa « dictée, à l'un de ses plus chers amis. Il revint à Paris à l'entrée « de l'hiver avec un catarrhe inflammatoire, auquel se joignit « une hypertrophie du cœur; et, sauf des instants bien courts, « sa vie ne fut, à dater de ce retour, qu'une succession non in- « terrompue de souffrances angoissantes... Presque entièrement « privé de la faculté de parler, il cherchait dans la lecture une « ressource qui ne lui fut enlevée, par l'obscurcissement de sa « vue, que peu de jours avant sa mort. Aussi passait-il la plus « grande partie de ses nuits assis près du feu, entouré de livres « et de papiers.

« Ses souffrances augmentant beaucoup lorsqu'il était couché,

[1] Matt., XXVI, 73.

« et le sommeil ne le visitant presque jamais, il ne s'alita pas un « seul jour, sinon le dernier de tous; et cela encore par obéissance « aux pressantes sollicitations de M. le docteur G. Monod, son « médecin. Ce jour-là fut également le seul où il ne parut pas « souffrir. Il se fit lire à plusieurs reprises des prières et des « passages de l'Évangile.

« Au milieu de la nuit, on se félicitait de sa respiration calme « et régulière... Peu de moments après, on s'aperçut qu'elle « avait cessé..... »

Nous aimons à nous arrêter sur ces détails. Cette mort, si semblable à cette vie, nous plaît et nous touche. Dans tous les cas, « la mort des bien-aimés de l'Éternel est précieuse devant ses « yeux[1]; » mais la forme de cette grâce varie, elle n'a pas même toujours une forme, et c'est aux bien-aimés de l'Eternel, plutôt qu'aux poëtes, comme un poëte l'a prétendu, qu'il appartient de mourir « comme des nouveau-nés. » Je conçois l'énergie presque surhumaine d'un chrétien illustre qui secoue à ses derniers moments le poids d'un invincible sommeil, afin de mourir vivant, comme cet empereur voulait mourir debout. Je conçois les discours solennels, les transports, les hymnes, toute la gloire, si l'on peut dire ainsi, d'une mort chrétienne, dernier combat, dernière victoire, dernière œuvre d'une vie sainte. Mais, je l'avouerai, les morts sans apparence me touchent profondément, et l'humble paix est pour moi l'ornement le plus magnifique de cet instant solennel. Telle fut la mort de notre cher et respectable ami. Des préoccupations, dont le principe est excellent, ont pu quelquefois imprimer aux dernières pensées d'un fidèle je ne sais quelle teinte de pieux égoïsme; il me semble pourtant que rien ne convient mieux à l'état d'une heureuse paix que la persistance et encore plus le redoublement des affections sympathiques : car voudrait-on prétendre que la charité est une dissipation? C'est là une des choses qui ont rendu si aimables les heures suprêmes de celui que nous regrettons. Jamais ses souffrances ne l'empêchè-

[1] Psaume CXVI, 15.

rent de prendre part à ce qui arrivait autour de lui d'heureux ou de malheureux; il se faisait rendre compte de tout, et sympathisait avec tous. Sensible, jusqu'à la fin, au moindre service, il en témoignait sa reconnaissance avec tant de chaleur et d'effusion, qu'il semblait croire que rien ne lui fût dû, même par ses enfants. Quand il apprenait qu'un de ses amis était à sa porte, soit pour demander de ses nouvelles, ou pour tout autre motif, il le faisait toujours entrer, quoique hors d'état de causer avec lui, seulement afin de le voir et de lui serrer la main.

En face de Dieu et de la mort, vous le verrez s'effacer plutôt que paraître. Un ouvrier de la onzième heure n'aurait pu se montrer plus confus dans sa gratitude, ni plus tremblant dans sa joie. Au milieu des plus cruelles douleurs, il disait à sa femme : « Je ne suis pas assez reconnaissant envers mon Sauveur de tout « ce qu'il a fait pour moi. J'ai la foi par l'esprit, par l'intelligence, « mais pas assez par le cœur. »

Attentif à recueillir, et, pour ainsi dire, à multiplier autour de lui la voix de Dieu par la lecture qu'il se faisait faire de l'Evangile et par les prières qu'il réclamait de ses entours, il laissa peu entendre sa propre voix; il parla peu de lui; il n'en parla qu'autant qu'il était nécessaire pour rendre hommage et témoignage. On a recueilli ces rares et touchantes paroles, et nous les transcrivons ici avec respect :

« Prie pour moi, cher ami, dit-il à son fils aîné; je suis con- « damné devant le tribunal de Dieu à cause de mes péchés, mais « je suis sauvé par le sang de notre Seigneur Jésus-Christ. J'ai « examiné tous les systèmes, et je n'ai trouvé que des citernes « crevassées. »

Il dit à un ami qui était pour lui comme un fils : « Je dois me « préparer à l'appel de Dieu, qui me sera bientôt adressé, et je « désire, mon cher ami, que vous priiez avec moi. Demandez « spécialement à Dieu qu'il me fasse sentir plus vivement mon « indignité, mes péchés, ma condamnation, afin que je sente « plus vivement aussi l'immensité de sa miséricorde en Jésus- « Christ, et que je me dispose sérieusement à sa rencontre. »

Si quelqu'un ne sentait pas assez dans tout ceci l'athlète chrétien, c'est qu'il aurait oublié que l'heure du combat était écoulée, et que, loin des regards de la foule, qu'un tel combat n'a jamais convoquée, il se baissait alors en silence vers une poussière sanglante, pour y ramasser, comme une magnifique aumône, la couronne de l'immortalité.

C'est tout plein de ce calme, de cette humilité, de ce tendre amour, que M. Stapfer, sans que la lumière de son intelligence eût pâli un seul instant, s'endormit sur le sein de Dieu, comme un enfant sur le sein de sa mère, le 27 mars 1840, à deux heures du matin.

Sa famille et ses amis lui rendirent les derniers devoirs le 29 mars 1840. Des paroles pleines d'émotion furent prononcées sur sa tombe par M. le pasteur F. Monod et par M. le ministre Grand-Pierre.

L'Église réformée, en France et à l'étranger, sentit vivement quelle grande perte elle venait de faire ; un navire, à l'entrée d'un détroit semé de brisants, ne regrette pas davantage le pilote expérimenté qu'un coup de vent vient de jeter à la mer. Dans le monde des érudits et des philosophes, quelques hommes du premier ordre, confidents du mérite de M. Stapfer, se dirent l'un à l'autre qu'une grande lumière venait de s'éteindre ; grande assurément, car elle les avait éclairés. M. Stapfer était célèbre parmi eux, non au-delà, et sa mort fit peu de bruit. Les académies qui auraient pu s'honorer en l'associant à leurs travaux, avaient mieux aimé en croire sur parole une modestie presque fabuleuse: aucune d'elles, par conséquent, n'eut à consacrer la mémoire du défunt par un éloge officiel. Rien ne fut entendu autour de sa tombe que les sanglots de l'amitié et de la reconnaissance. Et l'homme, cependant, qu'un humble cortége accompagnait au lieu de sa sépulture, n'avait pas seulement, à une grande époque, occupé de grands emplois dans le pays de ses pères, il n'avait pas seulement donné aux hommes publics de tous les pays d'éclatantes leçons d'indépendance et de patriotisme : il avait possédé, et, ce qui est plus rare, administré avec une sagesse consommée, le

savoir le plus vaste et le plus divers; il avait, presque seul en France, représenté l'alliance de l'esprit le plus sincèrement scientifique avec la foi la plus positive, ou, si l'on veut, la plus enfantine : gouvernant, en habile navigateur, à travers les écueils des systèmes, il avait su tout comprendre et avait su juger tout ce qu'il avait compris, il avait su rendre justice à tout ce qu'il avait rejeté, et, ce qui est plus difficile peut-être, il n'avait jamais permis à l'enthousiasme le plus légitime, non pas même à la plus juste reconnaissance, de corrompre son jugement. Des abîmes ténébreux de l'ontologie, il était remonté, à la manière de Socrate, dans les régions lumineuses de la morale; il avait courageusement opposé la logique de la liberté à la logique de la nécessité; et sans travestir la religion en philosophie, il avait montré que le christianisme est seul en état de clore le cercle que la philosophie laisse éternellement entr'ouvert. Il avait, dans des écrits peu étendus, mais pleins de substance et d'originalité, déposé les éléments, et peut-être préparé les bases d'une apologétique nouvelle. Tel est l'homme qui s'en allait en silence « par le chemin de toute la terre. » La disparition de quelque talent frivole, consumé à divertir une multitude frivole, eût fait à coup sûr plus de bruit et répandu plus de regrets. Mais il suffit que « la mort des bien-aimés de l'Eternel soit pré« cieuse devant ses yeux; » le bruit n'est bon que quand il sert au bien, et n'y sert pas toujours; et il en est, osons le dire, de l'homme juste comme du Père des justes : « La louange « l'attend en silence dans Sion[1]. » Nous-mêmes, nous n'avons pas prétendu, en écrivant ces pages, éveiller un peu de bruit autour de la tombe de notre ami, mais le faire un peu mieux connaître à ceux qui l'ont aimé, leur rendre un peu plus distinct, et en quelque sorte plus vivant, le souvenir d'un homme excellent[2].

[1] Psaume LXV, 2.
[2] Voyez l'*Appendice* (G).

APPENDICE.

Note A.

Lausanne, le 17 *août* 1799.

LE PRÉFET NATIONAL DU CANTON DU LÉMAN.

AU MINISTRE DES SCIENCES.

Citoyen Ministre,

Veuillez agréer mes sincères remercîments et l'assurance de ma vénération pour tout ce que votre amour de la vérité et de la justice vous fait entreprendre pour le maintien de notre divine religion, de son culte public et de ses pasteurs. J'ai lu avec le plus grand intérêt tout ce que vous m'avez adressé pour la solennité du jeûne et sur la nécessité du culte. J'ai bien compris qu'ayant à montrer la lumière à des yeux malades, vous pensez qu'ils ne pourraient la soutenir dans sa source resplendissante : la divinité du Christ, seconde personne de la Trinité, verbe éternel incarné dans le temps pour mériter au genre humain la régénération par son sacrifice expiatoire, sa résurrection si bien démontrée, ses miracles, ceux de l'établissement de son Église, ceux de sa grâce dans les appelés de bonne volonté et les élus, en un mot toutes ces vérités divines qui sont la vraie, l'unique base, dont la morale, quoiqu'indispensable dans ce monde, n'est qu'une lueur de reflet, produite par les purs rayons de l'espérance, de la foi et de la charité.

Etc., etc. H. POLIER.

Berne, le 22 *août* 1799.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

AU MINISTRE DES ARTS ET SCIENCES.

Citoyen Ministre,

Vous demandez au directoire sa décision sur la circulaire insérée au bulletin du Léman, relative à la célébration d'un jour de jeûne. Quelque utiles que puissent être d'ailleurs les principes de morale dé-

veloppés dans cet écrit, le directoire ne croit pas pouvoir y mettre son attache. Comme gouvernement, il n'est point en place de proclamer les principes d'un culte et d'une philosophie quelconques, et vous invite dès là à ne pas donner cours à notre publication. — Salut républicain !

(*Suivent les signatures*).

Berne, le 27 *août* 1799.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

AU MINISTRE DESARTS ET SCIENCES.

Citoyen Ministre,

Le directoire exécutif ayant pris connaissance de votre rapport de ce jour, relativement de la publication de votre circulaire sur le jour de jeûne, voit avec satisfaction que cette circulaire ne reçoit aucune publication ultérieure, puisque, dans quelques articles, elle était contraire aux intérêts de la république et même à la constitution.

Salut républicain !

(*Suivent les signatures*).

Note B.

Nous avons dit que, sur les questions ecclésiastiques, M. Stapfer, à l'époque de son ministère, paraissait partagé entre deux principes, dont l'un a fini par prévaloir entièrement dans son esprit. L'obligeance d'un respectable contemporain de M. Stapfer, M. le professeur D. A. Chavannes, nous a mis en possession de quelques renseignements authentiques sur les opinions et les projets de l'ancien ministre des arts et sciences, relativement à la constitution de l'Église. Ce qui suit est le résumé d'un entretien qu'il eut avec M. Chavannes, en 1798 :

Une *Société morale* (respublica ethica), fondée dans le pur intérêt du progrès moral, est nécessaire en tout pays, puisque l'État ne peut pas être cette société. Elle existe à double en Helvétie, sous les noms d'église protestante et d'église réformée. Ces deux églises, qui poursuivent le même but avec des méthodes différentes, sont soumises, comme toutes les autres sociétés du même genre, à la surveillance de l'État. Mais elles sont, depuis longtemps, propriétaires

d'une fortune considérable, dont l'État, qui l'a prise a lui, n'est que l'Économe. Il est tenu de l'appliquer tout entière aux besoins de ces sociétés, c'est-à-dire au but qu'elles se proposent, et selon les moyens qu'elles ont choisis. Aux autres sociétés, dont il n'a rien reçu, l'État ne doit que la protection dont leur but et leurs actes peuvent les rendre dignes.

Les ecclésiastiques sont les représentants naturels de leur *Société morale* respective; c'est à eux, comme tels, à régler la doctrine et la police dans leur église, toutefois sous la sanction de l'État, à qui appartient l'inspection suprême. Ils délèguent leurs pouvoirs à une commission qui prépare une organisation de l'Eglise, laquelle ne prend vigueur que de l'aveu de l'État.

Quant à la nomination des pasteurs, il est conforme à l'esprit de la nouvelle constitution politique qu'elle ne se fasse point sans le concours du peuple; mais le peuple sera, dans cette opération délicate, représenté par des électeurs qu'il aura choisis ; ces électeurs, assistés par le conseil d'éducation, nommeront six candidats; le peuple (ou la paroisse) en éliminera trois ; et sur les trois restants, le choix définitif sera fait par de nouveaux électeurs, joints à ceux des membres de la chambre administrative (gouvernement cantonal) qui appartiennent à la même communion.

En dehors des principes que M. Stapfer a professés plus tard, était-il facile de mieux faire?

Note C.

AU MINISTRE TALLEYRAND. — SUR L'OPINION DES DIFFÉRENTS PARTIS, RELATIVEMENT A LA CESSION DU VALAIS. — 23 GERMINAL AN X.

Citoyen Ministre,

Ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire, sur l'impression que ma seconde note du 8 germinal relative au Valais a faite sur l'esprit du premier consul, m'afflige profondément, non seulement parce qu'il est douloureux de déplaire au premier homme de son siècle, mais bien plus encore parce que le motif auquel il paraît attribuer cette note serait aussi flétrissant pour moi qu'il est en opposition avec mon caractère et mes principes. C'est le désir de faire ma paix avec la majorité du sénat helvétique, qui doit avoir dicté ma lettre du 8 germinal. Mais, citoyen ministre, jamais calcul de l'intérêt personnel n'aurait été plus faux. Car je vous assure, sur mon honneur, que la diversité d'opinions qui règne dans le sénat, ne porte point

sur le Valais, ni sur le droit incontestable de la nation helvétique d'influer sur le sort de ce pays. Unitaires et fédéralistes, hommes dévoués à l'ancien régime et partisans des principes de la révolution, tous pensent d'une même manière sur le Valais et sur sa grande importance dans les destinées futures de l'Helvétie. Tous désirent également que le premier consul établisse les communications de la France avec la république italienne par le Valais moyennant la concession d'une route, plutôt que par la réunion d'une partie du territoire valaisan avec la république française. En défendant les droits du peuple suisse sur le Valais, ce n'est pas à tel ou tel parti que l'on fait la cour, ce n'est pas telle ou telle opinion à laquelle on sacrifie, ce sont les vœux de tous les Suisses qu'on remplit, ce sont les intérêts de la nation entière qu'on défend. Il peut bien exister quelques hommes assez peu scrupuleux pour transiger par des motifs d'ambition personnelle sur un des intérêts les plus chers à l'Helvétie : ce seront eux, sans doute, qui auront présenté au gouvernement français ma dernière note et sa réception en Suisse sous les couleurs les plus défavorables; mais je puis affirmer avec la plus grande certitude qu'il n'y a pas un Suisse fidèle à son pays, pas un seul membre estimé des autorités suprêmes de ma patrie, qui ne se fût comporté comme moi, et qui ne souscrivît point au contenu de ma dernière note. Les six nouveaux membres du petit conseil, attachés au système libéral, sont nommément tous dans les principes rappelés dans ma note, et je suis convaincu comme de mon existence qu'ils y apposeraient leur signature.

Ce n'est pas en se rangeant de tel ou tel avis sur l'objet d'une discussion diplomatique, ce n'est qu'en changeant tout à fait d'idée sur les bases de l'organisation sociale, que je pourrais gagner les bonnes grâces ou obtenir la confiance de ceux des sénateurs helvétiques dont les principes politiques diffèrent des miens.

Mais pourquoi me suis-je hâté d'énoncer mon opinion sur quelques assertions de votre note, sans attendre de nouvelles instructions de mon gouvernement? citoyen ministre, c'est parce que je n'en avais pas besoin pour connaître ses intentions et tous les actes qui établissent nos droits sacrés; parce que le gouvernement helvétique m'avait déclaré qu'il ne traiterait jamais que sur la base d'une route militaire, et ordonné de parler et d'écrire en conformité à cette résolution; parce qu'en différant de répondre à votre note, j'aurais semblé avouer que les raisonnements qui en font la base ne pouvaient être réfutés sur-le-champ par des traités notoires et par l'évidence des faits; parce qu'en me bornant à être un organe passif de transmission d'ordres, j'aurais paru vouloir peu généreusement me soustraire à ma part individuelle du mécontentement auquel la résistance du gouvernement

helvétique et son dévouement pour ses administrés l'exposent; parce qu'enfin je me suis, comme envoyé d'un gouvernement peu consolidé, et agité par le choc d'opinions diverses, toujours considéré comme devant, dans les occasions majeures, uniquement prendre pour guide les principes libéraux et les intérêts de ma nation. Aussi, tout en me soumettant à la nécessité des circonstances, en me prêtant sans roideur à des vues conciliatrices, et en suivant avec fermeté mes instructions sur des objets d'un intérêt vraiment national, ai-je sans cesse, dans tout ce qui était du ressort des opinions politiques, librement manifesté ce que je croyais le mieux convenir à mon pays.

Mais vous conviendrez, citoyen ministre, que jamais les questions relatives au Valais n'ont pu appartenir au domaine de l'opinion : elles ont toujours été et dû être décidées par des faits, et l'objet d'instructions positives. Les miennes ont constamment été trop claires et trop précises pour me laisser un instant dans le doute sur la marche que j'avais à suivre, dans tous les cas qui se sont présentés durant les négociations. J'ai souvent fait à la paix et à la concorde le sacrifice de mes opinions, mais jamais à des considérations d'intérêt personnel celui de mes devoirs.

Je suis pénétré de respect et d'admiration pour le héros qui gouverne le peuple français. Il a rendu à la race humaine les deux plus grands services qu'un homme pût rendre aux hommes. Il a assuré au milieu d'un grand peuple le règne de l'égalité des droits, en mettant un frein aux désordres révolutionnaires et en réunissant aux nobles jouissances de la liberté tous les avantages inappréciables d'un gouvernement fort et imposant. Il a préparé la régénération des mœurs en rétablissant le culte des chrétiens, et laissé aux consciences et à la philosophie toute la latitude d'action que l'intérêt des lumières et l'expansion des vœux philanthropiques pouvaient exiger. — Il a, par ce double résultat, résolu les deux problèmes sociaux les plus difficiles qui aient été offerts à l'habileté et à la vertu des chefs de nations; il a fait triompher ces deux systèmes sur lesquels mon cœur brûle de voir reposer dans ma patrie l'ordre moral et l'édifice de la société. Heureusement que l'ascendant des institutions françaises sur un pays que la nature et d'antiques habitudes ont destiné à l'alliance la plus intime avec la France, ne me laisse pas douter un instant du triomphe final de ces deux systèmes en Helvétie.

Je me féliciterai, citoyen ministre, et m'honorerai toute ma vie d'avoir été en rapports avec vous, vous qui avez porté les lumières et l'urbanité de l'ancien régime dans le nouveau, vous qui avez prouvé que tous les résultats du perfectionnement social et de la culture des premiers rangs de la société pouvaient s'allier parfaitement à des principes populaires, principes qui, aux âmes faibles, avaient d'abord

fait craindre le débordement de la rusticité, la ruine des arts, et la disparition des fleurs de la civilisation sous le souffle barbare d'un nouveau genre de fanatisme. D'un œil sûr et dans les vues les plus sages, vous avez, même dans les temps calamiteux du gouvernement directorial, su distinguer dans la foule et protéger, en Helvétie, les hommes libéraux modérés, tour à tour contre les énergumènes révolutionnaires et contre les absurdes champions de la féodalité.

Mais, quels que soient les bienfaits que, sous tous les rapports, l'Helvétie doive au premier Consul, et à vous, citoyen ministre, je ne puis vous considérer l'un et l'autre que comme les destructeurs de son indépendance et de plusieurs sources essentielles de sa prospérité, si vous persistez à vouloir en détacher une portion aussi intéressante que le Valais. J'ai déjà développé cette opinion dans la note que j'eus l'honneur de vous présenter, il y a près d'un an, le 22 prairial an IX; et ce n'est pas le changement de circonstances qui m'a fait changer de langage. Il est vrai que je fus alors autorisé à signer la cession de la rive gauche du Rhône, mais je ne pus cependant m'empêcher de m'étendre sur les conséquences désastreuses de ce sacrifice. Daignez relire cette note, citoyen ministre, et vous verrez que j'ai su apprécier et que j'ai redouté l'effrayante responsabilité à laquelle les membres du gouvernement d'alors allaient s'exposer dans des intentions pures, en signant l'acte de cession d'un des districts les plus importants de l'héritage de nos ancêtres.

Depuis, le premier Consul a déclaré au citoyen Reding que l'intérêt de la France n'exigeait pas le sacrifice dans toute son étendue; il est convenu qu'une route militaire lui suffisait; et c'est sur cette base seule que mon gouvernement m'a permis de négocier. J'ai l'honneur de vous assurer itérativement, citoyen ministre, que la minorité du Sénat helvétique n'en adopterait pas d'autres dans ce moment, et que je ne pouvais agir autrement que je n'ai fait sans m'exposer soit au blâme, soit aux soupçons des honnêtes gens de tous les partis politiques sans exception, et que les plus exaltés républicains sont ceux qui tiennent peut-être le plus à la conservation du Valais.

Il court en Suisse le bruit que la cession du Valais sera le prix des premières places dans la nouvelle organisation. Je sais que c'est une fable; mais elle est tellement accréditée, qu'elle placera toujours dans la position la plus cruelle les gouvernants qui ne veulent pas s'exposer à des soupçons injurieux. Quel est, après cela, le gouvernement helvétique qui osera se prêter aux vues du premier Consul, sans avoir préalablement tenté l'impossible pour diminuer le sacrifice exigé?

La gloire du premier Consul remplit le globe; depuis les grands

hommes de l'antiquité il est le premier auquel on puisse appliquer ce que le consul romain a dit de deux de ses plus illustres contemporains : *Tanta est eorum gloria, ut cælo vix capi posse videatur.* — Mais il manquera un rayon à cette gloire, elle sera même offusquée, aussi longtemps qu'il n'aura pas, par sa justice et par sa générosité, réparé les maux qu'a faits gratuitement aux malheureux Helvétiens, au plus ancien, au plus utile et au plus fidèle des alliés du peuple français, la funeste politique du directoire. Tous les peuples de la terre aiment et estiment les Suisses; tous les esprits cultivés de l'Europe leur portent une affection composée de souvenirs de pitié et d'espérance. L'Helvétie a, aux yeux de l'humanité, un prix d'opinion que n'ont pu acquérir de grands empires, et son restaurateur s'assurerait une gloire nouvelle dans l'histoire. — Il est digne du premier Consul d'ajouter encore ce fleuron à son immortelle couronne, et parmi toutes ses victoires, celle de reconquérir le cœur des bons Suisses doit particulièrement flatter le sien.

Interrogez l'Europe : elle vous dira que l'état de la Suisse est le seul sujet de plaintes fondées qui reste encore aux détracteurs de la république française. Je désire par mille motifs que le premier Consul les expulse de ce dernier retranchement.

Quant à moi, citoyen ministre, permettez-moi d'ajouter que mon intérêt personnel ne peut être pour rien dans la chaleur avec laquelle je défends la cause des Valaisans. Je ne suis pas assez novice dans la connaissance des hommes pour m'imaginer qu'un sentiment qui m'est commun avec tous les membres du sénat helvétique puisse, quelle que soit la force avec laquelle ils donnent aujourd'hui leur approbation à une de mes démarches, me réconcilier avec ceux d'entre eux qui sont dans des principes politiques contraires aux miens; et supposé même que je me berçasse d'une illusion aussi peu conforme à la nature humaine et à l'expérience des siècles, quel serait le motif qui pourrait m'engager à capter la bienveillance de la majorité du sénat helvétique plutôt que celle du gouvernement français, étant intimement persuadé que cette majorité est très peu solidement assise, et ayant le dessein de m'établir en France dès que je ne remplirai plus les fonctions de ministre de l'Helvétie près le gouvernement français. J'avoue que mon cœur ne pourrait aujourd'hui supporter le spectacle de ma patrie jadis si heureuse, maintenant si déchue de son antique prospérité ; et je ne pourrais me résoudre à habiter un pays où les calamités de la révolution ont singulièrement aigri tous les esprits et où tous ceux qui ont témoigné de l'attachement aux principes de la révolution et à la cause française doivent, malgré leur innocence, être, par la masse du peuple de toutes les classes, confondus avec les brouillons révolutionnaires et les auteurs de tous nos maux.

Je vous demande pardon, citoyen ministre, de vous entretenir si longtemps de mon insignifiant individu. Mais il m'importait de vous convaincre que ce ne sont pas de misérables considérations personnelles qui m'ont dicté ma note du...., et qu'elle m'a été arrachée par le sentiment de mon devoir; car vraiment il importe à la Suisse que le gouvernement français voie dans cette note, non l'opinion d'un seul parti ou d'un seul homme, mais celle de tous les Suisses qui sont attachés à leur pays, quelle que puisse être d'ailleurs la nuance de leurs idées politiques.

Je vous prie, citoyen ministre, etc.

Note D.

Son nom ne paraît point en effet; mais personne ne croira qu'affectionné à son pays comme il l'était, ami de la révolution qui avait rendu l'indépendance aux pays sujets, notamment à son canton (celui d'Argovie), M. Stapfer n'ait fait aucun usage en 1814 et 1815 de ses hautes relations et de l'autorité d'opinion qu'il exerçait à tant de titres, pour défendre contre les espérances d'une *restauration* suisse l'indépendance ou, comme il s'exprimait, l'*autonomie* des nouveaux cantons. Tout le monde doit le supposer, mais nous en avons par devers nous des preuves écrites, qui sont bien propres à associer ces jeunes États à la reconnaissance que le même homme, plusieurs années auparavant, avait méritée de la part du Valais. Ce que MM. de la Harpe et Rengger firent alors plus ostensiblement, M. Stapfer le fit avec empressement dans la sphère et dans le secret des relations privées. En constatant ce fait, nous nous plaisons à détacher du document qui nous le révèle quelques lignes relatives au second des deux hommes que nous venons de nommer; elles intéresseront les Suisses qui pourront lire cette notice :

« J'éprouve le besoin de dire ce que je pense de cet homme excellent » (M. Rengger, alors accrédité auprès du congrès de Vienne par les cantons de Vaud et d'Argovie). « Je suis certain de ne rien « donner à l'amitié qui me lie à lui depuis mon enfance en me per- « mettant d'assurer qu'aucun des hommes publics que le mérite ou « le hasard, la bonne ou la mauvaise fortune de la Suisse, ont mis en « scène depuis un grand nombre d'années, ne peut lui être comparé « pour la justesse des vues, l'étendue des idées et la connaissance « approfondie de tous les intérêts administratifs et politiques de la « Confédération. J'ai été son collègue; il était ministre de l'intérieur « tandis que j'étais ministre des cultes et de l'instruction publique. « Dans quelques places, il y avait des hommes très capables; mais je « puis, sans la moindre affectation de modestie et en toute vérité, af-

« firmer que nous étions bien *petits garçons* auprès de lui. Si ses ra-
« res lumières et sa bienfaisante activité n'avaient pas, dans des temps
« malheureux, dû être appliqués principalement à diminuer les maux
« de la guerre et de l'oppression française, son administration aurait
« eu tout l'éclat et toute la renommée qu'elle eût acquis dans des cir-
« constances moins désastreuses. »

Note E.

Nous avons dit que nous ne jugerions point les opinions politiques de celui dont nous racontons l'histoire ; nous essayons à peine de les définir : M. Stapfer, par ses actes et par ses paroles, a pris ce soin à notre place. Ici encore c'est lui qui rendra compte de lui-même. Nous avons ouï dire que c'est le profil qui donne le vrai caractère, et pour ainsi dire l'élément fondamental et constant de la figure humaine : cela n'est pas vrai de la figure seulement. C'est par le profil que nous recevons, de beaucoup d'objets et de faits du monde moral, l'impression la plus vive et la plus individuelle. Ce n'est pas en exposant, mais en trahissant sa doctrine, qu'un homme la fait mieux connaître ; et ceux même qui exposent leur pensée le plus volontiers et avec le plus de candeur, ne font pas exception à la règle ; leurs confessions partielles et de simple occasion en disent plus et les révèlent mieux que leur profession de foi la plus ample et la plus solennelle. Je trouve dans la *Description de l'Oberland*, par M. Stapfer, des passages qui vont fort bien à mon but, et qui, de plus, ont l'avantage de faire entrevoir que l'observation immédiate des faits avait, dès la jeunesse de M. Stapfer, lentement préparé, de concert avec l'histoire et la méditation, les opinions que professa son âge mûr et auxquelles souscrivit sa vieillesse.

« Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur l'origine de cette peuplade (*du Hasli*), il est certain qu'elle est douée de ces belles formes et de cette haute stature qu'on attribue aux anciens Scandinaves : elle a conservé dans sa langue quelques termes étrangers aux autres idiomes suisses, et un accent un peu différent ; beaucoup de voyageurs ont été frappés de sa ressemblance avec les habitants des différentes contrées de la Suède. — Mais ce qui la caractérise particulièrement est cet amour inné de la liberté qui lui est commun avec les habitants du revers septentrional des Alpes, depuis Schwitz jusqu'au pays de Gruyère, et qu'aucune autre peuplade suisse n'a au même degré.

« Si deux frères ont quelquefois des caractères opposés et prennent dans la vie des routes absolument contraires, les peuples de même origine se montrent souvent attachés à un genre d'exercice des facul-

tés humaines, à des jouissances, à des institutions de nature entièrement différente. On connaît le penchant des Doriens pour les formes aristocratiques, et celui des Ioniens pour le gouvernement populaire. Les premiers resserraient partout le pouvoir ; après la prise d'Athènes, ils établirent une oligarchie, composée de trente sénateurs que l'antiquité a flétris par le nom de tyrans. On eût dit qu'ils se méfiaient des hommes, et que le triste plaisir de concentrer l'autorité était pour eux une jouissance supérieure à la gloire et à la douceur de devoir leur élévation à l'estime et à l'amour de leurs concitoyens. « Les Ioniens, empressés de mettre en commun et leurs moyens et leurs plaisirs, paraissaient n'avoir jamais assez de coopérateurs, assez de juges, assez d'amis. Une aimable et pleine confiance dans les sentiments et dans le concours de leurs semblables, les portait à donner la base la plus large à leurs institutions politiques et à exciter l'émulation de tous les talents et l'énergie de toutes les volontés[1]. Si les services rendus au genre humain doivent entrer pour quelque chose dans le jugement comparatif à porter sur le mérite propre à chacune de ces deux formes de gouvernement, les Spartiates feront bien d'invoquer le suffrage de cette morale rigide qui repousse toute idée de résultat quand il s'agit d'apprécier les actions humaines. Leurs institutions ont avili leurs sujets, qui n'étaient que d'infortunés esclaves, et donné aux maîtres, en dédommagement des douceurs, des vertus, des sentiments auxquels on les forçait de renoncer, une férocité froide et un héroïsme contre nature. C'est à l'ombre de la démocratie ionienne qu'a germé et grandi ce magnifique arbre de la civilisation européenne qui nous abrite et qui nous nourrit : c'est aux travaux des Ioniens que nous devons tous les arts et toutes les sciences, les grandes vues et les sentiments généreux ; tout ce qui donne du prix à la vie, la liberté dont nous jouissons quand nous sommes libres, et l'espérance de voir notre sort adouci, nos fers brisés tôt ou tard, quand nous sommes dans l'oppression.

« Loin de nous pourtant de refuser au christianisme sa part dans ces bienfaits. Sans lui la civilisation ionienne serait restée une prérogative nationale et ne serait pas devenue le bien commun de notre race tout entière. Mais c'est aussi par le moyen de cette civilisation seule qu'il a pu se propager ; ce n'est qu'en la greffant sur l'Évangile qu'on a pu faire porter à la religion du Christ tous ses fruits, qui devaient être le salut et la consolation des hommes. L'histoire univer-

[1] Quel charme dans ce mot *Panionium*, nom donné au local où se tenaient leurs diètes, au pied du mont Micale ! Athènes elle-même n'était qu'un assemblage de tribus, la forme pluriel de son nom l'indique.

selle est l'histoire des moyens préposés par la Providence pour assurer à l'une et à l'autre un triomphe final. »

« Les aristocraties sont d'excellentes formes de gouvernement pour assurer le bien-être physique de l'homme. Les gouvernements sont doux et paternels; ils donnent à leurs sujets tous les soins que l'économe prudent et humain a pour son troupeau ; les impôts y sont nuls ou modérés, et la sûreté des personnes et des propriétés y est moins fréquemment violée que sous tout autre régime. Mais si le matériel de l'homme se trouve bien de cette forme de gouvernement, il n'en est pas de même de son moral. Il s'y sent perpétuellement humilié; les âmes fières sont blessées, les âmes vulgaires se dégradent. Pour ennoblir l'homme, il faut le rehausser à ses propres yeux; mieux vaut qu'il paye de fortes impositions, et qu'il coure quelques dangers pour sa sûreté personnelle, que d'être avili. Dans les monarchies, la splendeur du trône n'humilie personne; la faveur, pouvant élever le sujet le plus obscur aux plus hautes dignités, maintient une espèce d'égalité au milieu des distinctions sociales. Dans les aristocraties la distinction entre la caste régnante et la caste sujette est funeste à toutes les deux; elle détend les ressorts moraux : d'un côté, on est sûr de parvenir, si ce n'est sans en être digne, au moins sans avoir acquis une capacité remarquable ou rendu des services importants; de l'autre on n'a aucun intérêt à se distinguer sans utilité : qui ferait des efforts à pure perte? Le système exclusif paralyse les deux classes également.

« Les sénats aristocratiques sentent tellement ce qu'il y a d'humiliant et d'odieux dans cette organisation, que bien loin de s'environner de la pompe du trône et de l'éclat des monarchies, leurs membres s'effacent eux-mêmes et paraissent vouloir, en affectant les dehors de la simplicité et de la modestie, faire oublier leurs prérogatives héréditaires et la barrière insurmontable qui les sépare de leurs sujets. Cette considération est indubitablement une de celles qui ont fait dire à Montesquieu : *L'esprit de modération est ce qu'on appelle la vertu de l'aristocratie.* »

Note F.

Il y a un bon et un mauvais goût en érudition comme en littérature. M. Stapfer, qui avait lu beaucoup de livres, n'avait point perdu, mais exercé au contraire, dans cette vaste lecture, la délicatesse naturelle de son discernement. En littérature, il avait de trop bonne heure et trop assidument fréquenté les modèles, en science, il avait trop approfondi et trop comparé, pour être facilement ébloui. Il suivait pas à pas, mais sans entraînement, et toujours maître de

soi, le mouvement de la pensée, de la science et de la littérature; et, en se réjouissant des progrès, il n'appelait pas toute nouveauté un progrès. Il n'a pas été donné à l'auteur de cette notice de recueillir de la bouche même de M. Stapfer ses précieux jugements; mais il a voulu en consigner ici quelques-uns, dont il doit la connaissance à la bienveillance d'un ancien élève de M. Stapfer.

M. Stapfer attribuait, en grande partie, le dévergondage et le succès du rationalisme allemand à ce qu'on a cessé de lire les anciens commentateurs, tels que le grand Vitringa, qui ont répondu d'avance aux objections des rationalistes.

Valckenaer, disait M. Stapfer, est le plus profond connaisseur de l'antiquité qui ait existé. Il avait lu tout ce qui était ancien. Il avait un jugement excellent. Il connaissait non seulement les Grecs et les Romains, mais l'Orient. Valckenaer était un chrétien humble et convaincu.

Visconti, disait-il encore, est admirable par son savoir et par son goût. Il avait manié les antiques et tout lu, deux choses rarement réunies. Il était grand admirateur de Valckenaer.

Il préférait en général beaucoup les grands savants du XVIe siècle à ceux de notre temps. Il ne tarissait pas dans ses éloges de Schultens, de Bochart, de Valckenaer. Personne, selon lui, n'avait connu l'antiquité comme ces hommes-là. On lui a entendu citer M. Cuvier comme partageant en partie son admiration pour Bochart. Il mettait les philologues hollandais au-dessus des allemands.

A propos de la raison pratique, qui rétablit ce que renverse l'entendement, M. Stapfer citait et recommandait l'ouvrage d'Erskine sur la foi.

Il professait une haute admiration pour Milton; c'était son poëte moderne favori. Il le mettait à côté d'Homère.

On l'a entendu recommander à un jeune homme la lecture des lettres de Fénelon à son neveu, le plus bel ouvrage, disait-il, après l'Évangile.

Lorsque Maine de Biran mourut, il dit à un ami que la mort de ce penseur était une calamité.

Ce ne sont là que des mots épars, et en trop petit nombre; mais nous nous saurions mauvais gré de ne les avoir pas recueillis.

Note G.

Nous donnons, en finissant, une liste, aussi complète que nous avons pu la faire, des écrits de M. Stapfer, autres que ceux dont ce recueil est composé :

I. *De philosophiâ Socratis*, liber singularis, jussu amplissimi sena-

tùs academici editus. Auctore Philippo Alberto Stapfer. Bernæ, 1786.

II. *Oratio festa de vitæ immortalis spe firmate per resurrectionem Christi*, coram amplissimo senatu academico declamata. Auctore Phil.-Alb. Stapfer, stud. theol. Bernæ 1787.

III. *Du développement le plus fécond el le plus raisonnable des facultés de l'homme*, d'après une méthode indiquée par l'étude philosophique de la marche de la civilisation. Berne, 1792. In-8. (en allemand).

IV. *De naturâ conditore et incrementis Reipublicæ ethicæ.* Auctore Alb. Stapfer, Theologiæ didacticæ prof. publ. Bernæ, 1797.

V. *Prière quotidienne pour les troupes.* Berne, fév. 1798 (en allemand).

VI. *Rapport* au directoire exécutif de la République helvétique par son ministre des arts et des sciences, sur les objets de l'instruction publique et la graduation de l'enseignement (1798).

VII. *Le ministre des arts et sciences aux ecclésiastiques de la Suisse, sur leurs devoirs et leur destination,* 1798 (en allemand).

VIII. *Instructions pour les conseils d'éducation*, etc. (en allemand à Lucerne, en français à Lausanne). 1799.

IX. *Le ministre des arts et sciences aux ecclésiastiques de la Suisse, et particulièrement à ceux des cantons frontières*, 1799 (en allem.).

X. *Circulaire aux préfets cantonnaux relative à la célébration d'un jour de jeûne* (dans le *Bulletin officiel des lois et décrets de la République helvétique,* nº 41). 1799.

XI. *Réflexions sur l'état de la religion et de ses ministres en Suisse.* Berne, 1800 (en allemand).

XII. Rapport au Directoire helvétique sur l'ensemble de l'instruction publique (réimprimé à Paris en .... dans les *Annales de la Religion*, pages 45 et suivantes).

XIII. Table des matières de l'*Essai sur l'influence des croisades* de Heeren, traduit par Ch. Villers, Paris, 1808. (Cette table est tellement bien faite, qu'on a été jusqu'à dire qu'elle vaut mieux que le livre).

XIV. *Voyage pittoresque de l'Oberland bernois*, ou Description de l'Oberland, accompagnée de notices historiques. Paris, chez Treuttel et Würtz. 1812. In-4, avec des planches coloriées.

XV. Outre les articles de la *Biographie universelle*, contenus dans ce recueil, M. Stapfer en a fourni plusieurs autres, d'une importance secondaire; et il a coopéré, pour la partie biographique, à la rédaction de l'article *Leibnitz*, dont les parties scientifique et philosophique sont dues, l'une à M. Biot et l'autre à M. Maine de Biran.

Qu'on nous permette d'éveiller des regrets inutiles en ajoutant à

cette liste l'indication d'un écrit que M. Stapfer n'a point publié, qu'il n'a pas même achevé, mais qui l'occupa longtemps et sérieusement au terme de sa carrière. Nous empruntons ici quelques lignes à une intéressante notice publiée dans le *Semeur* le 1er avril 1840, peu de jours après la mort de M. Stapfer, que ce journal comptait au nombre de ses collaborateurs.

«Ses derniers travaux nous étaient destinés, et si nous n'avons pu en cueillir le fruit, à cause de l'affaiblissement de sa santé, qui ne lui a pas permis d'achever l'ouvrage qu'il avait entrepris et qui l'a occupé pendant près de dix-huit mois, dans les intervalles de sa maladie, nous désirons du moins montrer à nos lecteurs quel ami et quel collaborateur nous perdons. On en pourra juger par le passage suivant d'une de ses lettres, dans laquelle il disait à l'un de nous comment il se préparait à rendre compte dans le *Semeur* de l'ouvrage de Baltus, qu'on a réimprimé dernièrement [1] : « Au lieu de « m'en tenir au bon père Baltus, écrivait-il, et à l'accusation qu'il « met si bien au néant, j'ai entrepris d'examiner la question géné- « rale de l'influence de la doctrine de Platon sur le christianisme. « L'opinion, si accréditée parmi nos contemporains, parmi ceux « même qui passent pour avoir fait une étude spéciale de l'antiquité, « l'opinion que Platon a non seulement été le précurseur de Jésus- « Christ, mais que sa philosophie en renferme déjà les points fon- « damentaux, m'a engagé à remanier des études infiniment trop « vastes et difficiles pour une tête affaiblie par l'âge et pour des « forces de plus en plus insuffisantes à pareilles recherches. J'ai « relu les principaux dialogues de Platon, pour avoir le cœur net « sur des assertions si hardiment et si universellement repétées; j'ai « vérifié les citations que Van-Heusde a accumulées dans les cinq « parties de ses *Initia philosophiæ platonicæ*, dont le dernier volume « ne m'est parvenu qu'au moment de mon départ, et qui sont à « juste titre considérées comme formant l'ensemble le plus complet « de recherches consciencieuses sur Platon, mais empreintes d'une « admiration exagérée, et d'autant plus dignes de rectification « qu'elles sont le résultat d'une vie entière, consacrée par un hel- « léniste du premier ordre à l'explication du platonisme. Les livres « d'Ackermann et de Baur sur le christianisme de Platon, quoique « moins solides que l'ouvrage de Van-Heusde, m'ont aussi suggéré « des réflexions bonnes à présenter dans leur liaison. Mais quand « je vois ces notes informes appelant un arrangement méthodique « et lucide, c'est-à-dire des forces digestives et assimilatrices qui,

[1] *Pureté du Christianisme*, ou *le Christianisme n'a rien emprunté à la philosophie païenne ;* par le père BALTUS, de la Compagnie de Jésus, 2 vol. in-8°, Paris, 1838. Chez Périsse, frères, rue du Pot-de-Fer, n° 8. Prix, 10 francs.

« pour ce travail, ont besoin d'un temps et d'une vigueur qui me « sont refusées, le découragement me saisit, et je sens la nécessité « d'en revenir à un exposé beaucoup plus restreint des points es-« sentiels. » Dans plusieurs autres lettres, M. Stapfer parle encore de ce grand travail qu'il avait entrepris pour le *Semeur*, et qu'il nommait plaisamment sa *lambinerie platonicienne*: « Je vois, dit-il « dans l'une d'elles, l'opinion que le christianisme n'est que la « philosophie de Platon vulgarisée, si généralement transformée en « axiome par nos écrivains les plus accrédités, que je voudrais, si « possible, en présenter la réfutation avec assez de netteté et toute-« fois avec assez de concision pour arracher au lecteur attentif l'a-« veu que ce préjugé est sans fondement solide.... Il faut s'efforcer « de démonétiser tout ce cuivre argenté. J'ai montré à F... les « rayons des tablettes que j'ai devant ma table, *chargés* de ma col-« lection platonicienne, et les notes dont j'ai *surchargé* les œuvres du « philosophe. »



MORALE, MÉTAPHYSIQUE
ET PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

NOTICE SUR SOCRATE.

(Extraite de la *Biographie universelle*, tome XLII.)

Socrate, fils de Sophronisque, Athénien, naquit le 6e du mois Thargelion (à peu près à la mi-mai) de l'an 470 avant notre ère (olympiade 77, 4) [1]. Objet de l'estime des plus illustres de ses contemporains, de l'admiration de tous les siècles qui ont suivi le sien, il semblerait que la vie et la doctrine d'un homme qui fut intimement lié avec les plus grands écrivains d'une époque plus fertile qu'aucune autre en historiens et en moralistes, devraient être connues en détail et avec une entière certitude. Cette supposition acquiert un nouveau degré de vraisemblance, si l'on considère que ce philosophe, dont le nom est devenu synonyme de modèle de sagesse et de vertu, a été, pendant de longues années, exposé sans cesse aux regards de ses concitoyens, à l'observation de ses nombreux ennemis, et

[1] C'est le calcul de Meiners, *Histoire des sciences en Grèce*, vol. II, page 347, qui suit Charpentier, dans sa *Vie de Socrate* (Amsterdam, 1699). D'autres avancent ou reculent de deux ans les époques de la naissance et de la mort de Socrate. Notre opinion est appuyée sur les marbres de Paros. Voyez *Marmora Oxon.*, p. 172 et 260, éd. de Prideaux, 1676, in-fol.

à l'examen d'un public curieux et frondeur; qu'il a, en un mot, plus qu'aucun homme célèbre, été, si l'expression est permise, incessamment comme percé à jour et transparent sous les yeux d'un peuple spirituel et malin.

Cependant le doute, et une obscurité peut-être à jamais impénétrable couvrent plusieurs circonstances de sa vie, quelques traits de son caractère, et divers points de sa doctrine. Cette incertitude provient, sans doute, des jugements et des récits contradictoires qu'on trouve sur son compte dans les auteurs les plus estimés. Heureusement elle est, en partie, dissipée, depuis que les savantes recherches de Luzac ont jeté un nouveau jour sur l'origine des imputations les plus injurieuses à la mémoire de Socrate, et sur les principales causes du dissentiment grave qui règne entre ses biographes, relativement à ses mœurs et à son caractère [1].

Confrontant les traditions avec les témoignages authentiques et avec les faits avérés, ce savant est remonté jusqu'à l'origine des calomnies accueillies par quelques écrivains de l'antiquité, jusqu'à la haine qu'Aristoxène, disciple d'Aristote, avait héritée de son père [2], contre le fils de Sophronisque, et qui ne fut que trop secondée par l'ancienne école péripatéticienne, peut-être par son fondateur [3] lui-même, mais surtout par la secte des épicuriens [4], et plus tard, dans des vues de piété mal conseillée, par quelques pères de

[1] *Joannis Luzac de Digamia Socratis disso.,* Leyde, 1809, un vol. in-4° de 318 pages.

[2] Ib., pages 85, 118.

[3] Ib., pages 244-271.

[4] Ib., pages 112 et suiv.

l'Église[1]. Mais ce qui est réellement embarrassant, c'est la différence absolue de couleurs qu'ont employées pour peindre Socrate les deux témoins les plus illustres de sa conduite.

L'opinion générale a constamment placé en première ligne Xénophon pour la fidélité. Trop riche de son propre fond et d'un esprit trop indépendant, pour s'identifier avec les pensées d'un autre, et se renfermer dans leur exposition, Platon, au contraire, a toujours été envisagé comme ayant mêlé ses idées à celles de son maître, et altéré la simple ordonnance du temple érigé par Socrate à la Vertu et à la Divinité. Mais Xénophon, entièrement pratique et peu capable de suivre le vol de hautes spéculations, ou d'apercevoir les premiers principes et les dernières conséquences d'une croyance ou d'une maxime[2], n'a-t-il pas réduit à sa taille un homme qui, pour éprouver le besoin de se frayer, et pour ouvrir avec tant de succès une route toute nouvelle, a dû joindre à une raison forte une profonde connaissance des chemins parcourus et des tentatives faites avant lui? et le Socrate idéalisé de Platon n'offrirait-il pas quelques traits réels, mal saisis ou négligés par son émule, quoique visibles pour des yeux plus pénétrants? Voilà des questions insolubles aujourd'hui.

[1] Surtout S. Cyrille d'Alexandrie et Théodoret. Les pères antérieurs à Julien, tels que saint Justin, martyr, Athénagore, Théophile d'Antioche, Origène, Clément d'Alexandrie, ont fait une honorable mention de Socrate. Ce n'est que depuis cet empereur que les défenseurs du christianisme se sont crus, par représailles, autorisés à répéter les calomnies de Jérôme de Rhodes, d'Aristoxène, de Satyrus et de Porphyre.

[2] Tennemann, *Hist. de la philos.*, vol. II, page 63 (allemand). Fr. A. Carus, *Hist. de la philos.*, dans ses Œuvres posthumes, tome II, p. 516, suiv., Leipzig, 1809 (en allemand).

Lorsqu'on a voulu les éclaircir et prescrire des règles, d'après lesquelles les deux biographes de Socrate seraient interrogés et écoutés tour à tour [1], on a entrepris de soumettre à des procédés méthodiques ce qui est du domaine du tact et d'aperçus trop délicats pour être soumis à des règles précises. Une ancienne tradition, d'après laquelle, jaloux l'un de l'autre, Platon et Xénophon se seraient combattus réciproquement, quoique d'une manière indirecte, ne peut plus guère entrer comme élément, dans la solution de ce problème, depuis que le plus docte des explorateurs des institutions athéniennes, M. A. Boeckh, a montré sur quels légers fondements cette tradition était appuyée [2].

L'ignorance où nous sommes sur les véritables auteurs des Dialogues attribués à quelques disciples de Socrate, à Eschine, Cébès et Simon le cordonnier, n'est d'aucune importance pour l'exposition de sa doctrine. Les lettres publiées sous le nom de Socrate [3], par Léon Allatius, offriraient beaucoup plus d'intérêt; mais leur style ampoulé et sophistique, les anachronismes et les contradictions dont elles fourmillent, le témoignage

[1] L'auteur de cet article a fait un essai de ce genre dans un écrit imprimé en 1786; il est le premier à reconnaître aujourd'hui, soit l'insuffisance, soit la stérilité des principes qu'il y a posés et développés, en adoptant le point de vue de Meiners (Voy. p. 14-32 de cet opuscule, intitulé : *De philosophiâ Socratis.*)

[2] *De simultate quæ Platoni cum Xenophonte intercessisse fertur,* Berlin, 1811, in-4° Voy. toutefois *Luzac*, l. c., p. 106-107.

[3] *Socratis Epistolæ*, grec et latin, Paris, 1637, in-4°. Godefroi Olearius publia deux nouvelles lettres dans son *Exercitatio ad L. Allatii de script. Socr. dialogum*, Leipzig, 1696, in-4o, nouvelle édition, c. n. var. de J. C. Orelli, dans le premier volume de *Collect. epist. Græcarum,* Leipsig, 1815, in-8, Coll. *ejusdem Memnone*, ib., 1816, auquel M. d'Orelli a ajouté une *Epistola crit. in epist. Socrat.*

positif de Cicéron[1], et le silence observé à leur égard jusqu'au rhéteur Libanius[2], ne permettent pas de croire à leur authenticité[3]. C'est donc aux plus célèbres disciples de Socrate, et principalement au naïf et scrupuleux Xénophon[4], qu'il faut avoir recours pour s'instruire des circonstances de sa vie, apprécier son caractère et se former une juste idée de la philosophie du plus sage des Athéniens. Toutefois, on peut dire que si Xénophon reproduit avec le plus de fidélité le sujet des entretiens de Socrate, Platon, de son côté, fait le mieux connaître sa méthode : l'un nous donne le plus purement la matière qui en constitua le fonds; l'autre nous initie dans tous les secrets de l'art qui la fit valoir, et déploie à nos yeux toutes les grâces de la forme qu'elle prit dans l'ironie et l'induction de leur maître.

Beaucoup d'auteurs du premier ordre, tels que Cicéron, Quintilien, Sénèque, Sextus Empiricus, Plutarque, ont fait une mention fréquente de Socrate, et nous ont conservé des traditions précieuses qui ne se trouvent pas dans les écrits de ses disciples et qui méritent attention, lorsqu'elles ne sont pas en opposition

[1] *Socrates nullam litteram reliquit*, Cic. de Orat., 3-60.

[2] Voy. *Meinersii judicium de quorumdam Socraticorum reliquiis*, dans le Recueil des mém. de l'Acad. de Gœtting, vol. V, 1780, in-4°, pages 45-58. Avant lui, le plus grand des critiques, Rich. Bentley, avait porté le même jugement. *Dissert. de Socr. epist.*, pages 61-79, Groningue, 1777, in-4°.

[3] Le passage de Libanius même ne prouve pas qu'il ait vu des lettres de Socrate, et encore moins qu'il les ait crues authentiques, comme Bentley l'a fort bien montré (Ib., page 63).

[4] L'Apologie de Socrate dans sa forme actuelle et les fragments de lettres qu'on trouve dans ses Œuvres, ne sont probablement pas de lui. Cette opinion de Walckenaer, quoique combattue par Heinze et Weiske, est généralement adoptée de nos jours.

avec les faits avérés de l'histoire contemporaine. Quant à Diogène de Laërte et Athénée, les anecdotes qu'ils racontent doivent être examinées avec d'autant plus de défiance, que ces compilateurs en ont puisé la plupart dans les livres des ennemis de l'école socratique, surtout dans ceux d'Aristoxène de Tarente[1], qui n'a pas eu honte d'imputer, à l'homme qu'il avouait cependant avoir été un bon citoyen, ignorance, mœurs grossières, résistance aux volontés de son père, enfin les vices les plus honteux.

Aucun des grands hommes qui ont imprimé une nouvelle direction à l'esprit humain n'excite plus vivement que Socrate cette curiosité qui nous porte à rechercher les causes qui ont influé sur leur caractère, et déterminé leur genre d'autorité. Comment se fait-il que le fils d'un médiocre sculpteur, sans fortune et sans crédit, se sente appelé à consacrer tous les moments de son existence au pénible soin de détruire les erreurs, nuisibles à la moralité, qui régnaient dans sa patrie, et à chercher, dans les places publiques, aux promenades, dans tous les lieux où il pouvait nouer conversation avec un homme bon ou méchant, ignorant ou instruit, puissant ou obscur, à l'éclairer sur ses vrais intérêts, à le délivrer de ses préjugés et de passions funestes, à le conduire à la vertu par la vérité; lui-même négligeant ses propres affaires, bravant les dures privations, les inimitiés dangereuses et les

[1] L'auteur de cet article avait, longtemps avant l'impression des excellents traités de Luzac (*De Socrate, cive,* et *De Digamiâ*), fait remarquer qu'Aristoxène était fils d'un nommé Spintharus de Tarente, ennemi personnel de Socrate (l. c., page 49), et il a indiqué quelques-uns des motifs qui expliquent l'acharnement que ce célèbre disciple d'Aristote mit à dénigrer le maître de Platon.

insultes auxquelles sa mission spontanée l'exposait, sans avoir en perspective ni gloire, ni jouissance, ni certitude de succès, avec une persévérance que rien ne put lasser, avec un calme qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments[1] ? Certes, s'il y a un problème psychologique dont la solution pique la curiosité et promette une instruction utile, c'est la question de savoir ce qui a décidé Socrate à s'imposer cette laborieuse tâche, et ce qui l'a aidé et soutenu dans sa poursuite; quelle est dans ses projets et leur réussite la part que réclament les sages qui le précédèrent, et les circonstances de son temps; qu'est-ce qui en est dû à sa seule et libre résolution et à ses glorieux efforts!

Je ne voudrais pas, avec Barthélemy[2] et le spirituel Haman[3], attribuer trop d'importance aux professions qu'exercèrent les parents de Socrate, et dire que ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciseau, lui donnèrent la première idée de la perfection, et le conduisirent à la persuasion qu'il devait régner dans l'univers une harmonie générale entre ses parties, et dans l'homme un rapport exact entre ses actions et ses devoirs : que d'une part les procédés de l'art statuaire, élevant un bloc de marbre à la dignité de la figure humaine, en détachant successivement les parties qui semblent la cacher; d'autre part les travaux du métier de sage-femme, qui était celui de Phénarète,

[1] Aucun écrivain n'a mieux, et avec plus de concision, présenté le tableau de l'héroïque persévérance de Socrate dans sa magnanime résolution, que ne l'a fait Plutarque. Voy. son *Traité du génie de Socrate*, ch. 11, p. 344 du tom. III des *Œuvres morales*, édition de Wyttenbach (Oxford, 1797, in-8).

[2] *Anacharsis*, t. V, chapitre 67, page 401.

[3] Voyez *Sokratische Denkwürdigkeiten*, dans le deuxième volume des Œuvres de Haman (Berlin, 1821), pages 21-25.

mère de Socrate; transportés dans l'ordre intellectuel par un esprit réfléchi et fécond en rapprochements ingénieux, l'avaient conduit à envisager l'homme non seulement comme susceptible d'être débarrassé d'entraves et secondé dans les efforts d'accouchement que fait son intelligence, mais comme naturellement condamné à la nullité la plus abjecte, et aux difformités morales les plus déplorables, s'il n'était dégrossi et secouru par une main habile et amie. Mieux vaut se borner, avec Carus [1], à dire que les occupations des parents de Socrate lui donnèrent cet attrait pour la beauté physique, et cette prédilection pour les jeunes gens d'un extérieur gracieux qui le portèrent dans tout le cours de sa vie à leur consacrer de préférence les soins d'une surveillance inquiète, éclairée et paternelle. Ce qui est plus certain encore, c'est l'heureuse influence que dut avoir sur les habitudes de Socrate la vie frugale et laborieuse [2] qu'il mena dans l'atelier de son père. Pausanias et Diogène rapportent qu'on montrait de leur temps à la citadelle d'Athènes, comme ouvrage de Socrate, les statues voilées des Grâces : le premier prétend les avoir vues à la porte de l'Acropolis; le scoliaste d'Aristophane leur assigne une place encore plus honorable derrière la Minerve de Phidias.

Quel que soit le degré de créance que mérite cette tradition, peut-être semblable à celles qui passent par la bouche des *Ciceroni* de notre temps, toujours est-il que Socrate ne partagea que par obéissance les travaux de son père [3], et qu'il profita volontiers des conseils et

[1] *Histoire de la Psychologie*, page 232, Leipsig, 1808.

[2] *Xenoph. Memor.*, tome II, p. 1, 10.

[3] Timon, cité par Diog., livre II, § 19, l'appelle Λιθοξόος, un tailleur ou polisseur de pierre.

des secours de Criton, riche Athénien, qui le décida à quitter la carrière d'artiste, et à se vouer aux sciences [1]. Quelles facultés et quelles dispositions apporta-t-il à cette étude? Un sens moral délicat et vigilant, des habitudes de tempérance et d'application qui le rendaient maître de ses passions, et capable d'une attention constamment dirigée sur leur mouvement comme sur tous ceux de son âme; l'esprit d'observation et l'art de se replier sur lui-même, l'un et l'autre appliqués de préférence aux manifestations de la conscience et aux révélations des mobiles secrets de la volonté, en lui comme chez les autres; une déférence illimitée pour la voix intérieure qu'il appelait son génie, et qui est incontestablement l'élément principal de la réponse à la question élevée sur les raisons déterminantes de sa sublime entreprise. On formerait une petite bibliothèque, en réunissant les dissertations anciennes et modernes qui ont été composées sur ce singulier gardien de Socrate [2]. Tandis que les uns y ont vu un démon, un bon ange, un agent surhumain, ou un artifice qui devait l'aider à exécuter une grande réforme politique [3], le plus grand nombre a pensé que Socrate s'était plu à donner ce nom à un tact naturel, exquis et rapide dans ses aperçus, cultivé par une longue expérience. Mais il

[1] Il n'y a pas de motif pour révoquer en doute ce fait rapporté par Diogène, sur la foi de Démétrius de Byzance; mais il y a de graves raisons pour rejeter l'assertion de Duris de Samos, cité par le même compilateur, d'après laquelle Socrate serait né dans une condition servile. Diog. Laërt., II, 19.

[2] On peut en voir une longue liste dans l'*Histoire des anciens Philosophes*, par Krug, page 157, s. Leipsig, 1815, in-8.

[3] M. Plessing, dans un écrit intitulé : *Osiris und Socrates*, pages 185-198. L'abbé Barthélemy, contre son équité ordinaire, va de même jusqu'à soupçonner la droiture de ses intentions (V, 425).

est évident qu'il l'a pris lui-même pour un guide réel, distinct de son sens intime et organe d'une divinité tutélaire. Les expressions dont il se servait quand il en parlait, sa véracité sans tache, le prix qu'il a payé cette croyance, puisqu'elle fut un des principaux chefs d'accusation qui motivèrent sa condamnation à mort, la persuasion de ses disciples, ne nous permettent pas de supposer le contraire.

Si nous comparons les récits qu'ils nous ont laissés là-dessus avec toute la vie de leur maître, si nous considérons qu'il affirma avoir reçu les salutaires inspirations de son génie dès son enfance, et qu'une tradition, conservée par Plutarque [1], représente Sophronisque, comme averti par un oracle « de ne point contrarier « les libres déterminations de son jeune fils, et de l'a- « bandonner à son moniteur inné, préférable à mille « précepteurs » ; nous serons conduits à une explication de ce fait psychologique, aussi naturelle qu'intéressante pour le jour qu'elle jette sur le caractère et l'ensemble des actions de Socrate. Figurez-vous un jeune homme doué d'une imagination vive et pénétré de la conviction que les dieux annoncent leur volonté, non seulement par des phénomènes extérieurs, mais aussi par des communications immédiates et internes; rappelez-vous combien l'ignorance des lois qui régissent nos opérations intellectuelles était alors profonde, et vous verrez la persuasion de l'influence directe d'un être supérieur s'établir inévitablement dans l'esprit de ce jeune homme, surtout s'il possède la faculté de détourner son attention des choses visibles pour la concentrer sur ce qui se passe dans son âme, et s'il se

[1] L. chapitre XX, page 377, Plutarque met cette anecdote dans la bouche de Simmias.

trouve fréquemment excité à se livrer à ce penchant par la vivacité avec laquelle les sentiments du juste et de l'injuste, du beau moral et du devoir, comme aussi l'indignation contre tout ce qui les blesse, se manifestent en lui. Dans les moments où ces mouvements se font sentir avec le plus d'énergie, et lui apparaissent comme partis d'une cause distincte de sa personne, ne croira-t-il pas les observer plutôt que les produire, entendre des voix étrangères plutôt que reconnaître des actes ou éprouver des émotions, dont ses facultés sont elles-mêmes la source et l'objet?

Une pareille disposition n'est pas sans danger : elle dégénère facilement en illusions malfaisantes, et peut jeter dans tous les écarts du fanatisme. Heureusement que l'imagination de Socrate était contenue par un jugement sain et gouvernée par une raison forte. La belle proportion qui régnait entre ses facultés intellectuelles, et le concours harmonique de leurs opérations, ne furent jamais troublés par cette croyance, qui rapportait à une cause surnaturelle l'intervention énergique de son sens moral, personnifié et transformé en moniteur divin. Cette illusion d'optique psychologique (si l'emploi d'une pareille métaphore n'est pas trop hardi), sans altérer la pureté des intentions du sage, ne fit que donner plus de force à ses résolutions généreuses, et plus d'autorité à la voix qui promulguait les lois morales au dedans de lui. Quel aplomb, quelle indépendance, quelle fermeté dans ses déterminations, quelle clarté dans ses idées, et quelle conséquence dans ses raisonnements sur les devoirs de l'homme et sur le culte digne de la Divinité, ne dut-il pas porter au milieu du choc des opinions et dans l'anarchie de principes qu'il eut à examiner et à combattre!

Les divers points de vue où l'on s'est plu à se placer en tâchant de s'expliquer le génie de Socrate, ont détourné l'attention de l'influence, aussi importante que salutaire, que cette déification de son instinct moral exerça sur ses opinions et sur toute sa destinée. Au lieu de voir, avec ses contemporains, les traces de la présence des dieux et la révélation de leur volonté dans le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, en général dans les choses hors de l'homme, il s'habitua à regarder le for intérieur comme le sanctuaire de la Divinité et l'organe de ses oracles. On lui ferait tort de penser qu'il s'attribuait la faveur de ces inspirations divines, comme une prérogative qui lui appartînt exclusivement. Un semblable orgueil aurait été aussi étranger à son caractère, qu'incompatible avec ses principes. Cependant l'auteur de l'*Anacharsis* a l'air de l'en accuser (t. V, p. 424), bien qu'il rapporte lui-même le témoignage de Simmias (p. 423), d'après lequel son maître, persuadé que les dieux ne se rendent pas visibles aux mortels, rejetait tous les récits d'apparitions, mais écoutait et interrogeait avec l'intérêt le plus vif ceux qui s'imaginaient entendre au dedans d'eux-mêmes les accents d'une voix divine [1]. C'est donc l'homme en général, qu'il croyait doué de ce glorieux privilége et susceptible d'être enseigné d'en haut. Son expérience individuelle rehaussa l'espèce toute entière dans son estime; et c'est un point capital. La nature humaine grandit à ses yeux; et, par une double conséquence, également décisive pour la direction de ses pensées et le choix de ses entretiens, d'une part, son penchant pour les méditations morales dut s'accroître et augmen-

[1] *Plutarchi moralia*, tome II, page 372, édition de Wyttenbach.

ter de plus en plus son éloignement pour les vaines spéculations de ses devanciers sur la naissance et la structure de l'univers; d'autre part, son mépris pour les maximes funestes des sophistes s'exalta jusqu'au sentiment d'une mission divine qui lui commandait de les décréditer dans l'esprit de ses compatriotes. Plus il voyait l'homme s'élever en dignité par un commerce intime avec des êtres supérieurs, et plus il éprouvait de dégoût pour les doctrines futiles et dégradantes de ces corrupteurs de la jeunesse. Comme déjà dans un âge où la simplicité et la pureté du cœur sont encore intactes, il se crut placé sous une influence particulière et immédiate de la Divinité, sa sévérité envers lui-même, son attention aux moindres mouvements de son âme en devinrent plus exigeantes et plus soutenues : le sentiment moral se confondit avec le sentiment religieux; et leur action réunie fit naître de bonne heure, et fortifia de plus en plus en lui la résolution de se rendre agréable à la Divinité par une conduite irréprochable, et d'associer ses semblables à ses efforts de perfectionnement, ainsi qu'à la félicité qui en est le fruit.

Nous voyons maintenant se dissiper bien des obscurités. On conçoit comment il se fit que l'inscription sur le temple de Delphes : *Connais-toi toi-même*, lui présenta un sens si profond et fit tant d'impression sur lui. On est aussi moins étonné de le voir arriver à la conviction, qu'il est destiné par la Divinité à opérer la réforme morale de ses concitoyens, et rester fidèle à cette vocation sublime, au prix de tous les agréments de la vie et de la vie elle-même. Enfin, on s'explique pourquoi l'avidité de connaître, qui, de son propre aveu, le jeta dans l'examen de tous les systèmes de philosophie construits avant lui, ne le détourna point de

son but, l'étude de l'homme; pourquoi il ne cessa d'envisager cette étude comme le seul objet digne des méditations de l'homme, et pourquoi son attention, incessamment dirigée vers l'amélioration morale de ses compatriotes, se mesura, pour chaque genre de connaissances, sur le degré de son aptitude à servir cette grande fin.

Voilà le Socrate que Criton se plut à mettre en relation avec les philosophes contemporains et avec les hommes éminents, dans une branche quelconque des arts ou du savoir. Plusieurs d'entre eux n'étaient pas restés inconnus jusqu'alors à Socrate[1] : ses disciples lui font dire que, très jeune encore, cherchant à s'approprier tout ce qui était bon et utile, il avait lu tous les ouvrages remarquables des poëtes et des philosophes antérieurs à son temps. Bayle a soutenu qu'il ne pouvait avoir eu des rapports personnels avec Anaxagore. Mais s'il est douteux qu'il ait connu Anaxagore, au moins avait-il étudié ses écrits. Écoutons-le décrire l'impression qu'ils firent sur lui. « Ayant, dit-il dans « le Phédon[2], entendu quelqu'un lire dans un livre « d'Anaxagore, que l'intelligence est la règle et le prin« cipe de toutes choses, j'en fus ravi d'abord; il me « parut, en quelque façon, convenable que l'intelli« gence fût le principe de tout. S'il en est ainsi, disais« je en moi-même, l'intelligence ordonnatrice a tout

[1] On peut voir la nomenclature de tous ceux que l'antiquité lui a donnés pour maîtres, dans le 4e chapitre de la 38e Dissert. de Maxime de Tyr (page 225 du tome II de l'édition de Reiske), et Brucker, *Hist. philosophique*, tome I, page 525 s., et Appendice, page 221 du 6e vol. in-4.

[2] Nous nous servons de l'excellente traduction de M. Cousin, *Œuvres de Platon*; tome I, page 276 s. Ce sont les chapitres 49 et 50 de l'édition de Wyttenbach, 1810, page 66 suiv.

« ordonné pour le mieux. Si donc quelqu'un veut trou-
« ver la cause de chaque chose, comment elle naît, périt
« ou existe, il n'a qu'à chercher la meilleure manière
« dont elle peut être; et, en conséquence de ce prin-
« cipe, je concluais que l'homme ne doit chercher à con-
« naître, dans ce qui se rapporte à lui comme dans
« tout le reste, que ce qui est le meilleur et le plus par-
« fait; avec quoi il connaîtra nécessairement aussi ce
« qui est le plus mauvais.... Je me réjouissais de cette
« pensée, croyant avoir trouvé dans Anaxagore un maî-
« tre qui m'expliquerait, selon mes désirs, la cause de
« toutes choses, et qui, après m'avoir dit d'abord si la
« terre est plate ou ronde, m'apprendrait la nécessité
« et la cause de la forme qu'elle peut avoir, s'appuyant
« sur le principe du mieux, et prouvant que c'est pour
« le mieux qu'elle doit avoir telle ou telle forme.... Je
« lus ses livres le plus tôt que je pus.... Mais combien
« me trouvai-je déçu de mes espérances, lorsque je vis
« un homme qui ne fait aucun usage de l'intelligence,
« et qui, au lieu de s'en servir pour expliquer l'ordon-
« nance des choses, met à sa place l'air, l'éther, l'eau
« et d'autres choses aussi absurdes! Il me parut agir
« comme quelqu'un qui d'abord dirait : Tout ce que
« Socrate fait, il le fait avec intelligence, et qui ensuite,
« voulant rendre raison de chaque chose que je fais,
« dirait que je suis ici assis sur mon lit, parce que mon
« corps est composé d'os et de nerfs;.... que les mus-
« cles qui peuvent se retirer, font que je puis plier les
« jambes comme vous voyez,.... sans songer à parler
« de la véritable cause : savoir, que les Athéniens ayant
« jugé qu'il était mieux de me condamner, j'ai trouvé
« aussi qu'il était mieux d'être assis sur ce lit, etc. »

On voit ici Socrate sur la voie de compléter ce qu'A-

naxagore avait commencé. Donner les attributs de la bonté, de la justice, de la sagesse, à cette intelligence souveraine que le philosophe de Clazomène avait eu la gloire de mettre, le premier d'entre les physiciens, à la tête de la cosmogonie, était un pas immense dans la carrière des sciences morales, réservé à Socrate[1]. Ce pas le débarrassa des liens d'une métaphysique creuse et stérile, et le porta sur une scène nouvelle, où Dieu et l'homme lui apparurent dans des rapports inconnus aux générations précédentes (nous ne parlons pas du peuple éclairé par la lumière de la révélation), dans les rapports de bienfaisance et de gratitude, de protection et de confiance, de justice et de soumission morale.

Les changements qui en résultèrent pour les croyances populaires et les raisonnements philosophiques en matière de religion, sont incalculables. Si le nom d'Anaxagore, qui remplaça l'idée vague et dangereuse d'âme du monde, par la notion d'une intelligence infinie, absolument séparée de la matière, ne peut être prononcé sans admiration; quelle vénération et quelle reconnaissance ne sont pas dues au sage qui donna à cette grande conception sa valeur réelle, en lui assignant d'autres fonctions que celles de premier moteur ou ordonnateur de forces mécaniques, et en l'introduisant au milieu des affaires humaines, dans le cœur des bons, dans la conscience des méchants, comme flambeau de la vie et lumière de la science! La Divinité, représentée comme s'occupant, avec une bonté prévoyante, du sort des hommes, dans tous les détails de

[1] Voz. Ch. God. Bardili, *Époques du développement des principales notions philosophiques,* pages 41-49 du premier tome, Halle, 1788 (en allemand).

leur organisation et de leur existence, et les conduisant à la vertu par les bienfaits, est une apparition toute nouvelle dans l'histoire des peuples comme de la philosophie. Lorsqu'on se rappelle que les nations de l'antiquité se souvenaient de leurs dieux, plus dans les temps de calamité qu'au sein d'un état calme et prospère ; que la pensée de dieux cléments par amour, et bienfaiteurs, parce que sans bienveillance leur félicité serait imparfaite, est entièrement étrangère à la belle âme d'Homère ; que Solon peignait la Divinité comme étant essentiellement envieuse et malveillante[1] ; que les Athéniens eux-mêmes repoussèrent les enseignements de Socrate sur une Providence paternelle, comme innovation sacrilége[2] ; nous apprécierons mieux les services rendus à l'humanité par le fils de Sophronisque.

Le voilà sur la route qui le conduira à la réformation des idées religieuses. Nous avons maintenant à le suivre dans les rapports qui feront naître en lui la résolution d'épurer la morale et d'opposer tous ses efforts aux progrès d'une dépravation croissante sous la triple influence de la civilisation, des formes du gouvernement athénien, et des guerres suscitées par l'ambition et l'avidité. Des rhéteurs étrangers s'arrogeant le nom de sophistes, c'est-à-dire de précepteurs ou d'artisans de sagesse, avaient alors choisi Athènes pour le principal théâtre de leur vanité et d'un charlatanisme lucratif. La jeunesse, qui aspirait au maniement des affaires publiques, accueillit avec empresse-

[1] Hérod., 1, 32 Τὸ θεῖον πᾶν ἐὸν φθονερόντε καὶ ταραχῶδες.... Le dernier mot répond à l'expression familière de *trouble-fête*.

[2] Xén., *Memor. Soc.*, 1, I, § 19 coll. § 1, et lib. IV, 3, 13 et suiv.

ment des hommes dont la morale relâchée mettait les passions à l'aise, tandis qu'en suivant leurs leçons et en se formant sur leur modèle, elle se promettait d'acquérir l'art de donner au mensonge la couleur de la vérité, et aux vues personnelles l'apparence de projets inspirés par l'amour du bien. Adroits artistes de phrases dans un ordre de choses où cette habileté était la principale source du pouvoir et des richesses, les sophistes donnèrent l'autorité de leur talent et l'appui de théories sceptiques au machiavélisme des meneurs populaires et aux vices brillants des chefs d'une génération corrompue. Nous prévoyons l'effet qu'ils produiront sur une âme pure et forte.

Les sophistes furent pour Socrate ce que Philippe fut plus tard pour Démosthène. L'indignation qu'ils allumèrent dans le cœur d'un Athénien qui avait déjà le pressentiment des maux dont la perversion progressive menaçait sa patrie, ne dut pas s'affaiblir à l'idée que c'étaient, presque sans exception, des étrangers indifférents au bien-être de son pays, la plupart Siciliens ou Grecs d'Italie, d'autres venus des îles ou des colonies de Thrace, des aventuriers brillants et spirituels, qu'un sordide intérêt ou une vaine ostentation promenait de ville en ville, pour vendre à de jeunes gens, jaloux de s'élever aux premières places par le secours de l'éloquence, des dissertations sceptiques, ou plutôt le pour et le contre en lieux communs et en phrases sonores sur le vice et la vertu, les sciences et les arts, les lois et les formes du gouvernement. Toutefois gardons-nous de juger avec trop de sévérité, et de condamner comme principaux artisans de l'immoralité de leurs contemporains, ces dialecticiens subtils, ces hardis penseurs, ces fameux improvisateurs ency-

clopédiques, Gorgias de Léontium, Protagore d'Abdère, Prodicus de Céos, Hippias d'Élis [1], Polus d'Agrigente, Thrasymaque de Chalcédoine, Euthydème de Chios, et les autres marchands de paroles ou théoriciens aux gages de l'opulence et de l'autorité, que l'antiquité a flétris sous le nom de sophistes. Ils furent les produits de leur temps; et bien qu'à l'égal des sophistes du XVIIIe siècle, ils aient augmenté, par une réaction inévitable, le désordre dans les idées et le déréglement de mœurs qui avaient donné naissance à leurs systèmes et préparé leurs succès; les doctrines perverses des Calliclès et des Diagore n'étaient pas tant leur ouvrage que celui de l'anarchie intellectuelle et sociale où se trouvaient plongés les Grecs par les discordes civiles, l'invasion de l'ochlocratie dans la cité prépondérante, de la tyrannie dans plusieurs états, la perversité déhontée des flatteurs de la multitude, surtout par les progrès rapides de connaissances sans boussole, d'une civilisation sans direction salutaire, et par la mobile succession de théories philosophiques sans base et sans application fructueuse. Socrate vit dans les sophistes les représentants de la corruption générale; et, en les attaquant corps à corps il s'engagea dans une lutte avec tous les abus et les vices mêmes, que ces hommes venaient exploiter.

Attirés dans la métropole des arts par les encouragements qu'une jeunesse avide de connaissances et dénuée d'un guide sûr prodiguait aux rhéteurs, ils contribuèrent, par leurs talents et leurs lumières, à répandre le goût de l'étude, et à former les esprits pour les hautes

[1] Je ne sais pourquoi M. Heeren le fait originaire de Colophon. *Histoire de la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, 3 volumes, page 440, volume III. Gœtting., 1812, in-8.

spéculations en matière de politique et de religion. Leur influence a, sous ce rapport, quelque analogie avec celle que les scolastiques du moyen âge exercèrent sur le progrès des sciences, en accoutumant leurs nombreux élèves, courbés sous le joug des préjugés et de la paresse, aux procédés de discussions et d'analyses subtiles.

Longtemps oubliée ou mal appréciée par les historiens de la philosophie, l'importance des sophistes, comme chaînon intermédiaire entre l'école éléatique et celle de Socrate, n'a été bien sentie que vers la fin du dernier siècle. Meiners [1] a tâché de remplir cette lacune de la littérature grecque; et ses recherches, poursuivies par Tiedemann [2], l'auteur d'Anacharsis [3], Buhle, Tennemann [4] et Krug [5] ont reçu dernièrement un utile complément par le précieux travail d'un savant hollandais [6]. Ce qui éclaircit cette partie de l'histoire de la philosophie ancienne, sert à placer sous un nouveau jour les services que Socrate a rendus à ses concitoyens, en leur inspirant de la défiance d'abord, puis du mépris, enfin de l'aversion pour ce Protagore qui soutenait l'impossibilité de parvenir à une connaissance de la vérité suffisante aux besoins de l'homme; pour ce Gorgias, qui employait les ressources d'une éloquence entraînante et d'une dialectique aussi embarrassante que neuve pour ses auditeurs, à leur démontrer qu'il n'existe aucune réalité, et que s'il existait

[1] L. c. vol. II, pages 1-227.
[2] *Esprit de la philosophie spéculative*, vol. I, pages 349-371, sect. 15.
[3] *Anacharsis*, vol. IV, chapitre 58, pages 420 et suiv.
[4] L. c., tom. I, sect. 10, pages 344-402.
[5] *Histoire de la philosophie des anciens*, 1815, pages 144 et suiv.
[6] *Jacobi Geel, Historia critica Sophistarum qui Socratis ætate Athenis floruerunt*, Utrecht, 1828, in-8, vol. de 260 pages.

quelque chose de réel, nous ne pourrions ni en avoir une notion juste, ni la communiquer à d'autres; pour ce Prodicus, qui accusait la nature de nous avoir fait le plus funeste des dons en nous donnant la vie, et appelait le retour au néant comme la délivrance la plus désirable; pour ce Polus et ce Thrasymaque, qui nièrent toute différence intrinsèque entre le bien et le mal, le juste et l'injuste; doctrine, au surplus, qui leur était commune avec Euthydème, Hippias, Calliclès et tous les autres sophistes.

Pour les combattre, Socrate eut recours à deux moyens que les plus grands écrivains de l'antiquité ont célébrés sous le nom d'*ironie* et d'*induction* socratiques [1]. Voulant engager ses adversaires à dévoiler eux-mêmes la fausseté de leurs principes, par l'aveu des contradictions et des absurdités auxquelles ces principes conduisaient un raisonneur conséquent; désirant surtout rendre témoin de leur défaite cette jeunesse imprudente et légère qu'ils égaraient, il avait l'air de se ranger lui-même parmi leurs disciples. Affectant de ne rien savoir et d'interroger ces présomptueux docteurs dans l'unique but de s'instruire, il les amenait de question en question, à se condamner par leurs propres réponses, et à détruire, dans l'esprit de leurs admirateurs, les idées dont ils les avaient imbus.

On ne saurait donc définir l'ironie socratique avec plus de justesse, qu'en disant que c'était et l'habitude

[1] Dans la foule de Dissertations publiées sur ces deux principaux caractères de la méthode socratique, on doit distinguer un Mémoire de Cl. Fr. Fraguier, parmi ceux de l'Acad. des Inscriptions, t. IV, et les Programmes académiques de F. V. Reinhard, *De veterum inductione*, pages 210-233, et *Or. De ratione dicendi Socraticâ, cum additamento de methodo Socr.*, pages 309-390 du premier volume de ses *Opuscula*, Leipsick, 1808, in-8.

de dissimuler ses forces, pour empêcher son adversaire de se tenir sur ses gardes, et l'art de les faire servir à le confondre et à le désarmer plus sûrement, en s'approchant de lui sous les dehors d'un élève docile et modeste. Au surplus, il est tout simple, et les écrits de l'école de Socrate qui nous restent en font foi, que cette dissimulation prenait des formes très variées, suivant le but de réfutation ou d'enseignement qu'il avait en vue. Plus polémique de tendance, souvent amère, parfois presque insultante dans Platon, elle prend un caractère moins hostile, plus didactique, et bienveillant dans les entretiens rapportés par Xénophon : dans les *Memorabilia* surtout, l'ironie n'est presque autre chose qu'un des éléments essentiels et des procédés indispensables de cette méthode, employée par Socrate à développer, dans tous ceux avec lesquels il se trouvait en contact, ces germes de vérité et de vertu que la nature a déposés dans tous les hommes et qui ne demandent que le secours d'une main amie, d'un accoucheur humain et habile, pour se détacher du fond de l'âme, s'emparer de la place qui leur appartient, et grandir assez pour se soumettre les autres forces, et régner sans partage sur toutes nos idées et nos affections. Aussi Socrate comparait-il le rôle qu'il jouait dans l'ordre moral au métier de sa mère, sage-femme intelligente et heureuse dans l'exercice de sa profession [1].

En essayant de déterminer les circonstances qui provoquèrent ou favorisèrent l'entreprise de réforme projetée par le fils de Sophronisque, et d'apprécier les principaux instruments que son siècle lui fournit ou qu'il

[1] Platon, *Théetéte*, pages 149 et s., éd. de H. Étienne; p. 62 et s. du tom. II de l'édit. de Deux-Ponts; tome II, pages 54 et suiv. de la traduction de M. Cousin.

se créa lui-même, nous nous flattons d'avoir donné la clef de sa doctrine ainsi que du rôle qu'il prit encore jeune[1], et qu'il n'abandonna qu'au moment où le poison l'eut glacé du froid de la mort.

On a dit qu'il avait trente ans, lorsqu'il entra dans cette carrière d'un nouveau service public qu'il s'imposa le premier et le seul entre les Grecs; mais cette assertion ne repose sur aucune autorité, et pourrait bien être née d'un rapprochement que Socrate serait le premier à repousser comme une impiété et une arrogance sacrilége. De même que sa méthode lui fut dictée par le genre d'adversaires et d'auditeurs qu'il cherchait à démasquer ou à détromper, le choix du temps et des lieux où il pût le mieux remplir sa mission lui était indiqué par les habitudes de ses compatriotes. On sait que les Athéniens passaient leur vie dans les places publiques, dans les gymnases et les jardins qui environnaient la ville de Minerve. C'est là que les sophistes tendaient les piéges de leur dialectique et de leurs systèmes séducteurs; c'est là aussi que Socrate offrait ses secours à leurs victimes, à tous ceux qui ne dédaignaient pas les leçons d'un ami tendre et prévoyant; c'est là qu'il exerçait sur les flatteurs de la jeunesse une surveillance de tous les instants, pour leur arracher leur proie, et dénouer leurs filets; c'est là qu'il fit descendre des nuages cette philosophie qui s'y cachait, pour l'introduire[2] dans la cité, dans les demeures et le cœur des hommes; c'est là qu'il les somma de rentrer dans

[1] Meiners a rassemblé les indices qui autorisent cette supposition, volume II, pages 353 et suiv.

[2] Cic., *Tusc.*, v, 10, ch. iv, page 297, édition de Davis. Voyez ce que dit, sur les rapports de Socrate avec Diotime de Mantinée, M. Fr. Schlegel, p. 254 et s. de son ouvrage sur les Grecs et les Romains.

le sanctuaire de leur âme, et de reporter une attention, distraite par des objets indignes, de vains hochets et des théories infructueuses, sur la nature humaine elle-même, sur les oracles certains qu'elle rend par l'organe de la conscience, et dont l'irrécusable autorité frappe de réprobation tous les sophismes que le raisonnement, lorsqu'il est subjugué par les sens et faussé par le vice, oppose au devoir et aux croyances qui en accompagnent le sentiment.

L'histoire n'offre pas d'autre réformateur d'un peuple, qui se soit, comme Socrate, attaqué aux objets de sa sollicitude individuellement, qui les ait, pour ainsi dire, pris à partie un à un, à toute heure du jour, dans toutes dispositions d'esprit, dans toutes les relations de la vie publique et privée. Mais ce qu'il est surtout important de remarquer, et ce qui caractérise Socrate entre tous les hommes qui, avides d'instruction et d'influence, ont recherché l'entretien de personnes distinguées par leur savoir, leurs talents, leurs vertus ou leurs agréments, c'est qu'à toutes les époques de sa vie, il a toujours été à la fois maître et disciple. Lorsqu'il entendait Evenus de Paros exposer la poétique, qu'il suivait les leçons de Prodicus sur l'art oratoire; lorsqu'il étudiait les écrits de Parménide, de Zénon d'Elée, d'Anaxagore, d'Héraclite et d'Archélaüs (si on ne veut pas admettre la tradition qui le fait s'asseoir sur les bancs de leùrs auditeurs); lorsqu'Aspasie et Diotime l'initiaient dans les secrets de l'art de diriger les hommes et de gagner leur affection ou leur confiance, tout ce qu'il voyait, tout ce qu'on lui communiquait, il le rapportait à ce type du vrai et du bon, que, dans le calme des sens, il avait, dès sa première jeunesse, aperçu au fond de ses pensées, et sur

lequel il ne cessa d'avoir les yeux fixés au milieu des agitations de la vie. S'exerçant ainsi à apprendre en enseignant; à mettre avec indépendance à profit toutes les opinions; à accueillir toutes les impressions, sans défiance aucune, sans résistance calculée, mais sans en subir le joug; à faire à ceux de qui il en avait reçu de salutaires, honneur des heureux effets qu'il en apercevait dans ses idées et ses habitudes, il exprimait, en toute occasion, sa reconnaissance envers les personnes dont il avait tiré avantage.

Cette disposition, cultivée d'ailleurs par le besoin de s'effacer lui-même et de faire plus aisément jour à la vérité en désarmant l'amour-propre de ses adversaires et de ses élèves, cette disposition, dis-je, double fruit de la modestie et de la bienveillance, explique bien comment il se fait que les écrivains de l'antiquité donnent à Socrate plus de maîtres qu'à aucun des grands hommes qui se sont frayé une route nouvelle.

On a fréquemment élevé la question de savoir si l'état où les sciences étaient parvenues par les travaux des philosophes ioniens et pythagoriciens, lui était suffisamment connu, et si le dédain qu'il témoigna pour toutes celles qui n'avaient pas la nature morale de l'homme pour objet, ne venait pas, en grande partie, du peu de progrès qu'il avait réussi à y faire. Ce soupçon est mal fondé. Xénophon, qui a le plus fortement exprimé ce mépris de son maître pour toutes les spéculations qui n'avaient aucun rapport avec le perfectionnement moral de l'homme [1], atteste le soin avec lequel Socrate s'était occupé de mathématiques, d'astronomie, de physique, et le représente encourageant ses

[1] *Memorab.*, l. I, ch. 1, § 16; ch. 2, § 18; l. IV, ch. 4, § 5 et 6; ch. 6, § 1. *Œconom.*, ch. 2, § 3, ch. 6, 1, et ch. 16, § 9.

disciples à en étudier les parties vraiment utiles [1]. Lui-même il avait eu pour maître de mathématiques Théodore de Cyrène, le plus célèbre des géomètres de cette époque. Il avait aussi donné beaucoup de temps à l'examen des théories cosmologiques d'Anaxagore et d'Archélaüs [2]. Mais plus il s'était enfoncé, sur leurs traces, dans des recherches sur la formation de l'univers et sur l'essence des êtres, plus il avait vu les ténèbres s'épaissir autour de lui. Croyant reconnaître que la nature, en mettant à notre portée les connaissances de première nécessité, et gravant en caractères lisibles, dans notre cœur, les lois immuables du vrai, du beau, du bon, révélateurs de notre destinée, nous avait en même temps refusé tout accès aux connaissances qui ne satisferaient qu'une curiosité inquiète, il se sentit fortifié dans son penchant à se consacrer tout entier à l'étude de l'homme; et, renonçant à celle des premières causes, il rejeta toute théorie abstraite, étrangère aux méditations sur nos devoirs envers nos semblables et sur nos rapports avec les dieux. De ces principes il conclut que l'importance de toute doctrine philosophique devait se mesurer sur le degré d'évidence ou d'obscurité dont elle était accompagnée.

Voilà donc Socrate ramené à son point de départ, par de profondes études, et à force de réflexions et d'enquêtes, revenu à sa première résolution, au parti

[1] *Memor.*, l. IV, chapitre 7, avec les Notes du géomètre C. Fr. Hindenburg, Leipsick, 1769, qui redresse les erreurs commises par Montucla, à ce sujet, dans son *Hist. des mathém.*, p. 1, l. 1, § 6.

[2] Les nouvelles recherches d'un des plus profonds penseurs de l'Allemagne, sur les systèmes de l'école ionienne, ajoutent encore à notre admiration pour le bon esprit et la perspicacité de Socrate. Voy. *Histoire de la philosophie ionienne,* par H. Ritter, Berlin, 1821, in-8°, en allemand.

qu'il avait pris, jeune encore, d'obéir au précepte du dieu de Delphes, qui imposait à l'homme la tâche de se connaître soi-même, de replier, de concentrer son attention sur les phénomènes du sens interne, et de chercher en soi ce que ses devanciers avaient constamment cherché hors d'eux-mêmes. Deux circonstances paraissent l'avoir vivement affecté, et inébranlablement affermi dans cette détermination. Elles méritent que nous nous y arrêtions.

Nous avons déjà fait remarquer l'influence que l'inscription sur le temple d'Apollon Pythien exerça sur la direction des pensées de Socrate. L'impression qu'elle produisit sur son esprit, et qu'aucun autre visiteur de ce lieu sacré n'avait reçue avant lui, se trouva, au dernier point, à la fois augmentée et fécondée par un oracle que la Pythie rendit, sur la demande de Chéréphon. Ecoutons Socrate raconter les circonstances et les effets de cette singulière démarche de son ami : « Athéniens, dit-il dans son Apologie [1], je vous don« nerai de ma sagesse un témoin qui vous dira si elle « est, et quelle elle est; et ce témoin est le dieu de « Delphes..... Un jour Chéréphon eut la hardiesse de « lui demander s'il y avait au monde un homme plus « sage que moi; la Pythie lui répondit qu'il n'y en « avait aucun... Quand je sus la réponse de l'oracle, je « me dis en moi-même: Que veut dire le dieu? quel « sens cachent ses paroles? car je sais qu'il n'y en a moi « aucune sagesse, ni petite ni grande. Que veut-il donc « dire, en me déclarant le plus sage des hommes? car « enfin il ne ment point : un dieu ne saurait mentir. Je « fus longtemps dans une extrême perplexité sur le

[1] *Œuvres de Platon*, trad. par M. Cousin, tom. I, p. 70 et suiv.

« sens de l'oracle, jusqu'à ce qu'enfin, après bien des « incertitudes, je pris le parti que vous allez entendre, « pour connaître les intentions du dieu. » Il entre, après cela, dans de grands détails sur les peines qu'il se donna pour découvrir, par un examen comparé de son caractère avec celui des plus distingués entre les Athéniens, quelle était la qualité qui avait pu lui mériter le titre du plus sage des hommes. Se mettant successivement en devoir d'interroger ceux qui, dans toute espèce de connaissances, d'arts, de métiers, passaient pour les plus habiles : les politiques, les philosophes, les poëtes, les artisans, il vint à reconnaître que tous s'imaginaient savoir ce qu'ils ne savaient pas, et, parce qu'ils excellaient dans une branche spéciale, ou étaient doués d'un talent particulier, se croyaient de même supérieurs dans d'autres genres et capables de juger, ou dispensés de s'occuper de la recherche impartiale, du vrai et du bon, dans les choses les plus importantes et les intérêts les plus graves. Quoique plus ignorant et moins habile que les hommes d'état et les artistes auxquels il s'était adressé, il se trouva plus sage qu'eux, en ce qu'il ne se faisait du moins pas illusion sur ses lumières. « Il est évident, conclut-il, que l'oracle s'est « servi de mon nom comme d'un exemple, et comme « s'il eût dit à tous les hommes : Le plus sage d'entre « vous, c'est celui qui, comme Socrate, reconnaît que « sa sagesse n'est rien. »

Ces recherches lui attirèrent autant d'ennemis qu'il avait sondé d'hommes en crédit et présomptueux, c'est-à-dire tout ce qu'Athènes renfermait de gens puissants et redoutables. Aussi sentait-il bien quelles haines il assemblait sur lui. « J'en étais affligé, dit-il, effrayé « même. Malgré cela, je crus que je devais préférer

« à toutes choses la voix du dieu; et, pour en trouver « le véritable sens, aller, de porte en porte, chez tous « ceux qui avaient le plus de réputation. »

On ne saurait, sans une inexcusable défiance [1], révoquer en doute la sincérité de la conviction où se disait être Socrate, qu'en le proclamant sage, un dieu infaillible, dont le commandement, inscrit sur un frontispice de temple, avait depuis longtemps préoccupé son esprit, lui imposait la tâche de sonder son propre cœur, ainsi que celui de tous les hommes qu'il lui serait possible d'examiner, à l'effet de les amener à reconnaître leur ignorance, aussi bien que l'obligation de scruter l'état de leur âme, dans ses rapports avec le devoir et la divinité. L'accomplissement de cette mission fut une des principales causes de sa condamnation à la peine capitale. Cependant, au moment de la subir, il est tellement éloigné de regretter d'avoir obéi à la voix du dieu de Delphes, qu'il termine le narré des recherches qu'il a faites pour s'assurer de l'état moral de ses concitoyens, par ces mots : « Vous avez entendu, « Athéniens, la vérité toute pure; je ne vous cache ni « ne vous déguise rien, quoique je n'ignore pas que « tout ce que je dis ne fait qu'envenimer la plaie; et « c'est cela même qui prouve que je dis la vérité. »

Cet oracle de la Pythie et l'application que Socrate s'en fit sont incontestablement les faits les plus importants dans son histoire. Ce qui les rend plus remarquables encore, c'est la manière dont Socrate les coordonne avec les avertissements de son génie. Celui-ci

[1] Socrate croyait à une intervention divine dans les affaires humaines. Il conseille à Xénophon de s'en rapporter à l'oracle d'Apollon, pour une résolution de nature problématique. (*Anabase*, l. III, chapitre 1, t. IV, page 90, édition de Weiske).

ne lui adressant habituellement que des conseils négatifs [1], le plan qu'il s'était tracé, d'après les ordres d'Apollon, était la partie positive et complémentaire de sa mission. Toutes les fois que son génie ne le détournait pas d'un projet, il en considérait l'exécution, non seulement comme autorisée, mais comme indirectement commandée par ce génie. En parlant de sa constance à se conformer à ces directions, durant tout le cours de sa vie, il dit à ses juges : « Cela m'occupe « si fort, que je n'ai pas eu le temps d'être un peu utile « à la république, ni à ma famille ; et mon dévouement « au service des dieux m'a mis dans une gêne extrême. »

Il n'est sûrement pas besoin de faire ressortir les effets de cette persuasion et des circonstances qui l'affermirent, sur les pensées et la conduite de Socrate. Nous étonnerons-nous encore de la direction qu'elles prirent, de la profonde indifférence dont il se sentit enfin glacé pour toutes les spéculations des philosophes de son temps, sur les éléments primitifs, leur combinaison, l'origine du monde, la certitude des connaissances humaines, etc., et de l'attention exclusive qu'il donna aux intérêts moraux de l'homme et à l'examen de ce qui passe dans son âme? La force avec laquelle il s'attachait aux aperçus de l'intuition interne, et

[1] Platon et Xénophon ne sont pas entièrement d'accord sur la nature des inspirations de ce génie. Platon les restreint à une défense d'agir, lorsque l'action devait entraîner des suites fâcheuses (*Apol.*, chapitre 19. Je ne cite pas *Théagès*, parce que l'authenticité de ce dialogue est douteuse). Xénophon fait jouer au génie de Socrate un rôle plus actif, et lui attribue une influence directe sur les résolutions de son maître. (*Memor.*, I, 1, 4.) M. G. Wiggers (dans son Essai sur la vie et le caractère de Socrate, pages 43-47) prend, sans motifs suffisants, parti pour l'exposé de Platon (Neustrelitz, 1811, in-8°, allemand.)

plongeait pour ainsi dire dans ses profondeurs, se manifesta, dans quelques circonstances de sa vie, d'une manière qui ressemble à l'état extatique. Dans le banquet de Platon [1], un des convives, Agathon, peint Socrate se livrant, dès le lever de l'aurore, à une méditation profonde, et restant ainsi hors de sa tente (c'était au siége de Potidée, et en été), immobile, enseveli dans ses pensées; exposé à l'ardeur brûlante du soleil; objet de l'admiration des soldats, qui se le montraient les uns aux autres, et dont plusieurs passèrent la nuit près de lui pour l'observer; ne quittant enfin sa position qu'au jour suivant, où on le vit se retirer tranquillement dans sa tente après avoir salué le soleil avec un sentiment d'adoration. Son esprit et son âme semblaient, dit Favorinus, [2] s'être, pendant tout cet intervalle, séparés du corps, qui n'avait pas un moment changé d'attitude.

Si l'extase est, comme des médecins philosophes l'estiment, un état *sui generis*, pour lequel il y a prédisposition dans l'individu, mais dont des circonstances particulières, surtout l'exaltation morale, déterminent le développement, et qui est toujours accompagné à la fois d'une altération dans le mode de perception, d'une extension des pouvoirs intellectuels en exercice, et du réveil de facultés ordinairement inactives, ou de la manifestation de forces entièrement nouvelles; nous ne saurions reconnaître dans Socrate les caractères indubitables de l'état extatique. Non seulement à aucune époque de sa longue carrière ses facultés n'éprouvèrent de trouble, de suspension ou d'élévation marquée dans

[1] Pages 267 et suiv., t. X, édition Bipont.

[2] Cité par Aulu-Gelle, l. II, chapitre 1.

leurs fonctions habituelles; mais il serait difficile de citer un homme qui ait présenté, à tous les moments de sa vie, et dans des conjonctures plus variées, l'exemple d'une attention plus soutenue, plus également ouverte à tout genre d'impressions, d'un empire plus constant sur ses idées et sur leur direction, d'un calme d'esprit et d'une puissance de volonté plus favorables à l'influence de la raison et au jeu de toutes les opérations intellectuelles.

Le spectacle de l'espèce de pétrification que Socrate offrit à ses camarades au siége de Potidée, est une preuve de cette concentration de pensée se repliant sur elle-même, sans laquelle l'homme ne parvient guère à pénétrer au fond de ses dispositions morales, à démêler ce qui constitue la dignité de son être et à s'emparer des ressources dont le trésor lui est ouvert dans son âme pour remplir sa véritable destination. On est peiné de voir l'auteur d'*Anacharsis* parler de ce fait comme d'un trait de bizarrerie calculée, ou d'une preuve de travers d'esprit. Il est plus juste de tenir compte à Socrate des efforts au prix desquels il réussit à dompter son penchant pour le vice et à réprimer la violence de son caractère.

On a, sans raison, révoqué en doute l'anecdote rapportée par Cicéron [1], et par Alexandre d'Aphrodisium. Le physionomiste Zopyre ayant, sur la figure de Socrate, qui offrait l'image du dieu Silène : un nez relevé, les lèvres épaisses, des yeux à fleur de tête, le cou gros et court, jugé qu'il avait les dispositions les plus vicieuses, et un naturel indocile, ses disciples présents éclatèrent de rire, et furent repris par Socrate, qui

[1] De *Fato*, ch. 5, avec les notes de Davis, page 310.

s'avoua né avec les inclinations perverses que l'on venait de lui imputer. Il est évident que dans la description allégorique du cheval fougueux, qui a besoin d'être contenu par le conducteur du char, sous l'emblème duquel Platon [1] représente la lutte du bien et du mal dans l'âme de l'homme, le chef de l'école académique a eu en vue les traits les plus caractéristiques de l'extérieur de son maître, remarquable par sa laideur.

On ne parvient pas à se corriger des défauts dont s'accusait Socrate, et à vaincre l'extrême vivacité de passions malfaisantes qu'il n'avait subjuguées qu'à force de vigilance, sans contracter des habitudes de réflexion et d'empire sur soi-même, incompatibles avec l'idée qu'on se fait de l'extase, état passif et entièrement opposé à la situation morale d'un homme qui ne cesse de surveiller tous les mouvements de son âme, et de les gouverner en maître.

La vie entière de Socrate montre cette continuité d'attention et ce pouvoir d'une volonté droite, qui sont les indices irrécusables d'une liberté placée hors des atteintes d'impressions étrangères. L'humeur difficile de Xanthippe, son épouse, ne fut pour lui qu'une occasion, se renouvelant sans cesse, de s'exercer à la patience, et de faire preuve d'une douceur et d'une sérénité inaltérables. Quoiqu'il fût très pauvre, il n'accepta jamais aucun salaire de ses disciples, et refusa les offres d'hommes puissants, entre autres d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui tâcha de l'attirer à sa cour. Pour conserver son esprit libre et tranquille, il prenait soin de sa santé, observant le régime le plus frugal aux repas somptueux de ses amis, et se piquant

[1] Dans le *Phèdre* (page 356, vol. X, éd. Bipont), coll. *Sympos.*

d'une grande propreté par un goût naturel pour l'ordre et la décence [1]. Ses mœurs furent constamment irréprochables. Rien qui en fasse suspecter la pureté n'a été dit, soit par Aristophane dans les *Nuées*, comédie composée pour rendre Socrate à la fois ridicule et odieux, soit par les ennemis qui l'accusèrent en justice. Les soupçons injurieux répandus sur ses relations avec de jeunes Athéniens dont la réputation n'était pas intacte, sont réfutés par toute sa conduite : les recherches faites à cet égard ont toujours fini par confondre les calomniateurs [2].

Dans la vue de s'affranchir de l'esclavage de cette foule de besoins qui enchaînent les forces morales et les frappent d'une déplorable stérilité, il s'était accoutumé à une vie sobre, dure et laborieuse. S'attachant à remplir tous les devoirs du citoyen avec fidélité, il porta les armes, et donna l'exemple de la valeur et de l'obéissance dans plusieurs campagnes : au siége de Potidée, où il arracha Alcibiade des mains de l'ennemi, et lui céda le prix de la bravoure qu'il avait mérité lui-même; à la bataille malheureuse de Délium en Béotie, où, de l'aveu du général, il contribua à sauver les débris de l'armée, et emporta sur ses épaules le jeune Xénophon épuisé de fatigue et renversé de cheval. Le courage civil qu'il déploya dans des occasions périlleuses, pour être plus rare et plus difficile, ne fut ni moins brillant, ni moins utile à ses compatriotes.

[1] Révolté de la saleté d'Antisthène et de sa mise cynique, il lui dit un jour, que *sa vanité perçait à travers les trous de son manteau.*

[2] Voyez dans le tome des Mémoires de l'Académie des sciences de Gœttingue, 1752, la Dissertation de J. M. Gesner : *Socrates sanctus pæderesta*, réimprimée séparément à Utrecht, 1769, in-8°; et celle de M. Schweighæuser père : *Mores Socratis* (Strasbourg, 1785, in-4°), pages 19-23.

Au temps de l'asservissement d'Athènes, lorsque tout tremblait devant les trente tyrans, il osa résister à leurs ordres et consoler les malheureux, comme, à une époque antérieure, il avait bravé les fureurs d'une multitude soulevée contre des amiraux qui, après une victoire navale, n'ayant pu ensevelir les citoyens morts dans le combat, avaient encouru la peine capitale. Les flatteurs du peuple, voyant toutes les passions soulevées contre ces généraux, proposaient, avec une lâcheté perfide, une forme irrégulière de jugement, qui aurait infailliblement entraîné leur condamnation. En qualité de sénateur, dignité qu'il devait au sort, Socrate présidait, avec quelques-uns de ses collègues, à l'assemblée qui, altérée d'un sang innocent, menaçait les opposants du sort des accusés. Les membres du sénat qui partageaient la présidence avec Socrate, effrayés de ces menaces, approuvèrent le projet de décret vicieux que les cris du peuple leur dictaient : Socrate seul, intrépide au milieu des clameurs, refusa de violer le serment qu'il avait prêté, et persista à voter conformément aux lois.

On conçoit bien comment tant de force et de solidité dans le caractère, tant de rectitude et de noblesse dans la conduite, tant de justesse et d'élévation dans les idées, tant de lucidité dans l'enseignement unie à une tendance si pure, tant de franchise dans les conseils d'une amitié tendre, mais clairvoyante, tant de grâces et de gaieté dans l'esprit, inspirèrent une vénération profonde aux hommes de bien et un attachement inviolable à ses disciples. Mais on sent aussi facilement combien d'ennemis durent lui susciter sa courageuse intégrité, sa véracité incorruptible, sa persévérance à démasquer, partout où elles se présentaient armées du

talent, de la puissance et de la popularité, l'hypocrisie, la présomption, l'ignorance et les vues intéressées. On ne s'étonnera donc pas qu'ils réussirent à exciter des préventions générales, et à soulever les passions du peuple contre le meilleur de ses amis.

Les sophistes, qu'il avait discrédités; les auteurs dramatiques, dont il blâmait la licence; les poëtes, dont il s'était moqué en toute occasion; les meneurs de la multitude, qu'il avait si souvent convaincus de sottise, et auxquels il avait, en présence de leurs admirateurs, arraché l'aveu de leur mauvaise foi ou de leur incapacité, n'eurent pas de peine à le faire considérer comme un sophiste aussi subtil et aussi habile, mais plus vain et plus dangereux que tous ceux qu'il avait combattus et décriés; comme un corrupteur des jeunes gens, qu'il jetait dans le doute, auxquels il inspirait le goût de la contradiction, et un éloignement raisonné pour les institutions et les usages de leur pays, qu'il habituait enfin à tout détruire, et à tourner, à son exemple, les armes d'une ironie insultante et d'un insolent persiflage contre leurs parents, contre les magistrats. A ces préjugés, depuis longtemps répandus et accrédités (puisque la représentation des *Nuées* est d'environ vingt-quatre ans antérieure au procès de Socrate, et que cette comédie suppose l'existence de ces préventions dans l'esprit des spectateurs), Aristophane, son auteur, avait donné sinon un caractère plus hostile et plus dangereux, au moins une espèce de consistance et de sanction populaire. Dans cette pièce, Socrate est représenté suspendu au-dessus de la terre, et invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les *Nuées*, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards; plaisanterie bonne pour jeter du ridicule sur le prétendu

sujet des méditations et des entretiens de Socrate, mais sans effet inquiétant pour sa tranquillité, si elle n'avait été accompagnée d'accusations véritablement perfides, celles, par exemple, d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux et à tromper les hommes. Socrate assista, dit-on, à la représentation de cette comédie, et se montra à des étrangers qui le cherchaient des yeux dans le théâtre. Mais, plus tard, les mêmes calomnies, qu'alors il méprisait impunément, reçurent, des conjonctures politiques, une puissance mortelle.

Socrate n'avait jamais dissimulé ses sentiments sur les absurdités et les funestes conséquences des formes démocratiques du gouvernement de son pays : il n'avait pas épargné les sarcasmes à une des institutions les plus chères à la multitude ignare et avide, à la loi qui faisait dépendre du sort l'élection des juges et des magistrats [1] : en toute occasion il avait laissé apercevoir une prédilection [2] décidée pour l'aristocratie, comme beaucoup plus favorable à l'amélioration morale du peuple et au sage maniement des affaires publiques, lorsque ce régime repose sur un bon système électoral. Etant depuis longtemps l'objet de la haine des démagogues, il était récemment devenu odieux à tous ceux qui avaient été victimes de la révolution opérée par Lysandre.

Après donc que les Athéniens eurent subi le joug des Spartiates, appuis et propagateurs des principes

[1] Xén., *Memor.*, 1, 2, 9.

[2] Platon et Xénophon héritèrent des opinions anti-démocratiques de leur maître. Il se moquait sans cesse de ce souverain composé de cordonniers, maréchaux, charpentiers, etc., se mêlant de choses qu'ils n'avaient pas apprises. *Memor.*, III, 7, 6. Elien. *Var. Hist.*, l. 2, ch. 1, et liv. 3, ch. 17.

aristocratiques, et qu'un de ses disciples, Critias, eut figuré parmi les plus cruels entre les instruments de la tyrannie établie par les Lacédémoniens sur les ruines de l'ancienne constitution d'Athènes, il ne manqua plus à ceux qui voulaient perdre le maître d'Alcibiade et de Théramène, qu'un chef populaire et puissant, ennemi personnel de Socrate. Il se rencontra dans Anytus, homme riche, zélé soutien de la démocratie, persécuté par les trente tyrans, un des principaux restaurateurs de la liberté, et à ce double titre, extrêmement cher au parti victorieux. Longtemps ami de Socrate, qu'il avait même prié une fois de donner quelques instructions à son fils, mais, dans deux circonstances, profondément blessé des critiques que le sage avait faites de sa manière d'élever ce jeune homme, Anytus prêta d'autant plus volontiers son appui aux ennemis de Socrate, qu'en les secondant, il servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire.

Un décret solennel d'amnistie ayant imposé un silence absolu sur les événements antérieurs à l'expulsion des trente tyrans, les accusateurs de Socrate ne pouvaient le dénoncer directement comme ami de la tyrannie et fauteur des projets de la faction oligarchique : mais, en mettant en avant d'autres griefs ostensibles, ils comptaient sur les effets d'une irritation toujours existante, et sur les alarmes d'un peuple qui se rappelait avec frayeur avoir été dépouillé de son autorité, et qui ne voyait, dans le voile jeté par l'amnistie sur les délits politiques, que l'impunité accordée à ses ennemis et un moyen de leur ménager la réussite de nouvelles trames contre la liberté. Il fut donc arrangé entre les adversaires de Socrate, que Mélitus, jeune homme assez obscur et poëte sans talent, présenterait au se-

cond des archontes une dénonciation contre Socrate, comme ayant introduit des divinités nouvelles sous le nom de génies, et corrompu la jeunesse d'Athènes. Cette accusation concluait à la peine de mort : elle était soutenue par deux hommes puissants, Anytus, dont nous venons de parler, et Lycon, un des orateurs qui disposaient de l'opinion de la multitude. Les chefs d'accusation étaient fort adroitement choisis. Le peuple, persuadé que les philosophes ne pouvaient s'occuper de la nature sans nier l'existence des dieux, et confondant Socrate avec d'autres philosophes, était préparé à trouver la charge d'impiété plausible.

L'autre motif de l'action intentée contre Socrate, le reproche de corrompre la jeunesse, fournissait à ces accusateurs le prétexte de rappeler incidemment des faits couverts par l'amnistie, et capables d'effrayer les amis du gouvernement populaire sur les dangers dont les menaçait incessamment l'empire de Socrate sur la jeune noblesse. Fallait-il, après avoir vu les disciples de Socrate accabler de maux leur patrie, Alcibiade conspirer contre la liberté, Critias et Théramène se faire les instruments de l'oppression étrangère, laisser Socrate impunément continuer ses leçons de tyrannie, et infecter des esprits altiers et ardents par des maximes subversives d'une constitution à peine rétablie, et toujours exposée aux sourdes menées de l'oligarchie et de la jalouse Lacédémone!

Il est impossible que Socrate se dissimulât le danger. Il savait combien la tyrannie récente des oligarques avait rendu le peuple ombrageux et accessible aux dénonciations; l'exil d'Alcibiade le privait d'un protecteur puissant; sous une infinité de rapports, le moment était singulièrement favorable à ses accusa-

teurs. Cependant, tranquille au milieu de l'effroi de ses disciples, il résolut de n'employer aucun des moyens auxquels les hommes, même injustement poursuivis, n'hésitaient pas à recourir, tels que des harangues artistement arrangées pour flatter l'oreille superbe des Athéniens, les sollicitations et les prières de ses amis, les larmes de sa femme et de ses enfants. Refusant de se servir d'un discours touchant que Lysias, le plus éloquent des orateurs de son temps, avait composé pour lui, il répondit à Hermogène, qui le conjurait de travailler à sa défense : « Je m'en suis occupé toute ma « vie; » et, comme Hermogène insistait sur le devoir de ne repousser aucun des moyens propres à épargner une injustice à ses juges, Socrate lui dit : « J'ai « deux fois entrepris de mettre en ordre mes moyens « de défense, deux fois le génie m'en a détourné [1]. » Il ajouta : « J'ai vécu jusqu'ici le plus heureux des « hommes.... Les dieux me préparent une mort pai« sible, la seule que j'eusse pu désirer. La postérité « prononcera entre mes juges et moi : elle me rendra « cette justice, que loin de songer à corrompre mes « compatriotes, je n'ai travaillé qu'à les rendre meil« leurs. »

C'est avec ces dispositions qu'il comparut devant le tribunal des héliastes, composé d'environ cinq cents juges. A la première imputation, « de ne pas admettre « les divinités d'Athènes, » il opposa les habitudes de toute sa vie, les sacrifices qu'il offrait devant sa maison et pendant les fêtes sur les autels publics, sacrifices dont Mélitus lui-même avait pu être témoin. Quand,

[1] Xén. *Apol., Socr.*, § 3, 4, 5, p. 102, édit. Bach. *Memorab.*, lib. 4, ch. 8, § 4-10, page 280 et suiv., édition Schneideri.

pour se disculper du tort d'introduire des dieux étrangers, il représenta son génie comme un interprète préférable aux indications tirées du vol des oiseaux, et légitimé par des prédictions dont ses disciples pouvaient attester l'accomplissement, il s'éleva des murmures de mécontentement, qui font l'éloge à la fois de Socrate et de ses juges. Ceux-ci devaient mal accueillir une déclaration sacrilége à leurs yeux, et présomptueuse au dernier point. Socrate, sachant d'avance quelle impression dangereuse, pour lui, cette haute défense de son génie ferait sur eux, se montra fidèle à sa maxime: *qu'il fallait obéir à Dieu plus qu'aux hommes.* « Je vais, « reprit-il, je vais vous déplaire bien davantage encore, « en vous rappelant la réponse de la Pythie, qui m'a « proclamé le plus sage des hommes. » En effet, à ces mots, les juges firent éclater une vive indignation[1]. Selon l'auteur de l'Apologie attribuée à Xénophon, Socrate compara avec l'oracle rendu en son honneur l'éloge plus magnifique encore qu'Apollon avait fait de Lycurgue[2], rapprochement qui dut mettre le comble à l'irritation des héliastes, gens du peuple, sans lumières et sans principes, dont le patriotisme consistait essentiellement dans une profonde haine pour leurs rivaux de Sparte, et que la mention honorable du législateur d'une cité abhorrée était propre à exaspérer davantage contre l'accusé.

Socrate, passant au second délit qui lui était imputé, somma les parents des jeunes gens qu'on lui reprochait d'avoir corrompus, de se lever et de déposer contre lui, s'ils avaient à se plaindre de son influence sur leurs

[1] Xénoph., *Apol.*, § 14. Voyez le précis de ce que dit Socrate, plus haut, page 539 et suiv.

[2] Ib., § 15.

fils ou leurs frères, et rappela tous les efforts par lesquels il avait cherché à les éclairer sur leurs véritables intérêts, et à leur persuader qu'avant le soin du corps et des richesses, avant tout autre soin, est celui de l'âme et de son perfectionnement. On ne trouve, dans cette partie de son apologie, qu'une mention indirecte de Critias et aucune d'Alcibiade. Socrate ne fait pas même allusion aux préventions qu'il avait inspirées à la jeunesse contre les institutions de la république, et surtout contre la désignation des magistrats par la voie du sort, mode d'élection que Mélitus n'avait pas manqué de présenter comme la plus sûre garantie de l'égalité, comme le principe fondamental de la constitution; animant ainsi contre Socrate et les citoyens qui avaient été revêtus de charges importantes, et les juges mêmes qui avaient sa destinée entre leurs mains, et qui tous avaient été établis dans leurs places par le sort. Est-ce oubli des rédacteurs des deux apologies? ou Socrate lui-même, repoussant tout moyen de défense incompatible avec une entière franchise, avec cette *libera contumacia* que Cicéron lui attribue[1], aurait-il dédaigné d'entrer dans des éclaircissements qui ne pouvaient qu'augmenter l'irritation du tribunal, s'ils avaient eu le noble caractère qui est empreint dans tout le reste de son discours?

Quoi qu'il en soit, il passa sous silence les griefs qui, selon l'orateur Eschine[2], furent la véritable cause

[1] Tusc., 1, 29, page 60, édit. Davis.

[2] Eschine, plaidant une cinquantaine d'années plus tard devant ces mêmes héliastes qui jugèrent Socrate, disait : «Vous qui avez mis à « mort le sophiste Socrate, pour avoir donné des leçons à Critias, « l'un des trente qui détruisirent le pouvoir du peuple.» *In Timarch.*, page 168, édition de Reiske.

de sa condamnation, et se contenta de dire : « Je n'ai « jamais été le maître de personne. Je me prête au ri- « che, au pauvre, à quiconque prend plaisir à m'inter- « roger; et si parmi ceux qui me fréquentent, il s'en « trouve qui deviennent gens de bien ou de malhonnêtes « gens, il ne faut ni m'en louer ni m'en blâmer : ce « n'est pas moi qui en suis cause; je n'ai jamais pro- « mis un enseignement, et je n'ai jamais rien ensei- « gné[1]. » — « Si vous me renvoyez absous, dit-il encore « à ses juges, à condition que je cesserai de philoso- « pher, je vous répondrai sans balancer : Athéniens, je « vous honore et je vous aime; mais j'obéirai plutôt au « Dieu qu'à vous; et tant que je respirerai, je ne ces- « serai de tenir à tous ceux que je rencontrerai mon « langage ordinaire : O mon ami! comment.... ne rou- « gis-tu pas de ne penser qu'à amasser des richesses, à « acquérir du crédit et des honneurs, sans t'occuper « de ton âme et de son perfectionnement[2]? »

Les juges, au nombre de cinq cent cinquante-six, ayant été aux voix, deux cent quatre-vingt-un votes contre deux cent soixante-quinze, le déclarèrent coupable[3]. Trois suffrages de plus en sa faveur eussent suffi pour l'absoudre par l'égalité des voix. Il est évident que la plus légère démarche faite pour fléchir ses juges,

[1] *Apol. de Plat.*, traduction de M. Cousin, page 101, ch. 21, édit. de Fisch.

[2] Ib., page 95, ch. 17.

[3] Pour concilier Platon et Diogène Laërce, qui ne sont pas d'accord sur cette évaluation, M. Tychsen, auteur d'un excellent Mémoire (Voyez 1re et 2e partie du recueil publié à Gœttingue, en 1786 et suiv., sous le titre de *Bibliothèque pour la littérature et les arts de l'antiquité*), où un nouveau jour a été répandu sur plusieurs circonstances du procès de Socrate, a cru devoir fixer le nombre des héliastes présents à 559, dont 278 auraient voté l'absolution.

ou moins de fierté dans sa défense, n'auraient pas manqué d'amener ce résultat.

Selon la jurisprudence d'Athènes, quand la loi ne déterminait pas la peine, on laissait au coupable la faculté d'indiquer lui-même celle à laquelle il se condamnait. Sur sa réponse, on opinait une seconde fois; et ensuite il recevait son dernier arrêt. Socrate pouvait faire changer la punition de mort, proposée par Mélitus, en un exil, en une détention ou en une amende pécuniaire. Ne voulant pas, en se taxant lui-même, se reconnaître coupable : « Athéniens, dit-il, pour m'être « consacré tout entier au service de ma patrie, en tra- « vaillant sans cesse à rendre vertueux mes conci- « toyens; pour avoir négligé, dans cette vue, affaires « domestiques, emplois, dignités, je me condamne à « être nourri le reste de mes jours, dans le Prytanée, aux « dépens de la république. » Cette justice que le sage se rendait à lui-même parut l'excès de l'arrogance, et révolta des hommes enflés d'une sotte opinion de leur dignité, et déjà blessés des leçons qu'il leur avait prodiguées, autant que des éloges qu'il s'était donnés. Quatre-vingts des juges qui lui avaient été favorables lors du premier jugement, adhérèrent aux conclusions de Mélitus, et la sentence de mort fut prononcée. Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui n'avait, pendant toute sa vie, fait autre chose que d'apprendre à mourir[1].

Dans un troisième discours, il exprima les mêmes sentiments magnanimes que respire toute sa défense, et qui lui donnaient l'air plutôt d'un juge que d'un condamné. Il finit par ces paroles : « Il n'y a aucun mal

[1] *Phédon*, pages 145 et 153, édition de Deux-Ponts.

« pour l'homme de bien, ni pendant sa vie ni après sa « mort : les dieux ne l'abandonnent jamais ; car ce qui « m'arrive n'est point l'effet du hasard. Mourir dès à « présent, et être délivré des soucis de la vie, était ce « qui me convenait le mieux : aussi la voix céleste s'est « tue aujourd'hui ; et je n'ai aucun ressentiment contre « mes compatriotes, ni contre ceux qui m'ont con- « damné.... Je ne leur ferai qu'une seule prière. Lors- « que mes enfants seront grands, si vous les voyez re- « chercher les richesses ou toute autre chose plus que « la vertu, punissez-les, en les tourmentant comme je « vous ai tourmentés ; et s'ils se croient quelque chose, « quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur pré- « somption : c'est ainsi que je me suis conduit avec vous. « Si vous faites cela, moi et mes enfants nous n'au- « rons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps « que nous nous quittions, moi pour mourir et vous « pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage? Dieu « seul le sait. » Apollodore s'étant avancé pour lui témoigner sa douleur de ce qu'il mourait innocent : *Voudrais-tu*, lui répliqua-t-il en souriant, *que je mourusse coupable*[1] ? Son visage, ses discours, sa démarche, en se rendant à la prison, respiraient le calme ; il semblait dire : « Anytus et Mélitus peuvent me tuer ; mais ils ne « peuvent me faire de mal[2]. »

L'exécution de la sentence qui le condamnait à mourir du poison de la ciguë fut différée, pour obéir à une loi qui défendait de mettre à mort des criminels pendant le voyage de la galère chargée des offrandes des Athéniens pour le temple d'Apollon à Délos. Le navire

[1] Xénoph., *Apol.*, § 28, page 112, édition Bach.

[2] Plutarque, *De la tranquillité de l'âme*, page 938, vol. II, éd. Wyttenbach. Épict. Diss. 1, 29, 18.

était parti le lendemain du jugement. Socrate passa les trente jours qui s'écoulèrent jusqu'au retour du vaisseau, entouré de ses disciples et livré aux entretiens qu'il avait constamment dirigés vers un but d'amélioration morale, et qu'il tâcha de rendre plus que jamais profitables à ses amis, dans les derniers moments qui devaient précéder leur séparation. La veille du jour où l'on attendait de Délos la galère dont la rentrée au port du Pyrée allait être le signal de la mort de Socrate, Criton vint le trouver de grand matin, pour lui annoncer cette triste nouvelle, et le conjurer de sortir de la prison, dont les portes lui étaient ouvertes, par les soins de son ami, et d'accepter l'offre d'une retraite sûre en Thessalie. Socrate lui ayant demandé, en riant, s'il connaissait un lieu hors de l'Attique où l'on ne mourût point; et voyant Criton désespéré d'un refus par lequel Socrate paraissait se trahir lui-même, trahir ses enfants, qui perdaient leur soutien, trahir ses amis, qu'il livrait à la plus cruelle douleur, et aux reproches de tous les siècles à venir, il s'engagea entre eux un entretien que Platon nous a conservé, dans son *Dialogue de Criton*, et dans lequel Socrate s'attache à prouver qu'en se dérobant à une peine légale, par la fuite, il se soustrairait à une obligation morale irrémissible, l'obligation d'obéir, en toute circonstance, aux lois de son pays. M. Cousin, qui voit avec raison dans le *Criton* le complément de l'*Apologie*, pense que l'austérité du principe développé dans cet écrit de Platon a dû servir à dissimuler et à couvrir, en quelque sorte, la désobéissance réelle de Socrate à la partie religieuse de la constitution athénienne, sous l'appareil de ses vertus civiques et de son absolu dévouement aux lois [1].

[1] *Œuvres de Platon*, tome I, pages 123 et suiv.

Nous avons peine à croire qu'un des plus beaux monuments de la philosophie morale antérieure au christianisme, ne cache dans le disciple qu'un pareil dessein, et dans le maître, le dégoût de la vie, présenté sous le masque d'un patriotisme sublime. Cette lassitude qui soupire après la délivrance ne se manifeste par aucun indice. Socrate déclare qu'il a vécu jusqu'à ce moment le plus heureux des hommes; et en commençant sa discussion avec Criton : « Je serais ravi, « lui dit-il, que vous pussiez me persuader de sortir « d'ici; mais je ne puis le faire sans être persuadé. » Il nous est encore plus difficile de douter de la bonne foi de Socrate, lorsqu'il proteste de son attachement aux institutions religieuses de son pays [2]. Socrate, tout en rejetant ce qui, dans les traditions populaires, était contraire à la saine morale, professait des principes et suivait des pratiques qui semblaient d'accord avec les cérémonies du culte public et avec les croyances d'un paganisme épuré. Quant au refus qu'il opposa aux sollicitations de Criton, il ne faut pas oublier qu'il ne tenait qu'à Socrate de conserver sa vie. « Je n'avais, dit-il, « après la première sentence, qu'à me condamner au « bannissement : j'ai voulu en subir une seconde; et « j'ai dit tout haut que je préférais la mort à l'exil. « Irai-je, ajouta-t-il, infidèle à ma parole, montrer aux « étrangers Socrate proscrit, humilié, devenu le corrupteur des lois et l'ennemi de l'autorité, pour conserver « quelques jours languissants et flétris ?... Laissons « donc cette discussion, mon cher Criton, et marchons « sans rien craindre par où Dieu nous conduit [2]. »

[1] Ib., page 56; Xén., *Mém.* 1., 3, 1, IV, 3, 16; Tychsen, l. c.

[2] Platon, *Crit.*, 121, 125, édition Bip., 151 et 153 de la traduction de M. Cousin.

Une question bien plus épineuse, et peut-être insoluble, se présente ici; savoir, si, en irritant ses juges par le ton hautain de sa défense, et en s'attirant la peine capitale par le refus qu'il fit de s'imposer une amende, selon les lois [1], Socrate n'a pas mis en oubli le devoir qui nous prescrit de défendre notre existence, devoir que nous ne pouvons négliger sans abandonner notre station terrestre avant l'ordre du départ? Sans doute, le tort de ne pas les avoir remplis dans toute leur étendue, s'il doit être reproché à Socrate, ne peut avoir été qu'involontaire; car il soutient, dans le Phédon, que l'homme ayant été placé par la main de Dieu dans le poste qu'il occupe, il ne doit point le quitter sans sa permission, ni sortir de la vie sans son commandement.

Le funeste vaisseau étant revenu à Athènes, les onze magistrats qui avaient l'intendance des prisons, annoncèrent à Socrate qu'il devait mourir ce jour-là, et lui firent ôter ses fers. Plusieurs de ses disciples entrèrent ensuite : ils trouvèrent auprès de lui Xanthippe, tenant entre ses bras le plus jeune de ses enfants. Aucune mention n'est faite de Myrto, que quelques écrivains donnent pour seconde femme à Socrate. Le silence de Platon à cet égard est une des nombreuses raisons que M. J. Luzac a si bien développées dans l'ouvrage destiné à prouver la faussseté de la prétendue bigamie de

[1] C'est ce qu'assure positivement Xénophon (*Apol.*, § 22). Platon dit que Socrate offrit de payer une amende proportionnée à son indigence, c'est à-dire une mine (environ cinquante francs). Mais cette proposition ironique était propre à augmenter la mauvaise disposition des juges. Il est vrai que, forcé par ses amis, qui se rendirent ses cautions, il fit monter son offre jusqu'à trente mines (Plat., *Apol.*, p. 88, éd. Bip.). Mais le moment où elle fut faite, lorsqu'il avait déjà demandé d'être logé au Prytanée, et le ton de plaisanterie qui règne

Socrate [1]. Dès que Xanthippe aperçut les amis de son mari, elle s'abandonna aux plus violents accès de douleur. Socrate ayant prié Criton de la faire ramener chez elle, on l'arracha de ce lieu; et, peu après, commença cet entretien, rapporté dans le Phédon, où Socrate, goûtant, pour la dernière fois, le plaisir d'instruire ses disciples, s'attacha à leur prouver que l'âme n'a rien à craindre de la mort; mais où il est difficile de distinguer ce qui est vraiment socratique des idées que Platon y a mêlées.

Quand Socrate eut achevé de parler : « N'aurais-tu rien à nous prescrire à l'égard de tes enfants et de tes affaires ? lui demanda Criton. — Je vous réitère le conseil que je vous ai toujours donné, répondit Socrate : celui de vous enrichir de vertus. Si vous le suivez, je n'ai pas besoin de vos promesses; si vous le négligez, elles seraient inutiles à ma famille. » Il passa ensuite dans une chambre voisine pour y prendre un bain.

Après qu'il en fut sorti, on lui amena ses enfants : deux en bas âge, Sophroniscus et Menexenus, et un qui était déjà assez grand, Lamproclès; et l'on fit entrer les femmes de sa famille [2]. Quand il fut rentré dans la salle et assis sur son lit, le serviteur des onze, s'approchant de lui : « Socrate, dit-il, je ne m'attends pas aux « imprécations dont me chargent ceux à qui je viens « annoncer qu'il est temps de prendre le poison ;

dans cette partie du discours de Socrate, devaient faire considérer cette taxation comme non avenue. Xénophon dit expressément que Socrate préféra la mort à l'absolution, et qu'il ne se soucia point de ménager ses juges. *Apol.*, § 1.

[1] *De Digamiâ Socratis*, p. 1-100.

[2] L'expression grecque ne peut s'entendre que de femmes attachées au service de la maison ou liées avec la famille, comme Wyttenbach l'a prouvé, p. 526 de ses notes sur Phédon.

« je t'ai toujours trouvé le plus courageux, le plus « doux et le meilleur de ceux qui sont jamais ve- « nus dans cette prison... Tu sais ce que je viens t'an- « noncer : adieu. » En même temps il se détourna en fondant en larmes, et se retira. Aussitôt Socrate ordonna de broyer le poison; et se l'étant fait apporter, il prit la coupe sans aucune émotion, et regardant d'un œil ferme et assuré l'homme qui la lui avait présentée : « Est-il permis, lui dit-il, de répandre un « peu de ce breuvage pour en faire une libation ? — « Socrate, répondit cet homme, nous n'en broyons « que ce qu'il est nécessaire d'en boire. — J'en- « tends, dit Socrate; mais au moins il est permis et il « est juste de faire ses prières aux dieux, afin qu'ils « rendent mon voyage heureux. » Après avoir dit cela, il porta la coupe à ses lèvres, et la but avec une tranquillité et une douceur merveilleuses. Alors, les personnes présentes s'étant livrées à l'expression de la plus vive douleur, Socrate, qui se promenait, s'écria : « Que « faites-vous? ô mes bons amis!... j'ai toujours ouï « dire qu'il fallait mourir avec de bonnes paroles... « Montrez donc plus de fermeté. » Sentant ses jambes s'appesantir, il se coucha sur le dos. L'homme qui lui avait donné le poison avertit les amis de Socrate que leur maître les quitterait dès que le froid aurait gagné le cœur. Déjà tout le bas-ventre était glacé, lorsque, se découvrant, car il était couvert : « Criton, dit-il, et ce « furent ses dernières paroles, nous devons un coq à « Esculape : n'oublie pas d'acquitter cette dette. » La vie actuelle étant à ses yeux une maladie, son vœu exprimait sa reconnaissance pour la guérison désirée.

Cette offrande au dieu de la convalescence, recommandée à son ami par Socrate mourant, a été diverse-

ment comprise. Lactance et d'autres pères de l'Église l'ont traitée avec une sévérité outrée, mais excusable dans des chrétiens qui avaient encore sous leurs yeux les hideuses convulsions du polythéisme agonisant. Nous y verrions plutôt l'intention indiquée par M. Cousin. « Trop éclairé, dit-il, pour accepter sans réserve les « allégories populaires qu'il raconte à ses amis, So- « crate est trop indulgent aussi pour les repousser « avec rigueur; et l'on voit tout au plus errer sur les « lèvres du bon et spirituel vieillard ce demi-sourire « qui trahit le scepticisme sans montrer le dédain [1]. » L'époque de la mort de Socrate est fixée par les marbres d'Arundel. Toutefois les chronologistes les plus exacts ne sont pas entièrement d'accord : ils la font flotter entre la quatrième année de la XCIV^e^ olympiade (400 av. J.-C.), et la première année de la XCV^e^ (399 avant notre ère).

Il est fort aisé de réunir dans un tableau général les traits qui brillent avec le plus d'éclat dans le caractère de Socrate. On y remarque un enthousiasme calme, réglé et, si l'expression est permise, inextinguible pour le bien reconnu; une persévérance inébranlable dans la poursuite d'un but indiqué par la conscience, et le mépris de tout péril qu'il y aurait à braver pour l'atteindre; une patience invincible dans les contrariétés et les épreuves les plus décourageantes; une confiance sans bornes dans la Providence divine et un profond sentiment religieux; l'indulgence pour la faiblesse humaine, unie à une indignation sans relâche contre les ennemis de la vérité et de la vertu; le goût du beau moral et le besoin de le faire prédominer en lui et autour de lui : mais ce besoin et ce goût joints au désir

[1] P. 179 du t. I de la traduction de Platon.

de les mettre en accord avec cette beauté qui orne les ouvrages de la nature et de l'art; un parfait empire sur lui-même, avec ses fruits naturels, la modération et la tempérance, l'égalité d'humeur, la sérénité, la gaieté la plus constante et la plus aimable. On serait tenté de désigner la qualité caractéristique de ce sage, par une alliance de mots assez étrange, et (en considérant qu'un haut degré de talent dans un genre particulier est indiqué par le terme de génie : génie poétique, dramatique, musical, métaphysique, mécanique, etc.) on dirait que Socrate a été, plus richement que le commun des hommes, doué du *génie moral* ou de la faculté de reconnaître la règle du devoir sous tous les déguisements, et d'être vivement affecté en bien ou en mal, par tout ce qui, dans les sentiments et les actions de l'homme, est conforme ou contraire à cette sainte règle. Pour tenir, à l'être ainsi doté, juste compte de l'usage que sa volonté fit d'un don si magnifique, il est digne d'observation que Socrate fut, autant que nous sommes instruits par les monuments, le premier entre les Grecs qui ne reçut pas son éducation d'autres hommes, mais qui se la donna à lui-même.

On ne peut toutefois se dissimuler qu'on remarque dans le plus sage des Athéniens une confiance en lui-même quelquefois poussée à l'excès, dégénérant presque en arrogance et en disposition à s'exagérer son importance et son mérite. Cette faiblesse n'avait point échappé à la verve satirique d'Aristophane [1]; et Alcibiade y fait allusion, dans le Banquet de Platon [2], au

[1] *Nuées*, v. 357 et suiv.

[2] P. 254-272 du t. X de l'éd. de Deux-Ponts. Deux mots employés par Platon et Xénophon sont caractéristiques : *Socratis* ὑπερηφανία (ib., p. 265) et μεγαληγορια, Xén., *Apol.*, § 1.

milieu des éloges qu'il donnait à Socrate. On peut considérer comme marques ou effets de cette haute opinion qui le rendait si sûr de lui-même, le danger auquel il expose, sans y songer, ses jeunes amis, en les conduisant chez la courtisane Théodota, au moment où elle pose pour un peintre, et en les faisant assister à une conversation où il donne à cette femme des conseils sur les moyens à employer pour captiver les hommes [1]; ses attaques ironiques et ses questions captieuses, qui semblent souvent avoir pour but plutôt d'embarrasser que de convaincre et d'instruire utilement les gens qu'il interroge [2]; l'usage qu'il fait de l'oracle louangeur du dieu de Delphes; la croyance en son génie, parfois voisine de la superstition et de l'entêtement, et les insignifiants services d'intérêt purement personnel auxquels il ravale son intervention dans plus d'un cas, par exemple, pour lui éviter d'être sali par un troupeau de cochons [3]; un trop grand mépris pour les jugements du public, et une propension à se singulariser, qui le suivit jusque dans les camps de Potidée et d'Amphipolis : une liberté de censure politique, exercée avec trop peu de ménagements pour les lois fondamentales de l'état, et (ce qui est grave) nécessairement nuisible à sa grande entreprise de réforme morale.

Il serait pourtant injuste d'oublier que le spectacle

[1] *Memor.*, l. 3, ch. 2.

[2] Voy. une dissertation de F. G. E. Rost, *Socratis* ἀπομνημονευματα *pueris non temerè commendanda*. Leipzick, 1800, in-4°, où on trouve plusieurs exemples de raisonnements sophistiques qu'on est fâché de voir sortir de la bouche de Socrate, surtout les inconcevables artifices employés pour dépayser et confondre le jeune Euthydème. L. 4, ch. 2.

[3] Plut., *Génie de Socr.*, c. 10, t. III, p. 341, édit. Wyttenb.

de la corruption sociale que les sophistes et les démagogues empiraient sous ses yeux, et les marques de prédilection dont il se croyait honoré par la Divinité, expliquent assez cette fierté qui, on ne peut le nier, souvent accompagnée de l'expression du dédain, ne prit néanmoins jamais le caractère de l'orgueil ou du mépris des hommes. On ne doit pas non plus perdre de vue que ce n'est qu'au flambeau d'une lumière plus pure, d'une lumière dont Socrate lui-même sentit le besoin, puisqu'il l'avait invoquée et presque annoncée[1], que nous avons pu reconnaître ce qui lui a manqué, et que nous sommes devenus des juges si clairvoyants et si sévères. On peut encore, à la clarté de ce flambeau céleste, reconnaître d'autres taches dans le caractère, d'autres faiblesses dans la conduite de Socrate. Pour éloigner l'idée d'avoir influé sur les actions d'Alcibiade et de Critias, il joue sur les mots, et déclare n'avoir jamais rien enseigné à personne[2]. Il simule fréquemment une haute admiration pour des discoureurs qu'il méprisait. La crainte des infirmités de la vieillesse lui fait négliger les soins par lesquels il aurait pu diminuer les préventions répandues contre lui, et éviter sa condamnation[3]. Il parle avec un éloge sans restriction de Thémistocle, dont les brillantes qualités étaient ternies par tant d'immoralité[4]. Il té-

[1] Voyez l'expression du besoin et de l'attente d'une révélation qui supplée à l'impuissance de la raison humaine, dans le morceau peut-être le plus remarquable de tous ceux qu'offrent les écrivains de l'antiquité, à la fin du second Alcibiade de Platon, ch. 13 et 14, éd. de Koeppen, t. V, p. 100 et suiv., éd. Bipont.

[2] Plat., *Apol.*, ch. 20.

[3] *Memor.*, l. 4, ch. 8, § 8; Xén., *Apol.*, § 8.

[4] *Memor.*, l. 2, ch. 6, § 13. Platon voit dans ce même Thémistocle le premier auteur de la corruption générale et de la décadence de l'état. Gorgias, p. 148, 50, 55, t. IV, éd. Bip., ch. 71 et suiv. Findeis.

moigne pour des métiers utiles et nécessaires un mépris tout à fait indigne d'un appréciateur éclairé et philanthrope de la véritable valeur morale [1]. Il prédit comme immanquable la dépravation progressive du fils d'Anytus, et annonce, d'un ton presque triomphant, les chagrins qu'il finira par donner à son père [2]. Il affirme positivement [3] que ce n'est pas injuste en soi de tromper les autres et de leur porter préjudice ou de leur nuire; que tout dépend des intentions et des personnes. Il présente comme un homme digne de louanges celui qui surpasse ses amis en bienfaisance et ses ennemis en mauvais traitements [4]. Il permet positivement des exceptions graves aux principes de la chasteté, se bornant à recommander à ceux qui les violeraient de choisir des instruments de leurs viles jouissances entièrement dépourvus d'attraits [5]. Il est enfin impossible de ne pas se demander s'il y avait de la dignité à prendre le masque d'une passion souvent exprimée dans des termes choquants, quoique avec l'intention de gagner l'attachement de jeunes gens vains

[1] Xén., *Œcon.*, ch. 4, p. 3.

[2] Xénoph., *Apol.*, § 29 et suiv. Ce jugement, prononcé au moment de la condamnation de Socrate, a, dans sa bouche, presque l'air de représailles contre son accusateur victorieux.

[3] *Memor.*, 4, ch. 2., § 13-19.

[4] Ib., 2, ch. 6, § 35, κακῶς ποιεῖν. Meiners cherche vainement à adoucir le sens de cette expression.

[5] *Memor.*, 1, ch. 3, § 14. Antisthène, le plus fidèle des disciples de Socrate, semble, dans un récit cynique, rapporté par Xénophon (voyez son *Banquet*, ch. 4, 38), vouloir montrer comment il s'y prend pour suivre le conseil de son maître. Schneider donne au passage des *Memorabilia* un sens encore plus révoltant, arraché, comme malgré lui, à sa bonne foi philologique (voy. son édit. de 1790, p. 45), mais nullement nécessaire et repoussé par une foule de considérations.

de leur beauté, et de tourner ces liaisons à leur avantage moral. Mais ne poursuivons pas cette triste énumération de défauts, sans doute inséparables de la nature humaine, puisqu'ils se rencontrent dans l'homme qui, peut-être, lui a fait le plus d'honneur. Les reproches qu'on lui adresse retombent sur elle. L'histoire nous autorise à penser qu'il nous donne l'idée la plus juste du plus haut degré de développement moral que l'homme puisse atteindre, lorsqu'il est réduit à ses seules ressources natives. Destitué des secours qui ne nous manquent plus, Socrate est parvenu au genre de perfection le plus élevé que l'homme soit capable de réaliser par ses propres forces, en obéissant, avec une loyale constance, à l'autorité suprême du sens moral, dans des circonstances qui secondent ou qui du moins ne contrarient pas trop fortement l'influence de cette autorité.

Il nous reste à apprécier Socrate comme auteur d'une nouvelle doctrine et comme fondateur de l'école qui a été la souche des plus illustres sectes philosophiques de l'antiquité. Il ne saurait être question ici de donner un exposé en règle des enseignements du maître de Platon et de Xénophon [1]. Il suffira de faire ressortir celles

[1] Entre les expositions de la philosophie de Socrate, celle de Meiners (*Histoire des sciences*, etc., t. II, p. 385-465) est la plus complète; celle de Tennemann (*Histoire de la philosophie*, t. II, p. 42-81), la plus instructive; celle de Carus la plus ingénieuse (*Histoire de la philosophie*, 1809, p. 533-554, et *Histoire de la psychologie*, p. 237-260). Au surplus, les philologues purement érudits sont de meilleurs guides que les historiens qui ont un point de vue particulier, pris dans le système du jour. Si l'on veut n'avoir que les idées de Socrate, sans mélange d'opinions puisées à une source étrangère, il faut consulter deux Mémoires couronnés, de Wyttenbach (Disp. *quâ disquiritur, fuerintne sapientes qui, non esse plures uno deos, sine revelationis subsidio, agnoverint?* Leyde, 1780, in-4°, p. 15 et suiv., et *de*

de ses vues qui ont changé la face de la philosophie, et qui marquent une des principales époques de l'histoire de l'esprit humain. On a, avec quelque justesse, appelé Socrate le philosophe du bon sens, comme Platon a été celui de la raison, et Aristote le philosophe de l'entendement ou de l'intelligence. Il ne faut pas chercher dans les instructions de Socrate un système régulier, dérivé de principes fondamentaux, qu'il aurait justifiés par une analyse profonde. Dégoûté de spéculations théoriques, par le peu de fruit que ses devanciers en avaient retiré et par l'usage qu'en avaient fait les sophistes pour ébranler les bases de la religion et de la vertu, Socrate n'aspira point à déterminer la portée, les bornes, la valeur de nos connaissances, les règles auxquelles nos facultés sont assujetties dans l'investigation de la vérité, encore moins les lois qui régissent l'univers. Il ne se demanda point : Que nous est-il possible de savoir ? mais uniquement : Quelle est notre tâche ? Ce qui concerne directement la destination de l'homme, ses devoirs envers lui-même et ses semblables, ses rapports avec la Divinité, ses motifs d'espérer l'immortalité de son âme, la Providence, la bonté, la sagesse de l'arbitre suprême, voilà les sujets, non seulement favoris des entretiens de Socrate, mais qu'il jugeait exclusivement dignes d'occuper le philosophe.

La connaissance de nous-mêmes était, à ses yeux, la source unique de toute sagesse, et la philosophie,

quæstione : Quæ fuerit veterum philos. sententia de vitâ animorum post mortem corporis? Sect. 4, p. 37, in-4°, Harlem, 1784), la dissertation de M. G. Schweigæuser *de Theologiâ Socratis*, 1785, et celle de M. L. Dissen *de Philosophiâ morali in Xenophontis de Socrate commentariis traditâ.* In-4°, Gœttingue, 1812.

la science du bien et du mal moral, ou plutôt l'art de se mettre en possession de l'un et de se garantir de l'autre. Il commençait par rechercher les caractères qui les distinguent : le vrai bien, disait-il, est permanent et inaltérable; il remplit l'âme sans l'épuiser; il lui donne tranquillité pour le présent, sécurité pour l'avenir. Les avantages qui excitent le plus nos désirs, les plaisirs des sens, ceux même de l'esprit, la santé, les richesses, le pouvoir et les honneurs, ne sont pas des biens en eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être une source de tourments, et que la crainte de les perdre nous ôte notre repos. Il en est de même des maux que nous redoutons : ils nous procurent quelquefois plus d'avantages que les biens qui nous font envie. Pour nous diriger dans le choix entre des objets dont nous ignorons la nature et l'influence sur notre bonheur, les dieux nous ont accordé un guide, la sagesse[1], qui est le plus grand des biens, comme l'ignorance est le plus grand des maux. Conduit par cette lumière, l'homme est juste, parce qu'il est intimement persuadé que son intérêt est d'obéir aux lois et de ne faire tort à personne[2]; il est frugal et tempérant pour conserver sa santé, sa fortune, sa réputation et les moyens d'être utile aux autres[3]; il a la force d'âme qui brave le danger; il reste invariablement attaché au bien reconnu. Sans cette constance, que lui servirait la connaissance du bien[4] ? Pour nous porter à la pratique de ces devoirs, qui constitue le bonheur, Socrate nous présente des motifs de nature diverse : la prééminence

[1] Xénoph., *Memor.*, 3, 9, 5.
[2] Id., 4, 4, § 2 et 19.
[3] Ib., l. 1, ch. 5, 4, 2, 1.
[4] Ib., 4, 6, 10 et 11.

de l'homme sur les brutes, qui ne se conserve que par la vertu, la délicieuse paix qu'elle nous procure, les avantages qui en découlent et qui se répandent sur toutes les relations de la vie, l'estime et l'affection des gens de bien, la turpitude du vice et le malaise dont il poursuit ses esclaves au milieu de leurs ignobles jouissances [1].

Socrate n'ayant jamais inculqué ces préceptes qu'occasionnellement et en appliquant les décisions de son sens moral à des circonstances individuelles, on ne trouve nulle part dans ses enseignements l'expression nette et formulée du principe fondamental de sa morale. Il paraît avoir reculé devant une théorie raisonnée de ce principe, comme si elle l'eût replongé dans les spéculations sceptiques ou oiseuses qui avaient frappé de stérilité les méditations de ses devanciers.

En réunissant et comparant les développements de détail, qui jettent le plus de lumière sur le fond de sa pensée, on ne peut considérer les conseils qu'il sut approprier à tant de positions et de caractères différents, que comme les émanations de cette maxime première : *Sois vertueux pour être heureux ;* en d'autres termes : la seule félicité qui soit en notre pouvoir, et qui est en même temps la seule véritable, est tout entière dans l'accord des sentiments et des actions de l'homme avec les inspirations de sa conscience : il n'existe d'autre bonheur qu'un bonheur moral. Pour que cette loi suprême obtienne son plein effet, il suffit qu'elle soit connue. La sagesse n'est autre chose que la connaissance du bien, inséparable de la réalisation de ce qui

[1] Voy., à l'appui de ce précis, *Memorab.*, 4, 5, 11 ; 2, 1, 5 et 18-20 ; 3, 9, 15; 10, 18.

a été reconnu pour tel [1]. Socrate fait consister la volonté dans le pouvoir de se déterminer pour le mieux, et donne à la raison, dès qu'elle a vu ce mieux, une autorité qui exerce sur la volonté une influence directe et irrésistible. Envisageant ainsi la loi morale comme la loi prescrite à l'esprit humain par sa constitution naturelle, cette loi, bien qu'elle exige le sacrifice de penchants et de désirs contraires à ses commandements, est la volonté de l'homme elle-même, dégagée de ce qui lui est étranger, et dirigée par sa règle primitive et seule obligatoire, c'est-à-dire par la raison. La vertu n'étant, en conséquence de ces vues, que la volonté d'opérer le bien par conviction, et ayant pour condition première de son action, la connaissance de ce bien, connaissance qui produit immédiatement la résolution de se mettre en sa possession, il s'ensuit que la *vertu peut être enseignée ;* et, comme les dispositions, inhérentes à notre nature, sur lesquelles la vertu repose, sont susceptibles d'être développées et fortifiées par l'instruction, il faut en conclure que l'homme peut être conduit par l'enseignement à connaître le vrai bien et à pratiquer les devoirs de justice, de tempérance et de fermeté d'âme, dont l'accomplissement est l'unique moyen de le réaliser [2].

Il n'est pas besoin de faire observer combien un pareil système de morale est, malgré la pureté de sa tendance, défectueux et impuissant; combien il pèche par sa base, en mêlant les mobiles rationnels et sensuels de la volonté, et en négligeant de définir l'essence de la moralité et de la distinguer de tout principe matériel, c'est-à-dire de principes tirés des impressions que les

[1] *Memor.*, l. 3, ch. 9, 4, 5.
[2] *Memorab.*, livre 3, ch. 9, § 2, 3.

objets extérieurs font sur notre nature sensible. Les deux éléments entièrement distincts du souverain bien, la moralité et le bonheur, s'y trouvent identifiés; la félicité y est considérée comme conséquence nécessaire de la vertu, et la vertu comme le produit infaillible de la connaissance du vrai bien : trois assertions dénuées de fondement, et sources abondantes, tantôt de mécomptes décourageants, tantôt d'une dangereuse présomption, toujours d'erreurs funestes à la tranquillité de l'âme et à la moralité. Dire qu'il n'y a qu'un seul bien, les lumières; un mal, l'ignorance [1], et que la connaissance du mal entraîne l'empire sur soi-même [2], c'est transformer la conscience en volonté, et la liberté en nécessité [3].

On conçoit sans peine comment Socrate a confondu les deux besoins également primitifs et d'exigence également indéfectible, le besoin de perfection morale et celui d'un bonheur qui satisfasse notre nature sensible. Il devait être détourné de toute idée de reconnaître leur diversité absolue par l'harmonie qui régnait entre ses facultés, et par le désir qu'il ne cessa d'éprouver de mettre unité dans tout son être, accord entre ses pensées, ses sentiments, ses actions, et de leur coordonner les impressions que recevaient ses sens et son imagination. La signification équivoque d'un mot qu'il affectionnait [1], et qui dit à la fois vertu et bonheur, ou le bien-être par le bien-faire, se prêtait merveilleusement à servir d'interprète à ce bel ensemble de

[1] Diog.-Laërt, livre 2, 31.

[2] *Memor.*, III, 9, § 4, 5, 6.

[3] Ib., surtout le paragraphe 5, un des plus remarquables des *Memorabilia*.

[4] Εὐπραξία. *Memor.*, l. 3, ch. 9, § 14 et 15.

pouvoirs et de vœux parfaitement unis dans Socrate, et l'empêchait de démêler ce qu'il y a de faux et d'exagéré dans cette identification de deux natures qui suivent des lois si différentes. Rien n'est plus beau que l'indignation avec laquelle Socrate exécra ceux qui, les premiers avaient déchiré les nœuds qui lient l'honnête à l'utile, et séparé, dans l'opinion des hommes, ce que la loi avait si étroitement uni [1]. Malheureusement on ne peut ni donner à la nature humaine le change sur ce qu'elle reconnaît en elle d'indestructible, ni arrêter l'esprit humain dans la carrière de l'investigation métaphysique. Aussi voyons-nous les disciples de Socrate, établissant le divorce qu'il avait condamné, se faire le partage des principes de leur maître, et Aristippe [2] prendre dans ses discours ce qui semblait n'avoir pour but que d'enseigner l'art d'être heureux, en s'assurant le plus grand nombre, la plus longue durée et la plus vive intensité de jouissances au moyen de cette sagesse [3] qui consiste dans d'habiles calculs, et d'un empire exercé par la prudence sur les passions destructives [4]; tandis qu'Antisthènes s'était attaché à la partie des instructions de Socrate qui montraient le bonheur dans la vertu, la vertu dans la ressemblance avec les dieux, et cette ressemblance dans une parfaite indépendance des besoins qu'Aristippe cherchait à satisfaire [5].

Un autre caractère de la morale de Socrate, suite nécessaire de l'absence de principes suffisamment pro-

[1] Cicér., *Offic.*, l. III, ch. 33, § 3, et note d'Ald. Manuce.
[2] Cicér., *de Orat.*, 3, ch. 17.
[3] Σοφία. *Memor.*, III, 9, § 4, 5, IV, 5 § 6, 7.
[4] Σωφροσύνη. *Memor.*, l. I, ch. 1, 16, 4, 5, 7.
[5] *Memor.*, I, 6, 10.

fonds et analytiquement établis, se retrouve dans son éloignement de tout idéal de perfection absolue. L'homme de bien de Socrate [1] n'offre pas l'image de la vertu idéale; son sage est le citoyen, le laboureur, le soldat, exemplaire dans des relations déterminées. Ennemi de toute abstraction par l'abus que les éléates et les sophistes avaient fait des spéculations théoriques, Socrate, heureusement pour les intérêts de l'humanité, avait appliqué la philosophie à la vie active, et s'était tenu en garde contre toutes les habitudes des chefs d'école et contre l'influence de la métaphysique.

Mais ce qui donne à la morale de Socrate une couleur toute particulière, c'est son intime connexité avec le sentiment religieux. Il ne pouvait se représenter une loi sans législateur; et, comme il se sentait par sa raison soumis impérativement à des règles saintes et invariables, ne voyant pas comment la raison serait elle-même la source de leur autorité, il s'éleva, par la sublime idée de lois non écrites [2], identiques avec les lois de la conscience, à une croyance nouvelle entre les peuples idolâtres, une croyance morale en un Être souverain, qui les avait gravées dans la raison de l'homme, qui en procurait l'exécution par les mesures bienfaisantes de sa providence, et qui, en attachant des maux inévitables à leur violation, leur avait imprimé le sceau d'une sanction divine. Que l'homme puisse connaître le bien par le secours de sa raison, et que sa volonté soit portée à l'effectuer, c'est évidemment une consé-

[1] Καλὸς κἀγαθὸς.

[2] Νόμοι ἄγραφοι, expression qu'il employa le premier, et qui a produit dans les notions morales une révolution non moins salutaire qu'immense par ses résultats. *Memor.* IV, 4, §. 19-21. Œcon., chapitre 7, 31.

quence de l'organisation de sa nature et de l'ordonnance générale du monde. L'homme ne pourrait être l'artisan de sa félicité par l'usage de sa raison, s'il n'avait pas été doté de facultés plus nobles que celles des animaux. L'âme offre dans son mode d'action une ressemblance remarquable avec la Divinité. Invisible dans son corps, comme la Divinité dans l'univers, son existence ne se manifeste que par ses actes; et ces actes n'ayant aucune analogie avec les opérations de causes matérielles, agissant dans la sphère de notre expérience, il est impossible de ne pas assigner à l'âme une origine divine [1]. Socrate en conclut que la vertu est la tendance à ressembler à Dieu, et le seul moyen de lui plaire [2]. Pour établir cette conviction dans l'esprit de ses disciples, il portait leur attention sur toutes les preuves d'une intelligence prévoyante, tendre, toute-puissante, que le corps de l'homme et la structure de l'univers étalent aux yeux de l'observateur [3].

Les raisonnements de Socrate sur les causes finales n'ont point été surpassés par ses successeurs, et l'on peut, à juste titre, le considérer comme le créateur de cette doctrine à laquelle on a donné les noms de physico-théologie, ou de téléologie religieuse. La sagesse suprême, dit-il, conserve dans une éternelle jeunesse l'univers qu'elle a formé [4]; les dieux étendent leur providence sur la nature entière, tout est en leurs mains instruments de leurs desseins [5]; présents en tous lieux,

[1] *Memor.*, IV, 3, 14, l. 4, 8 et 9.

[2] Id., ib., II, 1, § 4-5, IV, 5, 11, 1, 6, 10; surtout IV, 4, 17.

[3] *Memor.*, 1, 1, 11, 4, 7, 1, ch. 4, § 2, 4, 8, 4, 3.

[4] *Memor.*, IV, 3, 13, et le discours de Cyrus mourant. *Cyrop.*, VIII, ch. 7, § 22.

[5] Les vents et la foudre sont cités comme ministres de Dieu. *Memor.*, 4, 3, 14.

ils voient tout, ils entendent tout[1]. L'homme est l'objet particulier de leur amour et de leur prédilection; leurs soins descendent jusqu'aux intérêts privés et à la direction paternelle des individus, dans tous les détails de la vie et toutes les vicissitudes de leur destinée[2]. Cette providence spéciale se manifeste par des avertissements salutaires, et par l'annonce de l'avenir[3]. Les dieux parlent surtout à l'homme de bien, qui leur adresse des prières et leur demande des conseils dans des positions difficiles[4]; ils lui parlent non seulement par ces lois souveraines qu'ils ont gravées dans son cœur, mais par leurs oracles répandus sur la terre, et par une foule de prodiges et de présages, les sacrifices, le vol des oiseaux, et d'autres indices de leurs volontés[5]. Ils les manifestent encore par des révélations intérieures qui, dans l'opinion de Socrate, ne lui étaient pas exclusivement échues en partage, mais étaient accordées à ceux qui avaient mérité cette faveur par une piété fervente accompagnée de confiance et d'espoir[6].

[1] *Memor.*, 1, ch. 4, 17 et ch. 1, 19.

[2] On a, dans différentes monographies, énuméré les expressions dont Socrate se sert pour désigner la divinité et ses attributs. Je pense qu'on a omis la plus remarquable : il donne souvent aux dieux l'épithète d'ἐπιμελούμενοι, par exemple Phédon, ch. 6 et 7. C'est un des termes les plus forts dans la langue grecque, pour désigner des soins qui entrent dans les plus petits détails à l'effet de conserver une chose ou de la garantir de toute influence nuisible. Socrate s'en sert dans l'entretien avec Lamproclès, où il rappelle à son fils les soins que Xanthippe lui prodiguait quand il était malade. *Memor.*, II, ch. 2, § 10.

[3] Ib., 4, 7, 10.

[4] Ib., 1, 1, 9; 1, 4, 18; 4, 3, 12; 4, 8.

[5] Ib., 1, ch. 1, 2-6, 19; 1, 4, 15, 18.

[6] Les endroits suivants prouvent que Socrate ne croyait pas jouir

Socrate ne se permit aucune explication sur la nature de la Divinité. Il reconnut un Dieu unique, distinct du monde [1], auteur et conservateur de l'univers; au-dessous de lui, des dieux inférieurs, revêtus d'une partie de son autorité, et dignes de notre vénération [2]. Bien que Socrate se soit déclaré et ait été, dans un sens, soumis à la religion de son pays, puisqu'il recommandait d'honorer les dieux, d'observer le culte établi dans chaque contrée, de leur adresser des prières pour solliciter leur protection, de ne rien entreprendre d'essentiel sans les consulter, de ne rien exécuter contre leur ordre, et de leur offrir des sacrifices avec un cœur pur, il est évident qu'il tâcha d'ennoblir cette religion en lui prêtant une signification morale, en subordonnant le polythéïsme à sa doctrine de monothéïsme, et en écartant de l'idée de toutes les classes d'êtres supérieurs les faiblesses, les superstitions, les fables indignes des perfections divines. Il ne voulut pas être initié aux mystères d'Éleusis.

Croyant que l'âme est d'origine divine, il ne pouvait que lui attribuer une nature immatérielle et indestructible. La conviction que Socrate avait de son immortalité et d'un état de rétribution, ne peut, malgré une espèce d'incertitude qu'il manifeste au moment de prendre congé de ses juges, être révoquée en doute, si l'on considère que ses principes moraux devaient naturellement lui faire embrasser cette croyance. Les preuves par lesquelles Socrate la justifie dans le Phédon

du moniteur qu'il appelait son démon, par une prérogative appartenant à lui seul. *Memor.*, l. 1, ch. 1, 9; 4, 3, 12 et suiv., 1, 3, 4, 4, 3, 12, et ch. 8, 5 s. 11.

[1] Ib., 4, ch. 4, § 4, 8, 9, 13.

[2] *Memor.*, 4, ch. 3, 13.

sont, pour la plupart, étrangères à ses principes. Pour connaître celles qui lui appartiennent véritablement, il faut avoir recours aux considérations que Xénophon met dans la bouche de Cyrus mourant [1], et qui fondent l'espérance de l'immortalité sur la nature divine de l'âme; sur les remords; sur l'invraisemblance que le principe qui vivifiait le corps périsse quand ce principe de vie est délivré de ses liens; sur les songes prophétiques qui manifestent un plus grand pouvoir de l'âme, par la raison que dans l'état de sommeil, elle jouit de plus de liberté que dans celui de veille; et sur quelques autres analogies plus ou moins faibles, ou mêlées d'idées superstitieuses. Ce qui, dans le Phédon de Platon, paraît empreint du caractère socratique, c'est la réflexion qui amène l'entretien rapporté dans ce dialogue : « Il n'est, dit Socrate, permis à personne « d'attenter à ses jours : placés sur la terre comme dans « un poste, nous ne devons le quitter que par la per- « mission des dieux. Pour moi, résigné à leur volonté, « je soupire après le moment qui me mettra en pos- « session du bonheur que j'ai tâché de mériter par ma « conduite.... Quand même mes espérances d'une vie « immortelle ne seraient pas fondées, outre que les « sacrifices qu'elles exigent ne m'ont pas empêché « d'être le plus heureux des hommes, elles écartent « loin de moi les amertumes de la mort, et répandent « sur mes derniers moments une joie pure et délicieuse. « Tout homme qui, renonçant aux voluptés, a pris soin « d'embellir son âme, non d'ornements étrangers, mais « des ornements qui lui sont propres, tels que la jus- « tice, la tempérance et les autres vertus, doit être

[1] Xénoph., *Cyrop.*, VIII, ch. 7, § 3 suiv.

« plein d'une entière confiance, et attendre paisible-
« ment l'heure de sa mort[1]. »

M. Tennemann, qui a discuté avec le plus de soin et d'étendue[2] la question de savoir quelle idée on doit se former des véritables opinions de Socrate sur un état à venir, a fait voir que l'immortalité de l'âme n'a jamais été un objet spécial de ses entretiens, qu'il n'en a parlé qu'incidemment; que les raisons sur lesquelles il appuyait ses espérances n'avaient aucun caractère philosophique; qu'elles consistaient dans quelques réflexions tirées d'inductions accessibles à l'intelligence commune, et propres à rendre plausibles plutôt qu'à légitimer les croyancs populaires en une vie future, où le sort des bons et des méchants serait fixé conformément à leur mérite. Dans l'Axiochus d'Eschine, dialogue qui, entre toutes les compositions attribuées à des disciples de Socrate, a le plus de ressemblance avec les écrits de Xénophon, Socrate s'entretient avec un mourant et le fortifie dans ses espérances par des considérations tirées des magnifiques facultés de l'homme, et du peu de probabilité qu'un être distingué par tant d'éminentes qualités, et auteur de tant d'ouvrages étonnants, soit condamné au néant, et n'ait pas la perspective d'une plus longue durée que celle qui est le partage des êtres destitués de l'excellence et de la dignité qui brillent en lui[3].

[1] Phédon, ch. 6, éd. Bipont, page 140, 153-154, 207, 259. Voyez sur le but du Phédon la traduction de Platon, par Schleiermacher, p. 12 et suiv. du 3e vol. de la 2e partie, 1809. Phédon est une transition du Phædre au Timée. *Voy.*, pour la classification de ces dialogues, l'article PLATON de la *Biographie universelle,* 35, 49.

[2] Dans un ouvrage intitulé : *Doctrines et opinions de l'école de Socrate sur l'immortalité,* Iéna, 1791, allemand, pages 534-560.

[3] Eschine, 3e dialog., ch. 17, p. 155-158, éd. de Fischer.

Excepté ce morceau, dont l'authenticité est suspecte, et quelques phrases de la Cyropédie, on ne trouve, dans les monuments vraiment socratiques, aucune trace d'enseignements sur l'immortalité. L'apologie de Socrate par Platon, le seul de ses écrits où il paraisse avoir été fidèle rapporteur des paroles de son maître, offre un passage[1] où le doute se prononce plus fortement encore qu'au moment où il fait ses adieux à ses juges. « Il faut, dit Socrate, que la mort soit de deux « choses l'une, ou l'anéantissement absolu et la des- « truction de toute conscience, ou, comme on le dit, « un simple changement, le passage de l'âme d'un « lieu dans un autre. Si la mort est la privation de « tout sentiment, un sommeil sans aucun songe... je « dis qu'elle n'est pas un mal; car la durée tout en- « tière ne paraît plus ainsi qu'une seule nuit[2]. » Il est vrai que cette alternative n'est suggérée à Socrate que par sa position, dans laquelle il lui importe de prouver à ses ennemis que, dans aucune hypothèse sur le sort futur de l'homme, ils ne lui ont fait, en le condamnant, un mal réel. Mais toujours est-il qu'il y a loin de ce dilemme, moitié ironique, moitié sceptique, à la persuasion de saint Étienne qui voit les cieux ouverts, au moment où il est mis à mort de la manière la plus cruelle.

Cependant gloire immortelle au fils de Sophronisque pour l'impulsion qu'il a donnée aux héritiers de la tombe, vers la recherche des principes rationnels d'une espérance qui est le seul soutien à l'épreuve, dans la courte traversée du néant à d'autres ténèbres! Il nous

[1] Ch. 32, éd. F. P. Wolfii, 1812, page 87; pages 155 et suiv., édit. de Fischer.

[2] Voyez le passage entier dans la trad. de M. Cousin, p. 117 et 118.

est impossible de voir le moindre motif valable à l'opinion de ceux qui ont soutenu que le fond de la pensée de Socrate[1] fut que l'âme ne survivait pas au corps. S'il ne réussit pas à justifier d'une manière plus satisfaisante les sentiments qu'il nourrissait, et que ses disciples attestent avoir été conformes à la croyance universelle, au moins mérita-t-il bien de la philosophie religieuse, en mettant l'esprit humain sur la voie de sonder notre nature morale, pour y trouver de plus solides appuis à une ancienne et glorieuse espérance.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur la tendance générale et les résultats de la réforme philosophique de Socrate. On doit reconnaître qu'ils ont un caractère plutôt négatif que positif. Socrate mit en fermentation les esprits, bien plus qu'il ne leur offrit des principes certains et des points de ralliement inébranlables. On ne peut que trouver fondé, jusqu'à un certain degré, le reproche que lui adresse Clitophon dans un fort ancien dialogue, compris dans le recueil de ceux de Platon[2], le reproche d'exciter vivement les hommes à s'occuper de leurs intérêts moraux, mais d'être impuissant à les faire entrer réellement dans la carrière qu'il leur indiquait et qu'il suivait lui-même. Ses entretiens sont remplis de discussions sur des questions peu fructueuses, comme de savoir si la vertu peut

[1] Le professeur J. E. Mayer a soutenu que Socrate nia l'immortalité. Voyez *Socratische Denkwürdigkeiten*, Vienne, 1784, in-8°. Ses arguments ne sont pas indignes d'attention ; mais on est étonné de voir ces raisons, toutes indirectes, ébranler un philosophe aussi profondément versé dans les écrits des anciens que Platner. Voy. la 3e éd. de ses *Aphorismes philos.*, § 1034, page 639.

[2] Schleiermacher pense que c'est une très-ancienne parodie du rôle purement élenchtique que Socrate joue dans la plupart des dialogues de Platon, page 456 du vol. III de la 2e partie de sa traduction.

être enseignée ou si elle est innée dans l'homme : recherches qui laissaient les choses et les personnes dans leur ancien état, et qui rejetaient les interlocuteurs dans les subtilités mêmes dont Socrate s'efforçait de débarrasser la philosophie. Ajoutons à cela le mélange de motifs, tantôt entièrement purs et puisés dans le respect pour la loi rationnelle, tantôt beaucoup moins nobles et tirés d'intérêts étrangers à tout perfectionnement moral; l'absence d'un principe véritablement vivifiant, tel que celui d'une philanthropie universelle; une classification des vertus mal entendue, qui en mutilait l'ensemble, et qui plaçait, par exemple, la piété envers les dieux sous la rubrique de la justice; le défaut d'une règle suprême et précise, qui fût le lien et le flambeau des préceptes de détail; une contradiction manifeste entre les protestations, sûrement très sincères, de Socrate, contre l'inculpation d'attaquer la religion établie, et des doctrines qui en sapaient les fondements : inconséquence également à déplorer, soit qu'on la considère comme la preuve des bornes de sa prévoyance, s'il ébranla, sans le vouloir, ce qu'il prétendait être l'objet de sa vénération, soit qu'elle se présente comme la suite inévitable d'une position fausse, et de l'impossibilité où il se croyait d'engager une lutte ouverte de la vérité avec l'erreur[1].

Mais cette insuffisance de doctrine et d'efforts pour opérer le bien directement et avec moins de lenteur, est plus que compensée par les services éminents qu'il rendit à la philosophie et à l'humanité. En ramenant les investigations de l'homme sur ses intérêts moraux, il le révéla à lui-même et lui apprit à s'orienter dans

[1] Voy. tout l'Eutyphron et le Phèdre, ch. 7 d' 8, p. 196 et suiv. de l'édit. de Heindorf.

sa propre nature et dans son véritable domicile. A l'égard du culte public et des opinions religieuses, nouveau Prométhée, il leur donna la véritable vie, un sens plus relevé et plus digne de leur objet; il les anima d'un souffle plus pur; il transforma Jupiter, vengeur de ses injures personnelles et capricieux distributeur des faveurs arbitraires, en législateur juste et paternel, n'ayant dans la sanction et l'exécution de ses lois d'autre objet que le perfectionnement de ses adorateurs et leur félicité, résultat de leur obéissance.

Ainsi, bien que Socrate n'eût le projet d'être ni le fondateur d'une nouvelle religion, ni le réformateur de l'ancienne, et que toute son ambition se bornât à réveiller le sens moral et à le développer dans les personnes sur lesquelles il lui était possible d'obtenir prise, il changea absolument le point de vue sous lequel ses compatriotes envisageaient leurs rapports avec des êtres supérieurs; et tout l'édifice du système social du peuple le plus civilisé et le plus puissant en influence sur les autres nations fut ébranlé dans sa base. En donnant à toutes les hautes méditations une tendance pratique; en identifiant la sagesse (*sophia*) avec l'empire sur soi-même (*sophrosyne*), la beauté (*calon*) avec la perfection morale, il fit de la langue grecque, enrichie par lui, et assouplie à l'expression de notions morales précises, pures, fécondes, un véhicule d'idées élevées et d'impressions heureuses, un organe de l'intelligence et de la sociabilité plus favorable à la formation et à l'échange d'utiles pensées et de conseils salutaires. Il y a plus : il débarrassa le langage de la philosophie de ce caractère symbolique, qui en faisait plutôt une branche de la poésie qu'une théorie de l'esprit humain, qui tantôt enchaînait le raisonnement au monde visible,

et l'attachait comme au joug de la sensualité, tantôt l'égarait, à la suite de l'imagination, dans des combinaisons fantastiques. Il fut pour le style philosophique ce qu'Hérodote et Phérécide avaient été pour celui de l'histoire. Il forma cette prose didactique qui se prête avec une si merveilleuse facilité aux généralisations les plus abstraites et à la peinture de détails de la nature la plus individuelle, aux nuances les plus fines du doute, comme à tous les degrés d'hésitation, de persuasion naissante, de conviction arrêtée. La multitude de tournures dubitatives et limitatives, qui, dans toutes les langues, font le désespoir du traducteur des ouvrages de ses disciples, offre, ainsi que le nom de philosophe (ami de la sagesse), qu'il emprunta à Pythagore, et qu'il rendit usuel, l'empreinte de cette modestie qui se tient en garde contre l'amour-propre, de ce respect pour la vérité, qui porte une parfaite loyauté dans l'expression de la pensée, et qui craint de passer les limites de la croyance réelle, de cette urbanité quelquefois moqueuse, toujours gracieuse, et habituellement bienveillante, dont il est resté, dans les deux plus grands prosateurs de l'antiquité, le modèle à jamais inimitable. Socrate fixa, pour des siècles, le chef-lieu de la philosophie dans sa ville natale, d'où le mouvement qu'il imprima aux esprits rayonna vers toutes les contrées habitées par les Grecs. Il remua, selon Céphisias de Thèbes, ami de Simias, jusqu'à la lourde intelligence des Béotiens [1].

Mais ces éminents services, rendus à sa nation, sont encore surpassés par l'influence qu'il exerça sur la culture générale de l'esprit humain. En décréditant les

[1] Plutarque, *du Génie de Socrate*, page 321, t. II de l'édit. de Wyttenbach.

spéculations métaphysiques, il mit les philosophes sur la voie d'une métaphysique plus saine et plus solide. Les esprits qui ne peuvent s'en passer, et ce sont les plus pénétrants qui n'y renoncent point, cherchèrent à établir leurs théories sur de meilleurs fondements. Ayant pour but de conduire l'homme à tirer de son propre fonds le trésor de connaissances qui y est caché, et de le faire accoucher des vérités que son âme renferme, la méthode socratique devait nécessairement amener des recherches profondes sur nos facultés et une analyse plus complète de leurs opérations, ainsi que des lois auxquelles elles sont assujetties. On en vit naître l'idée d'une science des premiers principes de toute connaissance et de la possibilité même de connaître. Par ses entretiens, qui avaient pour unique objet l'observation des phénomènes moraux, Socrate ouvrit à la bonne métaphysique sa véritable école, la psychologie, dont il fut le créateur, en faisant de l'homme le centre de toutes les méditations du philosophe, et en lui indiquant les faits révélés par le sens intime, comme les éléments essentiels de toute solution des problèmes qui l'occupent.

Ce ne furent pas, à la vérité, les disciples de Socrate qui cultivèrent avec le plus de sagesse et de succès le terrain qu'il avait conquis et déblayé pour la philosophie. Cicéron [1] les présente comme des héritiers qui se seraient partagé une ample succession, et dérive du penchant qui les porta à s'approprier, chacun, l'une ou l'autre portion des entretiens infiniment variés de leur maître, la diversité des systèmes qu'ils embrassèrent, et dont la plupart les jetèrent dans des routes

[1] *De Orat.*, III, 16, 6.

opposées à celle où Socrate s'était efforcé de les faire entrer. Ce résultat s'explique par la nature de la méthode qu'il employait, et qui, loin de produire uniformité d'opinions et de goûts, tendait à conserver, à chaque homme qu'il aidait à s'explorer lui-même, toute son individualité et une entière indépendance dans l'usage de ses moyens. Mais nous ne pouvons méconnaître, dans la nature vague des principes de Socrate et dans l'absence habituelle de cette analyse rigoureusement scientifique, qui seule a le pouvoir de détruire le germe même du doute dans les esprits méditatifs, une cause bien autrement puissante de la divergence de vues sur des points fondamentaux, qui frappe dans les élèves du plus lumineux et du plus sensé des philosophes de l'antiquité. Pour opérer sa réforme, il se fit, par les raisons que nous avons indiquées, un devoir de n'en appeler qu'à l'intelligence commune, d'éviter tout emploi de raisonnements abstraits, et d'appliquer les secours de sa dialectique, l'ironie, l'induction et les autres procédés de sa méthode, au développement populaire des arrêts dictés par le simple bon sens. Or ce moyen est excellent pour procurer du repos à l'esprit fatigué de théories infructueuses, et pour rallier momentanément les amis de la vérité, qu'un esprit juste et le tourment de l'incertitude disposent à faire à des intérêts qui ont un puissant avocat au fond du cœur, le sacrifice de leurs doutes et de tout résultat de réflexions purement spéculatives. Mais bientôt le besoin d'investigation plus profonde se réveille. Sans cesse minée et sourdement affaiblie ou entièrement abrogée par les travers de l'esprit ou la dépravation des mœurs, l'autorité du sens commun n'est plus invoquée avec succès, parce que ses inspirations ne sauraient rem-

placer ce développement théorique de principes, sans lequel les discussions et les doctrines n'ont ni point de départ ni limites. Une sanction plus élevée est désirée; la nécessité s'en fait sentir même à ceux qui voudraient s'en tenir aux oracles du sens commun. Pour l'obtenir, on soumet les décisions du bon sens à un examen nouveau et l'on poursuit jusqu'à leur racine les faits et les raisonnements sur lesquels elles s'appuient. Aussi, de l'école du meilleur interprète que la philosophie du bon sens eut jamais, sortirent, dans un fort petit espace de temps, des sectes non moins divergentes que nombreuses.

Entre les disciples de Socrate, célèbres par des écrits perdus en partie, on ne compte que Xénophon, Eschine, Criton, Cébès, Simon le cordonnier, Simmias et Phédon, qui ne paraissent pas s'être écartés des sentiments de leur maître : encore ce dernier fonda-t-il une école qui, de sa patrie, fut appelée Éléenne, et qui produisit la secte des Erétriens, par Ménédème. Pour le reste, nous voyons à la suite d'Euclide, chef des Mégariens, les uns donner leur attention de préférence aux principes logiques sur lesquels reposait la méthode de Socrate, ou qui pouvaient en légitimer l'application, et se livrer, à l'occasion des procédés dialectiques, mêlés aux autres artifices de cette méthode, à des disputes qui frisent le scepticisme, et qui y conduisirent plus tard; les autres s'attacher au développement, soit de l'ensemble, soit d'un des points principaux de la doctrine de Socrate. Plusieurs s'appliquèrent exclusivement à la partie morale de ses enseignements, mais dans deux directions opposées, cherchant, tantôt à l'exemple d'Aristippe, chef de l'école de Cyrène, à faire servir les préceptes de la sagesse socratique à s'assurer la félicité par

le plus grand nombre possible de jouissances vives et durables; tantôt comme Antisthène, chef des cyniques, à se procurer le repos et le contentement de l'âme par l'indifférence pour la volupté et par l'indépendance de tout besoin que n'exige pas impérieusement la conservation de la vie physique. Des esprits plus vastes et plus profonds, aspirant à rattacher les résultats des instructions pratiques de Socrate à des principes de haute métaphysique et d'évidence inattaquable, deviennent les créateurs de nouveaux systèmes scientifiques. Platon descend de la région sublime des idées aux détails des enseignements de son maître; Aristote, disciple de Platon, remonte des faits d'observation et de conscience à des principes généraux et à des exposés théoriques.

On voit que Socrate, fondateur d'une nouvelle ère de la philosophie, de l'ère historique, ne marque pas seulement la limite de ce qu'on peut appeler l'âge héroïque et les siècles fabuleux de cette science, mais qu'il est encore le père de toutes les écoles de philosophie postérieures à son temps, savoir : des quatre écoles *dogmatiques*, de l'académie; du lycée; de l'école stoïcienne, qui se forma par la combinaison du cynisme avec la dialectique d'Euclide (de Mégare) et de Stilpon; de la secte d'Épicure, qui amalgama les principes d'Aristippe avec ceux de Démocrite; enfin de deux systèmes *sceptiques*, de celui qui soutint Arcésilas, sorti des bancs de l'académie, et du pyrrhonisme qu'enfanta la doctrine d'Arcésilas.

Parmi les grands hommes de la Grèce, Socrate est du petit nombre de ceux dont le portrait nous a été transmis par des monuments d'une authenticité incontestable. Personne ne regrettera d'avoir lu ce qu'en dit

E. Q. Visconti, dans son *Iconographie grecque :* on sait que ce profond connaisseur de l'antiquité n'a pu toucher à un sujet sans répandre du jour sur tout ce qui s'y rapporte.

Diogène Laërce[1] cite le début de l'hymne à Apollon, que Socrate avait composé, et d'une des fables d'Ésope qu'il avait mise en vers[2] dans sa prison, en attendant le retour du vaisseau de Délos. Ces vers, plus que médiocres, s'ils sont de Socrate, ne démentent pas pour cela Cicéron, qui, en affirmant que Socrate n'a rien laissé par écrit, a entendu parler de traités sur l'un ou l'autre des sujets de ses entretiens philosophiques.

Plusieurs écrivains de l'antiquité, à la vérité tous postérieurs à l'ère chrétienne, Diodore de Sicile, Plutarque, Thémistius, Libanius, Marinus dans la *Vie de Proclus*, le scoliaste d'Isocrate, Tertullien, Origène et saint Augustin, rapportent que les Athéniens, quelque temps après la mort de Socrate, ouvrirent les yeux sur l'iniquité de ses juges, et témoignèrent leurs vifs regrets en fermant les écoles et interrompant les exercices gymnastiques. Ils prétendent qu'après avoir condamné Mélitus à mort, et banni les autres accusateurs de Socrate, le peuple lui fit élever une statue en bronze de la main de Lysippe[3], et qu'on lui dédia une chapelle, comme à un héros et à un demi-dieu. Plutarque[4] assure que les calomniateurs de Socrate furent en exé-

[1] L. 2, § 42.

[2] Phédon, ch. 4, avec les notes de Wittenbach, p. 123—129, et son commentaire sur les Œuvres morales de Plutarque, p. 182—184 du t. IV. Oxford, 1810.

[3] *Voy.* Th. Adami, *Diss. de statua Socratis, Atheniensium pœnitentiæ monimento publico.* Leipsig, 1745.

[4] *De invid. et odio*, p. 170, vol. III, ed. Wittenb.

cration à tous les citoyens, qu'on ne voulait point leur donner de feu, ni répondre à leurs questions, ni se trouver aux bains avec eux, et qu'on jetait, comme souillée, l'eau où ils s'étaient baignés : il ajoute que, ne pouvant supporter la haine publique, ils se pendirent de désespoir. L'auteur du *Voyage d'Anacharsis*[1] ne croit pas que ces traditions puissent se concilier avec le silence des disciples de Socrate, et surtout avec un passage de l'*Apologie* attribuée à Xénophon[2], dans lequel il indique les raisons qui firent tomber Anytus en discrédit à Athènes, et parmi lesquelles ne figure point sa conduite envers Socrate. Mais ces considérations ne paraissent pas des motifs suffisants pour révoquer en doute un repentir attesté par tant d'écrivains; elles jettent tout au plus de l'incertitude sur l'époque où il commença à se manifester, et sur les actes ou les circonstances qui le signalèrent. Le récit d'un auteur aussi instruit que Plutarque mérite d'autant plus d'attention, qu'il avait sous les yeux des ouvrages sur la vie de Socrate, publiés par des hommes estimés et dignes da foi, tels que Démétrius de Phalère et Panétius[3].

Parmi les biographes modernes de Socrate, il faut distinguer François Charpentier (*Vie de Socrate*, édit. 3e, Amsterd., 1699); John Gilbert Cooper (*Life of Socrates*, Lond., 1749, in-8°., trad. en fr., 1751); Guill.-Fr. Heller

[1] T. V, p. 488.

[2] § 31, éd. de Bach., p. 113. Diogène Laërce rapporte (l. II, p. 43) que les Héracléotes chassèrent Anytus de leur ville. Thémistius dit qu'ils le lapidèrent à cause de Socrate (*Or.* II, p. 58, ed. Petav.), et qu'on montrait son tombeau dans un faubourg d'Héraclée.

[3] Diogène Laërce seul cite une vingtaine d'autorités dans son article sur Socrate.

(Francf., 1789, 2 vol.); Ch.-Gill. Brumbey (Lemgo, 1800, in-8°); G. Wiggers (2e édit., Neustrelitz, 1811); ces trois derniers en allemand. L'ouvrage de J.-A. Eberhard (Voy. t. XII, p. 445 et s.), *Nouvelle Apologie de Socrate*, s'occupe du caractère et des vertus de Socrate, mais beaucoup plus encore de la question théologique du salut des païens.

L'écrit *sur le but de Socrate* (Dessau, 1785, allem.), dans lequel un spirituel et savant anonyme s'est, au moyen de singuliers rapprochements et de combinaisons ingénieuses, amusé à prouver que Socrate et ses disciples avaient formé le projet de détrôner le roi de Perse et d'opérer une grande révolution en Asie, n'est qu'une défense ironique du fondateur de la religion chrétienne contre la diatribe dans laquelle H.-S. Reimarus s'était efforcé d'établir que Jésus-Christ avait eu un dessein purement politique. On peut encore citer comme des attaques paradoxales contre le caractère et la conduite de Socrate : Sig.-Fr. Dresig, *de Socrate justè damnato*, Leipzig, 1738; Car.-Em. Kettner, *de Socrate mortem minus fortiter obeunte*, ibid., 1735; Fr. Menzii, *Socrates nec officiosus maritus, nec laudandus paterfamilias*, ibid., 1716, in-4°. T. Mittchell (dans un discours placé en tête de sa traduction d'Aristophane, vol. I, 1820, p. 132 et s.), et son critique (*Revue d'Edimbourg*, nov. 1820), ont essayé de justifier l'auteur des *Nuées*, et de montrer que le portrait qu'il a fait de Socrate est conforme à l'idée qu'on doit s'en former, d'après une lecture attentive de Platon. Le *Socrate en délire*, de C.-M. Wieland, est un roman philosophique dont le héros est Diogène le cynique. *La mort de Socrate* est le titre et le sujet d'une tragédie de Sauvigny (V. *Sauvigny*, XL, 497), et d'un petit drame par B. de

Saint-Pierre, publié en 1808. Ducis a fait imprimer en 1781 *la Colère de Xanthippe,* composition dramatique dont on cherche en vain la trace dans les correspondances de Laharpe et de Grimm, et même dans les *Essais de Mémoires sur Ducis*, par M. Campenon. L.-S. Mercier a fait une *Maison de Socrate*, drame en cinq actes, 1809, in-8°. La pièce que Voltaire donna, en 1759, sous le titre de *Socrate*, comme traduite de l'anglais de Thompson, est un cadre où il a placé, sous des noms peu déguisés, ses ennemis Nonotte, Chaumeix et Berthier. Le poëme de M. Raynouard, intitulé *Socrate dans le temple d'Aglaure,* a été couronné par l'Institut en 1804. M. Alph. de Lamartine a publié en 1823 *la Mort de Socrate,* poëme.

NOTICE SUR LICHTENBERG.

(Extrait de la *Biographie universelle*).

Lichtenberg (George-Christophe), célèbre physicien et moraliste, naquit le 1er juillet 1742, à Ober-Ramstaedt, près de Darmstadt. Il était le dix-huitième enfant du pasteur de ce village, qui fut ensuite envoyé dans la capitale du landgraviat pour y remplir les fonctions de premier prédicateur de la ville et celles de surintendant général du clergé. Les soins et l'instruction variée de ce digne ecclésiastique, la douceur, les vertus et la piété de son épouse, exercèrent une heureuse influence sur les facultés et le caractère de leur fils. « Le souvenir de ma mère (dit Lichtenberg, dans une espèce « de journal de ses pensées les plus secrètes, *OEuvres* « *posthumes*, vol. II, p. 4), est un préservatif que je « n'ai jamais employé sans succès dans les moments « de tentations dangereuses. » — « J'invoque souvent « (dit-il ailleurs, vol. I, p. 11) l'assistance de ma « mère que j'adore comme une sainte. »

On ne peut vraiment pas douter que ce ne soit à l'influence de l'éducation que sont dus ces sentiments religieux, qui font, dans quelques-uns des écrits de Lichtenberg, un véritable contraste avec le tour d'esprit sceptique qui y règne généralement. Il avait du penchant à la superstition, il interrogeait les astres, et tâchait de se mettre en communication avec les intelligences célestes. Il raconte (vol. I, p. 26) qu'un soir il déposa sous le toit de la maison de son père un billet qu'il adressait à un des esprits dont il se

croyait environné, et où il avait écrit cette question : *Qu'est-ce que l'aurore boréale?* Étant en bas âge, il fit une chute qui, en lui courbant l'épine du dos, devint la cause d'une difformité à laquelle on doit attribuer en grande partie le choix de l'état qu'il embrassa, ainsi que son goût pour la solitude. Bien qu'il parût disposé de lui-même à rire de sa bosse, et que dans la description piquante qu'il a laissée de sa personne (*Pensées diverses,* vol. I, p. 2), il assure qu'un mauvais dessinateur ne pourrait manquer son portrait dans l'obscurité; il se montra si vivement affecté d'une plaisanterie de Kaestner, son ancien maître, qu'il en résulta presque une brouillerie avec un ami qu'il vénérait, autant qu'il lui était attaché par la reconnaissance.

La faiblesse de sa constitution l'éloignant de toute carrière qui exige une santé robuste, Lichtenberg se destina dès l'enfance à la culture des sciences. Étant encore écolier, il donnait des leçons de mathématiques à quelques-uns de ses condisciples. Il aimait à se rappeler ces premiers essais de son talent pour l'enseignement, et l'attachement que lui témoignaient ses jeunes auditeurs. Un discours en vers allemands *sur la véritable philosophie et le fanatisme philosophique,* qu'il prononça en quittant le gymnase de Darmstadt, et qui semblait indiquer l'objet des recherches de toute sa vie, ayant fait une grande sensation et attiré sur lui les regards des personnes éclairées, son souverain, le landgrave Louis VIII, lui accorda sa protection particulière, et les secours qui lui étaient nécessaires pour se vouer entièrement à l'étude des sciences.

En 1763, il se rendit à Gœttingue, et suivit les cours des professeurs Holmann, Heyne, Gatterer, Kaestner et Meister, qui démêlèrent bientôt ses heureuses disposi-

tions et l'admirent dans leur intimité. Voici le jugement qu'il porte dans son journal sur l'emploi de son temps à l'université, et qu'il peut être utile de faire connaître aux esprits de la trempe de Lichtenberg : « Je commis une grande erreur en formant le plan de « mes études sur une trop vaste échelle.... Entraîné « par mon avidité de connaître, à me laisser successi- « vement dominer par tous les objets de recherches « accidentelles que le hasard offrait sur ma route, et « qui m'écartèrent souvent de mon véritable but, je me « voyais sans cesse dans la nécessité de revenir sur « mes pas. J'ai fait le chemin qui mène à la science, « comme les chiens qui accompagnent leur maître à la « promenade ; je l'ai fait et refait cent fois dans toutes « les directions, et, lorsque j'arrivai enfin, je me sentis « excédé de fatigue. » (Vol. I, p. 34 et 39.) Il ne resta donc étranger à aucune partie du domaine des sciences : revenant toutefois avec prédilection à la physique et aux observations astronomiques, il se fit tellement remarquer des juges compétents, que le célèbre baron Mûnchausen, curateur éclairé de l'université de Gœttingue, lui offrit une chaire de professeur extraordinaire dans la faculté consacrée aux sciences exactes et philosophiques.

Il était à Londres lorsqu'il reçut cette nomination, qu'il ne voulut accepter que du consentement de son souverain et bienfaiteur, le landgrave de Hesse-Darmstadt. Pendant son séjour en Angleterre, où il avait conduit le fils de l'amiral Swanson, et M. Yrby, fils de lord Boston, il fut traité avec distinction par la famille royale. Le roi Georges III, auquel l'astronome Demainbray, inspecteur de son observatoire privé, avait communiqué les observations de Lichtenberg sur le pas-

sage de Vénus du 19 juin 1769, prit beaucoup de goût à sa conversation, et lui donna par suite des preuves nombreuses de son estime.

De retour à Gœttingue, en 1770, il annonça l'ouverture de ses cours par un programme offrant des *considérations sur quelques méthodes appliquées à la solution des difficultés que présente le calcul des probabilités dans les chances des jeux de hasard.* Il parut aux savants avoir, dans ce mémoire, simplifié et suffisamment éclairci des questions que d'Alembert et Beguelin avaient inutilement compliquées et mal résolues. Dans les années 1772-75, il fut occupé à déterminer, par ordre du roi d'Angleterre, la latitude des villes principales de l'électorat d'Hanovre, et à mettre en ordre les papiers du célèbre Tobie Mayer, dont il donna un premier volume en 1775. (*T. M. opera inedita*, vol. I, Gœtt., in-4°). La suite n'a point paru. Un second voyage en Angleterre vint ajouter à sa prédilection pour ce pays : il en rapporta une connaissance de la langue, des mœurs et de la littérature de ses habitants, plus profonde qu'aucun étranger ne l'a peut-être acquise, et que la plupart des indigènes eux-mêmes ne la possèdent.

En 1777, il succéda à son ami Erxleben, dans la chaire de physique expérimentale : par déférence pour la mémoire de ce savant, il conserva son *Traité élémentaire de Physique*, pour servir de texte à ses leçons, quoique ce manuel fût très défectueux, et que les augmentations dont l'enrichit Lichtenberg dans quatre éditions successives, en eussent fait un ouvrage très supérieur à ce qu'il était dans sa forme primitive. Depuis son entrée dans ses nouvelles fonctions, il ne sortit plus de Gœttingue et quitta bien rarement sa cham-

bre, où son goût pour le travail, la faiblesse de sa santé et une susceptibilité née de sa conformation physique et fortifiée par l'hypocondrie, le confinèrent de plus en plus. Sa conversation enjouée, et pleine de traits aussi gais que spirituels, faisait, non moins que son enseignement académique, qui étincelait de saillies originales et piquantes, un singulier contraste avec la tristesse qui régnait au fond de son âme, sans en troubler la sérénité ou en affaiblir l'énergie.

On a lieu d'être surpris de la vigueur morale et de la fécondité littéraire d'un esprit habitant une aussi frêle machine, et rongé par tant de soucis. La collection de l'Académie royale de Gœttingue n'offre de lui qu'un petit nombre de mémoires, parmi lesquels ceux que contiennent les tomes VIII des *Nov. commentarii* et Ier des *Commentat.* de cette compagnie, sont les seuls vraiment remarquables : il y expose sa découverte des figures que forme la poussière répandue sur la surface des corps électrisés et qu'on a appelées de son nom. Ces figures, à caractère différent, et rayonnantes ou nuageuses, selon qu'elles sont produites par l'électricité positive ou négative, servent à montrer à l'œil ces deux modifications du même agent : elles sont représentées en détail dans les gravures jointes aux tomes des *Mémoires de Gœttingue*, que nous avons cités.

Lichtenberg s'était intimement lié avec De Luc; et son amitié pour ce physicien lui fit embrasser avec trop de chaleur, et défendre, avec une opiniâtreté étrangère à son caractère, les théories de ce dernier sur la pluie. On doit attribuer à la même cause, ses préventions contre les principes de la nouvelle chimie, qu'il ne cessa de combattre avec plus d'esprit et d'aigreur que de raison et d'impartialité. Son *Exposition*

apologétique des *idées de M. De Luc sur la formation de la pluie,* rédigée en 1796, n'a paru qu'après sa mort, en 1800, par les soins de son frère et de M. Kries (*Gœtt.*, in-8°, de 228 pag.). Ce mémoire est un chef-d'œuvre de dialectique, et sera probablement encore lu quand les meilleurs ouvrages des défenseurs de la doctrine que Lichtenberg y a combattue sans succès seront entièrement oubliés : tant il est vrai que l'agrément des formes, bien plus que la solidité du fond, fait vivre les productions de l'esprit humain.

Le même charme de style se fait remarquer dans les nombreux articles consacrés aux découvertes astronomiques et physiques, qu'il inséra dans deux ouvrages périodiques qui durent principalement à sa plume leur prodigieux succès, le *Magasin de Gœttingue pour les sciences et la littérature*, rédigés par lui conjointement avec le célèbre voyageur G. Forster (il en a paru depuis 1780 jusqu'en 1785 dix-huit parties en sept volumes), et la série des almanachs publiés dans la même ville, de 1778 à 1779. Ces articles contribuèrent beaucoup à répandre le goût des sciences les plus élevées, et des notions exactes sur leurs parties les moins accessibles à l'intelligence commune. On peut dire qu'ils furent pour l'Allemagne, ce que les écrits de Fontenelle, de d'Alembert, de Bailly, ont été pour la bonne compagnie en France, un moyen d'acquérir, avec un médiocre degré d'application, des idées justes et assez étendues sur les objets les plus ardus des hautes sciences. On trouve dans ces résumés d'un genre tout à fait particulier un mélange d'analyse lumineuse et quelquefois profonde, de rapprochements aussi instructifs qu'inattendus, de malice gaie et sou-

vent très caustique, mais toujours d'une tendance parfaitement morale, qu'il serait difficile de caractériser, et à laquelle il ne suffirait pas de comparer la manière des *humoristes* anglais, tels que Swift, Fielding, Sterne, etc., pour en faire concevoir la nature et l'effet à ceux qui ne peuvent lire Lichtenberg dans sa langue. Mais c'est surtout quand il est directement et, pour ainsi dire, *ex professo* moraliste, que Lichtenberg fait classe à part. Il est enjoué et jamais grotesque, neuf sans effort, gai sans la moindre trace de légèreté, varié et profond sans cesser d'être solide et clair. Ce n'est qu'une justice d'ajouter, qu'excepté quelques parties de son commentaire sur Hogarth, où il abuse de sa facilité à trouver des combinaisons ingénieuses, des rapprochements comiques, il tombe moins dans la recherche, il est plus naturellement gai et original que la plupart des humoristes anglais.

On n'est pas d'accord sur l'idée précise qu'on doit se faire de cette disposition d'esprit qui, dans l'expression des pensées et des sentiments, se manifeste par un mélange piquant et tout particulier d'enjouement, et que les Anglais désignent par *humour*, les Allemands par *laune*. Nous osons affirmer que la lecture attentive des ouvrages de Lichtenberg, par la variété des matières traitées avec la même verve intarissable de plaisanterie amusante et instructive, est singulièrement propre à fournir les données des solutions d'un grand nombre de difficultés qui ont désuni ou embarrassé des critiques tels que Sulzer, Lessing, lord Monboddo, Campbell et Eberhard.

Les impressions qu'il recevait du spectacle de la nature, des affaires humaines, de ses lectures, de ses propres pensées, et qu'il rendait dans un langage pit-

toresque avec l'empreinte de vues neuves, de contrastes plaisants, de rapprochements instructifs, subissaient, en entrant dans son âme, des combinaisons, et se coloraient de teintes qui n'altéraient ni la pureté du trait, ni le fond de données matérielles qu'elles offraient au sévère observateur. Sa manière de recevoir et de rendre l'impression des choses extérieures, qui lui faisait considérer le monde physique et visible comme une grande allégorie des mystères de l'ordre moral, suppose sans doute beaucoup d'originalité dans les conceptions, d'indépendance dans l'exercice des facultés intellectuelles et un penchant à se placer dans les points de vue de l'idéaliste et du pyrrhonien. Mais on ne saurait sans injustice, au moins dans l'écrivain dont il s'agit et qu'on peut regarder comme le modèle des *humoristes,* séparer de ces qualités de l'esprit une parfaite vérité d'observation et de pinceau, une rectitude de jugement égale à sa finesse, un goût sûr qui évite les contrastes révoltants ou infructueusement bizarres, et surtout un respect pour les grandes fins de la destinée humaine, qui se garde de faire de la vie une farce ignoble, et de la scène du monde un jeu sans but, une énigme dépourvue de sens. Aussi, bien loin d'éprouver le vide du cœur et l'ennui qui succèdent aux accès d'une folle gaieté; tandis que le sourire qui se place involontairement sur les lèvres du lecteur de *Candide* et des *Mémoires de Grammont,* n'empêche pas que l'indignation, le dégoût, le mépris ne s'emparent de lui presque aussitôt, les saillies de Lichtenberg, ses comparaisons ingénieuses et plaisantes, réveillent des idées non moins consolantes qu'agréables, remontant les ressorts de l'âme au lieu de la dégrader et de l'engourdir.

Nous allons indiquer ses principaux écrits; ils portent tous, dans l'ensemble comme dans les détails, le cachet de cette tournure d'esprit originale et piquante que nous avons cherché à caractériser. Les premiers eurent une tendance toute polémique. Lavater avait dédié sa traduction des *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme* au célèbre juif Moïse Mendelssohn, en le sommant de se convertir à la religion du Christ, ou de réfuter publiquement les arguments de Bonnet. Cette démarche indiscrète de Lavater donna naissance à une satire de Lichtenberg, intitulée *Timorus*, 1773, qui a été réimprimée dans le troisième volume de ses œuvres. Peu de temps après, il s'occupa encore du célèbre auteur de la *Physiognomonique*. Vigilant redresseur de torts scientifiques et d'opinions hasardées qui portaient préjudice à la saine philosophie, Lichtenberg ne put voir sans indignation l'abus que les admirateurs enthousiastes des règles physiognomiques du théologien zuricois faisaient de son système, au détriment de la morale et en dépit de la charité chrétienne. Il prit la plume ou plutôt le fouet, et publia en tête de l'almanach de Gœttingue, pour l'an 1778, un traité de *la Physiognosique contre les Physiognomes* (*ibid.*, pag. 401, ss.), où il établit, par des réflexions et des observations d'une vérité frappante, qu'on peut bien concevoir une *pathognomique*, une *séméiotique des passions*, ou un corps de principes qui nous servent à reconnaître à des signes visibles les mouvements de l'âme, mais que l'art de juger des qualités de l'esprit et du cœur par la forme et la disposition des parties extérieures du corps et surtout des parties solides de la figure, est chimérique; que c'est l'ensemble de l'expression, le regard, les modifications

fugitives de nos traits, qui peuvent offrir, à l'observateur exercé des hommes, quelques moyens, toujours peu sûrs à la vérité, de se former une idée de leur caractère et de leurs habitudes, mais que ce talent est le fruit d'une longue expérience et d'un tact qu'il est impossible d'acquérir par l'étude d'une prétendue théorie physiognomique. « J'ai vu, dit Lichtenberg, qui lui-« même possédait ce tact à un haut degré, des exem-« ples extraordinaires de dissimulation dans les cours, « surtout dans celle d'Angleterre, où le *spleen* semble « étendre un voile sur tous les visages. Les muscles de « la face, chez les courtisans et chez les grands, sont « comme une gelée dans laquelle on chercherait aussi « vainement une empreinte durable, que des signes « d'organisation dans un verre d'eau. » Lavater répondit faiblement et en professant une admiration sincère pour la sagacité de son antagoniste, dans le quatrième volume de ses *Essais physiognomoniques.*

Lichtenberg eut le tort très grave, après un procédé aussi noble, de publier une parodie de l'ouvrage de Lavater, sous le titre de *Physiognomonie des queues*, où des cadenettes de différentes formes, copiées sur des portraits d'écrivains allemands célèbres, et des queues de diverses espèces d'animaux, étaient soumises à une profonde analyse physiognomique en termes ridiculement boursouflés empruntés au langage néologique de Lavater. Ce qui explique, mais ne justifie pas cette indécente attaque de Lichtenberg, est une satire pleine de personnalités, que publia l'un des amis et des apologistes les plus zélés de Lavater, et dans laquelle le docteur Zimmermann, en faisant allusion à la difformité du professeur de Gœttingue, avait dit qu'il n'était pas surprenant que Lichtenberg fût l'adversaire d'une

doctrine qui établissait des rapports intimes entre la beauté du corps et la vertu.

Les explications de quelques planches de Hogarth, que Lichtenberg avait données dans l'almanach de Gœttingue, ayant eu beaucoup de succès, il entreprit de faire regraver, sous ses yeux, l'œuvre de ce grand peintre, et de l'accompagner d'un commentaire. Cet ouvrage a paru en neuf livraisons, de 1794–1807, in-fol. et in-8°. Malheureusement la mort surprit le commentateur, en 1799, pendant l'impression de la 5e livraison; les suivantes sont d'une autre plume : mais tel qu'il est, le travail de Lichtenberg vivra aussi longtemps que la langue allemande.

On a dit que Fielding, Garrick et Hogarth, unis par les liens de la plus tendre amitié, avaient réussi à peindre avec le plus de fidélité la nature humaine sous ses divers aspects, avec la plume, la pantomime et le crayon. Lichtenberg a contribué, par ses lettres sur Garrick dont il avait étudié le jeu pendant ses deux séjours à Londres, et par son explication de Hogarth, à transmettre à la postérité une appréciation de leur talent, plus juste et plus détaillée qu'elle ne lui serait parvenue sans le secours de sa plume. Mais indépendamment du mérite du travail de Lichtenberg sur Hogarth comme texte descriptif, c'est un véritable cours pratique de connaissance des hommes dans tous les états et à tous les échelons de la culture ou de la dégradation morale : les excellents conseils et les remarques fines dont il abonde produisent un effet d'autant plus grand, que c'est en se jouant (*quasi aliud agendo*) que le commentateur semble les offrir. Le seul défaut de ces tableaux de mœurs est un luxe d'allusions spirituelles et malignes, qui ne sont pas suffisamment mo-

tivées par la matière. L'écrivain prête visiblement des vues trop profondes, des aperçus trop ingénieux à l'artiste; et l'on ne peut nier qu'il ne tombe fréquemment dans la recherche, surtout dans les dernières livraisons. L'originalité est un écueil pour celui qui en est doué.

L'accueil extraordinairement flatteur que toutes les classes du public allemand firent aux premières parties de ce commentaire, parut imposer à l'auteur l'obligation de ne pas y ajouter une ligne qui n'offrît quelque trait piquant : sa plaisanterie en perd parfois ce naturel, cette grâce qu'elle a dans ses autres écrits; là elle jaillit, comme un trait, d'un esprit animé par la gaieté, passe comme un éclair sur les objets qu'elle colore d'un jour particulier, réveille une foule d'idées, et ne fait qu'effleurer des rapprochements imprévus, piquants, féconds en résultats, sur lesquels on désirerait s'arrêter, et qu'il dédaigne d'exploiter.

Le dernier des ouvrages de Lichtenberg, dont nous parlerons, a été publié après sa mort par son frère : ce sont des observations sur lui-même, des aveux d'une naïveté rare, des vues paradoxales, extraits d'un journal où il écrivait toutes ses pensées avec plus d'abandon et de bonne foi que J.-J. Rousseau n'en a mis dans ses *Confessions*. Il s'y rend compte non seulement de ses projets et des réflexions nées de ses observations sur les phénomènes du sens intérieur, mais encore des rêves les plus étranges, lorsqu'ils lui promettent quelque révélation sur le principe de ses défauts et sur les causes secrètes de ses penchants, ou qu'ils lui offrent un moyen de découvrir un commencement de mauvaise habitude et d'en prévenir le développement ou d'étouffer le germe d'illusions nuisibles ; il prend note des

mouvements fugitifs qui n'ont fait que traverser son âme, des idées qui ont été repoussées aussitôt qu'admises, et qu'un homme supérieur peut seul oser s'avouer à lui-même. Jamais homme doué d'une imagination aussi vive et d'une sensibilité aussi profonde ne s'est jugé avec autant de calme et de sévérité; il se voit passer, pour ainsi dire; il s'écoute sentir, penser, désirer, espérer. Il n'existe pas de recueil plus riche en observations psychologiques, en données également importantes pour le moraliste et le littérateur. On assiste au combat que se livrent l'esprit scrutateur du savant et le penchant de l'homme pour le merveilleux; on voit aux prises les deux *moi*, le moi-sujet et le moi-objet.

L'éducation de Lichtenberg s'était faite dans des circonstances très défavorables au sentiment religieux, sous le règne du grand Frédéric : un scepticisme moral, froid et dédaigneux, un besoin exclusif d'analyse sèche et rigoureuse, s'étaient emparés des meilleurs esprits. On voit Lichtenberg, dans la plupart de ses écrits, dominé par cette tendance de son siècle, et n'apercevant le danger ou l'erreur que dans le zèle imprudent de Lavater, ou dans l'extravagance de visionnaires tels que le prophète Ziehen [1]. Mais dans ses confessions l'homme, observateur de la nature morale, reparaît avec tout le sentiment des besoins auxquels

[1] Ziehen, surintendant ecclésiastique à Zellerfeld, avait effrayé les peuples du nord de l'Allemagne par des prédictions d'une épouvantable catastrophe qui devait causer la ruine prochaine d'une grande partie de cette contrée. Quelques pamphlets de Lichtenberg, pleins de sel et de raison, contribuèrent principalement à calmer cette terreur panique. On les trouve réimprimés dans le quatrième volume de ses œuvres, page 214 jusqu'à 255.

les sciences exactes ne sauraient satisfaire. « Quelle « différence, dit-il (p. 155 du premier tome de ses « *OEuvres posthumes*), lorsque c'est dans ma chambre « que je récite le verset du Ps. 90 : *Avant que les mon-« tagnes fussent nées, et que tu eusses formé la terre et « l'univers, tu es le Dieu fort d'éternité en éternité ;* ou lors-« que c'est sous les voûtes de l'abbaye de Westminster « que je le redis, environné des trophées de la mort, « éclairé de ce demi-jour dont la sainte et faible clarté « guide les pas qui foulent la poussière des rois! Je « l'ai répété partout et à toutes les époques de ma vie, « jamais sans être profondément touché : mais à West-« minster j'éprouvais, en le prononçant, un frisson « ineffable, plein d'épouvante et de douceur. Je sentais « la présence du juge auquel *les ailes de l'aurore* ne « peuvent me dérober; je versais des larmes, non de « douleur, non de joie, mais d'une confiance inexpri-« mable en ce juge. »

On trouvera de pareils aveux, tirés du journal de Lichtenberg, dans un article des archives littéraires (tome I, pages 228-251); l'auteur l'y peint d'après lui-même, et entremêle ses extraits d'observations très fines. Voici quelques citations de cette auto-biographie, la plus sincère et la plus piquante qui ait été jamais écrite. « Je me plaisais (Œuvres, 1, 9) à imaginer « comment je pourrais, sans être aperçu, mettre le feu « quelque part, ou tuer telle ou telle personne. Je cher-« chais à m'identifier avec un athée (*ibid.*, page 28), et « j'en jouais le rôle en société, *exercitii gratiâ*; j'adop-« tais parfois celui d'un homme que les idées d'une « superstition puérile tourmentent; j'aimais à me livrer « aux suppositions les plus téméraires. » (Dans ce nom-bre, il faut sans doute ranger cette prédiction, p. 166:

« Il deviendra un jour, sous l'empire des derniers pro-
« grès de notre raffinement social, aussi ridicule de
« croire en Dieu, qu'il l'est maintenant de croire aux
« spectres). »—« Je pense qu'il serait instructif d'écrire
« l'histoire d'un professeur de philosophie (selon Pla-
« ton, Locke, Kant, etc.), qui demanderait à Dieu, avec
« instance, de créer un homme d'après l'image de sa
« psychologie : il est exaucé, et dès le premier jour,
« on est obligé de conduire cette créature aux Petites-
« Maisons. — Dans l'enfance des tâtonnements d'ex-
« plications physiques, on avait recours à l'hypothèse
« d'esprits dont on peuplait la nature; l'âme humaine
« est un reliquat de cette opinion; c'est le spectre qui
« hante encore les ruines de notre habitation corpo-
« relle (page 156.) — Il me semble que le monde entier
« soit un appareil uniquement destiné à me faire sen-
« tir mes maux de toutes les manières possibles (page
« 29). » — « Un des traits les plus remarquables de
« mon caractère, est la manie de voir des pronostics
« partout; je lis mon sort dans le mouvement d'un in-
« secte. » — « Une lumière presque aussitôt éteinte
« qu'allumée, m'a fait désespérer de mon voyage d'I-
« talie (page 26). » — « J'ai été souvent douloureuse-
« ment affecté de n'avoir pu éternuer trois fois de
« suite depuis 20 ans (page 27). » — «Lorsque j'enfonce
« un clou, je ne puis m'empêcher de chercher ce qui
« arrivera jusqu'à ce que je le retire. En novembre,
« j'attachai à mon lit un nouveau carton[1] : lorsque
« j'ôtai le clou.... j'avais perdu l'un de mes enfants, et
« mon excellent ami Schernhagen d'Hanovre (page 5
« du second volume). »

[1] Pour y écrire ses réflexions, quand il ne dormait pas.

Lichtenberg était sans doute préoccupé de l'idée de cette correspondance mutuelle de toute chose avec toute chose, qui, dans l'esprit d'un Leibnitz, produit le système de l'harmonie préétablie, mais qui, dans les hommes d'une imagination mal gouvernée, dégénère en superstition ridicule. — « Que ne puis-je creuser « dans ma tête des canaux de communication qui éta- « blissent entre mes idées, stérilement disséminées par « centaines, un commerce intérieur qui les féconde « mutuellement! (page 42) » — « Le chagrin causé par « la découverte d'un défaut en moi, a souvent été plus « que compensé par le plaisir que me procure l'ac- « croissement de connaissances qui en résulte; tant « l'homme est emporté par le professeur. » — « Je ne « puis me débarrasser de l'idée que j'ai passé par la « mort avant de naître, et qu'une seconde mort doit « me rendre à mon ancien état, page 16 du second « volume. » — « Le spinosisme et le déisme conduisent « un esprit pénétrant nécessairement au même résul- « tat. Le point de vue du théiste sert à s'orienter dans « la doctrine du panthéisme, comme on se sert quelque- « fois du coup d'œil, comme moyen de mettre à l'é- « preuve les opérations de mesurage les plus exactes, « tome II, page 32. » — « Euler dit, dans ses lettres à « une princesse d'Allemagne (vol. II, page 228), qu'il « y aurait des orages, et que la foudre tomberait, lors « même qu'il n'existerait pas d'hommes qu'elle pût « écraser. J'avoue qu'il ne m'a jamais été possible « d'attacher un véritable sens à l'opinion reçue qu'Eu- « ler exprime ici. Il m'a toujours paru, que la notion « d'exister était empruntée à notre activité intellec- « tuelle, et qu'en anéantissant les êtres qui sentent et « qui pensent, on anéantit par là l'existence elle-même.

« Ce que j'éprouve, lorsque je réfléchis à cette dépen-
« dance mutuelle de la pensée humaine et de l'être en
« général, a si peu d'analogie avec les principes qui
« ont présidé à la formation du langage, qu'il m'est
« impossible de rendre clairement mes idées là-dessus.
« Dieu veuille que je n'en devienne pas fou ! » (Pages 13 et 14 du second volume.) « Je crois du fond de mon
« âme et par suite des plus mûres réflexions, que la
« doctrine de l'Évangile est le moyen le plus sûr et le
« plus efficace de répandre un repos et un bonheur
« durables sur la terre. Combien il aurait été facile à
« un être comme Jésus, d'imaginer un système ration-
« nel qui aurait satisfait les philosophes les plus exi-
« geants ! Mais des siècles se seraient écoulés, avant qu'il
« eût été bien compris : le beau profit qu'en auraient
« retiré les hommes faibles et souffrants, dans le trou-
« ble des passions et à l'heure de la mort, sans parler
« de tout ce qu'en auraient fait les jésuites de tous les
« temps et de toutes les nations ! (*Ibid.*, page 33.) »

En voilà assez sur la lutte pénible dans laquelle cet esprit vaste et profond se vit engagé toute sa vie, par les aperçus divergents que lui offraient les besoins de la spéculation et ceux du cœur, des nerfs malades et une raison forte, les intérêts de la science et les méditations du spectateur impartial des affaires humaines. Les suites désastreuses de la révolution française, et les craintes qu'elle lui inspirait pour l'avenir de l'Europe, ne furent pas les moins pénibles sujets de ses pensées, vers la fin de sa vie. La mort ne paraît jamais avoir été, pour Lichtenberg, autre chose qu'un objet de méditation calme et de curiosité, ou même de désir. « Que
« n'ai-je, s'écrie-t-il (*ibid.*, page 8, second volume),
« déjà franchi la ligne de séparation ! Mon Dieu, com-

« bien il me tarde de toucher au moment où le temps « cessera pour moi d'être le temps, où je serai reçu « dans le sein maternel où je dormais, lorsque le Hein- « berg [1] était battu par l'Océan, lorsque Épicure, César, « Lucrèce, écrivaient, et que Spinosa concevait la plus « grande pensée qui jamais soit entrée dans la tête « d'un homme. » Ce vœu fut exaucé le 24 février 1799, après six jours d'une maladie inflammatoire.

La collection des œuvres de Lichtenberg a été publiée, au profit de sa veuve et de ses quatre enfants, par les soins de son frère et de M. Kries, à Gœttingue, 1800-1806, 9 vol. in-8°. Elle renferme le journal dont nous avons parlé, et tous les écrits qu'il avait insérés dans les *Almanachs* et dans le *Magasin de Gœttingue*, à l'exception de deux morceaux [2] un peu gais, où il avait fait rire le public allemand aux dépens de l'illustre traducteur d'Homère, et que les éditeurs du recueil n'ont pas réimprimés par égard pour M. Voss. Le premier volume offre son portrait. Il avait conçu l'idée de plusieurs romans, entre autres, d'un ouvrage où il aurait fait figurer, comme héros, un prince double, c'est-à-dire un monstre composé de deux individus réunis dos à dos. Voyez son *Éloge* par Kaestner (Mémoire de l'Académie de Gœttin-

[1] Montagne près de Gœttingue.

[2] Il s'agissait de la manière de figurer en allemand le son de l'éta grec; M. Voss écrivait *Haebae*, *Haerae*, pour Hébé, Héré (Junon), et avait vivement défendu son orthographe. La satire de Lichtenberg, pleine d'érudition et d'enjouement, était intitulée : De la prononciation des moutons de l'ancienne Grèce, comparée à celle de leurs nouveaux frères des bords de l'Elbe, et portait cette épigraphe parodiée du monologue de Hamlet : *To baeh or not to baeh*, *that is the question*. (Troisième numéro de la deuxième année, et premier numéro de la deuxième année, et premier numéro de la troisième).



gue, 1799, in-4°); et sa *Vie*, par un anonyme, dans le Nécrologe de Schlichtegroll (deuxième vol. de la dixième année, tome II, Gotha, 1805, in-12).

NOTICE SUR EMMANUEL KANT

ET REVUE DES PRINCIPAUX POINTS DE SA DOCTRINE.

(Extrait de la *Biographie universelle*).

Kant (Emmanuel), fondateur de l'école de philosophie qui a succédé à celle de Leibnitz, en Allemagne, naquit à Kœnigsberg, en Prusse, le 22 avril 1724, et mourut presque octogénaire dans la même ville, le 12 février 1804. S'il est vrai que la plupart des doctrines philosophiques qui font époque dans l'histoire de l'esprit humain, portent l'empreinte de l'individualité de leurs auteurs jusque dans les principes abstraits sur lesquels elles reposent; si les systèmes de métaphysique les mieux liés, les plus remarquables par leur profondeur ou leur vaste ordonnance, ne sont, au flambeau d'une critique pénétrante et psychologique, que l'expression développée du caractère, des idées favorites, des propensions dominantes, et même des habitudes de leurs créateurs, il est heureux pour l'appréciation de la philosophie de Kant, que la vie brillante et agitée d'un grand nombre des hommes les plus célèbres des temps modernes n'ait pas été décrite avec plus de soins que l'existence calme et uniforme du philosophe de Kœnigsberg. MM. Hasse [1], Borowski [2], Wasianski [3] et Jachmann [4], tous amis particuliers de

[1] *Letzte Aeusserungen Kant's von einem seiner Tischgenossen.* Kœnigsberg, 1804, in-8°.

[2] *Tableau de la vie et du caractère de Kant* (en allemand), revu et rectifié par Kant lui-même, *ibid.*, in-8°.

[3] *Emmanuel Kant dans les dernières années de sa vie;* peint par E. A. Ch. Wasianski (son secrét. privé et son commensal), *ib.*, in-8° (en allem.)

[4] *Lettre à un ami sur Emmanuel Kant*, *ibid.*, in-8° (en allemand).

Kant, ont publié sur la vie de leur collègue ou de leur maître, des *Mémoires* écrits avec candeur et simplicité, et qui méritent plus de confiance qu'un anonyme [1], et que l'auteur de fragments d'une biographie de Kant, imprimés de son vivant et sous ses yeux [2].

Sa famille était originaire d'Écosse, circonstance assez curieuse, si nous considérons que c'est aux écrits de D. Hume que nous devons le système de Kant. Le changement qu'il fit à l'orthographe de son nom, en substituant le K au C, ne lui fut pas dicté par l'idée puérile d'éloigner le rapprochement que de mauvais plaisants seraient tentés de faire, en jouant sur l'acception de ce mot dans la langue anglaise. C'est à l'école, et fort jeune, qu'il se permit cette innovation, sur le propos d'un de ses camarades, qui prétendait que la double prononciation du C jetait du doute sur celle du nom de famille de Kant. Dès ce moment il l'a écrit invariablement tel qu'il l'a illustré, par ce besoin de précision rigoureuse qu'il porta dans tous ses travaux, et qui lui a fait hérisser sa nomenclature philosophique de nouveaux termes empruntés de toutes parts, et obscurs à force d'exactitude analytique dans leur composition. Son père (sellier estimé pour sa probité à toute épreuve), et sa mère, animée des sentiments d'une piété austère, fortifièrent en lui, par leur exemple et leurs

[1] *Iman. Kant's Biographie*, 2 vol. in-8°, Leipsik, 1804. Les deux derniers volumes, qui devaient compléter cet ouvrage n'ont jamais paru. Cette compilation n'est point sans mérite ; on y trouve des anecdotes intéressantes, puisées dans les relations des voyageurs et dans les lettres de personnes qui ont vécu avec le philosophe qui en est l'objet.

[2] *Fragmente aus Kants Leben*, Kœnigsberg, 1802. L'article de Kant, dans la *Prusse littéraire* de l'abbé Denina, tome II, pages 385 et suivantes), fourmille d'erreurs et d'omissions.

directions, cette croyance en la vertu, que sa doctrine morale respire à un plus haut degré peut-être qu'aucune philosophie ancienne ou moderne.

Son père avait la fausseté en horreur; sa mère, d'une sévérité inexorable envers elle-même, exigeait de ses enfants le même respect pour l'accomplissement de leurs devoirs. On sait que Marc-Aurèle a exprimé sa reconnaissance en faisant à chacun de ses guides sa part dans la formation de son caractère; Kant s'est plu à reconnaître qu'il devait à l'ascendant de sa mère cette sévérité inflexible de principes moraux, ce type de sainteté qu'il a retrouvé dans la raison humaine par une analyse aussi nerveuse que lumineuse, et qui, par l'impossibilité où nous sommes de le réaliser dans un intervalle de temps quelconque, devient la garantie d'une durée éternelle pour l'être appelé à remplir cette tâche nécessaire, inévitable, puisqu'elle est inhérente à l'essence même de sa nature morale. « Jamais, disait-« il, je n'ai vu ni entendu dans la maison paternelle « rien qui ne fût d'accord avec l'honnêteté, la décence, « la véracité. »

L'heureuse influence qui, d'après des modèles aussi exemplaires, se répandit sur ses principes et sur sa vie, contribua sans doute puissamment à le pénétrer de la conviction que le seul moyen vraiment efficace de donner au sens moral tout son développement et toute son énergie, serait de ne pas se lasser de parler à l'homme de la sainteté du devoir, de borner même toute institution pratique au soin de lui en inculquer sans relâche les maximes inflexibles, de lui en offrir incessamment l'image et le précepte dans toute leur auguste sévérité, de ne point en souiller la pureté, de ne point en affaiblir l'irrésistible force par l'alliage de

vaines récompenses, ou d'une émulation corruptrice, de laisser enfin les sentiments religieux sourdre, pour ainsi dire, spontanément du désir de perfection morale que cette austère éducation aurait fait naître, et d'où découlerait immanquablement la persuasion d'un ordre de choses, propre à le satisfaire, ou plutôt, condition indispensable pour le réaliser.

Ce qui vient à l'appui de l'opinion de Kant sur l'efficacité de cette méthode, c'est l'aversion pour le mensonge qui, de l'âme de son père, passa tout entière dans la sienne, et dont les traces se retrouvent dans les bases comme dans les détails de son système de morale; il voit l'origine de la corruption de l'homme dans sa disposition à se faire illusion, à se mentir à lui-même, d'après l'instigation et au profit des sens, et le commencement de sa régénération dans la détermination de se tenir invariablement parole à lui-même, malgré les séductions de la sensualité délicate ou grossière. Le dirons-nous ? cette horreur pour toute tromperie, et pour ces fraudes dont les effets sont plus funestes lorsque le principe en est dans nos propres penchants, lorsque le piége est tendu dans nos foyers domestiques, en bornerons-nous l'influence aux méditations de Kant, le moraliste? ne l'étendrons-nous pas sur ces hautes spéculations qui ont changé la face des doctrines philosophiques? Tout se tient dans l'homme, et s'enchaîne par des liens secrets. Il n'est pas douteux que la disposition dont nous parlons ne soit à la fois la source et le soutien de l'amour de la vérité, et que Kant n'y ait puisé le double courage de sonder, dans son affreuse étendue, l'abîme creusé par le scepticisme de David Hume, sous les fondements de tout savoir humain, et de ne pas désespérer de la possibilité de

rétablir sur des bases plus solides l'édifice ébranlé.

Sa pénétration et son amour pour la vérité l'empêchèrent de se dissimuler la faiblesse des réponses que les professeurs de l'école écossaise opposaient aux attaques de leur compatriote, et l'insuffisance des armes que les arsenaux de la philosophie, telle que Kant l'avait trouvée, fournissaient aux défenseurs de notre vieille métaphysique, pour un combat où il s'agissait moins de soutenir Aristote ou Platon, Locke ou Leibnitz, que de porter des coups qui atteignaient les bases mêmes de sciences jusqu'ici réputées inaccessibles aux atteintes du pyrrhonisme; mais le sentiment moral dont il était pénétré, lui attestant la certitude des principes en litige, lui donna en même temps la force de persévérer dans la recherche d'un système qui satisfît aux doutes du philosophe écossais sur l'origine et la valeur du principe de la raison suffisante, sans prêter le flanc aux disciples de Locke.

De ces efforts, il sortit d'abord, comme nous allons le voir, une extension, une généralisation des questions sceptiques de Hume, qui paraissait en accroître les ravages, en augmenter le danger au lieu d'y remédier, mais qui fit découvrir le remède dans l'excès du mal, en donnant naissance à la philosophie critique par une de ces hautes conceptions qui révèlent tout à coup une nouvelle face dans les choses humaines, et qui montrent le jeu des phénomènes du monde tant intérieur qu'extérieur sous un autre aspect; conceptions telles que les hommes n'en comptent guère que trois ou quatre dans le cours des siècles.

Après cette digression, qui nous a paru être du ressort particulier d'une biographie, nous reprenons Kant au moment où ses parents, dont nous savons mainte-

nant apprécier l'influence sur son caractère et sur la direction de son esprit, le livrent aux écoles savantes avec la volonté du bien et le sentiment de ses devoirs. Sa vie académique n'offre que le cours paisible d'études fortes, régulières et opiniâtres, embrassant, sans prédilection apparente, toutes les branches de connaissances préparatoires qui donnent la clef du sanctuaire des sciences d'application. Les langues, l'histoire, les sciences mathématiques et naturelles l'occupèrent successivement : il y porta cet instinct scrutateur et cette avidité de savoir qui, dans chaque district de ce grand domaine, ne laissent de repos à l'esprit que lorsqu'il a exploré toute la surface du terrain, lorsqu'il en a examiné le sol, sondé la profondeur, reconnu les limites de la portion cultivée, et déterminé ce qui reste encore à défricher.

Soit que l'étendue naturelle de son esprit et la merveilleuse facilité dont il était doué ne lui permissent pas de rester étranger à une partie quelconque de l'encyclopédie, soit que la conscience vague de ses forces lui fît, dès l'entrée dans la carrière des sciences, présager ses hautes destinées dans l'empire de la pensée humaine, comme s'il s'était senti appelé à se placer un jour à côté du petit nombre de génies privilégiés qui l'ont jetée dans un moule nouveau, Kant, condisciple de Ruhnkenius, dont il paraissait partager le goût pour la littérature ancienne, auditeur du mathématicien Martin Knutzen, du physicien Teske, du théologien Schultz, professeurs de l'université de Kœnigsberg, et tous plus savants que célèbres, remplit, par des études variées et profondes, une des conditions essentielles de la tâche que lui imposait son génie, et que Platon, Aristote, Descartes, Bacon et Leibnitz s'étaient imposée

avant lui; la tâche de satisfaire un besoin de l'esprit qui renaît périodiquement au sein des nations éclairées, le besoin de ramener à un point central, à quelques principes fondamentaux, de classer, de coordonner, de fondre la masse des connaissances humaines, et de les lier, pour en faciliter l'acquisition, la revue et l'emploi, par le ciment d'une hypothèse métaphysique nouvelle, lorsque l'accroissement de ces connaissances a décrédité le dernier essai de fusion, et rendu plus difficile l'accord des éléments à concilier.

Le moment qui appelait un autre Aristote, un architecte qui reconstruisît l'édifice des sciences sur un plus vaste plan, était arrivé. Aucun des systèmes métaphysiques qui se partageaient les têtes pensantes, ne pouvait satisfaire ce besoin d'unité qui commande impérieusement à la raison humaine, et dont le philosophe qui nous occupe a montré l'intime connexion avec l'essence de cette faculté. L'anarchie qui régnait dans les écoles naguères dominantes, donnait à ce besoin une force nouvelle. La manière victorieuse dont Locke avait combattu les idées innées, les succès éclatants qui avaient couronné les recherches des disciples de Newton, et sanctionné la méthode expérimentale de Bacon, avaient diminué le nombre des adhérents de la philosophie de Leibnitz, et jeté dans un discrédit, voisin du mépris, toute métaphysique, tout système surtout, qui part de principes *à priori*. Mais la doctrine de Locke devint à son tour l'objet d'une défiance toujours croissante, et enfin de la réprobation la plus décidée aux yeux des bons esprits et des cœurs honnêtes, lorsqu'on vit les écrivains qui la professaient en France, trahir dans la préface de l'Encyclopédie l'insuffisance de cette théorie pour le classement des connaissances humaines,

et introduire dans les doctrines morales des principes de matérialisme et d'égoïsme qui dégradaient notre nature et que repoussait avec dédain la conscience du for intérieur; lorsqu'on vit que, dans la patrie même de Locke, les conséquences tirées de ses principes avec une justesse incontestable, conduisaient Home et Priestley au fatalisme, et David Hume à des opinions destructives de toute certitude.

Tel était l'état de la philosophie, telle était la disposition du public qui s'en occupe, tels étaient les besoins des âmes les plus pures comme des têtes les plus fortes, lorsque Kant, par la vaste étendue de son plan d'études, se ménageait les moyens de devenir le juge des controverses les plus abstruses, et le médiateur entre les partis philosophiques. L'histoire de ses travaux est celle de sa vie; son activité littéraire, qui offre à la biographie les seuls événements qu'elle ait à consigner, embrasse plus d'un demi-siècle, et se partage en deux périodes distinctes. A la première, dans laquelle il préludait au rôle de fondateur d'une nouvelle école, appartiennent les ouvrages, non moins variés que nombreux, qu'il publia depuis 1746 jusqu'en 1781, année où parut la *Critique de la raison pure*. Légitimant, en quelque sorte, par ces ouvrages, sa mission de réformateur de la philosophie, et de créateur d'un nouveau système sur l'origine des connaissances humaines, il prépara les esprits méditatifs à recevoir avec déférence, et à examiner, avec une attention respectueuse, sa nouvelle analyse des facultés de l'homme. Partant de cette année, époque remarquable dans les annales de la philosophie, la deuxième partie de la carrière littéraire de Kant comprend les écrits où il a exposé, développé, défendu les diverses parties de sa doctrine, et elle finit

peu de temps avant sa mort, qui suivit d'assez près les dernières productions de sa plume. Afin de ménager l'espace, nous réserverons, pour le catalogue général des œuvres de Kant, la revue des écrits qui ont été imprimés dans la première moitié de sa carrière littéraire; et nous nous attacherons principalement ici à ce qui peut servir, soit à expliquer la génération de son système, soit à en faire concevoir une idée générale.

Quelques renseignements, fournis par lui-même [1] et rapprochés de ceux de ses traités de métaphysique qui se rapportent à la première époque, surtout d'une Dissertation latine qui remonte à l'an 1770, et qui contient déjà comme le germe de toute sa doctrine, seront nos guides pour essayer de retracer la progression d'idées qui le conduisit à la pensée fondamentale de sa théorie; car, qui oserait, sans le secours de données authentiques, hasarder de vaines conjectures sur les phases de la vie intérieure et sur la marche intellectuelle d'un pareil génie? Apportant à ses méditations sur les problèmes de la haute métaphysique, et à la révision des essais tentés jusqu'à lui, pour en obtenir la solution complète, une détermination que tout ami de la vérité croit avoir prise irrévocablement lorsqu'il entre dans cette carrière, mais dont l'exécution fidèle passe le pouvoir des esprits ordinaires, la détermination de tout examiner sans prévention et avec le seul désir de ne se rendre qu'à l'évidence; décidé surtout à ne rien adopter uniquement sur l'autorité d'autrui, il fut, sans doute, dans cette tâche difficile, soutenu par la confiance en ses ressources et par la certitude qu'il saurait au besoin se frayer des routes nouvelles,

Dans son écrit intitulé : *Prolégomènes de toute métaphysique qui voudra mériter le nom de science.*

et trouver de nouveaux appuis pour les vieux et indestructibles intérêts de l'homme, si les anciennes bases venaient à lui paraître mal assurées.

N'aurait-il pas trop présumé de ses forces? N'aurait-il pas payé lui-même, et, peut-être, fait payer trop cher, à plus d'une génération, sa noble croyance en la raison humaine, et surtout sa foi en la suffisance de la sienne? Quelle que soit la réponse que la postérité fera à ces questions, nous devons ici nous borner au soin d'indiquer le chemin qui a conduit l'auteur du criticisme à résoudre d'anciens problèmes d'une manière toute nouvelle. Remplissons néanmoins le devoir, plus impérieux encore, de rappeler aux amis des recherches qui ont pour objet l'affermissement des intérêts éternels de l'homme sur des bases inébranlables, qu'il est malheureusement plus facile à la raison spéculative de détruire que d'édifier, et qu'alors même qu'elle réussit à s'arranger une autre demeure plus spacieuse et plus appropriée à ses nouveaux besoins, il lui faut du temps pour s'y orienter, pour s'y plaire, et pour en connaître toutes les ressources. Un instrument très défectueux, auquel nous sommes accoutumés, nous paraîtra longtemps préférable à un instrument plus parfait dont il faut apprendre l'usage avant d'en pouvoir apprécier la valeur. Voilà un des motifs qui font si mal accueillir les innovations les plus utiles, non seulement par les individus que dominent la paresse et l'égoïsme, mais par les hommes animés d'intentions pures.

Au surplus, de tous les reproches qu'on pourrait adresser au philosophe de Kœnigsberg, celui d'avoir été poussé à reconstruire la métaphysique par amour de la nouveauté ou par l'ambition de briller comme chef de secte, serait le plus injuste et le mieux démenti par

les faits. Pendant près de quarante ans, nous le voyons se signaler par des écrits qui le placent au premier rang des savants et des esprits investigateurs de son siècle : cependant il arrive aux limites de la vieillesse, sans avoir annoncé ses vues de réformateur de la philosophie : enfin dans l'exposé qu'il en publie à l'âge de cinquante-sept ans, toutes les théories qui avaient précédé la sienne se trouvent présentées sous un jour aussi nouveau qu'inconnu à leurs propres créateurs, et classées de manière à faire mieux concevoir leur esprit, leur but, et les services qu'elles ont rendus dans la recherche de la vérité.

Sans doute, pour découvrir une telle station, pour s'élever à un point de vue qui réunît tous les aspects sous lesquels cette vérité, objet des efforts des sages de tous les temps, s'était montrée à leurs yeux, il fallait un génie perçant et original, un vol hardi et soutenu. Mais épuiser l'examen de toutes les tentatives antécédentes, avant de s'en permettre une nouvelle, rendre à chacun de ses devanciers entière justice, en lui assignant la part de reconnaissance qui lui revient pour ses travaux; mettre en pleine évidence celles des faces de la vérité dont on doit à chacun la découverte; mûrir pendant toute une vie, des idées dont l'originalité, à elle seule, place celui qui les conçut parmi l'élite des penseurs les plus profonds; négliger, en les mettant enfin au jour, tous les moyens qui auraient pu leur donner de l'attrait, n'est certes pas le rôle d'un novateur téméraire, encore moins celui d'un charlatan ou d'un ambitieux.

Ce qui, de très bonne heure, frappa Kant singulièrement, c'est le contraste entre la forme rigoureusement scientifique, sous laquelle, dès l'enfance pour ainsi

dire des essais de la raison spéculative, la logique était sortie des mains d'Aristote, et l'allure vacillante et incertaine que toutes les autres doctrines philosophiques n'ont cessé de présenter dans leurs principes, leur méthode et leurs résultats, à toutes les époques de leur histoire. Pourquoi cette seule section de la théorie de l'intelligence prit-elle, presque dès l'origine, une marche tellement ferme et assurée qu'elle ne peut être comparée qu'à celle de la géométrie depuis Euclide ?

Les formes auxquelles est soumise l'activité de notre intelligence, lorsque nous considérons abstraitement la suite de ses actes dans la formation d'un jugement ou d'un syllogisme dégagé de son objet d'application, formes dont aucun homme sensé ne révoqua en doute ni l'existence, ni la suprématie législative dans tout le ressort de la pensée humaine, depuis qu'Aristote eut montré qu'elles règlent invariablement le jeu des opérations de l'esprit par lequel est engendré une proposition ou un raisonnement, ces formes ne seraient-elles pas, envisagées sous un autre aspect, les lois mêmes que nous croyons tirées de l'observation de la nature, tandis que c'est nous qui les lui imposons et qu'elle est, dans sa partie phénoménique, notre propre ouvrage par leur intermédiaire? Ces lois de l'entendement ne seraient-elles pas tout simplement l'ordre prescrit aux procédés qui s'exécutent dans l'atelier où se construit, où s'élabore le savoir humain? Ne seraient-elles pas comme le ciment qui lie nos perceptions en un corps d'expérience? En d'autres termes, ne pourrait-on pas y voir le moyen donné à l'entendement pour s'emparer des impressions, pour en prendre une espèce de possession intellectuelle, pour les revêtir du caractère, sans lequel elles resteraient des modifications aussi

stériles que passagères, sans lequel ces impressions ne nous appartiendraient pas, qui seul enfin les élève à la dignité de conceptions, de notions, de connaissances réelles et utiles?

Cette conjecture tendait à la fois à créer une véritable ontologie avec des matériaux fournis par la logique, et à rayer du nombre des sciences, à reléguer dans la région des chimères la métaphysique qui avait jusqu'ici été qualifiée de ce nom.

Les grandes conceptions du génie, sources des plus vastes conquêtes de la science, traitées d'abord, et quelquefois par leurs créateurs eux-mêmes, en simples saillies de l'imagination, en combinaisons purement hypothétiques, se sont légitimées plus tard comme d'heureuses inspirations d'un instinct divinatoire, en devenant les germes des plus belles découvertes. L'idée-mère de la philosophie de Kant, dont on ne trouve dans ses premiers écrits qu'une faible trace, cette hypothèse d'une identité radicale des principes d'où le logicien dérive ses préceptes, avec les lois primordiales que l'ontologie s'arroge le droit de prescrire à l'ensemble des êtres soumis à nos perceptions, ne se présenta d'abord à l'esprit du philosophe de Kœnigsberg que comme un rapprochement plausible, une supposition digne de quelque attention, mais nullement avec toute son importance, et dans son immense portée. Ce fut à la lueur funèbre du flambeau de Hume qu'il aperçut tout à coup l'une et l'autre; ce fut la théorie du philosophe d'Édimbourg sur la naissance des notions de cause et d'effet qui féconda cette idée de Kant, en la lui montrant, dans son développement, comme l'unique antidote du dissolvant redoutable avec lequel le sceptique écossais cherchait à détruire toute certitude humaine,

toute liaison entre nos perceptions, toute confiance dans le résultat des opérations de nos pouvoirs intellectuels. Il vit son hypothèse comme le seul moyen de concilier ce que les systèmes de Locke et de Leibnitz offraient de bon à conserver pour la solution des plus grands problèmes de la philosophie, et comme propre à transporter leurs disciples dans un point de vue où ils pourraient se convaincre, par leurs yeux, que l'auteur de l'*Essai sur l'entendement* et celui des *Nouveaux essais* n'avaient, chacun, aperçu qu'un côté de la vérité.

Une réformation de la philosophie était désirée par les âmes droites et généreuses, autant que par les esprits réfléchis et méditatifs. Les théories désolantes ou dégradantes de Hume et d'Helvétius avaient révélé l'inévitable tendance de la doctrine de Locke, lorsque celui qui la défend est assez pénétrant pour voir, assez courageux pour s'avouer toutes les conséquences des prémisses; d'un autre côté, les efforts des Baumgarten, des Lambert et des Mendelsshon, avaient prouvé l'impossibilité d'adapter la théorie de Leibnitz aux nouveaux besoins de l'existence intellectuelle et morale de l'Europe éclairée.

En essayant de resserrer dans quelques pages un des plus vastes tableaux qu'offre l'histoire de l'esprit humain, nous ne pourrions qu'effleurer une foule d'objets, sans aucune instruction pour le lecteur : nous devons nous borner à éclaircir le point capital, la génération du principe fondamental du criticisme, en indiquant les événements du monde intellectuel qui le firent éclore, et comme le choc d'idées d'où jaillit l'étincelle. Nous ne pouvons donc nous dispenser de retracer les raisonnements sceptiques de Hume sur la relation de cause et d'effet, ou le principe de causalité,

tels qu'il les a présentés dans les 4e, 5e et 7e sections de ses *Recherches sur l'entendement humain*. Ce sont ces raisonnements qui interrompirent le *Sommeil dogmatique* de Kant, suivant ses propres expressions [1].

Comme c'est ici le point cardinal auquel tout se rattache, dans les vues originales du philosophe de Kœnigsberg, le lecteur qui ne consultera pas cet article uniquement pour y puiser quelques renseignements biographiques ou littéraires, mais pour se former une idée nette des motifs de la réforme métaphysique de Kant, et des véritables fondements de sa doctrine, nous saura gré de l'étendue que nous allons donner à l'exposé des réflexions pour ainsi dire génératrices de son système. Toutefois, en nous efforçant de rendre cette exposition aussi claire que la matière le comporte, nous prions le lecteur de se rappeler qu'il n'y a point de route royale en métaphysique, pas plus qu'en géométrie; et que l'habitude de se replier sur soi-même est indispensable, pour apercevoir les faits de conscience qui sont la base de la théorie de Kant. Nous devons partir de celle de Hume. En voici la substance :

Que deux événements, A et B, se suivent, ou, en d'autres termes, que la perception de B succède à la perception d'A dans la conscience du moi. Puis, figurons-nous que B n'aurait pas existé si A ne l'eût précédé, et nous voilà saisis de la notion de cause. D'où nous vient-elle? Nous a-t-elle été donnée *avec* la perception même de ces événements? Locke et tous les adhérents de son analyse de nos facultés, en répondant à cette question affirmativement, ne s'étaient, jusqu'à Hume, jamais doutés que leur opinion tendait à détruire

[1] *Prolégomènes de toute métaphysique*. Préface, et § 14-30.

la certitude de l'axiome qu'il n'y a point d'événement sans cause, à lui enlever ses caractères de nécessité et d'universalité, et à ébranler, dans leurs fondements, toutes les connaissances humaines qui reposent sur son application.

Hume, distinguant connexité nécessaire de simple jonction, nie qu'il nous soit possible d'apercevoir une véritable connexion entre deux événements que nous jugeons être mutuellement dans le rapport de cause et d'effet. L'effet, dit-il, nous le reconnaissons pour être un événement distinct de l'événement réputé cause, dans lequel nous n'apercevons le germe du premier en aucune façon : nous voyons uniquement la suite des événements censés cause et effet (par exemple, une bille mise en mouvement après avoir été frappée par une autre bille ; un bras levé à la suite d'une détermination de la volonté). Leur connexion n'est pas et ne peut être du domaine de la perception.

Si donc, avant et indépendamment de l'expérience, la notion de ce qui est cause ne renferme nullement la notion du produit, comme une foule de forces qui se manifestent dans la nature et qui nous sont inconnues le démontrent, il est évident que nous ne pourrons fonder l'idée de la connexion réelle de deux événements que sur l'expérience ; bien que celle-ci ne puisse motiver à son tour que l'attente d'une succession probable de deux événements, mais non la supposition d'une connexité nécessaire, c'est-à-dire d'une liaison telle qu'il serait contradictoire d'admettre le contraire [1].

Reid [2], un des adversaires les plus zélés et les plus

[1] Voyez *Enquiry concerning the human understanding*, t. IV, 1.

[2] *Essays on the active powers of man*, Edinburg, 1788, in-4°, p. 31;

habiles de Hume, convient avec franchise de la vérité de cette observation. « L'expérience, dit-il, ne nous « donne *aucune information* de ce qui est nécessaire ou « de ce qui *doit* exister. Nous apprenons par l'expé- « rience ce qui *est* ou *a été*, et nous en concluons, avec « plus ou moins de probabilité, ce qui *sera* dans des « circonstances semblables (par exemple, nous croi- « rons que les astres se lèveront demain à l'orient, et « se coucheront à l'occident, comme ils ont fait depuis « le commencement du monde); mais, sur ce qui *doit* « exister *nécessairement*, l'expérience se tait absolu- « ment (il n'y a pas un homme qui se croie sûr de « l'impossibilité que le lever du soleil eût pu avoir lieu « à l'occident, et que le créateur eût pu faire faire à « notre globe sa révolution de l'est à l'ouest). Pareille- « ment, lors même que l'expérience nous eût constam- « ment appris que chacun des changements observés « par nous, a été le produit d'une cause, cela nous « porterait raisonnablement à croire qu'il en sera de « même à l'avenir, mais ne nous donnerait nullement « le droit d'affirmer qu'il en *doit* être ainsi et qu'il n'en « peut être autrement. » Concession importante, décisive pour le sort de la doctrine de Locke ! Toutefois, ni Reid, ni aucun des philosophes qui combattirent Hume, ne virent la portée des concessions que le sceptique leur avait arrachées, et l'impossibilité de repousser son attaque des points où les écoles de Locke et de Leibnitz se trouvaient placées.

De quel droit affirmons-nous qu'il ne peut arriver de changement qui n'ait sa cause? Si nous nous bornions à soutenir que tous les changements qui se sont pré-

Essai I, ch. 4, et Essai IV, chap. 2, page 279. Voyez aussi Essai VI, chap. 6, *On the intellectual powers of man*.

sentés à notre observation, tant ceux attribués par le sentiment à un acte de notre volonté, que ceux qui se sont passés sous nos yeux en dehors de nous, ont eu, sans exception, leur cause efficiente, notre assertion pourrait se justifier par notre expérience ou par celle d'autrui. Proclamons la persuasion intime où nous sommes qu'aucun fait ne viendra contredire cette expérience, personne assurément ne condamnera une attente aussi raisonnable. Mais cette attente est-elle uniquement le fruit d'une induction fondée sur l'expérience? Kant soutient que non. L'induction, dit-il (et c'est ici la considération génératrice de son système), l'induction, quelque vertu généralisante qu'on lui suppose, l'induction, quelque large que soit la base qu'on lui assigne, quelque nombreuses que soient les données fournies à son appui par l'activité efficace du moi ou par la perception externe, l'induction ne saurait fonder l'attente qu'il s'agit de justifier au tribunal de la raison, ni produire le sentiment de conviction inébranlable avec lequel nous nous livrons à cette attente, sans pouvoir imaginer la possibilité qu'elle soit jamais trompée.

Si ce sentiment est un fait de conscience; s'il se manifeste dans la première enfance avec la force et la ténacité d'une vieille habitude, si, en énonçant cette proposition : *tout ce qui arrive suppose nécessairement une cause efficiente*, nous avons la certitude de sa vérité dans tous les cas qui ont pu se présenter avant notre naissance ou qui se présenteront dans la suite des siècles, il faut que le philosophe nous montre *comment* nous avons acquis cette certitude. Qu'il l'admette comme un fait primitif, en renonçant à sa démonstration, ainsi qu'en agit l'école écossaise, cela se conçoit; au moins ne donnera-t-il pas un démenti au for intérieur : il

n'en résultera qu'une lacune dans son analyse des facultés humaines ; on dira qu'elle manque de profondeur, et ne satisfait pas aux conditions qu'elle avait à remplir.

Hume ne s'en est pas tenu là. Au lieu de fournir les moyens d'expliquer le fait qui nous occupe, il l'a rendu impossible à concevoir, et il a proposé une solution qui est en opposition directe avec quelques-uns des éléments du problème. Après avoir adopté et développé les principes de Locke, il s'en est servi pour dénaturer et invalider celui de *la raison suffisante*, que Leibnitz, il est vrai, avait mal justifié, mais qu'il avait au moins laissé dans son intégrité, et tel qu'il s'annonce au sentiment intérieur. En reniant ainsi un fait de conscience, l'auteur de l'hypothèse explicative a prononcé la condamnation de sa doctrine ; car on ne met pas une théorie philosophique à l'épreuve, autrement que toute hypothèse imaginée pour expliquer un phénomène. Si, au lieu de le rendre intelligible, elle est en contradiction avec quelques-uns de ses caractères essentiels, elle sera abandonnée par tout homme qui, n'ayant à servir aucun intérêt étranger à celui de la vérité, ne voudra pas sacrifier le but au moyen.

La relation de cause et d'effet, dit Hume, n'existe nullement dans les choses et les événements que nous observons; cette relation ne nous est nullement donnée par l'expérience : dans deux événements qui se suivent, il n'y a absolument rien qui dans l'un puisse s'appeler cause, et dans l'autre effet. De cette remarque, le philosophe écossais tire la conclusion, que cette liaison de causalité, que nous établissons entre les choses, est une opération de notre esprit, et procède uniquement de nous. Jusqu'ici, Hume de concert avec Kant, marche appuyé sur des observations et des rai-

sonnements incontestables. Voici le point de séparation.

Voulant expliquer d'où provenait cette opération de notre esprit, qui établit la loi de causalité entre les événements et les choses ; au lieu de chercher le principe de cette opération dans la nature même de notre esprit (ce qui l'aurait conduit sur le chemin de Kant), Hume crut le trouver dans l'activité de notre imagination, qui met en connexion réelle et nécessaire ce que nous avons constamment vu joint ensemble, et dans l'*habitude*, née de cette association répétée, de placer les événements qui se succèdent, dans la relation de dépendance mutuelle, ou de cause et d'effet. Il ne put échapper à Kant combien cette solution était insuffisante.

Frappé de bonne heure, comme nous l'avons déjà fait remarquer, de la beauté et de la solidité de ce système de lois immuables de l'entendement exposé dans la logique d'Aristote, le philosophe de Kœnigsberg sentit que ni l'habitude, ni l'expérience n'étaient propres à devenir la source de propositions absolues, nécessaires, universelles. Il vit tout l'abîme qui sépare ces propositions de celles qui s'appuient sur l'observation. Comment rapporter à la même origine les propositions qui, dès qu'elles se montrent à l'esprit, le frappent d'une lumière irrésistible, et celles que nous n'adoptons, sur la foi de l'expérience, que provisoirement, et avec la réserve expresse que nous les abandonnerons aussitôt qu'une expérience contraire les aura démenties ? Vainement dirait-on qu'une pareille réserve est sous-entendue dans toutes nos affirmations, de quelque nature qu'elles soient.

Il est des propositions que l'esprit applique sans hésitation, comme sans réserve, à tous les cas possibles de même nature, avec une certitude qui exclut toute crainte

de rencontrer jamais une exception. Bien plus, l'esprit repousse toute idée de possibilité qu'une exception puisse un jour, ou quelque part, poser des limites à l'application universelle de ces propositions (par exemple de toutes les vérités géométriques), tandis que les propositions qui reposent sur l'expérience, fût-elle répétée des millions de fois, n'ont jamais qu'une certitude hypothétique et conditionnelle, soumises aux chances d'expériences futures, qui pourraient les renverser; par exemple : en affirmant que tout être organisé doit mourir, que tout bois est combustible, on ne prétend nullement soutenir qu'il répugne à la raison de penser qu'on parviendra peut-être un jour à découvrir un être organisé échappé à la mort par un rajeunissement périodique, ou une espèce de plante que le feu laisserait intacte, comme on a trouvé des minéraux combustibles : mais on prétend simplement énoncer le résultat des observations faites jusqu'ici, et la croyance bien motivée qu'aucune expérience ne viendra le contredire.

Kant ne tarda donc pas à reconnaître que les raisons alléguées par Hume contre la réalité objective (c'est-à-dire, existant réellement dans les objets) du principe de la causalité, s'appliquaient à une foule d'autres jugements que nous portons sur les choses, et que nous adoptons avec une entière certitude, sans que les éléments dont ils se composent puissent se retrouver dans ces mêmes choses. Telles sont toutes les propositions des mathématiques pures; celles qui servent de fondement à la physique générale, à l'ontologie, à la logique; en un mot, toutes celles qui, portant un caractère d'universalité et de nécessité absolues, ne peuvent provenir des impressions faites par les objets, mais se

retrouvent empreintes dans la contexture de nos perceptions d'abord recueillies par nos sens, avant d'être formées en tissu d'expérience par l'entendement.

Hume ne voyait dans l'expérience qu'un assemblage de perceptions isolées, réunies en groupes par l'imagination et la mémoire. Kant, démêlant dans l'expérience des éléments de nature et d'origine diverses, se garda bien de traiter comme choses contraires ou hétérogènes l'expérience et l'entendement, ainsi que Hume l'avait fait; mais considérant l'entendement et les perceptions comme choses opposées, il reconnut que c'était de leur concours, sous l'influence médiatrice de l'indéfinissable sentiment du moi, que naissait l'expérience; que l'entendement en était l'ouvrier, que les intuitions lui fournissaient les matériaux, et que les instruments, ainsi que les lois d'arrangement ou les règles de construction, étaient identiques avec les modes d'opération auxquels nos facultés intellectuelles sont assujetties dans leur exercice.

On comprendra maintenant pourquoi, dans son principal ouvrage, Kant a exprimé le grand problème qu'il s'était proposé de résoudre, en ces termes si souvent accusés d'obscurité : *Comment sont possibles des jugements synthétiques à priori* ? Synthèse dit *composition*. Un jugement synthétique sera donc celui dont les termes, ne se renfermant pas mutuellement, n'ont pu être tirés l'un de l'autre par l'analyse.

Nous avons vu qu'il existe, selon Kant, des propositions par lesquelles nous attribuons aux choses extérieures certaines manières d'être, dont l'idée ne nous est pas donnée *avec* ou *par* l'impression de ces objets sur la sensibilité (appelée *réceptivité* par l'école de Kant). En conséquence, nous ajoutons à cette impression qui

nous vient du dehors des formes et des conceptions que nous tirons de notre propre fonds, et qui sortent du sein de notre être intellectuel.

Ainsi, dans cette proposition : *Tout ce qui arrive doit avoir une cause et produire un effet*, épuisons sur l'idée du sujet (*le fait, l'événement donné, ce qui arrive*) les ressources de la plus profonde analyse; nous aurons beau creuser, nous ne trouverons point dans l'idée de *quelque chose qui arrive* l'idée de quelque autre chose qui a dû nécessairement précéder, ni d'une autre chose qui devra suivre nécessairement. Il y a donc addition faite à l'idée du sujet. Mais le prédicat, élément additionnel qui ajoute à l'autre terme de la proposition une qualité qui n'y était pas, nous a-t-il été fourni par l'expérience? Nullement, si les raisonnements de Kant ont de la justesse.

Pareillement dans les propositions suivantes : « La « ligne droite est le plus court chemin d'un point à l'au- « tre; Dieu existe; le monde est fini; l'âme est immor- « telle; toutes les substances, en tant que perçues simul- « tanément dans l'espace, sont en état d'action et de « réaction réciproque et universelle; tout est lié dans la « nature; tous les accidents que nous apercevons et qui « peuvent changer, doivent être les attributs d'une « chose qui les supporte, et qui ne change pas, c'est-à- « dire d'une substance; » il y a un amalgame (*synthèse*) d'un sujet avec un attribut ou prédicat, qui n'a été tiré ni de l'idée du sujet, ni de l'expérience; et les jugements dérivés de cette combinaison sont des jugements *à priori*, c'est-à-dire des jugements indépendants de l'expérience, des jugements dans lesquels entrent comme éléments des actes de facultés antérieures à toute expérience, et nécessaires à sa formation.

Qu'on se représente un miroir doué d'aperception, ou sachant que les objets extérieurs se mirent en lui; qu'on le suppose réfléchissant sur les phénomènes qu'il offre au spectateur, et qu'il s'offre à lui-même. S'il parvenait à découvrir les propriétés qui le rendent susceptible de produire ces phénomènes, il se trouverait en possession de deux genres de représentations tout à fait distinctes; il aurait connaissance des images qu'il réfléchit et des qualités qu'il a dû posséder antérieurement à toute production d'images. Les premières seraient ses connaissances *à posteriori*, tandis qu'en se disant à lui-même : « Ma surface est plane, elle est « polie, je suis impénétrable aux rayons de la lumière, » il se montrerait pourvu de notions *à priori*, puisque ces propriétés qu'il reconnaîtrait être inhérentes à sa structure, sont plus anciennes que toute image renvoyée par sa surface, et sont les conditions auxquelles est attachée cette faculté de former des images dont il saurait être doué.

Poussons plus loin cette fiction bizarre. Imaginons-nous encore que notre miroir se représente les objets extérieurs comme entièrement dépourvus de profondeur, tous placés sur le même plan, se traversant mutuellement comme leurs images se croisent sur sa superficie, etc.; nous aurons un exemple de réalité objective attribuée à des modifications purement subjectives.

Que si enfin nous pouvions nous le figurer analysant et combinant de diverses manières ces propriétés dont il s'est reconnu revêtu, mais dont il devait se borner à constater l'existence et approfondir l'usage, tirant de ces combinaisons des conclusions relatives à l'organisation, au but, à l'origine des objets qui se peignent sur sa surface, fondant peut-être des systèmes

tout entiers sur les conjectures que lui suggérerait l'analyse des propriétés de sa structure, et qu'il croirait pouvoir appliquer à un emploi absolument étranger à la nature et aux fins de ces propriétés ; nous aurions une idée grossière, mais assez analogique, des motifs et de la tendance des reproches que le fondateur de la philosophie critique adresse à la raison humaine. Il cherche à établir que, méconnaissant la véritable destination de ses lois et de celles des autres facultés intellectuelles, destination qui est limitée à l'acquisition et au perfectionnement de l'expérience, notre raison fait servir ces lois à l'investigation d'objets placés hors du domaine de l'expérience, et s'attribue le droit d'affirmer leur existence, de reconnaître leurs qualités, et de déterminer leurs rapports avec l'homme.

Nous espérons maintenant avoir fait concevoir nettement comment le philosophe de Kœnigsberg, en généralisant les objections que Hume avait dirigées uniquement contre l'autorité légitime de la loi de causalité, et en les étendant à toutes ces propositions universelles sans lesquelles nos perceptions ne pourraient s'organiser en corps d'expérience, et qui sont le fondement de notre savoir, il dut se demander à lui-même : Est-il possible de prouver la vérité des jugements synthétiques *à priori*? On a pu voir comment, en cherchant la solution de ce problème, il se trouva conduit à examiner toutes les bases de nos connaissances, et à sonder les profondeurs de l'être intellectuel.

Le premier pas que fit Kant dans une carrière toute nouvelle pour l'esprit humain, le porta à un point de vue qui lui montra les propositions universelles et absolues sous un nouveau jour. Ne provenant pas de l'objet observé, n'émaneraient-elles pas du sujet ob-

servateur? Si Kant eût été moins préoccupé de la perfection du système de l'ancienne logique, moins habitué à avoir sans cesse présentes ces lois de l'entendement, si évidentes, si générales, si merveilleusement invariables, guides si sûrs dans la recherche de la vérité, favorables enfin à l'hypothèse d'une force législatrice inhérente à nos facultés intellectuelles, il n'aurait pas osé répondre affirmativement à cette question, peut-être même ne l'aurait-il pas posée.

Mais frappé de l'harmonie, de la rigueur, de l'autorité souveraine et inaltérable de ces lois qui régissent les opérations de l'esprit, et dont le code est sorti des mains d'Aristote, si admirablement rédigé, que les siècles postérieurs n'ont fait que gâter son travail, lorsqu'ils ont prétendu l'enrichir et le perfectionner, il conçut cette grande pensée : le mode d'activité auquel l'entendement est astreint quand il forme des notions de genre et d'espèce, des jugements et des syllogismes catégoriques, hypothétiques, disjonctifs, etc., est peut-être la source même de l'influence ordonnatrice que nous exerçons sur les impressions faites par les objets extérieurs. Les lois en vertu desquelles les différents jugements développés dans les traités de logique s'exécutent, sont peut-être les lois mêmes d'après lesquelles l'esprit s'empare des objets individuels par l'intuition, en prend connaissance et en lie les perceptions en corps d'expérience. Les opérations de l'intelligence, décrites par les logiciens, et les actes par lesquels l'entendement saisit les intuitions des impressions des choses extérieures, pour se les approprier, tiennent au même principe, et doivent être envisagés comme des applications du même procédé intellectuel. Ces actes étant comme les anses par lesquelles s'opère la prise de pos-

session des objets, les lois de l'entendement, telles que la logique les explique, les lois de l'intelligence, considérées sous une autre face et d'un autre point de vue, sont les architectes de la nature, en tant qu'elle se manifeste à nous; elles créent l'expérience concurremment avec l'action des objets sur la sensibilité, en un mot, les lois intellectuelles sont les lois du monde phénoménique.

Ce rapprochement, qu'un homme qui n'eût été que simplement spirituel aurait abandonné comme bizarre, presque aussitôt que hasardé, s'offrant à l'esprit pénétrant et vaste de Kant, dans toute son importance et dans toute sa fécondité en ressources nouvelles pour le perfectionnement de la philosophie, lui fit, à l'instant où il se présenta nettement à sa pensée, concevoir l'espérance d'entreprendre, avec plus de succès que ses devanciers, la séparation de ce qui est purement *subjectif* dans nos connaissances, d'avec leur élément *objectif*. Dès ce moment, il se vit appelé à opérer, dans les sciences spéculatives, la révolution que son illustre compatriote, le Prussien Copernic, avait produite dans les sciences naturelles, parallèle dont l'idée appartient à Kant lui-même [1] et qui, singulièrement propre à caractériser sa réforme philosophique, mérite de fixer un instant notre attention.

Quelle était l'ancienne définition de la vérité, but de toutes les théories métaphysiques? La vérité, disait-on, est l'accord de nos représentations avec les choses représentées. Comment établir cet accord? comment s'assurer qu'il existe effectivement? Aristote et Locke d'un côté, de l'autre, Platon, Descartes et Leibnitz tra-

[1] Voyez la préface de la troisième édition de la *Critique de la raison pure*, de 1790.

cent des routes, suivent des méthodes diverses. Les premiers cherchent dans nos sensations l'image fidèle des objets, et en étudient l'empreinte, pour y épier la vérité, et comme pour l'y saisir sur le fait; mais leurs rivaux s'adressent à l'être pensant lui-même, et osent interroger la Divinité, pour en obtenir une instruction authentique sur l'essence des choses et sur leurs véritables qualités.

Quelle que soit la divergence des résultats, celle des méthodes de ces philosophes est plus apparente que réelle. Ils commencent tous par l'objet pour arriver au sujet. Lors même qu'ils semblent s'occuper d'abord du dernier, ce n'est qu'en tant qu'il est lui-même objet, et dans ses qualités absolues, qu'ils l'envisagent : ce n'est pas sa faculté de connaître qu'ils cherchent premièrement à apprécier dans ses lois et dans sa portée. Tous ils débutent par se demander : Qu'est-ce que les choses? et s'efforcent ensuite de déterminer ce que l'homme peut en savoir. Kant retourne l'ordre des questions : il tâche de se faire d'abord une juste idée de l'homme en tant que doué de la faculté de connaître, pour en conclure ce que les choses, dans lesquelles il est compris lui-même, peuvent ou doivent être, ou seront, en conséquence de l'organisation de cette faculté, pour un être qui est astreint à s'en servir lorsqu'il veut pénétrer jusqu'à elles.

On voit qu'ici la marche est entièrement opposée à celle des philosophes qui ont précédé Kant. Ce n'est plus l'homme qui est modifié par l'impression des objets, et dont la pensée se moule sur leurs formes, suit l'ondulation de leurs mouvements, par l'effet soit de leur influence directe, soit de la volonté de leur ordonnateur suprême; ce sont les objets eux-mêmes qui

se moulent sur les formes des pouvoirs de l'intelligence humaine, et qu'elle incorpore dans le système de ses connaissances, en y mettant son cachet.

En nous plaçant dans ce point de vue, il faudra renoncer à la définition vulgaire de la vérité; nous ne la chercherons plus dans l'accord de la représentation avec la chose représentée, mais dans l'accord qui doit régner entre les phénomènes soumis à notre observation et liés en systèmes de connaissances, et les lois fondamentales de nos facultés intellectuelles : la vérité ne nous paraîtra pas plus le calque exact des objets, que la tête d'Antinoüs n'est l'image fidèle de la cire ou du soufre qui en a reçu l'empreinte. Nous ne tournerons plus autour des choses : en nous constituant leur centre, nous les ferons tourner autour de nous. C'est la révolution de Copernic.

Il est évident que les suites de ce changement, ou plutôt de cette transposition du point de départ de la spéculation métaphysique, sont incalculables, et qu'il en doit résulter une ère nouvelle dans l'histoire de la philosophie, quel que puisse être d'ailleurs, en définitif, le sort du système qui en marque le commencement.

Pour contester au fondateur de la nouvelle école l'originalité de ses vues, il ne suffirait pas de prouver que des sceptiques, des idéalistes, des métaphysiciens du plus grand nom, ont, avant lui, fait aux dispositions de nos organes et de notre esprit une forte part dans les qualités que nous rapportons aux objets, et doivent, par conséquent, être envisagés comme défenseurs de l'origine subjective de nos connaissances.

Sans doute Platon [1], Descartes [2], Pascal [3], d'Alembert [4] semblent avoir, chacun suivant ses vues particulières, entrevu cette nouvelle carrière que Kant a ouverte à l'esprit philosophique. Mais y sont-ils entrés? Qui est-ce qui songe à faire honneur du système de l'attraction aux écrivains antérieurs à Newton, qui semblent en avoir eu quelque notion? Et qu'on y prenne garde; Kant ne fait pas époque pour avoir pensé que, dans nos représentations des choses extérieures, il se mêlait à l'impression reçue du dehors celle de notre mode de la recevoir : c'est pour avoir tâché de déterminer avec précision la part qui, dans toutes nos sensations, perceptions, propositions, revenait à notre propre manière de sentir, de percevoir, de juger ; c'est pour avoir entrepris de déduire de quelques faits primitifs, bien observés et bien analysés, le mécanisme intellectuel qui constitue l'organisation de notre faculté de connaître; pour avoir fondé sur cette analyse une théorie profonde du jeu des ressorts de la pensée; pour avoir assigné à chacune de

[1] « L'homme est la mesure de toutes choses. »
(*Protag. ap. Plat.*)

[2] Voyez la troisième de ses *Méditations*, son *Tract. de lumine, ut et aliis objectis primariis*, et surtout le chap. 4, § 6 de la *Dioptrique*, où il démontre que les *couleurs*, les *sons*, etc., n'existent point en effet dans les objets extérieurs, mais ne sont que les diverses modifications de notre œil, de notre ouïe, etc., modifications que nous transportons dans les objets.

[3] Il a dit : « Au lieu de recevoir les idées des choses en nous, nous « teignons des qualités de notre être toutes les choses que nous « contemplons. »

[4] On trouve dans ses *Mélanges* cette réflexion : « Il suffit de nous « étudier nous-mêmes pour trouver en nous tous les principes qui « serviront à résoudre cette grande question de l'existence des ob- « jets extérieurs. »

nos facultés ses bornes, ses droits, sa portée; enfin pour avoir fixé l'étendue et les limites de la juridiction de chacune d'elles, et surtout la valeur des titres d'acquisitions ou de conquêtes que la raison s'est de tout temps vantée d'avoir faites dans les régions soustraites à nos sens, que Kant peut être justement présenté comme l'auteur du premier système de philosophie véritablement *critique*, imaginé jusqu'à ce jour. Son but a été de soumettre à une critique, à une discussion sévère, les opérations de nos facultés intellectuelles, et principalement le rôle ambitieux que la raison théorique est disposée à jouer, comme introductrice de l'âme dans un monde invisible, et comme véridique hiérophante des mystères qu'il renferme.

Le résultat de cette critique n'est point favorable aux antiques prétentions de cette raison présomptueuse. Kant exige qu'elle renonce à ses excursions stériles, à ses conquêtes imaginaires; il lui montre, sur le sol circonscrit de l'expérience, l'unique domaine qu'elle ait le pouvoir d'atteindre ou le droit d'exploiter, et, dans la culture de ce sol, perfectionnée de plus en plus, sa légitime sphère d'activité, ainsi que le terme de ses efforts. C'est le procès fait à la raison devant son propre tribunal. Telle est l'idée mère et la tendance générale de la réforme philosophique de Kant.

Nous nous flattons que le lecteur le moins exercé à manier le scalpel de l'anatomie psychologique, n'aura pas de peine à comprendre maintenant par qui la dernière réforme des sciences philosophiques a été provoquée, comment elle est née dans l'esprit de son auteur, pourquoi il a donné à sa philosophie le nom de *critique*, et par quel motif ses disciples l'appellent philosophie *formelle* ou *formale*. Ayant satisfait ainsi au principal

but que nous pouvions raisonnablement nous proposer, nous pourrons rendre plus concis le résumé des traits saillants du criticisme, et nous borner à l'exposé de ses principaux résultats, en renvoyant les Français qui ne peuvent recourir aux sources pour étudier la philosophie de Kant, et qui désireraient en avoir une idée plus développée, aux ouvrages de MM. de Villers [1], de Gérando [2] et Buhle [3]. Ils liront aussi avec plaisir la

[1] *Philosophie de Kant*, ou *Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale*, Metz, 1801, in-8°. L'auteur n'avait jamais abandonné l'idée de traiter dans une seconde partie, avec plus d'étendue, les matières qu'il n'avait pas suffisamment développées dans la première partie; par exemple, la théorie de la morale, et celle des beaux-arts. Une mort prématurée l'a empêché d'exécuter ce dessein et d'autres projets utiles, ainsi que de mettre la dernière main à un article sur Kant, qu'il avait rédigé pour la *Biographie universelle*, mais dont il n'était pas content, et qu'il désirait voir refondu. C'est pour se conformer à ce désir, désir que M. de Villers avait manifesté à plusieurs reprises, et qui exprimé de nouveau peu de jours avant sa mort, dans une lettre adressée à l'auteur de cette notice, était devenu l'ordre sacré d'un mourant; c'est pour remplir le vœu de son excellent ami que le rédacteur de cet écrit a été décidé à se charger de l'article *Kant* dans la *Biogr. univers.* de MM. Michaud. La première rédaction de cet article, qui, jugée trop étendue pour ce dictionnaire, avait subi des retranchements, contenait des développements propres à faciliter l'intelligence des points de la doctrine de Kant les plus difficiles à saisir. On a cru devoir en offrir l'impression séparée aux personnes qui voudraient se former une idée générale de cette doctrine, sans en faire l'objet d'une étude approfondie.

[2] *Histoire comparée des systèmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines*, 3 volumes in-8°. Paris, 1804, tome II, chapitres 16, pages 167-253, et tome III, chapitres 13, pages 505-551.

[3] *Histoire de la philosophie moderne, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant*, par J. G. Buhle, traduit de l'allemand par A. J. L. Jourdan, 1817, in-8°, volume VII. *Voyez* les intéressants articles de M. Cousin sur cet ouvrage, insérés dans les *Archives philosophiques* de juillet et août 1817.

spirituelle esquisse qu'en a donnée Madame de Staël[1].

Les réflexions que nous avons retracées, ayant conduit Kant à donner à tout le savoir humain d'autres bases que celles qu'avaient posées ses prédécesseurs, et à ébranler la confiance qu'ils avaient mise dans certains procédés de la raison spéculative, comme propres à nous élever à la connaissance d'objets placés hors du territoire de l'expérience, il se vit appelé à la tâche de résoudre, d'après ses principes et en satisfaisant à tous nos besoins moraux, ces trois problèmes : *Que puis-je savoir? Que dois-je faire? Qu'osé-je espérer?* Donner une réponse suffisamment motivée à ces questions, est le but de toute philosophie, et ce fut celui des recherches de Kant.

Pour séparer nos connaissances réelles, des illusions que nous leur associons, pour déterminer quelle prise notre faculté de connaître a sur le monde invisible, il commença par soumettre au plus rigoureux examen, l'instrument avec lequel l'homme construit ses systèmes, celui au moyen duquel il pense, il combine, il raisonne; en un mot, son organe d'acquisition de connaissances, qu'un de ses interprètes Français a dénommé organe *cognitif*, pour désigner par un terme unique les différentes facultés qui concourent à la formation de nos connaissances, comme on appelle organe digestif, par exemple, l'ensemble des appareils et des fonctions qui concourent à la transformation de nos aliments en chyle.

Comment nos facultés intellectuelles transforment-elles tant les impressions venant du dehors que l'action

[1] *De l'Allemagne*, 1814, tome III, chap. 6, pages 67 et suiv.; ch. 8 et suiv., pages 124—170; et chap. 14 et suiv., pages 198 — 222.

du moi sur lui-même, en connaissances réelles, utiles, suffisantes à nos besoins? Leur portée atteint-elle les choses qui n'agissent pas sur nos sens? De cet examen, le plus patient et le plus profond qu'offrent les annales de la philosophie, il résulta, pour celui qui l'entreprit, la pleine conviction que l'organe cognitif ne nous a été donné que pour former l'expérience; qu'en franchissant les bornes de l'expérience, il méconnaît ses droits et abuse de ses pouvoirs; que la raison spéculative, malgré le rang élevé qu'elle tient parmi les facultés intellectuelles, n'est investie, à l'égard de la sphère de son exercice, d'aucune prérogative particulière; qu'en s'efforçant d'en sortir, elle ne fait que s'égarer, sans explorer aucune région nouvelle, et sans obtenir aucune connaissance additionnelle à l'expérience; qu'elle s'attache les ailes d'Icare; qu'en conséquence les plus sublimes comme les plus anciens objets des investigations et des doutes philosophiques, *Dieu, la liberté, l'immortalité,* sont à la fois hors de ses attributions et de ses atteintes.

Après avoir mis ainsi ces grands et seuls vrais intérêts de l'homme à l'abri des attaques du raisonnement, il les transporta sur un autre terrain, selon lui inaccessible aux objections spéculatives, et offrant aux vérités de la religion une base immuable. Quand il eut achevé ses travaux relatifs à la métaphysique et à la morale, il reprit sous œuvre toutes les autres doctrines qui empruntent leurs principes de la philosophie, la théorie des idées du beau et du sublime, celle des arts qui se proposent de les offrir réalisées, la théologie rationnelle, la morale appliquée aux relations sociales, à la législation et au droit public.

Dans les dernières années de sa vie, la transition de

la métaphysique à la physique paraît avoir été l'objet principal des méditations de Kant. Ses amis, Hasse, Borowski, Wasianski, attestent l'avoir trouvé plusieurs fois s'occupant à en rédiger le résultat, ils ont tenu en mains un manuscrit d'un volume considérable qui portait ce titre, et qu'il leur dit renfermer le développement de ses idées sur ce sujet. Mais, soit qu'il n'ait jamais été achevé, soit qu'il ait été jugé peu digne de son auteur, ce travail, qui aurait complété son cours encyclopédique des sciences philosophiques pures et appliquées, n'a pas encore vu le jour.

Nous allons indiquer le contenu des principaux ouvrages qui peuvent être considérés comme les parties essentielles et systématiques de ce cours, et nous tâcherons d'en caractériser la tendance avec autant de concision que comportera la matière.

I. *Critique de la raison pure* (in-8°, Riga, 1781 ; seconde édition, 1787, avec des augmentations précieuses, mais aussi avec des retranchements qui font rechercher la première). Ce titre signifie : *Examen de la faculté de connaître*, des forces qui concourent à son exercice, de leurs lois, du jeu de leurs opérations et des effets qui en résultent pour l'homme, relativement aux impressions qu'il reçoit, aux jugements qu'il porte, aux conceptions qu'il forme et aux idées auxquelles sa raison s'élève. L'épithète de *pure*, que Kant donne ici à la raison, c'est-à-dire aux procédés intellectuels dont nos connaissances sont le fruit, avertit simplement qu'il les considère en eux-mêmes et dans les formes inhérentes à la faculté de connaître, indépendamment de ce qui constitue la matière de nos connaissances. Cette matière, ce sont les impressions que les objets font sur nous : ces impressions sont ensuite considé-

rées, classées, ordonnées, combinées, c'est-à-dire soumises à l'opération de la pensée, qui en forme des conceptions.

Les impressions offrent un multiple, un canevas, un *varium* que l'entendement rappelle à l'unité. Ce rappel à l'unité embrasse soit la totalité, soit une partie plus ou moins grande de l'impression; dans le premier cas, il se forme la représentation d'un objet individuel, tandis que le rappel à l'unité, partiel, c'est-à-dire borné à un choix de matériaux parmi tous ceux que l'objet livre à la tractation du sujet par le véhicule de l'impression, donne naissance aux notions abstraites, aux conceptions d'espèces et de genres. Ici se présente une des observations psychologiques de Kant, qui prouvent le mieux la force de son attention et la puissance de son génie; car il n'y a que des hommes organisés pour se frayer de nouvelles routes dans le domaine des sciences, qui remarquent des éléments nouveaux dans des phénomènes de tous les moments, et dans des opérations mille fois analysées. Voici l'élément de quelques-uns des procédés les plus habituels de notre esprit, qu'il a signalé le premier.

Qu'on essaie de se représenter un objet, par exemple une table, dans sa totalité et au même instant; on s'apercevra aussitôt qu'il nous est impossible de nous rendre toutes les parties de l'objet réellement présentes à la fois. Nous les parcourons, il est vrai, avec une extrême rapidité; mais quelle que soit cette rapidité, nous ne pouvons passer de l'une à l'autre partie que successivement, et nous n'obtiendrions jamais l'intuition simultanée de toutes les parties de l'objet, si nous n'étions pas doués de la mystérieuse faculté que Kant appelle *imagination reproductive*, qui, à chaque moment

où nous lâchons, pour ainsi dire, une portion de l'objet pour nous occuper d'une autre, retient la portion abandonnée, en reproduit un simulacre d'impression, et la conserve présente à l'esprit, afin qu'il puisse la réunir simultanément à la portion sur laquelle il avait porté son attention plus récemment, et aux parties qui l'avaient occupé antérieurement.

Cet acte reproducteur des portions d'impressions que l'attention a quittées, acte sans lequel aucune représentation intégrale d'objets ne serait possible, est, au fond, cette même continuité de l'activité de l'esprit, qui est un des éléments de la mémoire, et qui sert de fondement à la notion de notre identité personnelle, puisqu'en rappelant à la conscience notre existence précédente, elle assure à cette conscience la continuité.

Mais poursuivons avec Kant l'analyse des procédés qui opèrent la métamorphose d'impressions en connaissances et qui transforment en corps d'expérience les perceptions isolées. Les conceptions, nées comme nous avons vu, sont à leur tour comparées, combinées par une faculté supérieure qui en forme des conclusions, des notions d'enchaînement indéfini, des idées.

Le pouvoir de connaître, ou l'organe cognitif, se compose de trois facultés distinctes : 1° de la *sensibilité* qui reçoit les impressions et les change en intuitions. Les fonctions de cette faculté renferment un élément actif et un élément passif. L'influence exercée par les objets extérieurs suppose dans le sujet une aptitude à être modifié par cette influence, et le pouvoir de réagir sur l'impression une *réceptivité* et une *spontanéité*. La sensation est passive ; elle provoque un premier exercice de notre activité ; elle engage à l'intui-

tion, qui est une production de la spontanéité au premier degré. La réceptivité est donc l'aptitude à éprouver une sensation qui fournit les matériaux de la représentation, une pluralité, un *varium* : la spontanéité est le pouvoir de rappeler cette multiplicité, ce *varium*, à l'unité. On voit que la réceptivité n'est qu'une des facultés qui forment la sensibilité ; elle reçoit, des choses extérieures ou des modifications internes de l'âme, une impression qui détermine la réaction de la spontanéité. Du concours de ces deux fonctions, de l'accès donné à l'impression qui fournit la matière ou le *varium*, et de l'activité du moi qui produit l'unité, naît la représentation ou la conscience de la chose représentée.

2° L'*entendement* qui forme les conceptions est la spontanéité exercée à un degré supérieur, le rappel à l'unité de plusieurs intuitions à la fois.

3° La *raison* proprement dite (la spontanéité élevée à la plus haute puissance) forme les conclusions par le rappel de plusieurs conceptions à l'unité, et les idées proprement dites, en ajoutant aux conceptions de l'entendement la notion de l'infini ou de l'absolu. Chacune de ces facultés a ses formes ou lois auxquelles elle est astreinte dans ses procédés, et qui constituent sa nature.

A la sensibilité appartiennent l'*espace* et le *temps*, qui sont les conditions générales de toutes nos perceptions, les cadres dans lesquels il faut que les objets s'enchâssent, avant que de pouvoir entrer dans la sphère de notre faculté de connaître, les moules dans lesquels sont jetées toutes les impressions qui ont prise sur l'homme. Cette hypothèse, si étrange au premier aperçu, résout des difficultés que Kant tient pour insolubles dans d'autres systèmes. Sans elle, il est impossible de

se rendre raison du caractère de nécessité empreint dans toutes les notions qui dérivent de l'espace et du temps, et de comprendre comment il se fait que l'idée la plus abstraite ne saurait se dégager de leur enveloppe, ni le vol le plus hardi de la pensée leur soustraire la plus petite partie de notre essence.

L'espace et le temps, transportés aux objets, les établissent *étendus* et *successifs*. Il en résulte, 1° que nous ne pouvons connaître les objets comme ils sont en eux-mêmes, mais uniquement sous l'apparence de *phénomènes,* comme ils se manifestent à notre sensibilité, revêtus de ses formes nécessaires; 2° que les distinctions de matière et d'esprit sont illusoires, et que les doctrines du matérialisme, qui donnent une existence objective à ce qui est purement subjectif, sont radicalement dépourvues de sens. Sur l'espace et le temps purs, c'est-à-dire sur l'intuition *à priori* des formes inhérentes à notre sensibilité, antérieurement à toute impression externe ou interne, se fondent les sciences mathématiques; sur la notion pure de l'espace, la certitude des propositions de la géométrie; sur la notion pure du temps, la science de l'arithmétique.

L'entendement opère de même suivant ses lois propres, que Kant nomme *catégories* (dans un sens différent de celui où ce terme a été employé par Aristote), et qu'il établit au nombre de douze, divisés en quatre classes. Dans celle de *quantité* sont : 1. *Unité*; 2. *pluralité;* 3. *totalité*. A la classe de *qualité* appartiennent : 4. *Affirmation* ou *réalité;* 5. *négation* ou *privation;* 6. *limitation*. La classe de la *relation* comprend les notions corrélatives : 7. de *substance* et d'*accident;* 8. de *causalité* ou loi de cause et d'effet; 9. de *communauté*, ou loi d'action et de réaction. Enfin, sous la rubrique de

modalité, sont rangées les catégories : 10. de *possibilité* et *impossibilité* ; 11. d'*existence* et *non-existence* ; 12. de *nécessité* et *contingence*. Quel que soit l'objet que nous apercevions, si sa représentation doit entrer dans la série de nos connaissances, il faut nécessairement que nous lui appliquions au moins quatre catégories à la fois, prises dans les quatre différentes classes. Toutes nos conceptions, tous nos jugements subissent la même loi.

Enfin, les formes de la raison, qui réunit et combine les conceptions élaborées par l'entendement, formes que Kant nomme *idées pures*, sont : l'idée de l'unité absolue ou de l'être simple (*idée psychologique*) ; l'idée de la totalité absolue (*idée cosmologique*) ; l'idée de la réalité absolue, de la cause première (*idée théologique*). Ces idées n'ont, dans le système de Kant, d'autre pouvoir ni d'autre but, que ceux d'exciter l'homme à ne pas s'arrêter aux causes prochaines, à remonter persévéramment et sans interruption, de chaînon en chaînon, aux plus éloignées, à en prolonger indéfiniment la chaîne, à étendre incessamment ses observations et ses recherches, à ne jamais les croire assez complètes, ni leur ensemble assez lié et assez vaste, ni leur application assez utile et assez variée. Les bornant ainsi à un usage purement auxiliaire de l'entendement, il leur refuse toute vertu créatrice de connaissances réelles, toute autorité législatrice ou *constitutive*, et ne reconnaît la légitimité d'aucune des conquêtes que la raison spéculative prétend avoir faites ou pouvoir faire hors du champ de l'expérience, à l'aide de ces idées. Il emploie la dernière partie de son grand ouvrage à prouver qu'elles ne sont au fond que des manières diverses d'exprimer le besoin d'unité ou celui de perfection

idéale, et d'en imposer la poursuite à l'homme. Il ne leur accorde qu'une nature simplement *régulatrice*, c'est-à-dire qu'il ne voit en elles que des espèces de stimulants ou d'aiguillons, uniquement destinés à nous inciter à un travail infatigable, et à prévenir, de la part de nos autres facultés appelées à former le tissu de nos connaissances *(cognitives)*, tout relâche dans l'investigation de la vérité.

Ici se séparent de Kant quelques-uns de ses plus illustres disciples. Au lieu d'attribuer à un *besoin* de sa raison les opérations par lesquelles l'homme pose l'unité intérieure ou l'*âme*, l'unité extérieure ou la *matière*, et s'élève enfin à l'*unité absolue*, fondement de tout ce qui est contingent, ils voient dans la notion de l'absolu une véritable aperception, et pensent que la raison aperçoit l'absolu, l'être fondamental, le principe réel et primitif de tous les phénomènes, aussitôt qu'elle aperçoit le relatif et le variable, c'est-à-dire le phénomène. Ne se contentant pas de cette réalité humaine et subjective que Kant avait assignée à l'homme comme son vrai patrimoine, ils ont voulu pénétrer dans le champ qui, d'après les principes kantiens, lui est interdit. Aussi les *adhérents* purs de ces principes reprochent-ils aux écoles de Fichte et de Schelling de méconnaître les limites que la philosophie critique avait posées, et de rendre à la raison spéculative sa confiance en ces efforts ambitieux et en ces conquêtes *transcendantes*, dont la critique avait, selon eux, démontré la vanité et la folie. Si nous admettons, disent-ils, comme exacte l'analyse des facultés intellectuelles qui y est exposée, et dont les principes fondamentaux ont été adoptés par les auteurs mêmes des nouvelles hypothèses, il est évident que le seul produit qui puisse résulter de l'exercice

de ces facultés est un monde d'apparences, de phénomènes, qui est entièrement subjectif, et dont il est impossible de dire s'il ressemble en aucune manière au monde réel des *choses en elles-mêmes*, c'est-à-dire considérées dans leur existence absolue et indépendante de notre mode de nous les représenter.

Nous recevons des impressions; mais ces impressions, accueillies d'abord par notre faculté de sentir, se revêtent de ses formes, l'espace et le temps, deviennent des objets étendus, des corps, etc. Ces formes ont sans doute de la réalité *pour nous*, et les choses en sont *pour nous* réellement empreintes. Tel le cachet qui ne pourrait se trouver en contact avec de la cire sans y laisser empreinte la tête de Minerve, ne verrait jamais, s'il nous est permis de lui prêter le sentiment, la cire sous une autre apparence que celle d'une matière offrant à sa surface la tête de Minerve. Mais si le cachet se figurait que la cire ne peut exister que sous cette forme; si le *miroir plan* s'imaginait que les objets qui s'y réfléchissent sont en eux-mêmes sans profondeur; si le *miroir cylindrique* leur supposait inhérente une configuration ovale prodigieusement allongée, ils commettraient tous l'erreur manifeste de confondre la réalité subjective et phénoménale avec la réalité objective et absolue.

A ces impressions revêtues de la forme qui provient de notre sensibilité, notre entendement donne, pour ainsi dire, une façon nouvelle; il les soumet à des lois générales, qui sont les siennes propres, et nous les offre comme liées ensemble par la loi de cause et d'effet, ou par celle d'action et de réaction, enfin par les autres lois comprises sous les douze catégories. On commettrait une erreur grave en supposant que ces facultés

virtuelles qui, selon Kant, sont des dispositions innées ou primitivement inhérentes à notre organe *cognitif* ressemblent aux *idées innées* telles que les a conçues Platon et après lui Descartes, ou à celles que Locke s'est forgées pour les combattre. La manière dont Leibnitz les a entendues dans ses *Nouveaux Essais* se rapproche seule des formes pures et virtuelles de Kant.

Pour rendre plus sensible la part que chacun des pouvoirs intellectuels prend à la *transfiguration* des impressions des choses extérieures, par la manipulation qu'ils font subir successivement à ces impressions, on a comparé les formes de la sensibilité avec la fenêtre d'une chambre obscure, et les lois ou catégories auxquelles l'entendement est astreint dans ses opérations de *subsomption* précédemment décrites, avec des lunettes que l'observateur placé dans la chambre, serait, par son organisation, forcé d'employer pour considérer l'image. Mais la série des modifications que les impressions ont à recevoir dans l'atelier intellectuel n'est pas encore entièrement parcourue. La raison spéculative ou théorique s'en empare à son tour, et nous les représentant à l'aide de la notion de l'infini tirée des formes de son activité, comme des réalités absolues ou comme un tout absolu, les élève enfin au rang d'*idées* dans le sens que Platon avait donné à cette expression, et que Kant lui a rendu.

Dans ce système, la raison n'ajoute rien aux impressions, absolument rien qui nous fournisse les matériaux d'un pont à jeter sur l'abîme ouvert entre le monde phénoménal ou subjectif et le monde objectif ou des choses en elles-mêmes. En voulant le franchir par un vol *transcendant,* elle se consume en vains efforts, et s'irritant d'être attachée à des sens et à des perceptions

qui entravent son essor, elle offre, pour me servir d'une comparaison de Kant, l'image d'une colombe se plaignant de la résistance que lui oppose l'élément qui la soutient, et se persuadant que, si elle cessait d'être gênée par l'air, elle volerait beaucoup mieux dans le vide. Kant ayant donné aux lois pures et subjectives de notre faculté de connaître, et aux recherches dont elles sont l'objet, la qualification de *transcendentales*, sa doctrine en a reçu le nom de *philosophie transcendentale*. Nous en terminons ici l'esquisse telle que son auteur l'a exposée dans la *Critique de la raison pure*, celui des ouvrages de l'esprit humain où il a peut-être montré le plus de hardiesse, de profondeur et d'indépendance.

On voit qu'en résumé, le but de cette philosophie est d'examiner la possibilité, la nature, les limites de notre savoir, et que son résultat est de représenter ce savoir comme exclusivement et immuablement borné au domaine des perceptions sensibles. En conséquence de cette théorie, il ne sort des ateliers intellectuels où les perceptions ont été élaborées, qu'une sorte de réalité phénoménale qui ne consiste, il est vrai, qu'en simples apparences, mais qui, étant constamment et dans tous les cas la même, nous suffit pour connaître les objets tels qu'ils nous apparaissent, et pour satisfaire, selon Kant, à tous les besoins de la vie animale et intellectuelle, qu'il faut se garder de confondre avec la vie morale. L'illusion et l'erreur commencent aussitôt que nous prétendons appliquer cette manière subjective de voir, aux objets tels qu'ils sont en eux-mêmes.

Kant compare le domaine qu'il nous est possible de connaître et d'exploiter à une île riante et fertile, mais environnée d'un océan brumeux et d'écueils insurmontables. Si la raison théorique, au lieu de borner sa

tâche et ses prétentions à aider les autres facultés *cognitives* à bien explorer et cultiver le sol de cette habitation insulaire, par l'activité que son besoin d'unité absolue, aussi impossible à satisfaire qu'à amortir, leur imprime, si la raison, non contente de cet apanage, veut diriger son vol ambitieux sur les ailes de ses *idées pures* dans d'autres régions, ou s'imagine pouvoir, en pilote habile, traverser la mer orageuse qui environne le domicile circonscrit assigné à l'homme par son créateur, elle ne trouve que chimères et dangers; elle perd en vaines tentatives un temps qu'elle aurait dû employer à aiguillonner les facultés d'observer et de concevoir, et à les seconder dans leur travail, le seul fructueux, puisqu'il porte sur des objets accessibles aux sens.

Notre raisonnement n'a donc aucune prise sur le monde qui est inaccessible aux sens, sur le monde des réalités objectives et absolues, sur les *noumènes*, c'est-à-dire sur l'origine et la véritable essence des choses, sur Dieu, sur l'éternité, sur la liberté, sur le bien et le mal. Les systèmes formés sur ces grands objets par notre raison spéculative n'offrent qu'un tissu de combinaisons purement idéales et illusoires, sans consistance et sans appui, des créatures fantastiques de notre esprit, nées d'*amphibolies* et de *paralogismes*. Kant nomme ainsi les fausses applications des idées pures de la raison aux formes de l'entendement et de la sensibilité, applications dont il signale et classifie les différentes espèces avec un soin extrême, dans l'appendice de son *Analytique transcendantale*, qui est la première partie de sa logique transcendantale (p. 316-324 de la seconde édit. de la *Critique de la Raison pure*), et dans la seconde partie de cette logique,

intitulée : *Dialectique transcendantale* (p. 349-670). Il y fait la revue des *antinomies* de la raison pure, c'est-à-dire il présente le tableau comparatif des systèmes opposés par lesquels les philosophes ont tour à tour prétendu établir l'athéisme et le théisme, le commencement et l'éternité de l'univers, ses bornes et son immensité, la liberté et le fatalisme, le dualisme et le panthéisme, etc. Il prouve que ces philosophes offrent, chacun pour sa thèse, des arguments qui se balancent par une force égale, mais qui reposent tous sur la même erreur fondamentale, sur la supposition que le monde objectif est *connaissable*, et que nos facultés intectuelles peuvent, soit directement, soit indirectement, soit en s'abandonnant à l'effet naturel de leur jeu, soit en redoublant d'efforts investigateurs, pénétrer jusqu'aux *choses elles-mêmes*.

A ce labyrinthe de doutes équivalents ou de preuves équipollentes, il n'y a d'issue, selon Kant, que par un changement de bases pour l'établissement des vérités morales et religieuses. Les soustraire entièrement à la juridiction de la raison théorique, pour les transplanter sur le terrain où règne la raison pratique par sa législation morale, telle est la tendance de sa philosophie, en général ; mais tel est surtout le but de l'ouvrage qui en est comme le code, et dont on trouvera une analyse plus détaillée dans un abrégé de la *Critique de la raison pure*, publié en 1785 par M. Jean Schultz, professeur de mathématiques à Kœnigsberg, et traduit en français (1803) sur une première traduction qu'en avait faite en hollandais M. le professeur Kinker.

A ce grand ouvrage fondamental se rapportent deux autres écrits de Kant. 1. *Prolégomènes,* ou *Traité préliminaire à toute métaphysique qui voudra désormais pré-*

tendre au titre de science, 1783 (c'est la critique reprise sous œuvre et exposée analytiquement), et *Principes métaphysiques de la science de la nature,* 1786.

2. *Critique de la raison pratique* (1 vol. in-8°, Riga, 1787), c'est-à-dire examen des procédés et des droits de la raison, en tant qu'elle exerce une puissance législative sur le domaine de la liberté morale.

Après avoir cherché à démontrer que notre savoir et notre raisonnement n'ont aucune prise sur les objets qui sont en dehors de la sphère de nos sens, et après avoir dépossédé les pouvoirs intellectuels de l'homme de tout droit de prononcer en aucune manière sur ce qui concerne les *choses en elles-mêmes,* dont la nature est impénétrablement voilée pour nous, Kant se demande s'il n'est pas possible que l'homme se voie et se juge lui-même autrement que par l'entremise de ses sens et de son entendement; s'il ne peut s'offrir à lui-même que sous les formes de ces facultés, s'il ne peut pas se saisir tel qu'il est dans sa réalité absolue et en dehors de leur juridiction, sans mettre en jeu ses pouvoirs intellectuels, sans passer par la filière de l'organe cognitif. Comment le voir, le saisir dans cet asile, sans prisme, sans agents intermédiaires, sans l'interposition d'un ministère étranger qui se place entre le *moi* qui veut se voir tel qu'il est lui-même en lui-même, et le *moi* dans sa réalité absolue? C'est à cette question que Kant a tâché de répondre dans la *Critique de la raison pratique,* ouvrage où il indique la seule des *choses en elles-mêmes* qu'il soit donné à l'homme de percevoir, de voir immédiatement, et qui devient ainsi l'anneau qui le lie au monde invisible : c'est la conscience de la loi morale, source auguste et mystérieuse du sentiment du devoir. Comme elle renferme certains prin-

cipes absolus qui règlent la volonté et les actions de l'homme, Kant l'a nommée la *raison pratique*.

Dans ce sanctuaire de son être moral, l'homme reconnaît immédiatement qu'il est libre, c'est-à-dire qu'il possède un arbitre exempt de toute nécessité, et qui le constitue personne morale ou responsable de ses actions. C'est son *moi* intime qui se manifeste au *moi* sans médiateur quelconque; c'est le point central de son être; c'est par là qu'il *est*, qu'il est *vivant*, qu'il a des *devoirs* à remplir, des espérances à concevoir et à placer dans un ordre de choses inaccessible aux sens. Cette conscience du devoir n'étant plus assujettie aux calculs et aux raisonnements de la faculté de connaître, nous met en possession d'une réalité absolue, d'une chose telle qu'elle est en elle-même, indépendamment des formes qui modifient nos perceptions. A jamais affranchie de soumission aux lois de l'entendement, la conscience de la loi morale impose, sans injustice, des devoirs qui, sans cétte indépendance où se trouve le libre arbitre de tout mécanisme, de toute causalité, n'auraient pas de force obligatoire. Tout cède donc à la sainteté du devoir. Le subordonner à une autre influence quelconque est véritablement anéantir l'homme, c'est le sacrifier à un phénomène passager, à l'œuvre des sens et de l'entendement.

Dans ce sentiment fondamental, où le moi est en contact avec lui-même, sans aucun intermédiaire, et où il est à la fois *objet* et *sujet*, l'homme trouve deux lois principales qui s'annoncent, avec des droits de valeur inégale, comme régulatrices de sa volonté : l'une le porte à rechercher son propre *bien-être*, et l'autre lui commande impérativement de *faire le bien*, d'être vertueux sans restriction, et même aux dépens de son

bien-être. Cette dernière loi, qui oblige au bien l'être doué de raison, est, en dernière analyse, le principe de généralisation qui sert de fondement à tous les procédés syllogistiques, mais qui, sans autorité constitutive sur le terrain des pouvoirs intellectuels, exerce légitimement sa puissance souveraine dans la sphère des actions morales. Kant l'appelle *l'impératif catégorique* de la conscience, et l'exprime par cette formule : « Re-« garde constamment et sans exception l'être intelligent « comme étant à lui-même son propre but, et comme « ne devant jamais devenir simple moyen pour les fins « d'autrui, » et par cette autre formule : « Agis tou-« jours de telle sorte que le motif prochain ou la « maxime de ta volonté puisse devenir règle univer-« selle dans une législation obligatoire pour tous les « êtres intelligents. » (Voy. Kant, *Critique de la raison pratique*, § 7, page 54).

Ces principes portent le nom de lois pratiques *formelles*, parce qu'ils ne reposent sur aucune expérience, et qu'ils ne proposent à la volonté aucun but *matériel*, c'est-à-dire aucune des jouissances attachées à l'impression d'objets extérieurs, ou liées aux modifications que subit le sens intérieur. La règle générale, obligatoire pour la volonté, n'est qu'une application de la *forme* de la raison aux actions humaines. Cette forme consiste dans le besoin d'unité absolue, et dans la faculté de lui tout subordonner. Il découle de là que la raison, exerçant sa puissance normale, prescrit à la volonté de réaliser l'unité dans ses résolutions, c'est-à-dire de ne point tenir compte des affections, des goûts, des vœux, des avantages, des intérêts et des besoins provenant de la nature sensible ou de la position particulière des êtres intelligents, en un mot, de

ne point s'abandonner à l'influence des principes *matériels* (tirés des impressions extérieures), mais de se conformer, dans ses déterminations, à des vues qui conviennent aux intérêts de tous les êtres doués de raison, et qui puissent servir de principes législatifs universels.

La raison présente donc sa propre forme à la volonté comme unique mobile vraiment moral de ses décisions, et devient *pratique*, en faisant adopter son principe d'unité, par la volonté de l'homme, pour règle dominante des actes de sa liberté.

L'organisation physique de l'homme étant une des conditions auxquelles étaient attachés le réveil de la conscience du moi, la mise en activité de ses pouvoirs intellectuels, et l'exercice des fonctions de la raison pratique, l'acte par lequel cette raison révèle à l'homme l'existence de la loi morale absolue, doit être envisagé comme une promulgation de cette loi opérée par l'auteur de notre organisation physique lui-même, et comme une manifestation de sa volonté divine.

Quant à l'autre loi fondamentale de notre être actif, celle qui nous porte à chercher le bonheur, Kant nous fait observer que la voix secrète de la conscience n'annonce comme digne du bonheur que l'être vertueux, et il nomme souverain bien, l'état de félicité où la vertu et le bonheur sont réunis dans le même sujet. Mais, comme dans l'ordre des choses auquel nous appartenons maintenant, ces deux lois fondamentales de l'être sensible et de l'être moral sont perpétuellement en opposition, et qu'il n'arrive que trop souvent que la vertu et le bonheur ne se trouvent pas unis dans une proportion juste, Kant en conclut la nécessité absolue d'une autre vie, où ces lois seront également satisfaites,

et comme corollaire immédiat, la nécessité de l'existence d'un arbitre doué de la toute-science et de la toute-puissance, qui assignera à chacun ce dont il se sera rendu digne. Ces deux conséquences de la loi morale, bases de la religion dans le système de Kant, y portent le nom de *postulats ou porismes de la raison pratique.*

Pour compléter la notice des considérations les plus importantes qui établissent l'union indissoluble des principes moraux et religieux dans la doctrine du criticisme, il faut rapporter ici ce que nous avons dit plus haut de l'espérance d'une durée sans fin de l'être moral, fondée sur la tâche de perfectionnement progressif que sa raison pratique lui impose irrémissiblement, et qu'il n'achèvera jamais, quels que soient ses efforts et sa carrière.

C'est par ces vues que Kant met le *for* de la conscience à l'abri des attaques du sophisme, et qu'il fait résulter immédiatement de notre nature la certitude de l'immortalité de l'âme, et de l'existence de Dieu, en fondant cette certitude, non sur la science et sur la démonstration par raisonnement, mais sur la nécessité de l'accomplissement de la loi morale. Les devoirs qu'elle nous prescrit et le modèle de perfection dont l'image nous obsède, sont les seules choses qui nous relèvent à nos propres yeux, et qui donnent quelque prix à la vie ; et cependant, sans la ferme croyance en ces deux doctrines fondamentales de toute religion, l'organisation morale qui nous pénètre de sentiments si sublimes, n'offrirait qu'un triste assemblage des éléments les plus incohérents, et le révoltant spectacle d'appâts indignement trompeurs sous les dehors les plus augustes. De ces sentiments il naît une conviction appuyée, il est

vrai, sur des raisons subjectives, mais tellement liée à ce que nous connaissons avec le plus de certitude, qu'une démonstration objective n'y saurait rien ajouter pour les esprits droits et les cœurs honnêtes.

Le développement des principes sur lesquels repose la *Critique de la raison pratique* et leur application à diverses branches de la morale, se trouvent dans deux autres ouvrages de Kant, intitulés : ***Bases d'une métaphysique des mœurs***, 1784, et ***Principes métaphysiques de la doctrine ou théorie de la vertu***, 1797. De Schmidt-Phiseldeck, de Copenhague, a donné en latin un abrégé des deux premières critiques de Kant ; et M. Born, professeur à l'université de Leipsick, les a traduites dans cette langue en entier.

Les principes de la morale kantienne ont été à la fois exposés avec beaucoup de clarté, et combattus avec autant de candeur que d'impartialité, par C. Garve, dans sa ***Revue des principaux systèmes de morale,*** Breslau, 1798 (pages 183 — 394). Cette critique, écrite dans le dernier période de la maladie douloureuse qui termina la vie d'un des moralistes les plus distingués des temps modernes, est dédiée à Kant lui-même. Il est impossible de lire cette dédicace sans éprouver une émotion profonde et un redoublement d'estime pour ces deux hommes célèbres, pour celui qui savait inspirer les sentiments qu'elle exprime, comme pour le sage qui, dans des maux sans relâche et sans remède, conserve le calme de l'âme et la force d'esprit nécessaires pour fixer son attention sur les questions les plus difficiles de la philosophie.

III. *Critique du jugement* (un vol. in-8°. Liebau, 1790). C'est en vertu de la faculté judiciaire, que nous jugeons de tous les genres de convenances et de propor-

tions, par conséquent de tout accord des moyens avec le but; des causes finales; de la concordance des lois et des choses dans l'ensemble de la création; de la conformité des actions avec les règles du bon et du juste; du degré de plaisir ou de peine qui accompagne nos sensations et nos sentiments, et qui n'est autre chose que le degré de leur harmonie ou de leur discordance avec le jeu de nos organes, avec le développement de notre énergie vitale, avec les fonctions de tous nos pouvoirs, favorisés ou troublés dans leur exercice par ces sentiments et par ces sensations. Enfin, le beau et le sublime dans la nature et dans les arts, sont encore, dans le système critique, du ressort de la faculté judiciaire, faculté à la fois spéculative et pratique, qui tient des deux pouvoirs par lesquels Kant a commencé son travail analytique, et qui en est comme le lien et le supplément. Ses lois et ses formes virtuelles sont exposées dans la *Critique du jugement*, ouvrage dans lequel ce philosophe a, peut-être plus que dans aucun autre, déployé toute la richesse de son imagination, toute l'originalité de ses pensées, et toute la puissance de son talent pour l'analyse.

L'introduction à ce livre offre mieux qu'aucun autre des écrits de Kant l'ensemble de ses vues philosophiques, et cette liaison entre les diverses parties de son système, qu'on l'a souvent accusé de n'avoir établie nulle part. Planant de ce vol audacieux qui captive et charme les esprits contemplatifs sur les ouvrages de la nature et sur les productions de l'homme, il semble prononcer en maître leur partage entre les facultés qu'il a soumises à sa sévère analyse. Lorsque ce philosophe assigne à l'entendement le vaste domaine du monde sensible et de l'expérience, pour y faire régner ses lois;

à la raison, l'ordre moral et la volonté des créatures intelligentes, pour y exercer son autorité législatrice, suprême et légitime (comme en dédommagement, pour le refus de reconnaître ses prétentions au pouvoir d'agrandir la sphère de nos connaissances, et d'en étendre la chaîne au-delà des limites du monde phénoménique); lorsqu'il adjuge enfin à la faculté judiciaire le droit de soumettre à sa juridiction le sentiment, les causes finales et les harmonies de la nature physique et intellectuelle, on est subjugué par la hardiesse de ces conceptions, on croit entendre un de ces génies auxquels il a été donné de deviner quelque chose de l'ordonnance de l'univers, on se sent presque disposé à souscrire à cette étrange distribution d'apanages entre les pouvoirs principaux qui constituent l'organisation morale de l'homme.

Mais ce qui soutient l'examen de l'esprit le plus circonspect, et ce qui, malgré la nouveauté des aperçus, a obtenu les suffrages des adversaires les plus décidés des doctrines kantiennes, c'est la partie de la *Critique du jugement* qui renferme la théorie du goût et l'analyse des sentiments que les arts se proposent de réveiller. Pour que le sentiment du beau soit excité par un objet, son action sur la sensibilité doit, selon Kant, mettre en jeu l'imagination, de telle sorte qu'il en résulte, dans ce cas particulier, un accord spontané de l'exercice de cette faculté avec une règle de l'entendement sans que cette dernière faculté ait besoin de contraindre l'imagination à se conformer à la règle, comme il arrive dans tous les cas où l'imagination concourt à la formation d'une conception, et se trouve, pour atteindre ce but, assujettie au contrôle de l'entendement. La découverte inopinée de cet accord qui nous offre

l'image d'une harmonie primitivement établie entre ces deux pouvoirs, est, d'après cette théorie, la source du plaisir que nous fait éprouver le beau, et se trouve inséparablement liée au sentiment d'un degré plus élevé de la vie, puisque tout exercice aisé et concordant de plusieurs facultés accroît la confiance que nous aimons à placer dans la sagesse et dans la stabilité de notre organisation.

Les éléments dont Kant compose le sentiment du sublime sont d'une nature plus élevée encore. Il en a trouvé la source dans le concours de l'imagination et de la raison, s'exerçant tour à tour et avec un succès inégal, sur un objet de grandeur illimitée. L'imagination s'efforçant d'abord vainement d'en embrasser l'étendue, et obligée de renoncer à son entreprise avec le sentiment pénible de son impuissance, fait naître en nous celui du néant de nos forces, et appelle à son secours la faculté de concevoir l'infini : cette faculté est la raison; son action ne tarde pas à réveiller la conscience de notre dignité morale; et l'être intellectuel s'élevant avec énergie contre le découragement qui était près de le saisir, met la noblesse de sa nature en balance avec les objets qui paraissent insulter à sa faiblesse : il sort victorieux d'une comparaison qui avait commencé par l'humilier, il plane avec le sentiment de ses forces mystérieuses au-dessus des images gigantesques, ou des masses démesurées, dont les formes colossales et les dimensions accablantes semblaient l'anéantir.

D'après cette analyse philosophique qui rappelle et paraît confirmer les résultats de la critique de la raison, tant spéculative que pratique, le sentiment du sublime est une affection mixte, à la fois pénible et consolante, qui tour à tour comprime et relève les ressorts de nos

facultés. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la justesse de cette théorie, on avouera qu'il n'appartient qu'à des esprits du premier ordre de rattacher aux mêmes principes et la multitude de phénomènes qui se passent dans l'âme, et la solution des problèmes les plus intéressants pour la conduite et le repos de la vie.

IV. *La religion d'accord avec la raison, ou proclamée par la raison pure* (Kœnigsberg, 1793, seconde édition augmentée, 1794, in-8°). La religion, considérée dans le sujet, n'est, selon Kant, autre chose que l'accomplissement des devoirs, envisagés comme lois divines. De son analyse de la raison pratique combinée avec la connaissance de l'homme, tel qu'il se manifeste par ses actions et tel qu'il s'est fait lui-même, il déduit un système de doctrine entièrement conforme à l'orthodoxie protestante.

Il est, dit-il, dans l'homme un principe de mal; c'est son penchant à subordonner les décrets absolus de la raison pratique aux besoins de la sensibilité. Quoique inhérent à un être dont les sens se développent plutôt que la raison, ce renversement du rang légitime, assigné par l'auteur de son organisation aux mobiles de sa volonté, n'est pas originairement essentiel à sa nature. Le principe et le type du bien, qui est inséparable de sa raison, et qui est gravé dans la forme même de cette faculté suprême de l'homme, dépose d'un état primitif plus noble, plus assorti aux rapports primordiaux de subordination établis entre ses pouvoirs, tandis que l'existence trop certaine du mal et d'une perversité universelle prouve une chute, une dégradation réelle de l'homme. Le principe du bien doit triompher de celui du mal, et reprendre son ascendant légitime, au moyen d'une association morale d'hommes réunis dans le but

de le faire prévaloir sous l'invocation et avec le secours d'une coopération divine.

Le fondateur de cette société morale, formée sous la protection d'un législateur qui veut établir le règne du bon principe, est Jésus de Nazareth, qui n'avait aucun besoin de miracles pour se légitimer comme envoyé par le promulgateur de la loi morale, avec la mission de poser les fondements de cette Église. Ses lettres de créance sont dans le sermon de la Montagne et dans l'austère sainteté dont il nous offre le type auguste. Il est lui-même l'idéal de la perfection morale, revêtu de la forme humaine. Jésus représente l'humanité comme elle doit être pour plaire à Dieu, le but vers lequel il lui est ordonné de tendre sans relâche. C'est ce modèle que le Créateur avait devant les yeux lorsqu'il appela notre race à l'existence; ce n'est qu'autant que nous croyons en lui, autant que nous conformons nos inclinations aux siennes, et que nous réalisons progressivement en nous-mêmes, par des efforts sans cesse renouvelés, une faible image de ses vertus; ce n'est qu'autant que la parfaite sincérité et la persévérance sans terme de ces efforts, en couvrant de la glorieuse perspective de leur succès, graduellement plus heureux, bien que jamais complet, leur imperfection et leur insuffisance de tous les instants, sont envisagées par le souverain juge comme équivalentes à la rectitude absolue, à laquelle nous sommes appelés par la création, et dont notre modèle offre dans sa personne la réalisation déjà consommée; en un mot, ce n'est qu'autant que Dieu nous voit en lui que nous pouvons trouver grâce et espérer un sort plus heureux que celui qu'en stricte justice nous avions mérité. C'est ainsi que Kant établit l'harmonie, et, pour ainsi dire, l'identité parfaite de la religion avec la raison, la

nécessité d'une rédemption qui réhabilite l'homme, et d'une communauté religieuse offrant sur la terre une représentation de plus en plus fidèle de la cité de Dieu.

On trouvera le développement des idées de Kant sur cette matière, dans un écrit du rédacteur de cet article *De natura, conditore et incrementis reipublicæ ethicæ* (Berne, 1797, in-8°). Garve, qui en voulait beaucoup à Kant d'avoir rajeuni et justifié l'ancienne orthodoxie de l'Église protestante (Voyez page 319 du deuxième volume de ses lettres à Cn. Fx. Weisse), est obligé d'avouer qu'il règne dans cet *Exposé de la religion rationnelle* une sagacité, une connaissance du cœur humain, et une bonhomie qui le *ravissent* (ibid., page 332). Ces qualités sont en effet les traits caractéristiques de Kant, homme et moraliste.

Lorsqu'on réfléchit à la marche du raisonnement dans son livre sur la religion, à ses assertions si fréquemment répétées, que la raison seule ne peut nous donner aucune certitude sur le degré de sévérité ou d'indulgence avec lesquelles Dieu traitera l'infracteur de ses lois; qu'il ne conçoit pas comment l'homme, sans une assistance divine extraordinaire, pourrait rendre au principe du bien l'ascendant sur ses actions, et l'autorité exclusive, qu'il a perdus; qu'on ne saurait prouver ni l'impossibilité, ni l'invraisemblance d'une révélation; lorsqu'on réfléchit à la tendance de ces opinions, éminemment favorables à l'idée de l'intervention d'un Être dirigeant et secondant l'éducation morale de l'espèce humaine, on est aussi étonné qu'affligé de trouver, dans quelques parties de ce livre, mais surtout dans les mémoires de ses amis, la preuve de sa répugnance à admettre l'origine surnaturelle du christianisme. M. Borowski est positif à cet égard (page

195—202); et c'est à lui cependant que Kant adresse une lettre où, parlant d'une comparaison de sa morale avec celle de Jésus, hasardée dans un écrit que M. Borowski avait soumis à son approbation avant de le publier, il exprime une sorte d'effroi religieux, à la vue de son nom rapproché de celui du Christ. Il prie son ami de ne pas mettre cet ouvrage au jour; et, s'il l'imprime après sa mort, il lui recommande de ne pas laisser subsister ce parallèle, un de ces noms (celui devant lequel les cieux s'inclinent) étant un nom sacré, tandis que l'autre, ajoute-t-il, n'est que celui d'un pauvre écolier essayant de développer et d'appliquer, le mieux qu'il peut, les enseignements de son maître.

V. *Principes métaphysiques de la science du droit*, 1796, in-8°. Ayant établi l'existence et la légitimité des devoirs absolus que la raison pratique prescrit à la volonté, en lui commandant de réaliser la forme de la raison pure, Kant en fait découler des *droits*, et en premier lieu, celui de n'être jamais contraint à violer ces devoirs, ou empêché de leur obéir. La première loi pratique de la raison étant « que tout être raisonnable « est à lui-même son propre but, et ne doit, en aucune « rencontre, servir de simple moyen à la volonté arbi« traire d'un autre, » il s'ensuit que l'homme ne peut aliéner sa liberté, ni attenter à celle des autres. Le principe fondamental du droit est donc : « L'exercice « de la liberté de chaque individu est limité par l'exer« cice de la liberté des autres et déterminé par une loi « générale. » On trouvera les opinions de Kant, ainsi que celles de ses principaux disciples sur cette matière, fort bien exposées, et combattues en quelques points par M. J. A. Bruckner, dans un ouvrage publié en français à Leipsick, 1810 : *Essai sur la nature et l'origine*

des droits, ou *Déduction des principes de le science philosophique du droit*. Les *Éléments métaphysiques du droit* font un corps d'ouvrage avec les *Principes métaphysiques de la théorie de la vertu*, qui en sont la suite.

Moins riche peut-être en vues originales et profondes que les autres grands ouvrages de Kant, son *Exposé de la science du droit* est remarquable par des digressions intéressantes sur des questions de législation et de haute politique. Il examine si l'on peut concevoir un état de choses tellement en opposition avec les buts essentiels de l'ordre social, qu'il pourrait motiver suffisamment une insurrection au tribunal d'une raison éclairée; et il nie qu'il puisse se rencontrer une circonstance qui justifie l'auteur d'une révolution. Son opinion se fonde principalement sur l'intérêt de la civilisation. Le gouvernement établi étant le gardien des propriétés matérielles et industrielles de ses sujets, de tous les moyens de perfectionnement moral et social qu'ils possèdent par transmission héréditaire ou par acquisition récente, renverser ce gouvernement ou en changer violemment la forme, est aux yeux de Kant compromettre l'existence de ce précieux dépôt et porter atteinte à la civilisation elle-même, en l'exposant au danger de périr avec l'édifice qui l'abrite et en répond aux générations futures : c'est donc le plus grand crime qu'un membre de la société puisse commettre, un attentat qui frappe au cœur les intérêts de la société en faveur desquels elle a été formée. Mais si l'on doit obéissance et fidélité au gouvernement aussi longtemps qu'il sait se faire respecter, les motifs mêmes qui prononcent la condamnation de toute maxime révolutionnaire imposent aux citoyens la sainte obligation de tirer, pour les intérêts de la patrie et de l'humanité, le

meilleur parti possible de la révolution que le crime ou l'ineptie ont opérée. Lorsque, miné par le changement des idées, des mœurs et des besoins, il ne peut plus se maintenir en harmonie avec ce qui l'environne, et qu'il a succombé sous les coups du sort ou de ses ennemis, le reconstruire sur une base plus large et en tenant compte des perfectionnements indiqués par les progrès de l'ordre social, est l'œuvre de la sagesse et de la justice; mais vouloir le ressusciter avec les abus proscrits par la voix des siècles et avec les défauts qui ont concouru à sa perte, est, selon notre philosophe, le projet de la folie et un véritable crime de lèze-humanité. Kant suivait avec un extrême intérêt les phases de la révolution française, et avait une haute idée des améliorations dans l'organisation civile, qu'il croyait qu'elle amènerait; mais personne n'a parlé avec plus d'indignation de ses excès. Le traité dont il s'agit offre sur la mort de Louis XVI une page qui surpasse peut-être en énergie et en effet tout ce que cet attentat a inspiré de plus éloquent aux âmes honnêtes.

VI. *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, Kœnigsberg, 1795, in-8°. Ce traité n'a rien qui ressemble aux conseils et aux rêveries du bon abbé de Saint-Pierre. Kant n'attend rien de l'influence de la raison, mais tout de la force des choses. S'élevant à des régions d'où il embrasse l'ensemble des rapports actuels entre les nations et les individus, il découvre et signale les faits ou les besoins, qui doivent amener graduellement les peuples à sortir de l'état d'inquiétude barbare et destructrice, en pure perte, où ils se trouvent aujourd'hui, état analogue à l'existence misérable que traînaient les hommes avant la naissance de l'ordre politique, et d'où l'établissement des institutions socia-

les tira les familles isolées, lorsqu'elles renoncèrent à l'état de nature, pour se garantir mutuellement la sécurité des personnes et des propriétés par la création d'une autorité centrale appuyée d'une force irrésistible.

Pour donner à cette perspective les couleurs de la vérité aux yeux de l'observateur éclairé du jeu des passions humaines, l'auteur de l'*Essai sur la paix perpétuelle* montre comment les gouvernements les plus disposés à entraver la libre circulation des idées et des plaintes, sont forcés de la tolérer et même de la favoriser, parce qu'ils finissent par s'apercevoir que les nations où elle existe avec les autres genres de liberté, sont plus riches et plus énergiques que celles chez qui elle est gênée, et que les nations libres mettent plus de ressources, plus de moyens de jouissance et de domination à la disposition de leurs souverains que les peuples esclaves et ignorants.

Il règne dans cet écrit un ton de naïveté maligne, auquel la hauteur des vues et la sagacité des aperçus donnent un caractère et un charme tout particulier. Ce même mélange de finesse, d'enjouement et de sévère pureté dans la tendance générale, qui rendait la conversation de Kant aussi piquante qu'instructive, se fait aussi remarquer dans le dernier des écrits qu'il a publiés lui-même; il l'a intitulé :

VII. *Essai d'anthropologie, rédigé dans des vues pragmatiques* (c'est-à-dire d'application aux besoins de la vie), *ibid.*, 1798, in-8°. Cet ouvrage, plein d'observations fines et d'aperçus ingénieux, considère la nature humaine dans les modifications que les différences d'âge, de sexe, de tempérament, de race, d'organisation sociale, de climat, etc., apportent à l'exercice et à la culture de ses facultés primitives. Kant s'y montre aussi

grand connaisseur *des hommes* qu'il s'est montré profond investigateur *de l'homme* dans ses écrits métaphysiques. Ce traité, joint à sa *Géographie physique,* offre coordonné à la description physique des différentes parties du globe le tableau de l'existence morale de ses habitants, et prouve que Kant avait donné à l'étude de l'homme *in concreto* autant de soins qu'à celui de l'homme *in abstracto.* Dans le tableau comparatif des qualités qui distinguent les principales nations de l'Europe, on est surpris de voir la nation française traitée avec une sorte de prédilection, et beaucoup plus favorablement que les Anglais, parmi lesquels il comptait plusieurs de ses plus anciens et de ses meilleurs amis.

Dans la préface de l'*Anthropologie,* Kant fit ses adieux au public; et, peu de temps après, il remit à MM. Jaesche et Rink, ses disciples et ses amis, tous ses manuscrits, en leur abandonnant le soin de mettre au jour ce qu'ils y trouveraient d'utile. Le premier en tira un *Manuel pour l'enseignement de la logique,* 1801; le dernier un *Traité de l'éducation*, qui a paru en 1803 sous le titre de *Pédagogique*, et le *Précis de géographie physique* dont nous avons fait mention, publié à Kœnigsberg (1802, en 2 vol. in-8°), dans le but de faire tomber un ouvrage donné sous le même titre à Hambourg, en sept volumes, par J. J. W. Vollmer, et rédigé sur des notes prises dans les leçons de Kant. Ce but ne fut point rempli, l'édition de Vollmer ayant paru offrir plus complétement, que celle de M. Rink, le vaste et intéressant tableau de la terre et de ses habitants, que Kant avait composé des traits recueillis dans un nombre immense d'historiens et de voyageurs, sa lecture favorite. Cette description a été reproduite par C. G. Schelle, en deux volumes, avec des corrections et des

augmentations tirées de relations plus récentes, mais qui devraient être beaucoup plus nombreuses pour la mettre au niveau des connaissances actuelles.

A cette notice sur un travail de Kant, étranger aux conceptions hardies et aux analyses profondes qui ont fait sa réputation, se rattache naturellement le peu que nous avons à dire sur celles des productions de sa plume, qui n'ont pas de rapport avec son système. Dans le premier des deux périodes de sa carrière littéraire, qui offrent deux hommes et deux génies différents, on voit Kant occupé de physique, de mécanique, d'astronomie et de géographie, encore plus que de philosophie proprement dite. A cette époque appartiennent vingt-cinq écrits plus ou moins considérables; nous n'en pouvons indiquer que quelques-uns des plus remarquables par des vues neuves et profondes:

1° *Pensées sur la véritable évaluation des forces vives, et Critique des démonstrations employées par Leibnitz et d'autres mathématiciens* (Wolf, Bernoulli, Hermann, Bülfinger, etc.), *dans cette matière* (240 pages in-8° avec deux planches, 1746). L'ouvrage de Zanotti sur la même question parut dans la même année.

2° *Histoire naturelle du monde, et Théorie du ciel d'après les principes de Newton* (1775, et pour la quatrième fois, 1808, in-8°). Il établit par l'excentricité progressivement plus forte des orbites planétaires, qu'il doit exister des corps célestes placés entre Saturne et la comète la moins excentrique. D'autres conjectures encore sur le système du monde, sur la voie lactée, les nébuleuses, sur l'anneau de Saturne, ont été pleinement confirmées, trente ans plus tard, par les observations de Herschel, qui, frappé des prédictions raisonnées de Kant, a plus d'une fois exprimé son admiration

pour le génie de l'auteur de la *Théorie du ciel.* Il est curieux de voir le même homme qui s'était nourri des écrits de Newton et qui avait reculé les limites de l'univers par des vues nouvelles sur sa structure, énoncées avec plus de précision et d'assurance que Lambert n'en mit plus tard dans ces *Lettres cosmologiques* où il communiquait au monde savant des hypothèses toutes semblables et universellement accueillies, il est piquant, disons-nous, de voir le même homme, comme en soufflant sur une vision magique, produit d'une vapeur colorée, détruire ce majestueux spectacle, en imaginant une théorie de l'espace qui *subjective* l'étendue, qui fait disparaître cette magnifique scène des cieux, en la transportant sur le théâtre où se forme, dans des ateliers internes, l'appareil phénoménal du monde extérieur.

3° *Théorie des vents*, 1756, in-4°.

6° *Nouvelle Théorie du mouvement et du repos des corps, avec un essai de son application aux éléments de la physique,* 1758, in-4°.

4°. *Essai sur les quantités négatives en philosophie*, 1763, in-8°. Il semble qu'en rédigeant ce petit écrit de 72 pages, Kant ait eu quelques pressentiments des découvertes de la chimie moderne et du galvanisme.

6°. *De la fausse subtilité des quatre figures du syllogisme*, 1762, in-8°.

7°. *Seule base possible pour établir solidement une démonstration de l'existence de Dieu*, 1763, in-8°, 205 pages. Ces deux traités, surtout le dernier, attirèrent sur lui l'attention de toute l'Allemagne, comme sur l'homme le plus propre à creuser jusqu'aux fondements du savoir humain, à faire la revue critique de ses richesses et à opérer, dans les sciences philosophiques, la réforme

dont le besoin se faisait de jour en jour plus vivement sentir. L'argument unique exposé dans le numéro 7, et renversé ensuite par Kant lui-même dans la *Critique de la raison pure*, avec tous les autres arguments fondés sur des raisonnements théorétiques, repose sur la nécessité de croire à une réalité dont l'*anéantissement anéantirait* toute possibilité, et sur l'impossibilité de reconnaître un pareil caractère dans le monde dont l'existence et les propriétés sont contingentes et variables.

8°. *Les considérations sur le sentiment du beau et du sublime* (1771, in-8°) renferment des pensées fines, exprimées spirituellement, mais n'attaquent pas le fond du sujet, et ne doivent pas être confondues avec la profonde analyse de ces sentiments, qui forme la première section de la Critique du jugement.

9°. *Sur les races diverses de l'espèce humaine*, 1775; morceau souvent réimprimé, dont les idées ont été en partie adoptées par Blumenbach, et expliquées par le docteur Girtanner dans un ouvrage particulier. Kant y ajouta de nouveaux développements en 1785.

Tous ces écrits, de la première époque de Kant, ont été réunis, par le professeur Tieftrunk, en quatre volumes (les trois premiers en 1799, le quatrième en 1808, à Halle), avec les traités d'une étendue bornée, qui ont paru depuis 1781. Ces derniers sont au nombre de vingt-cinq, et pour la plupart, tirés des journaux, où ils avaient d'abord été insérés par l'auteur : on en trouvera la liste dans Meusel, et, plus complète, dans la Vie de Kant par M. Borowski (pages 44 — 83).

Aucun de ces opuscules n'est sans intérêt; presque tous sont remplis de conceptions neuves et grandes sur les sujets les plus variés. Tous sont, comme les plus

petits traités d'Aristote et de Bacon, dignes de l'attention du littérateur aussi bien que du philosophe, du théologien, du jurisconsulte, de l'historien autant que du naturaliste et du physicien; c'est une mine de pensées originales et profondes, de renseignements savants et de rapprochements ingénieux, qu'il sera longtemps encore difficile d'épuiser. Il serait trop long d'en donner l'analyse, et fort inutile d'en transcrire ici la stérile nomenclature.

Nous ne ferons mention que de l'écrit intitulé : *La contestation des facultés académiques* (1798), où il discute jusqu'à quel point il doit être permis à un fonctionnaire dans l'ordre de l'enseignement de soumettre au public, en sa qualité de membre de la république des lettres, des opinions contraires à la doctrine qui est enseignée dans les écoles par ordre de l'Église et du gouvernement, et à laquelle il doit se conformer lui-même dans la chaire académique ou ecclésiastique.

Dans la préface de ce traité, l'auteur raconte en détail le seul événement qui ait troublé le calme parfait de sa vie, des difficultés qu'il eut avec la censure royale de Berlin, au sujet de son Traité sur l'accord de la religion avec la raison, et qui acquirent une importance inquiétante pour la tranquillité de Kant par l'intervention du roi de Prusse, prévenu contre ce philosophe. Kant montra, dans cette circonstance, qui l'affecta vivement, beaucoup de dignité, mais aussi une grande résignation et la déférence la plus absolue pour les intentions du monarque, dans tout ce qui pouvait se concilier avec la vérité et l'honneur; il se refusa avec fermeté à une sorte de rétractation que ce prince exigeait : mais, tout en lui représentant avec force qu'il n'avait fait qu'user d'un droit inhérent à un professeur

de philosophie et à un citoyen, il promit au roi, dans les termes de la soumission la plus respectueuse, de ne rien publier désormais sur des matières de religion, et il observa scrupuleusement son engagement jusqu'à la mort de Frédéric-Guillaume II. Ce fut la seule occasion où il devint l'objet de l'attention immédiate de son souverain, la seule où les grands de la terre s'occupèrent plus particulièrement d'un homme qui règnera à jamais sur les pensées humaines par la nouvelle direction qu'il leur a donnée, et par la manière nouvelle dont il a posé les questions qui seront toujours d'un intérêt sans égal pour les esprits réfléchis et pour les âmes généreuses. Ses places, son aisance, il les dut uniquement à la marche ordinaire de l'avancement académique, et au succès de ses écrits.

D'abord instituteur dans quelques maisons particulières, en 1755 maître en philosophie, et, pendant quinze ans, simple répétiteur très suivi, mais sans traitement; sous-bibliothécaire en 1766 avec un chétif salaire, il obtint enfin, en 1770, la chaire de professeur de logique et de métaphysique, remplit, en 1786 et 1788, les fonctions de recteur de l'université, fut, en 1787, inscrit au nombre des académiciens de Berlin, et mourut sans avoir vu ajouter d'autre dignité à son titre de professeur que le rang de *senior* (doyen d'âge) *de la faculté de philosophie*. Le contraste entre l'importance politique et la grandeur morale n'a peut-être jamais été aussi frappant chez aucun homme justement célèbre. Cette existence était, au demeurant, en merveilleux accord avec son caractère et ses goûts. On aurait peine à se faire une idée de son extrême modestie et de sa simplicité.

Jamais il ne parlait de sa philosophie; et tandis

qu'elle était l'objet de l'entretien des hommes les plus éclairés dans tous les pays où la langue et la littérature allemande font la base des études, c'était de sa maison seule qu'elle était entièrement bannie. C'est avec beaucoup de répugnance qu'il se prêtait à satisfaire le désir des étrangers de marque, qui ne voulaient pas quitter Kœnigsberg sans avoir vu celui qui en faisait l'ornement. Dans les derniers temps il ne se montrait à la porte de son cabinet aux personnes qui l'attendaient, que peu de moments, et ne leur adressait que des mots d'étonnement sur leur curiosité. Il disait quelquefois en riant à ses convives : « J'ai vu aujourd'hui des curieux à crachats. »

Ses amis assurent qu'il n'a lu presque aucun des écrits dans lesquels ses principes furent, pendant vingt ans, attaqués, défendus, développés, appliqués à toutes les branches des connaissances humaines, et dont on n'évalue pas le nombre trop haut en les faisant monter à plusieurs milliers de volumes. Quand on nommait devant lui ses partisans les plus distingués, ou des créateurs de nouveaux systèmes, qui s'étaient acquis une grande renommée en paraissant développer et compléter le sien, tels que Reinhold, Fichte, Schelling, il ne prenait aucun intérêt à cet entretien, et se hâtait de l'écarter, en exprimant, avec assez de dédain, une forte désapprobation de leurs prétendus perfectionnements.

Quant à ses antagonistes, il ne s'en occupait pas davantage. Il ne s'est montré sensible qu'aux attaques d'Eberhard[1] qu'il repoussa victorieusement, mais avec

[1] *Sur une découverte d'après laquelle une ancienne Critique de la raison pure aurait rendu superflue la nouvelle,* 1790 ; seconde édition, 1792, in-8°.

une vivacité et un ton de supériorité presque offensants; et à celles de Herder, qui avait été son disciple; et qui, dans une critique amère du système de Kant[1], se plut à mettre en contraste la rebutante sécheresse et la subtilité scolastique des écrits de son ancien maître, avec le charme, l'intérêt, la clarté de l'enseignement du professeur et la variété de faits instructifs, d'idées fines et intéressantes, de traits spirituels et gais dont il assaisonnait des leçons d'une tendance entièrement éclectique. Peut-être qu'Eberhard et Herder montrèrent trop de dépit de la suprématie que Kant exerça pendant quelque temps dans les sciences où ils brillaient au premier rang, et qu'ils s'en prirent, dans leurs écrits polémiques, beaucoup trop au chef même, du despotisme arrogant, de l'intolérance et du ton de mépris que la tourbe de ses sectateurs affecta longtemps pour tous ceux qui refusaient de plier les genoux devant leur idole.

Il est juste de rappeler qu'un des plus habiles adversaires de Kant, le savant théologien Storr, fut traité par le philosophe avec beaucoup d'égards et d'estime. Dans la préface de la seconde édition de l'ouvrage sur la religion, que le docteur Storr avait combattu, Kant le remercie des observations pleines de candeur qu'il lui a opposées, et lui témoigne son regret d'être empêché, par son grand âge et l'affaiblissement de ses forces, de les examiner avec toute l'attention qu'elles méritent par leur importance et leur sagacité.

La plus douce jouissance de Kant, pendant ses der-

[1] *Métacritique pour servir de pendant à la Critique de la raison pure*, par J. G. Herder, Leipsick, 1799, 2 vol. in-8°, intitulés : *Entendement et expérience* (t. I). *Raison et langage* (t. II). *Calligone*, ou *Critique de la critique du Jugement*, par le même, *ibid*, en 3 tomes in-8°, 1800.

nières années, était d'inviter tous les jours à sa table, et tour à tour, quelques anciens amis, et de s'entretenir avec eux de toute autre chose que de son système ou de sa renommée; il prenait un vif intérêt aux événements liés à la révolution française, et il supportait plus facilement dans ses commensaux une opposition de vues sur tout autre point que celui-là. Sa conversation enjouée et instructive l'avait, dans tous les temps, fait rechercher par la bonne compagnie.

Ses mœurs étaient douces et pures : comme Newton et Leibnitz, il resta célibataire, quoiqu'il ne fût pas insensible aux charmes de la société des femmes aimables et instruites. La modicité de sa fortune, qui ne s'accrut que vers la fin de sa vie, par une longue économie et par le produit de ses ouvrages, l'empêcha deux fois de former une union assortie et mutuellement désirée.

Il survécut de quelques mois à une partie de ses grandes facultés : avant de les voir s'affaiblir, il s'était souvent entretenu avec ses amis de sa mort prochaine : « Je ne crains pas la mort, disait-il (Wasiansky, p. 52); « je saurai mourir. Je vous assure, devant Dieu, que si « je la sentais approcher cette nuit, je lèverais mes « mains, je dirais : Dieu soit béni! Ce serait toute « autre chose, si j'avais causé le malheur d'une de ses « créatures. »

Sa devise, dit le plus intime de ses amis (Wasiansky, p. 53), était la maxime renfermée dans les vers d'un poëte qu'il affectionnait :

Summum crede nefas, animam præferre pudori
Et propter vitam vivendi perdere causas.

On l'entendait souvent se l'adresser à lui-même. Il ai-

mait les beaux vers qui exprimaient avec énergie une pensée morale; mais il avait l'art oratoire en aversion, et ne voyait dans les plus éloquents morceaux des grands orateurs qu'une hypocrisie que l'écrivain cherche à déguiser à son lecteur. Peu de jours avant sa mort, le 5 février, après qu'on lui eut arrangé les coussins qui le soutenaient dans son fauteuil, il dit : « Voilà qui « est bien, *testudine et facie*, comme en bataille rangée. » Il cessa de vivre le 12 février, à onze heures précises du matin.

L'Allemagne, qui se glorifie de l'avoir produit, ne sait pas mauvais gré à ses biographies d'avoir consigné jusqu'aux minutes du jour où un des génies les plus vastes revêtit et quitta son enveloppe mortelle. Kant était de petite stature et d'une complexion très délicate. Nous avons déjà parlé de ses qualités morales; il était d'une véracité parfaite, d'une extrême attention à éviter tout ce qui aurait pu causer de la peine, si l'intérêt de la vérité ne l'exigeait pas; il était affable, bienfaisant sans ostentation, et reconnaissant des soins qu'on lui donnait. Dans les derniers temps de sa vie, il se montra vivement touché de ceux que lui rendait son domestique; plusieurs fois cet homme eut de la peine à empêcher son maître de lui baiser les mains. Il ne faisait pas volontiers l'aumône aux mendiants : mais on a su, après sa mort, qu'indépendamment d'abondantes charités particulières, il donnait annuellement 1123 florins, tant à ses parents pauvres qu'à des familles indigentes, somme énorme, si on la compare avec son revenu. Tel fut l'homme extraordinaire qui a remué les pensées humaines à une plus grande profondeur qu'aucun des philosophes du même rang n'avait fait avant lui. Certes, il fut doué d'un génie rare :

mais sa vie ne laisse pas de doute sur les vertus qui fécondèrent ce génie et le mirent sur la voie de conceptions si élevées, en apparence, au-dessus de la portée des esprits les plus méditatifs. Une bonne foi parfaite avec lui-même et une droiture de cœur incorruptible, expliquent tour à tour l'essor de spéculation presque effrayant qui l'éleva à l'idéalisme transcendental, et la pureté, l'énergie de sentiments qui lui firent retrouver des bases nouvelles pour l'édifice des sciences morales, ébranlé par ses hypothèses hardies.

Les opinions sur le résultat permanent de son analyse des facultés humaines sont, naturellement, très divergentes encore. Les partisans orthodoxes de Kant, qui ne s'écartent pas des principes de sa doctrine, moins nombreux aujourd'hui, il est vrai, que vers la fin du dernier siècle, le proclament encore, sinon le Newton, au moins le Keppler du monde intellectuel, qui le premier en a dévoilé les lois fondamentales et assigné à chacune de nos facultés sa juridiction et ses limites. Ils mettent la révolution qu'il a opérée, pour la nature de l'entreprise et l'importance des résultats, au même rang que la révolution effectuée par Socrate, et n'y reconnaissent de différence que le choix des moyens; l'un ayant invoqué l'autorité du simple bon sens, que les travers de l'esprit et la dépravation des mœurs affaiblissent par intervalles ou abrogent entièrement pendant des siècles; l'autre s'étant armé de toute la puissance d'une analyse rigoureusement scientifique, qu'aucun changement dans les idées ou dans les habitudes ne saurait détruire.

Pour faire descendre la philosophie des astres et l'introduire dans le forum, au sein des familles et dans le cœur de ses concitoyens, Socrate employa l'induction,

les notions populaires, l'ironie, et fit un appel à l'intelligence commune; tandis que Kant, se montrant le plus subtil, le plus vigoureux des métaphysiciens pour terrasser la métaphysique, se prévalant de toute la force d'une spéculation profonde, pour détruire tous les systèmes purement spéculatifs, parvint, en humiliant l'orgueil de la raison théorétique, à rendre à la faculté qui promulgue la loi morale sa suprématie sur tous les autres pouvoirs de l'homme et son autorité exclusivement légitime dans tout le domaine des croyances religieuses.

A ces bienfaits dont les sciences philosophiques seraient redevables au philosophe de Kœnigsberg, ses admirateurs en associent de particuliers que l'influence de ses écrits aurait versés sur sa patrie, le retour des méthodes sévères, le rétablissement des études fortes, le réveil des sentiments généreux et d'une énergie morale, qui a relevé les âmes dégradées par l'égoïsme ou abattues par le malheur, réuni les esprits sur les vrais intérêts de la nation et contribué, dans les derniers temps, à la délivrance de l'Allemagne. En établissant comme principe fondamental, « que l'homme est but à « lui-même, et que c'est un crime que de le ravaler à « la condition de simple moyen, » principe que les écrivains de tout genre et de toute secte, ont à la suite de Kant et obéissant, quelquefois sans s'en douter, à la direction imprimée à l'opinion par ses écrits, développé et appliqué de mille manières, il a, disent ses adhérents, puissamment concouru à inspirer à la nation allemande l'horreur de toute domination qui l'aurait violé ou qui le méconnaîtrait trop ouvertement.

Tandis que l'école de Kant attribue à son fondateur un mérite si éminent et une action si bienfaisante sur

ses compatriotes, ses adversaires l'accusent non seulement d'avoir été novateur téméraire sans nécessité, de s'être enveloppé à dessein d'une obscurité presque impénétrable, d'avoir créé une terminologie barbare et inutile, et détourné la jeunesse de l'acquisition des connaissances usuelles et fructueuses, pour lui faire consumer son temps dans des subtilités scolastiques; mais ils lui reprochent surtout d'avoir ébranlé les anciennes bases de l'instruction religieuse, pour leur substituer une croyance purement subjective et hypothétique, uniquement établie sur des sentiments qui ne s'annoncent pas avec une vivacité suffisante chez le commun des hommes, que les âmes apathiques ou corrompues ne connaissent point, et que les êtres privilégiés seuls éprouvent assez fortement pour en faire le point d'appui de leurs espérances; ils lui reprochent d'avoir isolé plutôt qu'analysé les différents pouvoirs de l'homme, et d'avoir, loin de remplir la principale tâche du psychologue, celle de les ramener à une source commune, de les rapporter à un point central, opposé ces pouvoirs l'un à l'autre, comme les éléments hétérogènes et souvent hostiles d'un mélange bizarre et mal uni; d'avoir, par le prestige de son talent, porté ses sectateurs à faire violence à leur propre sentiment, à réduire ce spectacle si touchant de l'homme, cette nature si belle, cet univers si vaste, si majestueux, qui parlent avec tant de force et tant de charme à nos esprits et à nos cœurs, par déférence pour les sophismes d'un maître vénéré, à un être plus que problématique, à une valeur inconnue, à une espèce de x dans une équation intellectuelle, n'ayant, d'après les principes mêmes du criticisme, ni grandeur, ni qualité, ni action, ni existence, ni possibilité; d'avoir, par cet idéa-

lisme transcendantal, conduit ses disciples rigoureusement conséquents, les uns à l'idéalisme absolu, les autres au scepticisme, d'autres encore à un nouveau genre de spinozisme, tous à des systèmes aussi absurdes que funestes ; enfin, d'avoir jeté dans les âmes le découragement et l'incertitude bien plus que des germes de vertu active, de confiance et de sécurité, en exigeant de l'homme des efforts plus que stoïques, en lui donnant pour despote une loi absolue d'obéissance désintéressée au devoir, qui ne lui impose que des sacrifices sans compensations et ne tient aucun compte des besoins les plus impérieux.

On ne peut nier que ces reproches ne soient en partie fondés. Mais s'il y a dans l'éloge des traces d'une admiration outrée, les esprits calmes et justes trouvent la censure exagérée ; et leur jugement, tel qu'il a été prononcé par l'organe d'écrivains estimés et indépendants, doit être consigné à la fin de cette notice comme le résultat présumable de l'opinion publique de l'Allemagne.

Les amis de Socrate s'éloignèrent de ses idées, plus encore que les disciples de Kant ne se sont écartés des principes du criticisme. Ceux-ci tiennent surtout à cœur de ne point paraître en opposition avec le sentiment, aussi puissant qu'indestructible, qui nous fait croire à la réalité de la nature. Ils nient que l'idéalisme de Kant contredise ce sentiment. « Le monde et l'ex« périence, » disent-ils, « nos rapports avec Dieu et « avec nos semblables n'en reçoivent pas la moindre « atteinte. Lorsque Copernic détruisit l'idée de l'im« mobilité de la terre, le vertige saisit-il ses habitants « et le sol en devint-il plus mobile sous leurs pieds ? » Il leur importe surtout d'empêcher qu'on ne confonde

l'idéalisme de Kant avec celui de Fichte; ils aiment à citer le passage de la *Critique de la raison pratique* qui commence par ces mots célèbres : « Deux choses rem-« plissent mon âme d'une admiration toujours crois-« sante, *la voûte étoilée au-dessus de moi et la loi morale* « *en moi ;* » et ils demandent, si ce sont là les expressions d'un idéaliste pour qui les merveilles de l'univers ne seraient qu'un jeu intérieur de la pensée sans réalité objective.

Passant du fond à la forme, il faut avouer que le style de Kant est extrêmement défectueux. Dans sa *Critique de la raison pure,* se défiant trop de la mémoire de ses lecteurs, il rappelle à chaque pas toute la série des raisonnements qui ont précédé; et ces répétitions, quoique ordinairement accompagnées d'accessoires nouveaux et intéressants, ralentissent la marche des idées et en font perdre de vue le fil. Aussi, avant qu'eussent paru les sommaires de ce grand ouvrage que MM. Schultz et Reinhold publièrent dans les années 1785 et 1789, il était resté presque ignoré du public.

Reinhold contribua surtout à le tirer de l'espèce d'oubli où il était tombé, et rendit d'ailleurs à la philosophie de Kant, sous beaucoup de rapports, des services analogues à ceux que Wolf avait rendus à celle de Leibnitz. Reinhold, écrivain pur, élégant et clair, ne crut pas pouvoir se passer de la terminologie de Kant. Il sentit que pour des idées nouvelles il fallait de nouveaux signes, et que la clarté demandait l'usage de termes concis.

A peine le chemin fut-il débarrassé de ronces et le temple ouvert, qu'au cri d'admiration jeté par les premiers qui y étaient entrés, tous les chefs de l'enseignement philosophique s'y précipitèrent et furent suivis

de toutes les personnes qui, soit par état, soit par goût, aiment les spéculations de la haute métaphysique; et on sait combien leur nombre est grand en Allemagne. Alors reparut le phénomène que la Grèce avait offert depuis Socrate jusqu'à Arcésilas. Tous les problèmes philosophiques furent remaniés, les prétentions du dogmatisme combattues ou reproduites sous des faces nouvelles, les régions de l'idéalisme reparcourues dans tous les sens, les abîmes du scepticisme sondés à toutes les profondeurs; et, dans l'espace de moins d'un quart de siècle, le mouvement imprimé par la philosophie de Kant aux classes studieuses de son pays, fit éclore plus de théories originales et de systèmes fortement conçus, ouvrir plus de routes nouvelles sur le domaine des sciences qui empruntent des principes et des secours à la philosophie, que n'en vit se construire la Grèce ancienne pendant toute la durée de ses écoles, ou l'Europe moderne à aucune époque antérieure de l'histoire des sciences philosophiques.

Au surplus, quel que soit le jugement que la postérité porte sur la tendance et les effets de ce mouvement, elle ne méconnaîtra pas les services que Kant a rendus à l'enseignement scientifique de la morale. Ses antagonistes mêmes ont avoué qu'il avait mieux qu'aucun de ses devanciers, mieux que Zénon et le Portique, mis en évidence le *prix absolu du bien moral*, les titres exclusifs aux suffrages de l'univers que possède une volonté sainte, une volonté qui se conforme à la règle pour la règle, et qui ne suit, dans ses déterminations, que des maximes propres à servir de texte à une législation universelle pour le genre humain.

Le blâme de n'avoir point rattaché à un principe unique le sujet et l'objet, les facultés diverses de

l'homme et la solution de tous les grands problèmes de la philosophie, ne se trouve guère justifié par le succès, soit des tentatives de ce genre antérieures à Kant, soit des systèmes ingénieux de l'idéaliste Fichte, et du réaliste Schelling, qui, se proposant de satisfaire ce besoin de la raison théorétique, ont entrepris d'atteindre, par la force de la spéculation, à l'unité absolue du moi et de la nature. Cette investigation paraît aux kantiens purs aussi vaine que la recherche de la quadrature du cercle, et tout juste l'écueil dont la *Critique de la raison pure* a voulu détourner à l'avenir les métaphysiciens. « Il faut, » a dit à l'appui de cette opinion un de ses interprètes les plus spirituels et les plus sages[1], « il faut prendre l'esprit de son état, et se résigner à « sa condition d'homme. »

Des reproches beaucoup plus fondés ont été adressés au criticisme. On ne peut se dissimuler qu'il n'a résolu qu'une partie des objections de Hume contre la certitude du principe de la causalité. Il a fait à la vérité concevoir comment la connexion entre les effets et les causes est réelle, puisqu'il la suppose établie par une loi intérieure et nécessaire de notre entendement; mais il a laissé intacte l'autre moitié des doutes de Hume, n'ayant point montré, par quelle vertu de l'acte mystérieux que nous appelons *connaître* et dont il se flatte d'avoir dévoilé le mécanisme, d'après quelle loi de notre faculté cognitive un événement *déterminé* peut être reconnu avec certitude pour l'effet d'une cause *déterminée*. Cette difficulté se trouve, il est vrai, résolue par le système de Schelling, mais à un prix si exorbitant, qu'on doit applaudir aux essais que quelques amis d'une philo-

[1] M. Ancillon dans ses *Mélanges de Littérature*, tome I, préf., page 23, 1809.

sophie saine et profonde[1] ont tentés pour obtenir sa solution par d'autres moyens.

Deux de ces tentatives méritent une attention spéciale par la confiance qu'inspirent le caractère de leurs auteurs et leur grande habitude de descendre dans les profondeurs de la conscience *du moi*, habitude prouvée depuis longtemps par d'excellents ouvrages.

M. Jacobi a tâché (dans un écrit intitulé : *Idéalisme et Réalisme*, p. 102-120) de ramener la justification de l'axiome de causalité à l'expérience intérieure qui nous révèle une énergie primitive, source d'actions spontanées, accompagnées du sentiment que nous sommes cause libre. Mais, en avouant que cette expérience ne nous fait connaître ni la nature de la cause ni sa connexion avec l'effet, il fait apercevoir qu'il assigne à cette expérience au moins deux moments de durée; et la seconde partie des objections de Hume est laissée dans toute leur force. Comme elles tendent à établir que toute connaissance directe des forces, supposées agissantes dans la nature, nous est refusée, il est évident que le moyen le plus efficace de les résoudre serait de prouver qu'il existe, dans la nature, des forces qu'il nous est donné de connaître immédiatement. M. Maine de Biran nous en indique une dans l'*activité du moi* (Examen des Leçons de M. Laromiguière, § 8, p. 72-83), se manifestant à lui-même comme cause qui commence l'action sans y être déterminée par aucune autre cause que le *moi* lui-même, qui s'identifie de la manière la plus complète et la plus intime avec cette force motrice (*sui juris*) qui lui appartient. Il est à désirer que M. de Biran nous fasse jouir bientôt du Traité plus étendu qu'il nous fait espérer, et dans lequel

[1] MM. Jacobi, Fries, Bardili, Maine de Biran, Cousin.....

il se propose de conduire les hommes accoutumés à ce genre de réflexions, par l'énumération de données que chacun de nous doit pouvoir vérifier en lui-même, à la double conviction 1° que le sentiment de l'effort libre qui comprend deux éléments indivisibles, la détermination ou l'acte même de la volonté efficace, et la sensation musculaire qui accompagne cet acte, ne remplit pas deux instants séparables, qu'il n'y a dans la conscience de l'effort couronné de succès ni succession ni comparaison de deux états, et par conséquent aucune opération de l'entendement ou application de catégorie; 2° que la nature du sentiment qui accompagne cette expérience intérieure, explique pleinement la génération de l'axiome « *qu'il n'y a pas de changement sans cause* », dans son universalité absolue, en justifiant d'avance son application future à tous les cas qui ne sont pas encore offerts à notre observation ou à celle d'autrui. Une pareille déduction est certainement le plus grand service qui puisse être rendu aujourd'hui à la philosophie spéculative.

D'autres considérations encore se sont opposées au succès durable et à l'adoption universelle de la théorie de Kant, des considérations nées de l'impression que produisit sur les esprits judicieux la reconstruction de la nature humaine avec les parties élémentaires dont le criticisme la prétend formée.

Il parut en résulter un assemblage si dissonant, composé d'appareils si mal assortis, qu'ils refusèrent de reconnaître dans l'homme de Kant l'œuvre de cette nature économe et prévoyante, qui a éloigné de tout système de forces, associées pour se prêter un mutuel secours, les jeux trompeurs, les chocs inutilement pénibles et les ressorts superflus.

Mais si de ces observations on allait conclure que les théories de Kant sont toutes rejetées aujourd'hui par l'opinion de l'Allemagne éclairée, on se tromperait beaucoup. La vérité est qu'un grand nombre de leurs principes et de leurs résultats est passé dans l'enseignement académique de la philosophie, tant pure qu'appliquée à la morale, à la théologie et à la jurisprudence. Ils règnent dans tous les genres d'écrits, mais particulièrement dans ceux des moralistes et des théologiens; leur empreinte se retrouve partout, même dans les systèmes qui leur sont le plus opposés, et que leur ascendant a tous essentiellement modifiés.

En portant son attention sur les points de départ et sur la marche du raisonnement dans les morceaux de critique et de philosophie qu'offrent les recueils de M. Ancillon, notamment le *Tableau analytique des développements du moi humain* qui remplit les pages 99-360 du tome II de ses *Nouveaux mélanges* (1817); en confrontant ensuite cette marche, ainsi que les données qui la guident, avec les principes de Bonnet, avec ceux de M. Dugald-Stewart, de M. Prévost, etc., et avec la méthode des philosophes les plus distingués de l'école de Condillac, tels que MM. de Tracy, Laromiguière, etc., le lecteur français se fera une idée assez juste de l'influence que la doctrine de Kant a exercée sur les classes éclairées de la nation allemande, et des parties de cette doctrine qui ont été généralement adoptées par les hommes exercés à réfléchir sur le mérite comparatif des diverses solutions des problèmes métaphysiques.

—

APPENDICE A LA NOTICE SUR KANT.

REMARQUES SUR UNE LETTRE DE M. LE BARON MASSIAS [1].

Ayant eu, avant l'impression, communication de la lettre que M. le baron Massias m'a fait l'honneur de m'adresser, pour que je l'accompagnasse de mes observations, j'ai cru, par égard pour la généralité des lecteurs que les questions de métaphysique n'intéressent guère, devoir m'abstenir de toute discussion des points de dissidence entre M. Massias et moi, et me borner à opposer en forme de notes quelques éclaircissements aux préventions contre les points fondamentaux de la doctrine de Kant, qu'il a puisées dans ma notice sur ce philosophe et dont je suis seul responsable, y ayant donné lieu par les défauts de mon exposition. Ces notes seront en même temps utiles aux personnes qui, faute de pouvoir recourir aux sources, n'ont su encore se faire une juste idée du système de l'école critique.

NOTE A.

Le x inconnu de Kant n'est pas le néant, c'est un élément réel ou un des facteurs de ce produit que nous appelons *connaissance*.

NOTE B.

Cette assertion (2) aurait dû être accompagnée de la restriction

[1] Nous n'avons pas retrouvé la lettre à laquelle ces remarques étaient destinées à servir de réponse ; mais il est facile d'en tirer ce qu'elles peuvent offrir d'utile pour l'éclaircissement des idées fondamentales du criticisme, sans avoir besoin de recourir aux objections de M. Massias. Le rédacteur en chef de la *Revue encyclopédique* ayant refusé d'imprimer la lettre de M. Massias dans ce journal, l'auteur l'avait publiée à part, en sorte que la réponse de M. P. A. Stapfer, retirée des bureaux de *la Revue*, demeura inédite (*Note des éditeurs*).

[2] M. Massias avait reproché au kantisme de nier l'existence d'objets extérieurs, d'un *non-moi* quelconque.

suivante: *selon plusieurs des adversaires du système de Kant, et même selon quelques-uns des philosophes sortis de son école*; je ne puis m'en expliquer l'omission que par une erreur typographique. Telle qu'elle se trouve énoncée ici d'une manière absolue, l'assertion est, dans mon opinion (et je n'en ai jamais eu d'autres sur ce point), souverainement injuste, et n'a, à mes yeux, aucun fondement réel, soit qu'on l'adopte comme reproche adressé à Kant par ses antagonistes, soit qu'on la présente à titre de conséquence de ses principes, tirée par quelques-uns de ses disciples mêmes. A la vérité, il faut convenir que, dans la terminologie kantienne, la notion de l'*existence* est une catégorie de l'entendement : son application à cet x inconnu, à cette donnée extérieure dont il a été question dans la note A, peut seule, dans l'hypothèse de Kant, nous mettre à même de porter sur une chose le jugement qu'*elle existe*. Remarquez bien que je dis : *jugement*. Antérieurement à cette application ou à ce jugement, l'objet extérieur n'existe pas pour nous, en d'autres termes, nous ne l'avons pas admis dans le tissu des expériences qui constitue pour nous la nature : mais cela ne veut pas dire qu'il est purement le produit de notre intelligence, et qu'il n'y a rien qui lui réponde hors de nous. La théorie de Kant ne cesse pas de considérer la supposition de choses extérieures, en tant qu'elles sont un des éléments de la génération de nos connaissances, comme inévitable et légitime.

Note C.

L'esprit de l'homme impose ses lois à la nature. Pour ne pas se méprendre sur le sens de cette expression, il faut consulter et se rappeler l'ensemble du système qu'elles doivent aider à faire bien saisir. Dans ce système, la nature est la totalité de nos perceptions, mises en ordre et cimentées en corps d'expérience au moyen des lois de notre entendement; la nature n'est donc pas le monde extérieur tel qu'il est en lui-même, indépendamment des changements qu'il subit dans le prisme de nos facultés, mais le monde extérieur, tel qu'il nous apparaît, c'est-à-dire dans la forme qu'il a reçue des modes de perception et de conception auxquels sont asservies les opérations de notre sensibilité et de notre intelligence. C'est à cause de cette espèce de service architectonique que les lois de l'entendement nous rendent, qu'elles sont, dans le point de vue de Kant, censées devenues lois de la nature. Ce pouvoir législateur qu'elles exercent n'est donc pas un joug que nous imposons à la nature (proposition qui assurément serait le comble de l'absurdité), mais sont simplement le moyen de nous orienter au milieu des impressions que nous en recevons et qui nous accableraient, si nous ne portions en nous leur or-

donnateur et leur flambeau. Les miroirs de toute configuration, plane, sphérique, concave, cylindrique, conique, revêtent les objets qu'ils réfléchissent de formes particulières, chacun selon la structure de sa surface, de manière que la chose qui semble à l'un ovale ou prodigieusement allongée, est pour les autres renfermée dans un cercle parfait ou dans une hyperbole : ces formes, aucun de ces miroirs ne les impose aux objets : ceux-ci ne s'allongent ni ne s'élargissent parce que le miroir les réfléchit, mais ils ne peuvent être représentés à sa surface qu'à condition de subir la métamorphose qui leur est imposée par le mode de réceptivité du miroir. Voilà sans doute une image bien grossière ; mais aucune ne saurait rendre plus sensible la pensée mère de la philosophie critique. Le système de nos facultés cognitives peut être assimilé aux propriétés résultant de la structure d'une surface catoptrique qui réfléchit son entourage en donnant aux objets une forme fort différente à la vérité de celle qu'ils ont réellement, mais invariablement fidèle à un type primordial et immuable, constituant pour le miroir son unité de connaissance objective.

Note D.

Organe est pris ici pour l'ensemble des facultés qui coopèrent à la génération de nos connaissances, comme l'organe de la digestion est l'ensemble des appareils qui concourent aux fonctions qu'elle embrasse. Intelligence et connaissance ne sont pas des synonymes, et je puis encore moins admettre ce que M. Massias dit, quelques lignes plus loin, de la volonté comme d'un des modes d'agir de l'intelligence.

Note E.

Le terme *spontanéité*, employé comme corrélatif de *réceptivité* dans la classification des facultés humaines, ne désigne pas liberté d'agir, mais la réaction opérée par le moi sur le non moi ; c'est simplement l'opposé de passivité. En faisant observer que la raison peut être considérée comme la spontanéité élevée à sa plus haute puissance, je n'affirme pas que la raison consiste uniquement dans l'exercice du plus haut degré de spontanéité. Je dis seulement qu'en tant que comprise dans la classe de nos facultés non passives, elle en est la manifestation la plus éminente. Au surplus, il faut bien se garder de confondre cette spontanéité, qui n'est que la part active prise par le moi dans la formation de nos représentations et de nos connaissances, il faut, dis-je, se garder de la confondre soit avec la raison, envisagée comme source de l'idée de l'infini et des lois mo-

rales, soit avec la liberté qui est un fait de conscience absolument distinct, appartenant à un tout autre ordre de choses, et qui, bien loin de ne servir qu'à élaborer les impressions qui nous sont données par nos sens et que l'entendement groupe, lie et règle, nous affranchit au contraire du monde sensible, quand nous le voulons.

Note F.

Il y a erreur dans la citation. Voici ma phrase : « Nous recevons « des impressions ; mais ces impressions, accueillies d'abord par « notre faculté de sentir, se revêtent de ses formes, l'espace et le « temps, deviennent des objets étendus, des corps, etc. » On voit que les mots : l'*espace et le temps* ne sont pas le sujet d'un discours, mais le complément du régime indirect : *de ses formes*, et que ce sont *les impressions* que Kant représente comme prenant pour nous l'apparence d'objets étendus, de corps. L'espace et le temps, comme formes de notre sensibilité, répondent dans la chambre obscure à la couleur rouge dont tous les objets sont revêtus, parce que le verre à l'ouverture est rouge ; on peut aussi les comparer à l'empreinte qu'un cachet a laissée sur la cire. Supposé maintenant que le cachet n'a jamais aperçu et ne peut même apercevoir la cire qu'après lui avoir imprimé la figure qu'il porte gravée dans sa substance, on conçoit que le cachet pourrait s'imaginer que l'empreinte sans laquelle la cire ne se présente jamais à sa vue, est une forme inhérente à la cire : la chambre obscure pourrait bien aussi croire que les objets extérieurs ont tous une teinte rouge. Mais il n'y a pas de raison pour qu'à cette illusion l'un et l'autre en ajoutassent gratuitement une bien plus étrange, et que la pierre gravée prît la cire pour sa création, ou que la chambre obscure niât l'existence des objets que son verre colore de rouge.

Note G.

J'ai eu assez fréquemment occasion de me demander comment il se fait que des hommes doués de sagacité et exercés à la considération de questions abstruses, ont tant de peine à saisir ce qu'il y a de caractéristique dans la doctrine de Kant ; je crois que c'est parce qu'ils y cherchent des idées et des combinaisons plus profondes que celles que cette philosophie contient réellement. En se plaçant dans le bon point de vue, ils pourraient bien dire : N'est-ce que cela ? Pour les aider à le trouver et à s'y orienter, je ne connais pas de meilleur moyen que de leur présenter à satiété les rapprochements qu'offrent les phénomènes optiques, et auxquels Ch. de Villers a eu, plus d'une fois, fort utilement recours dans son Traité de la philosophie

transcendantale. « Supposons, dit-il, p. 110, une de ces machines d'optique connues sous le nom de *chambre obscure*, qui soit munie à l'ouverture par où elle reçoit la lumière d'un verre rouge. Tous les objets seront rouges au fond de la chambre obscure, et cette teinte rouge sera un produit de la nature du verre ; ce verre est constitué de sorte que la couleur rouge doit être une loi, une forme universelle pour tous les objets perçus par lui. »

Maintenant, prêtons le sentiment et la parole à notre chambre obscure. Elle dira : Cet arbre est rouge, et l'attribut *rouge* ne sera point une qualité fournie par l'objet ou puisée dans l'expérience, mais une qualité *ajoutée* à l'objet par une synthèse *à priori*. Voilà tout le mystère des formes de la sensibilité et de l'entendement dans la théorie de Kant. Selon cette hypothèse (car il ne s'agit ici que de comprendre et nullement de prouver), *espace*, *temps, substance*, *cause*, *effet*, etc., sont, non pas des notions générales abstraites d'objets sensibles, telles que : *homme*, *arbre, pierre*, etc., mais des modes de réaction ou d'action auxquels est assujetti le moi lorsqu'il recueille les impressions du dehors ; modes qu'il tire de son propre fonds, de même que la chambre obscure *ajoute* le rouge aux objets dont est émanée la lumière qui a pénétré par l'ouverture garnie d'un verre de cette couleur.

Comme, en fait de suppositions pas plus qu'en tant d'autres choses, il n'y a que le premier pas qui coûte, je poursuis ma prosopopée, et je m'imagine notre chambre obscure parvenue à découvrir l'origine de la couleur rouge qu'elle donne à toutes ses représentations d'objets extérieurs ; je me figure de plus que cette couleur est de même que les idées d'*espace*, de *temps*, de *cause*, etc., susceptible, par le développement des éléments qu'elle renferme, de servir de base à une science tout entière. Ne saute-t-il pas aux yeux que, pour la chambre obscure, cette science, reposant en totalité sur l'analyse de la couleur rouge, sera une science *à priori*, c'est-à-dire puisée à une autre source que celle de l'expérience, et immuable, nécessaire, d'application rigoureusement universelle, comme le sont les mathématiques pures, par la raison qu'elles sont, d'après les principes de Kant, filles des deux intuitions *à priori*, ou des deux formes de notre sensibilité, c'est-à-dire de l'espace et du temps, et par là même législatrices sur le domaine de la nature. Ici, je dois répéter qu'il ne s'agit pas d'une nature réelle hors de notre entendement dans laquelle celui-ci transposerait ses propres lois. *Nature*, dans le point de vue de Kant, est l'ensemble de nos représentations, de notre manière de voir et de juger les choses. C'est à cet ensemble de nos vues et de nos jugements, et nullement aux choses extérieures, que notre entendement imprime ses propres lois. Ce n'est

qu'en tant que la nature est un objet perçu et connu par l'homme, qu'elle est son œuvre, qu'il en est le législateur. Ainsi, l'œil de l'homme ne donne les couleurs aux objets qu'en tant qu'il les regarde, car les objets ne deviennent pas pour cela colorés en eux-mêmes.

Note H.

Voici le raisonnement ou plutôt l'observation de Kant. Qu'une ligne droite vous soit donnée, vous aurez beau analyser et disséquer en mille manières l'idée d'une *ligne*, suite de points, et l'idée de rectitude ou de direction invariable, vous n'y trouverez aucunement celle de plus court et de plus long : *droit* est une *qualité* dont jamais l'idée de quantité ou de grandeur ne peut résulter. Quand je dis que *la ligne droite est le plus court chemin entre deux points*, l'attribut *plus court* est donc pris tout à fait en dehors d'une ligne droite ; pour être fondé à la lui adjoindre, il faut que j'aie une autre raison que l'analyse de la ligne droite. Sera-ce l'expérience qui m'autorisera à faire cette addition ou synthèse? Nullement. L'expérience me confirme bien, mais ne saurait m'apprendre, qu'il n'y a pas un chemin plus court que la ligne droite; elle m'apprend que la ligne droite est le plus court chemin que j'aie trouvé jusqu'ici, rien de plus. Qu'un autre plus court soit d'*absolue impossibilité*, c'est ce qui ne résulterait pas de cent millions d'expériences, et c'est pourtant ce que je sais ; je le sais donc par une autre voie que par celle de l'expérience.

Il en est de même des principes de causalité.

Note I.

Cela revient à dire que notre manière subjective de grouper nos impressions donne aux unes le caractère d'accidents, aux autres celui de substance.

Note K.

Quel autre métaphysicien a résolu la partie des objections de Hume que Kant a levée ? Qui a résolu les autres ? Je serais heureux de les connaître.

Note L.

Voilà tout juste ce qu'il s'agit de prouver autrement que par une espèce d'anthropomorphisme ou de pétition de principe, et ce dont, jusqu'à ce jour, l'hypothèse de Kant a seule fait concevoir la possibilité rationnelle.

Note M.

C'est ici un point capital qu'il est essentiel de bien saisir, sous peine de renoncer à une connaissance suffisamment exacte de l'état de la question. Pour tâcher de le faire nettement apercevoir, je ne vois pas de moyen plus simple que celui d'appeler notre chambre obscure encore une fois à mon secours. Elle représente des objets teints de rouge. Mais, bien qu'elle ne puisse pas en séparer cette couleur, s'ensuit-il que, considérés en eux-mêmes, ils soient réellement rouges? Nullement. Nous voilà sur la voie de distinguer ce qui est purement subjectif d'avec ce qui est véritablement objectif. Une fois avertis, nous nous garderons, le mieux que nous pourrons, de ne pas les confondre, et nous nous efforcerons de démêler dans chaque perception la part du moi de celle du non-moi, de distinguer ce qui nous vient de celui-ci d'avec le cachet que le moi lui a imprimé.

Dans l'idée d'un fait, d'un *événement donné*, il est, à l'impartial examinateur, impossible, avec toutes les ressources de la plus subtile analyse, de voir autre chose que ce qui concerne ce fait, ce *quelque chose qui arrive*. Réfléchissons-y sans préventions et en nous dépouillant de toute pensée *adventice;* y trouverons-nous l'idée de quelque autre chose qui a dû nécessairement précéder, ou d'une autre chose qui devra nécessairement suivre ? *Hume* affirme que nous ne saurions l'y découvrir, si nous prenons l'événement donné tel qu'il est, tout sec, pour ainsi dire, et le laissons dans sa nudité, sa simplicité, sa solitude.

Cette remarque de Hume, non seulement n'a jamais été réfutée, mais elle a obtenu, au fond, l'assentiment de tous les penseurs. Car c'est pour lui ôter sa force et en neutraliser l'application aux sciences tant physiques que morales, que nous avons vu toutes les écoles modernes rajeunir d'anciens systèmes ou avoir recours à de nouvelles théories. L'école écossaise, y compris Thomas Brown avec ses 569 pages de *Recherches sur la relation de cause et d'effet*, refondue en 1818 dans une troisième édition, cette école, en en appelant au bon sens, n'a fait qu'éluder la difficulté. Kant, Jacobi, Maine de Biran, les plus célèbres d'entre les philosophes contemporains, l'ont sentie et cherché à la résoudre, chacun par les moyens que lui fournissait son point de vue particulier. Il ne s'agit pas ici de les juger, mais uniquement de rétablir celui du criticisme, et démontrer que M. le baron Massias ne s'y est point placé.

Hume s'étant attaché à faire reconnaître que la relation de cause et d'effet n'appartient pas aux choses elles-mêmes, il dut natu-

rellement chercher à expliquer comment nous sommes conduits à l'y associer perpétuellement, et ne sut rendre compte de ce fait psychologique qu'en attribuant cette association à une simple fantaisie de notre part, à une sorte d'habitude acquise insensiblement. C'était fort mal résoudre la difficulté qu'une merveilleuse pénétration lui avait fait apercevoir. Si la causalité n'est pas dans les choses, comment contracterions-nous par expérience l'habitude de l'y voir? Mais, comment Hume aurait-il pu se tirer mieux d'affaire? Partant des principes de Locke, il n'admettait rien dans l'entendement qui fût *à priori*, c'est-à-dire qui s'y trouvât antérieurement à l'expérience.

Kant, imbu de la philosophie de Leibnitz, reconnaissait à l'entendement des dispositions innées ou primitives; et tout en adoptant les principes de Hume, il en détruisit les conséquences sceptiques, en tirant des observations du philosophe écossais des conclusions toutes différentes. « Si la loi de causalité, dit Kant, n'est pas dans les choses observées, elle est dans l'observateur : il n'y a point de milieu. Or, Hume me paraît, poursuit Kant, avoir invinciblement prouvé qu'elle n'est point objective : donc elle est subjective. Ainsi, conclut-il, quoique nous la transportions à toute la nature, et que nous la donnions pour base à toutes les opérations de nos facultés, la relation de cause et d'effet est une représentation *à priori* que nous attribuons par synthèse aux objets. »

Il n'est pas besoin de répéter ici que j'explique, que je ne défends point la doctrine que M. le baron Massias ne me semble pas avoir présentée sous son véritable aspect. Mais il me paraît de toute justice d'ajouter que, par l'ensemble et les résultats du système de Kant, la loi de causalité, ainsi que la raison elle-même, reprennent ou retrouvent une valeur et une force législatrice, tout à fait objectives, sur le domaine de la liberté morale, domaine que régit cette loi du devoir, dont la nature sensible et le monde intellectuel reconnaissent également l'autorité souveraine.

EXAMEN CRITIQUE

DE L'INTRODUCTION

AUX ŒUVRES COMPLÈTES DE THOMAS REID,

PUBLIÉES PAR M. TH. JOUFFROY.

(Extrait du *Semeur*, 1837).

Ce premier volume des œuvres de Thomas Reid, publiées par M. Jouffroy, avait été précédé de cinq volumes qui ont paru en 1828 et 1829 et qui comprennent les principaux ouvrages de Reid, ses recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun, ses essais sur les facultés intellectuelles et actives de l'homme et des fragments de leçons de M. Royer-Collard sur les principes de nos connaissances. L'introduction, dans laquelle l'éditeur annonçait vouloir rechercher les divisions naturelles de la science psychologique et constater les résultats obtenus par l'école écossaise, devait accompagner la vie de Reid par Dugald-Stewart et quelques traités détachés de la jeunesse du chef de cette école. Tous les amis d'investigations philosophiques consciencieuses et lucides attendaient avec impatience l'accomplissement d'une promesse, faite pour exciter à un haut degré leur intérêt et leur curiosité. Beaucoup d'entre eux se plaignaient du long intervalle qui séparait la mise au jour du volume désiré, et premier en rang, de celle des cinq derniers. Enfin leur vœu a été exaucé, et les voilà en

possession d'un morceau digne de la plume de M. Jouffroy, digne de servir de pendant (et c'est en faire le plus bel éloge) à la préface qu'il avait placée en tête de la traduction des *Esquisses de philosophie morale de Dugald-Stewart*, imprimée en 1826.

Dans l'avertissement qui précède l'introduction si longtemps attendue, M. Jouffroy explique le retard de cette publication par des circonstances qui le justifient suffisamment. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage qui est fait pour rester, l'inconvénient de ces délais est infiniment moindre que dans les productions éphémères qui traitent de matières d'un intérêt passager. La même considération nous excusera auprès de nos lecteurs, pour ne les avoir pas entretenus plus tôt de ce complément d'une collection si importante pour l'histoire de la philosophie. Nous ne nous occuperons pas de la seconde moitié, les articles dont elle se compose ne se recommandant ni par la nouveauté ni par un mérite particulier. Ces articles sont : 1° une vie de Reid, par son élève le plus illustre, Dugald-Stewart, bonne à lire, mais qui, sur l'origine et le caractère distinctif des méditations de Reid, ne nous apprend rien qui ne soit connu aux lecteurs de ses ouvrages ; 2° un mémoire de Reid sur la quantité, où on remarque de judicieuses observations sur la dispute qui s'était élevée de son temps, à propos de la mesure des forces, entre les partisans de Leibnitz et ceux de Newton ; 3° une analyse de la logique d'Aristote.

Mais c'est la préface de M. Jouffroy, formant la première moitié du volume, qui a surtout droit à notre attention. On y retrouve toutes les qualités qui distinguent la manière et le style de cet écrivain ; éminemment habile à éclaircir des questions de philosophie

avec attrait pour le lecteur, il l'aide à suivre sans fatigue des discussions profondes, par la liaison naturelle des idées, la propriété des termes, la construction facile de la phrase et toute l'élégance de diction que comporte la matière. Ses vues, ses opinions, ses convictions, sont exposées avec une candeur et une probité qui ne cachent aucune insuffisance de preuve, qui ne glissent sur aucune difficulté sérieuse sans avertir qu'il reste un doute à dissiper, et qui, dans les solutions même qui le satisfont, ne dissimulent pas ce qui manque à l'entière certitude. Ce n'est jamais sans profit qu'avec un pareil guide on aborde les questions sur lesquelles il importe le plus à l'homme d'obtenir des réponses bien motivées. Nous tâcherons de donner quelque idée du secours que la préface de M. Jouffroy offre pour atteindre ce but aux amis des sciences morales.

Après avoir présenté des considérations générales sur l'objet, l'organisation, la méthode et la certitude de la philosophie, considérée comme science spéciale, ayant pour fondement l'observation des faits de conscience et pour résultat les inductions que nous sommes en droit d'en tirer, M. Jouffroy examine jusqu'à quel point les Écossais ont satisfait à ces conditions de toute philosophie, et on ne peut qu'applaudir à l'impartialité avec laquelle il les apprécie. Loin de les juger avec cette prédilection si naturelle dans un disciple qui a, depuis le commencement de ses études, vécu, pour ainsi dire, avec leurs doctrines, et qui professe pour leurs écrits et leur méthode la plus haute estime, il se montre non moins clairvoyant sur leurs défauts qu'interprète fidèle des vues qui ont présidé à leur réforme de la science de l'esprit humain. Il fait voir que cette réforme se résume en trois points principaux.

I. Les Écossais ont établi dans les esprits, de façon à ce qu'elle ne puisse plus en sortir, l'idée qu'il y a une science d'observation, une science de faits, à la manière dont l'entendent les physiciens, qui a l'esprit humain pour objet et le sens intime pour instrument, et dont le résultat doit être la détermination des lois de l'esprit, comme celui des sciences physiques doit être la détermination des lois de la matière; qu'ainsi la science de l'esprit humain doit, comme les sciences physiques, procéder par l'observation et l'induction, et conduire à la connaissance d'une partie des œuvres de Dieu, et de la partie la plus intéressante, la partie intellectuelle et morale; connaissance qui sera utile ensuite à la solution d'une foule de questions vainement agitées depuis des siècles. A Reid et à ses continuateurs appartient donc la gloire d'avoir mis au monde la science de l'esprit, et d'en avoir déterminé les limites, la méthode, les conditions.

II. Le second service rendu par les Écossais à la philosophie, c'est d'avoir fait de la science de l'esprit humain, fondée par eux, le point de départ de toutes les investigations philosophiques, et d'avoir cherché dans les données qu'elle leur avait fournies, ou fournirait à l'avenir par une extension fidèle à son esprit, la solution scientifique de toute question. Le principe qui plane sur tous leurs travaux est, par conséquent, de subordonner toute recherche philosophique à la psychologie, sur ce fondement que toute question philosophique a sa solution dans quelques lois de la nature spirituelle. Il reste, selon M. Jouffroy, gravé dans l'esprit de tous ceux qui ont lu Reid et ses disciples, que la connaissance de l'esprit humain et de ses lois est la condition de solution de la plupart des questions

dont la philosophie s'occupe, et qu'elles ne peuvent être résolues tant qu'on ne possède pas cette connaissance.

III. En établissant la similitude complète des recherches philosophiques et des recherches physiques, les Écossais ont mis la philosophie dans une voie nouvelle, et cependant éprouvée, dans la grande voie qu'indiquent les lois de l'entendement, qu'ont suivie toutes les sciences, et par laquelle l'esprit humain est arrivé à toutes les vérités qui font sa puissance et sa gloire.

Après avoir signalé les services rendus à la philosophie par l'école écossaise, M. Jouffroy expose ce qu'il juge être défectueux, incomplet ou exagéré dans leurs vues. Les Écossais ont bien compris qu'il existe un ordre de sciences profondément distinctes de celles qui portent le nom de sciences physiques, et qu'elles ne forment ensemble qu'un même tout; ils ont aussi entrevu que la psychologie pourrait bien être leur base et leur lien communs, mais ils n'ont pas nettement déterminé ce lien et n'ont pas non plus tracé avec précision la ligne de démarcation entre les deux grands ordres de sciences qui ont pour objet, l'un les phénomènes de l'esprit, et l'autre les phénomènes de la matière; en un mot, ils n'ont pas formulé avec netteté, soit la dépendance qui unit à la science de l'esprit humain toutes les sciences philosophiques, soit le caractère qui est commun à toutes les sciences physiques, et qui en fait une famille à part, complétement distincte des sciences philosophiques. M. Jouffroy croit avoir donné ces deux formules dans sa préface aux *Esquisses de philosophie morale de Dugald-Stewart*, dont il a publié la traduction en 1826; et tous ceux qui connaissent ce morceau, chef-d'œuvre de discussion calme, lucide et méthodi-

que, penseront que l'auteur est parfaitement fondé à s'attribuer ce mérite.

Dans le discours préliminaire dont il a enrichi la traduction de Reid, l'éditeur relève avec non moins de raison l'excès de blâme jeté par les Écossais sur la méthode suivie par les anciens dans toutes les sciences.

M. Jouffroy fait remarquer ce qu'il a dans d'autres écrits exposé avec force, avec une chaleur que je n'hésite pas à dire religieuse ; il rappelle un fait hautement proclamé par toute l'histoire de l'esprit humain, le fait que les phénomènes ne sont que les avenues qui conduisent aux questions de la destination de l'homme, de la nature, de l'origine et de la fin des choses, aux questions métaphysiques, qui sont mille fois plus intéressantes à connaître que les phénomènes eux-mêmes, ceux-ci ne faisant que donner l'éveil à la curiosité légitime et indéfectible de l'homme sur les rapports de l'univers avec son existence personnelle, sa durée, ses droits et ses devoirs. Il peint à grands traits et avec cette verve de conviction raisonnée qui s'est manifestée chaque fois qu'il a été amené à traiter ce point de philosophie historique, il décrit vivement et fait, pour ainsi dire, partager au lecteur la juste et sainte impatience avec laquelle le genre humain, dans l'élite de ses penseurs et dans ses interprètes les plus éclairés et les plus fidèles, s'est précipité, par delà les phénomènes de notre double nature, par delà les faits extérieurs et les faits internes, sur les questions ultérieures qui concernent sa position en face d'une nature écrasante et la véritable signification de sa vie dans le conflit de tant d'éléments de jouissances et de destruction. Reprocher aux anciens de ne pas s'être arrêtés aux phénomènes,

de n'avoir pas commencé par les examiner sous tous leurs aspects et en observer toutes les lois, avant de se livrer aux espérances ou aux craintes qu'ils inspiraient, aux conclusions qu'ils semblaient autoriser, aux pressentiments des vérités qu'on ne pouvait s'empêcher de supposer cachées sous l'écorce et jusque dans la racine de ces phénomènes, c'est prescrire à la nature humaine une abnégation incompatible avec ses instincts les plus impérieux et ses besoins les plus légitimes. M. Jouffroy nie, à bon droit, que les anciens aient pu ignorer que le moyen de connaître l'esprit est de l'observer. Et qui oserait refuser à Socrate, à Platon, et surtout à Aristote, un talent psychologique du premier ordre, l'art de se replier sur soi-même et de démêler dans les profondeurs de l'âme les phénomènes internes et leurs lois? N'est-ce pas des mains d'Aristote qu'est sorti le code des lois qui régissent les opérations de l'esprit, si admirablement rédigé, qu'au jugement de Kant lui-même, les logiciens modernes n'ont fait que gâter ce merveilleux travail, lorsqu'ils ont prétendu l'enrichir et le perfectionner?

Il est néanmoins incontestable qu'aux yeux des philosophes de l'antiquité les phénomènes n'étaient pas objets d'une attention investigatrice pour eux-mêmes, qu'ils l'étaient pour des fins ultérieures, pour des solutions impatiemment attendues de problèmes d'un intérêt prédominant et inajournable. Il en est résulté inévitablement que la science de l'esprit humain, étudiée pour elle-même, et d'une manière indépendante, est longtemps restée au berceau ; et nous devons en être d'autant moins surpris, que les sciences physiques ont subi une enfance presque aussi prolongée, puisque ce n'est qu'à la voix de Bacon que, renonçant à la mé-

thode d'analogie et d'hypothèse, elles ont suivi celle de l'observation et de l'induction.

Et ici, qu'il nous soit permis d'intercaler une considération qui n'est pas sans portée, et qui s'offre à titre de conséquence naturelle, à la fois des vues et des procédés de l'école écossaise, et de la judicieuse critique à laquelle ils ont été soumis par M. Jouffroy. S'il est vrai, et cela est évident, que les philosophes de l'antiquité se sont, par une nécessité inhérente à notre constitution morale, aventurés trop tôt sur le champ de déductions prématurées et d'hypothèses arbitraires, au lieu de bien explorer et de consolider le terrain sur lequel ils voulaient bâtir; si près de trois mille ans de méprises et de tâtonnements ont dû précéder l'époque de calme philosophique et d'examen désintéressé qui ont enfin donné naissance à la science de l'esprit humain, dégagée d'excursions métaphysiques et appuyée sur l'observation exacte et complète des manifestations de nos facultés morales; nous rappelant en même temps, et les raisons alléguées par M. Jouffroy [1] pour faire voir qu'il n'en a pu advenir autrement, et tant d'éloquentes pages où il a déploré l'affaiblissement ou plutôt l'extinction des croyances religieuses dans nos contemporains, tandis que le remède à ce désolant scepticisme, que nous promet l'étude des faits de conscience mieux observés et réunis dans un exposé scientifique, n'existe malheureusement encore qu'en perspective : nous nous croyons fondés à

[1] Voyez dans les *Mélanges philosophiques* de M. Jouffroy (1833), l'article intitulé : *Du Problème de la destinée humaine*, pages 423-491, son Discours à la chambre des députés, séance du 18 mars 1834, et un Fragment de leçon inséré dans le Journal de la Société de la Morale chrétienne (avril 1835 ; tome VII, pages 208-219), sous ce titre : *Peinture du siècle.*

demander si la patience, l'impartialité, l'universalité de points de vue (les Allemands appellent cela : *Umsichtigkeit*, mot intraduisible) dans lesquels les phénomènes internes ont commencé à être recueillis, constatés, examinés, et que M. Jouffroy reconnaît avoir manqué aux philosophes jusqu'à Reid et son école, ne supposent pas une tranquillité d'esprit, un repos de l'âme, que ne comporte pas la curiosité inquiète et impatiente si bien caractérisée par M. Jouffroy? Ne nous faisons pas d'illusions, et n'imposons pas à l'homme des devoirs qu'il ne peut remplir sans les secours mêmes que nous lui refusons : surtout, ne le gratifions pas chimériquement de la faculté de s'en acquitter, dans des circonstances qui lui ôtent cette faculté.

Vous lui demandez d'observer ce qui se passe en lui, sans y mêler ni crainte ni espérance sur le résultat, sans se permettre la moindre conclusion anticipée. Non seulement vous lui demandez la chose impossible, mais son esprit serait frappé d'impuissance et de stérilité s'il revêtait les dispositions que vous exigez de lui. Ce qui a été dit naguère dans cette feuille [1] sur la déraison qu'il y a à se représenter le parfait historien comme une intelligence impassible, et sur l'absurdité de la supposition que l'amour de la vérité puisse exister dans l'homme à l'exclusion des autres sentiments humains, trouve ici sa juste application.

M. Jouffroy lui-même n'a-t-il pas mis dans la plus grande évidence l'emploi constant et fécond que les physiologistes ont fait du principe des causes finales sans se l'avouer, et en s'imaginant qu'ils s'étaient tou-

[1] Voyez le *Semeur* du 17 mai 1837.

jours rigoureusement bornés au rôle de simples observateurs ? Ne leur a-t-il pas montré [1], avec une clarté qui ne laisse subsister aucun doute, que c'est à leur habitude de prendre ce principe pour point de départ et pour guide dans toutes leurs recherches, qu'ils ont dû leurs plus belles découvertes ? Cuvier a fait plus d'une fois l'aveu que les causes finales étaient un flambeau indispensable au naturaliste. Au lieu d'être des vestales stériles, comme Bacon les appelait, elles méritent bien plutôt le nom de muses inspiratrices des savants qui, en théorie, en ont parlé avec le plus de dédain.

Je n'hésite pas à attribuer ce calme qui respire dans l'observation et la discussion des faits, la patience qui ne précipite rien, la sagesse qui renonce au plaisir de généraliser et qui s'astreint à une marche lente, circonspecte, uniforme, j'attribue, dis-je, cette résignation et cette réserve de l'école écossaise au sentiment religieux, à une sécurité entière sur l'issue de l'investigation, à une confiance inébranlable dans la conformité finale des travaux de la science avec les vérités fondamentales du christianisme. Comment supposer qu'un penseur se condamne à accumuler une masse de faits, à les étudier sous toutes leurs faces, à s'occuper uniquement de les classer et les compléter, à en attendre les idées qui doivent en éclore, sans la moindre inquiétude et sans se permettre d'en modifier le loyal exposé selon les besoins d'une théorie quelconque ; comment concevoir dans une âme d'homme une si parfaite retenue, une absence de curiosité métaphysique, une abstinence de raisonnement préventif si complètes, s'il n'est pas d'avance désintéressé sur les dernières

[1] Voyez sa préface aux *Esquisses de philosophie morale,* par Dugald-Stewart, pages LXXVII-CXII.

conséquences de ses observations et rassuré sur les inductions que ses recherches amèneront?

L'introduction de M. Jouffroy est suivie d'une liste chronologique [1] des précurseurs, chefs et adhérents de l'école de Reid, qui ont professé la philosophie morale dans les quatre universités d'Écosse, ou publié des ouvrages où les principes de cette école ont été développés ou appliqués à de nombreuses branches de critique littéraire ou d'anthropologie; et j'y vois figurer au premier rang plusieurs ministres de l'Évangile, quelques-uns connus par des apologies célèbres du christianisme. Reid qui, dans l'opinion de M. Jouffroy, a été le véritable créateur de la science de l'esprit humain par sa méthode purement expérimentale, Reid était fils d'un pasteur lettré et pieux, et avait lui-même, avant d'être appelé, en 1752, à la chaire de philosophie dans l'université d'Aberdeen, exercé à New-Machar pendant quinze ans les fonctions pastorales avec un infatigable dévouement et avec bénédiction pour ses paroissiens. J'y vois encore Francis Hutcheson qui, par ses écrits, a donné naissance à tous les systèmes de philosophie morale publiés en Écosse dans le XVIIIe siècle; Adam Ferguson, connu par son *Histoire de la société civile;* Thomas Chalmers, Daniel Dewar, David Fordyce, Alexandre Gerard, James Beattie, James Oswald, George Campbell, Hugues Blair, tous sortis des écoles de théologie et distingués comme prédicateurs ou habiles défenseurs de la religion chrétienne. Il est remarquable aussi que c'est le scepticisme de Hume qui a été le commun objet de l'examen de

[1] Voyez *Notices bibliographiques sur l'École écossaise depuis Hutcheson jusqu'à nos jours*, pages CCXXII-CCXL du tome I des Œuvres de Reid.

ces moralistes, et que c'est Hume qui a fait naître la vraie philosophie, inébranlable fondement des croyances spiritualistes. Car c'est excités par ses attaques contre la certitude des connaissances humaines, attaques qui enveloppaient la religion dans une ruine commune avec tout savoir quelconque, que deux de ses contemporains, Reid et Kant, se sont livrés à des méditations qui ont déterminé enfin les limites de nos facultés individuelles et fait reconnaître, une fois pour toutes, l'existence de principes absolus, nécessaires, antérieurs à toute perception et générateurs de l'expérience. Y a-t-il ombre de vraisemblance à supposer que ces philosophes se soient un moment défiés de la solidité des bases de l'édifice que Hume avait ébranlé? Un je ne sais quoi les rassurait sur l'issue de la lutte, et c'est cette confiance qui les a placés à cette hauteur de vues, dans cette assiette d'esprit, si propices à l'équitable et incorruptible appréciation des faits et des doctrines. C'est à ce repos, à cette paix de l'âme que nous devons cette patience d'observation, cette candeur et cette impartialité philosophiques, qui ont fondé la science de l'esprit humain.

Les réflexions que nous a suggérées le reproche fait aux Écossais par M. Jouffroy de n'avoir pas aperçu les causes qui ont dû naturellement conduire les anciens à suivre une méthode vicieuse en psychologie, nous disposent à donner notre plein assentiment à l'improbation dont il frappe l'antipathie de l'école écossaise pour les questions ontologiques. C'est au mouvement de réaction opéré par elle contre les abus des hypothèses et du raisonnement analogique dans la science de l'esprit, que M. Jouffroy attribue avec raison les trop étroites bornes que les Écossais, surtout Dugald-

Stewart, ont assignées à cette science, en lui prescrivant pour unique but la connaissance des phénomènes de l'esprit. M. Jouffroy reconnaît à Reid une plus grande étendue d'esprit qu'aux autres écrivains de l'école écossaise. Toutefois il me paraît identifier cette école encore trop avec un de ses derniers organes. Dugald-Stewart a développé les doctrines écossaises avec un talent et un succès qui lui assurent la première place parmi les interprètes de Reid; il a rendu, en quelque sorte, aux principes de Reid les mêmes services qu'ont rendus à ceux de Leibnitz, de Locke et de Kant, leurs disciples Wolf, Condillac et Reinhold: il les a popularisés et en a accéléré l'adoption par l'application qu'il en a faite à diverses branches des sciences morales. Mais comme on peut, à bon droit, reprocher à Wolf, à Condillac et à Reinhold d'avoir rapetissé la vaste sphère d'idées des grands hommes dont ils ont, pour ainsi dire, mis les lingots en monnaie courante, Dugald-Stewart a de même rétréci les vues de Reid, et proscrit, avec plus de rigueur qu'il n'était dans l'intention du fondateur de l'école, toute recherche ontologique, c'est-à-dire toute conclusion que le philosophe pourrait tirer de la science expérimentale de l'esprit pour établir, comme découlant de l'analyse des faits de conscience, la réalité des idées inaccessibles à la perception immédiate. Ce penchant de la raison à employer les résultats de l'observation psychologique à la solution des questions métaphysiques, sans attendre que l'observation ait saisi et décomposé en leurs éléments tous les phénomènes qui tombent sous son œil, sans attendre qu'elle ait épuisé ce qu'on peut appeler son domaine, ce besoin est tellement impérieux, que Dugald-Stewart lui-même, et M. Jouffroy fait res-

sortir cette contradiction [1], a bien peu gardé la neutralité que son puritanisme expérimental impose aux constructeurs de la science de l'esprit, puisqu'il n'a pu s'empêcher de traiter la question de l'existence de Dieu et de présenter cette existence comme corollaire de la science de l'esprit humain. Il a même appliqué ce procédé à la détermination de la nature de Dieu et a déduit toute une doctrine de théodicée et de religion naturelle des phénomènes constatés par cette science.

Après avoir montré que l'idée, la circonscription, les cadres, la méthode de la philosophie n'ont pas été déterminés jusqu'à ce jour de manière à obtenir un assentiment général, à placer la philosophie au rang des sciences qui ont un objet précis, des limites reconnues, une marche assurée et progressive, manifestée par des accroissements journaliers et incontestés, comme les sciences physiques, M. Jouffroy se demande si l'école écossaise a résolu enfin ce problème, et répond en ces termes : « Je crois qu'elle ne l'a pas résolu; mais je « crois en même temps qu'elle a mis plus qu'aucune « autre sur le chemin de la solution [2]. »

A sa première apparition en France, la philosophie écossaise fut accueillie comme apportant enfin cette solution désirée. Cette attente, trompée dans ce qu'elle avait d'exagéré, a provoqué une réaction dont M. Jouffroy s'est proposé de faire voir l'excès. Son but a donc été de préserver les amis d'études philosophiques à la fois d'un engouement immodéré pour la philosophie écossaise et d'un dédain irréfléchi pour cette philosophie.

[1] Page CXXII de sa préface.

[2] Note, page VIII.

Les Écossais résument en trois chefs la réforme qu'ils ont fait subir à la science de l'esprit, base et tronc de toutes les sciences qui ont pour objet les phénomènes qui se passent au dedans de nous, et pour lesquelles M. Jouffroy réclame exclusivement, et avec beaucoup de raison, le titre de sciences philosophiques, en opposition aux sciences naturelles qui s'occupent des phénomènes extérieurs. L'école écossaise se fait gloire d'avoir la première, entre les écoles de philosophie qui l'ont précédée, 1° ramené l'étude de l'esprit humain à celle des attributs et des phénomènes de l'esprit, la seule partie observable, et par conséquent connaissable de la réalité spirituelle ; et 2° réduit les moyens de connaître les phénomènes de l'esprit à l'observation et à l'induction. Nous avons vu sous quelles réserves M. Jouffroy croit les Écossais fondés dans cette prétention. Il nous reste à donner une idée du jugement qu'il porte sur le troisième service qu'ils se vantent d'avoir rendu à la science de l'esprit humain, celui d'avoir, les premiers, démêlé de l'objet même de cette science (c'est-à-dire des phénomènes de l'esprit et de leurs lois révélées par l'observation) les vérités qu'elle présuppose, d'avoir tenté d'en donner la liste, et d'avoir ainsi reconnu avec plus de précision les véritables conditions de la science.

Il n'est pas une science qui n'implique un certain nombre de vérités antérieures qu'elle prend pour accordées, sur la foi desquelles elle procède, et qu'elle ne pourrait mettre en doute sans se détruire elle-même. C'est ainsi que les physiciens ne pourraient faire un pas, seraient arrêtés au début de leurs observations et devraient renoncer à toute recherche scientifique, si, par exemple, ils n'admettaient comme indubitables et sans discussion l'autorité du témoignage des sens, la

constance des lois de la nature et le principe que rien n'arrive qui n'ait une cause. Il en est de même de toutes les sciences fondées sur l'observation, de celle de l'esprit comme des sciences physiques. Elle doit accepter les vérités premières, sans chercher à les démontrer; c'est pour s'être chargée d'une mission qui n'est pas la sienne, pour avoir cherché à établir la certitude de ces vérités par le raisonnement, pour s'être efforcée de les déduire de principes encore plus élevés et plus indisputables, que la science de l'esprit est restée dans l'enfance, selon les Écossais. M. Jouffroy les approuve d'avoir refusé à la science de l'esprit, comme science des faits internes, le droit d'examiner la valeur des vérités premières; mais il les blâme d'avoir contesté ce droit à l'esprit humain, et il pense que c'est une tâche imposée à la logique : il expose même ses idées sur la manière dont elle peut être remplie le mieux. Nous nous réservons de revenir sur ce point.

Mais auparavant nous avons à indiquer ce que M. Jouffroy reproche aux Écossais d'avoir négligé ou mal approfondi dans leur examen des vérités premières. Ils n'ont, suivant lui, su mettre ni ordre ni précision dans leur énumération; ils n'ont pas fait voir comment elles se dégagent des jugements particuliers qui les impliquent, et n'ont pas suffisamment distingué le double rôle des vérités rationnelles pures, en tant qu'elles fournissent ou des notions à la construction du savoir, ou des motifs à la croyance. Cette critique nous paraît très juste; mais nous aurions désiré que M. Jouffroy, d'ailleurs si équitable appréciateur de Kant, fût entré dans quelques développements sur les principes d'après lesquels ce philosophe a exploré les vérités premières, déterminé le sens qu'on doit attacher

à cette expression (ce que les Écossais n'ont pas fait), fixé leur nombre, légitimé leur autorité, montré comment elles concourent, chacune pour sa part, à la génération de nos connaissances et de nos croyances, en un mot, accompli la tâche que M. Jouffroy reproche aux Écossais d'avoir laissé inachevée. Nous devons aussi, dans l'intérêt de l'histoire de la philosophie, élever quelques doutes sur l'époque qu'il assigne à la fondation des deux écoles. Il dit [1] que Reid a reconnu avant Kant la duplicité d'éléments qui entrent dans la connaissance humaine, et la date de la publication des ouvrages où ils ont, l'un et l'autre, développé leur doctrine semble, en effet, décider la question de priorité en faveur du philosophe écossais. Ses *Recherches sur l'esprit humain* ont paru à Londres en 1763, et la *Critique de la raison pure,* près de vingt ans après, à Kœnigsberg, en 1781. Mais on voit Kant, longtemps avant cette époque, occupé des questions que les écrits de Hume avaient soulevées. Son mémoire sur l'*évidence dans les sciences métaphysiques,* qui obtint l'accessit dans un concours ouvert par l'Académie de Berlin en 1762, un écrit aussi profond que spirituel publié sous le titre de *Rêves d'un visionnaire expliqués par les rêves d'un métaphysicien* (de 1766), une lettre adressée à Lambert en 1765, et surtout une dissertation latine, intitulée : *De Mundi sensibilis atque intelligibilis formâ et principiis*, imprimée en 1770, et qui contient les linéaments de tout le système développé plus tard par le philosophe de Kœnigsberg dans des traités étendus, offrent les traces de méditations dirigées vers le même but, vers l'examen des doutes que le scepticisme de Hume avait

[1] Page CLIX et page CLXIV.

élevés sur la solidité des bases de toute connaissance humaine. Il est donc probable que le même besoin se fit sentir en même temps à deux penseurs, sans qu'ils eussent communication mutuelle de leurs idées par la presse. Des esprits de cette trempe, pénétrés de la justesse des conséquences que Hume avait tirées du système de Locke, et voyant les fondements des sciences et de toute certitude ébranlés, devaient naturellement être conduits à soumettre à une révision rigoureuse la doctrine qui avait fourni des armes si redoutables au sceptique écossais. La gloire de les avoir brisées, en montrant que Locke avait mal analysé le fait de la perception humaine, qu'il l'avait mutilé, qu'il avait oublié de tenir compte de la plus importante moitié des éléments qui le composent, appartient à l'un et à l'autre des adversaires de Hume à titre égal : et cette gloire qui rejaillit sur leur pays natal, est assurément une des plus grandes qu'il ait été donné à l'homme d'acquérir sur le champ des travaux de l'esprit.

On peut dire que de la solution des doutes de Hume, par la réfutation de l'empirisme de Locke, date l'ère de la véritable philosophie. La théorie des vérités premières, telle que Reid et Kant l'ont déduite de leur analyse des opérations de la faculté cognitive, donne à toutes les doctrines philosophiques et aux croyances qui ont le spiritualisme pour point de départ, une base plus solide qu'aucune de celles qui avaient été posées antérieurement. Est-elle inébranlable, cette base ? L'école écossaise interdit cette question au philosophe, comme subversive de la raison et contradictoire en soi, la raison ne pouvant se contrôler elle-même qu'en appliquant ses propres lois, c'est-à-dire ne pouvant sans contre-sens se soumettre à un contrôle qui n'est pos-

sible qu'au moyen de procédés frappés d'avance de suspicion par la question même qu'on élève. M. Jouffroy n'est pas, sur ce point, de l'avis des Écossais : il pense que la question est inévitable, qu'elle n'est pas à la vérité du domaine de la psychologie, mais qu'elle doit être traitée par le logicien. Examinée de près, elle se trouve être identique avec cette autre question : La véracité de la raison humaine est-elle une croyance de nécessaire adoption, à titre de vérité première, indéductible de vérités antérieures ; ou est-il possible de justifier la confiance que nous plaçons en cette véracité, par des motifs de valeur scientifique ou par des garanties indépendantes du raisonnement ?

Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'on appelle *vérités premières*. En épiant les procédés que l'intelligence emploie dans toute composition de connaissances quelconques, on remarque qu'il y a double opération, et qu'il en résulte deux sortes d'éléments, formant la connaissance par leur concours. L'esprit observe ce qu'il y a d'observable en nous et hors de nous, et en recueille l'image ; puis il juge que ce qu'il observe n'est pas tout, et, à propos de ce qu'il voit, il conçoit d'autres choses qu'il n'observe pas (par exemple, il suppose que ce qui tombe sous son observation en nous et hors de nous est l'effet d'une cause qu'il ne voit pas). Dans l'observation, l'esprit voit et apprend d'abord, puis croit après à ce qu'il a vu et appris ; dans la conception, l'esprit commence par croire, il croit sans avoir vu et appris. Il y a croyance dans les deux cas, c'est-à-dire confiance dans la véracité des sens et de l'intelligence, dans la légitimité de cette double opération. L'esprit apprend ce que lui révèle l'observation ; ce qu'il n'a pas besoin d'apprendre, ce qu'il

sait par sa nature, ce sont toutes les vérités générales qu'impliquent les deux sortes de croyances que nous avons démêlées dans toute connaissance : c'est là ce que les Écossais entendent par vérités premières qui, par conséquent, forment la dot de l'intelligence, constituent sa nature, et interviennent comme second élément dans la composition de la connaissance.

Demander si l'esprit mérite la confiance que nous plaçons dans cette double opération, si nous pouvons nous fier à la véracité des facultés intellectuelles, si les sens et l'intelligence nous trompent ou disent vrai, lorsqu'ils nous imposent la croyance en l'existence d'objets hors de nous, et s'ils nous en présentent une image fidèle, c'est, aux yeux de l'école écossaise, repousser les conditions auxquelles est attachée toute fonction de l'intelligence, tout exercice des facultés qui nous ont été départies pour arriver à la connaissance humaine. Je dis *humaine*, et c'est cette expression qui marque le point de divergence entre l'école écossaise et les écoles allemandes (celle du Socrate allemand, de Kant non comprise), entre l'esprit d'observation et le talent spéculatif, entre la marche lente et sûre de la réflexion psychologique, et le besoin ambitieux de s'élever à un point de vue d'où tous les horizons physiques puissent être aperçus comme compris dans un seul et même horizon invisible.

M. Jouffroy ne se refuse point à suivre le vol du métaphysicien; il se soumet de bonne grâce à ce qu'il a eu et aura d'infructueux; il fait sagement la part du feu. Il reconnaît avec une franchise digne d'éloge que Kant a constaté le scepticisme fondamental qui plane sur la connaissance humaine [1] et que la manière

[1] Page CXCVI.

dont il lui a ménagé une place dans l'entendement est le meilleur moyen d'en finir avec lui, ou d'ôter au moins à ses attaques la plus grande partie de leur gravité.

Il est évident que la raison ne peut et ne doit rien croire sans preuves ; lorsqu'elle en demande, elle exerce son droit, elle remplit des fonctions normales. Lorsqu'elle se demande donc à elle-même à quel titre elle s'estime, par l'application de ses pouvoirs, en possession de la vérité, on doit l'écouter, et, de deux choses l'une ou lui exhiber le titre qu'elle réclame, ou lui faire voir qu'elle n'en a pas besoin et qu'elle le porte en elle-même. Sera-t-il possible de la satisfaire? Voyons.

Quel est l'objet de la raison quand elle croit? La vérité. Mais où trouver la vérité? Elle ne peut être que dans la réalité des choses; le vrai est ce qui est : il est indépendant de notre croyance. Or, comment connaissons-nous la vérité? Par notre intelligence. Avec quoi la démontrons-nous ? Avec notre intelligence. Mais qui nous certifie que notre intelligence ou notre raison est constituée de manière à saisir la réalité des choses telles qu'elles sont, et qu'elle n'est pas plus ou moins ou totalement infidèle? A ce dernier doute de la raison il n'y a pas de réponse. Pour démontrer la véracité de la raison, il faudrait employer la raison, et pour croire à la démonstration, qui n'est possible qu'avec le secours et par l'intermédiaire de la raison, il faudrait admettre le fait à prouver, c'est-à-dire la véracité de la raison; ce qui est une pétition de principe sans issue. Il est clair que l'intelligence est, pour première comme pour dernière ressource, rejetée sur elle-même.

L'école écossaise, et avec elle M. Jouffroy[1], ont

[1] Page CXCIII.

beau répondre qu'il implique contradiction d'exiger de la raison qu'elle démontre les principes d'après lesquels elle croit et juge, puisque la démonstration aboutirait à un cercle vicieux ; qu'elle appelle faux et absurde le contraire de ces principes, et que le doute qui frappe l'autorité des vérités premières, et qui refuse à la raison le double droit de les proclamer et de légitimer la croyance qu'elle demande pour ces vérités, que ce doute, dis-je, n'est au fond que l'expression de l'impossibilité où est la raison de se démontrer elle-même. C'est, en définitive, donner à la croyance pour garantie la nécessité de croire. L'argument qui dénie à la raison le droit de croire sans preuves subsiste inexorablement, et M. Jouffroy avoue que la raison ne s'en demande pas moins si ce qui lui paraît vrai (le vrai humain, la vérité humaine) est le véritable vrai (la vérité absolue), si à ses conceptions il répond en effet hors de nous un monde réel, un Être infini, si ces idées et les principes au moyen desquels la raison les engendre sont autre chose que les conditions auxquelles était attachée la possibilité de notre existence et de notre activité intellectuelle. Le doute qui plane sur la connaissance humaine porte sur la valeur de ce qui nous paraît vrai. Il répugne tellement à la raison de renoncer à la possession de la vérité absolue, et il est en même temps si évident que l'intelligence, qui ne connaît que sous certaines lois et sous certaines conditions, ne peut atteindre cette vérité absolue; que, par un coup de désespoir, les chefs de quelques écoles allemandes ont eu recours a une prétendue faculté spéciale, supérieure à la conscience et à l'entendement, et l'ont dotée du pouvoir de saisir l'absolu directement, sans l'intermédiaire des procédés ordinaires de la raison, par un acte surhu-

main qu'ils ont dénommé l'intuition intellectuelle. Cette fiction gratuite, qui fait sortir l'intelligence d'elle-même, et qui par conséquent l'anéantit, laisse dans toute sa force l'argument sceptique, qui nie que la raison puisse se légitimer elle-même et démontrer sa compétence devant son propre tribunal, c'est-à-dire s'arroger le droit de juger dans sa propre cause.

Un écrivain spirituel [1], qui a traité, il y a quelques années, cette matière avec autant de profondeur que de lucidité, a dit (à l'occasion d'éloges donnés à la méthode éclectique comme seule capable de conduire à la solution des problèmes de l'ontologie) que le projet de mettre d'accord la raison avec le sens commun se réduisait définitivement à mettre la raison d'accord avec elle-même, et à la satisfaire sur toutes les questions philosophiques. Si cela, ajoute-t-il, peut jamais se faire, ce n'est pas une méthode qui le fera, mais un prophète. Ce mot est plein de sens, et nous nous permettrons de l'expliquer comme nous aimons à l'entendre.

La recherche de la vérité absolue et de la solution du doute sur la valeur de la connaissance humaine étant à la fois chimérique et inévitable, pourquoi n'accepterions-nous pas les révélations du Créateur des deux mondes, du monde moral et du monde visible sur la réalité de l'un et de l'autre? C'est lui seul, puisque la raison ne nous offre aucune garantie de ses conceptions, c'est lui seul qui peut déraciner nos doutes et mettre fin à toute incertitude sur l'accord de nos idées avec leurs objets. « J'ai fait toutes choses, votre « intelligence aussi bien que ce qu'elle cherche à con- « naître : elle ne vous trompe pas; elle vous représente « fidèlement l'image de mes œuvres. » Par quelle au-

[1] M. L. Peisse.

tre voie l'homme atteindrait-il la vérité absolue, qu'avec les secours d'une pareille déclaration, authentique et irréfragable? Comment sortirions-nous des doutes invincibles qui nous obsèdent dans le sanctuaire même de cette raison, source et juge de toute connaissance, si nous n'écoutons pas la voix du Fils qui, comme il a *seul fait connaître le Père*, a seul pu soulever le voile qui couvre les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, et faire franchir à notre intelligence les limites inhérentes à sa nature?

Au surplus, la profonde inaccessibilité des faits et des idées dont la philosophie s'occupe ne nous empêche, pas plus que la leçon que nous nous croyons autorisés à en tirer, d'applaudir au jugement que M. Jouffroy porte [1] sur les théories au moyen desquelles Fichte, Schelling, Hegel et M. Cousin se sont flattés de dissiper par l'esprit humain un doute qui, frappant l'esprit humain lui-même, ne saurait jamais être détruit. « Cette illusion, « dit-il, était excusable dans les philosophes de la pé- « riode cartésienne; mais on ne la conçoit plus, au- « jourd'hui que l'impossibilité radicale où est l'esprit « humain de résoudre la question de la vérité absolue « a été mise à nu, proclamée par l'école écossaise, et « posée par Kant d'une manière invincible et avec une « admirable précision. » Rien de plus fondé que le reproche que M. Jouffroy adresse aux écoles modernes de l'Allemagne d'avoir fait rétrograder la philosophie, en concentrant de nouveau leurs efforts sur le problème des fondements de la certitude, qu'elles ont vainement cherché à résoudre, et en s'obstinant à subordonner toute la philosophie à la solution de ce problème. Moins nous sommes étonnés qu'un esprit si pé-

[1] Pages CXCII et suiv.

nétrant rende justice [1] au fondateur de l'école critique, et blâme les écoles auxquelles il a donné naissance, de poursuivre les chimériques spéculations contre lesquelles il les avait si sagement mises en garde, et plus nous sommes surpris de lui voir méconnaître la tendance des théories de Kant. Il accuse [2] Kant d'avoir subordonné toutes les questions philosophiques à la question logique, et d'avoir fait dépendre du problème de la certitude de la connaissance humaine toutes les recherches de la science de l'esprit. Nous croyons ce reproche injuste; nous pourrions en appeler à ce que M. Jouffroy dit ailleurs [3] du soin avec lequel le philosophe allemand distingue le double fait de connaître et de croire, et s'est attaché à l'analyse des éléments qui constituent la connaissance, sans y mêler la question de savoir quel est le degré de certitude qui en résulte sous le point de vue de la vérité absolue.

Le but de Kant a été de ramener la philosophie à l'observation des phénomènes et à l'étude de leurs lois; il se flattait de l'avoir atteint en soumettant les facultés intellectuelles à un examen profond et sévère; et ce n'est pas sans une vive désapprobation que, vers la fin de sa vie et au moment où il croyait avoir mis en évidence combien est vaine la poursuite spéculative de la vérité surhumaine, il vit des métaphysiciens qui se vantaient d'achever ce qu'il avait commencé, tels que Fichte, par exemple, se livrer à des investigations dont il pensait avoir démontré la stérilité. Ce n'est pas à dire qu'il niât pour cela la légitimité des notions ontologiques, autre reproche que M. Jouffroy fait au chef

[1] Voyez pages CLVIII, CXCVI, CCXIV, CLXV, XCVII et suiv.

[2] Pages CLXIX et CLXXIX.

[3] Pages CLVI et suiv.

de l'école critique et qui ne nous paraît pas fondé davantage. Sans doute Kant refuse à l'homme la connaissance de l'être en soi, puisque les impressions que font sur nous les objets passent par la filière de l'organe cognitif, c'est-à-dire n'arrivent à nous que par l'entremise de nos sens et de notre entendement. Les objets en eux-mêmes nous restent inconnus dans leur réalité absolue; c'est cet x problématique dont plusieurs des disciples, non moins que les adversaires de Kant, ont étrangement abusé. Mais cet x n'est pas néant, c'est un élément réel ou un des facteurs de ce produit que nous appelons *connaissance*, et Kant admet son existence au même titre auquel les Écossais croient à la réalité de leurs vérités premières.

N'oublions pas d'ailleurs qu'après avoir cherché à démontrer que notre savoir et notre raisonnement n'ont aucune prise sur les objets qui sont en dehors de la sphère, soit de notre sens interne, soit de nos sens extérieurs, et après avoir dépossédé les pouvoirs intellectuels de tout droit de prononcer sur ce que sont les *choses en elles-mêmes* (arrêt qui n'est pas moins rigoureusement prononcé par les Écossais), Kant a signalé, avec plus de force et de netteté qu'aucun des philosophes qui l'ont précédé, la seule réalité que, suivant lui, il soit accordé à l'homme de saisir en elle-même, sans prisme, sans agents intermédiaires, sans l'interposition d'un ministère étranger qui se place entre le *moi* qui veut se voir en lui-même et le *moi* tel qu'il est en lui-même. Cette chose en elle-même qu'il ne tient qu'à l'homme de percevoir, de voir immédiatement, et qui devient ainsi l'anneau qui le lie au monde invisible, c'est la loi morale. Dans la conscience de cette loi et dans le sentiment du devoir dont elle est la source, le

moi intime de l'homme se manifeste au *moi* sans médiateur quelconque; c'est par là qu'il *est*, qu'il est *vivant*, qu'il a des devoirs à remplir, des espérances à concevoir et à placer dans un ordre de choses inaccessible aux sens. C'est par la conscience du devoir que nous entrons, selon Kant, en possession d'une réalité absolue, d'une chose telle qu'elle est en elle-même, indépendamment des formes qui modifient nos perceptions. A jamais affranchie de soumission aux lois de l'entendement, par conséquent à celle de la causalité, la personne libre, morale, responsable, se trouve face à face, pour ainsi dire, devant la sainteté du devoir. C'est en partant de ces principes, étroitement liés à l'ensemble de ses doctrines, qu'il a été donné à Kant d'enrichir les sciences rationnelles d'un code de législation morale, qui n'est pas seulement une conquête philosophique entièrement nouvelle, mais qui a incontestablement exercé une heureuse influence sur les âmes. Logiquement, elle a détrôné le sensualisme et les théories utilitaires; elle leur a porté des coups dont ils ne se relèveront pas au tribunal de la raison. Elle a conduit son auteur à des convictions et à des développements qui peuvent réveiller salutairement les hommes qui les méditent, et les amener au pied de la croix. Kant a mis la force obligatoire et les inexorables exigences de la loi morale dans un tel jour, il a en même temps démontré l'impuissance où est l'homme d'y satisfaire dans sa condition actuelle avec une telle évidence, qu'on ne voit pas où il pourrait chercher un refuge hors de l'Évangile.

—

NOTICE RAISONNÉE

DES OUVRAGES QUE REINHARD A PUBLIÉS,

OUTRE SES SERMONS,

AVEC QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES DIVERSES CONNAISSANCES QUE L'ON CONSIDÈRE EN ALLEMAGNE, COMME INDISPENSABLES AU THÉOLOGIEN.

(Imprimé en 1816, à la suite de la traduction des Lettres de F. V. Reinhard, par J. Monod).

SYSTÈME DE MORALE CHRÉTIENNE.

Tome I, volume in-8o [1].

Une réunion de connaissances, telle que l'offre la série des travaux et des ouvrages de Reinhard, était indispensable pour la rédaction de son *Système de Morale chrétienne*, monument immortel d'une belle âme, d'un tact exquis, d'un esprit à la fois étendu, souple et méthodique, et d'une sagacité exercée par l'étude des plus hautes spéculations de la philosophie, et des moralistes les plus estimés de tous les âges. Ce qui assure à cet ouvrage une durée plus longue que l'existence ordinairement assignée à cette sorte de productions, c'est la précaution que l'auteur a prise de ne partir, dans ses principes, d'aucune théorie transcendante, d'aucune doctrine d'école philosophique quelconque. Reposant

[1] Quelques passages de ce premier article sont tirés de l'ouvrage de Boettiger.

dans ses bases sur le bon sens des nations civilisées de l'Europe ancienne et moderne, et sur l'interprétation des livres sacrés dégagée de tout esprit de secte, elle offre, dans chacune de ses parties et de ses subdivisions, un nombre prodigieux de remarques psychologiques et de traits d'histoire, qui viennent à l'appui du développement des préceptes évangéliques, en en facilitant l'application, et en en faisant sentir l'importance et la justesse. Aucun moraliste avant Reinhard (on ose l'affirmer sans craindre d'être désavoué par les juges compétents et impartiaux) n'avait si bien établi, et poursuivi avec autant de succès, dans ses conséquences les plus éloignées et les plus usuelles, le grand principe de l'ennoblissement de notre nature, ni énuméré aussi complétement, ou expliqué avec autant de sagacité, les moyens les plus propres à nous rapprocher de ce but indiqué à l'homme par notre Sauveur lui-même. Ce but, celui de rendre l'homme *parfait comme l'est le Père céleste* (Matth., V. 48), découlant d'un des penchants primitifs de la nature humaine, du désir d'atteindre la perfection, ou une pleine maturité dans le développement des plus nobles facultés de notre être, et servant de principe régulateur à toutes les parties du Traité de Reinhard, lui assure à jamais, indépendamment de toute opinion systématique, ou de toute doctrine particulière à des individus ou à des communions divergentes, le mérite d'un enchaînement qui satisfait le logicien le plus sévère, et une utilité pratique également précieuse à l'instituteur académique, au ministre du culte et à la dévotion privée. La concision s'y allie à la clarté, l'érudition la plus variée à une profonde connaissance des hommes.

Appelé par l'accueil que toutes les classes de sa na-

tion firent à ce Traité, dès l'apparition des deux premiers volumes, publiés à Wittemberg (1788-89), à en donner de nouvelles éditions à des intervalles rapprochés (la dernière en 1807), il les enrichit successivement d'augmentations intéressantes, sans toucher néanmoins à l'ordonnance primitive, soit par égard pour les premiers acquéreurs, soit parce que l'architecte avait eu soin, dès l'origine, de bâtir sur un plan qui se prêtât à tous les accroissements et à tous les embellissements que la réflexion et l'expérience pourraient indiquer dans la suite. Ce fut sans doute une privation bien douloureuse pour Reinhard de n'avoir pu terminer entièrement un ouvrage auquel toutes ses affections, comme l'intérêt de sa gloire, s'attachaient plus particulièrement : mais dans l'ordre de ses devoirs, il pensait, avec raison, que son temps et ses soins étaient principalement réclamés par ses fonctions pastorales, par celles de l'administration suprême des églises et des écoles de la Saxe, et par une correspondance très étendue avec une foule d'ecclésiastiques ou d'autres hommes qui, dans des cas difficiles, s'adressaient à lui de toutes les provinces de l'Allemagne, pour demander les conseils d'un guide si plein de lumières, d'expérience et de délicatesse.

Un coup d'œil jeté sur l'ensemble et les parties principales de la Morale de Reinhard, en justifiant les éloges que nous avons donnés au plan de cet ouvrage, en fera mieux sentir la beauté, la simplicité, la fécondité, et combien il est à regretter qu'il n'ait pu être exécuté entièrement par la main qui l'avait esquissé.

Quelle est la nature de l'homme? quelle est sa destination? et quels sont les moyens les plus propres à le mettre en état de la remplir? Voilà les trois ques-

tions auxquelles tout traité de morale entreprend de répondre, et qui ont indiqué les trois divisions principales de celui de Reinhard. L'anthropologie et la téléologie; le résumé de tout ce que l'Écriture sainte et la raison humaine, en tant qu'elle s'est expliquée par les philosophes les plus estimés de tous les temps, nous apprennent sur nos forces corporelles et morales, sur leur harmonie, sur le but qu'elles doivent nous aider à atteindre, sur les lois qui découlent de leur nature, et dont l'observation peut seule satisfaire aux vrais besoins de l'homme; le développement, tant doctrinal qu'historique, des discussions qui appartiennent à ces questions importantes, voilà ce qui fait le sujet des deux premières parties de l'ouvrage. Jamais avant Reinhard, on ose l'affirmer, la grande loi du perfectionnement moral de notre nature, et les moyens d'en faciliter l'exécution, n'ont été aussi bien expliqués et poursuivis dans toutes les branches de leur application usuelle. Ce but de la morale chrétienne conduit l'auteur à une analyse profonde et complète, mais très concise et renfermée dans les bornes de l'utilité pratique, des facultés, des ressorts et des penchants de notre nature. Reinhard s'attache surtout à celui qui nous porte vers une perfection idéale de toutes les parties constitutives de notre être, et qui nous fait désirer une maturité de ses pouvoirs particuliers, et une harmonie de leur ensemble, qui nous rapprochent du modèle présenté aux chrétiens par leur législateur. Clarté, précision, enchaînement lumineux des idées, variété prodigieuse de citations piquantes et de traits historiques, propres à éclaircir ou à graver dans la mémoire les principes et les préceptes du moraliste, s'unissent partout à une grande connaissance du cœur humain,

et à une juste appréciation de ses besoins et de ses mystères, comme de ses faiblesses et de ses plaies secrètes.

Il lui restait à traiter avec le même soin la troisième question, celle des moyens donnés à l'homme pour remplir sa destination; et la manière dont il a commencé à s'acquitter de cette partie de la grande tâche qu'il s'était imposée, ne permet pas de douter qu'il ne l'eût remplie avec la même supériorité qui brille dans les deux premières divisions de son Traité. Malheureusement cette partie, qu'il désigne par le nom d'*Ascétique morale*, est restée incomplète. La mort prématurée de Reinhard, et peut-être un trop grand désir de perfection, nous ont privés de la fin d'un travail qui devait être le complément de ce bel ouvrage.

Dans l'introduction de cette troisième partie, l'auteur s'occupe de la question tant agitée de nos jours, mais plutôt tranchée par l'esprit de parti ou par l'humeur, qu'examinée avec impartialité et sous ses vrais aspects : on se doute bien qu'il s'agit de la question de la perfectibilité de la nature humaine. Il la discute avec la profondeur d'un métaphysicien exercé aux plus sublimes spéculations, mais guidé par l'amour de la vérité et la piété du chrétien. Quoique indigné de l'abus qu'en ont fait quelques hommes ardents, aussi superficiels que leurs adversaires, il se déclare pour l'affirmative, et ne croit pas que ni la religion, ni l'histoire puissent nous autoriser à révoquer en doute l'acheminement, tant des individus que de la race entière, vers une existence plus digne de son origine et des secours extraordinaires que son auteur a bien voulu lui accorder dans la venue du Christ.

C'était le lieu d'éclaircir la doctrine des opérations de

l'Esprit saint, et d'en montrer la liaison avec les intérêts moraux de l'homme, non moins qu'avec cette espérance d'un meilleur ordre de choses, que nous sommes fondés à concevoir, pour notre espèce, sous le double rapport de son état moral et de son bonheur terrestre. Ces considérations mènent l'auteur à l'exposition des motifs qui nous portent au bien. De là, après avoir posé les principes qui doivent nous guider dans le choix des moyens de notre perfectionnement moral, il passe à leur énumération, et apprécie l'influence de chacun de ces moyens, ainsi que leur mérite comparatif. Le tableau de ces secours, à l'usage desquels l'homme, éclairé sur ses devoirs et sur sa destination, est invité par l'auteur de sa nature et le dispensateur des grâces extraordinaires du christianisme, sert de prolégomènes à ce que Reinhard appelle la *Gymnastique morale*, c'est-à-dire l'explication méthodique des règles et des moyens, appliqués dans différents temps, ou propres à être employés encore aujourd'hui, à déraciner les principes du mal, et à faire germer ceux de la vertu. C'est à cette exposition des secours spirituels, indiqués par la raison ou prescrits par les saintes Écritures, que se rattachait naturellement la revue des pratiques conseillées dans les traités d'ascétique monacale, et des maximes, des rêves, des élans du mysticisme. Dans ce tableau raisonné des efforts et des erreurs de l'homme, occupé de ce qui honore le plus sa nature, de la lutte avec le mal, et du désir de faire prédominer en lui la partie divine, tableau qui offre les actes d'une abnégation sublime à côté des égarements les plus bizarres de l'imagination en délire, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la rectitude et de l'équité des jugements, ou de la finesse

du tact et de la sagacité des aperçus; du talent descriptif de l'auteur, ou de l'immensité de ses recherches et de la variété de ses lectures. Dans la série des efforts, des ressources et des pratiques auxquelles la faiblesse humaine, ou l'héroïsme de la vertu, ont eu recours à différentes époques, chez des nations diverses et dans des systèmes divergents d'institutions religieuses ou d'habitudes sociales, aucun essai, aucun élan de dévouement, aucun écart de l'imagination ne lui a échappé : chaque progrès réel est apprécié, chaque pas rétrograde compté avec autant de justesse que de justice; et aucune leçon, aucun avantage pratique qu'en peut tirer la saine morale, n'est rejeté ou négligé par ce guide équitable et sage, aussi avide de secours pour ses disciples, qu'incorruptible et consciencieux dans le choix des moyens entre lesquels ils ont à opter.

Après avoir distribué ces moyens en deux grandes classes, en secours purement spirituels et secours d'une nature mixte, qui s'aident de la coopération de nos sens, il commence par ceux-ci, dont il expose une partie dans le quatrième volume. Le cinquième et dernier, dont les douze premières feuilles ont été révisées par l'auteur et imprimées de son vivant, débute par la description de ceux des moyens propres à seconder les efforts de la vertu, qui demandent le concours de la partie sensible de notre nature, et dont la religion révélée a fait expressément un devoir aux chrétiens. La lecture de l'Écriture sainte, le culte public et les institutions du Baptême et de la sainte Cène, trouvent naturellement leur place ici; et ces aliments de la piété, ces instruments de la Providence dans l'œuvre de notre régénération morale, sont présentés sous de nouvelles faces, et dans tous leurs rapports avec nos intérêts durables.

La section suivante embrasse les secours purement spirituels, qui sont de trois espèces, selon la diversité des points d'appui qui servent de base aux méditations de l'âme, lorsqu'elle tend à épurer, à élever ses sentiments, et à fortifier ses résolutions vertueuses : ou elle se replie sur elle-même dans des actes qui prennent les diverses dénominations de *recueillement*, d'*examen de soi-même*, d'*observation de ce qui se passe en elle*, et de *jouissance d'elle-même ;* ou elle dirige ses pensées sur les objets extérieurs dans des *contemplations pieuses ;* ou aspirant à entrer en commerce avec la Divinité, elle tâche de revêtir les dispositions, de se pénétrer des sentiments qui constituent la *dévotion* et doivent accompagner la *prière*. Viennent ensuite des considérations sur quelques secours subsidiaires, tels que la ferme adoption de bons principes, féconds en applications, faciles à saisir, et de maximes propres à nous diriger dans les occasions difficiles; l'exercice volontaire de l'abnégation de nous-mêmes, et une attention scrupuleuse et continuelle sur tous les mouvements de notre âme. Tandis que l'auteur mettait la dernière main à cette revue des moyens de notre perfectionnement moral, il plut au suprême arbitre des travaux de l'homme, de l'appeler dans une sphère d'activité plus élevée.

Il est facile maintenant de voir ce qui est resté imparfait dans l'exécution de son plan.

Ce tableau des secours offerts à la vertu ne formait que la première moitié de son *Ascétique morale*. A cette partie, que Reinhard appelle la *Gymnastique morale*, il se proposait d'ajouter, pour complément, une doctrine qui devait être comme la clef de voûte de tout l'édifice, et qui, sous le nom de *Pédagogique*, aurait offert

l'exposé de l'éducation morale du chrétien. Ç'aurait été un tableau historique des progrès de l'homme dans la vertu, lorsqu'une fois sa résolution est arrêtée fortement, qu'il a pris avec lui-même un engagement loyal, et qu'il persévère dans son dessein. L'histoire de l'intérieur de cet homme, et l'exposition des changements graduels qui s'opèrent en lui, aurait, en nous offrant l'idéal du sage chrétien, fourni en même temps à l'ami sincère de la vertu une espèce d'échelle comparative pour juger soi-même, ou les autres hommes, et déterminer au juste le degré de leur perfectionnement moral. Le projet de ce travail lui plaisait singulièrement; son exécution, quelque difficile qu'elle paraisse, était dans ses vœux, et n'aurait point été au-dessus des forces d'un philosophe chrétien, qui avait consacré toute une vie laborieuse et des facultés éminentes à l'étude de l'homme, ne dédaignant aucun subside, appelant à son aide les meilleurs esprits de tous les temps, conduit par état à réfléchir sur les besoins moraux de notre nature, dans toutes les conditions de la vie, habitué à scruter son propre cœur, et disposé à se juger lui-même avec autant de sévérité qu'il apportait de calme, de sagacité et d'indulgence dans ses jugements sur la valeur morale de ses semblables.

Le cinquième volume de la morale de Reinhard a paru en 1815, en même temps que la cinquième édition du premier volume, enrichi de quelques notes posthumes de l'auteur. Le sixième volume, qui est sous presse, contiendra une ample table des matières, qui servira en même temps de répertoire pour ses sermons, dont la plupart peuvent être considérés comme des développements des chapitres de sa morale.

On assure qu'il se prépare une traduction de cet ouvrage ; celui qui exécutera cette entreprise aura bien mérité de la religion et de la morale.

ESSAI

Sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain. 1 vol. in-8°.

Publié, pour la première fois, en forme de programme latin, *Consilium bene merendi de universo genere humano ingenii supra hominem elati documentum.* Wittemberg, 1780, in-4°, et imprimé quatre fois en allemand, dans des éditions successivement augmentées de 1781 à 1798.

D'après l'idée que les lettres de Reinhard et l'histoire de ses travaux ont dû donner de lui aux lecteurs, ils ne s'étonneront pas qu'il ait trouvé le moyen d'être original et neuf sur un sujet que l'enthousiasme, la reconnaissance et le génie semblaient avoir épuisé depuis longtemps. Des écrivains, aussi distingués par leurs qualités morales que par leurs lumières et par leur talent, ont tâché de motiver l'admiration du genre humain pour le fondateur du Christianisme, et d'expliquer pourquoi il est hors de pair, et pourquoi, indépendamment de toute opinion sur son origine, il se trouve, dans l'esprit des meilleurs juges de ce qui mérite véritablement notre estime et notre admiration, placé infiniment au-dessus des hommes qui ont le plus honoré notre race. Les écrits posthumes de Reimarus, savant éditeur de Dion Cassius, et auteur d'un des meilleurs traités sur les bases de la religion naturelle, venaient d'être publiés par le célèbre Lessing. Tous étaient

dirigés contre la croyance des chrétiens : mais celui surtout qui est intitulé *du but de Jésus*, était une attaque à la fois si virulente et si dangereuse contre le caractère et les intentions du Christ, que les théologiens les plus éminents de l'Allemagne se virent dans la nécessité de s'armer contre ce redoutable adversaire de tous les moyens de défense que pouvaient leur fournir l'étude des livres sacrés, et une raison habituée à réfléchir sur les intérêts religieux des hommes. Quelques-unes des armes employées avec succès par leurs prédécesseurs étaient usées : celles mêmes qui pouvaient encore être utiles, avaient besoin d'être retrempées et maniées, sinon avec plus d'habileté, au moins d'après des méthodes mieux adaptées aux opinions régnantes et à l'esprit du temps. Chaque siècle a demandé un genre particulier d'apologies de la foi chrétienne : celles d'Origène, de Tertullien, d'Athénagore, nous paraissent bien faibles auprès des traités de Grotius et d'Abbadie, devenus eux-mêmes insuffisants, depuis que la raison humaine, enorgueillie des conquêtes qu'elle a faites dans le domaine des sciences naturelles, rejette avec un superbe dédain tout ce qui n'est pas empreint de l'esprit philosophique. En Allemagne, les devoirs du défenseur de la Révélation sont peut-être plus rigoureux et plus difficiles à remplir que dans toute autre contrée. Les Allemands aiment à scruter, jusque dans leurs racines, toutes les vérités de la morale et la théologie. On ne se contente pas de meubler la mémoire des enfants, mais on les habitue, de bonne heure, à se pénétrer de la raison des choses.

Pour accréditer une doctrine, pour la sauver du mépris des classes studieuses, de cette élite de la nation

qui décide par son influence du sort des systèmes, il faut que cette doctrine se montre appuyée sur les premiers principes des connaissances humaines et en harmonie avec les grandes vues historiques, avec les spéculations de la haute métaphysique, qui plaisent tant aux Allemands, et qui, à leurs yeux, donnent seules quelque prix à l'instruction.

Les dissertations dans lesquelles Reimarus s'efforce de prouver l'origine humaine du Christianisme, tiraient un nouveau degré d'importance de la réputation de Lessing, leur éditeur, et de l'opinion généralement répandue que ce critique partageait secrétement les opinions de son auteur. Ce dernier, versé dans la connaissance de l'antiquité et des systèmes de ses philosophes, s'était attaché à rendre plausible l'hypothèse que M. de Senancour vient de reproduire dans ses *Observations sur l'ouvrage intitulé : Génie du Christianisme*, avec un air de supériorité et sur un ton de triomphe, assez déplacés lorsqu'on ne fait que répéter une assertion mille fois hasardée, et qu'il s'agit d'une croyance qui élève, agrandit la nature humaine, qu'on ne saurait détruire qu'aux dépens du repos, de la moralité et du bonheur d'une nombreuse portion de nos semblables, et qui a été non pas adoptée seulement par routine ou de confiance, comme M. de Sénancour l'affirme, mais examinée avec soin au flambeau d'une analyse sévère et profonde, avec l'indépendance d'esprit que donne l'amour de la vérité et l'habitude de lui assigner le premier rang parmi les intérêts de la vie; que dis-je, examinée? exposée, justifiée, défendue par les plus illustres d'entre les philosophes modernes, Pascal, Bacon, Locke, Boyle, Newton, Leibnitz, Wolf, Euler, Bonnet, Haller, etc., sans qu'aucun d'eux (et c'est une

circonstance remarquable) ait été déterminé par des devoirs d'état et des vues d'ambition.

Pour montrer combien il est contraire à l'histoire de supposer que l'entreprise de Jésus, de réaliser l'attente du Messie au milieu de sa nation, ne fit que donner, par les circonstances qui l'accompagnèrent, plus de consistance et de popularité à des idées philosophiques et à des maximes de morale anciennement répandues dans l'Orient et développées par les disciples de Platon, Reinhard, dans son *Essai sur le plan du fondateur de la religion chrétienne,* fait la revue de tous les sages de l'antiquité, des législateurs, et généralement de tous les bienfaiteurs des hommes qu'on pourrait être tenté de mettre en parallèle avec Jésus-Christ. Il examine, avec autant de candeur et de respect pour leur mérite, que de sagacité et d'érudition, si un seul d'entre eux paraît avoir conçu une idée approchant du plan de Jésus, qui embrasse le genre humain tout entier dans un projet d'association fraternelle, formée pour s'entr'aider mutuellement dans la carrière de la vertu et du bonheur, en faisant de concert une guerre sainte et courageuse au vice, à l'égoïsme, à l'hypocrisie, sous les auspices et avec les secours d'un père commun, maître de l'univers et protecteur de ces desseins salutaires. Marchant au flambeau d'une saine critique et d'une connaissance profonde du langage, des opinions, des mœurs, des usages de l'Orient et de la Grèce, il prouve, jusqu'à l'évidence, que rien d'analogue à ces vues sublimes n'était entré dans l'esprit d'un seul des grands hommes de l'antiquité; bien plus, que les philosophes les plus éclairés, les poëtes les plus distingués par l'élévation de leurs sentiments, n'avaient pas même, dans leurs vœux philanthro-

piques, ou dans leurs fictions morales et dans leurs créations idéales de modèles accomplis (tels que le Cyrus de Xénophon ou le sage du Portique) quoique éclairés des rayons du génie de Pythagore et de Socrate, attribué à leurs héros ou imaginé eux-mêmes l'ombre d'un pareil projet. Au contraire, arrivant comme à regret, au bout de ses recherches loyales, à un résultat que son admiration pour ces bienfaiteurs de l'humanité lui inspirait le désir d'écarter, il est forcé d'avouer, et de mettre dans un grand jour, qu'aucun des sentiments et des principes sur lesquels repose le plan de Jésus n'avait pu germer dans ces grandes âmes, qu'ils avaient dû nécessairement être repoussés par cet esprit de férocité que respire le monde antérieur au Christianisme, étouffés par ces affections exclusives, ce mépris et cette haine pour les étrangers qui entraient dans toute l'organisation morale des peuples de l'antiquité, et comprimés par cette loi fondamentale qui, dans tous les états anciens, signalait comme le plus grand des crimes d'altérer les institutions, de contredire les traditions populaires, et de porter atteinte, par des actions ou des systèmes, aux cérémonies du culte établi.

Considérant ensuite les circonstances dans lesquelles Jésus a formé cette résolution sans exemple, les difficultés avec lesquelles il eut à lutter, l'aversion des Juifs pour tout ce qui ne descendait pas d'Abraham, la soif de vengeance qui les animait contre leurs oppresseurs, surtout l'idée qu'ils étaient le peuple élu, les favoris de la Divinité, idée, qui, se fondant sur une fausse interprétation de leurs oracles, donnait une force toujours croissante à cette haine et à cet orgueil qui éclatèrent quelques années plus tard avec une fureur et une éner-

gie uniques dans l'histoire; retraçant ce tableau de l'état moral de la nation au sein de laquelle le Christ devait se former, l'auteur n'a pas de peine à montrer quelle barrière insurmontable un entourage pareil devait opposer au développement des sentiments qui ont animé Jésus jusqu'au dernier moment de sa vie, qu'il a manifestés avec le plus de force dans son douloureux supplice, et que le charme de son souvenir a su rallumer dans le cœur de ses disciples. Puis, après avoir rappelé que ce Jésus était lui-même de race royale, et avait sans doute (pour continuer à parler humainement) été, plus qu'aucun autre Juif, nourri dans les préjugés de suprématie politique et morale que des siècles d'humiliation et d'esclavage n'avaient fait qu'exalter jusqu'au délire, Reinhard s'adresse, il adresse à ses lecteurs une question à laquelle les moins prévenus pour le fils de Marie auront peine à répondre autrement que par un cri d'admiration; il demande quelle idée on doit avoir de l'être surprenant qui a pu, dans des conjonctures qu'on caractériserait bien mal en se bornant à les appeler décourageantes, former le plan d'une alliance intime entre toutes les nations de la terre, sur des conditions égales et sur une parfaite réciprocité de droits, de secours, d'obligations, d'espérances; sacrifier à ce plan tous les agréments de la vie et la vie même, y persévérer en dépit, pour ainsi dire, des hommes et de la nature; se mettre en opposition avec toutes les opinions dominantes, tous les intérêts des classes puissantes, toutes les passions, et, ce qui est bien plus, toutes les habitudes; livrer une guerre à mort à l'esprit des générations précédentes et de celle dont il était le contemporain? quel a dû être le cœur qui, dilaté par une bienveillance toute divine, ne se

resserra ni à l'aspect de la méchanceté, ni sous le souffle glaçant de l'indifférence, ni sous les coups de la perfidie et de l'inimitié? quelle a dû être l'âme de celui qui, dans le cours d'une vie de privations et de douleurs, dans les angoisses même de la mort, n'a cessé de tenir ses bras ouverts, et pour ceux qui le repoussaient, et pour ceux qui l'abandonnaient lâchement; qui les a conjurés de venir s'y jeter, jusqu'au moment où, cloués sur la croix, ils semblaient encore étendus pour recevoir les hommes égarés et les nations aveuglées sur leurs plus chers intérêts?

Faisant abstraction du succès de ces vues généreuses, Reinhard n'a pas même besoin de son talent pour convaincre le lecteur le moins prévenu en faveur du Christianisme, que les idées qui servent de base au plan de Jésus suffiraient à elles seules pour lui assigner le rang du plus beau, du plus vaste génie qui ait paru sur la terre, quand même elles n'eussent jamais reçu leur effet. Il le voit ensuite combiner, avec un calme céleste, les moyens de réussite, et au moment où son entreprise paraît devoir immanquablement périr avec lui, où ses plus intimes amis s'éloignent et le désavouent, annoncer l'infaillible gain de sa cause, présenter le résultat de ses efforts, en apparence aussi infructueux qu'héroïques, sous l'image d'un germe d'où se développera un arbre magnifique, destiné à servir d'abri à toutes les nations du globe. La confiance avec laquelle Jésus prédit l'issue de ses projets tient de la majesté du maître de la nature, et de la conviction d'un être qui aurait été admis à ses conseils. Ceux qui, par des motifs d'orgueil philosophique, ou par un scepticisme qu'ils trouveraient déraisonnable dans toute autre recherche, seraient tentés d'attribuer

à l'exaltation de l'enthousiasme une assurance qui reste inébranlable au milieu d'un abandon général et dans les horreurs du supplice, n'ont qu'à lire l'ouvrage de Reinhard pour sentir l'absurdité morale et historique d'une telle supposition. L'auteur entre dans des développements psychologiques du plus grand intérêt : il montre, par l'analyse de ce caractère qui a réuni tant de sagesse à tant d'énergie, tant d'ingénuité à tant de profondeur, de calme, de prévoyance et de connaissance du cœur humain, combien ce phénomène moral est, non seulement unique dans l'histoire, mais tout à fait inconcevable, si l'on s'obstine à rejeter l'idée d'une assistance surhumaine.

Après avoir prouvé qu'aucun homme, avant Jésus, n'avait conçu un plan de réforme pour le genre humain tout entier ; qu'avant lui l'instruction de la masse du peuple, son éducation morale et religieuse ne fut jamais l'objet des soins d'aucun sage et d'aucune secte ; que si quelques hommes éclairés et généreux avaient eu le désir de répandre autour d'eux quelques rayons de lumière, ils avaient borné leurs efforts au cercle étroit de leurs concitoyens et des classes supérieures, en se couvrant du voile des allégories, et se retranchant dans le fort des sociétés secrètes ou dans le mystère de méthodes *ésotériques*, tandis que l'immense majorité des citoyens étaient les serfs du ciel et de la terre, jouets et victimes des prêtres ; après avoir fait sentir que ce fut une pensée aussi neuve et salutaire que sublime, que ce projet de changer tout à coup en instituteurs bienveillants et désintéressés ces avides sacrificateurs des peuples ; en frères appelés aux mêmes espérances, soumis aux mêmes devoirs, et jouissant des mêmes droits, ces races également corrompues de

maîtres impitoyables et d'esclaves avilis, Reinhard examine, avec la même supériorité de vues, d'érudition et de logique, quels ont dû être le génie et l'âme de celui qui, non seulement a le premier conçu cette pensée, mais a seul entrepris de la réaliser. Il compare la beauté de ce plan régénérateur avec les besoins urgents de l'humanité ; les difficultés qu'il présentait avec la faiblesse des moyens ; l'invraisemblance d'une issue heureuse avec le plus glorieux succès ; l'absence de toute fraude pieuse, de toute violence, de toute ruse, avec la conduite d'autres législateurs : il rappelle en même temps la sévérité des principes de l'Évangile, la pureté de ses maximes également éloignées d'un relâchement pernicieux et d'un rigorisme décourageant, de la contemplation oiseuse des sectes asiatiques et de la fastueuse ostentation du Portique : il fait sentir comment elles concilient, avec le sentiment de la dignité de notre nature, une vertu toute nouvelle dans la morale, celle de l'humilité, qui, en mortifiant l'orgueil de la raison, et en prévenant l'entière sécurité du cœur, combat le principe même des égarements de l'un et de l'autre : enfin il demande quel est le rang que nous assignerons à Jésus sur l'échelle des êtres, quelle place nous lui donnerons parmi les sages et les héros, à lui qui en serait le plus grand, lors même que son plan eût disparu comme une vision céleste, après avoir jeté l'éclat d'un moment, aujourd'hui que nous le voyons réalisé par la sagesse plus qu'humaine, par l'énergie plus qu'héroïque de celui qui l'avait seul conçu entre les hommes.

Si l'ouvrage de Reinhard, qui a été traduit en français par M. Dumas, pasteur de l'Église réformée de Dresde, était connu en France, les hommes instruits

et justes, qui répugnent, ne fût-ce que par des motifs de simple reconnaissance, à frustrer un des bienfaiteurs de l'humanité de la part d'estime et d'admiration qu'il a méritée, cesseraient enfin de répéter, comme l'a fait dernièrement encore M. de Senancour (page 128 de ses *Observations*), que « le Christianisme est le résultat « de l'ancienne civilisation de l'Asie; que c'est le choix, « retouché assez lentement, de ce que les Orientaux « connaissaient; que Platon a contribué à cette ré-« forme; que la tentative pour réaliser l'attente du « Messie des Juifs en fut l'occasion; que Pythagore, « Zoroastre, les Gymnosophistes, etc., en ont bien « plus été les précurseurs que Jean-Baptiste. »

Toutefois, en établissant les droits exclusifs de Jésus à la conception du plan le plus vaste et le plus généreux qui ait été formé par le génie de l'homme, Reinhard ne prétend point avoir démontré directement sa mission divine. Tout ce qu'il demande pour récompense de ses savantes recherches sur le mérite comparatif des plus nobles d'entre les entreprises humaines, c'est d'obtenir de la part des amis de la vérité et de la vertu, quelque attention pour les ouvrages qui ont pour objet spécial de prouver l'origine céleste du Christianisme, et de les disposer à accueillir sans prévention les arguments victorieux des Locke, des Clarke, des Butler, des Payley, des Ditton, des Abbadie, des Vernet, des Bonnet, des Houteville, des Michaelis, des Storr, des Less, des Noesselt, et de tant d'autres défenseurs de la foi chrétienne. En quittant la lecture de ce livre, on se sent pénétré d'un sentiment d'adoration, qui n'a rien de commun avec l'admiration qu'inspirent les autres grands hommes. On voit la Providence comme dirigeant tous les événements vers un seul but, celui de préparer le

triomphe complet du plan de Jésus. Persuadé qu'il existe un Dieu juste et saint, qui veut le perfectionnement moral des créatures intelligentes; persuadé que la scène visible de ce monde ne peut mieux servir les intentions du maître de l'univers, qu'en concourant à faciliter ce perfectionnement par l'impression de ses phénomènes sur des spectateurs doués de raison et du désir du bien; convaincu que tout, dans la création, est subordonné à cette grande fin, le philosophe n'envisage plus les miracles du Christ, ces manifestations d'une bonté puissante, qui réveillèrent les peuples plongés dans le sommeil de la mort morale, comme des événements qui révoltent la raison, en troublant l'ordre qui résulte des lois de la nature, mais comme un moyen de préparer un état de choses plus conforme aux desseins de l'auteur de ces lois, comme le cortége digne de l'Être qui opéra ces miracles, et comme l'emblème du pouvoir irrésistible que ses vues sublimes allaient exercer sur les actions et sur les destinées humaines.

Parmi les discussions incidentes auxquelles se livre l'auteur de l'*Essai sur le plan de Jésus,* il faut distinguer celle qui a pour objet d'examiner s'il y a, dans les moyens qu'il mit en œuvre, quelque chose d'analogue avec l'idée et la marche de ces sociétés secrètes que l'Allemagne a vu se multiplier, depuis une trentaine d'années, dans des intentions tantôt louables, tantôt dignes de blâme. Un théologien, novateur téméraire, en qui de graves erreurs de conduite avaient nourri une forte propension à se livrer aux écarts d'une imagination féconde, et à se faire une ressource d'un talent trop flexible, J.-F. Bahrdt venait, dans une espèce de roman sur la vie de Jésus, qu'en dépit de l'histoire

il mettait en relation avec des philosophes grecs, et qu'il osait engager dans toutes sortes d'entreprises hasardeuses, de lui prêter celle d'une association secrète; et le public allemand, fortement occupé de sectes mystérieuses, qui avaient joué ou jouaient encore un rôle important dans différentes cours d'Allemagne, porté, d'ailleurs, à chercher dans les ligues secrètes la clef des révolutions, soit politiques, soit religieuses, avait accueilli les idées de Bahrdt avec un intérêt qui ne permettait pas à Reinhard, en traitant du plan du Sauveur, de les passer sous silence. Dans des pays où de telles confédérations sont moins communes, et paraissent moins importantes comme explication d'événements historiques, on trouvera peut-être que l'auteur a fait trop d'honneur à cette hypothèse, en la combattant avec tout le soin que mériterait une erreur plus spécieuse. Mais lorsqu'un esprit solide rencontre sur son chemin un préjugé qu'il lui importe de soumettre à une analyse sévère, il aime à en débarrasser pour jamais les avenues de la science. C'est ainsi qu'après ce que Locke a écrit sur les idées innées; Bentley, sur plusieurs ouvrages grecs, donnés sous de faux noms; Lardner, sur l'authenticité des livres du Nouveau-Testament; Payley, sur celle des Épîtres de saint Paul, en particulier; Schultens, sur l'usage de l'arabe dans l'interprétation du code des Hébreux; Hemsterhuys et ses disciples, sur l'identité de l'origine des langues grecque et latine, il n'est plus permis de reproduire les erreurs qu'ils ont détruites, qu'à ceux qui sont restés dans l'ignorance de leurs recherches. Nous ne craignons pas d'ajouter, qu'après celles de Reinhard, il est désormais impossible, sans donner un démenti à l'histoire des institutions et des philosophes de l'antiquité, de ne

voir dans le Christ qu'un de leurs émules, et, dans son Église, un simple perfectionnement, une application plus générale et populaire des parties usuelles de leurs systèmes religieux. Il sera, de même, impossible à tout homme sensé, qui a pris connaissance de cet ouvrage, d'admettre à l'avenir la supposition qui prête l'idée et le secours d'une association secrète au fils de Marie, à celui qui est venu sur la terre pour rendre témoignage public à la vérité; qui a voulu qu'elle fût libre comme les eaux de la mer; qui défendait de placer *la lumière sous le boisseau*, et dont le caractère, la conduite, les discours marquent une aversion profonde pour tout monopole de lumière, pour toute instruction ténébreuse, pour toute caste sacerdotale ou secte d'initiés, trafiquant dans le secret des résultats d'une meilleure éducation et d'une position plus heureuse, pour toute exclusion, même du plus faible, du plus vil des hommes, du commun héritage de biens, destinés aux enfants d'un même père et aux frères d'un même Rédempteur.

Nous nous sommes laissé entraîner au plaisir de parler avec étendue d'un ouvrage neuf, original, fait pour intéresser toutes les classes des lecteurs, un des plus utiles, en un mot, et des mieux adaptés aux besoins moraux de la génération actuelle, qui aient paru dans ces derniers temps : et nous voudrions avoir inspiré à nos lecteurs le désir de le lire dans la traduction qui en a été donnée sous ce titre : *Essai sur le Plan formé par le fondateur de la Religion chrétienne pour le bonheur du genre humain, par F. V. Reinhard ; traduit de l'allemand par J. L. A. Dumas. Dresde*, 1799, in-8°. — On le trouve à Paris, chez MM. Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17,

DES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES DE REINHARD.

Avant de parler des autres productions de Reinhard, nous croyons utile de dire quelques mots de ses études philosophiques, et de sa manière de juger le système de métaphysique qui avait obtenu le suffrage d'une grande partie de ses compatriotes. Les renseignements que nous allons donner à cet égard, en faisant voir, dans un nouveau jour, et son talent pour les spéculations abstruses, et son zèle à changer en moyens de défense de la Religion tout ce qui occupait les esprits méditatifs, même ce qui semblait menacer d'ébranler la foi chrétienne, ne pourront qu'ajouter à l'idée qu'on a déjà dû se former de l'étendue de la tâche que l'opinion impose au théologien en Allemagne, ainsi que de la supériorité avec laquelle Reinhard s'en est acquitté.

Pour la remplir dignement aux yeux du public germanique, il ne suffit pas que le théologien joigne à l'étude des diverses branches de la philosophie une connaissance exacte de leur histoire, principalement de celle des sciences morales. On exige encore de lui qu'il soit versé dans les systèmes de métaphysique les plus remarquables. On s'attend surtout à le voir suivre avec intérêt les nouveaux essais d'analyse des facultés humaines, qui attirent l'attention des hommes avides de pareilles discussions. Cette classe est très nombreuse en Allemagne; et comme c'est elle aussi qui prend la plus vive part aux recherches qui ont pour objet la Religion et le Christianisme, comme elle a une grande propension à se prévenir en faveur du penseur le plus

fort ou le plus subtil, le théologien, qui tient un haut rang dans sa science, ne peut conserver la considération dont il a besoin pour assurer, soit à ses cours académiques, soit à ses écrits, une influence salutaire, s'il ne prouve dans l'occasion qu'il est juge compétent des spéculations les plus abstraites, qu'il a sondé toutes les profondeurs de la métaphysique, et qu'aucune tentative du génie philosophique n'a échappé à ses recherches, soit qu'il en résulte de véritables progrès, et, en particulier, des modifications utiles pour l'enseignement religieux, soit que ces nouvelles idées, météores éblouissants et dangereux, demandent à être signalées, examinées au flambeau d'une saine logique, afin de désarmer ceux qui s'en prévalent dans des vues hostiles contre la révélation, et de désabuser ceux dont elles ont fasciné les yeux. Dans ce but, il est avantageux que le défenseur des vérités menacées puisse déployer une grande vigueur de raisonnement et beaucoup de profondeur dans le genre de méditation qui fait la force des adversaires à combattre ou à démasquer, et l'admiration des dupes à détromper.

Tous les ouvrages de Reinhard offrent, tant dans leur économie générale, dans la marche et l'enchaînement des idées, que dans les discussions incidentes destinées à y jeter du jour, les preuves les plus satisfaisantes que, dans cette partie des devoirs du théologien, comme dans presqúe toutes les autres, il n'est point resté au-dessous de l'idéal qu'il en a tracé lui-même. Sa tâche était d'autant plus difficile qu'il se trouva placé au poste éminent de sentinelle et de défenseur du christianisme, à une époque où la raison humaine, ivre de ses succès dans le champ des sciences naturelles, se montra, plus que jamas, impatiente du joug de toute

autre autorité que la sienne, et fortement imbue du principe qu'elle pouvait, qu'elle se devait à elle-même, de puiser dans son propre fonds et les lumières et les secours dont l'homme a besoin pour remplir sa destinée. Cette tendance, déjà imprimée à la raison par le mouvement général des idées, et que tous les intérêts, toutes les passions des classes instruites avaient, depuis un siècle, concouru à fortifier, reçut de nouveaux aliments au moment même où Reinhard venait, en publiant les premières éditions de sa Morale et de son Traité sur le Plan de Jésus, de fournir de nouveaux appuis à la cause de la religion chrétienne, et de contracter, en quelque sorte, l'obligation de soutenir ses défenseurs dans leur lutte contre le philosophisme. Il parut, en 1781, un ouvrage dont l'auteur se vantait d'avoir établi, par des preuves irrécusables, la suprématie de la raison en matière de foi, et comme promulgué la charte qui constatait à jamais cette suprématie. Cet ouvrage, et le système qui y était développé, s'emparèrent fortement de l'attention du public lettré; on ne put s'empêcher d'y admirer une profondeur d'analyse presque désespérante pour les esprits les plus exercés, et cependant pleine d'attraits même pour des hommes peu accoutumés à ce genre de méditations. La nouvelle théorie, aussi éblouissante par l'originalité et la hardiesse de ses idées fondamentales, que spécieuse par la grandeur des vues et l'importance des résultats, sembla, pendant quelques années, destinée à régner sur toutes les doctrines des philosophes anciens et modernes, et promettre de transporter l'esprit humain dans un point de vue d'où il saisirait avec netteté, et d'un coup d'œil, la face sous laquelle chacune de ces doctrines avait présenté la vérité.

Auprès de l'*Exposé des lois et de la portée de nos facultés intellectuelles,* contenu dans le fameux livre de Kant qu'on cite ordinairement sous le titre, (fort littéralement, mais très ridiculement traduit) de *Critique de la raison pure,* les monuments les plus célèbres du génie philosophique, depuis les fragments des Pythagoriciens jusqu'à la Théodicée, depuis l'*Organon* d'Aristote jusqu'aux essais de Locke, de Hume et de Tetens, furent regardés comme des traités superficiels qui effleuraient à peine les questions les plus importantes, et n'entraient point dans les entrailles du sujet. Leurs théories de l'entendement humain parurent, près de celle du philosophe de Kœnigsberg, des tâtonnements incohérents; les controverses auxquelles ces systèmes avaient donné lieu, des jeux de l'enfance de la raison, des préludes et des escarmouches plutôt que des combats : on accusa leurs auteurs de n'avoir pas même su poser la question à laquelle toute métaphysique entreprend de répondre. Au cri d'admiration excité par la vue de l'abîme de profondeur ouvert dans le code de la nouvelle philosophie, abîme que les têtes les plus fortes n'osaient mesurer sans effroi, et que les adversaires même de Kant ne contemplaient qu'en témoignant le plus grand étonnement d'aperçus si neufs, de vues si originales, d'une pénétration si prodigieuse, succéda bientôt un assentiment de plus en plus général. La république des lettres, le domaine des sciences furent envahis par les principes kantiens; l'enthousiasme gagna les trois autres facultés qui se partagent, avec la philosophie, l'institution académique : on vit les théologiens, les jurisconsultes et les médecins de l'Allemagne rattacher leurs instructions aux bases de la *philosophie critique*, et jeter dans son moule tous les objets de leurs

recherches. L'histoire même, la grammaire, les diverses branches de l'érudition furent étendues sur ce lit de Procuste. Un grand nombre de bons esprits, ceux particulièrement que les doutes répandus sur les vérités de la religion par les écrits sceptiques de Hume et par les matérialistes français avaient jetés dans les tourments de l'incertitude, et qui cherchaient les secours de la philosophie pour en sortir, crurent trouver dans les nouveaux principes la solution de ces doutes et les appuis qu'ils avaient longtemps cherchés. L'analyse à laquelle Kant a soumis les phénomènes de notre sens intérieur leur parut justifier pleinement sa réponse aux trois questions les plus importantes pour la direction et le repos de la vie : Que puis-je savoir ? que dois-je faire ? quelles espérances suis-je en droit de former ?

Mais avant que d'aller plus loin, il faut indiquer en peu de mots, à ceux qui ne connaissent pas la philosophie de Kant, les réponses qu'il a données à ces trois questions, et qu'on peut considérer comme le résumé de ses principaux ouvrages.

Son *Analyse des facultés intellectuelles* sert de réponse à la première question : Que puis-je savoir ? En voici le résultat. « Nous ne pouvons savoir que ce qui est du « domaine de notre expérience et de celle d'autrui, ou « en connexion nécessaire avec ce que l'une et l'autre « nous ont appris. »

A la seconde question : Que dois-je faire? le traité intitulé *Métaphysique des Mœurs*, offre la réponse suivante : « Nous devons nous conformer à tout ce que la « loi morale nous prescrit par l'organe de la *raison* « *pratique* : mais nous devons exécuter ses ordres sans « nous déterminer par un autre motif que celui de la

« satisfaire, par conséquent, sans aucun égard au bien-« être qui peut découler pour nous de cette obéissance.» Voici, non pas dans le langage précis et scientifique du philosophe, mais en termes plus clairs, quoique vicieusement redondants, la formule de la loi suprême, que Kant considère comme l'expression la plus simple de la législation morale, donnée à l'homme avec la faculté qu'il appelle la *raison pratique*, et que d'autres philosophes ont nommée *sens moral*, *conscience*, ou *raison* par excellence : « Lorsque tu agis, ou lorsque tu t'ab-« stiens d'une action, n'agis, ou ne te détermine à l'in-« action, que d'après une maxime que tu oserais « avouer en face de l'univers, et qui pourrait être con-« curremment suivie par tous les êtres intelligents, « sans porter préjudice à leurs vrais intérêts, ou à leurs « justes droits ou à la dignité de leur nature. »

Quant à la troisième question : Que puis-je espérer? Kant s'en est occupé dans plusieurs de ses écrits, principalement dans son *Analyse de la raison pratique*, et dans son *Exposé de la religion rationnelle*. Voici, à peu près, la substance de son raisonnement. Nous sommes, par notre organisation morale, forcés de croire à l'existence de tout ce qu'il est indispensable de supposer, pour que nous puissions concevoir la possibilité de l'accomplissement de la loi morale : nous ne pouvons donc pas ne pas admettre les deux conditions auxquelles cet accomplissement est nécessairement attaché; d'un côté, *une durée immortelle de l'être moral en nous*; durée sans laquelle nos progrès dans la vertu, éternellement inférieurs à ce qu'à chaque instant de notre existence nous exigeons de nous-mêmes, d'après la règle de perfection dont l'image nous obsède, éprouveraient une interruption incompatible avec le but et la dignité de

notre nature ; — et de l'autre côté, *un maître de l'univers tout puissant, doué d'omniscience et d'une justice parfaite*, qui puisse, lorsqu'il le trouvera bon, plus tôt ou plus tard, mettre en accord notre mérite avec un degré correspondant de félicité, et égaler notre bonheur à notre vertu.

Kant n'a pas de peine à prouver que cette harmonie entre l'ordre moral et l'ordre physique est impérieusement réclamée par nos sentiments les plus intimes; qu'elle est reconnue nécessaire jusque dans le secret de la conscience du coupable, et qu'il nous est aussi impossible de la considérer comme une idée chimérique, que d'étouffer la voix du devoir. De cet axiome, sanctionné par l'assentiment universel des nations et des moralistes, Kant a tiré les principes de sa théologie, avec une clarté, qui n'est pas ordinairement la qualité distinctive des raisonnements de ce philosophe. Il est évident que, sans le secours d'un être tel que celui dont nous venons d'indiquer les principaux attributs, on ne saurait se figurer la possibilité d'un accord entre l'état moral des créatures intelligentes et la partie de leur bien-être qui dépend de l'impression des objets extérieurs. S'il n'avait pas la toute-science, il ne *connaîtrait* pas avec précision le degré de mérite de chaque individu : sans lui attribuer une justice incorruptible, on n'aurait pas la certitude qu'il *voulût* donner à chaque être sensible la part de jouissances dont il se serait rendu digne : enfin, sans se le représenter comme investi d'une domination suprême et absolue sur tout ce qui peut modifier l'existence des créatures intelligentes, c'est-à-dire sur l'univers tout entier, on n'imaginerait pas comment il *pourrait* proportionner la mesure de biens et de maux physiques au degré du mérite ou du démérite qu'elles

auraient atteint, et que sa souveraine justice voudrait rémunérer ou punir pour satisfaire sa sainteté.

Dans ce court exposé des bases fondamentales du système de Kant, on voit qu'il donnait également tort aux deux partis de philosophes, à ceux qui veulent établir sur des preuves théoriques, telles que l'argument cosmologique, les causes finales etc., l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, comme à ceux qui attaquent ces vérités avec les armes que fournit la raison spéculative. Croyant avoir établi, comme résultat de son examen de nos facultés intellectuelles, qu'elles étaient, dans l'organisation de l'homme, uniquement destinées à recueillir les impressions faites sur nos sens, à les marquer de l'empreinte de leurs formes innées, à les élaborer, pour ainsi dire, et à les réduire en corps d'expérience pour les usages de la vie, la même analyse le conduisit à prononcer, que la raison, en tant qu'elle appartient aux pouvoirs de notre entendement, n'a aucun moyen de s'élever au-dessus du monde matériel, et de la sphère de l'expérience; qu'elle tentera toujours vainement de passer du domaine des sens aux régions qui leur sont inaccessibles; qu'aucuue intensité d'application, aucune persévérance dans ses efforts, aucun degré de subtilité métaphysique, ne sauraient jamais l'aider à franchir l'intervalle qui sépare la nature visible d'avec la cité des esprits; que tous ses tours de force ou d'adresse, pour se débarrasser des chaînes du monde sensible, avaient été en pure perte, quelque eût été le génie de l'interprète qui l'avait fait parler; que ni Platon, ni Descartes, ni Bacon, ni Leibnitz, ni Clarke, n'avaient réussi dans cette entreprise; qu'elle se débattrait tout aussi inutilement à l'avenir, pour pénétrer dans l'ordre des choses invisibles; que les no-

tions de causes et d'effets et de leur enchaînement, que notre penchant à remonter à un premier chaînon, que toutes les idées, en général, qui servent de base ou de but aux argumentations du théiste, n'étaient que de simples stimulants, uniquement destinés à nous exciter à un travail infatigable, et à prévenir, de la part de nos autres facultés, tout relâche dans la poursuite de la vérité; que ces idées fondamentales du théisme, n'étaient, dans leur réalité, que des manières diverses d'exprimer le besoin d'unité et celui de perfection idéale, donnés à l'homme, pour le porter à étendre indéfiniment ses observations et ses recherches, à en consolider l'édifice, à empêcher qu'il n'en supposât jamais les parties assez complètes, l'ensemble assez lié ou assez vaste, l'usage assez commode ou assez varié; que l'homme en oubliant la nature purement *régulatrice* des trois idées[1] que la raison spéculative tire de son fonds (et qui donnent naissance à la psychologie, à la cosmologie et à la théologie), en leur prêtant une autorité créatrice ou constitutive qu'elles ne peuvent avoir, en tâchant de s'en servir pour mettre en contact les deux mondes, en faisait une application étrangère à leur destination, et prenait pour de véritables conquêtes des excursions entièrement imaginaires sur des terres fermées à la curiosité humaine.

[1] Ces trois idées sont les notions d'*unité*, de *totalité* et de *cause*, auxquelles cette activité de notre esprit qui s'appelle *raison spéculative*, et que Kant appelle *raison pure*, attache l'*absolu*. L'*unité absolue*, c'est-à-dire, qui n'est en aucune manière divisible, produit la conception de l'être pensant, de l'âme humaine indestructible. De l'idée de la *totalité absolue* naît la conception du grand tout, de l'univers. Par l'idée de la *cause* et de la *réalité absolue*, nous arrivons à la conception d'une cause première de toutes choses, d'un fonds absolu et réel de toute existence.

En établissant ainsi l'incompétence de la raison contemplative en matière de religion, en l'expulsant, pour ainsi dire, de la partie de son domaine qu'elle croyait avoir conquise par le plus noble usage de ses pouvoirs, Kant s'attacha, en même temps, à montrer combien l'organisation de l'homme avait rendu cette illusion inévitable, et comment l'esprit humain, dans la direction que lui a fait prendre son développement naturel, avait dû épuiser toutes les erreurs qui découlent de l'illusion signalée par lui, avant d'arriver, dans sa marche, au moment où la raison eût, par le moyen de cet exercice préparatoire, acquis la force dont elle avait besoin, pour être en état de sonder les profondeurs de sa propre organisation, de connaître les limites de sa portée et de juger sa compétence avec une inflexible sévérité, de produire, enfin, la *Critique d'elle-même*, ouvrage à jamais mémorable, soit que les principes en soient finalement adoptés, soit que l'ébranlement qu'il a causé se borne à avoir fait envisager sous de nouvelles faces les questions agitées par les têtes les plus fortes et les esprits les mieux organisés.

Après avoir, par toutes ces considérations, tâché de diminuer la surprise que devait exciter le reproche qu'il adresse à tous ses prédécesseurs, sans exception, à tous les plus grands génies, d'avoir méconnu la compétence de la *raison théorétique*, il s'efforce, dans son analyse des pouvoirs et des droits de la *raison pratique*, de réédifier ce qu'il a détruit dans son premier ouvrage. Il découvre dans l'exercice de cette faculté la source des lois morales, et rattache à cette législation les principes de toute religion, sous la forme de corollaires ou *porismes;* conséquences tellement dépendantes des

décisions du sens moral, que leur admission est comme la clef de voûte de l'édifice, et que, sans ces corollaires, l'organisation morale de l'homme n'offre qu'un assemblage d'éléments qui s'entre-détruisent. Ces vues paraissaient devoir concilier au nouveau système les suffrages des amis de la religion, de ceux, surtout, qui avaient inutilement eu recours à d'autres philosophes, pour obtenir la solution de leurs doutes.

Mais, outre que la compensation que la morale de Kant leur offrait, en retour de l'affaiblissement de tous les arguments théoriques jusqu'ici employés pour établir les vérités religieuses, ne semblait pas à tous un équivalent de ce qu'ils devaient sacrifier, cette philosophie s'annonçait comme incompatible avec la notion et les preuves d'une doctrine révélée. Il était tout simple de faire aux miracles l'application des principes de ce philosophe. S'il conteste à la raison le pouvoir de s'élever de la contemplation de l'univers à son auteur invisible, il ne lui accordera pas davantage la faculté de juger de l'origine d'un miracle, et le droit de le rapporter à un principe surnaturel, puisque ce miracle entre, comme phénomène, dans la série des événements, et que faisant, en conséquence, partie de la chaîne des causes et des effets, il appartient, ainsi que cette chaîne, à la sphère de nos sens, et à la juridiction, pour ainsi dire, de notre entendement. Nous pouvons nous trouver dans l'impossibilité d'expliquer ce miracle, dans l'état actuel de nos connaissances; mais nous sommes forcés de le considérer comme étant du ressort de nos facultés intellectuelles, sinon actuellement et par le fait, au moins virtuellement; et nous ne devons jamais renoncer à l'espérance d'en découvrir et d'en comprendre un jour la liaison avec l'ordre vi-

sible des choses, lorsque les lois de la nature, et le mode d'action des êtres qui forment son domaine, nous seront plus complétement connus.

Quoique cette manière d'envisager les faits extraordinaires, qui fournissent au défenseur de la Révélation ses arguments les plus concluants et les mieux appropriés à l'intelligence populaire, paraisse découler nécessairement des principes de la philosophie kantienne, un grand nombre de théologiens, qu'il était impossible d'accuser ou d'incrédulité, ou de mauvaise foi, ou de défaut de pénétration, tels que Staeudlin, Tieftrunk, Ammon, Graeffe [1], etc., déclarèrent, dès l'origine des discussions qui s'élevèrent sur cette philosophie, qu'ils adhéraient à ses principes fondamentaux, et s'en servirent avec succès, pour donner à la Foi chrétienne de nouveaux appuis.

Reinhard fut loin de partager leur opinion. Il différa, néanmoins, pendant plusieurs années, de manifester la sienne, soit qu'il ne l'eût pas arrêtée plus tôt, soit que son éloignement pour la dispute lui eût dicté ces ménagements. Mais la publication de la troisième édition de sa Morale, en 1797, ne lui permit pas de garder plus longtemps le silence. Lorsque la deuxième parut, les disciples de Kant, tout en rendant justice au mérite de ce traité, à la beauté du plan, à l'utilité pratique des préceptes, à la richesse et à l'intérêt des détails, avaient témoigné un vif regret, que l'auteur, en établissant

[1] M. Graeffe a publié, en 1812, un Traité où les objections tirées de la philosophie de Kant contre la possibilité de reconnaître dans des prodiges le caractère de vrais miracles, et de s'en servir pour établir la mission divine de leur auteur, sont discutées avec beaucoup de soin et réfutées avec toute la solidité désirable. Le titre de cet ouvrage est : *Défense philosophique des miracles de Jésus et de ses apôtres*. Gœttingue, 1812, in-8°.

comme loi fondamentale de son système, *le perfectionnement indéfini et harmonique des facultés humaines*, fût parti d'un principe que Kant appelle *matériel*, et qu'il réprouve comme portant atteinte à la pureté de la législation des mœurs ; la règle suprême et la mesure de la moralité étant, d'après son analyse de la *raison pratique* ou législatrice, l'accomplissement désintéressé des devoirs, abstraction faite d'un but quelconque qu'on se proposerait d'atteindre, ou d'un bien qu'on voudrait s'assurer, fût-ce même le plaisir que procurent l'estime de nous-mêmes, le sentiment de nos progrès, l'approbation divine, etc. Reinhard ne pouvant se justifier d'avoir négligé de réformer son ouvrage d'après ces avis qu'en exposant ses raisons, il remplit cette tâche délicate, dans la préface de la troisième édition de la Morale, avec la franchise courageuse qui ne craint pas de heurter un système accueilli avec enthousiasme par la génération contemporaine, et prôné avec intolérance par le peuple des journalistes. Dans ce discours préliminaire, qui ne comportait pas des développements étendus, il professe une haute admiration pour la force de tête et la finesse d'aperçus qui brillent dans les ouvrages du philosophe de Kœnigsberg. Il avoue avec candeur, qu'en s'enfonçant avec lui dans les profondeurs de son analyse de nos facultés, il s'est senti entraîné par l'originalité de son hypothèse fondamentale, et par le succès avec lequel elle rend compte de quelques-uns des phénomènes de notre nature morale, qui n'avaient été, jusqu'alors, ni distingués avec autant de netteté, ni expliqués d'une manière satisfaisante. Il avoue même, qu'en examinant une à une les parties de cette décomposition psychologique, il n'avait pu leur refuser, pour ainsi dire, son

assentiment de détail, tant il était, à chaque pas, ébloui et subjugué par un talent analytique qui, pour l'art de replier l'esprit sur lui-même, de remonter à ses opérations élémentaires, et de sonder les abîmes de l'âme, n'eut peut-être jamais son pareil. Il aurait donc, en terminant son examen, été disposé à faire tous les sacrifices d'opinion exigés par ces nouvelles créations du génie philosophique, s'il ne s'était pas avisé d'une espèce d'épreuve qui avait ébranlé cette conviction de détail, et en avait balancé l'effet, ou plutôt dissipé l'illusion par la bizarrerie de ses résultats. Ce procédé vérificateur de Reinhard étant aussi ingénieux que fécond en applications utiles, mérite un éclaircissement.

Par analogie avec celui que les physiciens emploient pour s'assurer de la justesse d'une expérience, Reinhard, rassemblant les éléments de notre organisation tels qu'ils résultent de la décomposition opérée par la philosophie de Kant, se mit à reconstruire, avec ces matériaux, tout l'édifice de l'être moral. Au lieu de voir renaître cet ensemble admirable et harmonique dans lequel toutes nos forces se prêtent un mutuel secours, et contribuent, chacune pour sa part, sans qu'il y ait ni choc ni ressort superflu, au but indiqué par nos besoins physiques et moraux, il sortit de cet essai de rapprochement, renouvelé à diverses reprises, un tout si incohérent, si dépourvu et d'accord dans ses parties constituantes et de traces de cette économie sage, de cette prévoyante sollicitude qui brillent dans tous les ouvrages de la nature, qu'il sentit la plus forte répugnance à adopter des principes qui conduisaient, par l'épreuve de la synthèse, à des résultats aussi peu conformes aux besoins de l'homme et aux desseins paternels de son auteur. Il se crut en droit de soupçonner,

dans le travail analytique de Kant, quelque défaut secret, quelque lacune importante que l'habileté du maître et le prestige de son art avaient dérobés à son attention, à peu près comme un chimiste qui ne réussirait pas, en combinant de nouveau les éléments qu'il aurait obtenus par la décomposition d'une substance, à la reproduire telle que l'offre la nature, resterait convaincu de l'imperfection de ses expériences. Reinhard, rendant un compte aussi clair que précis des résultats de sa reconstruction probatoire, et de l'impression que produirait un être formé des rudiments que le scalpel de Kant est réputé par ses disciples avoir isolés nettement et sans les altérer, s'arrête particulièrement à la lutte bizarre et interminable dans laquelle nos facultés se trouveraient engagées par la nature même de leurs lois et par leur simple coexistence dans le même sujet. Il s'attache à faire ressortir le double combat qu'on voit, d'après la théorie de ce philosophe, se livrer, comme d'office et sans relâche, d'un côté, l'entendement et la raison, et de l'autre, dans la sphère d'action même de cette dernière faculté, la *raison spéculative* et celle que Kant nomme *raison pratique*. Selon Reinhard, cette lutte, dont l'homme de Kant est inévitablement à la fois le jouet et la victime, ne présente point ce phénomène de concours harmonique, de coopération amicale qui se reproduit à nos yeux dans toutes les œuvres du Créateur : elle lui paraît, au contraire, choquer le bon sens et révolter le sentiment intime, en offrant le spectacle d'une sédition intestine établie dans le sanctuaire même de celle de nos facultés que nous envisageons comme la source de tout ordre, de toute conséquence, comme le guide sûr de nos actions, le régulateur suprême de nos intérêts, et le juge incorruptible

du choix que nous avons à faire lorsqu'ils se contredisent et qu'il faut déterminer les sacrifices que nous impose cette collision. Tandis que les lois que nous prescrit la raison pratique, que le modèle de perfection idéale qu'elle montre sans cesse à nos efforts, demandent impérieusement la prolongation indéfinie de notre existence et l'intervention du suprême arbitre de l'univers, sans lesquelles cette législation, qui sort du sanctuaire de notre être, serait aussi absurde que tyrannique; la raison spéculative non seulement ne peut en rien, par ses méditations, contribuer à satisfaire le vœu de la raison pratique, mais longtemps trompée par l'exercice le plus noble de ses pouvoirs, et entretenue dans l'illusion inévitable d'un plein succès de ses recherches sur nos rapports avec la Divinité, elle obtient, pour dernier résultat de son perfectionnement, pour prix de ses plus hautes conceptions, de l'application la plus méthodique des ressources accumulées par les travaux des plus profonds philosophes, la désolante conviction qu'elle a été amusée par un vain fantôme, qu'elle ne peut en rien seconder l'autre moitié d'elle-même dans l'emploi de ses moyens le plus important, le plus nécessaire au succès de la tâche qu'il lui est ordonné de remplir; que les trois idées dont la raison s'enorgueillit le plus, l'idée d'une cause première, celle d'une réunion de toutes les perfections dans une intelligence infinie, celle, enfin, de la coexistence et du concours de tous les êtres dans une seule ordonnance vaste et bienfaisante, ne sont, en dernière analyse, que des directions imprimées à notre raison par les lois qui la régissent, des modes d'action auxquels l'exercice de son activité est assujetti par ces lois, n'ayant pas plus de réalité que d'autres créations idéales de cette même

raison théorétique; qu'enfin elle ne peut quitter le domaine de l'expérience sans s'égarer dans le vide, et qu'elle est comme attachée à la glèbe des sens, sans espérance de pouvoir jamais rompre les chaînes qui l'y tiennent asservie.

Une sentence aussi sévère, prononcée contre l'idole du jour par un si juste appréciateur, fit une vive sensation. Plus on était accoutumé à voir Reinhard juger avec équité, avec pénétration et candeur, les systèmes de ses émules, aussi bien que ceux des philosophes de l'antiquité, moins on pouvait lui contester la faculté d'opiner en connaissance de cause; et plus les disciples de Kant, qui exerçaient, à cette époque, une sorte de despotisme littéraire, et disposaient de toutes les bouches de la renommée, mirent d'importance à parer le coup qu'un si vigoureux athlète venait de porter à l'objet de leur culte. Ils eurent recours au reproche banal qu'ils prodiguaient aux adversaires de leur système : ils prétendirent que Reinhard ne l'avait pas compris. Mais, quoique pour le moment la foule parût se ranger de leur avis, l'impression que la censure du moraliste éclectique avait produite, survécut aux dédains de l'orgueil de secte, et laissa des traces dans les esprits même où l'amour-propre de parti et l'empire de la mode avaient semblé les effacer le plus vîte, ou les dénaturer le plus.

Cependant Reinhard était loin de penser qu'il eût rempli complétement les devoirs de censeur. Il sentait bien que les motifs de son jugement devaient être exposés avec plus d'étendue, et leur solidité prouvée avec des soins mieux proportionnés aux grands intérêts compromis par cette discussion. Ainsi ne cessant de consacrer une partie de son temps à l'examen de la

nouvelle métaphysique, de ses différentes phases et de ses émanations diverses, son intention paraît avoir été de communiquer au public le fruit de ses nouvelles recherches, avec tous les développements dont la matière était susceptible. Mais d'autres travaux l'empêchèrent de terminer celui-ci pour l'impression. On a trouvé dans ses papiers un écrit intitulé : *Exposé de ce qui appartient en propre à la philosophie de Kant, et revue de ses principaux résultats*. Il est à désirer qu'on n'en prive pas le public.

Nous n'aurions pas donné une idée complète des études que Reinhard avait approfondies, et de celles que l'on regarde en Allemagne comme nécessaires au théologien et à l'interprète des livres sacrés, si nous ne rappellions combien notre auteur était versé dans la connaissance de l'antiquité, de ses écrivains, de son histoire et de celle de tous les temps : et l'on voit dans ses Lettres quelle influence il attribuait à ces études sur la culture de son esprit. Il écrivait le latin avec autant de facilité que l'allemand; il ne se passait pas d'année, dit un de ses biographes, qu'il ne relût, dans les langues originales, quelques-uns de ses auteurs favoris, quelques morceaux de Démosthène, de Platon, d'un moraliste grec, de Polybe, qu'il aimait beaucoup; et souvent il relisait l'Odyssée tout entière, qu'il préférait à l'Iliade, comme plus fertile dans ces instructions pratiques, qu'il cherchait et recueillait partout, et qu'il savait si bien appliquer à la composition de sa Morale. Il connaissait aussi les langues orientales, celles surtout qui servent particulièrement à l'intelligence de la Bible. Il n'était étranger à aucune des recherches des orientalistes modernes sur le langage, l'histoire, les mœurs et les opinions des peuples de l'Asie, aux diffé-

rentes époques de leur civilisation : mais toujours fidèle à l'habitude de rapporter toutes ses études, tous ses travaux à un but commun, c'était leur application à l'éclaircissement des livres saints, particulièrement de ceux du Nouveau-Testament, qui l'occupait de préférence. En disant que l'opinion de l'Allemagne le plaçait au niveau de ses premiers exégètes bibliques, on n'ajoute pas peu de chose à l'idée qu'on peut avoir de la variété et de la profondeur de son érudition. La philologie sacrée, telle qu'elle est cultivée en Allemagne, et qu'elle est devenue indispensable aux commentateurs de la Bible, s'est élevée au rang des branches de littérature les plus vastes et les plus difficiles, par les notions préliminaires qu'elle suppose, par l'étendue et la perspicacité d'esprit, la finesse critique qu'elle demande, par les sciences auxiliaires dont elle s'enrichit. Pour en être convaincu, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les recherches seules qui ont dû précéder la détermination satisfaisante de l'usage des mots et du sens des phrases du Nouveau-Testament. Qu'on se rappelle combien leur signification dans les auteurs sacrés, diffère de l'acception que les mêmes termes, les mêmes expressions ont dans les écrivains profanes. Pour en saisir les nuances avec la précision qu'exige l'importance des résultats de cette recherche pour le dogme et la morale des chrétiens, il a fallu, à l'aide d'une profonde connaissance de l'idiome, des usages, des lois, des préjugés, des doctrines, des traditions, des sectes philosophiques et religieuses des Juifs, au commencement de l'ère chrétienne, déterminer les modifications que le grec vulgaire, répandu par les victoires des Macédoniens, et altéré à Jérusalem, à Antioche, à Alexandrie, avaient subies dans la bouche du peuple de la

Palestine et des contrées adjacentes; fixer la signification des mots et des tournures de l'hellénisme du Nouveau-Testament, dépouillée des figures orientales, des images lévitiques, des allusions accessoires.

Cette opération, incontestablement une des plus délicates et des plus compliquées que l'esprit humain ait entreprises, avait été commencée au dix-septième siècle et dans la première moitié du dix-huitième, par Lightfoot, Saumaise, Locke, Gataker, Glassius, Schoettgen : mais c'est aux écoles de Hemsterhuys, de J. M. Gessner, d'Ernesti et de Heyne, qu'elle doit son perfectionnement. La pénétration, la finesse de tact, la souplesse d'esprit et la variété d'instruction dont elle exige la réunion, à un plus haut degré peut-être qu'aucun autre travail littéraire, mettent les commentaires et les ouvrages où ces qualités brillent, tels que ceux de Koppe, de Teller, de Doederlein, de Storr, d'Eichhorn, de Herder, de Noesselt, de Kuinoel et du théologien qui nous occupe, au rang des productions qui font le plus d'honneur à la sagacité humaine, et supposent dans leurs auteurs autant de savoir et de perspicacité que les laborieuses collections de variantes de Millius, Wettstein, Birch, Matthæi et Griesbach ont demandé de temps, de zèle et de patience. Certainement l'intelligence de l'homme n'a, dans aucun genre de sciences, déployé plus de ressources, montré plus de persévérance, essayé plus de combinaisons ingénieuses, enchaîné les unes aux autres plus d'opérations savantes et délicates, en les coordonnant de manière à ce qu'elles se servissent mutuellement d'appui et de flambeau, que dans cette entreprise du rétablissement et de l'interprétation du texte des livres saints. Si les immenses travaux des savants que nous avons nommés, et auxquels Reinhard

s'est dignement associé, ne nous ont pas encore procuré pour résultat la certitude que nous possédons aujourd'hui le texte original, exactement tel qu'il est sorti des mains de ses auteurs, et que nous attachons à toutes leurs expressions précisément le même sens qu'ils ont voulu y attacher eux-mêmes, nous avons au moins fait de grands pas dans cette carrière; et déjà, grâce aux soins de ces infatigables exégètes, nous sommes en état de nous approprier le langage des astronomes, qu'une parfaite connaissance de leurs instruments, de la limite de nos sens et des aberrations qui ont pu affecter leurs observations, met à même de dire : « Nous « pouvons nous tromper de tant; mais notre erreur ne « peut excéder cette quantité, et nous sommes assez « sûrs de tel fait pour n'avoir pas à craindre qu'on « parvienne jamais à nous démontrer le contraire. » De même, dans l'interprétation et la critique du texte sacré, nous aurons incessamment la faculté de prescrire, pour ainsi dire, des bornes à l'erreur, et d'assigner ses limites au doute, ses confins à l'obscurité : nous pourrons leur adresser les paroles que l'Écriture prête au maître de l'Océan : « Ténèbres, incertitude, vous « ne pénétrerez que jusqu'ici : ici finit votre domaine : « voici les conquêtes du zèle et du savoir, sur lesquelles « vous n'empièterez pas. » Résultat infiniment plus heureux et plus honorable que l'aveugle confiance dans une explication transmise par tradition. Sans la réformation de Luther et les travaux de ses successeurs dans les chaires savantes, le doute et les nuages auraient continué de planer sur un grand nombre de passages du code des Chrétiens.

Les autres écrits de Reinhard, dont il nous reste à parler en peu de mots, sont presque tous, et ont tous

été originairement des dissertations et des programmes académiques, dont plusieurs ont été retouchés, retravaillés par lui, avec ce soin qu'il mettait sans cesse à perfectionner tout ce qu'il faisait; et quelques-uns sont devenus des ouvrages.

Ses opuscules latins, ainsi revus, et souvent augmentés par l'auteur, ont été rassemblés, sous ses yeux, par le professeur Ch. H. L. Poelitz dans une collection intitulée : *Fr. V. Reinhardi Opuscula academica*, Lips., 1808 et 1809, 2 v. in-8°. Les Français, qui ne peuvent pas lire les ouvrages allemands de ce théologien, et qui voudront avoir une juste idée de ce que ses recherches et sa manière offrent de caractéristique, parcourront avec intérêt ce recueil, écrit dans un style pur, correct, facile, élégant, digne enfin d'un humaniste savant, et dont le goût s'était formé par la lecture habituelle des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Nous indiquons ici les pièces qui composent ce recueil, en ajoutant quelques observations.

1. *De versionis Alexandrinæ auctoritate et usu in constituendâ librorum hebraicorum lectione genuinâ.*

2. *De morte voluntariâ quid et quàm clarè præcipiat philosophia? ad locum Platonis in Phædone*, *C. VI.*

3. *Symbola ad interpretationem Psalmi LXVIII.*

Ce morceau se trouve aussi, avec quelques autres de Reinhard, dans le recueil de MM. Velthusen, Kuinoel et Ruperti, intitulé : *Commentationes theologicæ,* Lipsick, 1794-1799. 6 v. in-8°.

4. *Utrùm ad judicium de miraculis requiratur universæ naturæ accurata cognitio?*

Le succès de cette dissertation, dans laquelle Reinhard examinait une des objections les plus spécieuses contre l'argument tiré des miracles, lui donna l'idée de

faire, de toute cette doctrine, l'objet d'un traité plus étendu, où il se proposait d'envisager les miracles sous quelques points de vue nouveaux. Malheureusement, il n'en a publié que la partie théorique, sous le titre d'*Essai psychologique sur le merveilleux et l'étonnement*. Wittemb., 1782, in-8° (en allemand). La 2e section, qui devait offrir l'application de ses principes aux événements miraculeux du christianisme, n'a point paru. Il se proposait surtout de répondre à David Hume, en réunissant le résultat de ses méditations à celles de Butler et de Campbell.

5. *De locis quibusdam qui in sermonibus Domini temere putantur communes.*

6. *De veterum inductione ad loc : Diogenis Laerti L. III. Segm.* 53, 54.

7. *Consilium bene merendi de universo humano genere ingenii supra hominem elati documentum.*

Ce programme est, comme nous l'avons dit, le premier germe du bel ouvrage sur le Plan de Jésus.

8. *Carmina poetarum cur placeant constantiùs quam sapientiæ doctorum philosophumena?*

9. *De conjungendâ cum tradendis philosophiæ placitis eorumdem historiâ.*

L'auteur lui-même avait toujours suivi cette méthode dans ses cours de philosophie, ainsi que le prouve l'*Abrégé des Sciences philosophiques*, par M. Schultze, un de ses disciples, devenu célèbre par des ouvrages très profonds sur les questions les plus abstruses de la métaphysique. Ce manuel peut être considéré comme un résumé des leçons de Reinhard.

10. *De ratione docendi socraticâ in institutis philosophiæ academicis imitandâ.*

Reinhard était nourri des écrits des disciples de So-

crate, et il en recommandait la lecture aux siens. Son adoration pour le libérateur du genre humain, ne le rendait nullement injuste envers celui qui avait si vivement désiré et si vainement tenté l'amélioration morale de ses concitoyens. — Voici comment il s'exprime dans l'intéressant appendice du traité que nous indiquons. — « Ex omni antiquitate Socratem omnium « maxime miror. »

11. *De notione felicitatis humanæ ad judicium de placitis Religionis Christianæ parum idoneâ.*

Justification de la loi du perfectionnement indéfini de nos facultés, comme le fondement le plus solide, et le principe le plus fécond de la morale chrétienne.

12. *Utrum et quando possint oratores divini, in administrando munere suo demittere se ad vanas hominum opiniones?*

Les théologiens de l'Allemagne étaient, à cette époque, très divisés d'opinion sur la question de savoir, si Jésus-Christ avait, par prudence, et pour ne pas nuire au principal but de sa prédication, donné son assentiment à des erreurs populaires, ou au moins ménagé les préjugés nationaux, qui ne portaient pas un préjudice direct aux maximes fondamentales de l'Évangile? Reinhard se décida pour l'affirmative, comme ses principes de morale et les règles d'une saine interprétation des Écritures lui en imposaient la nécessité.

13. *Programmata IV in loc : Esaiæ XI. 1—5.*

14. *De Christo suam, dum viveret, resurrectionem prædicente.*

15. *De vi quâ res parvæ afficiunt animum in præceptis de moribus diligentius explicandâ.* IV partes.

Ce traité, que Reinhard affectionnait particulière-

ment, est un de ceux qu'il a retravaillés avec le plus de soin. Il l'avait destiné à servir de modèle aux instituteurs pour leur montrer de quelle manière et avec quels secours ils pouvaient aider leurs disciples à combattre des penchants vicieux et à s'accoutumer à remplir des devoirs pénibles. Rien ne lui paraissait plus infructueux que les exhortations et les préceptes généraux, lorsqu'ils ne sont pas accompagnés d'une instruction détaillée sur l'art d'écarter les obstacles en morale, et sur les ressources qu'offrent à l'homme sincère dans sa résolution d'amendement les petites circonstances de la vie. Le journal où le docteur Franklin rend compte de l'essai d'amélioration qu'il fit sur lui-même, est conçu dans le même esprit. Le traité de Reinhard a été traduit en allemand par J. C. F. Eck, avec des notes et des additions de l'auteur, sous ce titre : *Vom Werth der Kleinigkeiten in der Moral* (c'est-à-dire : de l'importance morale des petites circonstances, et de l'influence qu'elles exercent sur nos actions.) Berlin, 1798, in-8°.

La deuxième édition, qui parut en 1798, fut accompagnée d'un autre petit traité.

Sur l'esprit de minutie dans la morale, que l'auteur publia séparément en 1802, avec de nouveaux développements. C'est peut-être un des morceaux où ce moraliste a déployé le plus de connaissance du cœur humain et de ses faiblesses. L'influence funeste des pratiques minutieuses d'une dévotion stérile, la corruption de la religion mosaïque par les Pharisiens, celle de la morale de l'Évangile par le monachisme, par les scolastiques, les jésuites, les mystiques, et par la hideuse doctrine du probabilisme, n'ont nulle part été exposées avec plus de vérité, ni jugées avec plus

de sagacité dans leurs sources comme dans leurs effets. Le tableau que Reinhard trace du rigorisme pharisaïque et de ses résultats désastreux, jette un nouveau jour sur les bienfaits que le monde doit au divin fondateur de l'Église chrétienne, ainsi que sur l'héroïsme surhumain de son entreprise et la sublimité de son caractère. Rapproché des moyens d'influence toute semblable que la caste des prêtres égyptiens mit en œuvre pour s'assurer, avec un succès qui n'a jamais été égalé, l'aveugle obéissance et le dévouement absolu de toutes les classes et de toutes les facultés d'une grande nation, ce tableau est fait pour ajouter encore, s'il est possible, à notre reconnaissance envers le gouverneur moral des hommes, qui n'a pas permis qu'ils restassent courbés sous le joug le plus avilissant, et qui, aux deux époques où son secours était le plus nécessaire, envoya le législateur des Hébreux et le rédempteur du genre humain, pour l'arracher à une dégradation honteuse et qui semblait devoir être sans remède, si elle s'était prolongée.

16. *De præstantiâ Religionis Christianæ in consolandis miseris.*

Ce morceau, qui se trouve aussi dans le recueil de Velthusen, a été traduit en allemand sous le titre de : *Esprit du Christianisme dans ses rapports avec les malheureux*, par J.-S. Fest, auteur lui-même d'un livre estimé sur *l'Utilité morale des souffrances*. Cette traduction a été imprimée pour la seconde fois en 1798, avec quelques suppléments de la main de Reinhard.

17. *De prudentiâ theologi in comparandâ et augendâ eruditione theologicâ ætatis suæ rationem habentis.*

18. Enfin on trouve dans cette collection un fragment d'un *Abrégé de la doctrine chrétienne* que Reinhard

avait commencé de rédiger à Wittemberg pour ses cours, et qu'il n'a pas achevé.

On a généralement regretté que l'éditeur de ce recueil n'y ait pas compris quelques extraits que Reinhard avait faits pour les *Annales de l'université d'Helmstadt*, que feu l'abbé Henke publiait en latin. Ces extraits sont étendus, fort instructifs, et marqués au coin de la plus saine critique. Le titre seul des ouvrages jugés par Reinhard, fera bien augurer de l'intérêt qu'il a dû répandre sur ces articles. Ce sont, dans l'année 1782, *Reid, sur l'entendement humain. — Falconer, de l'influence du climat et de la nourriture, sur l'organisation physique et morale de l'homme. — Histoire de la civilisation, par Adelung. — Histoire des sciences chez les Grecs, par Meiners.*

Dans l'année 1783, *les Aphorismes philosophiques de Platner. — Les OEuvres philosophiques d'Hemsterhuys.*

Pour 1784, un ouvrage de Plessing, intitulé : *Osiris et Socrate.*

Pour 1785 et 1786, les *Mélanges de philosophie,* par *J.-A. Eberhard* (l'auteur de la nouvelle Apologie de Socrate). — Les Recherches de *Kleuker sur la doctrine de l'Émanation*, et les *Entretiens de Moyse Mendelssohn sur l'existence de Dieu.* (Morgenstunden).

Reinhard a écrit aussi quelques préfaces pour des livres dont il a été l'éditeur; entre autres, pour une apologie de la Religion, intitulée *Pyrrhon et Philalèthes.*

L'auteur, le célèbre chimiste de Gœttingue, M. de Crell, avait envoyé le manuscrit à Reinhard, qui se chargea volontiers de publier un ouvrage opposé au scepticisme de quelques sectes nées du kantisme, et plein de réflexions profondes sur la nécessité d'une

religion positive. Il a été imprimé en 1812, et occupa Reinhard dans les derniers temps de sa vie.

Il a laissé en manuscrit, et en état d'être mis au jour, des *Commentaires* latins *sur la Genèse, sur Esaïe, sur les Psaumes,* et sur quelques *Dialogues de Platon, Phédon, Criton,* le 1er *livre de la République.* On a aussi trouvé parmi ses papiers un *Cours complet de philosophie*, rédigé en allemand et en latin, et qui, dans cette dernière langue, serait sans doute favorablement accueilli dans l'étranger.

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui regarde Reinhard, nous indiquerons quelques écrits auxquels son nom est attaché, mais qui ont été rédigés par quelques-uns de ses disciples, qui en ont puisé les principales idées dans ses leçons. Le plus considérable est un Cours de Théologie, à la publication duquel on sent bien qu'il n'a pas donné des soins lui-même. Il est intitulé:

Reinhards Vorlesungen, etc.; c'est-à-dire, *Leçons de R. sur la Dogmatique, publiées avec des additions bibliographiques, par J.-G.-Em. Berger*, 3e édit., Amberg et Sulzbach, 1811, in-8°.

Les autres écrits sont des opuscules académiques.

1. *Utrum Sulzeri cum Platone, de verâ bonarum artium dignitate, consensus vana consilia suadeat?* Wittemb., 1781, in-4°.

2. *Imago vitæ morumque Socratis è scriptoribus vetustis expressa.* Ib., 1781, in-4°.

3. *Utrum Athenienses, cum florentissimam haberent rempublicam, verè felices fuerint?* Ib., 1781, in-4°.

4. *Specimen observationum è Theodoreti Commentario in Psalmos.* Ib., 1782, in-4°.

5. *De moribus hominum ante diluvium ad locum Genes. VI,* 1-4. Ib., 1783, in-4°.

6. *Utrum Christus matrem genusque suum dissimulaverit et despexerit?* Ib., 1784, in-4°.

7. *De petendâ rerum, quas libri N. T. continent, è libris V. T. apocryphis illustratione.* Ib., 1787, in-4°.

8. *De notione Dei quæ est in prioribus XI Geneseos capitibus.* Ib., 1792, in-4°.

LITTÉRATURES ORIENTALES
ET CLASSIQUES.

NOTICE SUR J.-D. MICHAELIS.

(Extraite de la *Biographie universelle*).

Michaëlis (Jean-David), célèbre orientaliste et théologien protestant, a laissé des mémoires sur sa vie, où nous puiserons les principaux faits qui doivent entrer dans sa biographie, avec d'autant plus de confiance qu'au nombre des qualités qui lui assignent un haut rang parmi les savants du XVIIIe siècle, sa véracité parfaite est celle qui a été le moins contestée. Il naquit à Halle, le 27 février 1717, de Chrétien-Benoît Michaëlis, professeur de théologie à l'université de Halle, et hébraïsant distingué. Malgré l'espèce d'oubli dans lequel l'éclat de la gloire du fils a fait tomber le nom du père, ainsi que celui de son grand-oncle maternel, Jean-Henri, il est reconnu aujourd'hui que Michaëlis le père était beaucoup meilleur grammairien que Jean-David ; et la prodigieuse influence que le fils a exercée sur toutes les branches de l'exégèse sacrée et de la théologie, et qu'une connaissance plus profonde des langues du texte de l'Écriture aurait rendue encore plus heureuse, doit faire regretter que les fonctions du père, en l'empêchant de s'occuper lui-même de l'instruction élémentaire de son fils, l'aient forcé de l'abandonner entièrement à des instituteurs domestiques. La pédanterie de

l'un d'entre eux contribua principalement à augmenter le dégoût du jeune Michaëlis pour l'exactitude grammaticale, déjà naturellement rebutante pour un enfant plein de vivacité et d'imagination.

Quatre ans de séjour à l'école des Orphelins de Halle, où il eut pour condisciples le célèbre orientaliste Reiske et le philosophe Alex.-Théophile Baumgarten, compensèrent, en partie, les défauts de l'enseignement privé, et en comblèrent les lacunes, mais très imparfaitement pour le grec, bien qu'il y eût pour maître Goldhagen (le traducteur d'Hérodote), dont il loue d'ailleurs le zèle, et qui lui fut d'autant plus utile, que le nombre des élèves admis dans la première classe se trouva fréquemment réduit à quatre, trois, deux écoliers, et quelquefois au seul Michaëlis. Les autres professeurs dont il fait mention avec reconnaissance, sont, Boltzius, qui lui inspira un goût très vif pour la poésie latine, surtout pour Virgile; Sigismond-Jacques Baumgarten, subtil philosophe et théologien, auquel il dut une connaissance approfondie de la métaphysique de Leibnitz, et dont l'éloquence pieuse excita en lui des sentiments ineffaçables de vénération pour la religion révélée; enfin, le pasteur Freylinghausen, ministre connu pour unir la plus grande tolérance à l'orthodoxie luthérienne, et qui, s'apercevant que le jeune Michaëlis s'était déjà formé un système dogmatique rapproché du semi-pélagianisme, n'exigea, pour l'admettre à la sainte cène, aucun acte public de profession de foi. Au surplus, la répugnance que Michaëlis a constamment témoignée pour toute gêne de conscience, tout en l'empêchant de consentir à être agrégé à une faculté de théologie, comme on le lui proposa plus d'une fois pendant sa longue carrière académique, parut accroî-

tre plutôt que refroidir son zèle pour la cause du christianisme. Cette conduite a prouvé le discernement de Freylinghausen, et justifié le discernement dont il usa envers la conscience délicate de son catéchumène.

Michaëlis commença, en 1733, à suivre les cours des professeurs de l'université, tous hommes assez médiocres, excepté Baumgarten, dont une méthode, excessivement analytique, rendait les leçons arides et moins profitables; celles du chancelier Ludewig, sur l'histoire germanique, l'initièrent dans la connaissance du droit public et de tous les ressorts qui entrent dans le mécanisme social. Ce jurisconsulte ne songeait, en exposant la théorie des institutions politiques d'Allemagne, qu'à faire concevoir les prétentions de telle ou telle maison régnante, et les changements successivement apportés aux relations des états de l'Empire; mais il avait pour auditeur un de ces esprits indépendants et lumineux qui font, dans chaque événement, la part des circonstances, de la nature des choses, des besoins de la société et de la marche de l'esprit humain. Les antiquités et la théorie de la législation des Hébreux en firent leur profit par la suite; et, trente ans plus tard, le savant chancelier de Halle n'aurait certainement pas reconnu, dans le *Droit mosaïque*, les matériaux qu'il avait fournis au théologien publiciste et philosophe.

Les études de Michaëlis s'étendirent sur toutes les branches des connaissances préparatoires : langues, histoire, mathématiques, sciences naturelles, métaphysiques [1]. Il s'aperçut dès lors que Wolf avait fondé sa démonstration du principe de la raison suffisante sur

[1] Il a exposé son plan d'études dans un discours remarquable *De connubiis felicibus aliarum disciplinarum cum philologia orientali* 2e tome du Syntagme).

l'équivoque attachée au mot *rien* en allemand et en latin, et qu'il en résultait un syllogisme à quatre termes; sophisme auquel la langue française ne se serait pas aussi facilement prêtée. Cette observation, reproduite par M. de Prémontval, engagea, vingt ans plus tard, l'académie de Berlin à proposer la question *De l'influence du langage sur les opinions et des opinions sur le langage.* On trouve la même remarque dans le Mémoire couronné de Michaëlis (p. 90 de la traduction française), mais accompagnée d'une note des traducteurs Mérian et Prémontval, qui croient pouvoir affirmer que le gros de la nation allemande n'eût jamais été séduit par la philosophie wolfienne, si les deux langues qui lui sont le plus familières n'eussent pas donné lieu à l'amphibologie cachée dans la démonstration de Wolf; ce qui serait assurément, comme ils le disent (p. 91), un des traits les plus singuliers dans l'histoire de l'esprit humain, si l'on pouvait tirer de l'observation de Michaëlis une conclusion aussi hardie.

Une des qualités rares dont il était doué, et qu'il manifesta dès l'âge le plus tendre, fut une indépendance absolue d'esprit, jointe à une soumission sans réserve envers ce qui s'offrait à lui sous la forme de la vérité. Peu d'hommes ont éprouvé aussi fortement le besoin d'examiner tout avec un soin extrême. Peu surtout ont montré autant de respect pour les résultats de leur examen consciencieux. Nous avons déjà dit que l'engagement imposé aux membres du clergé luthérien et des facultés de théologie, de se conformer dans leurs enseignements aux livres symboliques des chrétiens de la confession d'Augsbourg, l'éloigna toute sa vie d'une carrière où il aurait probablement eu de grands succès; les sermons qu'il eut occasion de prononcer, soit

à Halle, soit à Londres, dans la chapelle allemande du roi, ayant constamment obtenu les suffrages de ses auditeurs[1].

A l'université, il fut tourmenté de doutes, non relativement au dogme, mais sur quelques préceptes de l'Évangile, que l'interprétation luthérienne des mots de l'institution de la sainte cène le portait à prendre à la rigueur de la lettre, et qui, dans le sens qu'il croyait devoir leur donner, paraissaient inconciliables avec d'autres obligations non moins sacrées, et avec les relations sociales elles-mêmes. Il dit, dans ses Mémoires, que sa santé en fut altérée; et celui de ses disciples qui en a été l'éditeur de son consentement (Jean-Mathieu Hassencamp), ajoute que c'est probablement aux versets 12 et 24 du XIX[e] chap. de l'Évangile selon saint Mathieu, qu'il faut rapporter les anxiétés et les scrupules dépeints par l'auteur de cette auto-biographie, et dissipés ensuite, assure-t-il, par une connaissance plus approfondie du texte original.

Après avoir pris le degré de maître-ès-arts et soutenu deux thèses (l'une sous la présidence de son père, *De antiquitatis punctorum hebraïcor.*, le 7 oct. 1739; l'autre, *Dissert. de Psalm.*, XXII, 17, en 1740), dans lesquelles il défendit des opinions qu'il abandonna depuis; il fit en Angleterre un voyage, qui lui fut très utile par les connaissances qu'il acquit, et par les liaisons qu'il forma, tant à Londres qu'à Oxford. En s'y rendant, il vit à Leyde le savant Albert Schultens dont il loue l'accueil cordial et bienveillant.

A son retour, il reprit ses leçons : aussi variées que suivies, elles embrassaient toutes les parties de l'exé-

[1] Voyez ce qu'il dit là-dessus dans sa Vie, pages 24 et suiv., et dans le sixième volume de sa *Bibliothèque orientale*, pages 192 et suiv.

gèse biblique, plusieurs langues orientales, particulièrement le syriaque et le chaldéen, l'histoire naturelle, et quelques auteurs romains. La mort du chancelier Ludewig lui fournit l'occasion d'un travail bibliographique, dont il tira beaucoup de fruit. Chargé de mettre en ordre une des plus riches bibliothèques de l'Allemagne et d'en rédiger le catalogue, il s'acquitta de cette tâche avec un soin et une méthode, qui font du catalogue de ce célèbre jurisconsulte (1745, 2 vol. in-8.) un modèle pour ce genre d'ouvrage.

Il est toutefois probable, que, s'il était resté à Halle, il aurait eu de la peine à sortir du cercle borné d'études tracé par la routine, et encore resserré par la crainte de voir une application plus étendue des sciences profanes à l'interprétation de la Bible, porter atteinte à l'orthodoxie et à la piété dont cette université était un des siéges les plus révérés. Pour féconder les connaissances variées que son éducation dans ce centre des missions protestantes pour l'Asie, et sa vaste érudition historique, avaient mises à sa disposition, il fut avantageux pour lui d'être dépaysé et transporté sur une scène nouvelle, auprès d'hommes tels que Haller, Mosheim et Gesner, qui lui offrirent, chacun dans sa sphère, l'exemple d'un savoir encyclopédique, appliqué à la culture d'un domaine particulier, et qui encouragèrent les essais de leur jeune émule par leur approbation et leurs conseils. Michaëlis dut ce bonheur à l'illustre Münchhausen, principal fondateur de l'université de Gœttingue. Ce judicieux appréciateur de ce qui pouvait assurer la prospérité de cette institution naissante, lui procura, en y attirant Michaëlis, en 1745, un de ses plus beaux ornements, et de ses meilleurs soutiens. Michaëlis lui rendit, sous une multitude de rapports, des

services immenses, comme professeur de la faculté de philosophie (de 1745 jusqu'en 1791), comme un des principaux correspondants de son curateur Münchhausen; comme secrétaire de la société royale des sciences de (1751 à 1756), dont il rédigea, de concert avec Haller, les lois fondamentales à l'époque de sa formation, en 1751; comme directeur de cette compagnie (de 1761 jusqu'en 1770, où des différends avec quelques-uns de ses confrères le portèrent à donner sa démission de membre de la société, démarche qui a été également préjudiciable à l'un et à l'autre); comme directeur et l'un des rédacteurs du journal intitulé: *Gelehrte Anzeigen* (1753-1770); comme chargé, dans des temps difficiles (1761-63), des fonctions de bibliothécaire et de directeur du séminaire philologique, établissement d'où l'Allemagne a vu sortir une foule d'excellents humanistes, et qui, après la mort de J.-M. Gesner (1761), aurait été supprimé, si Michaëlis n'avait pas consenti à le diriger gratuitement.

Cette dernière circonstance est d'autant plus digne d'attention, qu'elle contredit l'opinion répandue généralement sur son avarice. Il est vrai que Michaëlis, rigoureux observateur des lois de la justice, et très délicat, timoré même à l'égard des devoirs qu'elles imposent, était habituellement fort économe, et peu disposé à faire aux libraires et aux étudiants l'abandon d'honoraires qui étaient amplement payés par des leçons utiles et des livres recherchés du public; il était surtout ennemi des largesses prodiguées au hasard; mais lorsqu'il les croyait appelées par un besoin réel, et que le bon emploi lui en paraissait garanti, sa libéralité s'exerçait avec autant de générosité que de discernement. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorsqu'on établit à

Gœttingue une administration de secours pour les pauvres, il fut celui des habitants de cette ville qui souscrivit pour la plus forte somme.

Un profond sentiment de reconnaissance pour les preuves d'estime que le gouvernement de Hanovre lui avait données, ne lui permit pas d'hésiter sur le parti qu'il avait à prendre, lorsque le roi de Prusse lui fit témoigner le désir de le voir entrer à son service. Malgré son enthousiasme pour le grand Frédéric, et les contrariétés qu'il avait éprouvées à l'université de Gœttingue, il répondit négativement.

Il se plaint, dans sa *Vie*, de n'avoir, depuis 1763 (époque de cette tentative du roi de Prusse pour lui faire abandonner Gœttingue), été l'objet d'aucune faveur du gouvernement auquel il avait sacrifié de grands avantages, et d'avoir vu, au contraire, sa délicatesse récompensée par de l'indifférence et des dégoûts. Il rendit froideur pour froideur, se retira de toute participation active à l'administration de l'université, et se concentra dans ses fonctions de professeur et dans ses travaux littéraires. Pendant la guerre de Sept Ans il reçut de nombreuses marques de considération de la part des chefs de l'armée française, surtout lorsque le maréchal de Richelieu eut pris la résolution de faire un désert d'une partie du Hanovre s'il était forcé de l'évacuer. Gœttingue devait être brûlé; mais le rappel du maréchal prévint ce malheur, et ne laissa à Michaëlis que le souvenir reconnaissant des précautions prises par des officiers français pour sauver sa bibliothèque et ses plus précieux effets [1]. Les éloges qu'il donne dans

[1] Voyez *Oratio de magnitudine ejus, quod ab anno* 1756, *gestum est, belli*; Syntagma, partie 2.

ses Mémoires à l'amabilité française et aux procédés pleins de noblesse des officiers en garnison à Gœttingue, ont d'autant plus de valeur, qu'ils partent d'un homme très véridique et très prévenu pour les Anglais.

Il faut rapporter à l'époque de cette même guerre les travaux par lesquels Michaëlis coopéra au voyage de découvertes en Arabie, dont les ouvrages de Niebuhr et les observations de Forskal furent le résultat. Après en avoir suggéré l'idée au comte de Bernstorff, ministre de Frédéric V [1], il eut la plus grande part aux préparatifs qui en précédèrent l'exécution, et au choix des personnes à qui elle fut confiée par le gouvernement danois. Il rédigea l'instruction des voyageurs, et une série de questions relatives aux objets les plus dignes de leur attention; malheureusement ces questions ne parvinrent à leur adresse qu'après la mort du philologue, du naturaliste et du médecin de l'expédition, auxquels elles étaient plus particulièrement destinées. Elles furent remises à Niebuhr, dans l'Inde, avant son retour en Arabie; et quoiqu'il fût astronome et, pour ainsi dire, étranger aux recherches d'érudition qu'elles contenaient ou provoquaient, elles dirigèrent quelques-unes de celles qu'il fit dans le Yémen, de manière à éclaircir divers points d'exégèse biblique, premier objet de l'expédition dans la pensée du savant qui en avait conçu le projet. Il est à regretter que les personnes qui, postérieurement aux Danois, ont visité les mêmes climats, ou des contrées voisines (l'Égypte, la Nubie, la

[1] Michaëlis avait déjà énoncé et développé son vœu dans la préface du tome III des Mémoires de la Société des sciences de Gœttingue (*Commentaires*, 1754) : *Oratio de defectibus historiæ naturalis ac philologiæ, itinere in Palæstinam Arabiamque scepte sarciendis.*

Palestine), n'aient pas étudié avec plus de soin ces *Questions;* bien qu'elles ne semblent offrir que les détails d'une érudition aussi aride et minutieuse que profonde et variée (Francfort, 1762, in-8, de 349 p.). Elles ont été traduites en français, et sont réellement pleines d'intérêt, de sagacité, et tellement précises, qu'elles ne laissent pas le voyageur un moment dans le doute sur le point de la difficulté et sur l'objet essentiel de ses recherches. Quoi qu'il en soit, et malgré les accidents qui privèrent les sciences de tout le fruit que cette expédition savante leur promettait, elle fera à jamais époque, non seulement dans la philologie orientale et biblique, mais sous un grand nombre d'autres rapports. Elle fut le second exemple d'un voyage entrepris aux frais d'un gouvernement, dans des vues absolument désintéressées, pour un but aussi noble qu'étranger aux affaires ou à la prospérité de l'État qui en supportait la dépense. L'Angleterre fut la seule puissance qui en retira un avantage politique. L'exploration de la mer Rouge, due aux observations de l'exact et habile Niebuhr, donna aux Anglais l'idée de faire de nouveau l'essai de cette route directe de l'Inde; et, dans la guerre d'Amérique, elle leur servit à établir une communication aussi prompte qu'importante avec leurs possessions d'Asie. (*V.* les détails dans les Voyages de Niebuhr et d'Irwin, et le 251e n° du 16e vol. de la *Bibliothèque orientale* de Michaëlis).

Sans doute un des principaux avantages attachés aux études historiques, est de nourrir dans les cœurs le sentiment d'une juste reconnaissance envers les hommes auxquels nous devons de nouveaux moyens de civilisation, et l'établissement de rapports utiles entre les diverses parties du globe. En rappelant les titres de

Michaëlis à une considération immortelle, il n'est pas permis d'oublier l'indissoluble lien qui unit son nom à celui de Niebuhr, et aux résultats de l'expédition danoise; et d'autant moins, que la part qu'il y eut fut incontestablement l'événement le plus marquant de sa vie, le dernier qui rattacha son existence à l'histoire contemporaine par une autre influence que celle de ses leçons et de ses écrits. Son auditoire et son cabinet furent depuis lors les seuls théâtres où elle put s'exercer pour se répandre sur l'Europe lettrée, et où elle s'exerça chaque jour, presque jusqu'à celui de sa mort (22 août 1791). Ce jour ne fut séparé que par un petit nombre d'heures, de l'instant où sa bouche éloquente cessa d'expliquer à des disciples nombreux les saintes Écritures, et où sa main, depuis longtemps affaiblie, laissa tomber sa plume savante et féconde, source de tant de lumières nouvelles pour l'intelligence de leur véritable sens.

Avant d'offrir la revue de ses travaux, nous présenterons quelques observations sur leur caractère général, et sur les qualités de celui qu'ils ont illustré. Son premier penchant l'avait porté vers les études historiques; et son père, qui lui assigna de bonne heure pour carrière celle des fonctions académiques, ne contraria point son goût pour la recherche des anciens faits, bien qu'il eût préféré lui voir remplir une chaire de théologie à Halle. Ce fut Münchhausen qui l'éloigna de l'enseignement de l'histoire, en lui montrant la moisson de lauriers qui s'offrait à l'humaniste-philosophe dans l'immense domaine des sciences théologiques, et que le curateur de l'université de Gœttingue promettait au jeune professeur, animé par l'exemple des grands hommes qui l'admettaient dans leur familiarité. J.-M.

Gesner et Alb. de Haller, quoique peu unis de vues et de sentiments, s'accordèrent dans celui d'une véritable amitié pour Michaëlis, et applaudirent à ses premiers succès. La réforme que l'un avait opérée dans l'interprétation des écrivains de l'antiquité profane, en y portant le flambeau de vastes connaissances et d'un jugement exquis; le bonheur avec lequel l'autre appliqua au perfectionnement des sciences médicales les données innombrables qu'il avait puisées dans les historiens et les itinéraires de toutes les époques, l'excitèrent à essayer de rendre de semblables services à l'exégèse biblique, et aux diverses branches de la théologie qui lui empruntent leurs principaux matériaux, telles que l'archéologie, la chronologie, l'histoire, la géographie, la critique, la morale et la dogmatique sacrées.

Le succès répondit pleinement à l'entreprise. On peut dire que Michaëlis a changé la face de la plupart de ces sciences, non, certes, en ébranlant leurs bases et en dénaturant leur objet, mais en l'éclairant de tout le jour que pouvaient y répandre, non seulement une connaissance approfondie de l'histoire et de la civilisation de l'Orient, des langues sœurs de l'idiome des Hébreux, des productions de la nature et de l'industrie dans les contrées théâtres des événements de l'histoire des Juifs, ou voisines de leur pays; mais encore un esprit judicieux et philosophique, fertile en ces combinaisons ingénieuses qui font jaillir une lumière nouvelle du rapprochement de faits épars, et restés stériles dans leur isolement. S'il est permis d'appliquer en un pareil sujet le mot d'un des maîtres de Rome ancienne, ce ne serait pas une exagération d'affirmer que Michaëlis avait trouvé tous ces édifices du savoir humain composés de briques, et qu'il les a laissés changés en or ; ou

plutôt on dirait qu'il a réuni des débris et des matériaux informes pour en faire des constructions solides, régulières et commodes, susceptibles, d'après leur première ordonnance, de recevoir tous les agrandissements qui seraient commandés par de nouveaux besoins.

Sans doute que les grandes facultés, départies au réformateur de l'exégèse biblique, ont été compensées par des défauts presque inséparables de ces facultés. C'est la condition humaine. Deux sources d'interprétation, trop négligées par les hébraïsants qui l'avaient précédé, furent mises en œuvre par Michaëlis, avec un succès qui le disposa à en abuser et en prodiguer l'emploi sans nécessité. S'étant demandé sur quelle autorité nous attribuons aux mots de la langue hébraïque tel sens et telle nuance d'acception, il ne tarda pas à sentir combien la confiance, placée par les annotateurs modernes et surtout par l'école de Buxtorf dans la tradition des Juifs, avait passé toutes les bornes indiquées par la nature des choses, et combien la sécurité qu'elle leur avait inspirée était devenue préjudiciable à l'étude des dialectes de même origine que l'hébreu, et des anciennes versions des livres saints. Il eut donc, soit dans les passages difficiles, soit même pour s'assurer de la justesse des explications reçues, plus habituellement recours à ces deux sources que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Mais s'abandonnant à une défiance outrée des traditions masoréthiques, et dédaignant trop les secours que la comparaison des passages où les mots du texte sont employés, fournit pour l'exploration de leur véritable sens, il poussa jusqu'à la manie leur confrontation oiseuse et perpétuelle avec les traductions antiques et les idiomes de l'Orient, lors même que l'explication des rabbins avait pour elle la contexture

et l'assentiment des plus estimés d'entre les commentateurs. Il en résulta une multitude d'explications nouvelles, d'autant plus problématiques, qu'elles se fondaient sur une connaissance assez superficielle de l'arabe, et sur une importance excessive attribuée aux versions anciennes. Le désordre causé par ce scepticisme qu'augmentait le remède, fut porté au comble par les disciples de Michaëlis. Dénués de cette sagacité et de ce tact exégétique qui l'empêchèrent de trop s'égarer sur cette route hasardée, ils se plurent à révoquer en doute les significations les moins contestées de mots et de phrases du texte sacré, et de refaire le dictionnaire hébraïque avec les lexicographes arabes et les bévues des anciens traducteurs. On érigea en variantes, préférables aux leçons du texte, les contre-sens les plus manifestes des derniers, leurs tâtonnements si évidemment indicatifs de leurs incertitudes, et en grande partie occasionnés par leur ignorance relativement à la ponctuation masoréthique, sans contredit le meilleur des commentaires, et le plus utile moyen d'interprétation que la Providence nous ait ménagé pour l'Ancien-Testament. Il a fallu toute la saine doctrine grammaticale, toute la sobre et sévère critique des Stange, des Spohn, des Kocher, des Schnurrer, des Storr, des Gesenius, etc., pour nous tirer du déluge de ces nouvelles conjectures, et pour raffermir sur ses véritables bases la lexicographie et l'exégèse sacrées. Une connaissance plus exacte des travaux de l'école hollandaise contribuera beaucoup à bannir les restes de cette légèreté sceptique, source de richesses aussi embarrassantes que stériles.

Un autre défaut de Michaëlis est le penchant à former toutes sortes de combinaisons pour en faire sortir des explications imprévues, des aperçus nouveaux, et

des vues inutilement ingénieuses. Il prend un singulier plaisir à élever des difficultés à la fois inopinées et mal fondées, pour déployer, dans leur dénouement superflu, tous les trésors de son érudition, et toutes les ressources d'un esprit inventif et pénétrant. Ce goût pour les rapprochements inattendus, ce luxe d'essais non moins oiseux que spirituels, qui s'explique par la richesse naturelle de son imagination, s'était fortifié par le succès brillant du grand nombre d'applications lumineuses d'une lecture immense et variée à la solution des problèmes les plus intéressants ou les plus difficiles de l'exégèse sacrée. Cette fécondité en comparaisons toujours piquantes et instructives, lui fait souvent perdre de vue la disparité des temps et des lieux ; et c'est un des reproches les mieux fondés qui puissent lui être adressés, que celui de prêter à l'antiquité les couleurs et les idées modernes, de voir dans les auteurs sacrés de beaucoup trop savants naturalistes, médecins, astronomes, etc., et de chercher dans les tableaux poétiques de Job, dans les écrits de Moïse et des prophètes, les découvertes des temps modernes, et les observations de Linnée.

En signalant ces écarts d'un homme d'un si rare mérite, ce serait à la fois ingratitude et injustice, de ne pas reconnaître qu'ils sont toujours instructifs, et qu'ils sont fréquemment plus utiles à la science, que les travaux de l'immense majorité des exégètes qui ne se permettent ni digressions ni conjectures surabondantes. Il est surtout important de faire observer que, bien loin de porter atteinte à aucune des vérités fondamentales de la doctrine chrétienne, les combinaisons les plus hasardées, et jusqu'aux excursions purement ingénieuses, tendent ordinairement à en confirmer les

principaux articles. Ce résultat n'est pas sans intérêt pour les amis de la religion, lorsqu'on se rappelle l'esprit d'indépendance de Michaëlis, son éloignement pour l'état ecclésiastique, et pour tout engagement qui eût imposé de la réserve à son génie investigateur, son dévouement absolu à la cause de la vérité[1], son goût pour les sentiers non frayés, son vif désir de se signaler par de grands changements opérés dans la science, à laquelle il espérait rendre des services aussi importants que ceux que ses collègues Mosheim, Haller, J. M. Gesner, Tobie Mayer, avaient rendus aux branches qu'ils cultivaient; quand on songe enfin, et à la nécessité où se trouvait un jeune professeur mal payé, de se faire un supplément de salaire par la célébrité, et un renom par des recherches brillantes, et à la difficulté d'attirer, sans être novateur, les regards du public sur un débutant, pour ainsi dire, noyé dans la gloire des Haller, des Kaestner, etc.

Avoir, dans cette position, résisté à la tentation de se procurer une facile célébrité par des idées hardies et une déviation éclatante des opinions régnant parmi les théologiens de sa communion, est sans doute la preuve d'un très bon esprit. Mais après avoir fait la part de Michaëlis dans cet excellent résultat, il n'est pas permis d'oublier, et il est important de faire observer, qu'être sortie du creuset d'un critique de cette trempe, sans altération grave, est un argument non moins remarquable pour la solidité, et une présomption assurément très favorable pour la vérité de la doctrine qui a subi une épreuve aussi décisive. Cette concordance presque par-

[1] Créé chevalier de l'Étoile-Polaire, il choisit pour devise : *Libera veritas*.

faite du résultat des recherches de Michaëlis avec les points capitaux de l'orthodoxie luthérienne, mérite d'autant plus d'attention, que la route par laquelle il y arrive n'est ordinairement pas celle qu'avaient suivie avant lui les théologiens. Les conclusions sont les mêmes et les prémisses différentes. Lorsqu'il adopte les idées anciennes, il leur imprime un cachet particulier qui en fait sa propriété. Il est impossible de soupçonner qu'il vise à l'originalité : si elle ne lui était pas naturelle, il l'eût bien plus fait consister dans les résultats que dans les éléments et la marche même de ses raisonnements; et l'on ne peut se refuser d'y voir, à la fois, la preuve d'une véritable indépendance d'esprit, aussi rare que précieuse, et un motif de confiance de plus dans la justesse des opinions anciennes, confirmées par des méditations et des travaux dont la direction est opposée aux méthodes reçues, ou ne coïncide pas du moins avec les voies usitées.

Cet éloignement pour les sentiers battus a été sans doute une abondante source de nouvelles découvertes et d'aperçus inespérés. Mais, en répugnant à lier ses idées à celles de ses devanciers, à se fier à l'exactitude de leurs recherches, et à y rattacher les siennes, il s'est privé fréquemment de secours utiles, et a très laborieusement refait ce qu'il avait sous la main. La dépense, en pure perte, d'un temps précieux, n'a pas été le seul inconvénient de cette tendance à tout reconstruire. On ne peut nier qu'il n'ait été peu disposé à rendre justice aux théologiens et aux orientalistes renommés de son temps, particulièrement à Reiske, à Ernesti et à Semler. Mais sans cet esprit vif, impérieux, et ce caractère indépendant, Michaëlis ne se serait pas frayé avec tant d'ardeur et de succès des chemins nouveaux, et

n'aurait surtout pas fondé, à Gœttingue, cette école qui a porté le flambeau d'une saine critique et d'une investigation sévère dans toutes les parties de l'histoire et de l'exégèse : car l'influence de cet illustre professeur s'est étendue sur l'histoire en général, autant que sur l'interprétation de la Bible. En formant Schloetzer par son exemple et ses conseils, il a sans contredit rendu des services inappréciables à l'histoire du Nord, et contribué à la création de quelques-unes des branches les plus importantes et les plus fécondes de la critique historique. Lui-même, il a été le réformateur de l'histoire des peuples de l'Asie antérieure, de leur civilisation, de leurs arts, de leurs migrations, et de la théorie de leurs législations anciennes. Le premier, il a porté les lumières de l'économie politique, et de sciences étrangères aux études de l'antiquaire et du théologien, telles que celle du droit, de l'histoire naturelle, de la médecine, etc., dans tout le domaine de la théologie exégétique et dogmatique.

Nous allons tâcher de donner une idée succincte des immenses travaux de ce savant, vraiment encyclopédique par l'étendue de ses connaissances, plutôt que par la variété des genres auxquels appartiennent ses nombreux écrits [1]. Au lieu d'en faire une revue chronologique, très facile, mais peu instructive, nous pensons qu'on aimera mieux les trouver distribués en classes, afin de pouvoir embrasser d'un coup d'œil ceux qui concernent la même matière. On peut les ramener à six divisions principales : 1° Grammaires et lexicographie orientales ; 2° Philosophie ; 3° Doctrines

[1] Michaëlis fit imprimer lui-même, le 2 octobre 1787, le catalogue raisonné des ouvrages qu'il avait publiés jusqu'alors (au nombre de 63). Gœttingue, in-8° de 32 pages.

directement préparatoires à l'explication savante des saintes Écritures, telles que géographie, chronologie, histoire, antiquités, critique et poétique sacrées; 4° Ouvrages exégétiques proprement dits; 5° Application de ces divers secours à la théologie morale et dogmatique; 6° Quelques excursions sur le terrain du droit public et de la législation civile. Nous ne faisons pas de division particulière pour ses essais poétiques, peu dignes de ce nom.

Les écrits de Michaëlis, qui se rapportent à la première classe, appartiennent à deux époques. D'abord plein de déférence pour les traditions des grammairiens juifs, il secoua ensuite ce qu'il appelait leur joug, et s'attacha aux dialectes orientaux, et aux anciens traducteurs, comme aux autorités principales, pour la détermination du sens des mots isolés, et liés en phrases. Les traités de la première époque sont : I. *Dissertatio de punctorum Hebr. antiquitate*, Halle, 1789, in-4°. II. *Grammaire hébraïque*, Halle, 1745, in-8°.; 3e éd. 1778, III. *Instruction élémentaire sur les accents hébraïques* (avec une préface savante de son père, contre un nommé Sancke), ib., 1741; 2e éd., 1753, in-8° (de 116 pag.).

Les écrits ou mémoires de la deuxième époque sont : IV. *Jugement porté sur les moyens dont on se sert pour entendre la langue morte des Hébreux*, Gœttingue, 1757, in-8° (365 pag.); ouvrage plein de réflexions fines et judicieuses. On peut l'envisager comme un des mobiles les plus puissants qui imprimèrent une nouvelle direction aux études hébraïques, en achevant ce qu'Alb. Schultens avait commencé. V. *De Syrorum vocalibus ex Ephræmo* (dans le 1er vol. de ses *Comment. par annos* 1758-1762, *prælect.*). VI. *De l'antiquité des voyelles et des autres points des Hébreux* (dans ses *Mélanges*, 1er vol.).

L'auteur y propose, sur ce sujet obscur, des vues que Trendelenburg, Vater, Gesenius, ont développées et rectifiées ou confirmées depuis.

Les observations que cet écrit, d'ailleurs entièrement opposé à l'opinion de l'école de Buxtorf relativement à l'autorité canonique des points voyelles, contient sur l'orthographe comparative des livres de l'Ancien-Testament, et des plus anciennes monnaies phéniciennes, offrent un des arguments les plus forts et les plus ingénieux allégués pour l'antiquité du Pentateuque. Sans doute Michaëlis est, comme grammairien, très inférieur en exactitude religieuse et en connaissance approfondie des dialectes sémitiques, aux Hollandais Schultens et Schrœder, aux Allemands Storr et Schnurrer; mais à la patience du philologue suppléent la justesse de ses vues et une fécondité merveilleuse en aperçus nouveaux. Il devine les lois du langage, que d'autres explorent et prouvent laborieusement. Au surplus, ce n'est pas dans ses traités de grammaire proprement dits, qu'il a exposé et développé ses observations grammaticales les plus fines et les plus utiles. Elles sont éparses dans tous ses ouvrages, particulièrement dans son journal intitulé : *Bibliothèque orientale et exégétique* (Francfort, 1771-1785, in-8°, 23 tomes, et 2 suppléments avec un 24e tome en 1789, qui contient sept tables de matières générales; dans sa *Nouvelle Bibliothèque*, 1786-1791, 8 tomes); et dans les *Supplementa ad Lexica hebraïca* (6 volumes in-4°, Gœtt., 1784-1792), savant dépôt du résultat et résumé de toutes ses recherches sur le matériel de la langue, et livre indispensable à tout hébraïsant. Mais ce sont principalement ses notes sur le livre *De sacrâ Hebrœorum poesi*, qui offrent ses remarques grammaticales les plus intéressantes et les plus ingé-

nieuses, telles que (page 278) sa conjecture sur l'origine du *vau conversif*, qu'il croit être le débris du verbe substantif (conjecture adoptée par les meilleurs grammairiens, Hezel, Hasse, Wecklerlin, J. M. Hartmann, Gesenius) : et (*ibid.*) une application heureuse de la note mémorable de Sam. Clarke, sur *Hom. Il.*, 1, 37, à la théorie du verbe hébreu; application qui a jeté un nouveau jour sur les deux aoristes du verbe, et qui, plus développée encore qu'elle ne l'a été par J. Jahn (*Gramm. ling. Hebr.*, Vienne, 1809, p. 197-214), promet à la grammaire hébraïque, et à l'exégèse biblique, une source d'importantes améliorations et de solutions désirées. VII. *Grammatica chaldaïca*, Gœttingue, 1771, in-8°, 133 pages. VIII. *Grammatica syriaca*, Halle, 1784, in-4°. Cette grammaire, la meilleure de celles qu'il a publiées, doit ses principaux avantages aux notes manuscrites que son père avait ajoutées à son *Syriasmus*, et que le fils trouva après sa mort. IX. *Chrestomathie syriaque*, 1er tome, accompagné d'un Traité intéressant de la langue syriaque; le choix de morceaux est borné à des extraits de saint Ephrem, et de la Chronique de Bar-hebræus, ibid., 1768, in-8°, 2e édition, 1783-86. X. *Castelli Lexicon syriacum cum J. D. Michaëlis additamentis*, 2 vol. ibid., 1787-88. Les principales additions sont tirées des papiers de son père. XI. *Grammaire arabe, avec une chrestomathie* (qui n'est autre chose que l'appendice de la grammaire d'Erpenius, dans l'édition de Schultens), et un *Avant-propos sur le style poétique et historique des Arabes*, ibid., 1771; 2e édit. 1781, CXII et 256 pages [1]. La préface offre des observa-

[1] La troisième édition de cette chrestomathie, publiée par G. H. Bernstein, Gœttingue, 1817, in-8°, laisse encore beaucoup à désirer:

tions judicieuses; mais la grammaire est aussi maigre et imparfaite que celle de M. de Sacy est riche et excellente.

Michaëlis est le premier qui ait mis les inflexions de l'arabe vulgaire en parallèle avec celles de l'arabe littéraire. Nulle part il ne perd de vue le but de faire envisager la langue du livre de Job, comme mieux conservée, et actuellement plus vivante dans la bouche du peuple que les autres idiomes des nations de l'antiquité ne l'ont été et ne le sont de nos jours. Il avait projeté une traduction de l'Alcoran; mais il n'en a donné qu'un fragment, *Nova versio suræ secundæ cum illustrationibus*, 1754, in-4°.

Sous la rubrique de la philosophie, nous pourrions placer quelques traités qui ne sont pas sans mérite : XII. *De principio indiscernibilium* (dans le *Syntagma commentat.*, t. II, in-4°).

XIII. *De la mémoire*. XIV. *De l'action de l'imagination de la mère sur le fœtus* (dans le premier volume des *Mélanges*) ; mais le seul ouvrage qui demande une mention particulière, est le Mémoire couronné par l'académie des sciences de Prusse, en 1759, intitulé : XV. *De l'influence des opinions sur le langage et du langage sur les opinions* (trad. de l'allemand en français par Mérian et Prémontval, Brème, 1762, in-4° de 208 pag.) Cette dissertation, incontestablement une des plus remarquables productions de la plume de Michaëlis, n'offre pas, à la vérité, une théorie bien profonde de l'action et de la réaction mutuelles des signes sur la pensée, en tant qu'elle devrait être fondée sur l'analyse même

voyez l'analyse qu'en donne M. Silvestre de Sacy dans le *Journal des savants*, de décembre 1817, page 752.

de nos facultés, et sur l'origine du langage ; mais elle est si riche en exemples qui jettent un jour inattendu sur des problèmes d'anthropologie psycologique et historique, qu'elle présente aux amis de la philosophie, comme à ceux de l'histoire de l'esprit humain et de ses erreurs, une des lectures les plus piquantes et les plus instructives que la littérature du dernier siècle puisse leur fournir. L'influence des opinions d'un peuple sur son langage, et l'influence avantageuse du langage sur les opinions, y sont montrées plutôt qu'expliquées par des faits admirablement choisis : mais la partie, à la fois la plus brillante et la plus solide du Mémoire, roule sur les influences nuisibles exercées sur les opinions par la pauvreté des langues; par leur abondance vicieuse; par les équivoques; par des idées accessoires et de faux jugements que la nature de l'expression rend inséparables de l'idée principale, ou très difficiles à en détacher; par des étymologies et des expressions qui couvrent des erreurs ou causent des méprises; enfin par un attachement opiniâtre pour certaines beautés arbitraires. De ces sources d'influences nuisibles du langage, le lecteur voit avec surprise, et avec admiration pour la sagacité et l'immense variété des connaissances de l'auteur, découler les erreurs les plus graves, funestes aux mœurs, à la religion, au bien-être des peuples; il voit ressortir, des exemples cités, l'explication de beaucoup de préjugés populaires ou philosophiques, et de phénomènes historiques ou littéraires d'un grand intérêt. Le cadre est si bien tracé, la discussion si lumineuse et si féconde en applications utiles, que le lecteur le moins habitué à cette espèce de recherches, place involontairement dans ce cadre, et rattache aux réflexions de détail, une foule d'exemples analo-

gues, même les plus hautes méditations des dernières écoles de métaphysiciens, où les termes de *voir par intuition, se présenter*, *agir, saisir*, etc., employés dans les matières les plus abstraites, trahissent, par leur nature métaphorique, l'origine équivoque et l'autorité précaire des conceptions en apparence les plus intellectuelles et les plus voisines de l'activité primitive de l'être doué de liberté et de raison.

C'est ici incontestablement que nous devons indiquer : XVI. La *Morale* de Michaëlis, qui a été publiée après sa mort par le professeur Stæudlin (2 vol., Gœttingue, 1792, in-8°), et que l'auteur avait lui-même intitulée *Morale philosophique*. Toutefois, quoique louée par le génie le plus puissant du dernier siècle, comme étant l'ouvrage d'un homme également versé dans les questions de philosophie et de théologie (*V*. Kant, préface de la deuxième édition de sa *Doctrine de la religion rationnelle*, p. 24, et l'avant-propos de sa *Dispute des facultés*, p. 17), elle ne mérite pas plus le nom de morale philosophique, que nos théories générales de droit et de religion, tirées par abstraction du droit positif ou de la Bible, ne méritent le titre de droit naturel ou de religion naturelle. Il est évident que les lois du christianisme et les maximes promulguées par les écrivains sacrés lui sont invariablement présentes. En les appuyant de considérations philosophiques très intéressantes, et en les prenant, sinon par les motifs, au moins par le fonds, pour identiques avec les principes purement rationnels, il se fait la même illusion que celle où d'autres moralistes, postérieurs à l'époque de la publication de l'Évangile, sont tombés, en s'imaginant tirer leurs systèmes des lumières de la raison, tandis qu'ils les empruntaient, sans s'en douter, au code des révélations.

Au surplus, cet ouvrage de Michaëlis, digne en tout de son nom, réunit aux grandes qualités qui distinguent toutes ses productions, les défauts qu'on y remarque généralement. Une indifférence presque dédaigneuse pour les progrès et les travaux de ses contemporains, des digressions sur des points secondaires, disproportionnées avec l'étendue des parties essentielles de l'exposition, et la propension à une causerie trop verbeuse, sont amplement compensées par la lucidité des raisonnements, la franchise des aveux, la nouveauté et la finesse des aperçus, l'originalité des vues, et surtout un parfait amour de la vérité, qui prouve autant d'indépendance d'opinion, que de force de tête, avec un ton de bonhomie et de candeur, qui annonce que l'auteur est de bonne foi avec lui-même.

XVII. Ce qui vient d'être dit de la Morale de Michaëlis, peut s'appliquer à ses *Considérations sur la doctrine de l'Écriture sainte*, *au sujet du péché et de la satisfaction*, 2e édit., Gœttingue et Brême, 1779, in-8° (660 pag.). Ce n'est point un traité de théologie, mais une défense philosophique des dogmes bibliques sur ces deux matières. Comme plusieurs théologiens allemands étaient occupés à élaguer le vénérable et ancien arbre de l'orthodoxie chrétienne, et s'imaginaient rendre un éminent service à la religion en la débarrassant, au moyen d'une exégèse subtile, de toutes les idées contraires à ce qu'ils appelaient la raison, ou du moins impossibles à en être tirées par conclusions rigoureuses; Michaëlis s'attacha, dans ce livre, à prouver qu'elles étaient très conformes aux principes de cette raison, interrogée avec plus de candeur et de sagacité. C'est un appel de la raison jugeant avec précipitation, à la raison mieux informée : et les réflexions de Michaëlis,

pleines de sens et de solidité, sont beaucoup plus profondes qu'elles ne le paraissent de prime-abord; caractère de tous les écrits de Michaëlis, où les pensées les moins communes et les plus fécondes en applications importantes semblent, par la clarté du raisonnement et la justesse des comparaisons explicatives, appartenir au discernement le plus ordinaire, et être parfois presque indignes d'un esprit pénétrant et original. Les théologiens qu'il combat, ne cessant de se servir de l'expression *figure orientale*, terme magique qui les aidait à changer l'interprétation reçue des textes relatifs aux doctrines qui choquaient leur raison, et à en éliminer ce qui leur déplaisait, Michaëlis croit devoir observer que ceux qui font sonner le plus haut le mot de *métaphores orientales*, sont souvent fort étrangers aux langues et à la littérature de l'Orient. Cette remarque de Michaëlis en rappelle une toute semblable de son illustre contemporain Ernesti, qui, dans son analyse de l'Apologie de Socrate par Eberhard, livre opposé au système orthodoxe, conseillait au théologien novateur de s'occuper un peu moins du salut des Païens, et un peu plus de leurs ouvrages.

XVIII. Nous terminerons la liste des écrits philosophiques de Michaëlis par une dissertation intitulée: ***Du devoir de dire la vérité*** (Gœttingue, 1750, in-8°). Si les moralistes, selon les sentiments d'un homme d'esprit, insistent le plus sur la nécessité des vertus qui leur manquent, il faut au moins avouer que le dernier siècle a fourni, dans deux moralistes consommés, Michaëlis et Kant, des exemples de législateurs qui suivaient scrupuleusement leurs propres lois. Rigoureux observateurs de la vérité, ils ont, l'un et l'autre, mis la véracité au rang des premières et des plus saintes

obligations de l'homme, et n'ont pas hésité à lui subordonner des devoirs, qui à d'autres moralistes avaient paru plus sacrés et de nature à l'emporter sur elle, en cas de collision.

En quittant la philosophie pour les études historiques, nous arrivons sur le véritable terrain de Michaëlis, dont il a défriché plusieurs portions, amélioré beaucoup d'autres, et cultivé presque toutes avec succès, en en rapportant les fruits au perfectionnement de l'exégèse biblique. A commencer par la géographie et la chronologie qu'on a si justement dénommées les yeux de l'historien, nous rencontrons d'abord l'ouvrage qui, sans l'égaler à Bochart, l'a placé le plus près de cet homme étonnant. XIX. Le *Spicilegium geographiæ Hebræorum exteræ post Bochartum* (pars 1ª, 1769, 308 pag.; pars 2, 1780, 218 pag. in-4°), est un savant commentaire du 10ᵉ chapitre de la Genèse, où tous les renseignements postérieurs à Bochart, surtout ceux d'Assemani et des voyageurs, sont mis à contribution avec un tact critique et une sobriété d'étymologies que l'on ne saurait demander à un savant du siècle de Bochart. En se garantissant de l'injuste défiance du docte ministre de Caen contre Josèphe, et en détruisant les restes de l'ancienne opinion qui voyait dans les noms propres de ce chapitre (*Mitzraim*, par exemple), des noms d'individus et non de peuples, il a beaucoup avancé l'explication de ce vénérable monument de la plus haute antiquité, qui cependant, même après les vastes et ingénieuses vues de sir William Jones, les nouvelles recherches de Volney, et des auteurs de la magnifique description d'Égypte, attend encore le secours de données supplémentaires, et les combinaisons d'interprètes plus heureux. Nous devons ajouter que Michaëlis a tiré pour

son *Spicilegium*, ainsi que pour tous ses travaux, soit géographiques, soit philologiques, de grands avantages de ses relations avec Büsching, avec J.-R. Forster le voyageur, et surtout avec Büttner. Les observations de Forster père sur le *Spicilegium*, ont été publiées à Gœttingue, en 1772, in-4°, sous le titre de *J.-R.-F. epistolæ ad J.-D. Michaëlis hujus spicilegium jam confirmantes, jam castigantes.*

Les autres écrits de Michaëlis, relatifs à la géographie biblique, sont : XX. *De Troglodilis, Seiritis et Themudæis* (dans le *Syntagma*, t. I); *De Nomadibus Palæstinæ* (ib.); *De naturâ et origine maris Mortui* (*Comm., Brem.*, 1764, in-4°.); *De Syria Sobœâ, quam Davides sub jugum misit, Nesibi ac circumjecto tractu* (*Comm.*, 1769, in-4°.); *Abulfedæ descriptio Ægypti*, *arabicè et lat. ex cod. Parisiensi ed. : Notas adjecit*, Göttingue, 1776, in-4° (les notes remplissent 134 pages). *Essai physique sur l'heure des marées dans la mer Rouge, avec des Remarques par J. D. Michaëlis,* Göttingue, 1758, in-8°. Le texte est la réimpression de la dissertation d'un anonyme, publiée à Paris, en 1755. Les 31 volumes de la *Bibliothèque orientale*, les six parties des *Suppl. ad Lex. hebr.*, en 2376 pages, et les commentaires de Michaëlis sur la Bible, offrent de nombreuses recherches géographiques ou historiques, de droit public, etc. Il suffira d'en avoir averti une fois.

La chronologie biblique doit peut-être plus encore à Michaëlis que la géographie. Il a incontestablement rendu à la première, et à la cause de la révélation, de grands services, en allongeant de 215 ans l'intervalle de la mort de Jacob à la sortie d'Égypte, et de 112 celui de Josué jusqu'à la construction du temple de Salomon ; et en montrant, par des combinaisons savantes et par

l'exemple des Arabes, que les Hébreux ont négligé la chronologie proprement dite, que les généalogies étaient l'objet important de leur étude, et le fil auquel ils rattachaient les événements; mais que la certitude de la descendance d'un individu de tel ou tel personnage historique était tout pour eux, le reste, rien ou peu de chose; et que l'omission de générations intermédiaires dans les tables généalogiques, était non seulement fréquente dans leurs annales, mais de règle, lorsqu'il en résultait une parité de générations pour différentes périodes, établie par les historiens, désirée par les lecteurs, comme moyen mnémonique et comme distribution symétrique de noms à classer et à retenir. Par cette observation, aussi simple que lumineuse, il a, sans porter la moindre atteinte à l'autorité de nos livres saints, étendu l'espace de temps qui s'est écoulé depuis l'origine de la nation juive jusqu'à sa dispersion, et obtenu, pour les siècles antérieurs à son fondateur Abraham, une extensibilité, sinon indéfinie, du moins indéterminée, et précieuse aux yeux du chrétien qui, pénétré de respect pour les écrits sanctionnés par Jésus-Christ, peut voir, tranquillement et sans danger pour sa croyance, se multiplier les découvertes de faits et de monuments d'une antiquité inconciliable avec la chronologie vulgaire, puisqu'il lui est maintenant permis d'agrandir le cadre où iront se caser, sans gêne, les phénomènes et les travaux dont l'existence de ces faits et de ces monuments nécessite la supposition. Tel est le fruit des recherches contenues dans les Mémoires suivants : XXI. *Sententia de chronologiâ Mosis ante diluvium et à diluvio ad Abrahamum* (deux dissertations dans les *Comm.*, 1769, in-4°.) — *Lettres à Schloetzer sur la Chronologie, depuis le déluge jusqu'à Salomon*

(dans le Magasin pour les sciences, publié à Göttingue par Lichtenberg et Forster, 1re année, 5e cahier, 1780.) — *De mensibus Hebræorum* (*Comm.* de 1764).

Les idées de Michaëlis sur les mœurs, les usages, les opinions, le genre de vie, les arts, les connaissances, l'industrie, les monuments, les lois, les institutions et les phases de la destinée des Juifs, portent le cachet d'originalité et de clarté empreint sur tout ce qui est sorti de sa plume, et sont exposées dans une série de traités qui forment pour ce peuple une véritable encyclopédie archéologique, et dont nous indiquerons les principaux : XXII. *Compendium antiquitatum Hebræarum,* 1753, in-4°. — *Traité des lois matrimoniales, par lesquelles Moïse interdit l'union entre proches parents*, 1755, 2e édit., 1768, in-8°. Cet ouvrage, le premier où cette partie de la législation mosaïque a été ramenée à des principes, et motivée par des considérations puisées dans la nature humaine, non moins que dans la position des Hébreux, préludait au Droit mosaïque, et annonçait le réformateur de cette partie importante de l'histoire de la civilisation. Il est aussi nécessaire au jurisconsulte qu'au théologien, et a obtenu une grande autorité dans les matières contentieuses qui ont rapport à son objet. XXIII. Nous plaçons ici la mention de ses *Paralipomena contrà polygamiam,* occasionnés par le livre de M. de Prémontval, 1757, et 2e édit. 1767. XXIV. *Comm. àd leges divinas de pœnâ homicidii* (1747 et 1750, in-4°., réimprimé dans le *Syntagma*). — *Argumenta immortalitatis animorum ex Mose collecta* (ibid.) — *De combustione et humatione mortuorum apud Hebræos* (ibid.), chef-d'œuvre d'éclaircissement d'un sujet obscur. — *Diss. de mente ac ratione legis Mosaïcæ usuram prohibentis*, 1745, avec des augmentations en

1767, in-4°. — *Lex Mosaïca Deuter.*, 22, 6, 7, *ex hist. nat. et moribus Ægyptiorum illustrata*, Gött., 1757, édit. augmentée, 1767. XXV. — *De indiciis gnosticæ philosophiæ tempore* LXX *interpretum et Philonis Judæi* (1767). C'est un des plus faibles écrits de Michaëlis, qui n'avait pas donné autant de soins à l'étude des temps voisins de l'ère chrétienne qu'à celle des époques plus anciennes. Ainsi que Walch, il fait dériver le système des gnostiques, de la prétendue philosophie orientale, nom vague d'une chose plus douteuse encore. XXVI. *Comm. De Theraphis.* — *De censibus Hebræorum.* — *De exilio decem tribuum.* — *De nitro Hebræorum seu Borith.* — *De paradoxa lege Mosaïcâ, septimo quovis anno omnium agrorum ferias indicente* (mal traduit en anglais). Toutes ces dissertations sont dans le Recueil de 1764. XXVII. *Jus leviratûs Israëlitarum explicatum.* — *Historia bellorum Davidis cum rege Nesibeno*, dans la Collection de 1769. XXVIII. *Recherches sur les diverses manières de faire du feu, et sur l'époque où elles ont commencé à être usitées.* — *De l'antiquité de la production du feu au moyen de lentilles en verre ou cristal.* — *De l'éducation des moutons chez les Orientaux* (dans le deuxième volume des Mélanges). — *Des chevaux et des soins qu'on leur donnait dans l'antiquité la plus reculée, en Palestine, et dans les contrées voisines, l'Égypte et l'Arabie*, Francfort-sur-le-Mein, 1776, in-8°. — *De cherubis, equis tonantibus Hebræorum.* — *De Jehova ab Ægyptiis pro demiurgo habito.* (*Comm. soc. sc. Gotting.*, t. I, 1752.) — *De siclo ante exsilium Babylonicum* (ibid., t. II.) — *De pretiis rerum apud Hebræos ante exsilium Babylonicum* (ibid., t. III, 1754). Ces deux derniers Mémoires font époque dans l'histoire des moyens d'échange de valeurs. — *De legibus à Mose eo fine latis, ut Israëlitis Ægypti cupidis*

Palæstinam charam faceret (ibid., t. IV) ; germe du bel ouvrage sur le droit mosaïque. — *Historia vitri apud Hebræos* (ibid.) — *De Judæis Salomonis tempore architecturæ parum peritis* (*Comm. novi*, t. I, 1771). XXIX. *De l'effet des pointes placées sur le Temple de Salomon.* (Magasin scientifique de Göttingue, 3e année, 5e cahier, 1783).

C'est une des productions de Michaëlis qui caractérisent le mieux sa sagacité, et le parti inattendu qu'il savait tirer des plus arides détails d'érudition. Frappé de la circonstance qu'il n'y avait aucun indice que, durant un espace de mille ans, la foudre fût tombée sur les temples de Salomon, de Zorobabel et d'Hérode, et se rappelant ce que Josèphe dit d'une forêt de piques en pointes d'or ou dorées, couvrant la toiture de l'édifice sacré, et la liaison qui existait entre le toit ou la plateforme supérieure et les réservoirs souterrains de la colline du temple, par l'intermédiaire de tuyaux métalliques en connexion avec la forte dorure qui couvrait tout l'extérieur du bâtiment, il en conclut que ces ὀϐελοι ou pointes devaient faire fonctions de conducteurs, et avaient détourné du temple le feu du ciel dans un temps où l'électricité n'était connue que par ses phénomènes brillants ou destructeurs. Son idée eut le plein assentiment de Lichtenberg, excellent juge en physique ; et son développement l'ayant porté à rechercher les indications relatives aux cavernes placées sous la surface des deux principales sommités de Jérusalem, il fut conduit, par la théorie des gaz, à une explication très plausible, à notre avis, de l'éruption du tourbillon de flammes qui, selon les historiens, eut lieu à deux époques différentes où des ouvriers pénétrèrent dans les voûtes du mont Moria et de la tombe de David, sur la montagne de Sion, lorsque Hérode voulut piller ce tom-

beau, et quand Julien eut entrepris la reconstruction du temple. (Mag. de Gött., 3e année, 6e cahier, 1783, et dans la 3e livraison du Recueil d'articles détachés de Michaëlis, Iéna, 1793, 1795, p. 427).

XXX. Dans le 2e cahier de la 4e année du même Journal (1785), on trouve des *Réflexions de Michaëlis sur le silence gardé par Moïse relativement à l'infanticide;* appendice intéressant du Droit mosaïque dont il nous reste à parler. XXXI. *Droit mosaïque*, Francfort, 6 volumes, 1770-75; deuxième édition, 1775-1780, à l'exception du sixième volume, qui, imprimé d'abord à un plus grand nombre d'exemplaires, n'a pas subi de changements.

Le premier renferme une introduction digne de celui qui a évidemment servi de modèle à Michaëlis, digne de Montesquieu, et le droit public des Israëlites; le deuxième et la plus grande partie du troisième traitent du droit civil; la fin du troisième et le quatrième roulent sur le droit administratif appliqué aux intérêts de l'état, de la religion et des particuliers; le cinquième et le sixième embrassent toutes les questions du droit criminel.

Cet ouvrage est un commentaire philosophique sur les lois du grand législateur des Hébreux, et la meilleure solution du problème le plus extraordinaire que présente l'histoire des hommes. Il n'existe sur aucun code législatif, ancien ou moderne, pas même sur les institutions romaines ou anglaises, un ensemble de raisonnements théoriques et d'éclaircissements de détail aussi satisfaisant et aussi instructif que cet exposé de la législation de Moïse. On y voit démontrée, comme à l'œil, et rendue palpable, pour ainsi dire, la sagesse inexplicable, et, tranchons le mot, surhumaine d'un

chef d'émigration qui ne connaissait ni la Palestine, ni les besoins religieux de la race humaine, considérée dans son développement progressif et la complication de ses destinées futures, et qui cependant promulgua les lois et fonda les institutions les plus propres à servir des desseins aussi longs d'avenir que sublimes d'intentions; en établissant entre le domicile futur de sa colonie, qu'il ne devait jamais connaître, et ses possesseurs, qui ne se prêtaient à ses vues qu'avec une extrême répugnance, une action et une réaction mutuelles, calculées pour remplir à la fois les vues d'un fondateur d'état nouveau, et les fins augustes du gouverneur moral de l'univers.

Si le livre de Michaëlis avait été traduit en français, comme il l'a été en hollandais, en danois, et dernièrement en anglais, les plaisanteries de Voltaire auraient paru aussi ridicules que les impiétés de Scaramouche, ou les facéties de mauvais physiciens contre les causes finales. Malheureusement, le savant auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais* (l'estimable abbé Guénée), n'a connu de Michaëlis que quelques dissertations latines.

M. de Pastoret, de même, pour seconder ses recherches intéressantes, ne paraît pas avoir eu à sa disposition le Droit mosaïque de Michaëlis. On dit que M. le professeur Bridel de Lausanne a, en portefeuille, une traduction complète de cet ouvrage; mais, comme la publication en est incertaine, on nous saura gré d'avoir donné une liste de tous les opuscules latins qui, au défaut du livre capital, peuvent être consultés par les amis de la religion en France.

L'école de Heyne a, vers la fin du dernier siècle, révoqué en doute le mérite du Droit mosaïque; et l'illus-

tre M. Eichhorn qui, dans plus d'une branche, a hérité de la gloire et de la suprématie de Michaëlis, en y ajoutant la palme d'écrivain classique, a, tout en rendant une justice aussi éclatante que généreuse à son grand devancier, contribué à accréditer l'opinion que Michaëlis avait, en prêtant à Moïse trop de prévoyance et de savoir, réduit en système des dispositions que les besoins locaux ou momentanés avaient fait naître, et que le génie seul de Michaëlis aurait réunies en faisceau, au moyen d'un lien imaginaire.

Sans doute, Heyne et ses disciples, en appliquant à l'histoire de la civilisation des peuplades grecques et asiatiques les connaissances répandues par les voyageurs modernes sur les hordes sauvages et les tribus barbares, ont porté des lumières nouvelles sur le commencement de plusieurs établissements coloniaux, et autour du berceau de quelques-unes des nations les plus célèbres de l'antiquité. Mais en ravalant à la fois les peuples, leurs législateurs et leurs castes dominantes ou leurs familles notables, au niveau des Algonquins et des Caciques, ils ont fait violence à beaucoup de faits difficiles à écarter; et si l'on considère que dans les derniers temps, et après de nouvelles recherches et des données plus précises, les idées de Bailly, qui croyait voir, chez les peuples les plus anciens de l'Asie, les débris d'une antique et belle civilisation, ont trouvé des défenseurs éclairés et habiles, on jugera Michaëlis d'autant plus équitablement, qu'il a toujours soigneusement distingué les époques de l'histoire des Juifs, ainsi que les éléments de leur ordre social, relativement aux personnes, non moins qu'aux institutions; et l'on peut admirer aujourd'hui la sagacité avec laquelle il a su diriger le fil de ses méditations à égale distance en-

tre la trop dédaigneuse critique de Heyne, et la trop riche imagination de Bailly.

Le rapprochement des textes, que les recherches et la vérification des conjectures de Michaëlis nécessitaient, lui ayant fait naître des doutes fréquents sur l'intégrité et la vérité des leçons reçues, il se vit naturellement porté à examiner les titres sur lesquels s'appuyaient les éditions vulgaires de la Bible, et à provoquer ou à encourager ces collations de manuscrits et ces études critiques des deux Testaments, qui ont fait un nom impérissable aux Wettstein, aux Kennicott, aux Adler, aux Birch, aux de Rossi, aux Griesbach, etc. Leur valeur et leur âge comparatifs, leur parenté et leur filiation, l'autorité, l'état de conservation et la fidélité des versions de toutes les époques et en toutes les langues, la discussion de l'authenticité de l'ensemble comme des plus petites parties des livres canoniques, l'examen et la confrontation, l'appréciation morale et littéraire de tous les témoins et monuments qui pouvaient jeter du jour sur l'état passé et présent du texte sacré, sur l'origine et la nature des altérations qu'il aurait subies par l'action du temps ou la main des hommes, ne cessèrent un moment d'être, pendant près d'un demi-siècle, l'objet de son attention la plus soutenue, et de travaux empreints d'autant de patience que de sagacité. Il en résulta une branche de la théologie isagogique, qu'il a créée, et un des plus utiles ouvrages dont puisse se glorifier la littérature biblique: XXXI. Son *Introduction à la lecture des livres du Nouveau-Testament* a eu quatre éditions, chacune remarquable comme étant, à l'époque où elle vit le jour, le miroir fidèle de l'état des connaissances relatives aux questions qui y sont traitées. Mais d'abord, elle n'était, pour ainsi dire, en 1750,

qu'une espèce de table des matières; elle reparut considérablement augmentée, en 1765-68, in-8°, offrant une grande masse de notions instructives et bien ordonnées. Mais, en 1777, elle se présenta de nouveau avec de tels développements, que l'ouvrage pouvait être envisagé comme refait à neuf. Toutefois, les additions de la quatrième édition, en deux volumes in-4°, 1787-88, imprimées à part, remplissent 435 pages; et c'est cette édition qu'un des prélats d'Angleterre les plus distingués, le docteur Marsh, a traduite en anglais, et enrichie de nouveaux suppléments, formant, dans la traduction allemande par E.-F.-C. Rosenmüller (Gœttingue, 1795 et 1803), deux volumes in-4°, de 574 et 331 pages. C'est un trésor de matériaux et de discussions, auquel, malgré les introductions publiées à l'exemple de Michaëlis, et en améliorant son travail, par Haenlein, J.-E.-C. Schmidt, Eichhorn, Hug et Berthold, on sera toujours obligé d'avoir recours.

Indépendamment de l'immense accumulation de renseignements critiques sur tous les secours qui ont servi ou peuvent servir à l'éditeur du Nouveau-Testament, l'ouvrage débute par un admirable développement des preuves de l'authenticité des livres qui le composent. Nulle part elle n'a été placée dans un plus beau jour, comme fait historique et reposant sur des témoignages justiciables au for d'un tribunal sévère. Les travaux de Lardner y sont judicieusement vérifiés et mis à profit. On regrette de voir un ouvrage de cette importance, encore inaccessible aux Français qui ne possèdent pas la langue allemande. En l'abrégeant (car le style en est diffus comme dans toutes les productions de la plume de Michaëlis), et en y fondant ce que les critiques que nous venons de nommer ont ajouté aux travaux de l'auteur,

on offrirait, non seulement aux ecclésiastiques, mais aux amis de la religion qui aiment à asseoir leur conviction sur un examen consciencieux et approfondi, une série des recherches les plus instructives et les plus intéressantes.

Vers la fin de sa vie, cet infatigable écrivain entreprit de faire pour l'Ancien-Testament, ce qu'il avait si heureusement exécuté pour le Nouveau, en suivant un ordre inverse, c'est-à-dire en commençant par l'examen successif de chacun des livres qui le composent, avant de jeter un coup d'œil sur leur ensemble. XXXII. *Introduction à la lecture de l'Ancien-Testament*, tome Ier, 1er section, Gœttingue, 1787, in-4°; traduit en hollandais. Mais il n'a pu donner au public que son travail sur Job et sur le Pentateuque, qui fait regretter qu'il n'ait pu réaliser son plan, quoique nous possédions, dans l'Introduction d'Eichhorn, un très bel ouvrage, qui peut diminuer ce regret. A ces deux introductions se rattachent (outre un grand nombre d'articles de la *Bibliothèque orientale et exégétique*, dont un contre Kennicott, mécontent des restrictions mises par Michaëlis à l'éloge du premier volume de sa *recension* du texte hébreu de l'Ancien-Testament), quelques écrits publiés séparément; nous en indiquerons les plus importants: XXXIII. *Curæ in Actus Apostolorum syriacos, cum commentariis criticis de indole, cognationibus et usu versionis syriacæ Novi Testamenti*, Gœttingue, 1795, in-4°. — *Excerpta grammatica ex chaldaïcis Danielis et Ezræ in codice Cassellano* (à la suite de sa *Gramm. chald.*) — *Description de quelques traductions allemandes de la Bible, antérieures à celle de Luther* (dans le *Syntagma*). — *Daniel secundùm* LXX *interp.*, Gœttingue, 1773. — On peut rappeler ici les *Notes de Michaëlis sur Lowth*, et ses *Epi-*

metra ou suppléments, pleins d'analyses et de discussions critiques, relatives aux livres poétiques de l'Ancien-Testament. XXXIV. D'excellents articles dans les *Relations de libris novis* (journal qu'il dirigeait, et qui n'a malheureusement duré que de 1753 à 1755); — dans le *Fasciculus* IX, une annonce de la *Dissertation de Kennicott, sur l'état du texte hébreu*, entremêlée de remarques intéressantes; et dans le *Fasciculus* XI, un *Jugement sur les conjectures d'Astruc, à l'égard des matériaux employés par Moïse pour la composition de la Genèse.*

XXXV. Préparé par tous ces travaux, Michaëlis entreprit une traduction nouvelle de la Bible entière, accompagnée de notes destinées, selon le titre, aux personnes non lettrées (*für Ungelehrte*), mais indispensables à tout homme qui veut lire le plus instructif et le plus judicieux des commentateurs des Saintes-Écritures. Celle de l'Ancien-Testament fut publiée en 13 volumes in-4°, de 1769 à 1785. Celle du Nouveau-Testament parut de 1788 à 1792, en 6 volumes, même format.

Il est superflu de s'étendre sur l'utilité de ce vaste travail qui lie à jamais le nom de Michaëlis aux études d'exégèse sacrée, mais qui n'est pas sans défauts assez notables. La traduction, quoique pure et claire, est dépourvue de toute concision; elle manque d'énergie et de couleur poétique, dans les livres où l'écrivain le plus froid semblerait devoir être échauffé et inspiré par les beautés sublimes de l'original. En n'exerçant sa critique qu'accidentellement, et lorsqu'il désirait motiver une déviation du texte reçu, Michaëlis n'a donné de ce texte qu'une *recension* partielle, aussi hasardée qu'insuffisante. On lui reproche aussi la facilité avec laquelle il abandonne l'excellente ponctuation masoréthique, et change même la leçon des consonnes par des motifs

légers, tels que des raisons de convenance, des erreurs palpables d'anciens traducteurs, etc. Il a rendu compte des variantes qu'il a préférées, dans sa *Bibliothèque orientale*, qui est, par conséquent, une espèce de complément de son grand travail sur les livres canoniques de l'Ancien-Testament. Quant aux apocryphes, il n'a donné que *le premier Livre des Machabées* (1778, in-4°), à la traduction duquel il a joint des notes pleines d'érudition et de vues historiques, où il a tiré un parti avantageux des recherches de numismate Frœlich. C'est un de ses meilleurs ouvrages.

XXXVI. Parmi ses anciens travaux exégétiques, il faut distinguer son *Explication de l'Épître aux Hébreux* (en 2 volumes in-4°, 1762-64; deuxième édition, 1780-1786). Ce commentaire est encore estimé après ceux d'Ernesti, de Morus et de Stoor. — *Paraphrase en vers de l'Ecclésiaste de Salomon* (1750, in-8°, deuxième édition, 1762); traduction de très mauvais goût, mais enrichie de notes où l'on retrouve Michaëlis et tout son talent. Sa *Paraphrase des petites Épîtres de saint Paul* (1750, in-4°, deuxième édition, 1769), quoiqu'elle ait été traduite en hollandais, est assez médiocre, et le commentaire n'offre pas des recherches bien dignes du nom de l'annotateur. Ce travail est cependant supérieur à deux ouvrages de la jeunesse de Michaëlis : la traduction latine de la *Paraphrase de l'Epître de saint Jacques*, par Georges Benson (Halle, 1746, in-4°), et celle de la *Paraphrase de l'Epître aux Hébreux*, par Jacques Peirce (ibid., 1747, in-4°); les remarques ajoutées par le traducteur à celles des commentateurs anglais, sont insignifiantes. XXXVII. Celui des travaux exégétiques de Michaëlis où se montrent ses défauts et son talent de la manière la plus saillante, est le cours qu'il donna *sur*

trois Psaumes relatifs au Messie (le 16[e], le 40[e] et le 111[e]), et qu'il fit imprimer tout entier en 1759, in-8° (1 volume de 636 pages). Son but était de montrer, dans une grande étendue, l'application des principes herméneutiques qu'il venait d'exposer dans son livre *sur les moyens d'obtenir la certitude qu'on entend la langue éteinte des Hébreux.* Ces leçons très instructives, peuvent, malgré les défauts que nous avons déjà signalés, servir à initier les hébraïsants dans les procédés de critique, d'analyse et d'interprétation, pratiqués par un grand maître. XXXVIII, Pareil jugement doit être porté à l'égard de son *Essai sur les* 70 *semaines de Daniel*, Gœttingue, 1771, in-8° de 259 pages; résultat d'une correspondance qui s'était établie entre l'auteur et son ami, le chevalier Pringle, au sujet de cette prophétie. Ce médecin célèbre, sincère ami de la religion, et considérant, avec la plupart de ses compatriotes, l'oracle contenu dans le neuvième chapitre de Daniel, comme un des plus solides appuis de la révélation, avait consulté Michaëlis sur les difficultés que lui présentait le texte sacré, et il obtint de ce dernier la permission de réunir ensuite ses lettres dans un recueil imprimé à Londres en 1773, in-8°, sous ce titre : *Epistolæ de* 70 *hebdom. Danielis ad Joh. Pringle baronetum.* Son style latin, toujours un peu dur et pénible, mais pur et parfois élégant dans les ouvrages de sa jeunesse, s'était gâté et germanisé par désuétude, lorsqu'il ne composa plus que dans sa langue; et il a, surtout dans les lettres adressées à Pringle, quelque chose de tendu et de roide, quoiqu'il y soit encore supérieur à celui d'une foule d'articles de ses suppléments *ad Lexica hebr.*, aussi mal écrits que pleins d'une érudition variée et souvent oiseuse. Enfin on a imprimé, après

sa mort, ses *Obervationes philologicæ et criticæ in Jeremiæ vaticinium et threnos, edidit J. F. Schleusner*, Gœttingue, 1793, in-4°.

Nous allons passer aux ouvrages didactiques, où Michaëlis a développé les doctrines théologiques qui lui semblaient les plus conformes au texte qu'il avait si longtemps et si profondément étudié. XXXIX. *Esquisse de théologie typique*, 1753, in-8°, avec une préface remarquable sur Jérusalem, de 84 pages (l'ouvrage en occupe 180), deuxième édition, 1763 : ce livre, qui a été traduit en suédois, appartient aux premières années de sa carrière littéraire, et n'offre pas ses dernières idées sur cette matière; l'auteur paraît ensuite avoir entièrement changé de vues en ce point. XL. En revanche, ses Éléments de théologie dogmatique (*Compendium theologiæ dogmaticæ.* Gœttingue, 1760, in-8°), exposés d'abord en latin, et développés en allemand (1784, in-8°), ont subi peu de modifications.

Si l'on excepte sa répugnance à reconnaître une opération immédiate du Saint-Esprit sur l'âme, dans l'œuvre de la conversion; ses doutes sur l'autorité de saint Marc et de saint Luc, auxquels il était porté à refuser l'inspiration et l'infaillibilité; sa disposition à contester une force probante en matière dogmatique à un grand nombre de passages, ordinairement cités à l'appui des vérités théorétiques de la religion; à l'exception de ces trois points et de son éloignement pour l'admission de l'Apocalypse dans le Nouveau-Testament, on ne voit rien ni dans les écrits didactiques, ni dans les autres ouvrages de Michaëlis, qui s'écarte de la doctrine orthodoxe de son Église; et l'on ne conçoit pas pourquoi sa dogmatique latine fut prohibée en Suède comme livre dangereux. L'injustice fut reconnue bien-

tôt après; et le roi de Suède lui envoya l'ordre de l'Étoile polaire, en forme de réparation.

XLI. Le plus remarquable de ses écrits relatifs aux bases de notre foi, est son *Explication de l'histoire de la sépulture et de la résurrection de J.-C.*, en réponse aux objections d'un anonyme (dans les Fragments d'un déiste, publiés par Lessing), en deux parties, Halle, 1783 et 1785, in-8° (la deuxième contient le Mémoire de Reimarus). Jamais le récit des évangélistes n'a été mieux défendu contre les sceptiques. On peut considérer cet ouvrage exégético-théologique, comme la plus solide apologie de notre croyance, en tant qu'elle repose sur le grand fait du retour du Sauveur à la vie, et de ses apparitions au milieu de ses disciples.

Michaëlis aimait à faire parade de ses connaissances en politique et en police administrative. XLII. Ses *Réflexions sur les universités protestantes de l'Allemagne* (4 volumes in-8°, 1769, 1773) renferment quelques observations lumineuses, mais plus délayées encore qu'il ne lui est arrivé autre part de le faire, quoiqu'il noie assez fréquemment ses idées dans un style lâche et des digressions continuelles. XLIII. Il y a, dans le Recueil de ses opuscules, des *Mémoires sur les caisses d'épargnes, instituées en faveur des veuves d'employés*, qui sont moins fatigants et tout aussi instructifs à lire. XLIV.

Il est inutile de parler de sa traduction de *Clarisse*, de celle de la tragédie anglaise d'*Agamemnon*, et de son mauvais *poëme de Moïse*, exercices de plume auxquels sa liaison avec Haller, et les encouragements de ce grand homme, paraissent avoir donné occasion. Tous ses essais de compositions purement littéraires

sont au-dessous du médiocre[1]. L'histoire et l'interprétation de monuments difficiles étaient le domaine que sa merveilleuse perspicacité, aidée de connaissances étendues et d'une mémoire fidèle, lui avait assigné comme le champ où il devait recueillir le plus de lauriers. Son tact admirable et sa judiciaire, son discernement exquis, se manifestaient dans ses opinions sur les événements et les hommes contemporains, comme sur ceux des temps anciens, et doivent sans doute inspirer aux lecteurs de ses ouvrages une prévention favorable pour la justesse de ses aperçus et la probabilité de ses combinaisons, soit historiques, soit philologiques.

Nous citerons un seul exemple de sa sagacité dans les jugements qu'il portait sur les hommes et sur les choses de son siècle. Dès 1741, pendant son séjour en Angleterre, il s'était pénétré de la conviction que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord se détacheraient de leur métropole. Il défendit cette opinion, en 1766, contre Franklin, qui était venu visiter Gœttingue. Le principal fondateur de la république future des États-Unis soutint alors contre le professeur Michaëlis qu'une pareille révolution était impossible, parce que la situation maritime des principales villes de l'Amérique septentrionale les exposerait, au premier signal d'insurrection, à une destruction inévitable, par un bombardement facile aux flottes britanniques.

Le gouvernement d'Hanovre se trouva toujours fort bien des conseils de Michaëlis, et ne cessa de lui donner des marques de confiance, ainsi que de considéra-

[1] Il avait cependant fait une étude particulière de sa langue, et comparé ses deux principaux dialectes (Voyez *De germanicæ dialecto quâ in sacris faciundis utimur,* dans le Syntagma, partie 1).

tion. Il avait obtenu le titre de conseiller aulique, dans un temps où on ne le prodiguait pas, et, en 1787, celui de conseiller intime de justice; distinction aussi rare qu'honorable. Les compagnies savantes lui témoignèrent à l'envi leur estime : la société royale de Londres se l'agrégea en 1789; et, dans la même année, l'académie royale des inscriptions de France, dont il était depuis longtemps le correspondant, l'admit comme associé étranger, à la place de Bartoli de Turin. « De « tous les honneurs littéraires que j'ai reçus, c'est, dit- « il dans ses Mémoires (page 137), celui qui m'a le « plus sensiblement flatté. » C'est ici le lieu de remarquer que le nom de Michaëlis était, avant la révolution, bien plus connu à Paris, qu'il ne l'est aujourd'hui. Les d'Alembert, les Barthélemy, les de Guignes, etc., étaient en correspondance avec lui ; et son mérite était apprécié par tous leurs savants confrères.

Il fut marié deux fois : du premier lit, il n'eut qu'un fils, Chrétien-Frédéric. Sa deuxième femme lui donna neuf enfants, dont quatre seulement, un fils [1] et trois filles, lui ont survécu. L'histoire de sa vie est l'histoire des sciences qu'il a cultivées, et des progrès qu'elles ont faits par ses travaux ou par son impulsion. Elle n'a point encore été traitée avec l'étendue et les détails qu'elle mériterait. Quelques fleurs ont été jetées sur sa tombe par ses deux illustres collègues, Heyne (*Memoria viri illustris J. D. Michaëlis celebrata la consessu Soc. reg. Sc. d. 27 septembre 1791, interprete Ch. G. Heyne*), et Eichhorn (*Réflexions sur le mérite littéraire de J. D. Michaëlis*, dans la cinquième partie du troisième volume de la *Bibliothèque universelle de la littérature bibli-*

[1] Philippe-Godefroi, qui a suivi aussi avec distinction la même carrière que son frère aîné.

que, recueil périodique publié par M. Eichhorn, en continuation de la *Bibliothèque orientale et exégétique* de Michaëlis) : l'un et l'autre écrit sont dignes à la fois de la plume de pareils écrivains et de celui qui en est l'objet. Ils sont empreints de profonds sentiments d'admiration pour les talents de leur grand rival, et de reconnaissance pour les services qu'il a rendus. Il règne, particulièrement dans l'éloge prononcé au nom de l'académie, un ton d'affection touchante et de religieuse douleur, d'autant plus honorable pour le secrétaire et les membres de cette compagnie, que Michaëlis s'en était retiré, en 1770, d'une manière assez brusque, et peu obligeante pour ses collègues.

Ami fidèle et dévoué, mais ferme de caractère, et, en tout, le contraire de la légèreté ou de l'insouciance, il n'était pas exempt d'une âpre fierté, et il gardait rancune aux personnes qu'il pensait avoir manqué envers lui des procédés auxquels il se croyait des droits; il s'éloignait d'elles, il évitait de rentrer dans les relations qu'il jugeait dissoutes, et dont aucun devoir indispensable n'exigeait la durée. Son refroidissement pour la Société royale de Gœttingue, paraît étrange, après tous les services importants qu'il lui avait rendus comme un de ses fondateurs, comme son secrétaire, comme directeur, comme éditeur des premiers volumes de ses Mémoires, et des *Relationes de libris novis*, excellent journal publié sous ses auspices, enfin comme rédacteur en chef de sa Gazette littéraire (*Gœtting. Anzeigen.*), de 1753-1769. Mais, d'après les notes qu'il a laissées sur sa vie (réunies dans un volume avec les notices d'Eichhorn et de Heyne, Leipsick, 1793, in-8°), on voit (p. 116-126) comment ce refroidissement fut amené, sans faute grave de personne, par un procès de

la Société avec son imprimeur Luzac, qui avait demandé de justes indemnités pour la composition des Tables de la Lune de Tobie Mayer, retirées avant la publication du volume qui les contenait. Cet astronome espérait avoir part au prix promis en Angleterre aux auteurs de découvertes, ou de travaux qui faciliteraient la solution progressivement plus satisfaisante du problème des longitudes en mer. Michaëlis, qui avait fait les premières démarches dans cette affaire avec beaucoup de zèle, fit observer à Mayer que l'impression de ses Tables avant la décision qui allait être rendue sur ses droits au prix, pouvait nuire au succès de la négociation; et le gouvernement d'Hanovre eut le tort de ne pas lever, en indemnisant le libraire, les difficultés que le procès avec Luzac opposait à l'impression de la continuation des Mémoires, et qui donnèrent d'autant plus de dégoût à Michaëlis, que c'était en voulant servir un collègue, qu'il s'y trouva lui-même très gratuitement impliqué, comme fondé de pouvoirs de la Société et directeur de l'impression de ses travaux.

La Notice qu'un des disciples de Michaëlis, son commensal et l'instituteur de son fils aîné, de 1765 à 1770, le surintendant Schulz à Giessen, a publiée sur son ancien maître dans un livre intitulé: *Observations sur le Nouveau-Testament de Michaëlis et le Commentaire qui y est joint* (3e livraison), offre des anecdotes intéressantes, et montre le grand homme un peu en robe de chambre. Mais elles ont le caractère de la vérité; et l'auteur de cet article peut en attester une comme témoin oculaire.

Sérieux, entraînant, plein de dignité quand il traitait dans ses cours un sujet qui commande nos respects, Michaëlis aimait beaucoup à égayer son auditoire en

terminant la leçon, et, quelle que fût la matière qu'il eût exposée, souvent avec autant de gravité que d'éloquence, on le voyait très sensiblement, quand l'heure allait s'écouler, gouverner son discours et arranger sa péroraison, de manière à amener pour clôture une facétie burlesque ou une anecdote plaisante et fréquemment bouffonne, qui mît l'auditoire en très grosse gaieté. Rarement il manquait son but. Lorsque les éclats de rire étaient très bruyants, son bonheur était complet; et il avait l'air de sortir en triomphe. Sa faiblesse allait jusqu'à s'arrêter à la porte, en quittant la salle, et à jeter en arrière un regard plein de reconnaissance, dont la vivacité d'expression était proportionnée au bruit et à l'hilarité qu'il avait excités. Au surplus, il n'est que juste de dire, que ces traits ou ces récits plaisants avaient constamment une intention didactique, et offraient, soit des rapprochements piquants, soit des éclaircissements utiles, qui étaient presque toujours aussi instructifs que divertissants. On retrouve cette intention d'enseignement et ce défaut de goût dans quelques-uns des ouvrages qu'il a écrits avec le plus de soin.

Nous ne connaissons aucun portrait ressemblant de Michaëlis, excepté le profil en tête de l'autobiographie que nous avons citée plus d'une fois. Il est frappant et très caractéristique. Sa santé s'était, grâce à beaucoup de régularité et à l'exercice du cheval, fort bien soutenue jusqu'en 1784; mais depuis le mois de février de cette année, où il prit une fièvre bilieuse, elle ne se rétablit jamais complétement. Les suites de cette maladie et la perte qu'il fit presque en même temps de deux de ses meilleurs amis, Ch. G.-F. Walch et Gust.-B. Beckmann, altérèrent son humeur et augmentèrent cette

roideur et cette exigence, fondée en droit mais sévère, qui avaient quelquefois l'air de reproches en action, et qui, affectant désagréablement l'amour-propre des étrangers, les empêchaient de rendre justice aux vertus cachées sous ces dehors austères. Cette langueur et ces chagrins ne diminuèrent point sa prodigieuse activité, qui ne cessa de se manifester jusqu'à sa fin, par des productions d'une haute importance pour toutes les branches de la théologie. La mort le surprit, formant de nouveaux projets, aussi vastes et utiles que ceux qu'il avait déjà réalisés, ou ceux qui n'eussent demandé que peu de soins pour recevoir le complément d'une exécution presque terminée.

Indépendamment des ouvrages posthumes déjà cités et mis au jour par MM. Tychsen, Schleusner et Staeudlin, il a laissé, en état d'être livrés à l'impression, une *Vie de David*, des *Leçons sur son traité de théologie dogmatique*, des *Commentaires en latin* sur la plupart des livres saints, et de nombreux changements pour les éditions futures de ses principaux ouvrages.

Jusqu'à sa dernière heure il continua, avec une défiance salutaire en ses lumières et un incorruptible amour de la vérité, l'examen scrupuleux de ses opinions et du résultat de ses précédentes recherches. Qui pourrait se défendre d'une vive émotion, en pensant au moment qui ouvrit le séjour des clartés immortelles à l'esprit vaste et puissant, qui avait épuisé de si grands moyens, usé de si belles facultés, et employé, sans perdre une minute, une vie aussi longue et laborieuse, à dissiper les obscurités qui couvrent le monde invisible, en interrogeant, avec des secours si rarement réunis, tour à tour une raison non moins forte qu'éclairée et les oracles rendus par la sagesse éternelle? Qui ne se

sentirait saisi d'un sentiment profond, en se représentant le plus savant et le plus ingénieux des interprètes qu'ait eus le texte de l'Écriture, transporté aux parvis célestes, éclairé des rayons du soleil de vérité, confirmé par intuition dans les principes fondamentaux de sa croyance, et détrompé peut-être d'erreurs embrassées comme fruit de travaux consciencieux et longtemps prisées à l'égal des résultats qui ont subi l'épreuve d'une saine critique, et qui lient à jamais le nom de Michaëlis aux livres sacrés?

NOTICE SUR D. WYTTENBACH.

(Extrait de la *Biographie universelle*).

Daniel Wyttenbach, savant philologue de l'école hollandaise du XVIII[e] siècle, naquit à Berne, le 7 août 1746, de parents issus l'un et l'autre de familles patriciennes. Son père, ayant le même prénom, professeur à l'académie de sa ville natale, théologien distingué par ses vertus et son savoir, marchait avec honneur sur les traces d'ancêtres de pieuse et docte mémoire, célèbres dans l'histoire de la réformation helvétique, dont le plus illustre, Thomas Wyttenbach, natif de Bienne, avait enseigné la théologie à Bâle, au commencement du XVI[e] siècle, et compté au nombre de ses disciples Ulrich Zwingle et Léon Judas. Son fils Daniel, destiné à la même carrière, fréquenta l'école publique, et se fit d'abord moins remarquer par son application que par sa vivacité et par son goût pour les combats que se livrait la jeunesse bernoise, divisée en partis ennemis, jeux stratégiques, qui étaient quelquefois pour les parents une source d'inquiétude, par l'acharnement qu'y mettaient les combattants et les blessures auxquelles ces expéditions guerrières, parfois plus que simulées, exposaient les enfants les plus ardents. Le jeune Wyttenbach paraît s'y être signalé par son zèle et son dévouement à la petite troupe d'écoliers dont il était un des chefs les plus entreprenants. La manière différente dont il fut repris par ses parents, après un danger im-

minent qu'il avait couru dans l'intérêt de son parti, laissa une profonde impression dans son souvenir. La sévérité avec laquelle il fut traité à cette occasion par son père, ne servit qu'à le révolter, tandis que les tendres et touchantes représentations de sa mère l'émurent jusqu'au fond de l'âme, et y firent germer des sentiments qui réprimèrent plus efficacement sa témérité que le châtiment rigoureux infligé par la main paternelle, sentiments dont il se plaisait à retracer l'origine et l'influence sur sa conduite. La méthode vicieuse de l'instruction élémentaire qu'il recevait au gymnase de Berne était corrigée par les entretiens de son père, qui, à la promenade et dans leurs courses alpestres, l'exerçait à la construction de courtes phrases latines. Wyttenbach aimait à se rappeler que les conseils exprimés en latin par son père, pour lui recommander la frugalité, l'application, le renoncement aux jouissances sensuelles, qui amollissent l'enfant pour faire de l'homme une proie plus facile de la corruption, le frappaient davantage, et lui présentaient un plus grand caractère de vérité et d'utilité, que lorsqu'ils étaient répétés en allemand.

A l'âge de dix ans, Daniel Wyttenbach changea de séjour et d'instituteurs, son père ayant accepté la place de professeur à l'université de Marbourg, dans le landgraviat de Hesse-Cassel. Là, comme à Berne, on ne se contenta pas de l'envoyer dans les écoles publiques; son père lui donna pour précepteur particulier Jacques Jæger, jeune savant plein de mérite, dont Wyttenbach a toujours loué le zèle et les connaissances, mais qui, par une fausse méthode, retarda les progrès de son disciple. Au lieu d'exercer sa mémoire et de lui faire apprendre tout simplement par cœur les conjugaisons

grecques, il se perdait en raisonnements analytiques pour expliquer à l'enfant la formation des temps du verbe, manie dont beaucoup d'instituteurs furent saisis dans le dernier siècle. Ils s'étaient imaginé que la saine philosophie leur prescrivait de cultiver surtout la raison de leurs élèves, et contrariaient ainsi la marche que la nature suit dans le développement des facultés de l'enfant, en attachant facilité et plaisir aux exercices qui occupent la mémoire, et mettent en jeu l'imagination, tandis que les forces intellectuelles d'un ordre supérieur se refusent encore au travail qu'on veut leur impos

Le père de Wyttenbach, homme plein de sens, vint à son secours et, le délivrant de cet enseignement prématurément rationnel, lui assura la pleine jouissance des fruits qu'il recueillait d'ailleurs de la capacité de son instituteur, et de son goût pour les écrivains de l'antiquité. A quatorze ans, il fut admis aux cours de l'université, nommément aux leçons de Coing, sur la philosophie; de Spangenberg, sur les mathématiques; de Schrœder, sur les littératures grecque et hébraïque, et de Geiger, sur l'histoire et le style latin. Aucun de ces professeurs ne manquait d'instruction et de talent; mais Spangenberg surtout laissa dans le souvenir de Wyttenbach de profondes impressions de vénération et de gratitude. C'était un homme d'une piété douce et fervente, et qui, quoique mathématicien rigoureux, se laissait fréquemment entraîner à des digressions sur la sagesse du géomètre souverain, qui a si merveilleusement assorti les nombres, poids et mesures aux besoins de ses créatures et à l'accomplissement de ses plans adorables. Wyttenbach aimait à se rappeler le sourire de joie intérieure qui brillait sur les lèvres de l'excellent

professeur, quand, après avoir achevé la démonstration d'une proposition, remarquable par son importance et sa liaison avec un ordre supérieur d'idées, il se retournait du tableau vers ses auditeurs, comme tout resplendissant des rayons de la vérité divine, et conviant leurs jeunes cœurs au partage des sentiments délicieux qui inondaient son âme.

Wyttenbach faisait des progrès proportionnés à son ardeur et à ses heureuses dispositions, lorsqu'un livre de piété, qu'il avait trouvé dans la bibliothèque de sa mère, et dont le titre avait piqué sa curiosité, vint interrompre le cours de ses études par le trouble inexprimable où il le jeta : c'était l'ouvrage de J. Bunyan, intitulé : le *Pèlerinage du chrétien vers une éternité bienheureuse*. Comparant le tableau des dispositions que l'auteur exige du fidèle avec l'état de son âme, il se crut menacé de la damnation éternelle, et tomba dans un découragement voisin du désespoir. Vainement ses parents, ses sœurs, ses amis cherchaient à pénétrer les causes du changement qui s'était opéré dans toute sa personne, et de la taciturnité qui avait succédé chez lui à des habitudes très communicatives. Pendant neuf mois il garda un silence obstiné. Enfin sa mère réussit, par de tendres sollicitations, à lui arracher son secret; et son père, aidé de son respectable collègue Spangenberg, qui avait toute la confiance du jeune homme, parvint à ramener le calme dans son esprit, et à lui rendre la force de reprendre ses travaux avec son ancien zèle.

Le biographe de Wyttenbach, M. Mahne, nous a conservé la substance des conversations qui produisirent ce bon résultat; mais, bien qu'elles soient pleines de sens et de justes reproches, fondés sur le mystère

qu'il avait fait à ses parents et à ses maîtres de la lecture de Bunyan et des effets qu'elle avait eus sur son esprit, on est fâché de ne pas voir dans ces entretiens l'impression qu'elle avait produite sur les sentiments du jeune homme, appréciée avec plus de discernement, et la part faite, dans les intérêts d'un avenir sans bornes, à ce qu'elle contenait de salutaire, comme à ce qu'elle pouvait entraîner de nuisible et d'exagéré. Allant au plus pressé, ils s'attachèrent uniquement à combattre les terreurs superstitieuses dont Wyttenbach avait été frappé, et à lui recommander une application redoublée à l'étude de la philosophie et des belles-lettres, comme propre à guérir plus promptement les blessures que lui avait faites une doctrine mal comprise.

Il n'est pas douteux que la tournure que prit cet épisode dans le cours de ses travaux académiques n'ait contribué à le dégoûter de la théologie, à l'enseignement de laquelle son père eût désiré qu'il se consacrât. Par déférence pour ce vœu, il suivit pendant quelque temps les leçons des professeurs de cette faculté; mais c'est à regret qu'il leur donnait les heures, qu'il aurait préféré employer à la lecture des auteurs grecs. Ce goût devint si prédominant, et son éloignement pour la carrière à laquelle il était destiné s'accrut de jour en jour tellement, que son père, venant au-devant de ses désirs, finit par l'encourager à se donner tout entier à la branche de philologie qui s'était si puissamment emparée de lui. Cet acte de paternelle indulgence lui ouvrit sa véritable carrière, à l'âge de dix-huit ans. Il faut l'entendre lui-même, retraçant, à une époque où ses travaux lui avaient acquis une renommée impérissable (Préface de la Chrestomathie grecque historique,

page 31), le souvenir de ses premiers tâtonnements dans le genre de littérature où il s'est illustré : « J'a-« vais, » dit-il, en s'adressant à la jeunesse batave, « dix-huit ans; j'étais, pour l'intelligence des auteurs « grecs, tout au plus au degré que la plupart d'entre « vous atteignez après avoir assisté quatre mois à mes « leçons. Me voilà maître de mon temps, et reprenant « en main des livres que j'avais déjà lus : l'*écrit de* « *Plutarque sur l'éducation*, travail laborieux sans plai-« sir; *Hérodien*, un peu d'attrait, mais rien qui me « satisfît. Le hasard me fait ouvrir les *Memorabilia* de « Xénophon, dans l'édition d'Ernesti; magie irrésisti-« ble, dont je n'ai pu me rendre compte que beaucoup « plus tard. »

Après avoir lu et relu les Œuvres de Xénophon, il prit la résolution de lire tous les écrivains classiques dans l'ordre chronologique, et de laisser de côté tout autre genre d'études philologiques, jusqu'à ce qu'il eût accompli cette tâche. Ainsi les circonstances et son propre mouvement le firent, dès l'entrée de la carrière qu'il s'était choisie, marcher vers les sommités du domaine de l'érudition et de la saine critique, d'un pas ferme, directement et par la même voie que les grands maîtres qui en tiennent le sceptre, Hemsterhuys, Ruhnkenius et Valckenaer, ont indiquée comme la seule qui puisse mener au but sûrement. On sait combien, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, ils déploraient les habitudes et les besoins, contraires aux intérêts de l'enseignement, qui ont donné aux lettres latines la priorité de temps et la primauté d'importance dans la série des études scolaires.

La lecture de Démosthène et de Platon, qui succéda à celle de Xénophon, et la recherche des secours né-

cessaires à leur intelligence, lui ayant fait connaître les travaux des meilleurs humanistes, entre autres les notes de Ruhnkenius sur le Lexique de Timée ; ce chef-d'œuvre de la philologie grecque lui donna le plus vif désir de se mettre sous la direction d'un si habile critique. Pour se rendre digne d'en être accueilli, et prenant pour modèle le soin avec lequel Ruhnkenius retrace les citations et les imitations de Platon, se reproduisant dans tout le cours des siècles littéraires de la Grèce, il fit imprimer à Gœttingue, où il s'était rendu, afin de s'aider des conseils de Heyne, un écrit intitulé : *Epistola critica ad vir. cel. Davidem Ruhnkenium, super nonnullis locis Juliani imp., cui accesserunt animadversiones in Eunapium et Aristænetum*, Gœttingue, 1769, in-8°; réimprimé, en 1802, par les soins du savant M. Schæfer. Cet essai était un coup de maître, et fut jugé tel, non seulement par Ruhnkenius, mais par le plus grand helléniste des temps modernes, Valckenaer. Wyttenbach, sûr d'un bon accueil de la part de ces deux illustres disciples d'Hemsterhuys, qui étaient devenus les objets de sa plus haute admiration, échangea le séjour de Gœttingue contre celui de Leyde, dans l'intention de profiter de l'enseignement et des conseils de guides si éclairés.

S'il fallait une preuve de plus que, sans enthousiasme, on ne s'élève dans aucun genre au-dessus de la médiocrité, on n'aurait qu'à lire ce que le biographe de Wyttenbach raconte, d'après son maître, des émotions qui l'agitèrent lorsqu'il arriva à Leyde. Il lui sembla qu'il était entré dans Athènes, qu'il avait en face le temple de Minerve. L'ouvrier, le portefaix, le matelot qu'il rencontrait lui paraissait un être sacré, honoré du commerce des Muses. A chaque mouvement

il s'imaginait poser le pied sur l'empreinte du pas d'un des héros de l'érudition classique, de Scaliger, de Gronovius, de Hemsterhuys, et surtout des duumvirs dont la renommée l'avait conduit dans les mers de Leyde. Il a décrit lui-même, dans sa Vie de Ruhnkenius, le charme qu'il trouva dans ses relations avec ces deux savants, et principalement avec Ruhnkenius, qui ne tarda pas à lui procurer l'offre de la place de professeur de philosophie et de littérature dans le collége des Remontrants à Amsterdam, et le détermina, en l'acceptant, à se fixer en Hollande. Dans ce poste, dont il prit possession solennelle en prononçant un discours *De conjunctione philosophiæ cum elegantioribus litteris*, il se concilia bientôt l'estime du public d'Amsterdam, non moins que l'affection des jeunes gens qui fréquentaient ses leçons, et dont le nombre augmenta de manière à faire à la fois l'éloge du maître et du bon esprit des habitants d'une ville commerçante, vouée en apparence à tout autre culte qu'à celui des Muses.

Le zèle et le talent de Wyttenbach étaient bien propres à nourrir le goût des Hollandais pour la littérature ancienne : mais il serait injuste de le rapporter entièrement à son enseignement. Soit que les étroites bornes de leur patrie, en rapetissant le théâtre de toute gloire littéraire indigène, aient fait transporter aux hommes de talent leur domicile intellectuel au sein de l'antiquité ; soit que l'ascendant de quelques grands philologues, attirés dans les universités bataves par des institutions favorables à la liberté et par la munificence de magistrats, amis des lettres, ait imprimé aux esprits cette direction particulière ; soit enfin que la nécessité de faire preuve de connaissances solides dans les langues anciennes pour obtenir des places honora-

bles dans l'ordre civil, aussi bien que dans le ministère sacré, ait là plus qu'ailleurs favorisé ce genre de savoir : il est hors de doute que, depuis la fin du XVIe siècle, la Hollande a été le sol classique des lettres grecques et latines, et que ses humanistes leur ont rendu à eux seuls plus de services que ceux de tous les autres pays. C'est la gloire de Wyttenbach de s'être placé, dans l'opinion des juges compétents, à côté de Grotius, de J.-F. Gronovius, d'Hemsterhuys, de Schultens, de Valckenaer, de Wesseling, de tous ceux qui tiennent le premier rang entre les philologues.

Sachant que pour élever un monument durable, il ne faut point gaspiller son temps et son travail, et préférant la culture soigneuse d'un coin du vaste champ de l'érudition à des recherches trop variées, et partant incomplètes, il résolut de consacrer sa vie à une édition des OEuvres de Plutarque. Afin de constater son aptitude à cette difficile entreprise, et d'offrir des garanties aux érudits qui voudraient, par des collations de manuscrits et des conseils, l'aider dans son exécution, il publia à Leyde, en 1772, comme échantillon, le traité *De sera Numinis vindicta* (in-8° de 148 pages), accompagné d'un commentaire qui l'éleva, jeune encore, au rang des maîtres.

Après avoir donné à l'étude de Plutarque, pendant quatre ans, tout le temps que ses fonctions académiques lui laissaient, et après avoir arrêté les points principaux sur lesquels devaient porter désormais ses recherches pour rendre sa récension digne d'un pareil écrivain, il résolut de visiter les principales bibliothèques de l'Europe et d'en examiner les manuscrits. Il commença par le voyage de Paris, où il fut accueilli avec distinction par les amis des lettres, et se lia étroi-

tement avec Larcher, Sainte-Croix et Villoison. Dans plusieurs de ses écrits, il fait, avec reconnaissance, l'éloge des encouragements qu'il trouva dans la société des savants parisiens, et des soins aussi tendres qu'habiles qu'il reçut du docteur Lorry dans une maladie grave, soins qui le rendirent assez promptement à ses occupations et à ses amis d'Amsterdam, parmi lesquels il a célébré dans ses ouvrages, par des dédicaces ou les mentions les plus honorables, Jérôme de Bosch, éditeur de l'Anthologie de Grotius, et auteur d'un poëme latin de *l'Égalité des hommes;* dédié à Wyttenbach, Pierre Fontein, Mathias Temminck et Constantin Cras.

En 1779, les magistrats d'Amsterdam, pour conserver plus sûrement un professeur qui répandait tant de lustre sur les établissements littéraires de cette ville, et que plusieurs princes d'Allemagne, ainsi que sa patrie, le canton de Berne, tâchaient d'attirer par des offres avantageuses, créèrent dans une institution florissante, appelée l'*Illustre Athénée*, une chaire de professeur de philosophie dont il prit possession le 25 octobre 1779, par un discours, modèle comme tout ce qui est sorti de sa plume, d'une latinité élégante et pure : *De Philosophia, auctore Cicerone, laudatarum artium omnium procreatrice et quasi parente.* Les travaux auxquels il se livra pour satisfaire aux devoirs de cette place, donnèrent naissance à plusieurs écrits, marqués au coin de la plus saine philosophie et d'une grande connaissance de ses vicissitudes. L'histoire de la science y marche constamment de front avec son exposition didactique. Le principal de ces écrits est un traité de logique publié à Amsterdam, en 1781, in-8° de 275 pages, et deux fois réimprimé à Halle, par les soins du célèbre J.-A.

Eberhard, et de J. G.-E. Maas, sous ce titre : *Præcepta philosophiæ logicæ*, 1794 et 1821.

C'est à cette même époque que se rapportent deux Mémoires couronnés par les administrateurs des fondations Stolpienne et Teylerienne, l'un sur la question : *Nùm solâ rationis vi, et quibus argumentis, demonstrari potest, non esse plures unà Deos ? Et fuerunt ne unquam populi aut philosophi, qui hujus veritatis cognitionem sine revelationis divinæ, ad ipsos propagatæ, auxilio habuerint?* l'autre sur cette autre question : *Quæ fuit veterum philosophorum, indè à Thalete et Pythagorâ usque ad Senecam, sententia de vitâ et statu animorum post mortem corporis ?* Cinq leçons sur le dernier sujet ont été trouvées dans les papiers de Wyttenbach, et imprimées à Gand, en 1824 (in-8° de 143 p.), avec les notes de M. Mahne, qui a publié, en 1826, les cahiers dont Wyttenbach se servait dans ses leçons de métaphysique : *D. Wyttenbachii brevis descriptio institutionum metaphysicarum ;* Gand (grand in-8° de 216 pages). La même époque vit paraître les septième et huitième parties de la *Bibliothèque critique*, commencée en 1777, et pour laquelle Wyttenbach s'était associé David Ruhnkenius, Van Santen et d'autres philologues estimés.

Ce journal dont la dernière partie, la douzième, est de 1807, acquit bientôt une réputation européenne, et survivra à la plupart des livres qui y sont analysés. Tous les procédés de la critique verbale y sont appliqués avec un talent et dans un langage qui en fait une lecture beaucoup plus utile et agréable que ne peut l'être l'étude d'un ouvrage méthodique sur les principes de cet art. On y trouve des morceaux dont aucun humaniste ne peut se passer, tels que les notes sur

la première harangue de Julien (dans les première et deuxième parties du volume III), des jugements très développés sur l'Appien de M. Schweighæuser, le Cicéron d'Ernesti et de Heusinger, les *Lectiones Andocideæ* de Sluiter, le Longin de Toup, l'Épictète de Heyne, les Analectes de Brunck, le Phalaris de Lennep, l'hymne *in Cererem* de Ruhnkenius, le Libanius de Reiske, les ouvrages de Tiedeman et de Meiners, relatifs à l'histoire de la philosophie grecque, les éditions des tragiques grecs de Brunck, Musgrave, etc. Quelquefois l'éditeur s'y élève à des considérations générales, tantôt historiques, tantôt philosophiques, et toujours du plus grand intérêt. La douzième partie de cette Revue philologique est précédée d'une Lettre adressée au baron F.-G. Van Lynden, l'un de ses meilleurs élèves, dans laquelle il combat les principes du système de Kant, en latin d'une pureté cicéronienne, et avec un enjouement que la matière semblait ne pas comporter. Les personnes qui se plaignent encore de l'obscurité impénétrable de cette doctrine, pourront y voir exposée, dans le langage le plus élégant de l'ancienne Rome, la ténébreuse théorie du temps et de l'espace, et des catégories de l'entendement, et les opérations attribuées par le philosophe de Kœnigsberg aux facultés cognitives, très plaisamment comparées aux procédés des pâtissières qui vendent dans les rues d'Amsterdam certains gâteaux qu'elles font sous les yeux des acheteurs.

Les amis d'une critique saine et savante, ayant vu avec beaucoup de peine la fin de ce Journal, Wyttenbach en fit paraître la continuation, mais à des intervalles irréguliers, comme les livraisons de la Bibliothèque critique, sous le titre de *Philomathie*; il n'en a malheureusement paru que trois de 1808-1818, à Amsterdam.

La troisième contient (pages 29-109) de précieuses corrections de son travail sur le Phédon. En 1785, lorsque Valckenaer mourut, les curateurs de l'université de Leyde offrirent sa place à Wyttenbach. Succéder à Valckenaer dans sa chaire, était recevoir le sceptre de la littérature grecque; c'était le terme de la plus haute ambition d'un helléniste[1]. Wyttenbach fit le sacrifice de cette glorieuse vocation à sa reconnaissance pour les administrateurs de l'athénée d'Amsterdam, qui venaient de le nommer, à la place de Tollius, récemment attaché à l'éducation du roi actuel des Pays-Bas, professeur d'histoire, d'éloquence, d'antiquités, de lettres grecques et latines. Des attraits particuliers le retinrent d'ailleurs à Amsterdam : il y avait trouvé une seconde patrie dans ses institutions, dans la gravité et la popularité de ses magistrats, la simplicité de mœurs, les habitudes casanières des habitants, et la jouissance de la plus complète liberté civile. Ajoutons à cela le libre choix des matières pour ses cours académiques dans les limites de ses attributions, sans aucune surveillance à exercer ou à subir.

Il poursuivit donc le paisible cours de ses leçons qu'il rouvrit le 18 avril par un admirable discours *De vi et efficaciâ historiæ ad virtutis studium*, et qui rassemblèrent de plus en plus autour de sa chaire l'élite de la jeunesse batave. Quant à ses travaux littéraires, il continua de donner tout son loisir, d'abord et avant tout,

[1] Nous nous servons ici d'une expression très impropre, par laquelle on s'obstine aujourd'hui à désigner un philologue qui s'occupe plus particulièrement de la langue des Hellènes, tandis que dans l'antiquité elle n'a jamais signifié autre chose qu'un Juif, devenu étranger à la langue de sa patrie, et se servant du jargon répandu dans l'Orient depuis les conquêtes d'Alexandre.

à Plutarque, ensuite à sa Bibliothèque critique, et incidemment à des publications que lui commandait l'intérêt de ses disciples ou celui de la branche de savoir dont il était un des principaux ornements. Parmi ces dernières, nous devons signaler un choix de morceaux pris dans les meilleurs historiens grecs, imprimé quatre fois, d'abord en 1793 (in-8° de 452 pages), puis en 1807 avec un supplément de notes (460 pages) : *Selecta principium Græciæ Historicorum.* Cette chrestomathie est surtout remarquable par une préface qui offre d'excellents conseils pour l'étude du grec, et par le modèle d'une leçon sur la première phrase du morceau tiré d'Hérodote, qui ouvre le recueil. Ceux qui ne savent pas encore ce que c'est qu'une explication grammaticale et littéraire du passage d'un auteur grec, donnée selon la méthode suivie dans l'école hollandaise, depuis l'immortel Hemsterhuys, ne peuvent s'en faire une plus juste idée qu'en étudiant le commencement des notes de Wyttenbach, auquel il a conservé tout exprès la forme d'une leçon scolaire.

En 1795, la démission de Luzac, dictée par l'occupation française de la Hollande, avait de nouveau rendu vacante la chaire de Valckenaer : elle fut encore offerte à Wyttenbach qui la refusa sur les motifs que nous avons indiqués, et qui devenaient chaque jour plus décisifs par les agréments de sa position à Amsterdam.

Mais le sacrifice de ces avantages, auquel un traitement doublé et les vives sollicitations de son maître Ruhnkenius vivant n'avaient pu le déterminer, l'intérêt de la famille de cet ancien ami l'obtint de Wyttenbach, après sa mort, arrivée en 1799. Les curateurs de l'université ayant déclaré qu'un arrangement qui devait adoucir le sort de la veuve de Ruhnkenius et de

ses deux filles, laissées sans ressources par le décès de ce professeur, n'aurait lieu que dans le cas où Wyttenbach accepterait la place à laquelle il avait déjà été appelé à deux reprises, il n'hésita plus; et, dans un âge déjà avancé, il rompit toutes les douces habitudes qui lui rendaient le séjour d'Amsterdam si cher, et céda aux vœux de l'université de Leyde, pour assurer l'existence de la famille de son ami. Il y fut appelé à titre de professeur d'éloquence, d'histoire, de philosophie, d'antiquités, d'humanités, de lettres grecques et latines, et aussi en qualité de bibliothécaire.

Ses premiers travaux, dans cette nouvelle position, furent des hommages rendus à la mémoire de son illustre ami. Son discours d'ouverture traita *de adolescentiâ Davidis Runkenii, in exemplum propositâ adolescentibus batavis bonarum artium studiosis*. Au commencement de l'année suivante parut : *Vita Ruhnkenii* (in-8° de 295 pages), qui aurait suffi pour assigner à son auteur un haut rang parmi les philologues, et le premier parmi les latinistes ses contemporains. Peut-être moins parfaite de diction et de goût que l'Éloge de Hemsterhuys par Ruhnkenius, elle est plus piquante par la naïveté du style, plus instructive par la variété des matières que l'auteur rattache au principal objet de son écrit, et qui en font une véritable histoire littéraire de son temps et de celui de Ruhnkenius.

Le nom de Wittenbach et l'attrait de ses cours ranimèrent l'université qui avait enfin réussi à se l'attacher, et réveillèrent le goût des langues anciennes d'une manière d'autant plus remarquable, que les temps orageux, pendant lesquels il consacra à la jeunesse batave des forces affaiblies par l'âge et le travail, étaient singulièrement propres à porter le découragement dans les

esprits. Cependant, à aucune autre époque, même sous l'influence des Scaliger, des Heinsius, des Perizonius, des Burmann, nous ne voyons sortir de l'auditoire d'un professeur d'humanités des élèves plus nombreux et plus solidement instruits, reflétant tous, pour ainsi dire, la grâce de la diction, la pureté de goût et l'excellente critique de leur maître. Jamais aussi un maître n'avait su captiver ses élèves par des procédés plus attachants, et par des preuves d'un intérêt plus tendre et plus éclairé. Pour en avoir quelque idée, il faut lire les articles de la Bibliothèque critique et de la Philomathie qu'il a consacrés à l'annonce de leurs écrits; nommément de ceux de MM. Van Lynden, Nieuwlan, Scholten, Janus Bake, G.-L. Mahne, etc., etc.; la lettre adressée à M. Van Heusde, aujourd'hui professeur à Utrecht, imprimée en tête du *Specimen Platonicum,* que cet habile critique a publié en 1803, et les fragments de lettres insérés par M. Mahne dans sa *Vie de Wyttenbach*, mais surtout l'éloge d'un de ses plus chers disciples, de G.-L. Wassenaer, mort à la fleur de l'âge, en 1812, éloge que le maître prononça à la reprise de ses cours, le 12 septembre, et qu'on trouve dans la troisième partie de la Philomathie. Nous devons, aux soins que Wyttenbach prenait de varier le sujet de ses leçons, des notes sur plusieurs des traités philosophiques de Cicéron, sur les Vies des sophistes par Eunape, et l'édition du *Phédon de Platon,* imprimé en 1810 (in-8° de 366 pages), avec un savant commentaire.

Malgré l'importance et l'utilité de ces soins, son Plutarque formait toujours comme la base de sa vie littéraire, et l'occupait dans tous les moments que ne lui enlevaient pas les fonctions académiques et les ménagements que lui imposait la faiblesse de sa vue augmentée

par la correction des épreuves de son Phédon. Ses travaux sur Plutarque avaient été retardés par une foule d'incidents, et surtout par l'interruption de communications faciles et sûres avec son imprimeur à Oxford, et enfin arrêtés par le désastre de Leyde, en 1807, que causa l'explosion d'un bateau chargé de poudre. Quelques moments avant ce malheureux événement, il venait de rédiger une des notes relatives au traité de l'EI Delphique (le 28e dans la série des OEuvres morales, adoptée par Henri Estienne), note se rapportant à la page 392 du Plutarque, in-folio de 1724, de Paris, qui correspond à la page 604 du tome II de l'édition de Wyttenbach ; et il avait quitté sa bibliothèque, où ses papiers, et les ouvrages auxquels il avait à recourir plus fréquemment, se trouvaient étalés sur un grand nombre de tables et de pupitres. Sa vie fut sauvée, mais le coup de foudre qui ensevelit cent cinquante personnes sous les ruines de leurs habitations, et fit périr deux des professeurs les plus distingués de l'université, Kluit et Luzac, dispersa les livres et les manuscrits de Wyttenbach dans les rues environnantes, et l'obligea de transporter son domicile à la campagne, sa maison ébranlée ne lui offrant plus un asile sûr.

Tant de contre-temps et d'interruptions forcées, surtout le chagrin que lui causa l'incertitude du sort d'une partie de son travail sur Plutarque qui resta plus de deux ans oublié dans un navire chargé à Hambourg pour l'Angleterre, enfin la perte d'un de ses yeux, suivie bientôt d'un tel affaiblissement de l'autre, qu'il ne pouvait plus réunir ni déchiffrer ses anciennes notes, encore moins se livrer à des recherches nouvelles, et que sa main ne traçait plus que des caractères informes, ont privé le monde savant des trois quarts du commentaire

qui devait accompagner l'excellente édition critique des OEuvres morales de Plutarque, publiée à Oxford, 1795-1802, en cinq tomes de trois formats, grand et petit in-8° et in-4°, avec la version latine de Xylander, améliorée par Wyttenbach, et des notes critiques, contenant les variantes recueillies par l'éditeur et ses corrections conjecturales du texte.

La partie achevée du commentaire, véritable trésor d'érudition, mais peut-être surchargée de digressions, forme le sixième tome qui contient le commencement des *Animadversiones*, en 1222 pages (*è Typographia Clarendoniana*, 1810), et s'arrête à la fin du premier tome du texte grec (page 974), ne s'étendant en conséquence que sur les dix-huit premiers traités moraux, entre les quatre-vingt-six attribués à Plutarque. On trouve une annonce et des rectifications pour la Préface générale, pages 1-46 de la troisième partie du troisième volume de la *Bibliothèque critique*, de la main même de Wyttenbach. Le texte grec a été réimprimé par les soins de M. Schæfer à Leipzig, et à Tubingue par ceux de M. Hutten; les *Animadversiones*, en 1821, en deux volumes.

Tel qu'il est, ce travail est un immense service rendu à la littérature grecque, puisqu'il rétablit le texte de quelques-uns des plus importants écrits qui nous restent de l'antiquité dans sa forme primitive, autant qu'il est donné à la sagacité et au savoir humains d'approcher d'une restauration si difficile. Afin de se procurer plus de ressources pour l'interprétation de Plutarque, et aussi pour aider ses disciples dans leurs recherches sur Platon, qu'il s'était constamment attaché à leur faire admirer et étudier, il donna, vers la fin de sa laborieuse carrière, beaucoup de temps à l'étude

des commentateurs inédits de Platon, *Olympiodore*, *Hermias* et *Proclus*, à *Plotin*, même à *Eunapius*, dont le mauvais goût et l'esprit d'emprunt avaient d'ailleurs si peu d'analogie avec le jugement droit et sain de son annotateur. Plusieurs de ses leçons restèrent consacrées à Cicéron, surtout à ses œuvres philosophiques : le cours dans lequel, en 1808, il expliqua le traité *De finibus*, fut suivi par plus de cent auditeurs.

Le résultat de ses travaux, fruit d'efforts qu'on peut considérer comme les derniers rayons de ses yeux presque éteints jetés sur les endroits difficiles de ces écrivains, se trouve dispersé dans les éditions qu'en ont données les savants auxquels Wyttenbach abandonna, et pour lesquels il rédigea même expressément ses notes, apportant à ces généreux soins une main affaiblie et une vue mourante, mais qui répandait encore sur les pages obscures de ces auteurs une clarté qu'on eût vainement demandée à des facultés moins éminentes et moins exercées que les siennes. C'est ainsi qu'il enrichit les excellentes dissertations de ses élèves, J. Bake (*de Posidonii Rhodii reliquiis doctrinæ* (1808), Théodore Netscher (*de Ciceronis oratione pro Archia poeta*), etc., de précieux suppléments, et qu'il fournit des notes aussi savantes qu'utiles à deux critiques distingués, à M. Creuzer, pour ses éditions du traité de *Plotin sur le Beau* (Heidelberg, 1814), et de celui de *Cicéron sur la nature des Dieux* (ibid., 1818), et à M. Boissonade pour son édition d'*Eunape*, qui n'a vu le jour qu'après la mort de Wyttenbach, sous ce titre : *Eunapii Sardiani vitas sophistarum et fragmenta historiarum recensuit notisque illustravit J.-F. Boissonade, accedit annotatio Danielis Wyttenbachii*, Amsterdam, 1822, 2 volumes in-8°. (*Voyez* sur le mérite des deux com-

mentateurs les intéressants articles de M. Cousin, insérés dans le *Journal des savants,* novembre et décembre 1826, janvier et février 1827). Le commentaire de Wyttenbach s'arrête à la page 91 de l'édition de M. Boissonade. M. Mahne, qui nous fait espérer d'autres leçons de son maître sur différentes branches de la philosophie et de son histoire, parle (page 242 de la Vie de Wyttenbach) de notes sur Eunapius et sur la Vie de Plotin par Porphyre, encore inédites.

Quoique l'état des yeux de Wyttenbach et sa main tremblante ne lui permissent plus d'écrire, il conserva ses facultés intellectuelles jusqu'au commencement de janvier 1820, où une attaque d'apoplexie le priva de la parole et du mouvement. Il s'éteignit le 17 de ce mois, tendrement soigné par sa nièce, femme très distinguée par son esprit et ses qualités morales, qui depuis longtemps, faisait tout le charme de son existence par son attachement, et qu'il avait épousée, en 1817, pour lui assurer sa fortune [1]. Il fut, selon son désir, enterré à l'entrée du jardin de la maison de campagne où il avait passé les dernières années de sa vie, près des lieux qu'avaient habités Descartes et Boerhaave. Il avait été nommé membre de l'ordre de la Réunion, institué par Napoléon en 1812; de celui du Lion belgique, fondé

[1] Une femme promue au grade de docteur-ès-sciences est chose si étrangère aux usages français, qu'on nous permettra de citer ici les termes dans lesquels la faculté de philosophie de Marbourg a conféré le doctorat à madame Wyttenbach, le 28 juillet 1827, le jour même où l'université célébrait la fête séculaire de sa fondation. « *Auctoritate Guilielmi II, Electoris Hassiæ, promotor ritè constitutus,* « *C. A. L. Creuzer, Joannæ Wyttenbach, genere Gallien, D. Wyttenbachii viduæ immortali viro dignæ, ob doctrinæ elegantiam scriptis* « *probatam antiquæ urbanitatis odorem spirantibus, jura et ornamenta* « *doctoris philosophiæ artiumque liberalium magistri, ex philosophorum ordinis decreto, hoc ipso die sæculari tribuit.* »

par le roi des Pays-Bas, et de plusieurs sociétés savantes; en 1802, de la société latine d'Iéna; en 1808, de l'Institut batave; en 1811, de la société des sciences de Gœttingue, et, en 1814, de l'académie royale des inscriptions. Mais sa véritable gloire, il la chercha toujours dans ses bienfaisants rapports avec la jeunesse hollandaise dont il ranima singulièrement le goût pour les études classiques, et qu'il préserva de ce découragement et de cette apathie funeste, que pendant un si long laps de temps auraient si facilement pu produire l'incertitude de l'avenir, l'anéantissement de toute existence nationale sous l'empire français, la prédominance des intérêts militaires, l'abolition des académies, naguère si florissantes, de Franeker, de Harderwick et d'Utrecht, et l'épouvantail de l'université impériale, menaçant toutes les institutions de son impitoyable uniformité et de son niveau destructeur.

Rien n'est aussi propre à donner une juste idée du mérite et des talents de Wyttenbach, que de suivre la carrière littéraire des plus distingués entre ses élèves, et de voir la pureté de son goût, l'élégance de son style latin et la loyauté de sa critique se réfléchir et se perpétuer dans leurs productions. Humanistes, théologiens, jurisconsultes, médecins, quel que soit l'état qu'ils aient embrassé, leurs écrits respirent tous cette simplicité gracieuse, cette sobriété d'ornements, cette lucidité et cette harmonieuse tournure de phrase, qui charment l'esprit et l'oreille dans les ouvrages de leur maître, et qui les reposent délicieusement quand ils ont été fatigués et déchirés par les centons pénibles et le langage barbare de philologues qui oublient que, pour se rendre intelligible, il faut penser dans la langue dans laquelle on écrit. Wyttenbach alliait la grâce de Xéno-

phon à l'abondance cicéronienne. Avec un peu plus de concision et des nombres plus périodiques, il aurait, comme latiniste, égalé Facciolati et Ruhnkenius, qui cependant sont encore, pour la rondeur et le rhythme, évidemment au-dessous de Marc-Antoine Muret. Wyttenbach avait coutume de dire que la lecture des discours de Muret, exposant en parfait latin antique des idées toutes modernes, lui avait formé l'oreille et ouvert l'esprit pour l'appréciation et l'intelligence de Cicéron, qu'il n'avait d'abord ni goûté, ni bien compris.

Je crois devoir indiquer ici deux écrits des disciples de Wyttenbach, dont je n'ai pas eu occasion de parler, auxquels il a lui-même donné naissance par ses leçons ou ses encouragements, et qui sont en partie enrichis de notes inédites fournies par lui *B.-P. Van Wesele Scholten*, *De philosophiæ ciceronianæ*, *loco*, *qui est de divinâ naturâ*, 1783. *P. Nieuwland De Musonio Rufo*, *philosopho stoico* (même année). *G.-L. Mahne, De Aristoxeno*, *philosopho peripatetico*, 1793. (C'est à l'auteur de cette excellente dissertation, aujourd'hui professeur à Gand, un des plus anciens et fidèles disciples de Wyttenbach, que nous devons les meilleurs renseignements sur la vie et les travaux de son maître. Le volume de 255 pages, in-8°, intitulé : *Vita Danielis Wyttenbachii*, *auctore Guil. Leon Mahne*, Gand, 1823, est le digne pendant de la biographie de Ruhnkenius par Wyttenbach; il renferme plusieurs lettres inédites, où l'on trouve toujours l'esprit le plus élégant et le plus judicieux uni au plus aimable abandon). *F.-G. Van Lynden De Panætio*, *philosopho stoico*, 1802, 119 pages. *Bernard Van Laar De Romanorum ponderibus et mensuris*, 1808. *L.-C. Luzac* (petit-fils de Valckenaer), *De Hortensio oratore*, *Ciceronis æmulo* (1808). *G.-Th. Baumhaueri specimen juridicum*

de lege VIII. C. « Si certum petatur. » Cui accedunt tria capita observationum in Ciceronis librum secundum academicarum quæstionum, 1812. *Abrahami Willet editio Protreptici Galeniani*, 1812.

Il manquerait un trait essentiel au tableau des services rendus par Wyttenbach à la littérature classique et à la philosophie des langues, si l'on ne rappelait le soin qu'il prit de faire servir la théorie de Hemsterhuys, sur la formation et la structure du grec, à la solution des difficultés que présente la grammaire de cet idiome. Il se croyait d'autant moins dispensé de cette tâche, que, de son vivant, aucun exposé satisfaisant de cette théorie, véritable clef du sanctuaire de la langue grecque, n'avait été offert aux philologues. L'*Etymologicum* de Lennep, publié par Everard Scheidius et jugé dans la Bibliothèque critique avec des ménagements qu'imposaient à Wyttenbach ses relations personnelles, et les bonnes intentions de l'éditeur, n'en avait donné qu'une idée imparfaite, et, sous plus d'un rapport, la caricature.

Les critiques allemands, même les plus instruits, tels que Primisser et G. Hermann (*De emendandâ ratione græcæ grammaticæ*, Leipzig, 1801), ne paraissaient la connaître que par cet exposé plus qu'incomplet. Cependant les philologues hollandais savaient par expérience de quel secours dans l'étude du grec était l'analogie, pressentie par Scaliger et Casaubon, plus clairement aperçue par le grand A. Schultens, et ramenée à quelques principes lumineux par Tib. Hemsterhuys. Ceux qui avaient suivi les travaux des grammairiens philosophes, n'ignoraient pas avec quel succès la méthode de Hemsterhuys avait été appliquée à l'examen d'autres langues, quel nouveau jour elle avait jeté sur les ori-

gines du latin, et combien les analyses les plus ingénieuses d'autres idiomes, telles que celles de l'anglais par Horne Tooke, des dialectes germaniques par Ten Kate, Fulda, Grimm et Rask, du sanscrit par Bopp, etc., sont loin encore de l'évidence et de la fécondité des vues de Hemsterhuys sur la formation du grec, lorsque l'on compare leurs principes, tant en eux-mêmes que dans leur utilité pratique, avec la simplicité des développements que l'école hollandaise donne au système d'analogie d'après lequel elle explique la structure de la langue hellénique, et surtout avec l'heureux parti qu'en ont tiré dans leurs leçons, mais rarement dans leurs écrits imprimés, Valckenaer et Wyttenbach. Ce dernier, préoccupé du tort que la maladresse et la précipitation de quelques lexicologues de l'école hollandaise avaient fait à cette admirable méthode, et craignant d'aggraver ce tort par un travail disproportionné avec l'étendue d'une pareille tâche, absorbé d'ailleurs par ses devoirs académiques et tant d'occupations littéraires obligées, s'est contenté, comme ses devanciers, de mettre à profit les ressources qu'offre l'analogie découverte par Hemsterhuys, pour initier ses élèves dans les secrets de la belle langue dont il leur facilitait l'acquisition, et pour leur en faire presque toucher au doigt les éléments, ainsi que la composition, et apprécier l'extrême simplicité et les merveilleuses richesses.

Quoi qu'il en soit, se voyant, après la mort de Walckenaer et de Ruhnkenius, principal dépositaire d'une doctrine qui n'était encore ni assez connue ni suffisamment expliquée dans des écrits qui lui rendissent pleine justice, et se sentant appelé, dans l'intérêt de la branche de littérature qui lui était confiée, à conserver la tradition de l'enseignement de ses illustres

prédécesseurs, Wyttenbach mit beaucoup de soins à remplir cette partie de sa tâche, et profita de toutes les occasions qui se présentaient naturellement, pour expliquer les vrais principes de leur méthode, et en faire voir la justesse et la fécondité. Ceux qui veulent s'en former une idée peuvent consulter le commencement des notes sur les *Selecta principum Græciæ historicorum*. Pour montrer quelle importance il attachait à la conservation et au développement des idées de Hemsterhuys sur l'analogie de la langue grecque, nous transcrivons ici ce qu'il dit dans sa Philomathie (P. 3, page 285), à l'occasion des leçons de Valckenaer, sur quelques livres du Nouveau-Testament, publiées par Ev. Wassenbergh, en 1815-17; « *In his scholis*, *Valckenarius illud hereditarium Hemsterhusianæ disciplinæ et peculiare Batavorum bonum*, *Analogiæ scientiam propagavit.* »

On s'étonnera peut-être que, dans la notice sur un homme distingué par sa naissance et son ascendant sur la jeunesse, et occupant une place honorable dans un pays qui lui offrit le spectacle de plusieurs révolutions politiques, accompagnées de métamorphoses aussi nombreuses que subites dans les personnes et dans les choses; de l'abolition et du rétablissement du stathoudérat en 1787; de l'invasion française en 1794; de la fusion des sept provinces en un seul état en 1795; de plusieurs phases de ce nouveau régime républicain, se succédant en peu d'années; d'un royaume improvisé en 1807, et de l'incorporation de ce royaume dans un vaste empire en 1810; du rétablissement de l'indépendance nationale en 1813, et de la restauration du pouvoir de la maison d'Orange en 1814, sous des formes monarchiques; on s'étonnera, disons-nous, que, dans

l'exposé des travaux d'un homme célèbre qui a traversé des temps si orageux, il n'ait pas été fait la moindre mention des rapports de cet homme éminent avec les affaires publiques dans un pays d'une étendue si bornée. Quelques personnes accuseront Wyttenbach d'avoir enfreint la loi de Solon, qui ne permettait pas à un citoyen de rester neutre dans les troubles civils; il leur aurait répondu que cette loi ne regardait les Athéniens que comme membres de l'autorité souveraine, et qu'elle était moins obligatoire pour ceux qui ne siégent pas dans les conseils suprêmes des princes et des peuples.

Nous nous bornerons à dire que Wyttenbach fut loin d'être spectateur indifférent des épreuves par lesquelles passa, dans un si court intervalle, sa patrie adoptive. Nous le voyons, dans les fragments de discours et de lettres que ses amis ont publiés, s'affliger profondément de l'intervention étrangère dans les affaires du pays, et saluer avec transport le retour de la liberté (*Voy.* dans sa Vie, par M. Mahne, les pages 143-145, 154, 202, 203, 209, 216, spécialement, 226 et suiv., la lettre à son ami F.-G. Bœrs), mais surtout déplorer l'influence que ces bouleversements exerçaient sur le paisible cours et la solidité des études. Aussi se crut-il, dans les discordes civiles, appelé à redoubler d'efforts pour conserver le feu sacré des sciences et des lettres, et comme, dans un vaisseau tourmenté par la tempête, l'équipage se partage les soins de diverses natures qui doivent concourir au salut de tous, Wyttenbach pensait que sa tâche était particulièrement de veiller à la part du dépôt de la civilisation qui lui était confiée, convaincu qu'il ménageait à son pays un des plus sûrs moyens de restauration et de prospérité, s'il réussis-

sait à maintenir et à nourrir le zèle de la jeunesse batave pour les lettres, en dépit de ce que le présent lui opposait d'obstacles et de circonstances décourageantes. Nous avons vu que son dévouement fut couronné d'un succès inespéré, succès qu'il dut en partie à la prudence, à la modération et au généreux désintéressement qu'il montra dans toutes les conjonctures critiques.

Pour se faire une idée de l'esprit mâle et sage, également éloigné de servilité et d'humeur, avec lequel il se conduisit et parla à ses nombreux auditeurs, dans ces moments difficiles, on peut lire l'allocution prononcée à l'ouverture de ses cours, après l'occupation d'Amsterdam par les troupes prussiennes, allocution que M. Mahne a insérée dans sa biographie (page 143 et suivantes), et le discours qu'il adressa, le 18 septembre 1810, aux étudiants de l'université de Leyde, à l'époque de la réunion de la Hollande à l'empire français : *Protrepticon insturrandis scholis et discipulis ad litterarum studium confirmandis dictum*, exhortation pleine de mesure, de dignité et de force, bien propre à relever le courage abattu de ceux de ses auditeurs qui ne croyaient plus avoir de patrie, et qui songeaient à abandonner des études désormais inutiles. Ce discours est, de même que tous ceux dont nous avons parlé, compris dans le recueil publié à Leyde en 1821 : *D. Wyttenbachii opuscula varii argumenti, oratoria, historica, critica, nunc primum conjunctim edita* (2 tomes grand in-8°).

Pour être placé au même rang que les Bentley, les Valckenaer, les Porson, il n'a manqué à Wyttenbach qu'un sentiment plus vif des beautés poétiques, et plus d'habitude de porter son attention sur les modulations rhythmiques et les richesses métriques de la belle langue

qu'il avait, soit par goût, soit par suite de la direction particulière de ses travaux, principalement étudiée dans les prosateurs. Ce n'est pas à dire qu'il ait négligé les poëtes de l'antiquité. Non seulement il les avait tous lus, mais ce qu'ils offrent d'instructif pour l'histoire de la langue, des opinions et des institutions helléniques, se présentait à son esprit aussitôt qu'il en avait besoin pour éclaircir une question de philologie ou de doctrine philosophique, et jeter un nouveau jour sur le sens des auteurs qui ont été plus spécialement l'objet de ses travaux. Indépendamment de ce que lui doit Plutarque, pour les œuvres morales duquel il est désormais, ce que Hemsterhuys est pour une partie de Lucien, Valckenaer pour Hérodote, Wesseling pour Diodore, Reimarus pour Dion Cassius, etc., le terme que la critique dépassera difficilement, Wyttenbach commence une nouvelle ère dans l'exposition des systèmes des philosophes grecs.

Avant lui, et encore de nos jours, les historiens de la philosophie, ceux même qui alliaient une grande connaissance de la langue à la profondeur des vues, rapportaient, à leur insu, les idées de ces philosophes, plus ou moins sensiblement au type de Descartes, Bacon, Leibnitz, etc., et nous avons eu ainsi des Platons, des Aristotes, des Pythagores, des Zénons, costumés comme l'étaient les Achilles, les Hectors et les Hellènes de nos anciens théâtres, vêtus en chevaliers du moyen âge, ou en seigneurs et dames de la cour de France. Wyttenbach s'était fait contemporain de Xénophon, de Platon, de Démosthène; il vivait dans l'Agora et sur les bords de l'Ilissus. Dans cette atmosphère, que des études heureusement spéciales et à peu près exclusives avaient créée autour de lui, il recevait de la lecture

de leurs livres l'impression même qu'en avaient reçue leurs propres concitoyens. C'est ainsi qu'il s'est mis en état de reproduire l'image fidèle de ces auteurs, et le trait sincère de leur physionomie. Sa gloire immortelle est surtout d'avoir ranimé l'étude de Platon, et su inspirer à ses nombreux élèves son enthousiasme pour le plus grand des écrivains de l'antiquité.

Les élèves de Wyttenbach ont à leur tour transmis cette admiration à leurs disciples, et nous lui devons plusieurs écrits remarquables sur les œuvres de ce philosophe, et sur des points importants de sa doctrine, tels que J. L. Gl^mi^. *de Geer, Diatribe in Politices platonicæ principia* (1810, 191 pages); Gl^mi^. *Groen van Prinsterer Platonica prosopographia* (1823, 237 pages), et surtout les excellents *Initia philosophiæ platonicæ, auctore Ph. Gl^mo^. Van Heusde (Pars prior,* 1827, 201 pages). Dans la préface, en forme de lettre adressée au célèbre Creuzer, M. Van Heusde s'est attaché à caractériser le talent de son maître Wyttenbach, et à montrer l'heureuse influence qu'il a exercée sur la jeunesse batave, et que M. Van Heusde compare à celle que Cicéron eut sur la noblesse romaine. Cette préface (page 1-43), écrite dans la belle latinité de l'école de Wyttenbach, est digne d'être méditée par tous les amis de la littérature ancienne. Son savant auteur fait voir que l'élégance du style de Wyttenbach tient à ce qu'il pensait en grec en même temps qu'en latin, et qu'il moulait habituellement les expressions latines sur les formes grecques, comme firent les auteurs romains du beau siècle, qui tous avaient ces formes présentes à leur esprit, et qui modifièrent leur idiome dur et pauvre sur le modèle de la langue des Hellènes. Ce que M. Van Heusde dit de l'accueil que Wyttenbach faisait aux jeu-

nes gens studieux; des encouragements et des directions qu'il leur donnait dans des conversations particulières ; du soin que prenaient ses disciples de se loger dans les maisonnettes, et même dans les huttes aux environs de l'habitation champêtre où Wyttenbach allait passer les vacances, pour être à portée de ces entretiens socratiques, auxquels il les admettait le soir ; enfin ce qu'il dit des réunions qu'ils formaient, pour lire Platon en commun et s'entr'aider dans cette lecture, fait chérir la mémoire de cet humaniste, vénérer son caractère, et mieux apprécier l'étendue des services qu'il a rendus à la philologie. Il en résulte que, si, par l'universalité et la profondeur des connaissances, il n'a pas égalé les Casaubon et les Hemsterhuys, il leur a été supérieur par l'empire qu'il s'est acquis sur ses disciples, et l'ardeur qu'il leur a inspirée pour l'étude des plus grands écrivains de l'antiquité, surtout de celui qu'elle a appelé le Dieu des philosophes, qui prépare si bien, et qui a plus d'une fois disposé les esprits à recevoir avec plus de reconnaissance et avec plus de soumission les enseignements véritablement divins de l'Evangile.

HISTOIRE.

NOTICE SUR ARMINIUS.

(Extrait de la *Biographie universelle*).

En traitant de cet illustre chef des Chérusques, sous le nom que les anciens lui donnent, et non sous celui de *Hermann,* son véritable nom, nous consultons la commodité de la plus grande partie de nos lecteurs, qui connaissent beaucoup mieux l'Arminius de Tacite que le Hermann de Klopstock.

Nous n'avons malheureusement que bien peu de détails sur la vie du plus grand des Germains, né l'an 18 avant Jésus-Christ : tout ce que nous en savons se réduit à quelques mots du récit que les anciens nous ont laissé de la défaite de Varus. Les victoires de Drusus avaient agrandi l'empire romain de tous les pays d'Allemagne compris entre le Rhin, l'Elbe et la Saale. Pour maintenir sous leur obéissance les belliqueux habitants de ces contrées, les Romains prirent toutes les mesures que la prudence et le caractère de leurs nouveaux sujets pouvaient leur dicter. Quelques-unes des peuplades les plus puissantes, comme les Sicambres, dont l'énergie avait été si funeste à Lollius, furent transplantées sur les bords du Rhin, et jusque dans l'intérieur des Gaules, pendant qu'on tâchait de s'assurer de la fidélité des autres, en prenant des otages, et en donnant aux enfants de leurs principaux chefs une éducation toute romaine.

Arminius, qui était fils de Sigimer (*Sigmer* ou *Sieg-*

mar signifiait, dans l'ancien langage teutonique, *illustre par la victoire*), le premier d'entre les Chérusques, fut élevé à Rome, décoré du titre de chevalier, et employé dans les armées d'Auguste. Cependant, ni les faveurs de ce prince, ni les prestiges d'une civilisation qui était bien propre à fasciner les yeux d'un Barbare, ne purent changer son âme germanique. Il resta fidèle aux souvenirs et aux dieux de sa patrie. Au lieu de lui forger des chaînes, Rome lui fournit des armes ; et, formé à l'école des Romains, il apprit à vaincre Rome dans Rome. Il semble qu'on le voie à la cour, à la ville, dans les camps, n'observer que ce qui peut l'aider dans l'exécution de son grand projet, ne méditer que la délivrance de sa patrie.

Malheureusement pour sa gloire, qui devait être plus grande que pure, il désespéra du succès d'une lutte engagée ouvertement; mais, si la puissance colossale de l'empire le força de recourir à une ruse indigne des motifs qui l'animaient et des résultats qu'il obtint, quelques circonstances le favorisèrent singulièrement. Le proconsul Quintilius Varus qui, suivant l'expression d'un écrivain de son temps « était entré pauvre dans « la Syrie riche, et était sorti riche de la Syrie pauvre, » commandait la plus belle des armées romaines, destinée à maintenir dans la soumission les nouvelles acquisitions d'outre Rhin. Les historiens déplorent son imprudence, et vantent la douceur de ses mœurs, qui, selon toute probabilité, n'était autre chose qu'une funeste indulgence pour ses complices, et pour tous les citoyens de Rome qu'il avait intérêt à obliger. L'insolence et les exactions de ses agents exaspérèrent des peuples fiers et pauvres ; mais ce qui mit le comble à l'irritation, fut le projet insensé de jeter les tribus germaniques dans

le moule des institutions romaines [1]; écueil que la sagesse de l'ancien sénat avait toujours su éviter, en laissant aux peuples vaincus leurs lois et leurs usages, et que le désastre de Varus signala vainement aux héritiers de la puissance et de l'ambition des Césars. Varus traînait à sa suite une multitude de légistes, et se croyait lui-même plutôt appelé à remplir les fonctions d'un proconsul, et à exercer la juridiction d'un préteur, au sein d'une province vieillie dans des habitudes de soumission à l'influence romaine, qu'à surveiller des peuplades aguerries et jalouses d'une liberté, naguère leur suprême jouissance, et toujours leur idole unique.

Arminius jugea le moment favorable à l'exécution de ses desseins; et, l'énergie nationale secondant son activité, il parvint à y associer les chefs de presque toutes les tribus germaniques domiciliées entre l'Elbe et le Rhin.

L'insuffisance des renseignements que nous ont transmis les historiens de l'antiquité sur cette confédération à jamais mémorable, et la confusion qui règne dans tout ce qu'ils nous disent de la Germanie, ne nous permettent pas de juger l'étendue du plan d'Arminius. A cette même époque (l'an 9 de notre ère) une insurrection générale éclata dans la Pannonie et sur les limites de la Dalmatie. Si nous pouvions supposer quelque liaison entre tous ces mouvements de peuples aussi éloignés, s'il était permis de croire que ces attaques simultanées étaient des diversions faites dans l'intention de parer les coups que les Romains allaient porter à la monarchie

[1] Les expressions de Dion Cassius sont aussi positives qu'énergiques : « Il se hâta de les métamorphoser en masse et sur-le-champ.» Livre 56, chapitre 18, page 819, édition Reim. Dans des temps plus modernes, on a appelé cela régénérer.

que Marbod venait de former entre l'Elbe, la Saale et l'Oder, nous serions étonnés sans doute de trouver une si vaste conception et des combinaisons si savantes, à une époque et chez des peuples où l'on est peu disposé à les chercher; mais nous en comprendrions mieux comment Arminius, avec une tête aussi forte, a pu exécuter une entreprise qui n'avait encore réussi à aucun ennemi des Romains, et pourquoi ce héros est devenu l'objet du culte et le sujet des chants guerriers des peuples barbares [1].

Au reste, on n'a pas besoin de lui attribuer un plan si vaste, pour admirer et les talents qu'il déploya, et le concert qui régna entre les opérations des confédérés, concert que la défection même de Ségeste ne parvint pas à troubler. Ce chef des Cattes, soit par un scrupule qui ne lui permettait pas de conquérir l'indépendance en blessant la loyauté, soit par un motif moins louable, dénonça au général romain la trame qui s'ourdissait; mais la présomption et la légèreté de Varus lui firent négliger cet avis, et Arminius redoubla de soins auprès de lui pour dissiper ses doutes, en portant son attention sur les troubles qui venaient d'éclater sur les bords du Weser, et qu'Arminius avait excités lui-même, dans le but d'attirer l'armée romaine dans l'intérieur de la Germanie. Les troupes allemandes, qui servaient comme auxiliaires dans cette armée, affectèrent la plus entière soumission, et les officiers, amis d'Arminius et ses complices, confirmèrent de plus en plus Varus dans son aveugle sécurité. Des soulèvements concertés et partiels eurent d'abord lieu dans des contrées lointaines, pour obliger le préfet romain à dissé-

[1] *Canitur ad hùc barbaras apud gentes.* Tac., *Ann.*, livre I, ch. 88.

miner ses forces. Quand le corps de l'armée se trouva réduit à trois légions, à quelques cohortes et aux perfides auxiliaires, l'insurrection devint plus générale; Hermann et ses amis vivant dans l'intimité de Varus, et admis à son conseil, multiplièrent les preuves apparentes de zèle, et insistèrent sur la nécessité de ne pas attendre les rebelles, mais d'aller étouffer le feu de la révolte dans son foyer.

En vain le fidèle Ségeste renouvelait-il ses avertissements, tous les jours l'armée s'éloignait davantage du Rhin et s'enfonçait dans les contrées où l'attendait le piége le plus funeste. Arrivée près des sources de la Lippe, dans le pays des Bructères, après une marche pénible sur un terrain tantôt glissant, tantôt marécageux, et où il fallait à chaque pas se faire jour à coups de hache, elle vit tout-à-coup, dans un bassin entouré de collines élevées, toutes les hauteurs voisines couvertes de Germains, et apprit en même temps que Arminius était tombé sur les Romains de l'arrière-garde qui lui était confiée, et qu'il était l'âme des mouvements hostiles qui se développaient devant eux [1]. Alors se dessillèrent les yeux de l'infortuné Varus; le courage et la discipline des vainqueurs du monde firent des prodiges, mais ne servirent qu'à prolonger leurs souffrances. Elles durèrent trois jours. Peut-être la valeur et la constance romaines, déployées dans ces jours funèbres, sauvèrent-elles les Gaules, en détournant les Germains d'une invasion dont la crainte remplit Auguste de terreur dans les premiers moments [2]; mais

[1] Les Bructères et les Marses, peuples de la Westphalie, entre l'Ems et le Rhin, et après les Chérusques, membres principaux de la ligue d'Arminius.

[2] A la première nouvelle, il déchira ses vêtements, prit toutes les

elles n'empêchèrent pas Arminius de s'emparer de trois aigles romaines et de mettre pour jamais un terme à leurs progrès dans le nord de la Germanie. Varus ne voulut pas survivre à sa honte.

Arminius souilla sa victoire par des cruautés inutiles. La rage des vainqueurs s'exerça particulièrement sur ces hommes de loi, dont les idées et les arguties avaient si fort contrarié leurs habitudes nationales : aux uns ils coupaient les mains, ils crevaient les yeux aux autres. Un soldat ayant coupé la langue à un de ces légistes et cousu sa bouche, ne pouvait se rassasier de cet horrible spectacle, et s'écriait en serrant la langue dans sa main : « Vipère, maintenant tu cesses de sif- « fler. »

Le lieu précis du champ de bataille est difficile à déterminer, les anciens ne le désignant que sous le nom vague de *Forêt teutoburgienne;* mais les indications qu'offre le récit de Tacite repoussent entièrement l'opinion du savant géographe Mannert, qui le cherche sur les confins des comtés de la Lippe méridionale, de la Marche et du duché de Westphalie; elles s'accordent mieux avec la tradition qui place la bataille de Varus non loin des sources de l'Ems et de la Lippe, auprès de la petite ville de Dethmold. Les lieux voisins sont pleins des souvenirs de ce mémorable événement. Le champ qui est au pied du Teuteberg s'appelle encore *Wintfeld*, ou Champ de la Victoire; il est traversé par le *Rodenbecke*, ou Ruisseau de sang, et le *Knochen-*

mesures que pouvaient inspirer la consternation et l'effroi, et ne cessa pendant plusieurs mois de s'écrier, en donnant les marques du plus violent désespoir : (*Ut per continuos menses barba capilloque summisso, caput interdum foribus illideret, vociferans.*) « Quintilius « Varus, rends-moi mes légions. » Suet. Aug., chapitre 23, 34.

bach, ou Ruisseau des os, qui rappelle ces ossements trouvés six ans après la défaite de Varus, par les soldats de Germanicus, venus pour leur rendre les derniers honneurs. Tout près de là est *Feldrom*, le Champ des Romains; un peu plus loin, dans les environs de Pyrmont, le *Herminsberg*, ou Mont d'Arminius, couvert des ruines d'un château qui porte le nom de *Harminsburg*, et, sur les bords du Weser, dans le même comté de la Lippe, on trouve *Varenholz*, Bois de Varus. C'est aussi dans cette même contrée que Charlemagne s'empara d'Ermensul, image d'un guerrier, objet de la plus fervente adoration des peuples qu'il combattait, et, suivant toutes les probabilités, dernier reste du culte que les nations de la Germanie rendaient à leur libérateur.

Après avoir délivré son pays, Arminius ne demeura pas inactif sous ses lauriers; il détruisit les forts que les Romains avaient fait bâtir sur l'Elbe, le Weser et le Rhin. Il fit plus, il nourrit, dans sa nation, l'ardeur guerrière qu'il croyait, avec raison, être le meilleur boulevard contre la soif de conquêtes qui animait les Césars. Ses efforts ne furent sans doute pas infructueux; mais il eut à combattre ses propres concitoyens, dont un grand nombre demandait la paix à tout prix, et surtout le chef d'une tribu puissante, Ségeste, dont il avait enlevé la fille, promise à un autre prince. Ségeste, attaqué par le parti national dont Arminius était l'âme, appela Germanicus; les Romains, accourus à sa prière, le délivrèrent d'une espèce de siége, et, parmi les prisonniers qui tombèrent entre leurs mains, ils comptèrent avec orgueil la femme d'Arminius [1]. Elle

[1] Strabon nous a conservé son nom, peut-être défiguré. Les meilleures éditions l'écrivent *Thousuelda*. Adelung (livre I, page 337),

se présenta devant Germanicus avec un maintien et des sentiments dignes de son époux; sa douleur, dit Tacite, était muette; elle ne laissa échapper ni larmes ni prières. Ce grand peintre ajoute qu'elle tenait ses mains serrées et que ses regards étaient fixés sur le sein qui portait le fils du libérateur de la Germanie [1].

La trahison de Ségeste et le sort de Thousuelda enflammèrent le patriotisme d'Arminius et donnèrent une nouvelle énergie à sa voix. Son oncle Inguiomar, guerrier d'un grand et ancien renom dans l'armée romaine, lui prêta tout son appui. Germanicus sentit la nécessité de prévenir l'attaque et engagea une lutte [2] dont les résultats, quelque brillants que fussent les succès partiels de la valeur et de la discipline romaines, ne firent qu'accroître la confiance et cimenter la ligue de ses ennemis. Il faut en voir les détails dans Tacite; il n'échappera pas au lecteur attentif combien, en conservant un cœur entièrement romain, sa grande âme rend justice à la cause et au caractère d'Arminius; il prend plaisir à donner aux discours qu'il met dans sa bouche toute l'énergie et toute la chaleur de ce Chérusque; il semble même qu'il écrive avec un pressentiment sombre, avec le présage que la barrière élevée contre les envahissements de Rome par le génie d'Arminius s'ouvrant un jour, versera la honte et la destruction sur la patrie dégénérée. Il fait clairement entendre que sans la fougue d'Inguiomar, qui négligea

croit que c'est la contraction ou l'altération de *Theodelinda*. Quand Strabon rédigeait l'article de sa géographie qui traite de la Germanie, le fils dont elle était accouchée à Ravenne, lieu de sa captivité, avait trois ans; il le nomme *Thoumelicus*.

[1] *Compressis intra sinum manibus, gravidum uterum intuens.* (Ib.)

[2] C'est sa troisième campagne ; elle coïncide avec l'an XVI de notre ère. Tac., Ann., lib. I, chapitres 60 72.

les conseils d'un héros non moins prudent que brave, Arminius aurait fait éprouver le sort de Varus aux légions de Cécina.

L'année suivante, Germanicus fit de nouveaux efforts; ses préparatifs furent prodigieux, et son plan, aussi sagement conçu que vigoureusement exécuté; mais cette expédition, qui est sa quatrième en Germanie, quoique illustrée par la défaite d'Arminius, dans les champs d'Idistavisus, sur les bords du Weser[1], n'amena aucun résultat décisif, puisqu'elle finit par la retraite des Romains, et par la défaite navale la plus désastreuse. C'est au commencement de cette campagne, et peu avant la bataille d'Idistavisus, qu'Arminius demanda une entrevue avec son frère Flavus, élevé en Italie comme lui et resté dévoué aux intérêts de Rome; elle eut lieu sur le Weser et se fit d'une rive à l'autre, dans la langue des Romains. Arminius tenta inutilement de rattacher son frère à la cause nationale, en traitant les décorations militaires dont il était orné de vil salaire de sa bassesse et de gages d'une servitude honteuse. Le fleuve seul les empêcha de fondre l'un sur l'autre. Flavus fut emmené par les siens.

La jalousie de Tibère contre Germanicus vint encore seconder les efforts des confédérés; mais, tranquilles au dehors, ils tournèrent bientôt les armes contre eux-mêmes. Maroboduus, roi des Suèves et fondateur de la monarchie des Marcomans, voulut étendre ses conquêtes au-delà de la Saale et de l'Elbe; il avait été élevé

[1] Entre Minden et Hameln, suivant le prince évêque de Paderborn (voyez *Monum. Paderborn*, page 74) : selon Gatterer, un peu au-dessus de Nieubourg (l. c., page 7301). Mannert cherche le local de la seconde défaite entre Lockam et le lac de Steinhude, dans le pays d'Hanovre (tome III, page 113).

à Rome comme Arminius, et en avait rapporté des principes entièrement opposés à ceux du chef des Chérusques; mais il trouva dans Arminius un aussi redoutable ennemi de ses projets d'asservissement que les Romains l'avaient éprouvé défenseur ardent de l'indépendance de son pays. Malgré la défection d'Inguiomar qui, dédaignant de servir sous les ordres de son neveu, se joignit à Marbod, Arminius sortit vainqueur de cette guerre civile et eut la gloire de sauver ses compatriotes de l'oppression qui les menaçait dans l'intérieur, après les avoir affranchis du joug de l'étranger. L'action qui décida la querelle fut longue et sanglante; les Germains ne se battaient plus en corps détachés et sans s'assujettir à aucun ordre; Arminius les avait accoutumés à la discipline romaine, et leur avait fait faire des progrès rapides dans toutes les parties de l'art militaire. Les dispositions des combattants furent dignes de l'école où leurs chefs s'étaient formés, et le succès, longtemps indécis. Mais le roi des Marcomans ayant le premier retiré ses troupes du champ de bataille, l'opinion le déclara vaincu; il perdit par désertion la plus grande partie de son armée, fut obligé de rentrer avec précipitation dans le centre de ses états, en Bohême, et finit par se réfugier en Italie, où il vécut dans le mépris.

Quand on considère toutes les preuves de dévouement à la cause de la liberté qu'Arminius avait données, il est bien difficile de croire qu'il ait pu former le projet d'asservir les hommes libres de la Germanie. Cependant, Tacite l'affirme et son autorité doit prévaloir sur des considérations purement morales. Tacite nous apprend qu'aspirant à la royauté, il s'attira la haine de ses compatriotes et périt à l'âge de trente-

sept ans[1], victime d'un complot de ses proches. Peu de temps avant sa mort, Adgaudestes ou Adgaudestrius, prince des Celtes, avait écrit au sénat pour offrir d'empoisonner Arminius; mais le sénat avait refusé de faire commettre ce crime.

Arminius n'avait que vingt-six ans quand il extermina les légions de Varus. Deux ans avant sa mort, il remporta sa victoire sur Maroboduus. « Arminius, dit « Tacite, fut incontestablement le libérateur de la Ger-« manie; il ne combattit pas le peuple romain dans « les commencements de sa puissance, comme d'autres « rois et d'autres généraux, mais au faîte de sa gloire « et dans les temps où l'empire avait atteint le plus « haut degré de splendeur; il ne fut pas toujours heu-« reux, mais il ne cessa pas un moment d'imposer au « vainqueur par son attitude et par ses forces. Pen-« dant douze ans, l'arbitre des affaires de la Germanie, « du gré de ses concitoyens, il fut l'objet de leur vé-« nération après sa mort. » C'est à lui qu'ils doivent la conservation de leur indépendance politique, de leur existence nationale, et, par conséquent, de leur langue, qui, sans les victoires d'Arminius, chassée par le latin ou reléguée comme le celtique dans quelques districts écartés, ne serait plus, aujourd'hui, le lien de tant de peuples estimables et la source d'une des littératures qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Il ne faut donc pas s'étonner que la mémoire de ce héros leur soit chère, et que leur plus grand poëte l'ait célébrée. On a deux poëmes de l'auteur de la *Messiade*,

[1] L'an 772 de Rome, 19 de Jésus-Christ (Tac., Ann., liv. II, chapitre 88). Selon quelques chronologistes, la mort d'Arminius doit être placée sous l'an 20 ou 21 de Jésus-Christ. Nous suivons l'exact et savant Gotterer.

dont Hermann est le sujet. L'historien moderne qui a mis le mieux en œuvre les passages des anciens où il est fait mention de Hermann, est Schmidt, dans le 1er volume de son *Histoire des Allemands.*

HISTOIRE

ET DESCRIPTION

DE LA VILLE DE BERNE[1].

PARTIE I. — HISTOIRE.

§ I. — COUP D'ŒIL HISTORIQUE.

Berne est bâtie sur une presqu'île formée par un torrent qui, après être sorti du lac de Thoune, où il a calmé sa fougue, et avoir parcouru, du sud au nord, presque en droite ligne, une contrée riante d'une étendue de cinq à six lieues, se replie plusieurs fois sur lui-même aux environs de Berne, et dessine le terrain d'une manière assez semblable aux sillons tracés par la Seine au-dessous de Paris. La ville occupe le moins large de ces replis. Entourée au nord, à l'est et au midi, par la rivière, elle s'élève sur le plan incliné de cette péninsule, jusqu'au niveau de la plaine, où des bastions, construits dans le XVIIe siècle, complètent le système de défense qui, jusqu'à ce jour, a suffi pour mettre Berne à l'abri d'un coup de main. Trois rues larges et parallèles coupent de l'ouest à l'est, dans toute sa longueur, le plan incliné compris entre ces fortifications et le bas de la ville qu'enserre l'Aar; les ruisseaux qui les traversent se précipitent plutôt qu'ils ne coulent sur la pente, de plus en plus rapide, du terrain, et sont un des principaux moyens d'entretenir dans la ville cette

[1] Imprimé à Paris en 1835 par les soins de M. Nisard, format in-4°.

propreté dont la réputation est européenne. La ville a un peu plus d'un quart de lieue de longueur. Au milieu et dans sa plus grande largeur, les trois principales rues se trouvent flanquées, au nord et au midi, de rues latérales d'une beaucoup moins grande étendue. On voit qu'il n'existe pas de ville dont le plan soit plus simple et plus saisissable à première vue.

Dans l'intérieur, il est impossible que l'étranger ne soit pas singulièrement frappé de la largeur des rues, de l'égale hauteur et de la bonne apparence des maisons, toutes en pierre de taille, des arcades qui les décorent, et dont les piliers soutiennent le premier étage; mais aussi de l'espèce de triste solitude qui en résulte pour les rues mêmes, presque désertes, le mouvement de la population se concentrant sous les arcades, qu'elle parcourt incessamment. Un très petit nombre d'édifices saillants interrompt cette file d'habitations particulières, toutes construites sur le même plan, et offrant dans leur ensemble l'aspect d'un grand couvent. La Cathédrale et l'Hôtel-de-ville, au milieu de la cité, aux bords des versants sud et nord du coteau sur lequel Berne est assise, deux magnifiques hospices, une maison d'asile pour les orphelins, un vaste grenier à blé, un hôtel des monnaies, deux tours ayant des destinations d'utilité publique, quelques églises distribuées sur différents points, sont les seuls bâtiments dépassant la ligne de parfaite égalité républicaine qui règne dans le reste de la ville.

Les habitants n'offrent pas, aux premiers regards, un aspect aussi original que leur cité. Un air d'aisance généralement répandu, une mise soignée quoique fort ample, l'expression de satisfaction et d'importance personnelle qui annonce la longue jouissance d'une liberté

civile rarement troublée, ne peuvent échapper à l'observateur superficiel. Vus de près et dans leurs relations sociales, les Bernois joignent à l'habitude de la réflexion et d'une froide appréciation des hommes et des choses, un aplomb de manières et une absence de vivacité dans le geste et la parole, qui prennent facilement le caractère de l'indifférence, du dédain, de la pesanteur, et d'une lenteur de conception qui ne paraît guère compatible avec l'esprit cultivé et pénétrant qu'on ne peut leur refuser. L'équilibre des facultés qui les distingue se manifeste surtout par un gros bon sens, que ne dérangent pas aisément l'imagination et la sensibilité; ils semblent tirer une espèce de gloire de cette impassibilité; tout ce qui remue l'âme trop fortement, tout ce qui sort de l'ornière des traditions raisonnables, choque les Bernois et leur paraît folie ou défaut de sens. Prompts à critiquer, ils mettent leur honneur à se défendre de l'enthousiasme. Pour ne pas blesser l'amour-propre de leurs co-patriciens, dont ils dépendaient pour leur avancement, les Bernois devaient se garder de tout ce qui eût annoncé des prétentions à des lumières supérieures ou à des sentiments trop élevés. Se singulariser, avoir d'autres vues, afficher d'autres maximes de conduite que celles de la majorité de ses concitoyens, c'était, pour le Bernois, le sûr moyen de se fermer la carrière des honneurs, et de renoncer à tous les avantages que procure la popularité dans une aristocratie. M. Victor de Bonstetten, et M. de Fellenberg en sont des exemples; un plus éclatant encore, est celui du grand Haller, auquel son illustration extra-bernoise ferma l'entrée au Petit-Conseil, c'est-à-dire au gouvernement de son canton.

Mais n'anticipons pas sur le tableau de mœurs, qui

se comprendra mieux lorsque nous aurons jeté un coup d'œil sur l'histoire et les institutions bernoises.

Le géographe qui rattache les qualités morales de l'homme à l'influence du climat et même à l'aspect des lieux qui ont été le berceau d'une peuplade, pourrait citer Berne à l'appui de son opinion. La contrée où Berthold V, duc de Zæringen, en posa les fondements en 1191, selon la plupart des historiens, ou, suivant d'autres, en agrandit le premier établissement, était couverte de sapins, arbre aussi régulier que triste et froid, et qui augmente encore, par réaction, l'âpreté de l'atmosphère où il se plaît. Peu de localités sur le globe offriraient une preuve plus remarquable des métamorphoses que la nature subit lorsqu'elle est subjuguée et ennoblie par l'homme libre et heureux. Quand aujourd'hui le voyageur traverse, n'importe dans quelle direction, les environs de Berne, ses yeux et son esprit sont également captivés par le spectacle de bien-être et de joie que présente la population, par une richesse de culture qui, bien qu'arrachée au sol par un travail dur et opiniâtre, produit l'impression que ferait, sous un ciel plus doux, un luxe de végétation spontanée. Que le spectateur se reporte au XIIe siècle, qu'il consulte les chroniques et les chartes, et ses regards ne tomberont que sur une immense forêt de sapins; il se sentira saisi d'une tristesse profonde et du frisson glaçant qu'excite en nous l'aspect d'un désert sombre, couvert des brumes d'un ciel boréal. Le nom d'Uechtland, accolé à celui de Berne pendant des siècles, désigne une contrée désolée, et vide soit de produits utiles, soit d'habitants, *Berne en Uechtland* est la sœur de *Fribourg en Uechtland*. Situées dans une région élevée et sauvage, sur des péninsules formées par l'Aar et la

Sarine, torrents descendus de la chaîne de glaciers qui bornent le Valais au nord, ces villes furent, l'une et l'autre, fondées à la même époque et dans les mêmes vues de conquête sur la barbarie féodale.

La race de Zæringen, dont la maison de Baden et celle de Lorraine (héritière de la maison d'Autriche, éteinte avec Marie-Thérèse) sont des branches cadettes, s'était, de bonne heure, pour parler le langage de notre époque, déclarée protectrice du mouvement, c'est-à-dire du progrès social contre l'esprit stationnaire et contre la force brute ou esclave de la brutalité. Soit par cette inspiration civilisatrice et cette élévation de sentiments qui distinguèrent, dans le moyen âge, quelques familles régnantes de l'Allemagne, soit désir naturel dans de grands feudataires de se ménager, par la fondation de nouvelles communes, les moyens de soumettre des hobereaux turbulents et indisciplinés, les ducs de Zæringen, de père en fils, héritiers à la fois et de la dignité de recteurs de la Bourgogne transjurane, dans laquelle la Suisse était comprise, et de principes politiques favorables au développement de l'industrie naissante, ne cessèrent de servir cette noble cause pendant près d'un siècle, depuis 1127 jusqu'en 1218, contre les dominateurs égoïstes et antisociaux de l'époque, contre les oppresseurs féodaux et le clergé. Partout ils offrirent à l'industrie, encore à son début, aux hommes de travail et de paix qui cherchaient à se mettre à l'abri du brigandage, des asiles sûrs dans des villes déjà existantes, que les ducs de Zæringen eurent soin de fortifier, ou dans des villes nouvellement fondées, pour lesquelles ils choisirent d'heureuses positions, indiquées par les besoins des populations foulées ou par des accidents de terrains

favorables à la défense. Ces circonstances concoururent sans doute toutes les deux à la fondation des villes de Fribourg et de Berne. Il existait déjà, sur l'emplacement de Berne, des habitations groupées autour du château de la Nydeck ; le duc de Zæringen en accrut le nombre et les renferma dans une enceinte fortifiée.

Berthold IV avait destiné Fribourg à servir de point de réunion aux hommes de condition libre ; mais par des causes qu'il serait hors de propos d'énumérer ici, Fribourg ne servit que médiocrement le but que s'était proposé son fondateur. Berne le remplit avec plus de succès et dans une plus grande étendue.

Après la mort de son père, Berthold V avait accompagné l'empereur Frédéric Ier en Palestine. Ses vassaux de la Bourgogne transjurane profitèrent de son absence pour essayer de détruire les institutions que les ducs de Zæringen avaient opposées à leur tyrannie. S'apercevant qu'avec le progrès de ces nouvelles cités le nombre de leurs serfs allait diminuant, ils se coalisèrent pour dissiper ou subjuguer ces communautés, déjà florissantes sous l'égide des Zæringen et de l'esprit progressif. Heureusement Berthold revint à temps de la croisade; ralliant les corporations des arts et métiers, dont la noblesse avait juré la perte, il remporta, à l'aide des bourgeoisies, une victoire décisive sur leurs ennemis. Il sut en profiter habilement, d'abord en fondant de nouvelles villes, ou en augmentant les fortifications des villes plus anciennement fondées, puis en usant de l'ascendant que lui donnait une autorité, rehaussée par la victoire, sur la noblesse d'un ordre inférieur, pour l'engager à faire, avec les bourgeoisies récemment établies, cause commune contre les seigneurs ligués pour les étouffer.

C'est ici une circonstance d'un immense poids dans les destinées de la ville de Berne, la principale des créations de Berthold V. En observant les phases de son existence, on y voit la conduite des affaires publiques, dès l'origine, empreinte de vigueur et portant le cachet de l'esprit militaire, beaucoup plus, et plus longtemps que ne l'offrent les annales d'autres communes, nées sous les mêmes auspices et pour les mêmes fins, soit dans le reste de la Suisse, soit dans l'empire germanique. Dès les premiers temps de la nouvelle cité, on voit à la tête d'une commune composée d'artisans et consacrée à la protection d'intérêts bourgeois, une noblesse nombreuse se dévouant avec loyauté à ces intérêts. A la vérité, les Bubenberg, les d'Aegerten, les Muhleren, les Scharnachthal, les Wahleren, les d'Erlach, les Stein, etc., etc., tous éteints à l'exception des d'Erlach, n'étaient pas des hauts barons; c'étaient de petits vassaux, souffrant probablement de l'insolence des grands et disposés à seconder le puissant lieutenant de l'empire qui leur promettait l'affranchissement d'un joug pesant, à condition qu'ils se prêtassent loyalement à remplir les devoirs de chefs politiques et guerriers des communes qu'il avait créées.

Sous le commandement d'avoyers que les bourgeois élisaient eux-mêmes, et qu'ils prenaient généralement dans les familles distinguées par leur naissance, ils confondirent tous les efforts que renouvelèrent de puissants voisins pour asservir cette cité rivale. Aidée de ces auxiliaires, Berne sut résister aux redoutables ducs d'Autriche. En 1291, cent ans après sa fondation, elle remporta, aux portes de la ville, une grande victoire sur l'empereur Rodolphe de Hapsbourg. Cinquante ans plus tard, en 1339, elle défit une armée formidable

composée des troupes d'Autriche et de celles des principaux seigneurs de la Suisse. Cette victoire, remportée près de Laupen, consolida son existence; bientôt après, en 1353, elle fut admise dans la confédération helvétique, à titre de second canton, et ne cessa depuis d'y figurer comme état prépondérant par son étendue et l'habileté de son gouvernement.

Comme le mélange d'hommes de guerre de race noble et de gens de métiers, avec prééminence des premiers dans le sénat, et surveillance jalouse exercée par les bourgeois en tout ce qui touchait à la liberté civile et à l'emploi des deniers, est à la fois le principe de la constitution de Berne et la clef de son histoire, nous devons chercher à en faire bien apprécier le caractère et l'influence. Écoutons un patricien bernois, qui a fait du gouvernement de sa ville natale, dans la position la plus favorable, l'objet de réflexions fécondées par un esprit indépendant et une connaissance expérimentale des ressorts de ce gouvernement.

« L'aristocratie de Berne, dit M. de Bonstetten [1], fut, « dès son origine, tempérée par le régime municipal « des tribus. Dans les premiers temps de la république, la ville était le rendez-vous de la petite noblesse « répandue dans les environs; la population de la ville « même était tout industrielle et plébéienne. Peu à « peu les nobles vinrent se fixer à la ville, où ils se « réunirent avec les industriels divisés en tribus. A « Berne, la noblesse domina les tribus, et bientôt s'as- « socia à elles pour composer une aristocratie bour- « geoise, où l'esprit d'ordre et la justice vinrent s'al-

[1] *Souvenirs de Charles-Victor de Bonstetten*, page 33. Ces souvenirs ont été écrits en 1831, peu de temps avant la mort de l'auteur, décédé à Genève, le 3 février 1832.

« lier à l'élévation des sentiments et à l'esprit militaire « de la noblesse, toute stationnaire au dedans et tou- « jours active au dehors.

« Trois éléments, diversement combinés, composent « les constitutions variées des peuples de la Suisse. Le « premier de ces éléments sortis de l'état primitif des « peuples conquérants du sol de l'Helvétie, je l'appel- « lerai *patriarcal*. Cet élément, éminemment station- « naire, puisqu'il tend à l'immobilité, conservateur « religieux de ce qui a été, rend tout progrès social « impossible. Cet élément, nous le voyons dominer « seul dans les cantons d'*Uri*, *Schwytz, Unterwalden* et « *Valais*. Dans les cantons de *Glaris* et d'*Appenzell*, « nous le voyons réuni avec l'élément *industriel*. Cet « élément industriel domine dans les villes de *Zurich*, « *Bâle*, *Schaffhouse, Saint-Gall;* il tend à la civilisation, « au progrès des lumières et au développement social; « il est l'âme du régime municipal. Le troisième élé- « ment, tout *féodal,* stationnaire au dedans, entrepre- « nant et progressif au dehors, a produit les aristo- « craties de *Berne*, *Lucerne*, *Soleure* et *Fribourg*. »

On ne saurait, en s'attachant uniquement à la présence d'une noblesse vaillante et nombreuse dans les conseils de Berne, rendre compte de la supériorité que s'acquit de bonne heure cette république au milieu de ses confédérés. L'esprit guerrier des gentilshommes s'ennoblit par les sentiments patriotiques nés de la nécessité d'une défense commune. L'identité d'intérêts entre les membres d'une ligue dans laquelle tous se garantissaient mutuellement la jouissance des mêmes droits et leur maintien contre l'ennemi, créa ce principe de grandeur des associations humaines, l'abnégation de toute personnalité dans la conduite des affaires

publiques. Les obligations que la condition de bourgeois imposait au noble comme à l'artisan, formaient un lien indissoluble. Lorsqu'un bourgeois était assassiné, tous les autres avaient le droit de poursuivre celui qui était soupçonné du crime, et de le contraindre au combat judiciaire. La chronique de 1288 rapporte un combat dans lequel l'un des champions était une femme, qui remporta la victoire.

Parmi une foule d'anecdotes qui caractérisent l'esprit chevaleresque de la jeunesse bernoise, je ne rappellerai que des traits de quelque importance historique, heureux de me rencontrer pour ce choix avec M. Simond [1], qui a puisé aux mêmes sources avec le tact qui le distingue. Dans un différend avec le comte de Kybourg, qui voulait empêcher les Bernois de bâtir un pont, ceux-ci avaient eu, en se soumettant à certaines conditions, recours à la protection du comte Pierre de Savoie, lequel réussit à lever les difficultés qui s'opposaient à cette construction. Pour témoigner à ce seigneur leur reconnaissance, cinq cents jeunes Bernois l'accompagnèrent dans une de ces expéditions militaires qui lui valurent le surnom de Petit-Charlemagne, et contribuèrent à ses succès par leur bravoure. « Que puis-je faire pour vous? » dit le comte en se séparant de ses compagnons d'armes. « Demandez ! — Rendez-nous notre charte, » répondit le banneret; « soyez dorénavant l'ami et non le seigneur de Berne. » Il y consentit sur-le-champ, et renonça au titre de protecteur (*Schirmvogt*) de la ville, qui lui avait été décerné l'an 1266.

[1] Dans son *Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne,* formant le second tome de son *Voyage en Suisse.* Paris, 1822.

En 1289, le duc de Souabe, Rodolphe de Hapsbourg, ayant reçu de l'empereur son père l'ordre d'aller châtier les Bernois, qui, l'année précédente, avaient repoussé l'empereur de leurs murs, parut avec des forces imposantes sur une hauteur à l'est de la ville (la *Schoosshalden*). Un banneret de Berne, étant assis sur le pont, découvrit l'ennemi, réunit à la hâte quelques bourgeois, et marcha à la rencontre du duc. Il voulait donner, en se dévouant au salut commun, le temps à ses concitoyens de se mettre en garde, et de rassembler assez d'hommes d'armes pour tenir tête à l'ennemi. Accablés par le nombre, les braves qui avaient gravi l'Égelberg pour empêcher le duc de surprendre la ville, trouvèrent, la plupart, sur le plateau de la Schoosshalde, une mort prévue et d'autant plus glorieuse; quelques-uns seulement furent délivrés par leurs concitoyens, qui firent une sortie pour sauver leur bannière, et qui parvinrent à l'arracher, déchirée et sanglante, des mains de l'ennemi. *Walo de Gruyère*, le bourgeois qui eut cette gloire, fut récompensé de ce fait d'armes par le surnom de *Biderbe* (le loyal), transmis à ses descendants; et la mémoire de cette sanglante délivrance de la bannière fut conservée par un changement de blason dans les armoiries de la république. L'ours de la bannière fut, depuis ce combat, peint sur champ rouge, rayé de blanc. Le fils de l'empereur, désespérant de prendre une ville dont les habitants montraient tant de courage et de dévouement à la chose publique, se retira sans autre condition que celle de faire dire une messe pour le repos de l'âme des trépassés.

Rien dans l'histoire moderne ne ressemble mieux aux mœurs romaines que les récits que les chroniques font de l'obéissance filiale, du patriotisme brûlant et

de l'ardeur guerrière de la jeunesse bernoise. Elles la représentent s'exerçant journellement aux armes et ne respirant que les combats. L'arrivée d'un messager qu'on supposait chargé d'annoncer au sénat l'approche de l'ennemi, le tocsin qui se faisait entendre, la remplissaient d'une joie martiale et lui faisaient demander le combat. Des dangers sans cesse menaçants, l'orgueil que lui inspirait le titre de bourgeois, garantie puissante de sûreté et de liberté pour ceux qui le portaient, la sainteté des devoirs civiques, respectés à l'égal de la religion, tous ces sentiments contribuaient à l'entretenir dans ces dispositions belliqueuses. Dès l'âge de quinze ans, les jeunes hommes prêtaient serment de fidélité à la ville; ils appelaient la *bourgeoisie* leur *honneur*, et se montraient prêts à lui sacrifier leur vie avec toute l'énergie qu'inspire l'honneur personnel dans d'autres pays, et avec l'ombrageuse sensibilité du chevalier qui craint plus que la mort une tache faite à son nom. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la surabondance d'activité qui, à l'époque d'une civilisation plus avancée, trouve mille manières de se répandre, n'avait que la guerre où elle pût se porter. La simplicité des besoins laissait beaucoup de loisir, non seulement aux patriciens, que l'agriculture n'occupait pas suffisamment, mais aux artisans mêmes, que leurs travaux n'enlevaient pas aux obligations que leur imposaient l'esprit de corporation et la défense commune. Les noms des quatre tribus primitives de Berne, celles des bouchers, des boulangers, des tanneurs et des forgerons, annoncent d'ailleurs des métiers qui ne sont pas incompatibles avec celui des armes.

Dans un ensemble de mœurs, d'institutions et d'habitudes pareilles, on concevra très bien comment une

cité, environnée de tant d'ennemis puissants, a pu résister à leurs attaques renouvelées pendant des siècles, et agrandir son territoire plus que Rome même n'a pu le faire jusqu'à la prise de Véïes, dans le même espace de temps. Les temps héroïques de Rome n'offrent pas de faits d'armes plus éclatants que la bataille de Laupen, gagnée par les Bernois, l'an 1339, contre les forces réunies de l'empereur, des principaux dynastes de la Suisse et de plusieurs villes, au nombre desquelles était Fribourg [1]. L'armée impériale, composée de sept cents seigneurs, de douze cents chevaliers, de près de trois mille hommes de cavalerie e quinze mille fantassins, avait investi la petite ville d Laupen, située à trois lieues de Berne, sur la Sarine, où l'avoyer bernois Bubenberg s'était jeté avec six cent hommes. Les béliers en battaient déjà les murailles, et la prise de Laupen eût vraisemblablement entraîn celle de Berne. Pour secourir cette petite ville, et fair face à tant d'ennemis, un corps de six mille homme sortit de Berne, commandé par Rodolphe d'Erlach, fil d'un Bernois qui, quarante ans auparavant (en 1298 2 mars), avait, sur le Donnerbühl), colline presqu contiguë aux murs de Berne, repoussé les Fribourgeoi et leurs alliés les comtes de Vaud, de Gruyère, de Neuf châtel, et un grand nombre de barons arrivés déjà au portes de la ville avec leurs troupes. Le souvenir d la victoire remportée par le père fit déférer le comman dement au fils : tous jurèrent de le suivre et de mouri avec lui. Cette petite armée se mit en marche au clai de la lune dans la nuit du 20 au 21 juin. Les femme et les vieillards, restés seuls dans la ville avec les en-

[1] Nous en empruntons le récit à M. Simond, qui a extrait de la relation de Müller les circonstances les plus intéressantes.

fants, fermèrent les portes, et, se retirant dans l'église, se mirent en prières. On portait l'hostie consacrée à la tête de l'armée bernoise; le prêtre Baselwind, principal curé de la ville, l'animait par ses discours. A midi, le 21 juin, elle se trouva en face de l'ennemi. Les seigneurs alliés, pleins de confiance dans leurs forces, se moquaient de la petite armée, et demandaient impatiemment à combattre. Cependant le comte de Nidau, dont le commandant des Bernois était le vassal, et auquel d'Erlach avait eu la loyauté de demander la permission de partager le sort de ses concitoyens, cherchait à réprimer la jactance de ses alliés et à les mettre sur leurs gardes. Ces Bernois, » disait-il, « vous « donneront bientôt assez à faire. Quant à moi, je per- « drai ici la vie, mais je la vendrai chèrement. » Ce seigneur tint parole; il fut trouvé parmi les morts, ainsi que Jean de Savoie, trois des comtes de Gruyère et onze autres seigneurs. Blumenberg, apprenant leur sort, dit à son écuyer : « A Dieu ne plaise que Blumen- « berg survive à de tels hommes! » et, quoique déjà hors de danger, tournant la bride de son cheval, il le poussa parmi les vainqueurs, où il trouva bientôt la mort.

D'Erlach déploya dans cette journée les talents et la présence d'esprit d'un habile général. Voyant la cavalerie ennemie manœuvrer pour le déborder et l'envelopper, il détacha, pour la contenir, le faible corps de troupes auxiliaires que les confédérés suisses avaient envoyé au secours de Berne; c'étaient neuf cents hommes venus des Waldstetten par le Brunig, et quatre-vingts cavaliers partis de Soleure. Pour animer les Bernois, il les piqua d'honneur. « Où sont, » dit-il, « ces jeunes « gens qui, chaque jour, à Berne, parés de fleurs et de

« panaches, sont les premiers à tous les bals? Qu'ils « suivent maintenant d'Erlach et sa bannière! » A ces mots la troupe s'ébranla et chargea l'ennemi avec courage; mais une partie de l'arrière-garde ayant reculé, d'Erlach remédia promptement au mal qui pouvait en résulter en s'écriant : « Amis! la victoire est à nous, « les lâches nous quittent! » La mêlée qui suivit fut sanglante, mais promptement décisive. Le manque de subordination parmi cette multitude de chefs égaux en rang et en autorité, rendant toute manœuvre impossible ou infructueuse, le désordre se mit bientôt dans l'armée de l'empereur et la déroute devint complète. Il ne restait plus qu'à dégager les gens de Waldstetten et les Soleurois : d'Erlach vint à leur secours, et mit en fuite la cavalerie qu'ils avaient tenue en échec. Les vainqueurs se jetèrent à genoux pour rendre grâces au Dieu des armées, et passèrent la nuit sur le champ de bataille, jonché de morts et de débris. On y comptait quatre-vingts casques couronnés et vingt-sept bannières. Pendant le reste de la campagne, les Bernois maintinrent leur supériorité sur les barons coalisés, qui, dans leur terreur, s'écriaient : « Dieu est devenu « bourgeois de Berne! » Épuisés par les dépenses de la guerre, ils se virent contraints de vendre leurs droits seigneuriaux à leurs sujets; et, sur une moindre échelle, la croisade des chevaliers contre les bourgeoisies des villes eut le même résultat que la grande croisade contre les Sarrazins, l'affranchissement des serfs et l'accroissement du tiers-état.

Les traits de courage héroïque rapportés par les chroniqueurs sont trop nombreux pour trouver place ici. En voici un entre mille autres. Le capitaine d'un parti de Bernois, enveloppé par l'ennemi, et percé de

coups mortels, lança la bannière qu'il portait par dessus la tête des assaillants, et la fit tomber au milieu de ses propres soldats, content de mourir après avoir, par un dernier effort, mis en sûreté ce dépôt sacré. Berne usa de la victoire avec une modération bien plus rare que le courage. Loin d'imposer aux vaincus les conditions auxquelles il n'aurait tenu qu'à elle de les forcer à souscrire, elle leur offrit celles mêmes qu'ils avaient rejetées avec hauteur la veille de la bataille de Laupen. Un triomphe plus glorieux encore était réservé à son général. La famille du comte de Nidau, qui avait été tué dans cette bataille, déféra la tutelle de ses deux fils à d'Erlach, comme au plus digne protecteur qu'elle pût choisir. Ce héros, le Washington de son temps, mourut, dans un âge fort avancé, par une main parricide. Un jour qu'il se trouvait seul dans sa maison paternelle de Reichenbach, près de Berne, où il menait une vie patriarcale, il se prit de querelle avec son gendre J. de Rudenz (du canton d'Unterwalden), au sujet des dettes de ce gendre et de la dot de sa femme. Rudenz ayant aperçu une épée suspendue à la muraille, la même que d'Erlach portait à Laupen, la prit et la lui passa au travers du corps. Les chroniqueurs rapportent que le meurtrier fut poursuivi par le vieux chien de l'illustre vieillard jusque dans la forêt de Bremgarten, mais qu'il échappa aux recherches, et mourut peu de temps après de mort naturelle.

Un autre genre d'adversité atteignit le compagnon d'armes et de gloire de d'Erlach, le défenseur de Laupen, Jean de Bubenberg; ce fut la perte de la faveur publique[1]. Accusé d'orgueil héréditaire et d'une magni-

[1] M. Zschokke fait observer avec justesse, à l'occasion de cette disgrâce de Bubenberg, que, dans les pays libres, des services ré-

ficence insultante pour ses combourgeois, il fut banni pour le terme de cent ans et un jour, et tous ses amis furent compris dans la même condamnation. Quatorze ans après, l'illustre exilé fut rappelé; et le peuple, qui avait applaudi à la sentence de bannissement, demandant à grands cris la bannière de la ville pour aller au devant de Bubenberg, l'avoyer, qui était son ennemi, et qui refusait de la livrer, fut contraint de la jeter au peuple par la fenêtre de la maison où il s'était renfermé. Le fils de Bubenberg fut élevé à la dignité d'avoyer.

Ce trait rappelle naturellement le reproche d'ingratitude fait aux républiques à toutes les époques de leur histoire, et qui ne s'explique que trop bien par l'absence de toute responsabilité réelle dans un corps nombreux. Lorsqu'on rend des services à une communauté entière, aucun des membres séparés de l'ensemble n'est disposé à se croire personnellement obligé; et, sans se prétendre dégagé entièrement de toute reconnaissance, la part qu'il en prend pour son compte est tellement faible, qu'elle cède au plus léger motif qu'il croit avoir d'en secouer le fardeau. Ce serait à tort toutefois, qu'on mettrait, sous ce rapport, la cité de Berne sur la ligne de la plupart des républiques. A l'exception de Bubenberg, qui, au surplus, ne s'était pas lavé parfaitement des accusations portées contre lui, entre autres de celle de faire acheter son crédit par des dons, on ne pourrait citer des exemples d'injustices dont les magistrats ou les guerriers d'un mérite éminent aient été l'objet à Berne. Au contraire, les services rendus à l'état furent presque toujours récompensés, non seulement dans la

cents font souvent oublier ou rachètent d'anciens griefs; mais qu'une gloire ancienne ne couvre jamais des torts subséquents, soit réels, soit imaginaires. (*Histoire des Suisses*, par Henri Zschokke, p. 55).

personne d'un grand citoyen, par les premières dignités et la vénération universelle, mais dans ses descendants, lorsqu'ils n'avaient par eux-mêmes aucun droit à des distinctions. On ne peut nier d'ailleurs que le patriotisme et les vertus n'aient été, durant plusieurs générations, héréditaires dans quelques-unes des premières familles patriciennes, surtout dans celles des Bubenberg et des d'Erlach.

Nous voyons trois des fils du Bubenberg qui avait été banni, élevés à la charge d'avoyer; l'un d'eux, Ulrich, commander les Bernois à Fraubrunnen, en 1375, dans ce combat où les Armagnacs et le redoutable corps d'Anglais que le sire de Coucy avait amené en Suisse furent détruits; et un autre, Adrien de Bubenberg, ajouter (1476) à l'illustration de sa famille par sa glorieuse défense de Morat contre Charles le Téméraire, aux sommations duquel le vieux guerrier fit cette réponse digne de Sparte : « Les portes sont ouvertes. « Nous sommes prêts à recevoir le duc d'une manière « digne d'un si grand prince. » La maison de Bubenberg, qui a donné onze chefs à l'état de Berne, s'est éteinte l'an 1506; celle d'Erlach, qui compte sept avoyers, existe encore. Je ne crois pas qu'on trouve dans l'histoire des peuples une famille dont le sort, dans les temps de prospérité comme dans ceux de l'adversité, ait été si constamment et si indissolublement lié aux destinées du gouvernement. Nous avons déjà vu Ulrich et Rodolphe d'Erlach sauver leur patrie dans les journées du Jammerthal (ou Donnerbülh, 1298) et de Laupen (1339); soixante ans après, nous trouvons un Rodolphe d'Erlach à la tête du corps bernois qui concourut à la victoire de Dornach sur les troupes de l'empereur et de la ligue de Souabe, victoire qui décida de

la liberté et de l'indépendance de la Suisse. Dans la première guerre de Vilmergen, née de dissensions religieuses, et terminée en 1655 par la défaite des cantons protestants, les Bernois marchent sous les ordres de Sigismond d'Erlach. En 1781, une insurrection formidable menaçait l'aristocratie fribourgeoise; on portait à vingt mille le nombre des gens de la campagne assemblés autour de la ville. Le sort des aristocraties suisses dépendait peut-être d'une prompte décision. L'avoyer Albert-Frédéric d'Erlach [1], qui avait convoqué le grand conseil, se lève et dit : « Hauts et puis- « sants seigneurs, dans les affaires ordinaires nous « pouvons délibérer à loisir; mais il s'agit aujourd'hui « d'aller sans délai au secours de nos frères. Nous « n'avons qu'un moment pour les sauver. Que ceux « qui sont d'avis de conférer de pleins pouvoirs au « conseil de guerre se lèvent. » Tous se lèvent. On bat la générale. Dans vingt minutes la garnison de Berne, qui comptait trois cents hommes et formait tout le corps des troupes réglées de la république, se met en marche, et six heures après l'étendard de Berne, flottant sur une des hauteurs qui dominent Fribourg, disperse les insurgés. Enfin, lorsque le Directoire français eut annoncé le projet de renverser l'aristocratie bernoise, ce fut encore à un d'Erlach que Berne confia sa défense. Moins heureux que ses ancêtres, Charles-Louis d'Erlach lutta avec courage, mais sans succès, contre des forces trop inégales. Stupidement accusé d'avoir trahi les

[1] M. Simond met, par erreur, cette allocution, d'une énergie toute rom ine, dans la bouche de M. d'Erlach d'Hindelbank, qui périt en 1798, (*Voyage en Suisse*, tome I, page 472.) C'est son grand-père, avoyer en 1781, qui l'adressa au conseil des Deux-Cents qu'il présidait.

milices qu'il commandait, il périt victime de leur férocité (5 mars 1798). Le moment où il tomba sous les coups de ses compatriotes égarés, et transformés en lâches assassins, peut être considéré comme le dernier de l'ancienne cité de Berne. Il y a des familles qui sont comme le type de la vie d'une communauté politique : ses membres aiment à y voir la représentation vivante de l'ordre social qui les régit et des avantages qu'il leur procure.

Cette digression épisodique sur l'origine et l'influence de l'élément chevaleresque qui a donné un caractère particulier à l'aristocratie bernoise, et qui la distingue si avantageusement des aristocraties marchandes, ne paraîtra pas un hors-d'œuvre inutile à ceux qui repoussent les doctrines d'un matérialisme politique, aussi dégradant pour la liberté morale que contraire aux faits historiques. Si les institutions agissent sur les hommes, ce sont les hommes qui font les institutions ; et les qualités de l'esprit et de l'âme qui brillent dans les fondateurs d'états, soit monarchiques, soit républicains, laissent de fortes empreintes dans la vie sociale et politique des maîtres et des sujets.

N'oublions pas au surplus qu'au lieu d'imprimer aux conseils de la ville de Berne cette vigueur et ce grandiose qui s'y sont longtemps perpétués, la forte part qu'une noblesse guerrière prit à la conduite des affaires publiques aurait pu hâter la venue des temps de monopole et d'inertie, si la prépondérance des nobles dans les conseils n'avait pas, à toutes les époques, été balancée par les conseillers plébéiens, et trouvé un contrepoids imposant dans les corps de métiers, qui constituaient le fond et le nerf de la cité. Cet antagonisme, qui contint l'influence des barons dans les li-

mites de l'intérêt général, fournit un des points les plus frappants de la comparaison, qui a été faite plus d'une fois, entre les commencements et les progrès de la république de Berne et les premiers développements de la puissance romaine. Montesquieu trouve au sénat de Berne des ressemblances avec celui de Rome. Ce n'est assurément que la miniature d'un tableau colossal. Toutefois, les rapprochements qui peuvent sans tour de force s'établir entre deux états de grandeurs si différentes, ne sont dépourvus ni d'intérêt ni d'utilité; ils fixent l'attention du publiciste sur quelques-unes des sources où ces états ont puisé, avec un égal succès, leur énergie et leurs moyens d'accroissement.

Nous voyons d'abord à leur naissance l'un et l'autre ouvrir un asile aux hommes qui cherchaient un refuge ou un moyen de domination, à l'aide d'associés unis par l'identité de vues et de besoins. Mais c'est surtout dans le principe vital de leur constitution et dans les mobiles de la vigueur que leurs chefs déployèrent constamment dans leurs entreprises, que se montrent les traits les plus saillants de cette ressemblance. L'élément populaire et l'élément aristocratique s'y balancent, s'y entr'excitent, s'y entr'aident avec avantage pour la chose publique; leur action n'aboutit jamais aux extrêmes de l'anarchie et de l'oppression. Chez les Bernois, l'esprit démocratique qui respirait dans l'organisation primitive de leur cité ne les priva pas des ressources qu'au moment du danger elle pouvait trouver dans le bras des chevaliers et dans la sagesse de chefs militaires expérimentés. Jamais l'amour ardent de la liberté ne dégénéra en licence. Longtemps l'habitude du pouvoir se montra étrangère à des projets d'oligarchie et à des priviléges odieux. Aussi l'état s'agrandit

rapidement par des acquisitions territoriales d'une haute importance, et jouit d'une considération qui le rendit souvent l'arbitre de différends entre pays voisins.

Chose étrange ! c'est la réforme religieuse, introduite dans le canton de Berne, qui déposa le germe de la corruption dans son gouvernement, et fit succéder à des siècles d'activité glorieuse, de nobles sacrifices, de désintéressement dans les magistrats et de confiance dans les citoyens, des temps de jouissances égoïstes, de calculs corrupteurs, d'envahissements et d'usurpations politiques, de dégradation morale et d'amortissement de l'esprit public. On se demandera comment il a pu se faire qu'une révolution religieuse qui détermina l'émancipation de la pensée humaine et rajeunit les nations où elle s'opéra, changeât en mal l'ordre civil dans l'un des cantons suisses qui embrassèrent la réformation avec le plus d'ardeur et en ressentirent les plus heureux effets moraux et industriels.

La solution de cette énigme est dans une circonstance toute matérielle, mais qui, exploitée par la cupidité humaine, suffit pour expliquer une si déplorable détérioration. C'est, d'une part, la confiscation des biens des riches couvents, et l'entrée de leurs revenus dans les trésors de l'état; et, d'autre part, l'augmentation progressive des traitements des fonctionnaires publics. Pour apprécier l'influence politique d'une cause si disproportionnée en apparence avec les effets que nous lui attribuons, il est nécessaire de comparer, d'un côté, la forme primitive du gouvernement de Berne avec les modifications qu'elle subit par la suite; de l'autre, les conséquences qui devaient naturellement découler de ces changements, avec le long repos et le progrès de

bien-être qui ont énervé et endormi les générations postérieures aux guerres de Bourgogne et à la réformation.

Malgré les nuages qu'on a cherché à jeter sur les empiètements du patriciat, les documents cités et commentés par l'historien J. de Müller et par des jurisconsultes du premier rang, tels que Gottlieb Walther et M. S. Schnell, ne laissent aucun doute sur l'esprit qui présida à la fondation et aux premiers développements des institutions bernoises. Calquée sur la constitution de Cologne, la charte, éminemment libérale, dont l'empereur Frédéric II dota la commune récemment fondée par le recteur de Bourgogne, Berthold de Zaeringen, investissait des droits de souveraineté la communauté des bourgeois (*communitas burgensium*), les habitants du bourg, c'est-à-dire d'un lieu à l'abri d'un coup de main, ligués par l'identité des dangers et des intérêts contre l'injustice et la violence. Il n'est pas besoin de faire remarquer combien un pareil principe était de rigueur ou plutôt de nécessité indispensable. Il n'y a qu'à se demander quels sont les défenseurs naturels d'un ordre politique. Incontestablement ceux dont la sécurité, la liberté, la prospérité sont liées à son maintien. Les mesures de prévoyance, d'attaque, de défense contre des ennemis communs, devaient être réglées par l'assemblée de tous ceux qui étaient menacés du même danger et appelés personnellement à le repousser. Il n'est pas moins évident que la réunion de tous les intéressés ne pouvait toujours s'effectuer avec la célérité que l'imminence du péril demandait. De là un conseil de mandataires, chargé d'agir pour la sûreté commune avec la promptitude et la décision que réclamait une nécessité urgente, sauf à rendre compte à

ses commettants de l'usage qu'il avait fait de leur confiance et de l'emploi des moyens entre ses mains.

Ces éléments et ces besoins étant donnés, on pourrait, avec quelque connaissance du siècle et de la situation politique des états voisins au milieu desquels Berne prit naissance et s'accrut en peu de temps, déterminer, par déduction rationnelle, quelles durent être ses institutions fondamentales et leur développement naturel dans les premiers temps de la république. En fondant la nouvelle ville, et en la consolidant par le don d'une charte, quelles furent les intentions de Berthold et de Frédéric? Berne devait être une des digues élevées contre la barbarie féodale, une forteresse opposée à l'anarchie, à la violence, aux abus et aux caprices de volontés désordonnées, puissantes et destructives de la civilisation. Pour que ce poste remplît sa destination, il fallait le confier à des hommes également intéressés à le défendre au péril de leur vie et de leurs propriétés, à des citoyens solidaires de la même entreprise. C'est dire qu'il se forme une communauté d'hommes appelés à payer de leurs biens et de leur sang la dette contractée envers l'association, mais ne voulant pas faire d'autres sacrifices que ceux imposés par la nécessité et les exigences raisonnées de la chose publique.

Mais la totalité des actionnaires de cette entreprise sociale ne pouvant se réunir aussi souvent et aussi promptement que les affaires le demandaient, ils établissent une régence naturellement composée de ceux des associés qui, par leur expérience politique et leur renom guerrier, offrent les meilleures garanties de prudence et d'intrépidité. Voilà donc des seigneurs incorporés dans la cité dès son origine, ou admis par

adoption, pour les récompenser de services rendus, pour se procurer des patrons, ou enfin pour neutraliser des ennemis. Une pareille administration ne pouvait pas ne pas abuser de ses pouvoirs. Il n'est pas dans la condition humaine qu'un sénat revêtu d'une grande autorité, conduit ou plutôt forcé, par les nécessités qui surgissaient chaque jour autour d'une république naissante, à exercer une espèce de dictature, et habituellement heureux dans ses entreprises, ne cherche pas à étendre son pouvoir au-delà de son mandat, au-delà des limites de sa compétence et des besoins qui l'ont créé. Il y a donc griefs, fondés ou imaginaires, plaintes amères et nécessité de se réunir en communauté pour se livrer à l'examen de la conduite des chefs et à la censure de leurs actes[1]. Il en résultera de graves inconvénients, et des perturbations fâcheuses dans une existence principalement industrielle. La souveraineté réside, il est vrai, dans l'assemblée de tous les propriétaires de maisons, fabricants, maîtres, ouvriers, etc., qui se sont mis à l'abri des mêmes murs et soumis au même régime d'ordre et de liberté. Mais comment remédier aux abus sans une désastreuse perte de temps, et pour la chose publique, et pour la vie privée?

Il n'y a d'autre moyen que celui de déléguer à un conseil, librement élu et organe de tous les intérêts lésés, ce droit de surveillance, de répression, de sanction dans les affaires importantes, qu'il n'est pas loisible aux bourgeois d'exercer personnellement.

[1] Parmi les explosions de mécontentement populaire mentionnées dans les *Annales de Berne*, la plus remarquable se rapporte à l'an 1384, où la bourgeoisie, s'étant constituée en commune, déposa tout le sénat, en créa un nouveau, et remit en vigueur le régime primordial. Ce fut un *tumultus*, dans l'acception romaine de ce mot.

Ces différentes nécessités donnent naissance à trois corps, investis d'une puissance plus ou moins étendue, à savoir : une corporation souveraine, un conseil peu nombreux et un grand conseil. La bourgeoisie ne s'assemblera que rarement et dans des cas extrêmes; la régence, nommée pour expédier les affaires courantes, pour gouverner dans le sens ordinaire du mot, se réunira tous les jours; le grand-conseil, chargé de contrôler les actes du petit-conseil, ou conseil quotidien (*kleine Rath*, *tægliche Rath*, ou *Rath* tout court), n'aura pas des séances fréquentes, et décidera de tous les objets en appel ou de législation obligatoire pour la communauté.

Les annales bernoises traduisent en fait ces conclusions, appuyées sur le simple raisonnement. Mais avant d'en extraire les données les plus instructives, je dois répondre à un doute qui se sera présenté à plus d'un lecteur. Vous parlez, pourrait-on me dire, de l'organisation primitive de l'état de Berne, comme s'il n'était intervenu dans sa création ni fondateur ni autorité impériale. Qu'on envisage la nouvelle cité comme bâtie par un seigneur féodal sur son domaine, ou comme ville impériale, il en résulte un lien de subordination ou de vassalité qui a dû modifier essentiellement sa constitution politique, et vos réflexions sur la formation successive de ses institutions nous la représentent comme jouissant d'une entière indépendance.

Il est vrai que Berne, dotée de belles franchises par le duc de Zæringen, n'en fut pas moins, dans les vingt-sept premières années de son existence, ville seigneuriale, soumise à toutes les charges, servitudes et redevances qui pesaient sur les communes sujettes d'un haut baron. Mais, l'année même où son généreux fon-

dateur mourut, l'empereur l'éleva au rang de ville libre de l'empire; et tel fut, durant l'interrègne qui suivit la mort de Frédéric II, et longtemps après, l'enchaînement des circonstances, telle fut la complication des intérêts puissants qui favorisèrent son autonomie et lui ménagèrent une entière liberté dans tous ses mouvements, que le lien qui l'attachait à l'empire ne lui servit que de protecteur invisible, et fut comme une présidence tutélaire qui lui garantissait des droits précieux, sans gêner le moins du monde sa marche vers une indépendance absolue.

Dans le choix de détails historiques que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, nous serons principalement guidés par le désir de lui faire résoudre plus aisément cet intéressant problème. Il y trouvera une preuve de plus de l'impuissance des combinaisons politiques et de la stérilité qui frappe le dévouement des citoyens, lorsque des conjonctures heureuses, des événements qui ne sont pas au pouvoir du législateur, ne viennent pas protéger ou féconder ses conceptions et les efforts patriotiques du peuple.

Aux indications que nous croyons les plus utiles pour aider le lecteur à se former une juste idée de l'ancien droit public de Berne, et des phases qu'il a parcourues, nous joindrons les dates que les historiens les plus exacts assignent aux principaux objets de leurs recherches.

§ II. — DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE DE BERNE.

La fondation (ou l'agrandissement) de la ville de Berne est universellement attribuée au duc de Zaeringen, Berthlod V, sous la date de 1191. Ce prince, rec-

teur pour l'empire de la Bourgogne transjurane, plaça la nouvelle ville sous la protection de l'empereur Henri VI. Le 17 mai 1218, l'empereur Frédéric II remet, à Francfort-sur-le-Mein, aux députés de la ville de Berne, les lettres de franchise qui en établissent la constitution et le régime. Ce diplôme, connu sous le nom de *Bulle-d'Or*, reconnaît à la ville de Berne les droits de ville libre impériale, gouvernée par un sénat de douze membres, que préside un avoyer, et que nomment annuellement tous les bourgeois ayant atteint l'âge de quinze ans.

Un document de 1249 constate qu'en cette année la ville de Berne était gouvernée par trois autorités, un sénat composé de douze membres, un grand conseil qui en comptait cinquante, et l'assemblée de tous les bourgeois âgés de plus de quinze ans.

En 1266, Rodolphe de Habsbourg, comte de Kybourg, conteste aux Bernois, en qualité de tuteur de la veuve et de la fille du comte Hartmann de Kybourg, le droit de bâtir un pont sur l'Aar. Pour lever les difficultés qu'on leur suscite, ils ont recours, comme il a déjà été dit, au comte Pierre de Savoie, qu'ils reconnaissent comme protecteur de leur ville.

Durant l'interrègne qui laisse l'empire sans chef, en 1272 et 1273, les Bernois démolissent le château de la Nydeck, qui était situé dans leur ville et qui appartenait à l'empire.

Le 13 janvier 1274, le nouvel empereur, Rodolphe de Habsbourg, confirme, à Bâle, aux députés de Berne, les libertés et franchises de leur ville, et leur pardonne d'avoir détourné à leur profit les redevances dues à l'empire; il leur pardonne aussi la démolition du château de la Nydeck.

Les Juifs ayant été chassés de Berne en 1287, et les Bernois refusant de leur rouvrir leurs portes, en exécution des ordres de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, ce prince, sous le prétexte de cette désobéissance, mais en réalité pour se venger de la résistance que les Bernois opposaient au rétablissement du royaume de la Bourgogne transjurane, qu'il destinait à son fils Albert, marche sur Berne l'année suivante, et met le siége devant cette ville pendant les mois de juin, d'août et d'octobre sans pouvoir s'en emparer

Les Bernois, toujours en garde contre la maison de Habsbourg, et inquiets des projets de son nouveau chef Albert, qui considérait la ville de Berne comme une partie de l'héritage de la maison de Zæringen, revendiqué par les comtes de Habsbourg, se mettent, après la mort de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, sous la protection d'Amédée V, comte de Savoie. L'acte qui en stipule les conditions est daté de Payerne, le 7 décembre 1291.

L'année suivante, Adolphe de Nassau, élu empereur, confirme aux Bernois leurs priviléges et leur en accorde de nouveaux, notamment celui de n'être justiciables que de leurs propres magistrats.

Deux ans après, en 1294, la constitution politique de Berne reçut un développement remarquable par l'établissement du conseil des *Deux-Cents*. Pour créer cette nouvelle autorité, tous les bourgeois au-dessus de l'âge de quinze ans s'assemblèrent, et formèrent un corps de vingt électeurs, composé des *bannerets* ou porte-étendards (chefs militaires et civils) des quatre quartiers de la ville, et de seize notables choisis également au nombre de quatre dans chacun de ces quartiers. Ce collége électoral fut chargé de nommer un grand con-

seil de deux cents citoyens, ayant pour mission d'assister le sénat dans toutes les affaires importantes et difficiles. Désormais le mécanisme (nous ne parlons pas de son esprit) du gouvernement de Berne ne subit aucun changement essentiel jusqu'à la révolution de 1798. A partir de cette époque, l'histoire nous montre les Bernois concluant des traités, faisant la guerre et la paix, négociant avec d'autres états de puissance à puissance, agissant en un mot comme état indépendant et souverain. On pourrait même, sans être contredit par les faits, reculer l'exercice de l'autonomie bernoise jusqu'à l'année 1223, qui offre les dernières traces d'un gouverneur résidant à Berne au nom de l'empire. Peu de temps après, nous voyons la maison de Savoie balancer à Berne l'influence des comtes de Habsbourg ou de Kybourg, et la bourgeoisie de la cité de Berthold V saluer du titre de *second fondateur de Berne* Pierre de Savoie, surnommé le Petit-Charlemagne. On doit conclure, des traditions recueillies par les chroniqueurs, et rapportées à des dates différentes, que la rivalité des maisons de Habsbourg et de Savoie, et les efforts qu'elles firent pour se concilier l'appui d'une cité puissante dès son berceau, facilitèrent aux Bernois l'établissement et le maintien de leur indépendance.

Au milieu de ce conflit de prétentions de seigneurs mutuellement jaloux de leur crédit dans la cité naissante, et de protections invoquées par ses magistrats dans des moments de danger, ne perdons pas de vue la marche libre, ferme, indépendante de toute influence étrangère, que suivent les institutions domestiques. Ce mouvement intérieur, spontané, provoqué ou dirigé par les besoins de la commune, nous a donné un conseil d'état, ou central, pour l'expédition journalière des

affaires, un conseil électoral, ou des seize, un grand conseil enfin composé des délégués de la bourgeoisie, et augmenté dans la suite de nouveaux députés jusqu'au nombre de deux cent quatre-vingt-dix-neuf. N'oublions pas non plus que la souveraineté résidait dans l'assemblée générale des citoyens, et que les membres des autorités auxquelles elle confiait ses intérêts avaient à remplir des devoirs délicats et pénibles, qui les détournaient de leurs occupations et qui ne paraissent pas avoir été rétribués. Les chétifs émoluments qui étaient attachés à leurs fonctions n'étaient au moins que de très faibles indemnités, insuffisante compensation de la perte de temps qu'elles entraînaient et des soucis d'une responsabilité d'autant plus lourde, que les contrôleurs, non moins que les contrôlés, pouvaient être appelés incessamment à justifier les mesures prises ou non combattues dans les conseils.

Dans cet état de choses, les fonctions publiques étaient de véritables *charges*; c'était à qui s'en exempterait ou s'en débarrasserait. Ceux qui faisaient à la patrie le sacrifice de leur repos, et souvent des profits journaliers nécessaires au soutien de leur famille, ne se trouvaient temporairement élevés au-dessus de leurs égaux que par des motifs de bien public, de noble ambition, et de déférence pour le vœu de leurs combourgeois. Les luttes qui s'élevaient dans le sénat n'avaient point pour objet une rivalité abjecte pour des places lucratives; mais l'amour du pays, des vues divergentes sur ses besoins, et la défiance que nourrissaient fort naturellement, mais sans envie et sans injustice, l'une envers l'autre, la classe des nobles et celle des artisans. Ces débats ont été retracés par un des acteurs, le chancelier Frickhard, dont le tableau, publié d'après l'origi-

nal dans le langage naïf et nerveux du quinzième siècle, est un morceau digne de Salluste.

Un autre trait qui caractérise l'état social de Berne dans les premiers siècles de son histoire, c'est l'absence de priviléges exclusifs. Tout homme, vivant de son industrie, qui venait s'établir dans la ville, et y faisait l'acquisition d'une demeure, participait aux droits de bourgeoisie, d'élection et d'éligibilité, sur lesquels reposait l'ensemble de l'organisation politique. Les expressions de la Bulle-d'Or ou loi fondamentale [1] semblent même étendre ces droits à tous ceux qui prenaient domicile à Berne, pourvu qu'ils satisfissent aux devoirs de citoyen. Admission à tous les emplois était donc un principe incontesté, source de force pour l'état, de sécurité pour les individus. Les charges, très faiblement salariées, étaient sans regret abandonnées aux hommes de loisir et de capacité.

Nous l'avons dit, la réformation altéra profondément un ordre de choses si économique et si républicain. Le taux auquel la confiscation des biens du clergé porta le salaire des baillis ou gouverneurs de districts, auparavant rétribués avec parcimonie, fit de leurs places un objet de convoitise, de concurrence ambitieuse, un motif de restriction progressivement plus jalouse de la classe éligible à ces emplois lucratifs, et enfin le véritable pivot sur lequel finit par tourner tout le mécanisme du gouvernement. Les bailliages, devenus un moyen d'enrichir les familles des membres

[1] Le paragraphe 25 de cette charte porte : « *Quicunque hospes in* « *urbe residet, et omnia jura civitatis adimplet, ille debet omne jus* « *burgensis sicut alter burgensis habere, excepto quod nullum burgen-* « *sem potest convincere de hoc quod negat.* » Cette restriction concerne le droit de témoigner en justice au détriment d'un bourgeois, droit que la charte refuse au simple habitant.

des Deux-Cents, appelés à les administrer, inspirèrent naturellement aux bourgeois, domiciliés à Berne, et jouissant du droit d'éligibilité au grand conseil, le désir de diminuer le nombre de leurs compétiteurs pour des fonctions qui étaient devenues, au lieu de tâches laborieuses et stériles en bénéfices, des sources de richesses et de crédit. La faculté d'acquérir la bourgeoisie, qui ouvrait les portes du gouvernement et des emplois de haute administration, fut donc successivement limitée et finalement abolie. Non contents d'avoir ainsi déclaré immuable la classe des éligibles aux conseils suprêmes de la république, les nouveaux monopoleurs cherchèrent à atténuer de plus en plus, et à jeter en oubli les droits de la bourgeoisie. Souveraine par la loi fondamentale de l'état, elle aurait dû conserver une action de contrôle suprême; mais elle se vit peu à peu dépouillée de cette prérogative, et réduite à n'être qu'une pépinière du grand conseil. Encore fut-il résolu *in petto* que les soixante-quatorze familles qui se trouvaient en possession du gouvernement en 1650, n'admettraient d'autres bourgeois dans les Deux-Cents, qu'à bonnes enseignes, et par des motifs de prudence ou de convenances sociales puisés dans la position des candidats. Des décrets formels du conseil des Deux-Cents, portés vers 1660, mais dont la date a été différemment indiquée, consacrèrent cette usurpation préparée par les mœurs et les antécédents. Des considérations de nécessité et d'ordre public ne manquèrent sans doute pas à ces usurpateurs, comme elles n'ont jamais manqué aux hommes qui envahirent le pouvoir suprême dans des conjonctures favorables à leurs desseins.

Avec ce fil conducteur à la main, on peut s'orienter

facilement dans le labyrinthe de formes constitutives ou organiques auxquelles aboutit l'aristocratie bernoise dans le dix-huitième siècle. On en trouve le détail dans une multitude de voyages et de statistiques, nulle part avec plus d'exactitude et de clarté que dans les *Lettres de Coxe sur la Suisse*, auxquelles les notes de son traducteur français, M. Ramond, ont ajouté un nouveau prix. Il suffira ici de présenter les linéaments généraux de ce régime anéanti en 1798 par l'invasion française, rétabli, avec des modifications favorables à la liberté, en 1803, par l'intervention médiatrice de Napoléon, presque ressuscité en 1814, mais définitivement enseveli en 1831, si les symptômes de régénération politique et d'esprit public, qui accompagnèrent à cette époque l'adoption d'un nouvenu pacte social, ne sont pas trompeurs.

Comme on doit la justice aux morts, nous ferons précéder notre esquisse de l'ancienne constitution bernoise d'observations dictées par cet esprit d'équité qui peut seul, en quelque sorte, compenser les inexactitudes de récits et les erreurs de jugement, inséparables de tout exposé historique.

En appréciant l'aristocratie bernoise, non d'après les règles absolues d'un bon gouvernement républicain, tel que celui des États-Unis, ce qui serait injuste, mais d'après les souvenirs d'autres états de même nature, on doit reconnaître sa supériorité morale. Sparte, Carthage, Rome ont fait le malheur de leurs sujets par un sceptre de fer, et la plus dure exploitation des hommes soumis à leur joug; mais, comme on pourrait avec raison faire remarquer combien les maximes du christianisme apportèrent d'adoucissement à la condition du peuple, et combien il rendit impossible, ou difficile au

moins, aux maîtres d'abuser de leur position dans la même étendue, nous nommerons Venise et Gênes; personne ne sera assez injuste pour mettre le patriciat de ces deux républiques sur la même ligne que celui de Berne. Sans rappeler que ce dernier a succombé avec gloire à l'influence des progrès sociaux et à une force extérieure venue à leur aide, tandis que l'agonie des nobles vénitiens et gênois a été celle du marasme politique et d'une impuissance morale bien méritée, nous nous contenterons de signaler quelques-uns des traits qui distinguèrent l'administration bernoise, et qu'on ne retrouve pas, du moins au même degré, dans celle de Gênes et de Venise. Nous ne craignons pas d'être contredits en affirmant que la plus parfaite intégrité dans le maniement des deniers publics, le respect pour les droits individuels, surtout pour les propriétés, tant des citoyens que des communes, les égards pour le mérite personnel et les services rendus, ont caractérisé, à toutes les époques, le gouvernement de Berne. Ce gouvernement jouissait d'une popularité qui lui permettait de laisser les armes entre les mains de ses sujets. La bonhomie allemande et un sentiment d'égalité, qui était maintenu dans les relations privées, faisaient oublier la distance qui séparait les sujets de la caste privilégiée.

En y regardant de près, on trouverait peut-être la source de ces qualités, si honorables pour ce gouvernement, dans les nobles sentiments de ses fondateurs, dans l'empire des traditions démocratiques qui dataient des temps primitifs de la cité, et dans le contrôle mutuel que les patriciens eux-mêmes exerçaient les uns sur les autres dans l'intérieur des conseils, ou par la sourde opposition de ceux qui en étaient exclus.

Le grand-conseil, dépositaire de la puissance suprême, était nombreux. Pour s'élever aux premières places, il fallait se distinguer entre les individus portant le même nom et deux cent quatre-vingt-dix-huit collègues ayant les mêmes droits [1]. A égalité de naissance, d'âge, de talents, les travaux désintéressés, le mérite personnel, le zèle pour la justice et le bien public, furent, jusque dans les derniers temps, des moyens souvent efficaces d'arriver aux premières dignités de l'état. La fortune exerçait peu d'influence. Les richesses par elles-mêmes n'ajoutaient rien à la considération des magistrats; il était même de bonne politique de ne pas les étaler. Il n'est pas à notre connaissance que le chef de la république, lors même que l'âge ou une santé affaiblie lui faisait désirer ce soulagement, se soit jamais rendu en voiture au conseil qu'il présidait.

Indépendamment de la supériorité morale et industrielle que la religion protestante donne aux peuples qui l'ont adoptée, et qui n'est nulle part aussi sensible qu'en Suisse, pour quiconque passe d'un canton réformé dans un canton catholique, le gouvernement de Berne a dû peut-être à une circonstance particulière de son système électoral, sa prééminence sur ceux des cités de Lucerne, de Fribourg et de Soleure, d'ailleurs si parfaitement analogues d'origine, d'éléments et de constitution. Tandis que les gouvernements de ces derniers cantons remplaçaient leurs membres démissionnaires ou décédés au fur et à mesure des vacances, le grand-conseil de Berne ne se complétait que lorsqu'il se trou-

[1] Le conseil souverain était composé, comme nous l'avons dit, de deux cent quatre-vingt-dix-neuf membres, non de trois cents, parce qu'en augmentant le nombre, on avait eu égard à la dénomination de deux cents consacrée par l'ancienne organisation.

vait, au bout d'environ dix ans, réduit de près d'un tiers. Les nouveaux élus, la plupart jeunes hommes qui avaient marché avec leur siècle, quelques-uns animés du noble désir de se signaler par des réformes utiles, portaient dans le vieux corps de la magistrature un sang frais, pour ainsi dire, qui le rajeunissait périodiquement et le préservait de la décrépitude.

Parmi les traits qui distinguent honorablement l'aristocratie bernoise, il faut compter l'esprit d'indépendance en matières religieuses, et la dignité qu'elle déploya parfois dans ses rapports avec des princes puissants. Elle accorda un généreux asile aux juges de Charles Ier. Le chef du clergé de Berne, le doyen Hummel, à la tête de la compagnie des professeurs et des pasteurs de la capitale, vint à l'hôtel où le général Ludlow était descendu, pour le complimenter au nom de la république et de l'église protestante, et pour rendre grâces à Dieu de l'avoir mis à l'abri des vengeances de ses ennemis. Protection efficace fut assurée, tant à cet illustre proscrit qu'à un de ses compagnons d'exil, fugitif pour la même cause. Les sicaires, soit apostés par les agents des Stuarts, soit excités par un zèle fanatique spontané, rôdèrent vainement autour de la demeure de Ludlow, renouvelant sans cesse leurs tentatives. Couvert des marques d'intérêt que lui donna le sénat de Berne, et entouré de toutes les précautions de la vigilance publique, il réussit à échapper à toutes les entreprises d'enlèvement ou d'assassinat, et mourut en paix dans une maison qu'il habitait à Vevey, au bord du lac Léman, et sur l'entrée de laquelle on lisait encore, vers la fin du dix-huitième siècle, cette inscription sublime, placée par Ludlow lui-même : *Omne solum forti patria, quia patris.*

On ne saurait, sans injustice, passer sous silence les effets heureux de deux maximes du gouvernement bernois, bien qu'elles fussent inspirées par des motifs d'intérêt aristocratique. Ayant une peur instinctive des grands développements de l'industrie et du commerce, qui créent des existences rivales de la classe privilégiée, elle en comprima l'essor; au moins ne fit-elle rien pour les favoriser. Ses soins de prédilection se portèrent constamment sur l'agriculture, et préservèrent ses sujets de ces crises douloureuses qui, presque périodiquement, font payer si cher aux pays d'industrie les années de prospérité dont ils ont joui, et les mettent à la merci des changements qui peuvent survenir dans les besoins de l'étranger ou dans ses principes d'économie politique.

Le régime municipal, la conservation et l'accroissement des ressources de ces bourgeoisies, qui forment en Suisse les éléments de l'ordre social, trouvèrent dans le patriciat bernois des tuteurs intelligents et fidèles. On connaît peu et mal l'organisation communale des Suisses. Cependant, aux yeux des hommes les moins disposés à s'inquiéter de l'avenir, tout ce qui peut servir à donner une heureuse issue à la lutte engagée entre les prolétaires et les actionnaires de l'entreprise sociale, mérite d'être pris en sérieuse considération. L'introduction du régime communal, propre à la Suisse depuis des siècles, dans les pays où les individus dénués de ressources sont abandonnés à la commisération publique, offre peut-être aux états qui sont ébranlés dans leurs bases par les suites actuelles ou imminentes de cette lutte, le moyen le plus sûr d'en éviter ou d'en amortir au moins les funestes chances. D'après les lois fondamentales de l'ordre social en Suisse, chaque pa-

roisse doit à ceux de ses ressortissants qui sont destitués de moyens de subsistance ou d'éducation, l'acquittement loyal de ces deux dettes criantes de la société. La commune remplit, par obligation indispensable, les devoirs de tuteur et de père envers les citoyens de tout âge qui sont fondés à recourir à son assistance. Lorsque les propriétés communales ne suffisent pas à l'accomplissement de cette tâche, les fonds nécessaires sont fournis par des cotisations que la loi détermine. La direction et l'emploi des ressources, dont les magistrats municipaux disposent dans ce but, sont généralement si bien réglés, que les vices inhérents à la taxe des pauvres en Angleterre ont été ou entièrement évités ou combattus avec succès dans l'administration des revenus des communes helvétiques. L'ancien gouvernement de Berne s'était paternellement occupé du maintien et de l'amélioration d'un régime qui a reçu le complément de son perfectionnement dans le canton d'Argovie, héritier de ce que son ancienne métropole avait fait ou essayé pour la prospérité du pays. Le régime communal de ce nouveau canton[1], démembrement de l'ancien canton de Berne, devra être pris pour modèle par tous les peuples qui voudront se préserver du fléau du paupérisme et satisfaire pleinement aux sentiments de l'humanité.

En résumé, il faut rendre au patriciat bernois la justice de dire que son administration soignait avec douceur et bienveillance le bien-être matériel des sujets, pourvu que ceux-ci se contentassent de recevoir à titre de bienfaits ou comme preuves de clémence,

[1] C'est M. Rengger, ancien ministre de l'intérieur de la République helvétique, qui a projeté et réalisé ces perfectionnements, pendant qu'il prenait part à l'administration suprême du canton d'Argovie.

ce que, dans les pays libres, le citoyen réclame comme payement d'une dette ou jouissance d'un droit. Il fallait aussi qu'ils s'abstinssent de tout contrôle sur les actes du gouvernement et sur l'emploi des deniers publics. Jamais régence ne fut plus antipathique à toute espèce de publicité et même de critique bienveillante, que ne s'est montrée, jusqu'à la fin, la régence bernoise.

Persuadée de la sagesse de la constitution de l'état, telle que les usurpations l'avaient faite, elle y trouvait toutes les garanties de liberté et de justice que le peuple pouvait raisonnablement désirer.

On ne saurait méconnaître la ressemblance, frappante sous ce rapport, de la politique bernoise avec celle que l'Autriche suit dans ses états allemands, et qu'on a bien caractérisée en disant qu'elle n'avait pas la moindre prétention à l'influence morale, qu'elle ne cherchait pas à agir sur l'imagination des peuples, que l'éloge même lui était suspect, parce qu'il supposait la possibilité du blâme, qu'elle demandait qu'on ne parlât d'elle ni en bien ni en mal. Quand les Lettres du professeur Meiners de Goettingue sur la Suisse, où les institutions et l'administration bernoises étaient louées presque sans restriction, parurent en 1788, l'aristocratie de Berne se montra peu satisfaite de ce panégyrique. « De quoi se mêle cet impertinent? disait-« on; nous n'avons aucun besoin de ses éloges! » En ce point, toutes les aristocraties se ressemblent, comme aussi dans le soin qu'elles prennent de la vie matérielle de leurs peuples. Elles leur disent : « Vivez bien; « nous vous faciliterons tous les moyens de jouissances « sensuelles; mais gardez-vous d'aspirer à la partici-« pation aux affaires publiques. Nous sommes l'état;

« notre administration est l'arche sainte dont aucun « profane ne doit approcher. »

Nous avons déjà présenté les traits principaux de la constitution bernoise; mais on ne les comprendrait qu'imparfaitement si nous n'en complétions l'appréciation par quelques détails organiques, qui feront mieux saisir les altérations qu'elle subit par l'influence usurpatrice des dépositaires de l'autorité.

Il ne faut pas oublier que, d'après la charte qui constitua la cité, la souveraineté résidait dans la bourgeoisie, c'est-à-dire dans les propriétaires de maisons et ceux des habitants qu'une branche d'industrie avait fait admettre dans une des corporations d'arts et métiers désignées à Berne, en allemand, sous le titre d'associations, et, en français, sous le nom bizarre d'abbayes, mais mieux caractérisées par le nom de tribus, en usage à Zurich. Dans les conjonctures graves, l'universalité des citoyens s'assemblait pour délibérer en commun. L'administration ordinaire et les soins que réclamaient les affaires courantes, étaient, ainsi qu'il a été dit, confiés à deux conseils : l'un appelé petit-conseil ou conseil quotidien, plus tard distingué par le nom de sénat, et dont les vingt-sept membres formaient le véritable gouvernement; l'autre appelé grand-conseil ou conseil souverain, composé de deux cents membres, et chargé du contrôle des actes du petit-conseil, en matière de législation et de finances. C'était *au nom de la ville de Berne* que les conseils prononçaient leurs décrets. La ville elle-même était l'assemblée des bourgeois, parmi lesquels on choisissait les magistrats, et dont le nombre n'était point limité. Tout étranger apportant une industrie, ou faisant, dans la ville, l'acquisition d'une propriété foncière, jouissait

des droits de citoyen. Les rôles de contributions dressés au XIVe et au XVe siècle font mention de vingt et de trente mille bourgeois. Ainsi, point de monopole électoral, point de classe privilégiée. Les dépositaires de l'autorité relevaient de l'ensemble des confréries industrielles, des *bourgeois* ou artisans et hommes libres, organisés pour la défense commune dans l'enceinte du bourg, ou lieu fortifié offrant aux habitants sûreté pour l'exercice de leur profession et la libre jouissance de leurs biens.

Pour colorer la suprématie ou plutôt le droit de propriétaire que la ville de Berne s'arrogeait sur ses anciens sujets, les écrivains, défenseurs de ses prétentions, ont soutenu qu'elle avait acheté successivement de ses deniers, les seigneuries et les portions de territoire qui formaient la partie allemande de l'ancien canton. Des faits décisifs donnent un démenti formel à ces assertions.

Les familles bourgeoises, aujourd'hui existantes, sont réduites au nombre de deux cent soixante-treize. Comment serait-il possible d'expliquer cette extinction, si les descendants des vingt mille bourgeois portés sur les registres de l'impôt, au XIVe et au XVe siècle, n'avaient pas été, dans leur postérité, frappés d'exclusion des droits de citoyens actifs, soit parce que, dispersés dans leurs demeures rurales, ils ne prenaient aucune part personnelle aux affaires de la ville, soit parce qu'après la réforme religieuse qui enrichit l'état, le gouvernement ne se vit plus dans la nécessité de recourir à des subventions directes? Trouvant désormais, dans les impôts de consommation qu'il lui fut aisé d'établir et d'augmenter en proportion de la prospérité croissante, le complément des revenus nécessaires aux

services publics, il put se dispenser de faire un appel à la bourse des citoyens, et réussit ainsi à affaiblir le souvenir de droits politiques qu'une nouvelle assiette des impôts directs aurait réveillé.

Aux temps où Berne déploie le plus d'énergie publique et entreprend les conquêtes les plus brillantes, nous voyons des hommes originaires de diverses parties de son territoire, ou même des étrangers, revêtus des plus importantes dignités de l'état. Le peintre le plus fidèle, l'habile et naïf historien d'une lutte décisive entre les chevaliers et les bourgeois, le chancelier Thuring Frickhard, était de Brougg, en Argovie; le greffier Valérius Anshelme, auteur d'une chronique estimée, était de Rothweil; l'avoyer Hofmeïster était natif de Bienne.

Toutes les fois que les annalistes font mention de dettes contractées par la ville de Berne dans des intérêts de défense ou d'acquisitions, ils parlent d'impôts assis sur la ville et sur le pays, et continués durant plusieurs années, à l'effet de libérer le gouvernement envers ses créanciers[1]. Une contribution, frappant indistinctement les habitants de la ville et ceux des campagnes, eut, pendant cinq ans, spécialement pour

[1] *Chronique de Justinger*, page 209. *Chronique de Anshelme*, tome I, pages 349 et suivantes. — Les impôts extraordinaires auxquels le sénat eut recours, en 1383, pour le payement de cent mille florins, prix de l'acquisition de Thoune et de Burgdorf et frais d'armement remboursés aux alliés de Berne dans une guerre avec le comte de Kybourg, provoquèrent un soulèvement de la bourgeoisie. S'étant assemblée et constituée en commune, elle déposa le sénat tout entier, en créa un autre et dressa un acte, daté du 11 novembre 1384, qui devait mettre en vigueur une organisation nouvelle sur le modèle de la charte primitive. Cependant la plupart des sénateurs destitués ne tardèrent pas à être rappelés à leurs fonctions.

objet la liquidation d'un emprunt hypothécaire contracté à l'époque de l'incorporation de l'Argovie.

L'usage, conservé jusqu'en 1798, de convoquer les membres du grand-conseil au son des cloches, qui retentissaient au loin dans les environs pendant près d'une demi-heure, ne rappelait-il pas aussi le temps où ces délégués de la ville demeuraient hors des murs disséminés dans la campagne ?

Dans l'idiome vulgaire, on disait : *z'Burgere schla'*, *sonner* ou convoquer à coups de cloche le conseil souverain. C'est ainsi que la langue usuelle, en perpétuant le souvenir des institutions primitives, dénonçait des altérations qui en avaient dénaturé l'esprit et perverti le véritable sens.

. Nous pourrions citer plusieurs autres faits, qui, joints aux circonstances et aux textes que nous avons allégués, ne laissent aucun doute sur l'absence primordiale de tout principe exclusif dans l'exercice des droits politiques. Mais ce que nous avons dit prouve suffisamment que, pendant des siècles, la base de l'ordre social dans la cité de Berne resta large, se prêtant à toute extension commandée par de nouveaux besoins ou réclamée par les progrès de la civilisation.

Aussi fut-elle respectée tant que les dangers de l'état et l'esprit public, qu'ils avaient créé, ne portèrent aux postes éminents que les hommes honorés de la confiance de leurs concitoyens, et que ces emplois eux-mêmes ne présentèrent aucun appât à la cupidité. Quand la république, affermie et florissante, offrit aux candidats un salaire élevé et les jouissances paisibles de l'autorité, la foule des compétiteurs s'accrut, et les calculs de l'avidité et de l'amour-propre amortirent l'esprit public. Un système exclusif écarta de plus en plus les

concurrents tant actuels que futurs. Des vues progressivement plus étroites succédèrent au principe vital d'élection libre, et conduisirent à l'hérédité du gouvernement dans quelques familles.

Les mandataires, qui ne voulaient plus de commettants, ni de juges, ni de convives trop nombreux au banquet défrayé par le peuple, rendirent d'abord plus difficile l'adoption de nouveaux bourgeois, puis la réduisirent à des cas exceptionnels qui équivalaient à une clôture définitive d'éligibles héréditaires. Enhardis par cette abrogation impunie de l'article principal de la loi constitutive de l'état, et se confondant de plus en plus avec l'ordre social, soit dans l'opinion de la multitude, indifférente aux essais d'usurpation, soit dans leur propre idée, et avec une certaine bonne foi de cet égoïsme politique qui, sous tous les régimes, identifie instinctivement les intérêts privés des gouvernants avec leurs devoirs d'hommes publics, les patriciens de fait se sentirent assez forts pour exclure des conseils de la république les patriciens de droit. Au XVIIe siècle, bon nombre de ceux-ci, soit par insouciance, soit au défaut de chances favorables, plusieurs par suite d'un séjour prolongé à la campagne, se trouvèrent privés de représentants de leurs droits dans le gouvernement. Toutefois, le souvenir de ces droits, planant sur les opérations électorales, usurpées par les conseils, condamna toujours à de grands ménagements les familles qui s'étaient mises en possession des pouvoirs, et leur imposa parfois l'adoption exceptionnelle d'individus isolés, tirés des patriciens déshérités, comme en expiation du monopole politique que les patriciens en puissance s'étaient arrogé.

Supprimant tous les détails, d'ailleurs fort curieux,

dans lesquels sont entrés les voyageurs et les auteurs de statistiques, nous n'offrirons à nos lecteurs que les traits saillants d'un régime qui désormais appartient à l'histoire ou aux convulsions réactionnaires d'une aristocratie impossible à ressusciter sous ses anciennes formes.

Le conseil des deux-cents, qui n'était originairement, comme nous l'avons dit, que l'assemblée des délégués de la communauté de Berne tout entière, réunissait le pouvoir législatif aux pouvoirs judiciaire, administratif et électoral souverain. Il choisissait dans son sein les membres du conseil-d'état ou petit-conseil, nommait à toutes les places de haute administration, jugeait en dernière instance les causes criminelles emportant peine capitale, avait l'initiative et la sanction de toutes les lois, et se faisait rendre compte de leur gestion par les autres autorités constituées. Il semblait être aussi, en matières religieuses, revêtu de la dignité de l'épiscopat suprême depuis l'époque de la réforme religieuse, où il s'était emparé de la direction des affaires ecclésiastiques. Les fonctions des membres du grand-conseil étaient gratuites, sauf les faibles émoluments attribués aux commissions administratives et aux tribunaux civils, à la direction des écoles et du culte, ainsi qu'à la cour instituée pour les affaires matrimoniales et la répression des délits contre les mœurs, tribunal spécial où des pasteurs siégeaient avec les membres laïques. Leur indemnité réelle provenait du revenu des bailliages ou gouvernements, dont l'ensemble composait le territoire de la république. Depuis la confiscation des biens du clergé romain, la plupart de ces places administratives, tirées au sort pour six ans de durée, étaient devenues des sources de richesses pour les familles de ceux qui les

occupaient; et, comme elles étaient assez nombreuses pour qu'aucun des membres du grand-conseil n'eût à craindre de ne pas devenir bailli tôt ou tard, on conçoit le prix que les familles patriciennes devaient mettre à avoir le plus grand nombre possible de représentants dans le conseil souverain. S'y frayer un accès était donc l'objet de l'ambition de tout patricien; s'en assurer l'entrée, le soin principal de ses parents, et le point de mire vers lequel étaient dirigées de longue main toutes les relations d'affaires et de famille. Pour cela, il fallait pouvoir compter d'avance sur les suffrages du collége électoral, auquel les lois avaient confié la mission de compléter le grand-conseil, lorsqu'un certain nombre de siéges y seraient devenus vacants.

Ce collége était formé de deux éléments : des vingt-sept membres du petit-conseil, en charge au moment de l'élection, et de seize délégués des corporations dans lesquelles était distribuée la bourgeoisie. Par des concessions faciles à expliquer, chacun de ces électeurs avait la faculté d'obliger ses collègues à nommer le candidat qu'il avait désigné. La même prérogative avait été attribuée aux deux membres du conseil souverain qui, à l'époque de cette grande opération électorale, remplissaient les fonctions de lieutenant de police criminelle et de gouverneur de l'hôtel où siégeaient les autorités; on avait aussi reconnu aux avoyers le droit de faire agréer deux candidats simultanément. Voilà donc en tout quarante-sept membres du souverain conseil créés par la volonté individuelle des magistrats qui composaient le corps électoral. Mais, comme nous l'avons dit, il y avait ordinairement à peu près quatre-vingts places auxquelles ce corps était chargé de pourvoir à la fois, ce qui, déduction faite des quarante-sept

choix forcés, laissait aux chances du scrutin environ une trentaine de candidats. La majorité des suffrages, nécessaire pour leur succès, ouvrait une large porte aux calculs, aux intrigues, aux moyens d'influence dont disposaient les grandes familles. On appelait ainsi les familles qui comptaient le plus de membres dans le grand-conseil, et qui avaient fourni, soit dans le moment présent, soit dans le passé, le plus de titulaires aux premières charges de l'état. Les six familles nobles qui avaient la préséance dans le petit-conseil sur les autres sénateurs non dignitaires, appartenaient à cette classe. Voici leurs noms : d'Erlach, de Diesbach, de Watteville, de Bonstetten, de Mülinen et de Luternau.

Les petites familles étant à la merci des grandes, sur les soixante-quatorze familles qui siégeaient dans le conseil souverain, celles qui n'y comptaient qu'un ou deux membres, ou qui n'avaient pas contracté des alliances avec les familles du premier rang, n'obtenaient ou ne conservaient leurs places dans le grand-conseil que sous le bon plaisir des familles prépondérantes. Aussi, se ménager la bienveillance de leurs membres, s'y faire d'avance des patrons et des protecteurs pour l'époque décisive du sort d'un Bernois, c'est-à-dire pour la crise décennale du recrutement du conseil souverain, était pour les individus de familles d'un rang subalterne le but d'efforts, de complaisances, de travaux soutenus dans les bureaux de l'administration, et souvent méritoires par leurs résultats pour le service public. On doit aussi reconnaître dans les familles de haut rang cette modération, que Montesquieu a dit être le caractère des aristocraties, une certaine retenue dans l'usage qu'elles faisaient de leur puissance, et une

disposition à compenser, par l'absence de tout faste qui aurait pu blesser la vanité des sujets, et par des concessions spontanées, leur prééminence dans l'état. Ne laissant pas tomber au-dessous de soixante-quatorze le nombre des familles ayant part au gouvernement, elles le préservèrent du reproche d'une oligarchie trop étroite. Quelquefois elles y admettaient un homme nouveau, c'est-à-dire un bourgeois patricien de droit, mais appartenant à une famille exclue de fait de toutes fonctions élevées[1]. Des formes d'apparence libérale, des précautions qui, dans l'origine, avaient été dictées par le désir d'enchaîner les électeurs à leurs devoirs envers le pays, n'avaient jamais cessé d'être suivies au temps des opérations du grand collége électoral, toujours fixées aux jours les plus solennels de l'Eglise chrétienne. Dans la matinée du mercredi avant Pâques, les *seizeniers*, c'est-à-dire les seize députés des tribus (quatre de ces corporations, les boulangers, les bouchers, les tisserands et les tanneurs, en déléguaient chacun deux), étaient désignés par le sort la veille du jour où l'institution de la Sainte-Cène devait être célébrée. Les élections se faisaient le vendredi-saint, consacré à la mémoire du plus grand acte de dévouement que l'amour divin ait inspiré pour le bien des hommes. Le lendemain de la fête de Pâques, le grand-conseil recevait dans son sein les nouveaux élus, après que le *grabeau* avait été terminé. Ce nom est moins étrange que l'opération qu'il indique, et qui mérite une mention particulière, ne fût-ce qu'à titre de nouvelle preuve que les plus admirables institutions, fondées pour le maintien de la liberté, dégénèrent en cérémonies déri-

[1] En 1834 on comptait deux cent soixante-treize familles bourgeoises, dont trente étaient réduites à un seul individu.

soires, lorsque l'esprit qui préside à leur établissement n'existe plus.

Le lundi de Pâques, les membres du grand-conseil, après avoir assisté à un sermon prononcé par le chef du clergé, se rendaient à pied au lieu ordinaire de leurs séances; et là, tous successivement, depuis l'avoyer régnant jusqu'au plus jeune des conseillers, ils se soumettaient au *grabeau*, en d'autres termes, à l'examen de leur conduite et à une réélection ou à une exclusion, déterminée par l'impression que cet examen aurait laissée dans les esprits; c'était la seule fois dans l'année où ils paraissaient en corps en public. Qui est-ce qui ne verrait pas dans cet usage une garantie infaillible contre tout abus de pouvoir? Et qui oserait soutenir qu'il fût absolument sans utilité, même dans les temps de mœurs faciles et d'omnipotence aristocratique? Hélas! il n'en est pas moins vrai que le *grabeau*, qui nous transporterait d'enthousiasme dans Plutarque, était devenu une vaine formalité, n'ayant pour effet que le malaise que cette déception devait donner aux hommes consciencieux. C'est ainsi que les liens les mieux tissus qu'eût préparés la piété prévoyante d'aïeux, loyaux serviteurs de la chose publique, perdirent toute force dans les mains de neveux dégénérés. Qu'auraient-ils dit, ces aïeux, s'ils avaient été témoins des scènes de douleurs domestiques, des intrigues déplorables, des trafics honteux et des transactions avilissantes que le soleil du jeudi et du vendredi-saint éclairait à chaque retour d'une réélection générale! Assistant aux pleurs, aux menaces, aux négociations du foyer domestique, ils eussent entendu le père déclarer à sa fille chérie que, favorisé par le sort, il venait d'être reconnu seizenier, qu'il avait un

béret (*baretli*, chapeau officiel des membres du conseil souverain) à sa disposition, que c'était la seule dot qu'il pût lui donner, qu'elle devait renoncer au jeune homme qu'elle préférait, et accepter pour époux l'homme riche qui se présentait, et qui n'avait d'autre chance d'être élu que de prendre sa main avec le chapeau de magistrat que le tirage au sort de la matinée mettait au pouvoir du père [1].

Plus il serait facile de multiplier les traits lamentables ou grotesques dont on formerait ce tableau et de le charger des plus sombres couleurs, et plus nous devons être sobres de détails et équitables dans nos jugements. Les déchirements de cœur, inséparables de ces crises électorales, n'étaient pas, grâce à l'instabilité des affections humaines et aux adoucissements apportés par les prévisions de famille ou les circonstances de fortune, aussi cruels et aussi nombreux qu'on pourrait le supposer.

Au reste, quelles que soient les compensations que les institutions les plus vicieuses et les usages les plus déraisonnables, trouvent dans les habitudes et les chances de la vie réelle, il n'en résulte pas moins de notre exposé succinct, mais fidèle, de l'ancien régime bernois, que le monopole du pouvoir et de toutes les places lucratives en était devenu le principe et le ressort principal. Si les maux qui découlent nécessaire-

[1] M. de Bonstetten présente dans ses *Souvenirs* (pages 19 et suivantes), le côté plaisant de ces péripéties domestiques. « Rien, dit-il, « de plus amusant, que ces mariages improvisés, qui mettaient tout « à coup en évidence les figures les plus inconnues ; on en a fait le « sujet d'une comédie. » — « A l'époque des élections, qui se faisaient « à peu près tous les dix ans, la ville de Berne était un grand « conclave où tous les intérêts de famille étaient discutés et combinés « comme sur un échiquier. »

ment d'un pareil ordre de choses, ou plutôt d'un pareil désordre, se firent moins sentir à Berne que dans des états régis par les mêmes maximes, on en est redevable, d'un côté, au fonds de rectitude et de raison pratique qui n'a cessé d'honorer le caractère bernois; de l'autre, à quelques traditions gouvernementales qu'on ne saurait trop recommander aux peuples qui se croient les plus avancés dans la carrière de la liberté.

Aucune décision n'était portée, aucune nomination de fonctionnaires arrêtée qu'à la majorité des membres, formant l'autorité compétente; c'était collégialement, après mûre délibération, et après avoir consulté le comité ou la direction que l'objet regardait plus particulièrement, que toute mesure était prise définitivement. Des hommes puissants, le gouvernement lui-même, paraissaient-ils avoir abusé de leur pouvoir, et leur crédit faisait-il reculer le dénonciateur devant les coupables, deux magistrats étaient, en vertu de leur charge, et sous le sceau d'un serment inviolable, obligés de prêter leur organe au censeur. Ce devoir était dévolu aux deux plus jeunes sénateurs, lesquels ne pouvaient encore être imbus de l'esprit de corps, inhérent à une compagnie de vieillards exerçant le pouvoir suprême presque héréditairement. C'est à la jeunesse, encore accessible aux mouvements d'une généreuse indignation et d'un patriotisme courageux, qu'une si noble tâche avait été confiée par les fondateurs de cette institution toute républicaine.

Il n'est pas étonnant qu'une aristocratie aussi fortement constituée que celle dont nous avons cherché à donner une idée, ait longtemps résisté aux vices de son organisation et aux attaques de ses ennemis. Avant la crise qu'amena la révolution française en 1798, et qui

renversa en Suisse les gouvernements de monopole, celui de Berne était sorti victorieux de deux insurrections : la première fut sérieuse; c'était une révolte générale des gens de la campagne qui avait éclaté au milieu du XVIIe siècle; elle fut comprimée avec le secours de confédérés unis par la convention de Stantz, laquelle avait rendu tous les cantons solidaires du maintien des régences établies. L'autre, postérieure d'un siècle, et en elle-même assez insignifiante, fut pourtant remarquable par la mort courageuse de son chef, et par la réponse pleine de sens que les campagnes, appelées à seconder les projets des conjurés, opposèrent aux sollicitations des conspirateurs. Henzi, le plus marquant des bourgeois de Berne qui avaient, en 1749, formé le complot de déposséder les patriciens en jouissance au profit des patriciens exclus, déploya un caractère héroïque ; ce caractère ne se démentit pas jusque sur le billot. Se retournant vers l'exécuteur, dont la main tremblante l'avait blessé plusieurs fois, et grièvement, avant de pouvoir lui abattre la tête, Henzi lui dit avec calme : « Tu exécutes comme tes maîtres jugent.» L'expression dont il se servit renferme un calembour sublime : *Du richtestwie deine herren :* Tu juges comme tes maîtres; le mot *richten*, dans l'idiome bernois, pouvant s'appliquer également à la sentence rendue et à l'exécution du jugement.

Vainement les conjurés avaient cherché à entraîner dans leur complot les habitants de l'Emmenthal, contrée qu'on supposait avoir gardé du ressentiment de la manière dont elle avait été traitée au XVIIe siècle. Comme on les pressait de faire cause commune avec la bourgoisie mécontente, ils répondirent avec rudesse: « Nous avons enrichi nos maîtres actuels, nous

« ne nous soucions pas d'en engraisser d'autres. »

A dater de 1798, la ville de Berne, dépouillée de son droit de souveraineté exclusive sur le canton qui lui était soumis, entre dans le mouvement général des affaires de la Suisse, en qualité de résidence des autorités nouvelles et des hommes qui provoquèrent, contrarièrent ou dirigèrent ce mouvement. L'histoire des événements qui suivirent cette époque appartient à la confédération helvétique tout entière, et devient étrangère à une monographie qui a pour objet le chef-lieu de l'ancien état de Berne. Désormais les efforts et les ressources des patriciens bernois s'épuisent en tentatives pour ressaisir leur domination sur l'ancien territoire de Berne, tentatives couronnées de quelques succès momentanés, mais, en résultat, infructueuses pour le but que le patriciat voulait atteindre, et, par leur effet irritant sur ses anciens sujets, plutôt favorables que nuisibles au développement et à l'adoption de plus en plus générale de principes sociaux opposés au monopole politique, dont la cité souveraine était restée si longtemps en possession.

Toutefois, pour compléter notre résumé historique des principaux faits qui concernent la ville de Berne particulièrement, nous ne saurions nous dispenser d'indiquer en peu de mots ce que les dernières révolutions ont apporté de changements dans son aspect et dans la destinée de ses habitants.

Le 5 mars 1798 fut le malheureux jour où cette fière cité, qu'aucun ennemi n'avait, depuis sa fondation, souillée de sa présence, et dont Haller avait pu chanter [1],

[1] M. Simond porte à quinze millions le montant du trésor de Berne, qui était enfoui dans les caves de l'Hôtel-de-Ville, et qui fut la proie du vainqueur. A la vérité, M. Thiers (*Histoire de la Révolu-*

peu d'années auparavant, les *remparts vierges,* ouvrit ses portes à une armée française, qu'elle n'eût jamais vue, si le gouvernement de Berne avait rempli les devoirs d'un pilote habile et courageux. L'événement n'est assurément, en morale privée, jamais la mesure de l'éloge ou du blâme qui s'attache à la conduite de l'individu : succomber est quelquefois sa plus grande gloire, comme réussir une infamie. Il n'en est pas de même des gouvernants. Lorsqu'en succombant ils entraînent leurs sujets dans une catastrophe commune, ce n'est pas seulement un malheur, c'est toujours une faute, souvent un crime ; ils se dénoncent eux-mêmes comme inférieurs à leur tâche, comme incapables de remplir la mission qui leur était confiée. Il eût été facile au patriciat bernois de conjurer l'orage qui grondait sur la Suisse occidentale, longtemps avant qu'il éclatât ; mais, pour cela, il aurait fallu réunir à une connaissance de l'époque et à une habileté politique, que n'avaient pas les chefs de l'aristocratie, une élévation d'âme, une absence d'esprit de corps et un dévouement au bien public, qu'il serait peu équitable de demander à une corporation privilégiée pleine de vie et d'illusions. Le gouvernement de Berne attendit jusqu'à la dernière extrémité (au 3 février 1798) pour se concilier l'affection de ses peuples. Le décret qu'il rendit ce jour-là semble annoncer une complète régénération politique, une espèce de 4 août. Le conseil souverain appelle au partage de l'autorité les délégués du pays ; mais ce ne sont

tion française, tome IX) n'évalue qu'à six millions cette partie du butin de l'armée conquérante, et ce sont, en effet, les seuls dont il ait été rendu un compte régulier. Mais connaissant la source où M. Simond a puisé ses renseignements, j'ai tout lieu de croire son indication approximativement exacte. Voyez son *Voyage en Suisse,* tome II, page 522.

évidemment que des notables qu'il s'associe comme auxiliaires, et nullement les représentants du peuple qu'il convoque pour qu'ils avisent avec indépendance aux moyens de sauver la patrie.

Ce n'est pas ainsi qu'en auraient agi les Bubenberg et les d'Erlach dans les siècles héroïques. Au triste plaisir de concentrer l'autorité dans les mains d'un petit nombre de privilégiés, ils préférèrent la gloire de devoir leur élévation à l'estime de leurs concitoyens, et le salut de tous au concours de tous. Empressés de mettre en commun et leurs moyens et leurs droits, ils n'avaient jamais trop de coopérateurs, trop d'auxiliaires, trop d'amis. Une pleine confiance dans les sentiments de leurs frères d'armes et de leurs co-associés dans la défense de la patrie, les avait portés à maintenir la base large sur laquelle reposait le régime primordial de leur cité. Lorsqu'il y allait de son honneur et de sa liberté, ils appelaieut à son secours l'émulation de toutes les classes et l'énergie de toutes les volontés. Je ne puis m'empêcher de citer ici les expressions d'un homme d'état dont l'âme brûlante de patriotisme et le noble dévouement à la cause de la liberté, auraient certainement été mieux appréciés par les Bubenberh et les d'Erlach du XIII[e] et du XIV[e] siècle, qu'il n'a pu l'être par leurs descendants, héritiers de leur pouvoir, mais non de leur politique généreuse :

« Ces patriarches vénérés de votre ville natale, » dit M. le général de Laharpe en s'adressant à un patricien bernois que le conseil secret de Berne avait envoyé auprès de l'ami alors puissant de l'empereur Alexandre, « qui s'exposèrent aux chances périlleuses de la bataille « de Laupen pour maintenir le libre concours des ci- « toyens, et qui firent reposer la puissance bernoise

« sur le droit de se les associer, se reconnaîtraient-ils « dans ces apôtres d'un patriciat exclusif qui veulent « relever la bannière qui séparait en Suisse les gouver- « nants des gouvernés ?... »

« Notre indépendance et notre liberté, » dit-il plus loin, « ne peuvent être défendues que par les baïon- « nettes d'un peuple combattant pour ses plus chers « intérêts : *pro aris et focis.* »

L'aristocratie bernoise, victime de son entêtement et abattue par une force majeure, après avoir disparu de la scène pendant trois ou quatre ans, s'y montra de nouveau en 1802. Le premier consul de la république française avait, à cette époque, pris la résolution de retirer les troupes françaises qui, depuis l'invasion de 1798, étaient restées en Suisse. Il eut toutefois le procédé de demander au gouvernement helvétique si cette évacuation, tant désirée par les Suisses, pouvait s'effectuer sur-le-champ sans compromettre le repos du pays. Le ministre helvétique, à Paris, manifesta franchement toute la joie que cette communication lui faisait éprouver, et conjura, par lettres officielles et particulières, le gouvernement helvétique et les membres avec lesquels il entretenait des relations d'intimité, d'accepter l'offre du premier consul, quel que fût le résultat qu'elle pût entraîner. Le directoire chargea son ministre de répondre dans ce sens, et il le fit. Un écrivain français, qui a publié une histoire de la révolution helvétique[1], s'exprime de manière à faire croire que des représentations furent adressées à Bonaparte par ce ministre pour l'engager à différer le rappel des troupes françaises. C'est une grave erreur. L'auteur de cette

[1] M. Raoul-Rochette (Paris, 1823).

notice sur Berne, qui, par sa position, fut l'intermédiaire des communications entre les deux gouvernements relatives à cette affaire, déclare ici que l'assertion de l'historien est entièrement contraire aux faits et aux documents que chacun peut consulter dans les archives helvétiques. Le directoire donna à son envoyé l'ordre de remercier le premier consul d'un rappel qui comblait les vœux de tous les Suisses attachés à l'indépendance de leur pays.

Si l'aristocratie avait été animée des sentiments qui dictèrent la conduite du gouvernement helvétique, elle l'aurait aidé à déjouer les projets de Bonaparte, qui comptait évidemment sur l'explosion de discordes civiles favorables à ses desseins. En usant de leur ascendant pour calmer les esprits et pour maintenir l'ordre, les patriciens se seraient ménagé le moyen de s'accorder avec le gouvernement central de la Suisse sur des arrangements qui auraient rapproché les partis et contenté le pays, sans courir les chances d'une guerre civile, et sans offrir au premier consul l'occasion qu'il cherchait de dicter ses volontés aux cantons. L'aristocratie ne montra ni cette sagesse ni ces sentiments d'abnégation patriotique, qui l'auraient honorée à jamais.

Afin de se procurer le plaisir de voir le gouvernement central humilié, elle suscita des troubles, qui ne pouvaient aboutir qu'à une intervention étrangère dans les affaires domestiques des cantons. L'insurrection contre le directoire helvétique, insurrection dont Berne fut l'âme, fournit à l'homme qui alors était l'arbitre des destinées de l'Europe occidentale, une belle occasion de s'immiscer dans le régime intérieur des Suisses. Heureusement, cet homme, qui ne manquait ni de grandeur

d'âme, ni de vues d'avenir quand son pouvoir dictatorial en France était hors de question, ne se prévalut pas des chances d'agrandissement que lui offrait la folie des réactionnaires suisses; il reconstitua l'Helvétie avec sagesse, en lui ôtant toutefois les moyens de prendre quelque consistance politique. Le régime qui résulta de sa médiation entre les partis dissidents, favorable au développement de la liberté civile, et devenu très populaire après dix ans de durée, cessa de convenir à l'aristocratie bernoise, du moment où l'espoir de ressusciter leur monopole politique s'offrit à ses meneurs.

Repoussant le généreux respect pour la neutralité de la Suisse et pour l'inviolabilité de son territoire, qu'Alexandre voulait faire prévaloir dans les conseils des puissances coalisées, le patriciat bernois préféra l'occupation étrangère au désagrément de voir se consolider un ordre de choses qui avait gagné l'affection des peuples par des garanties réelles. Les Bernois, s'aidant d'un agent équivoque de l'étranger, nommé Senft Pilsach, qui se donnait pour avoir la pensée secrète des alliés, facilitèrent à l'armée autrichienne l'entrée en Suisse, renversèrent le gouvernement établi, auquel ils avaient en majeure partie prêté eux-mêmes serment, et eurent ensuite toute facilité pour faire sanctionner à Vienne une constitution cantonnale, qui, sous les formes décevantes d'un système représentatif bâtard, remettait les familles patriciennes en possession du pouvoir suprême, sans autres limites que celles qui résultaient des mœurs et des progrès de la civilisation, en un mot, sans véritables garanties.

Rendus à leurs habitudes de domination arbitraire et de régime paternellement soporifique, les patriciens bernois se crurent plus affermis que jamais sur leurs

chaises curules. A l'exception de quelques mesures favorables aux études et à des branches secondaires de l'administration, nous les voyons recommencer la même série de fautes qui préparèrent ou accélérèrent la chute de leur ancien gouvernement. Haine contre toute publicité, système d'espionnage et de délation organisé dans tous les cantons, confiance donnée aux flatteurs et aux agents salariés, concessions non seulement insuffisantes ou dérisoires, mais plus offensantes pour ceux qui n'en pouvaient profiter (et c'était l'immense majorité) qu'agréables à ceux qui en étaient l'objet; thésaurisation reprise au détriment de la génération vivante, à l'avantage d'un avenir problématique et en dépit de l'expérience de 1798 encore flagrante; en un mot, tous les errements de l'ancien régime furent remis en honneur et en pratique, comme pour constater que l'esprit des restaurateurs était celui de la contre-révolution.

En 1830, les patriciens bernois ne se doutaient pas encore des progrès que les idées et les besoins sociaux avaient faits dans leur pays. Une nombreuse réunion de francs-tireurs ou carabiniers, rassemblés à Berne, en juin 1830, de toutes les parties du canton, et qui firent éclater, sous les yeux mêmes du gouvernement, des vœux unanimes pour de grandes réformes politiques, ne réussit pas à dessiller les yeux des chefs du patriciat. Vinrent les journées de juillet, qui auraient dû faire incliner volontairement les faisceaux et la hache du licteur devant un peuple irrité par des abus de pouvoir, et préparé, par les événements des quarante dernières années, à des exigences péremptoires et victorieuses. Ce peuple ne demandait point un changement dans le personnel des gouvernants : ils auraient pu conserver l'autorité en élargissant les bases de la constitu-

tion du pays. Vainement des pétitions respectueuses, présentées au gouvernement par d'honorables corps de bourgeoisie, le supplièrent de prendre en salutaire considération les vœux du pays, et d'apporter aux lois électorales les changements réclamés par les nouveaux besoins de la société et indispensables pour le maintien de la tranquillité; elles furent traitées de séditieuses et repoussées avec hauteur. Ces refus, aggravant le poids d'anciens griefs, amenèrent des conférences entre les principaux notables des campagnes. Le 10 janvier 1831 une nombreuse et menaçante réunion de mécontents, accourus de tous les points du pays, se tint à Munsingen, à deux lieues de Berne. On proposa de marcher sur la capitale pour se faire rendre justice par la force. M. Jean Schnell, professeur distingué à l'académie de Berne, eut besoin de tout l'ascendant que son caractère, sa position indépendante et son éloquence, lui donnaient, pour détourner les mécontents de leur dessein. Dans l'intérêt de la ville, qu'il voulait sauver d'un danger imminent, il se servit d'une expression que les patriciens de Berne n'ont pu lui pardonner. S'adressant aux sentiments généreux de ses auditeurs, il s'écria dans la chaleur de l'improvisation : « Comment! vous vous porteriez à des actes de vio-« lence indignes d'hommes qui ont le sentiment de « leur bon droit et de leur puissance? Un lion se « plairait-il à déchirer un pauvre petit moineau qu'il « tiendrait en son pouvoir? » Cette image produisit l'effet désiré : le peuple abandonna ses projets d'insurrection.

Si, dans cette crise, il s'était trouvé un sénateur bernois d'un grand caractère, doué de prévoyance, de résolution et du talent nécessaire pour faire accepter à

ses collègues un plan de réforme propre à satisfaire l'opinion publique, un tel homme se serait indubitablement emparé de la direction du mouvement populaire; et l'an 1831, au lieu d'être témoin d'une agonie du patriciat sans gloire et sans grandeur, l'aurait vu revivre sous des formes rajeunies avec son ancien pouvoir retrempé dans la confiance et la sympathie publique.

Cet homme ne se rencontra point.

Le conseil souverain se retira devant l'orage; mais avec l'espérance de jeter, par son abdication en masse, le parti de la révolution dans des difficultés insurmontables, et d'amener le peuple à supplier ses anciens maîtres de reprendre les rênes du gouvernement. Par une résolution qu'on eût dite improvisée, mais qui fut dictée au conseil des deux-cents par son chef l'avoyer Fischer et les principaux magistrats, une assemblée constituante fut convoquée; c'était un coup de dé. Bien que ce congrès fût en majorité composé de campagnards sans autre éducation politique que celle que la lecture, les entretiens et la réflexion donnent aux hommes d'un sens droit dans des temps de crise, cette assemblée montra dans ses discussions, soumises à la dangereuse épreuve de la publicité, des lumières, une mesure, une intelligence des questions agitées, qui remplirent les spectateurs d'étonnement. Les membres même de l'ancien gouvernement, qui assistaient aux débats, firent, à ce sujet, des aveux aussi humiliants pour le conseil souverain, dont ils faisaient partie, qu'honorables pour cette réunion de paysans et de bourgeois des petites villes, qui devaient, à les entendre, montrer tant de gaucherie, et forcer le pays, par le ridicule, à revenir volontairement sous l'ancienne tutelle des patriciens.

Des délibérations de ce congrès sortit un projet de

constitution, qui fut soumis à la sanction du peuple. Acceptée à une immense majorité par des citoyens réunis en assemblées primaires et en colléges électoraux, la nouvelle loi fondamentale offrait encore aux patriciens bernois une occasion belle et légitime de reprendre, sans déception et sans intrigues, tout leur ascendant politique. La plupart des colléges électoraux ne demandaient pas mieux que de porter aux places de députés du canton les bourgeois de la cité ci-devant dominante, qui se rallieraient sans arrière-pensée au nouvel ordre de choses. Sans s'être présentés, et sur leur simple réputation de mérite personnel et de moralité, beaucoup de patriciens furent nommés membres du grand-conseil; mais, soit dédain pour une position qui les condamnait à siéger à côté de leurs anciens sujets, soit espoir que leur absence paralyserait le nouveau gouvernement, en le privant des lumières et de l'expérience des seuls hommes capables de lui procurer vie et durée, la plupart des Bernois, appelés à cette tâche par leurs concitoyens des campagnes, repoussèrent ces marques de confiance et d'affection. Ils usaient sans doute de leur droit. Mais ce qui ôte à ce refus toute dignité, c'est leur conduite ultérieure.

Quand ils virent d'une part les nouveaux conseils marcher d'un pas sûr et se consolider, le peuple s'affermir dans la conviction qu'on pouvait se passer d'eux sans dommage pour la chose publique, et d'autre part, les notables du pays prendre goût à l'exercice d'une autorité qu'ils auraient naguère confiée volontiers à ses anciens dépositaires aux conditions stipulées dans le nouveau pacte, ils cherchèrent à renverser le gouvernement auquel ils n'avaient pas daigné s'associer. Après avoir vainement essayé d'organiser des soulève-

ments en raillant les mécontentements et en s'assurant des moyens d'action par des enrôlements clandestins d'aventuriers et de soldats licenciés en France, la faction contre-révolutionnaire tourne, depuis quelque temps, ses regards et ses vœux vers l'étranger. Elle s'attache à effrayer les princes de l'Allemagne sur le danger dont leur avenir est menacé par l'exemple des cantons qui se sont reconstitués sur la base de l'égalité des droits et sur le principe d'élection universellement et périodiquement appliqué à toutes les branches de l'autorité publique; elle s'efforce de montrer l'incompatibilité de pareils gouvernements avec la sécurité des états régis par les traditions historiques et la loi de transmission héréditaire du pouvoir souverain, et représente la Suisse comme plongée déjà dans l'anarchie ou près d'y tomber.

L'invasion de la Savoie, tentée par une petite poignée de pauvres proscrits, quoique réprimée sur-le-champ par les cantons limitrophes et hautement blâmée par la Suisse entière, fournit aux réactionnaires un riche texte de déclamations contre les nouveaux gouvernements; et, dans cette œuvre de dénigrement hypocrite, ils ont été parfaitement secondés par les agents des cabinets du Nord. Naturellement disposés par leurs préjugés de naissance et de situation à sympathiser avec les regrets des ex-patriciens, chez lesquels seuls ils trouvent d'ailleurs les jouissances de luxe et l'élégance de manières, qui sont un besoin de première nécessité pour les gens du monde, ces diplomates ne cessent, dans leurs communications officielles ou privées, de peindre la Suisse comme livrée à une démagogie sans frein, et ses institutions comme subversives de tout ordre et de toute stabilité. Les plébéiens

parvenus, que leurs richesses ou leur obséquiosité ont introduits dans la haute classe, voulant payer l'insigne honneur qu'on leur fait de les traiter presque comme des égaux, se signalent par un redoublement de zèle contre-révolutionnaire et de dénonciations anti-nationales. Une réunion insignifiante d'ouvriers allemands aux Steinhoëlzli, près de Berne, a fourni plus récemment un nouvel aliment aux champions de l'aristocratie.

On ne peut se dissimuler les dangers attachés à la position dans laquelle les nouveaux gouvernements de la Suisse ont été placés par ces machinations impies, et par ce système de calomnie qui est plus qu'une sourde hostilité. Nous ne tarderons pas à voir si les ennemis de toute autorité, dont ils n'ont pas le monopole, réussiront à arrêter un peuple sage et inoffensif dans sa marche vers un avenir plus conforme à ses intérêts et à son état moral, ou s'il lui sera donné de jouir d'un ordre civil fondé sur le respect pour les magnifiques dons que Dieu a départis à notre nature, et que la maturité intellectuelle des Suisses les rend plus propres qu'aucun autre peuple du continent européen à exploiter avec un plein succès, sans être menés à la lisière comme des enfants ou tenus en tutelle au-delà d'une évidente majorité.

En vérité, lorsqu'on voit la ligue nobiliaire partout occupée à contrarier le libre développement des facultés humaines et des bienfaits du créateur, on dirait qu'elle a pris, au moral, pour modèle ces grands de Rome qui renfermaient les enfants de leurs esclaves dans des cages assez basses pour contrarier leur croissance en hauteur, et procurer à leurs maîtres, au bout de plusieurs années de torture, le plaisir barbare de

posséder de monstrueux nains. Loin de nous l'intention d'attribuer aux réactionnaires des projets d'étouffement raisonné ; nous ne parlons que des effets inévitables de leurs essais rétrogrades, et nous savons qu'ils sont désapprouvés par un grand nombre de leurs anciens confrères. Beaucoup de patriciens éclairés, et nous pourrions en nommer de très distingués, sont les premiers à se promettre d'heureuses conséquences des révolutions qui ont détruit le régime du privilége, et à en attendre une influence salutaire sur la classe même qu'elles ont dépossédée. La nécessité de remplacer les avantages que lui procurait le hasard de la naissance par des titres qui ne s'acquièrent que par l'application et le mérite personnel, excitera la jeunesse bernoise à cultiver les dons que la nature lui a dispensés avec libéralité, et lui fera trouver, dans les fruits du travail et de la concurrence avec ses anciens sujets, une riche compensation de ses pertes. Malheureusement ces vues élevées et justes ne sont pas celles de la masse des privilégiés; et ce sont les masses qui partout font l'opinion d'un corps, et qui imposent à ses chefs mêmes le joug funeste de ses préjugés et de son aveuglement.

M. de Bonstetten a légué en mourant d'excellents conseils à ses compatriotes.

« La vanité et l'orgueil, dit-il dans ses *Souvenirs*, « écrits en 1831, ont, comme tout sentiment dominant, « des points d'attraction et des points de répulsion « toujours en activité ; de là la susceptibilité des Ber- « nois qui, dans le flux et dans le reflux de leurs pré- « tentions, sont partout sur le *qui vive*. Les Bernois « instruits ou spirituels y étaient peu sensibles ; au « contraire, les sots se croient toujours blessés là où « ils ne voient pas clair, ce qui arrive surtout dans les

« pays où l'absence d'une langue écrite est cause qu'on « ne connaît jamais bien la valeur des paroles qu'on « entend. Cette susceptibilité querelleuse est allée en « augmentant avec le froissement des vanités, mises à « nu par la révolution. A la mort complète de l'aristo- « cratie, on verrait l'amour-propre blessé présenter « chez les uns la triste image de sentiments changés en « épines, tandis que l'homme qui sait sentir et penser « ne verrait dans cette mort politique qu'une carrière « qui s'ouvre, non au mérite équivoque des ancêtres, « mais aux vertus réelles des vivants. Ce n'est pas le « passé, c'est l'avenir que, dans l'orage, il faut regar- « der en face. L'illusion et le passé sont pour l'homme « heureux; la vérité et l'avenir pour l'être souffrant et « fort, qui sait comprendre l'un et l'autre. »

En résumé, si nous embrassons d'un coup d'œil les phases de l'aristocratie bernoise, nous sommes conduits à diviser son existence en trois périodes : celle des temps héroïques, celle de la réforme, et celle de la décadence. Les deux premiers siècles de l'histoire de la ville de Berne offrent le tableau d'un dévouement sans bornes à la chose publique; dans les citoyens, les vertus d'un patriotisme aussi pur que courageux; dans les magistrats, le plus noble désintéressement. L'époque suivante se distingue par le réveil d'un sentiment religieux, à la fois plus éclairé et plus fécond en créations utiles : une piété chrétienne, sincère et fervente se manifeste par des mœurs plus sévères, par de nombreuses fondations charitables, et par une intégrité sans reproche dans les dépositaires de l'autorité. Cette seconde période n'a guère plus d'un siècle de durée. La troisième, qui est l'époque de la décadence, c'est-à-dire de l'invasion de l'égoïsme politique et du monopole

systématique, date des premières années du XVIIe siècle. C'est alors que l'appât des places, rendues plus nombreuses et plus lucratives par l'accroissement du territoire de la république et par la confiscation des biens du clergé romain, exerça ouvertement son influence corruptrice. On chercha, avec prudence et habileté, à exclure du riche banquet de trop nombreux convives. Les trente mille bourgeois de Berne du XIVe et du XVe siècle ont fait place à une corporation de plus en plus concentrée, et tellement réduite en 1684, que l'enregistrement des noms des familles bourgeoises, éligibles aux places de haute administration, ayant été ordonné par le grand-conseil, cent cinquante furent seules inscrites comme étant capables d'entrer dans le gouvernement. Ce nombre, à la vérité, s'accrut par la suite jusqu'à deux cent trente-six, chiffre déclaré permanent en 1782. Vers la fin du dernier siècle un décret souverain fut rendu, statuant qu'à l'avenir, aussitôt que cinq familles patriciennes se trouveraient éteintes, elles seraient remplacées par autant de familles prises dans la population sujette.

C'étaient là évidemment des mesures disproportionnées avec l'état de la société. Aussi le souvenir n'en vivra que dans deux apologues de Pestalozzi : l'un nous représente les chats promettant aux souris l'agrégation annuelle de deux plaignantes à l'auguste communauté des chats; l'autre, nous montre les brochets se réunissant en assemblée pour délibérer sur les doléances des goujons, et leur offrant, par un mouvement de généreuse munificence, d'élever périodiquement quelques goujons à la dignité de brochet, afin de satisfaire aux justes exigences du temps.

Ce système d'exclusion, combiné avec la multiplica-

tion d'emplois toujours plus richement dotés, devait frapper à la fois de paralysie les facultés de la caste régnante, sûre d'avoir les places sans les mériter, et les facultés de la caste qui était condamnée à ne jamais parvenir à rien. De là le relâchement des ressorts moraux, la cupidité croissante, la soif de jouissances sensuelles et un luxe énervant. Ajoutons à cela les effets désastreux du service étranger, et de l'influence de la littérature dissolvante du XVIII[e] siècle, et nous justifierons sans peine le nom d'époque de décadence, que nous avons cru pouvoir donner aux deux derniers siècles de l'existence de l'aristocratie bernoise.

Ces considérations sont une introduction naturelle à ce que nous avons à dire de la société, des mœurs, de l'état des sciences et des arts, des monuments et des établissements d'utilité publique; elles serviront à en expliquer l'origine et à en faire apprécier les qualités distinctives.

§ III. MOEURS. — ÉTABLISSEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE. — CÉLÉBRITÉS DE BERNE. — MONUMENTS.

Sous un régime tel que celui que nous avons tâché de caractériser, il est tout simple que ceux qui en étaient les usufruitiers héréditaires aient été les premières victimes morales de sa tendance énervante et corruptrice. La naissance et les relations de famille étant les arbitres de la destinée des hommes qui appartenaient à la caste patricienne, la culture de l'esprit devait être une chose secondaire, et la médiocrité une recommandation plutôt qu'un obstacle à l'avancement. Rien ne provoquait les efforts sans lesquels les plus heureux dons de la nature sont frappés de stérilité. La

nullité intellectuelle, l'absence d'idées d'un ordre élevé, l'oisiveté, le dégoût pour toute occupation forte et sérieuse, enfin de mauvaises mœurs, tels devaient être les résultats d'un privilége qui paralysait les facultés des privilégiés, et de l'ennui d'une existence que l'émulation, le travail, le libre développement des ressources natives ne vivifiaient pas.

Au sortir des études académiques, l'intervalle de dix à douze ans qui séparait le jeune homme des fonctions publiques, pesait sur lui de tout le poids d'un vide insupportable; et ce fardeau était en proportion des dispositions qu'il avait reçues, et qui étaient restées en friche. Le désœuvrement, toujours funeste, le sera doublement pour le riche qui ne trouve dans sa ville aucun amusement ennobli par les jouissances de l'esprit et l'élégance des mœurs. Les relations de société se bornaient à des rapports de famille, et à des réunions de jeunes gens du même âge consacrées au jeu et à un caquetage puéril. Une différence de cinq ans était le maximum d'âge admis comme règle, pour la composition des coteries dans lesquelles se scindait la bonne compagnie. On peut imaginer ce qu'un pareil fractionnement devait entraîner de conséquences, pour les habitudes de la vie et les besoins de l'âme. Accoutumés à ne fréquenter que des co-patriciens parqués dans les limites d'un âge officiellement réglé, les Bernois se sentaient mal à leur aise avec les personnes avancées en âge ou étrangères à la coterie à laquelle chacun appartenait; et, dans cette coterie même, malheur à celui qui ne partageait pas les goûts de la majorité, qui n'épousait pas ses préventions, qui ne tuait pas le temps avec la même abnégation de toute supériorité individuelle; malheur surtout à celui qui, par un meil-

leur emploi de sa jeunesse, semblait vouloir s'élever au-dessus de ses égaux et désapprouver la vulgarité de leurs plaisirs ! Deux des Bernois les plus distingués ont senti et exprimé, chacun à sa manière, le malaise que cette gêne intellectuelle leur faisait éprouver. Jean-Rodolphe Tschifelli, fondateur de la société économique à laquelle Linnée, Buffon, Haller, Turgot ont tenu à honneur d'appartenir, rencontra une foule d'obstacles à ses desseins généreux : la plupart de ses entreprises furent, dans leur germe, étouffées par le souffle glacial de ses concitoyens ; il avait coutume de dire en soupirant : « Lorsqu'ici un homme monte sur une feuille « de papier, vingt autres se présentent avec des per- « ches pour l'en faire descendre. » M. C.-Victor de Bonstetten, mort en 1832, a, dans plusieurs de ses écrits, exhalé sa douleur sur l'influence asphyxiante que l'air de sa ville natale avait exercée dès son enfance sur son esprit et son âme. Ses lettres à Matthisson, plusieurs pages de son *Homme du Nord et du Midi,* sa correspondance, déjà publiée ou inédite, avec ses amis, offrent à la fois de nombreuses traces de ce sentiment, et des réflexions psycologiques, pleines de justesse et d'intérêt, sur les fâcheux effets qui résultent d'un ordre social où les ressorts de l'âme sont comprimés ou faussés par le défaut de circonstances favorables à leur expansion.

Il faut se garder toutefois de prendre les plaintes et les regrets d'hommes supérieurs, qui se sont sentis à l'étroit dans leur pays, pour base exacte de l'opinion que nous voulons nous former de la société qui les a méconnus, ou qui ne les a pas suffisamment appréciés. Comme il serait peu juste de se faire une idée des hautes classes en Angleterre d'après les écrits de By-

ron ou de Godwin, il serait peu équitable d'en vouloir trop à l'aristocratie bernoise d'avoir dénigré ou mal apprécié des hommes tels que Bonstetten et Fellenberg, de n'avoir pas tenu à honneur de les compter dans ses rangs, et d'avoir repoussé leur coopération dans les hauts emplois de l'état. Une corporation ancienne et puissante n'accorde sa confiance et les distinctions dont elle dispose, qu'en retour d'une adhésion entière à ses préjugés et à ses maximes. Pour avoir part au pouvoir qu'elle exerce, il faut en être l'esclave, et montrer, par ses opinions et par ses habitudes, qu'on est disposé à en devenir l'instrument soumis. Afficher l'indépendance des idées est une révolte contre le despotisme intellectuel, qui fait la vie et la force des corporations. La pensée de l'homme qui aspire à en devenir membre prépondérant et à conserver un grand crédit dans leur sein, n'est pas libre; elle doit revêtir la livrée du corps, s'identifier avec les intérêts et les vues qui le dominent. Ne voyons-nous pas Montesquieu lui-même baisser sa puissante tête, chargée de lauriers, devant la robe parlementaire?

On a souvent agité la question de savoir si les formes de constitution pouvaient exercer sur le moral une influence égale à celle du climat. Je pense que les petits états fournissent, pour la solution de ce problème, des données plus précises et plus instructives que des populations disséminées sur une plus grande surface.

Entre les cités de l'Helvétie, Zurich, Berne, Bâle et Genève se distinguent par les hommes et les institutions, auxquels elles ont donné naissance. Dans un ordre d'intérêt plus élevé, Zurich et Genève ont, sinon produit et formé, au moins accueilli et mis en lumière deux des rénovateurs de la pensée humaine et des ven-

geurs de ses droits. Zwingle, avec moins de confiance dans sa logique et avec plus de respect pour la liberté morale, Calvin, avec moins de complaisance pour les exigences de la raison et un rigorisme de dialectique plus inexorable, se sont trouvés d'accord avec l'esprit des populations au milieu desquelles ils avaient trouvé ou établi un centre d'action et des moyens d'influence assortis à leur génie. L'esprit positif, organisateur et sévère de Calvin rencontra un terrain propre à recevoir et à féconder les germes qu'il y déposa; Zwingle n'emprisonna pas dans des bornes si arrêtées les esprits qui reçurent son impulsion. Nous voyons différentes branches des humanités, qui n'ont jamais fleuri à Genève (car Théodore de Bèze et Casaubon furent des plantes exotiques) cultivées à Zurich avec éclat jusqu'à nos jours, et l'imagination se déployer avec une supériorité non contestée dans les ouvrages des Zurichois Gessner, Fussli et Lavater. Bâle se glorifie d'avoir donné aux sciences les Bernoulli et Euler. On conçoit que le génie du calcul devait être indigène dans une ville qui lui offrait un sol et une nourriture si propice à son premier développement.

Mais comment se fait-il que Berne n'ait produit qu'un seul homme hors de pair, le grand Haller? En y regardant de plus près, en considérant les avantages immenses qu'une organisation physique très heureuse, une sphère d'activité beaucoup plus grande, et (si j'ose exprimer si crûment le résultat d'observations nombreuses et impartialement pesées) un équilibre de facultés intellectuelles mieux assis, présentaient aux Bernois, il m'est impossible de ne pas attribuer à la forme sédative et soporifique de leur gouvernement le petit nombre de leurs notabilités scientifiques ou littéraires

comparé avec la foule d'hommes remarquables qui ont illustré les cités sœurs.

On reproche aux démocraties de niveler les hommes et de contrarier le vœu de la nature qui a, dit-on, diversement doté les individus, et jeté ainsi le fondement de conditions sociales très différentes. Il me paraît, au contraire, que c'est le régime aristocratique qui est essentiellement niveleur. Il fait passer les esprits sous les fourches caudines d'une médiocrité convenue et imposée, ici par les ménagements que l'ambitieux doit garder envers l'amour-propre de ses co-privilégiés, dispensateurs des dignités qu'il ambitionne; là par l'impossibilité de s'élever au-dessus de sa condition, même avec un mérite transcendant. Dans la caste dominante, comme dans la classe des sujets, les efforts, l'illustration, le travail poussé au-delà des nécessités qui résultent des convenances ou des obligations d'état, sont en pure perte pour la considération et l'avancement de ceux qui se distinguent. Demandez à la paresse humaine ce qui advient dans un pareil régime, et vous vous expliquerez de reste pourquoi Sparte fut si pauvre en hommes illustres, et Athènes si riche; pourquoi les républiques italiennes du moyen âge en ont enfanté, en peu d'années, plus que toute la Péninsule pendant des siècles; et pourquoi le canton de Berne, si remarquable par sa population et ses ressources, se trouve, dans ce parallèle, fort en arrière de cantons beaucoup moins considérables, où l'élément démocratique, entrant pour une plus forte part dans la constitution de la cité, a fécondé les germes déposés par le Créateur dans la nature de l'homme.

Mais il est une considération beaucoup plus importante que celle qui regarde la culture intellectuelle. La

valeur morale de l'homme est assurément indépendante de toute influence extérieure. Sous tous les climats et dans toutes les circonstances l'homme a dû et a pu, Dieu l'aidant, subordonner aux inspirations de sa conscience les mobiles de volonté les plus puissants, lorsqu'ils étaient en désaccord avec elle. En cherchant à se former une idée juste de l'action morale, inhérente à des constitutions politiques de natures diverses, la question sera plus utilement ou moins présomptueusement posée en ces termes: Quelle est la forme sociale qui tend à l'homme le moins ou le plus de piéges, à l'effet d'étouffer ou d'affaiblir en lui le pouvoir régulateur de la loi morale? L'esprit le plus pénétrant et le plus étendu est si borné, la masse de circonstances à apprécier dans cet examen est si accablante, qu'il n'est guère possible d'arriver à une solution satisfaisante par le raisonnement. Consulter l'histoire, interroger les faits, est encore la plus sûre voie de décider ces questions.

Pour nous borner, dans un si vaste champ, à un des intérêts de l'homme le moins sujet à contestation, nous n'aurons pas besoin de demander à l'historien philosophe s'il pourra nous expliquer le triste phénomène d'une petite ville renfermant plus de lieux de prostitution, et un plus grand nombre d'individus de toute classe livrés à une débauche grossière, qu'on n'en trouverait dans des villes très supérieures en population et en jouissance du luxe; il ne lui serait pas difficile de montrer les suites que devait entraîner pour les mœurs le désœuvrement de jeunes patriciens que leur rang, leur fortune et leurs propriétés foncières, disséminées dans les districts les plus reculés, mettaient en possession de moyens de séduction aussi nombreux que puissants, pendant le long laps de temps qui s'écou-

lait entre le terme de ce qu'on appelait leur éducation ou leurs études, et l'époque où ils étaient admis au maniement des affaires publiques. Il semble pourtant que cette cause trop naturelle de corruption aurait dû être balancée par les ménagements qu'imposaient aux passions une religion pure, dont l'empire n'a jamais cessé de se faire sentir à Berne, l'impossibilité du secret sur un si petit théâtre, l'opinion publique, nullement indifférente sur ce point, et le tort que se faisait, pour son avancement, le jeune homme qu'une haute naissance et des circonstances particulières ne dispensaient pas du recours à l'estime, lorsqu'il avait besoin du suffrage de ses co-patriciens.

Quoi qu'il en soit de ces présomptions, puisées dans des considérations générales, le honteux degré de dépravation auquel les mœurs étaient descendues à Berne n'est malheureusement que trop connu. Toutefois, en flétrissant cette ville du nom de petite Venise, on va trop loin; on se rend surtout coupable d'une grande injustice envers les femmes de la classe supérieure, presque sans exception parfaitement exemplaires dans leur conduite d'épouses et de mères. On peut dire d'elles qu'elles conservèrent le feu sacré de la religion et de la morale, souvent prêt à s'éteindre au foyer paternel.

Quoiqu'un quartier de Berne, la Basse-Ville, nommée la Matten, fût surtout mal famé, tant à cause des bains publics, desservis par des femmes de mœurs plus qu'équivoques, que pour le nombre de filles entretenues qui y demeuraient, il n'était nul besoin de descendre à la Matten pour rencontrer, en nombre malheureusement considérable, des victimes de la séduction, s'offrant aux regards du public avec autant

d'effronterie que leurs pareilles le font dans certains quartiers de Paris, ou dans les rues qui aboutissent à Drury-Lane. Le mauvais renom de la Matten et des bains qui y sont établis le long de la rivière, est fort ancien : on assure que dans les dépenses que le séjour de l'empereur Sigismond, accompagné de seigneurs de sa cour, occasionna à la ville de Berne, l'an 1419, figurent des articles fort étranges pour des personnages de cette qualité. A en juger d'après des détails de comptes qui existaient encore dans les archives au XVIIIe siècle, les gens de leur suite ne furent pas les seuls qui partagèrent leur temps entre les bains de la Matten et le service qui les appelait auprès de leurs maîtres. La mention fréquente et singulière de son séjour à Berne, que Sigismond fit dans la suite, donne crédit à la tradition qui accuse ce prince d'avoir oublié ce qu'il se devait jusqu'à descendre au honteux niveau de ses valets. Quoi qu'il en soit de la conduite de Sigismond à Berne, dans le XVe siècle, il est malheureusement vrai que ce quartier avait acquis très anciennement et gardé pendant des siècles, jusque dans ces derniers temps, une scandaleuse célébrité.

Ceux de nos lecteurs qui savent quelle révolution morale la réforme religieuse produisit dans les villes qui l'adoptèrent, et surtout à Genève, quelle fut la pureté de mœurs qui y succéda au bout de peu d'années à la corruption la plus dégradante, demanderont comment il se fait qu'à Berne la même cause n'ait pas été assez puissante pour y introduire une surveillance publique plus sévère, et pour en éloigner à jamais le scandale de lieux de prostitution ouvertement tolérés. La question vaut bien qu'on s'y arrête.

Il n'est pas douteux qu'une sensible amélioration

morale n'ait suivi la réformation à Berne. Le même esprit qui, à cette époque, porta les députés de Berne à la diète à exprimer leur aversion pour les guerres mercenaires, et à déclarer que ce *trafic de sang* était un grand crime à leurs yeux, devait pénétrer dans tout le domaine de la loi morale. Le changement que l'Évangile, reçu dans le cœur, y produit, n'est jamais partiel; toutes les sources les plus intimes des actions humaines sont désinfectées, et le mal est repoussé sous quelque forme qu'il se présente; une même sève se répand dans le tronc et les branches. Comme on ne peut cependant pas nier qu'à Berne l'amendement que la réformation opéra dans les mœurs ne produisit pas tous les fruits qu'on devait s'en promettre, qu'il ne fut ni aussi profond ni aussi durable que dans d'autres villes considérables de la Suisse, où un culte épuré et les doctrines de l'Évangile, rendu à sa puissance primitive, déployèrent leur efficacité régénératrice avec plus de succès, cherchons à nous rendre compte de cet affligeant contraste. Nous laisserons parler un Bernois illustre, dont les observations, fondées sur une parfaite connaissance de sa ville natale, méritent toute l'attention du moraliste.

« On donnait alors, » dit M. de Bonstetten dans ses *Souvenirs*, « on donnait alors (vers 1760) le nom d'é-
« ducation aux leçons qu'on faisait prendre aux en-
« fants; les parents ne s'occupaient de leur moral que
« lorsqu'il y avait plainte contre eux; à cinq heures,
« les leçons finissaient: l'heure du congé était l'heure
« de la liberté parfaite, qui durait jusqu'à huit heures,
« c'est-à-dire jusqu'au souper. Aucun enfant patricien
« n'allait aux écoles publiques, presque uniquement
« réservées aux étudiants en théologie. Le professeur

« de droit était un patricien, qui donnait ou ne donnait
« pas de leçons; c'était une sinécure...

« Dans les heures de liberté... les enfants se livraient
« à toutes leurs fantaisies; ils vivaient sans contrôle...
« Cette vie de sauvages était sans grands inconvé-
« nients jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans; jus-
« qu'alors, ma vie était composée de leçons, de mots
« sans idées, et de la société de mes contemporains,
« qui se tenaient le plus souvent dans les rues.

« Quel désert une telle éducation ne présente-t-elle
« pas à l'âme de l'adolescent placé entre des leçons
« sans idées, qui jamais ne parlent à son âme, et le
« vide de la société de ses camarades élevés comme
« lui? Pour nous patriciens, les professeurs étaient au
« niveau des gens de métier; nos parents nous deve-
« naient étrangers. Aucune leçon de dessin ni de musi-
« que n'occupait nos loisirs; le monde et l'avenir nous
« étaient inconnus : rien de ce qu'il importe de savoir
« ou de penser à tout âge n'arrivait à nous. J'ai frémi
« toute ma vie au souvenir de l'état de mon âme d'a-
« lors; ma terreur de Berne, et plus tard mon désespoir
« de quitter Genève avaient leur source dans ce souve-
« nir... Il faut dire les faits. Une douzaine de cama-
« rades de mon âge furent conduits, avec moi, par un
« jeune homme plus âgé que nous, qui nous introduisit,
« à la *Matten* (lieu consacré à la débauche). Heureuse-
« ment, j'étais encore enfant; ce que je voyais se pré-
« sentait à moi sous un aspect tellement hideux que, la
« porte se trouvant fermée à clef, je sautai par la fenê-
« tre, et courus en toute hâte à la maison... Mon père
« me demanda d'un air ému ce que j'avais; je lui ra-
« contai le tout, le suppliant de me faire sortir de Berne.
« Il m'embrassa tendrement, et m'envoya à Yverdun.

« Le grand mal de l'aristocratie était l'oisiveté de la « jeunesse patricienne, depuis quinze ans jusqu'à l'âge « de l'entrée au grand-conseil, c'est-à-dire jusqu'à « trente ou trente-neuf ans. Qu'on se représente une « jeunesse de petits souverains oisifs, réunis dans une « même ville, tous élevés dans l'idée de la supériorité « de leur race, imbus du sentiment qu'on devait quel- « que respect à leur personne, quels que fussent leurs « mœurs et leur mérite, méprisant le commerce et les « soucis de l'industrie, n'aimant la pensée et les sciences « que comme choses de luxe, tous livrés à leurs plai- « sirs et à leurs fantaisies; qu'on se représente une telle « jeunesse, et on sentira tous les dangers de la laisser « dans l'oisiveté, abandonnée à ses caprices et à ses « penchants.

« Un gouvernement à priviléges ne cherche qu'à se « conserver, au lieu de suivre les pas de la civilisation « en suivant les progrès de l'esprit; il redoute toutes « nouveautés, et tend à les réprimer. De là une grande « tiédeur pour le savoir chez les uns, une haine déci- « dée chez les autres. L'activité de l'âme ayant sa me- « sure donnée, tout ce qu'elle n'emploie pas au bien « est voué au mal. Dans les pays où l'amour de la « pensée n'a point d'encouragement, ce sont les sens « qui dominent; et si les goûts sensuels dominent, « chacun enchérissant sur les autres, on y arrive aux « excès les plus coupables...

« L'oisiveté faisait naître le goût du service étranger, « qui, dans les régiments capitulés, n'était encore « qu'une forme de l'oisiveté. Le service perpétuait l'oi- « siveté, et l'oisiveté perpétuait le service. »

Les circonstances qui ont été si nuisibles aux mœurs de la jeunesse bernoise, tenant en grande partie à un

régime qui a disparu, il y a tout lieu d'espérer qu'elles s'épureront, et qu'une police vigilante comprimera plus facilement des désordres si affligeants pour les amis de la décence publique, et pour les nombreux admirateurs d'une des plus intéressantes villes de l'Europe.

Le nouveau gouvernement, qui montre une louable sollicitude pour les progrès de l'instruction dans toutes ses branches, et qui tient à cœur de leur imprimer une tendance vraiment chrétienne, ne négligera pas un soin sans lequel tout ce qu'il fera pour améliorer l'éducation risque d'être contrarié, ou détruit même par des scandales étalés effrontément sous les yeux de la jeunesse.

L'extension et le perfectionnement de toutes les institutions consacrées aux sciences et à l'enseignement aideront puissamment les magistrats dans l'accomplissement de si saintes tâches, et l'état des lettres réclame aussi les soins des nouvelles autorités. Car si la réformation qui, à Genève, à Bâle, à Zurich, a régénéré les mœurs, n'a pas exercé à Berne une aussi heureuse influence, les études n'y ont pas non plus pris un développement aussi remarquable, ni jeté autant d'éclat par le nombre et la renommée des professeurs académiques que dans ces trois cités rivales de celle de Berne. Toutefois, l'organisation des colléges, qui furent institués ou agrandis dans ces villes à l'époque de la réformation, s'établit à peu près sur les mêmes bases et eut la même destination. Justifier les changements qui venaient de s'opérer dans la discipline et la prédication ecclésiastiques, prouver que l'Église romaine, dont on s'était séparé, avait abandonné les doctrines contenues dans les saintes Écritures, altéré leur sens, et dénaturé le culte par des rites et des dogmes

étrangers au christianisme primitif, telle est la grande tâche imposée aux savants chargés de l'enseignement; tâche qui, à la vérité, demandait une instruction profonde et variée, la connaissance des langues de l'antiquité, qui surtout exigeait des études historiques plus solides que celles dont le clergé s'était jusqu'alors contenté; mais qui, par sa spécialité, excluait une foule de sciences qui appartiennent aux institutions académiques. Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, l'académie de Berne resta, par sa nature et les cours de ses professeurs, principalement un séminaire théologique : les branches d'enseignement dont on l'avait successivement enrichie, étaient des appendices plutôt que des parties essentielles de l'établissement. Elle a néanmoins, à toutes les époques, compté dans ces étroites limites des hommes du premier mérite, quoique inférieurs en renommée à la plupart de leurs collègues contemporains dans les académies de Zurich, de Bâle et de Genève. Il faut dire que sur dix hommes de lettres, nés dans ces villes, la moitié se faisait connaître par des écrits à Genève et à Zurich, tandis qu'à Berne un seul à peine cherchait à figurer comme auteur. Le nombre de Bernois qui se sont fait un nom dans les sciences et les lettres ne peut donc, en aucune façon, servir de mesure pour apprécier la culture intellectuelle comparée de ces quatre républiques.

Une circonstance particulière a contribué à paralyser l'activité littéraire des Bernois. On parle à Berne un patois mélangé de mots français et d'expressions empruntées au bon allemand; le fond est un dialecte naïf, énergique, moins offensant pour les oreilles que ceux d'Argovie, de Bâle, et de Zurich, et consacré, pour ainsi dire, par l'usage des tribunaux et du conseil-sou-

verain. Dans ce conseil siégaient des hommes diserts, dont la parole avait incomparablement plus de puissance, lorsque rien dans leur langage ne rappelait la langue écrite, des tournures littéraires, des réminiscences académiques. Tout ce qui sentait l'étude, les livres, une culture intellectuelle exotique, dépaysait les auditeurs, et ôtait à l'orateur son caractère d'héritier et d'organe des traditions et de la sagesse de ses aïeux. La carrière d'auteur était peu estimée. Les professeurs de l'académie, en publiant des ouvrages, n'ajoutaient rien à leur considération, entièrement dépendante de leur caractère personnel, du respect que leur portaient leurs élèves, et de l'influence politique qu'ils exerçaient par leurs relations de famille et de société. Leurs cours se faisaient en latin; et les rares occasions qui leur imposaient des discours en allemand littéraire, ne suffisaient pas pour leur faciliter une rédaction correcte de leurs recherches dans cet idiome. De même que tous les autres Bernois, obligés, soit comme particuliers, soit comme hommes publics, de rendre leurs idées dans un jargon pauvre, inculte et bizarre, et privés des avantages qu'offre l'emploi journalier d'une langue maternelle, riche, cultivée, déjà assouplie à l'expression de toutes les nuances du sentiment et de la pensée, ils parlaient une langue étrangère quand ils s'adressaient au public par la presse. A la vérité, tout le fond de l'idiome bernois est germanique par les racines et la construction de la phrase; mais l'allemand littéraire n'en était pas moins pour les Bernois une espèce de langue savante, qui s'apprenait facilement par la raison que nous venons de dire, mais qu'on ne parlait ni n'écrivait purement qu'à la suite d'un long séjour en Allemagne, ou au prix d'une application laborieuse.

La langue française était un instrument encore plus indocile dans la main d'un Bernois; on la parlait dans la bonne compagnie, mais plus que médiocrement, et dans des conversations étrangères aux intérêts scientifiques. C'est en latin que s'exprimaient les savants bernois avec le plus de facilité, et même avec une sorte d'élégance. La physiologie de Haller et la préface de son ouvrage sur les plantes de la Suisse (*Stirpes Helvetiæ indigenæ*), rappellent la latinité de Pline. On pourrait citer plusieurs autres Bernois, qui ont écrit le latin avec une élégance et une pureté classiques.

Plusieurs magistrats bernois se sont fait un nom dans la littérature française. ce sont : Beat Louis de Muralt, auteur de *Lettres sur les Français et les Anglais*, citées par Voltaire avec éloge; le général Weiss, dont les *Principes philosophiques* ont eu sept à huit éditions; et surtout le spirituel Charles-Victor de Bonstetten, moraliste plein de vues fines et ingénieuses, et publiciste-philosophe. Le nombre de Bernois lettrés qui ont acquis quelque célébrité, comme écrivains, par des ouvrages allemands, est comparativement beaucoup moins considérable.

« La société de Berne, dit M. de Bonstetten dans ses « *Souvenirs*, était un composé de mœurs françaises et « allemandes, placées sur un fond national; tout ce qui « était forme, comme modes et manières, était français; « le langage aussi se faisait français tant qu'il pouvait. « Dans les années dont je parle (1750-1760), on ne « connaissait point à Berne la littérature allemande, « qui ne faisait que de naître; toute la partie scienti- « fique de nos pensées était allemande. Le troisième « élément, l'élément national, se faisait sentir dans le « langage, qui est tellement resté en arrière que l'alle-

« mand-bernois est resté inintelligible aux Allemands « de l'Allemagne. Il y a entre le bernois et l'allemand « à peu près la même distance qu'il y a entre le pro- « vençal et le français. Dans la haute société, l'alle- « mand-bernois était lardé de mots français et de « phrases françaises.

« Quant à ce qui regarde la pensée bernoise, comme « je l'ai dit, tout ce qui était scientifique était alle- « mand, et tout ce qui était du domaine de l'imagina- « tion, ce qu'on appelait littérature, était français. Nos « meilleurs magistrats avaient fait leurs études en « Allemagne... Ce qui manquait, c'étaient des moyens « d'instruction placés à Berne même. L'éducation pu- « blique, née pour le théologien, demeurait étrangère « aux patriciens. Partout où les hommes du monde « demeurent étrangers à l'éducation publique, les sa- « vants sont comprimés, et les hommes du monde sont « *sans principes*. Un autre mal en résulte; c'est que la « haute société n'ayant que des idées étrangères et, « pour ainsi dire, d'emprunt, le caractère national ne « peut se développer. Ces vérités sont plus évidentes « dans une aristocratie, où les patriciens sont naturel- « lement disposés à se séparer des plébéiens et à peser « sur eux. Le dédain qu'ils avaient pour les hommes « se portait sur les objets même de leurs travaux, sur « les sciences comme sur l'industrie. »

Ces circonstances suffisent sans doute pour expliquer comment une ville d'origine et de langage germaniques a pu si longtemps compter plus de citoyens célèbres par leurs écrits dans une langue étrangère que d'auteurs écrivant dans l'idiome national. M. de Bonstetten a même, je crois, diminué l'idée qu'on doit se former de l'influence de la littérature française sur les

patriciens, et attribué aux universités allemandes une trop grande part dans l'éducation des magistrats bernois. Le nombre des patriciens que la renommée de Wolf avait attirés à Halle, ou que l'étude du droit conduisait dans les universités du Nord illustrées par quelque publiciste célèbre, était trop petit pour qu'il en pût résulter un changement dans les habitudes de pensée, de lecture ou de langage de la bonne compagnie et des classes lettrées. La vérité est que jusque vers la fin du dernier siècle, où la révolution fit presque rougir les patriciens bernois de leur culture d'esprit, de leurs goûts, de leur langage tout français, Berne fut, de mœurs, d'usages, de relations sociales, beaucoup plus française qu'allemande : la littérature des temps de Louis XIV et de Louis XV y dominait; et la jeunesse patricienne qui voulait compléter ses études à l'étranger, se rendait à Leyde, à Paris ou en Angleterre. Les Bernois ne commencèrent à suivre des cours dans les universités d'Allemagne qu'à dater des années 1760 et 1770 environ. L'éclat que Haller avait répandu sur l'université de Gœttingue y conduisit d'abord quelques-uns de ses concitoyens; plus tard, d'autres universités du Nord furent visitées par les Bernois lettrés. Depuis le commencement de ce siècle, celles de Tubingen, de Heidelberg et de Berlin ont été particulièrement fréquentées; et le nombre de personnes familiarisées avec l'allemand pur, ainsi que de celles qui se sont fait remarquer par leurs écrits dans cette langue, s'est beaucoup accru à Berne dans les derniers temps. Il y a trente ans, bien peu de femmes des classes élevées eussent été en état d'écrire un billet de deux lignes en allemand correct.

On peut dire que Berne est maintenant entrée dans

le mouvement littéraire de l'Allemagne. Les publications de ses savants, attachés aux différentes branches de l'instruction ou du gouvernement, sont devenues plus fréquentes : sur toutes les parties de la science ont paru des ouvrages écrits en allemand, et appréciés hors des limites de la Suisse ; non seulement des théologiens, des jurisconsultes, des publicistes distingués ont pris rang parmi les bons prosateurs de l'Allemagne (je ne nommerai ici que MM. J. Ith, Alb. Rengger, et le Dr S. Schnell), mais on a vu des essais de poésie lyrique et dramatique accueillis par le public allemand ; je me bornerai à citer MM. Wyss et Wurstemberger.

Nous ne devons pas, au surplus, dans une monographie du genre de celle-ci, nous contenter de ces considérations générales sur le rang auquel les Bernois peuvent prétendre parmi les littérateurs des pays voisins. Nous avons à passer rapidement en revue les hommes de lettres et les artistes qui ont illustré leur ville natale et l'académie de Berne, où ils se sont formés.

En tête, et hors de ligne, se présentent Albert Haller et Daniel Wyttenbach ; l'un, génie encyclopédique et géant dans le monde intellectuel; l'autre, philologue du premier ordre et l'un des restaurateurs de la science de l'antiquité, qui a tenu le sceptre des humanités après la mort de Valckenaër, depuis 1788 jusqu'en 1815.

Sans avoir donné à la pensée humaine une nouvelle direction, comme Bacon, Descartes, Leibnitz et Kant, Haller a pris, de l'aveu de l'Europe savante, par l'universalité de ses connaissances, la première place après ces génies créateurs. On cite, parmi les anciens, Aristote et Pline, dans le moyen âge, Roger Bacon, et

Albert-le-Grand; dans les temps modernes, Érasme, J. Conr. Gessner, Pic de la Mirandole, Joseph Scaliger, comme ayant embrassé et approfondi tout le savoir de leurs contemporains: mais ils ne peuvent être comparés à Haller. Leur siècle n'offrit à leur esprit à emmagasiner, à digérer, qu'une bien faible partie de ce que le progrès des sciences dans le dix-huitième siècle avait accumulé. D'ailleurs, à l'exception d'Aristote, nous ne voyons aucune de ces vastes mémoires féconder, par des combinaisons importantes, l'immense dépôt qui leur avait été confié. Haller, non seulement parcourut et explora les coins les plus reculés du domaine scientifique et littéraire dont ses contemporains avaient hérité, mais il l'enrichit de découvertes qui ont changé la face des sciences médicales. En créant la physiologie, il imprima le caractère d'un système organique aux innombrables faits épars, qui appelaient une main assez ferme et assez habile pour les réunir en corps de doctrine. Sans méconnaître la nature qui est propre à chaque branche de l'arbre encyclopédique, il sut, en cultivant avec succès celles qui semblaient étrangères à l'objet principal de ses études, telles que la poésie, la théologie et quelques branches d'économie administrative, y faire une heureuse application des immenses trésors accumulés par sa vaste intelligence. Ce n'est pas ici le lieu de donner la liste de ses nombreux ouvrages, et encore moins d'apprécier les services qu'il a rendus aux sciences. Son éloge a été prononcé dans toutes les compagnies savantes qui s'étaient honorées en se l'associant, c'est-à-dire dans toutes les académies qui ont quelque nom en Europe. Sa biographie, dans le dictionnaire de M. Michaud, est de la main de Cuvier, qui ne parlait jamais de Haller qu'avec admiration, et qui plaçait les arti-

cles que ce grand physiologiste a fournis à l'*Encyclopédie* au rang du petit nombre d'écrits parfaits dans leur genre. Nous nous bornerons à rapporter quelques traits propres à le faire connaître dans ses relations privées.

Né en 1708, Haller ne promit dans son enfance rien de ce qu'il devint par la suite; il annonçait plutôt des dispositions ordinaires et peu de facilité. Une application infatigable à l'étude, qui l'accompagna jusqu'à son dernier soupir, fut, dans son adolescence, la seule chose qui le distinguât de ses camarades. Ses talents ne tardèrent pas à se développer. A l'âge de vingt ans, il s'était déjà fait connaître par des poésies lyriques et didactiques, dont la révolution qui changea depuis le caractère de la littérature allemande, n'a pas effacé le souvenir. Ces poésies sont encore goûtées, malgré le luxe de pensées et d'allusions savantes qui en rendent la lecture fatigante, et malgré la rudesse du langage. Il serait toutefois injuste de lui reprocher ce dernier défaut, car ses premiers essais poétiques datent d'une époque où il y avait anarchie sur le Parnasse germanique, et où l'on ne connaissait encore aucun type du beau en matière de langage et de goût. Je n'ai à parler ici ni de son séjour à Leyde, où il fut initié par le grand Boërhaave dans toutes les sciences qui servent à l'art médical; ni des immenses travaux anatomiques auxquels il se livra à Gœttingue, université naissante dont il fonda la célébrité, et comme professeur et comme chef de plusieurs institutions scientifiques ou littéraires. De retour dans sa patrie, il entra dans la magistrature et s'y distingua par son éloquence et sa coopération zélée à des améliorations, qu'il conçut dans l'intérêt de quelques branches d'administration et d'éducation publiques. Il était patricien bernois, très entiché des priviléges de sa

caste; et, s'il avait été témoin de la grande crise sociale qui a transformé les gouvernements de bon plaisir en gouvernements mandataires du pays, nul doute qu'il ne se fût opposé à toute concession faite aux dépens de la classe privilégiée. Mais comment exigerions-nous, avec quelque justice, d'esprits même supérieurs des sacrifices qui, dans leur point de vue, leur paraîtraient inutiles ou iniques? Un homme infiniment plus grand que Haller, Calvin, ne fut-il pas subjugué par la jurisprudence barbare de son siècle, qui confondait le for de Dieu avec le for humain, et qui ne lui permit pas de voir toute la portée de sa propre doctrine, aussi protectrice du malheureux Servet qu'opposée aux maximes qui motivèrent son cruel supplice?

Comme particulier, Haller a laissé des souvenirs honorables, et qui ne s'éteindront de longtemps dans sa ville natale : une nombreuse postérité concourt à en perpétuer la durée. Trois fois marié, il eut de sa première et de sa troisième femme des fils qui se sont presque tous distingués dans différentes carrières; plusieurs de ses petits-fils ont occupé avec honneur des places dans la magistrature. On a fait l'observation que ses enfants s'étaient, pour ainsi dire, partagé les facultés extraordinaires de leur père. Sans être dépourvu d'autres qualités recommandables, l'un semble avoir hérité de son ardeur pour l'étude, l'autre de sa mémoire, d'autres encore de sa vaste intelligence, de sa force de logique, de son imagination. On doit à l'aîné des fils de Haller une *Bibliothèque historique de la Suisse* en sept volumes, digne, par les richesses littéraires qu'elle renferme, d'être comparée aux ouvrages de même nature publiés par le père sur toutes les parties de la médecine. Trois des descendants d'Albert Haller sont fort connus à Pa-

ris; celui de ses fils qui a été payeur-général de l'armée d'Italie en 1796 et 1797, et deux de ses petits-fils: M. Jenner, homme éclairé, d'un esprit conciliant, qui a rempli les fonctions de ministre plénipotentiaire helvétique auprès du gouvernement français, et M. Charles-Louis Haller, publiciste, attaché au département des Affaires étrangères sous M. de Polignac, auteur d'un ouvrage en cinq volumes, qu'il a intitulé *Restauration de la science politique*, et dans lequel il a fait une prodigieuse dépense d'esprit et de connaissances, pour établir qu'en tout pays le fort est le protecteur naturel du faible, et partant le souverain légitime; avis bénévole à l'adresse des ambitieux, qui veulent savoir comment il faut s'y prendre pour devenir un souverain de bon aloi.

En appelant M. Charles-Louis de Haller le Bonald allemand, on caractérise assez bien la tendance de ses principes, mais on ne donne pas une juste idée de son instruction et de ses vues, beaucoup plus étendues que celles de son frère d'armes français. Toutefois, M. de Bonald a sur son émule l'avantage de la constance dans ses théories et de la conséquence dans sa vie politique. M. de Haller proclamait, en 1798, à la tête d'un projet de constitution pour le canton de Berne, l'égalité des droits, et définissait l'état « un établissement « fondé pour protéger chaque membre de la communauté dans la jouissance de ses droits contre les effets de l'inégalité de moyens que les associés ont à leur disposition, et dont ils peuvent abuser au détriment de leurs concitoyens. » Présenter *le maintien de l'égalité des droits contre l'inégalité des moyens* comme le but de tout état bien organisé, c'est professer la doctrine politique la plus libérale; c'est résumer, avec autant de concision que de netteté, toutes les convic-

tions généreuses que l'histoire, l'expérience et les progrès des sciences sociales ont déposées dans la raison et dans la conscience de l'élite des peuples civilisés.

Haller était profondément convaincu de la dignité du christianisme ; il a publié plusieurs volumes en défense de la *Bible* contre les attaques de Voltaire. On peut dire qu'il n'y a pas une des objections du patriarche de Ferney qu'il n'ait examinée et combattue ; il ne laisse pas même sans réponse une seule des plaisanteries ou des allusions hostiles semées avec profusion, et répétées à satiété dans les pamphlets et les écrits de toutes formes sortis de la plume de ce spirituel et infatigable vieillard. Dans cette lutte, la supériorité de Haller est incontestable ; il écrase son adversaire avec la massue d'un géant ; aucune bévue historique, aucune erreur d'ignorance soit en philosophie, soit en sciences, soit en philologie, n'échappe à l'apologiste ; c'est un luxe de grosse artillerie dans un combat contre des troupes légères. Mais ce qui amuse le vulgaire frivole et corrompu soulève l'indignation d'un esprit sérieux et pénétrant. Haller n'avait aucun motif d'animosité personnelle contre Voltaire : ils ne pouvaient se rencontrer dans aucune arène comme rivaux, ni même comme émules. Voltaire professa toujours une admiration sans bornes pour l'immensité du savoir et le génie universel de Haller ; ils échangèrent, comme voisins, Voltaire de sa résidence de Ferney, Haller de Lausanne et de Roche, où il remplit différentes missions, des lettres pleines de grâce et de politesse. Mais, la plume chrétienne à la main, Haller ne voyait [1] plus dans Voltaire que l'homme qui usait des plus grands talents que le Créateur eût pu

[1] Expression de Haller dans la préface placée en tête de ses *Lettres sur la Révélation.*

départir à sa créature, pour détourner ses semblables du seul moyen de régénération morale qui leur ait été donné. L'écrivain qui se croyait appelé à *écraser l'infâme*, et qui se signa Christ-moque, lui apparaissait, suivant l'expression un peu crue d'un Anglais, sous les traits du bouffon en titre du diable. Aussi, dans le flux et le reflux d'étrangers de distinction qui allaient de Berne à Genève, ou en revenaient, et qui tous auraient cru leur voyage manqué s'ils n'avaient été présentés à Voltaire et à Haller, après avoir vu le lac Léman et les glaciers du Grindelwald, il y en avait bien peu qui recueillissent de la bouche de ces deux hommes extraordinaires des jugements concordants sur leur mérite respectif. Haller ne cachait pas son antipathie, tandis que Voltaire s'exprimait toujours en termes de profonde estime et d'admiration pour Haller. On dit qu'un jour, Voltaire demandant à un étranger qui venait de Berne, s'il y avait vu ce prodige d'esprit et de savoir, l'étranger ne put lui cacher que l'illustre Bernois ne parlait pas de lui, Voltaire, avec autant d'estime. « *Nous nous trompons peut-être tous les deux*, » répliqua l'ermite de Ferney ; et cette fois il se montra incontestablement supérieur à son antagoniste.

Au surplus, si Haller était un juge incorruptible lorsqu'il s'agissait des intérêts de la religion et de la moralité, il était très sévère envers lui-même au for intérieur. Sans vouloir le comparer à Pascal, avec lequel il eut toutefois quelques rapports, soit comme écrivain créateur d'une littérature naissante, soit comme intelligence, embrassant les sciences morales et naturelles avec une égale capacité, Haller, sur la fin de sa vie et dans l'attente de sa comparution prochaine devant un tribunal sans appel, éprouva de vives ter-

reurs. Les ministres de l'Évangile, dont il recherchait l'entretien, ne pouvaient dissiper ces pensées sombres qu'il a exprimées, jour par jour, dans un journal publié après sa mort. Il paraît qu'il n'eut pas, comme Pascal, le sentiment de la paix que procurent au chrétien la certitude du pardon et la joie d'une âme ouverte aux impressions de l'amour divin : ses doutes, non sur l'objet des croyances chrétiennes, mais sur son propre état spirituel, ne semblent pas l'avoir pleinement abandonné. Avant de recourir à la supposition commode et triviale, qui attribue à des souvenirs d'enfance et à la sombre orthodoxie d'instituteurs bornés les anxiétés qui ont troublé les derniers moments d'un savant si éminent et si considéré comme père de famille et comme citoyen, il faudrait songer aux exemples nombreux d'hommes très supérieurs qui témoignèrent les plus vives craintes à l'approche de la mort. Pour que les idées que se font les hommes de la responsabilité morale acquièrent le degré de développement et de netteté qu'elles doivent atteindre dans l'état normal de la conscience, il est besoin d'un examen réfléchi, d'une force d'attention et d'une rectitude de sens moral, qui manquent le plus souvent aux hommes d'une vie agitée, à ces sophistes de la morale qui ont à leurs ordres mille tours de force intellectuels, complices de la lâcheté du cœur. Quoi qu'il en soit, les angoisses de Haller à un âge avancé ne sauraient être attribuées à son éducation. Jeté au milieu d'un siècle sceptique, et livré dès sa jeunesse à des recherches d'un ordre tout matériel, il ne ferma pas les yeux de l'âme aux réalités que le scalpel, compagnon de sa vie et instrument de sa gloire, ne pouvait atteindre. La profonde conviction avec laquelle il se montra atta-

ché, comme homme et comme écrivain, aux doctrines chrétiennes, mérite d'autant plus d'être remarquée qu'il commença par le doute et le scrupuleux examen, et qu'un des poëmes didactiques qu'il composa très jeune, offrait, dans les premières éditions, des traces de déisme.

Avant de quitter cet homme étonnant, le plus grand nom scientifique et littéraire de Berne, nous raconterons de Haller poëte un trait un peu moins sérieux que les réflexions qu'on vient de lire. Un jeune patricien bernois (M. Tscharner, depuis trésorier de la république), s'occupant d'une traduction française des poésies de son illustre concitoyen, avait recours à l'auteur lui-même toutes les fois qu'il rencontrait une difficulté. Un jour qu'il le priait de lui expliquer le vrai sens de ces deux vers :

Der sternen stille majestat,
Die uns zum ziel befestig't seht.

(La tranquille majesté des astres qui semble nous fixer un but.)

Haller, après avoir creusé sa phrase, répondit en riant : « Si on me sommait, sous peine d'être pendu, « d'indiquer nettement la pensée que j'ai voulu exprimer ici, je n'aurais autre chose à dire sinon : Pendez-« moi. »

« Parmi tous les grands génies que j'ai connus ou entrevus, » dit M. de Bonstetten, « je mets Haller à la « tête... Rien de plus beau que son regard, qui était « à la fois perçant et sensible. C'était de tous les hom-« mes que j'ai connus le plus spirituel et le plus ai-« mable ; son immense savoir avait la grâce de l'im-« promptu... Un jour que je le trouvai écrivant, j'eus « avec lui une conversation très sérieuse sur le *libre*

« *arbitre*. Tout en parlant, il continuait d'écrire. On « apporte les papiers anglais : le voilà à lire ces papiers « sans quitter la plume ni la conversation. Je fus si « étonné de sa présence d'esprit que, lorsqu'il eut fini « sa gazette, je la pris, et lui demandai la permission de « l'interroger sur le contenu de quelques articles. Il « avait tout lu et tout retenu.

« Les enfants de Haller se sont fait remarquer tous « par une grande originalité; et je ne sais, » ajoute « M. de Bonstetten, « si le petit-fils catholique de Hal-« ler n'est pas le résultat d'une éducation faite en « dehors de l'opinion publique. La grande ambition « de Haller n'était pas d'être reconnu pour le plus grand « savant de son temps; elle se concentrait à entrer « dans le petit-conseil de Berne. Mais il échoua tou-« jours. A peine le grand Haller fut-il mort qu'un Hal-« ler prit la place refusée à ce grand homme. Sans « doute que les rivaux de ce nouveau conseiller se « trouvaient plus à l'aise avec lui. Les défauts de Haller « étaient ceux de l'aristocratie, qu'il courtisait, et du « temps et des lieux où sa jeunesse s'était passée. L'éclat « de ses lumières était comme le crépuscule du siècle « qui allait s'ouvrir. » Ce crépuscule ferait encore pâlir beaucoup de prétendus soleils. Haller était très modeste, disposé à se soumettre aux faits et non à les régenter. Aussi, peu d'hommes ont su arracher tant de secrets à la nature.

Parmi les Bernois du XVI[e] siècle qui sont connus hors des limites de leur canton, Berthold Haller, l'un des chefs de la réforme religieuse, est le seul nom historique. Il eut, comme Luther dans Mélanchton, un puissant collaborateur dans Wolfgang Musculus, humaniste savant, et dont le vrai nom était Muslin, latinisé selon

la mode de ce temps. Qui est-ce qui reconnaîtrait dans Mélanchton Oecolampade, etc., Schwarzerde, Hausschein, etc. ? En se conformant à cette mode, les hommes de lettres servaient les intérêts de leur renommée : un nom trop difficile à prononcer est comme un corps anguleux qui roule mal sur la plaine la plus unie. De nos jours, un descendant de Musculus, M. Dav. Muslin, pasteur à Berne, s'est fait une honorable célébrité, comme prédicateur courageux, et auteur de sermons écrits avec une verve pleine d'originalité, et semés de peintures piquantes des mœurs du public bernois.

Le XVIIe siècle n'a pas inscrit un seul nom bernois dans ses fastes littéraires, à l'exception d'André Morell, auteur du recueil de médailles des empereurs romains, imprimé sous le titre de *Thesaurus Morellianus*, en deux volumes in-folio.

Dans des temps plus rapprochés du nôtre, nous trouvons : B.-L. de Muralt, Albert Haller, dont nous avons parlé, et leur contemporain Samuel Engel, rédacteur de plusieurs mémoires *Sur la probabilité d'un passage de la mer du Nord dans l'Océan Pacifique*, mémoires qui éveillèrent l'attention des Anglais, et provoquèrent leurs voyages de découvertes dans les glaces du pôle arctique. Alex.-Louis de Watteville, connu par une *Histoire de la Confédération helvétique* en langue française (1754, en 2 vol in-8°); Am.-Sig. Gruner, dont la *Description des Glaciers* (1760) ouvre la série des tableaux et des recherches qui ont eu les Hautes-Alpes pour objet; et deux patriciens un peu plus jeunes, mais dignes d'être nommés : Vincent-Bernard Tscharner, auteur de la meilleure *Histoire de la Suisse* (en allemand, 3 vol. in-8°, 1776) qui ait paru avant celle de J. Muller; et Jean-Rod. Sinner, éditeur du *Catalogue raisonné des manu-*

scrits de la Bibliothèque de Berne, en 3 vol. in-8°, 1760.

Au nombre des Bernois qui se sont fait un nom à l'étranger dans le dernier siècle, il faut encore compter Samuel Kœnig, connu par ses démêlés avec Maupertuis, auquel il contesta la découverte du théorème de la minime action, selon lui déjà contenu dans les œuvres de Leibnitz, et par la part qu'on lui a attribuée dans la composition des ouvrages de la marquise du Châtelet; et Lentulus, un des meilleurs généraux de Frédéric II. Ce général mourut à sa campagne, près de Berne, après avoir eu la singulière curiosité d'observer dans un miroir, aussi longtemps qu'il en eut la force, les progrès de la décomposition des traits de son visage. Sa patrie l'appela deux fois à commander des expéditions entreprises pour comprimer des troubles à Genève et à Neufchâtel. On dit que, révolté des épithètes injurieuses que de jeunes officiers bernois prodiguaient aux soldats sous leurs ordres, apparemment pour se mettre en crédit auprès du héros prussien, Lentulus leur imposa silence en déclarant « que les chiens étaient « excellents, mais que les piqueurs ne valaient rien, » jugement qui a pu être appliqué, souvent et à bon droit, à la conduite des milices dans des temps postérieurs.

L'académie de Berne réclame spécialement quelque attention par les hommes qu'elle a formés, ou qui ont occupé des chaires dans son sein depuis 1750 à 1800. Deux des théologiens qu'elle a produits, Dan. Wyttenbach, père de l'illustre helléniste, et Jean-Fred. Stapfer, mort en 1775, font autorité dans l'Église réformée par le nombre et la solidité de leurs ouvrages sur toutes les parties du dogme et de la morale. Le dernier surtout, malgré son allure Wolfienne, a conservé un haut rang parmi les théologiens de sa communion. Son *Traité des*

Controverses qui ont agité l'Église passe, à juste titre, pour un des exposés les plus méthodiques et les plus lucides de la foi chrétienne et des altérations qu'elle a subies sous l'influence des erreurs et des passions humaines. Il ne faut pas confondre Jean-Fréd. Stapfer avec son frère et deux de ses neveux portant le même nom, qui ont, à des époques plus récentes, occupé des chaires à l'académie de Berne. J'ai déjà, *dans une partie retranchée par l'éditeur*[1], fait mention de David Kocher, hébraïsant distingué, et de Jean Ith, auteur d'une *Anthropologie* (ou théorie de l'organisation) *physique de l'homme* (en allemand), remarquable par des vues d'un ordre élevé et une diction pleine de charmes. L'académie de Berne peut aussi revendiquer, en quelque façon, M. Albert Rengger, homme d'état d'un mérite éminent, et l'un des meilleurs écrivains que compte la littérature germanique; c'est peut-être le Suisse qui écrit l'allemand avec le plus d'élégance et de pureté. Médecine, minéralogie, histoire contemporaine et discussions de hautes questions d'organisation politique, toutes ces choses ont tour à tour occupé sa plume vraiment classique. On lui doit un ensemble de recherches sur la géologie du Jura, et de curieuses considérations sur la structure des chaînes de montagnes. En 1830, il a publié à Aarau, où il réside depuis qu'il s'est démis de toutes fonctions publiques, un *Choix de Lettres inédites de J.-G. Zimmermann*, élève aussi des colléges bernois, et l'un des créateurs de la littérature allemande, où il a importé quelques-unes des tournures rudes et brusques du style helvétique. Cette collection est précédée d'une notice sur ce célèbre médecin, modèle de biographie impartiale et d'une critique équitable, qui contraste

[1] Mots écrits au crayon, en marge de l'exemplaire corrigé de la main de M. Stapfer.

avec le ton passionné et les éloges ou le blâme sans mesure prodigués dans les lettres de Zimmermann, du reste admirablement écrites, et dignes de l'âme chaleureuse de cet homme excellent.

Depuis que l'académie de Berne a vu, principalement par les soins d'un sénateur éclairé, M. Fréd. Mutach, les bases de son enseignement élargies et ses moyens d'instruction augmentés, des savants du premier mérite, tant indigènes qu'étrangers, en ont étendu la renommée. Au premier rang est M. Sam. Schnell, membre de l'ancien conseil-souverain de Berne et rédacteur des nouveaux codes qui régissent la procédure civile du pays. Sa profonde connaissance du droit et sa pensée organisatrice sont au nombre des plus puissants auxiliaires d'un gouvernement progressif. Si l'Helvétie ouvre les yeux sur un des plus criants besoins sociaux qui la travaillent, elle aura recours aux lumières de ce savant jurisconsulte pour jeter les fondements d'une institution qui lui manque, et qui serait un immense bienfait pour toutes les peuplades suisses, d'un tribunal de cassation établi dans des limites compatibles avec les individualités cantonnales et l'indépendance politique des parties intégrantes de la confédération.

Nous ne dirons rien ici des acquisitions d'hommes de mérite que l'académie a faites depuis qu'elle a reçu, dans le cours de cette année même (1834), une extension et une organisation nouvelles avec le titre d'université; nous avons cru devoir nous borner à l'énumération des anciennes notabilités académiques : nous aurons plus tard occasion de parler de l'université récemment établie.

En dehors de l'enceinte académique, on compte plusieurs Bernois qui ont servi leur patrie, et spécialement l'éducation, par des écrits, ou en formant des établis-

sements utiles. Il y en a surtout trois qui se sont fait remarquer : M. Kasthofer, publiciste courageux et auteur de traités classiques sur l'économie rurale et forestière des Alpes, l'un des membres les plus distingués du gouvernement cantonnal et professeur à la nouvelle université; sa sœur, madame Niederer, qui, par la fondation d'une école de jeunes filles, qu'elle dirige à Yverdun, et par un excellent ouvrage sur l'éducation, s'est associée à la gloire de son illustre maître Pestalozzi; et M. E. de Fellenberg, créateur des magnifiques établissements de Hofwyl, aux environs de Berne. Les obstacles qu'il lui a fallu vaincre, les sentiments élevés et la chaleur d'âme qui l'ont soutenu dans ce combat, et l'heureuse influence qu'il a exercée sur le perfectionnement de l'éducation du peuple, demanderaient des développements que ne comporte pas le but d'une notice réservée spécialement aux institutions de la capitale. Il nous suffira de faire remarquer le singulier contraste qu'offre la conduite de l'ancien patriciat bernois avec celle de l'assemblée des représentants du canton, dépositaires actuels du pouvoir souverain, dans leurs procédés envers un des hommes les plus distingués de notre temps. L'ancien gouvernement lui témoigna constamment une indifférence et une froideur qui dégénérèrent presque en hostilité, et l'éloignèrent de fonctions auxquelles sa naissance et sa capacité auraient dû l'appeler. Le grand-conseil actuel, composé presque entièrement de gens de la campagne, s'est empressé, en élevant M. de Fellenberg à la première dignité de l'état, de montrer son estime pour sa personne, sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus à l'humanité, et l'importance qu'il attache aux progrès de l'instruction. Tant il est vrai qu'une autorité

émanée du peuple, et organe fidèle de ses vœux, mettra toujours en première ligne les grands intérêts de l'éducation et de l'amélioration des établissements qui lui sont consacrés.

Il est un autre magistrat bernois qui a acquis une célébrité européenne, M. Charles-Victor de Bonstetten, né à Berne en 1745. Quoique depuis longues années le Nestor des écrivains de son pays, il a été encore trop tôt enlevé à sa patrie et aux lettres en 1832. Ses ancêtres étaient les égaux des comtes de Habsbourg, souche de la maison d'Autriche. Fils d'un des premiers magistrats de la république, tous les dons naturels et acquis le destinaient aux plus hautes dignités de l'état. Ce qui lui en ferma l'accès, fut d'abord le peu de déférence qu'il témoigna de bonne heure pour les opinions et les maximes en crédit à Berne, ensuite la répugnance qu'il montra pour les détails de la routine administrative. En revanche, il se créa par ses études et par ses écrits une existence plus brillante et mieux appropriée à ses goûts, que celle que lui eût donnée la charge d'avoyer ou de banneret.

Il a lui-même retracé les principales circonstances de sa vie, surtout celles qui influèrent le plus sur la direction de ses pensées et de ses travaux, dans les *Souvenirs*, dont nous avons déjà cherché à donner quelque idée par des citations, et dans des lettres à Matthisson, publiées à Zurich en 1827, dans lesquelles les réflexions les plus instructives pour le psycologue et le publiciste se trouvent mêlées à des tableaux pleins de charme et à des scènes d'une piquante gaieté. Voici comment il raconte une entrevue qu'il eut avec le chef du gouvernement, peu après son entrée dans le grand-conseil. « J'étais, dit-il, pénétré de respect pour

« l'avoyer d'Erlach, qui présidait avec beaucoup de di-
« gnité et de présence d'esprit le conseil-souverain. Je
« venais d'être nommé vice-bailli du Gessenay : j'allais
« gouverner un district important, où tout était nouveau
« pour moi. Tout frais émoulu de l'étude que j'avais
« faite à Genève, de Tacite, Montesquieu et Machiavel,
« j'étais vivement occupé de ma nouvelle tâche, quand
« l'avoyer, qui était mon parent, me fit prier d'aller le
« voir. Voilà ce qu'il me fallait, me dis-je; je vais re-
« cevoir de précieuses directions. Un magistrat de si
« grande expérience va me donner les conseils dont j'ai
« besoin; je vais être initié dans les secrets du gouver-
« nement! Je me rends, plein de mon Tacite, à l'invi-
« tation de mon cher cousin, et traverse la longue
« suite d'appartements qui précédait le cabinet de
« l'avoyer, à l'hôtel d'Erlach. Son excellence était seule.
« — Bonjour, mon cousin. Vous voilà donc bailli?
« Asseyez-vous là. Mon cousin, je ne sais si vous savez
« les usages du bailli. On vous enverra les notes. On
« donne par an tant de fromages à chaque conseiller,
« et, mon cousin, retenez ceci, tant à l'avoyer. Votre
« prédécesseur était un sot; il m'envoyait de petits
« fromages, qui ne valent pas les grands. Souvenez-
« vous de m'en envoyer de grands. Adieu, mon cher
« cousin; je vous souhaite un bon voyage! Ma cousine
« se porte bien? — Me voilà congédié. Je m'en retour-
« nai chez moi, me disant que l'étude de Montesquieu
« ne m'aiderait pas beaucoup à exécuter de pareilles
« instructions. »

Il est juste de placer à côté de ce croquis d'intérieur un tableau d'histoire, afin qu'on ne s'imagine pas que M. de Bonstetten n'a pris la plume que pour se moquer de ses collègues.

« En 1775, je fis mon entrée dans le grand-conseil. « Rien de plus auguste que ce sénat, sorti comme par « enchantement des temps les plus ténébreux du moyen-« âge, et vieux de cinq siècles d'une honorable exi-« stence... Rien de plus remarquable que de voir « l'effet de la présence de ce sénat sur les oisifs qui « venaient occuper leur place. En entrant dans cette « vieille salle, bâtie en voûte peu élevée, mais belle « dans sa simplicité, les conseillers (membres du petit-« conseil) en costume, rangés le long des murs sur des « bancs élevés, le président, appelé *avoyer*, placé au « milieu d'eux sur ce qu'on appelait son trône, le « grand conseil des Deux-Cents sur des bancs divisés « en quatre quartiers; en entrant, dis-je, dans la salle « de cette auguste assemblée, on se sentait saisi de « respect; les rêves de l'oisiveté disparaissaient comme « les songes bizarres d'une longue orgie; en un mot, « on se sentait devenir meilleur en présence de ce « grand résultat du temps et du noble esprit de nos « ancêtres. Ce sénat avait les défauts d'une aristocratie, « mais il en avait toutes les vertus. Tel était le désin-« téressement des patriciens qui n'avaient à rendre « compte de leurs finances qu'à eux-mêmes, qu'ils vé-« curent dans la médiocrité à côté de trente ou qua-« rante millions d'épargnes trouvées dans le pillage « qu'en firent leurs amis et alliés de France [1]. Ce gouver-« nement vécut désarmé au milieu de ses sujets armés. « Il faut le dire encore, l'esprit de ce sénat était tellement « salutaire, on y était si sincèrement occupé du bien

[1] Ce chiffre est exagéré, mais en le réduisant à la moitié on est au-dessous de la vérité, et la conclusion de M. de Bonstetten n'en est pas moins juste.

« des gouvernés, que dans son enceinte on se sentait « devenir plus homme de bien[1]. »

Peu d'hommes ont eu au même degré que M. de Bonstetten le don de plonger dans les profondeurs du passé, et de retrouver intactes et fraîches les impressions de l'enfance et de la jeunesse, pour les confronter sans altération avec les sensations de l'âge mûr, et faire jaillir des aperçus intéressants de ce rapprochement. Personne n'a eu plus de raisons de dire :

« C'est un admirable phénomène que celui de la mé-« moire. En écrivant les souvenirs de mes quatre-« vingt-cinq ans, je crois voir sortir du passé ma vie « tout entière, comme une statue sort des fouilles de « Pompéïa ou de Stabie. Je crois que rien ne s'oublie « complétement, que rien ne se perd ; ce qui manque « quelquefois, c'est l'excitateur de telle ou telle idée. « La pensée existe quelque part, mais le cordon de la « sonnette n'y est pas. » Tout était cordon pour M. de Bonstetten, ce qu'il voyait, ce qu'il entendait, ce qui se passait autour de lui. Je citerai encore la réflexion qu'il a faite, parce qu'elle offre à la fois la base et le résultat de ses méditations philosophiques. « On se fait, « dit-il, de fausses images des sensations ; elles ne « viennent pas du dehors, elles sont en nous, et se « montrent chaque fois que les sens les appellent ; c'est « parce qu'elles sont parties de nous-mêmes qu'elles se « conservent, sans doute pour revivre dans quelque « nouveau système de rapports de nous avec ce qui

[1] La salle dont parle M. de Bonstetten occupe une grande partie du premier étage de l'Hôtel-de-Ville, construit de 1406 à 1416. Un double escalier de pierre est adossé à la façade principale, à la corniche de laquelle sont suspendus les écussons aux armes des vingt-sept districts du canton. (*Souvenirs*).

« n'est pas nous. » M. de Bonstetten a exposé son analyse des facultés intellectuelles dans plusieurs écrits, dans deux volumes d'*Études sur l'homme et sur l'imagination*, et plus récemment dans la *Bibliothèque universelle de Genève*. On ne peut se dissimuler que ce ne sont pas là ceux de ses ouvrages qui vivront le plus longtemps. Lorsqu'il s'élève à des vues de théorie générale, son talent l'abandonne. Il était éminemment peintre de mœurs, et observateur spirituel, souvent profond et quelquefois original, des phénomènes psychologiques et sociaux qui s'offraient à ses regards en lui et dans le monde; mais beaucoup moins heureux et moins lucide dans ses essais de combinaisons systématiques. Le vol spéculatif et l'abstraction métaphysique ne lui vont pas; il faut qu'il reste sur le terrain de la psychologie expérimentale et de l'économie politique pour avoir le plein usage de son esprit.

On lira longtemps encore, avec autant de fruit que de plaisir, ses *Lettres sur un pays pastoral*, c'est son premier écrit, composé en allemand; ses *Vues de bien public*; ses *Recherches sur la langue, la poésie et quelques points d'histoire des peuples scandinaves*; ses *Considérations sur l'éducation nationale*, et sa *Correspondance* avec son illustre amie madame Brun, qui occupe un rang distingué parmi les poëtes de l'Allemagne. Ces lettres, écrites en allemand et publiées par cette dame peu d'années avant la mort de l'auteur, forment deux volumes, et présentent une revue intéressante des principaux événements ou des personnages contemporains que M. de Bonstetten a eu occasion de voir de près ou de rencontrer, depuis les dernières années du siècle précédent jusqu'à une époque assez récente. Nous avons déjà fait mention de ses *Lettres au poëte Matthisson*.

Parmi les productions de sa plume qui ont une certaine étendue, les plus remarquées hors de l'Allemagne sont le *Voyage dans le Latium* et *l'Homme du Nord et du Midi.* Ayant eu le bonheur de faire, dans la société de Zoëga, une tournée archéologique dans la campagne de Rome, sur la plage qui s'étend des bouches du Tibre au Numicus, il reconnut tous les lieux présents à la mémoire des lecteurs de Virgile, *Laurentum*, *Lavinium*, *lacus Annæ Perennæ*, etc., et fit pour les derniers chants de l'*Énéide* ce que M. Lechevalier avait fait pour l'*Iliade*. Ses descriptions sont entremêlées de renseignements curieux sur l'état actuel du pays, et de comparaisons piquantes de l'ancien *Latium* avec le patrimoine de Saint-Pierre. Dans les *Annales littéraires* de Gœttingue, Heyne a témoigné son regret de n'avoir pas eu le secours des recherches de M. de Bonstetten, lorsqu'il s'occupait de son *Commentaire sur l'Énéide.*

L'Homme du Nord et du Midi est une ingénieuse explication du contraste que les peuples d'Europe, qui appartiennent à ces deux grandes divisions, présentent dans le développement et l'emploi de leurs facultés, dans la direction de leurs pensées et de leurs affections, dans leurs mœurs nationales et leurs habitudes domestiques. On y trouve la finesse d'aperçus, l'esprit d'observation et le talent d'analyse psychologique, qui brillent dans tous les écrits de l'auteur; mais aussi les défauts que nous avons signalés. La cause de ces défauts est dans la tendance de l'auteur à trop généraliser les faits, et à les rattacher à une idée favorite en leur extorquant des réponses dictées d'avance.

Mais c'est surtout l'homme de bien, l'ami de son pays et de l'humanité qui se révèlent dans tout ce qui, soit en allemand, soit en français, est sorti de la plume

élégante de M. de Bonstetten, depuis sa *Description du Gessenay,* pays pastoral qu'il administra comme vice-bailli, jusqu'aux *Souvenirs*, auxquels nous avons fait plusieurs emprunts, et qui sont pleins de grâce et d'intérêt. On y admire cette fraîcheur, cette force d'imagination par laquelle l'aimable vieillard se transporte si naturellement aux époques les plus reculées de sa vie, sans y mêler des impressions d'origine plus récente. Ce talent que Bonstetten possède, comme écrivain, de faire beaucoup penser son lecteur et de l'électriser, alors même qu'il ne peut le convaincre, il le déploya dans ses relations privées avec ses amis. Il avait l'art de les stimuler, et de féconder leur esprit par sa correspondance et ses entretiens. Deux des écrivains qui honorent le plus l'Allemagne, le poëte Matthisson et l'historien Müller, se sont plus à reconnaître quelle influence ont exercée sur leurs compositions les encouragements et la généreuse amitié de Bonstetten. Les *Lettres de Müller à Bonstetten* sont connues en France par une traduction qui en a reproduit avec un extrême bonheur toute la verve et l'originalité; on la doit à une dame bernoise, madame Steck, Française de naissance, qui a trouvé la célébrité malgré ses efforts pour cacher son nom. Il serait à désirer qu'un choix des poésies et des pensées qu'elle a laissées en portefeuille vît le jour par les soins de sa famille. Nous ne résistons pas au plaisir de communiquer à nos lecteurs un chant que l'indignation lui arracha, en 1814, à la vue des torrents d'injures que la presse française vomit alors contre le monarque tombé.

SUR LA CHUTE DE BONAPARTE.

Astre resplendissant, fils altier de l'aurore[1] !
Comment du haut des cieux es-tu précipité ?
Qu'as-tu fait des rayons dont naguères encore
L'éclat environnait ton front désenchanté ?

Ton char brûlant volait guidé par la victoire,
Et nos yeux éblouis se baissaient devant toi ;
L'univers en silence, accablé de ta gloire,
Comme sous les destins se courbait sous ta loi.

Tu tombes ! l'univers se relève et respire ;
L'homme ose mesurer le géant abattu :
D'opprobres impunis flétrissant son empire,
L'audace sans péril croit être la vertu.

Quoi ! de sa propre honte est-ce ainsi qu'on se venge ?
Vous, qui chantiez sa gloire en vos lâches accents,
Est-ce ainsi que vos mains viennent souiller de fange
Les débris de l'autel où fuma votre encens ?

Élevés pour les cours, formés à l'esclavage,
Vous rampiez sous son aigle ainsi qu'autour des lis ;
Vous osez aujourd'hui lui prodiguer l'outrage :
L'outrage est retombé sur vos fronts avilis.

Mais vous, dont tout son or, dont toute sa puissance
Ne corrompit jamais la fière liberté ;
Vous, qui le poursuivez d'un éloquent silence
Où son œil lut l'arrêt de la postérité,

On ne vous verra pas, généreux adversaires,
D'un facile triomphe insulter son malheur ;
Ni, de dieux inconnus adorateurs vulgaires,
Leur porter de vos vœux l'hommage adulateur.

[1] Imitation de l'apostrophe que le prophète Isaïe met dans la bouche des rois morts, à la vue du roi de Babylone qui arrive au séjour des ombres (*Isaïe*, XIV, 12) ; ils vont à sa rencontre et lui disent : « Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin, fille de l'aube « du jour? Toi qui foulais les nations, tu es abattue jusques en terre, « etc. »

Liberté, vérité, voilà vos lois suprêmes !
Autour de leurs autels ralliez les humains ;
Aux peuples agités, aux monarques eux-mêmes,
Faites entendre encor leurs oracles divins.

Arrêtez ! direz-vous à ce peuple en furie,
Épargnez un héros, même en l'osant punir.
La gloire de la France à sa gloire est unie ;
Il faut le condamner, mais non pas le flétrir !

Ses palmes sont à vous, ses forfaits sont vos crimes ;
De sa propre grandeur vous l'aviez enivré ;
Vous en fîtes un dieu ; vous fûtes ses victimes :
Il a dû vous punir de l'avoir adoré !

PARTIE II. — DESCRIPTION.

On se rappellera que Berne est assise sur une espèce de promontoire ou colline qui forme un plan incliné, et se termine en pointe, après s'être abaissé, en descendant de l'ouest à l'est, jusqu'au niveau de l'Aar, entre deux bras de cette rivière qui l'embrassent au sud et au nord. Pour s'expliquer les principales divisions de la ville et la marche de son agrandissement, il faut savoir que cette colline était originairement coupée transversalement par plusieurs ravins qui formèrent les limites successives des quartiers, ajoutés l'un à l'autre au fur et à mesure des besoins de la population. Le plus ancien de ces quartiers ne dépassait pas un enfoncement qui isolait l'extrémité orientale de la presqu'île, et qui coupait le terrain un peu au-dessus de l'église de *la Nydeck*. Plus haut, au milieu à peu près de la ville actuelle, s'étendait, depuis les environs de l'Hôtel-de-Ville au nord jusqu'à la place de la Cathé-

drale au sud, une autre dépression du sol qui aboutissait à l'Aar au bas du versant méridional. La coupure qui sillonnait la colline un peu plus à l'ouest, était la plus large et la plus profonde : on en voit encore l'issue méridionale dans le petit *Val-des-Tanneurs*, au-dessus du grand corps-de-garde; quant à son autre bout, il n'en existe plus d'autre vestige que le nom d'une promenade, plantée de tilleuls, qu'on appelle le *grabe* ou le fossé *inférieur*, pour le distinguer d'une autre promenade dénommée le *grabe* ou fossé *supérieur*, parce qu'elle est située plus haut vers le couchant, à l'extrémité méridionale d'une vaste place qu'on a formée en comblant le ravin, et qui borne à l'est la partie de la ville la plus moderne, limitée à l'occident par les remparts. Ces deux grands ravins, ou plutôt les esplanades spacieuses qui les ont remplacés, partagent la ville en trois parties inégales, mais nettement tranchées. Celle qui descend vers l'est jusqu'à la pointe de la presqu'île se subdivise en deux portions, séparées par la Kreutzgass (rue transversale) : on appelle ainsi une rue qui coupe les trois principales rues à angle droit, et qui, partant de la plate-forme, aboutit au talus qui borne la ville au nord. Ce quartier comprend les principaux édifices publics, la cathédrale, le collége et les musées, l'Hôtel-de-Ville, etc. La section du milieu renferme l'Église française, l'hôtel des monnaies, l'infirmerie, vulgairement nommée l'Ile, le grand magasin à blé et l'Arsenal. Dans la partie supérieure, la plus occidentale de la ville, on remarque la maison des Orphelins, un magnifique hospice, l'église du Saint-Esprit, et la maison de force ou pénitentiaire. Trois tours, connues sous les dénominations de tours de Goliath, des Prisons et de la Grande-Horloge, sont, de l'ouest à l'est,

placées à l'extrémité occidentale de chacun des trois quartiers. Nous tâcherons de résumer en aussi peu de lignes que nous pourrons les indications historiques qui servent à comprendre le but et apprécier l'intérêt de ces monuments.

§ I. — MONUMENTS.

La cathédrale, désignée ordinairement par *la Grande-Église,* est bâtie dans le style gothique de l'époque la plus récente; elle est imposante, et se distingue par la hardiesse des ogives et la multitude des aiguilles qui couronnent les arcs-boutants et les piliers. Sa tour, qui a cent quatre-vingt-onze pieds d'élévation, est brusquement tronquée; il est évident qu'elle devait atteindre à une plus grande hauteur. On a allégué différentes raisons pour lesquelles elle n'a pas été achevée : le manque de fonds, l'insuffisance des fondements, pas assez solides, a-t-on assuré, pour supporter une masse plus lourde que celle qu'ils soutiennent dans l'état actuel de l'édifice; enfin, la mort violente de l'architecte, attribuée par les uns au poison, par les autres à une chute qu'il fit du haut d'un échafaud. Cette dernière version est peu probable, quoiqu'on lui ait cherché un appui dans l'existence d'une statue, placée sur un des pilastres du chœur, à l'endroit même d'où l'on prétend qu'il est tombé. Des documents authentiques constatent que ce fut Matthieu Œnsinger, appelé de Strasbourg pour cette construction, qui la commença en 1421; que son fils Vincent la continua jusqu'en 1446, et que c'est Étienne Abrugger qui l'acheva sur le plan de ses prédécesseurs. L'édifice ne fut pas terminé avant 1500. Les sculptures du portail, attribuées à un certain

Kœnig, natif de la Westphalie, et pleines d'allusions malignes contre le clergé romain, annoncent dans l'artiste l'intention de signaler les abus qui, à cette époque, avaient atteint le dernier période et qui préparèrent les esprits à la réforme. On y voit, par exemple, une des folles vierges, lesquelles sont représentées, avec les vierges sages en regard, sur un pilastre latéral de la porte, affublée d'un chapeau de cardinal. D'autres monuments de la même époque prouvent que les statuaires, pas plus que les peintres, n'épargnaient la pourpre et la tiare. Parmi ces derniers, on cite particulièrement Nicolas Manuel, auteur d'une célèbre danse des morts, et décédé sénateur en 1528, dont le pinceau satirique aida les efforts plus sérieux des réformateurs. Les vitraux des fenêtres du chœur, peints, vers la fin du xve siècle, par Frédéric Walther, offrent une représentation burlesque du dogme de la transsubstantiation. On y voit un pape versant les quatre évangélistes dans un moulin, et le moulin rendant une multitude d'hosties, qu'un évêque reçoit dans un calice surmonté d'un christ; le peuple, agenouillé autour de cette scène, en paraît tout ébahi. Il n'y a pas jusqu'aux dossiers et aux accoudoirs des stalles des chanoines qui ne présentent des traits lancés contre les mœurs du clergé; entre autres un capucin ouvrant un trictrac qui a la forme d'un missel. Des esprits ainsi préparés n'attendaient que l'étincelle qui fit faire explosion à l'indignation publique. Cette étincelle, ce fut Bernard Samson qui l'apporta de Rome. Les chroniques du temps s'accordent toutes à dire que la vente d'indulgences plénières, qui valut à ce prêtre trois millions de livres de France, dans Berne seule, révoltant toutes les classes, porta le dernier coup à un culte

discrédité par la vie scandaleuse de ses ministres.

Il existe à Berne une autre église, qui a plus d'importance encore pour l'histoire de la réformation, l'*Église-française* desservie jusqu'à cette époque par des dominicains. On y vénérait une Vierge miraculeuse placée sur le côté latéral du couvent, devant deux ouvertures qui établissaient une communication cachée et directe avec le monastère. Il faut que ce couvent ait embrassé un très vaste local. L'an 1309, l'empereur Henri VII y passa quinze jours avec le duc de Flandre, une grande suite et plus de mille chevaux. Les fastes bernois font mention d'autres visites, tout aussi, dirons-nous, honorables ou onéreuses? En 1363, l'empereur Charles IV, en 1414, l'empereur Sigismond, daignèrent y accepter, plusieurs jours de suite, de somptueux repas et des fêtes sans doute plus agréables à ces augustes hôtes que profitables aux finances du couvent. Plus mémorable encore fut le séjour que le pape Martin V, accompagné d'une vingtaine de cardinaux et évêques, y fit, dans le mois de mai de l'an 1418, en revenant du concile de Constance, probablement avec une immense valetaille. Pour nourrir ces illustres personnages et leur cortége pendant douze jours, la ville, outre la fourniture journalière du pain, de la volaille, du poisson et des lumières, présenta à Sa Sainteté cent vingt-cinq sacs ou boisseaux de blé de choix, quarante d'avoine, huit chars (c'est ainsi qu'on désigne la charge d'une voiture) de vin du Rhin et de Bourgogne, et quarante moutons. De pareils besoins croissant chaque jour, par le double effet de l'orgueil et de l'habitude, faut-il s'étonner que cent ans plus tard les Bernois aient pensé qu'on pouvait leur prêcher l'Évangile à meilleur marché?

Pour s'assurer la victoire sur leurs rivaux les fran-

ciscains ou carmes déchaussés, qui balançaient, à Berne, le crédit des dominicains, ceux-ci eurent recours à une supercherie, à laquelle servirent les communications dont il a été parlé, mais qui leur coûta cher, et qui porta en même temps un coup mortel à l'Église romaine dans l'esprit du peuple. S'étant emparés d'un malheureux garçon tailleur, nommé Jean Jetzer, et l'ayant fanatisé par l'empreinte de stigmates et toutes sortes de visions, au point qu'il s'imagina être un saint honoré de révélations divines, ils crurent pouvoir, au moyen des discours qu'ils lui soufflèrent, établir la vérité de leur doctrine d'immaculée conception de la Vierge et triompher des franciscains qui la niaient. Mais le pauvre Jetzer joua son rôle si gauchement, que les franciscains n'eurent pas de peine à dévoiler cette scandaleuse intrigue. Quatre des principaux dominicains furent, sur la dénonciation de leurs ennemis, arrêtés, mis en accusation, et, après sentence rendue par un conseil de prélats, livrés, comme coupables de sacrilége, au juge civil, qui les fit brûler vifs, le 31 mai 1509, sur la rive droite de l'Aar, dans un endroit appelé le *Schwellematteli*, en face du couvent des franciscains. Cet événement fit une immense sensation, et hâta la révolution religieuse. Au commencement de ce siècle, on voyait encore sur le mur de l'église l'issue des communications secrètes dont j'ai parlé; depuis, l'autorité a fait murer ces ouvertures par égard pour les catholiques romains, auxquels l'Église française a été assignée pour la célébration de leur culte, en partage avec la communion réformée.

Une troisième église, située près de la Porte-de-Morat, l'*Église du Saint-Esprit*, vulgairement appelée l'*Église-de-l'Hôpital*, mérite l'attention du voyageur par l'élé-

gance de son architecture. Bâtie au commencement du dernier siècle, dans le style moderne, par un Bernois, Nicolas Schildknecht, elle fut inaugurée le 6 novembre 1729. On dit que la simplicité et la beauté des proportions de ce temple frappèrent tellement un célèbre architecte français, appelé par le gouvernement pour se charger de constructions importantes, qu'il ne put s'empêcher de témoigner son étonnement de ce que les Bernois avaient recours à des étrangers, tandis qu'ils possédaient des citoyens capables d'élever un pareil monument.

La quatrième des églises de Berne, où se célèbre le culte réformé, l'*Église-de-la-Nydeck*, n'a rien de remarquable. Placée au haut de la partie la plus rapide de la montée qui termine la ville à l'est, elle domine la Basse-Ville, connue sous le nom de *Matten*, et occupe l'emplacement d'un ancien château de chasse du duc de Zæringen, fondateur de Berne. On donne aux bourgeois habitants de ce quartier le sobriquet de *Zæringuiens*.

Toutes les églises de Berne sont garnies de stalles et de bancs en bois de noyer ou de chêne, marqués aux armes des propriétaires ou portant leurs noms. Pendant le service divin, la circulation des voitures est interdite ; des chaînes sont même tendues pour l'empêcher.

Sur l'ancien local du couvent des franciscains s'élève aujourd'hui un ensemble de bâtiments, de destinations et d'origines diverses ; les plus vieux remontant à l'existence de ce monastère ; les plus modernes construits ou arrangés successivement pour servir de dépôt aux richesses littéraires et aux collections scientifiques consacrées aux études. Le corridor qui longe les salles où se font les cours académiques, le musée qui renferme

le cabinet d'histoire naturelle et la bibliothèque, forment, sur trois côtés, au sud, à l'ouest et au nord, l'enceinte d'un terrain destiné jadis aux sépultures, aujourd'hui changé en jardin botanique. La salle, ornée de colonnes en stuc, qui contient la bibliothèque, a trente-huit pas de longueur; son principal ornement est une collection de quinze cents manuscrits environ, dont la partie la plus curieuse, consistant en plus de cinq cents manuscrits hébreux, grecs et latins, provient de la bibliothèque de Jacques Bongars, ambassadeur de Henri IV près la Porte, qui les avait achetés des héritiers du père Daniel; ce père les tenait du roi, qui lui avait fait don de la moitié de la bibliothèque du monastère de Fleury. Dans un des salons contigus à la grande salle, on voit une riche collection de costumes, armes, ustensiles des insulaires de la mer du Sud, dont Jean Weber, élève d'Aberli et de Wille, nommé en 1776 par l'amirauté anglaise dessinateur de l'expédition du capitaine Cook, fit hommage à sa ville natale en 1791.

Le musée, accessible aux étrangers à toute heure, communique avec la bibliothèque par un corridor. Les salles du rez-de-chaussée, qui ont issue et jour sur le jardin botanique, contiennent des collections de minéraux, de fossilles, de céréales, de graminées, d'antiquités, etc.; on y remarque des morceaux de cristal de roche de dimensions considérables. Tout l'étage supérieur ne forme qu'une salle de quarante pas de longueur. On y voit une collection d'oiseaux indigènes ou passagers, et, hormis les animaux domestiques, la plupart des quadrupèdes suisses empaillés avec beaucoup d'art. On ne passe pas sans émotion devant la dépouille de Barry, un des chiens dressés par les religieux du Saint-Bernard pour aller à la recherche des voyageurs

égarés dans les neiges qui environnent le couvent. Ce noble animal, après avoir sauvé la vie à un grand nombre de personnes, fut tué par un voyageur qu'il cherchait à tirer de l'assoupissement mortel qui le gagnait, et qui, par la plus déplorable erreur, prit son sauveur pour un ennemi.

Dans la même salle sont exposés les bas-reliefs de plusieurs parties de la haute chaîne des Alpes, qu'il est fort utile d'étudier lorsqu'on projette des courses dans l'Oberland, le Valais, au Mont-Blanc, etc. On y voit aussi les portraits des avoyers de la république, et de celui qu'on a, à si juste titre, dénommé le *grand Haller*. Une porte, opposée à l'entrée, conduit au salon des plâtres, vaste et beau local qui était celui de la bibliothèque avant la construction de la nouvelle salle.

§ II. — INSTITUTIONS ACADÉMIQUES.

Sous ce salon et dans le bâtiment situé au midi, et qui forme un angle droit avec le musée, sont placées, au rez-de-chaussée, les salles destinées aux leçons des professeurs et aux solennités académiques. Avant 1830 l'académie comptait dix-sept professeurs et environ cent cinquante étudiants. Elle suffisait aux besoins du pays; mais il n'en était pas moins d'usage que les jeunes gens qui en avaient les moyens achevassent leurs études dans les universités de l'Allemagne : on était même généralement dans l'idée que c'était un complément nécessaire pour ceux qui aspiraient aux grandes dignités de la république ou qui se destinaient à quelque branche élevée de l'enseignement. Les inconvénients qui en résultaient se faisaient néanmoins vivement sentir; on voyait de plus en plus se dévoiler les fâcheuses con-

séquences d'un séjour prolongé de la jeunesse à l'étranger. Outre les sacrifices pécuniaires que ce séjour imposait aux familles, il faisait contracter aux jeunes voyageurs des affections, des habitudes et des préjugés qui les dégoûtaient du toit paternel, et se trouvaient souvent en opposition directe avec des opinions et des sentiments plus conformes à leur position domestique et aux institutions de la patrie. Placer sous la main des jeunes Suisses et leur offrir sur le sol même de leur pays ce qui les engageait à s'en éloigner au sortir de leurs colléges, était une idée qui se présentait naturellement à l'esprit, mais qui n'était pas d'une exécution facile. Où et comment établir en Suisse une véritable université, avec les moyens extrêmement bornés dont disposent les cantons isolés? comment surtout espérer que des confédérés rivaux, jaloux même l'un de l'autre, et divisés de religion comme de principes en matière de gouvernement, acceptassent l'université qui leur serait offerte par un co-état, fût-elle riche en hommes distingués et en trésors littéraires et scientifiques?

Comme il est plus aisé de remplir un cadre que de créer à neuf, il était tout simple de se prévaloir d'une ancienne renommée, et de chercher à rendre à l'université de Bâle l'éclat dont elle avait brillé dans le XVIe et le XVIIe siècle. Ce fut le désir et le projet du gouvernement helvétique central en 1798; ses membres les plus éclairés pensaient, d'ailleurs avec raison, que l'unité politique, imposée à la Suisse par des circonstances impérieuses, ne deviendrait une salutaire et fraternelle union que par l'influence de causes morales. Il leur semblait surtout que, pour préparer et amener insensiblement la fusion de peuplades aussi nombreuses que dissemblables dans un corps de nation, il n'y au-

rait pas de moyen à la fois plus efficace et plus doux que l'établissement d'une seule et même école supérieure, où des amitiés intimes, contractées dans un âge tendre et sous l'empire d'études fortes par l'élite de la jeunesse, porteraient une sève commune dans toutes les branches de la confédération. L'ouragan de la révolution et les fléaux de la guerre ne permirent pas au directoire unitaire de donner suite à son projet. Plus tard, le gouvernement de Bâle, rendu à son indépendance cantonnale, tâcha de faire revivre son ancienne université en y appelant des savants étrangers d'un grand renom. L'essai ne répondit pas aux efforts et aux sacrifices de ce gouvernement. Bâle n'a vu affluer dans ses murs ni la jeunesse d'Allemagne ni la jeunesse indigène; et la situation dans laquelle de malheureuses dissensions intestines l'ont jetée, ne lui permit guère de renouveler ses tentatives de régénération universitaire.

Zurich a fait récemment quelques pas vers la réalisation de vues pareilles. Ses conseils ont décrété la transformation de son académie, l'une des plus florissantes de la Suisse, en université. Quelques savants distingués sont venus d'Allemagne pour y remplir les fonctions de professeurs dans diverses facultés; de nouvelles chaires ont été créées et libéralement dotées. Des notabilités de la Germanie savante, telles que MM. Oken, Rettig, Schœnlein, etc., semblent devoir attirer à Zurich beaucoup d'étudiants. Mais le peu d'effet qu'a produit à Bâle, pour provoquer l'affluence d'hôtes étrangers, la présence d'un des théologiens les plus distingués de l'Allemagne, M. de Wette, prouve que des noms célèbres ne suffisent pas pour assurer le succès d'une institution composée de tant d'éléments divers, moraux

et matériels, lorsque d'autres circonstances ne se réunissent pas pour le décider. Il y a lieu de craindre que le développement de la nouvelle université, à Zurich, n'ait à lutter contre des obstacles et des préventions de plus d'un genre.

Berne, cherchant à donner à son académie une destination et une étendue universitaires, réussira-t-elle mieux que ses émules à combler une lacune signalée par tant d'intérêts et un si pressant besoin? Je pense qu'elle a de nombreuses chances de succès. Une des premières conditions, c'est d'imprimer à son université un caractère parfaitement national, et je crois que Berne la remplira mieux que Bâle et Zurich. Ces deux villes sont, par leur position sur la frontière du Nord et par leurs relations habituelles, trop exclusivement entraînées dans le mouvement intellectuel de l'Allemagne; son atmosphère littéraire les enveloppe. Leurs institutions académiques se présenteront toujours aux Suisses comme une émanation, comme de simples copies des universités allemandes. Il y a sans doute une grande affinité entre les deux nations, en tout ce qui touche la religion et le sentiment moral; mais l'esprit des lettrés allemands, tel que l'ont fait l'abus de la spéculation métaphysique, l'exaltation sentimentale, et la manie de noyer les réalités de la vie dans des subtilités de théorie ou des rêves de poésie fantastique, a peu d'analogie avec le bon sens helvétique. L'esprit judicieux et positif des Bernois servira de médiateur entre les différentes littératures; il saura tirer parti de ce qu'elles offrent chacune de vraiment bon et applicable. Il préservera les professeurs et les étudiants de ce penchant funeste des lettrés allemands à se créer un monde idéal pour s'y renfermer et y vivre, comme afin de

s'y dédommager des réalités qui leur manquent, disposition qui a sa source dans l'état social de l'Allemagne. Un état indépendant, libre, appelant tout les citoyens à une part réelle aux affaires publiques, est éminemment propre à imprimer aux classes lettrées une tendance pratique, et à les préserver des écarts de l'abstraction spéculative, tout en encourageant les recherches profondes et consciencieuses.

Il y a loin de cette tendance oisive et rêveuse à une philosophie forte et compréhensive. L'université de Berne, en excluant l'une, doit faire une large part à l'autre. La philosophie a toujours été cultivée à Berne avec soin et dans un bon esprit: le département de l'instruction publique vient de montrer qu'il comprend tout le prix de cette science, puisqu'il en a confié la chaire à M. Troxler, une des têtes métaphysiques les plus fortes de notre époque.

Les habiles et célèbres jurisconsultes qui remplissent les chaires de droit dans la nouvelle université, MM. Schnell, W. Snell, Ch. Herzog et Siebenpfeiffer, ne permettent aucun doute sur le succès de leur enseignement.

Quant à la faculté de théologie, elle compte des hommes d'un vrai mérite.

On y voit avec plaisir un théologien de l'école de Storr, c'est-à-dire un professeur de dogme qui, tout en usant des droits de la raison dans les limites de sa compétence, ne placera pas une confiance aveugle dans un rationalisme énervant et plat. Puisse-t-il, avec ses dignes collègues, associer ses efforts à ceux des hommes éclairés et indépendants qui, s'affranchissant de toute lâche complaisance, soit pour la mode régnante en philosophie, soit pour les hypothèses arbitraires d'une criti-

que aventureuse, tiennent compte de tous les besoins de la nature humaine. Ces hommes savent que le besoin de tout comprendre, celui de soumettre à l'unité rationnelle tous les objets de la pensée, n'est ni le seul ni le plus noble des besoins de l'âme. Pénétrés du sentiment de l'impuissance de la loi morale, lorsque, dépourvue de sanction et de principe vivifiant, elle s'engage sans auxiliaire dans une lutte sérieuse avec les penchants et les passions de l'homme, ils ont appris par leur propre expérience que la reconnaissance et l'amour, allumés au feu d'une charité ineffable, peuvent seuls donner vie et force à des préceptes inefficaces et à des croyances stériles sans cette intervention. Dirigé dans cet esprit, l'enseignement théologique inspirera de la confiance aux familles chrétiennes; et Berne verra son université fréquentée par les jeunes gens qui se vouent au saint ministère, et dont les parents redoutent pour leurs fils les principes de cet éclectisme profane et sceptique avec lequel la Bible est expliquée dans la plupart des universités d'Allemagne.

La faculté des sciences a été augmentée de plusieurs chaires, que des savants distingués sont appelés à remplir. Nous ne nommerons que le professeur de botanique, M. Hug. Mohl, auquel l'Académie des Sciences, à Paris, vient de décerner une médaille pour de belles recherches sur la structure des palmiers et le tissu utriculaire.

Enfin, la faculté de médecine a reçu un accroissement, réclamé par l'état de la science et par les ressources que le séjour de Berne offre aux étudiants.

§ III. — HÔPITAUX.

Parmi les moyens d'instruction pratique que les

élèves en médecine rencontreraient difficilement, en égale abondance, dans d'autres villes de la Suisse, il faut compter la vaste infirmerie qui forme à elle seule presque tout un côté de la rue de l'Ile. Le nom de *l'Hôpital-de-l'Ile,* donné communément à cet hospice, lui vient de religieuses de l'ordre de Saint-Michel, qu'on appelait les *sœurs de l'Ile* ou les *sœurs de Brunnadern,* parce que leur couvent était dans une petite île de l'Aar, située, à une demi-lieue de la ville, au bas d'une côte, où l'on voit disséminées çà et là quelques maisons de campagne comprises sous la désignation de *Brunnadern* (veine d'eau). Obligées, en 1288, de se réfugier dans la ville, lorsque l'empereur Rodolphe de Habsbourg vint mettre le siége devant Berne, ces religieuses s'établirent successivement dans des localités qui leur offraient un asile temporaire, et finirent par se fixer dans une maison que le pape Jean XXII leur donna la permission de construire sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'hôpital, qui, dans la bouche du peuple a conservé le souvenir des *sœurs de l'Ile,* ses premières fondatrices. Depuis, de nombreuses donations ont mis l'administration en état de recevoir annuellement à peu près neuf cents malades, et d'envoyer à ses frais les convalescents ou même certains malades aux eaux du Gournigel, de Baden, de Schintznach, etc., institution complémentaire bien digne des bénédictions de l'ami de l'humanité ; car, qui n'a pas déploré que la bienfaisance publique fût souvent rendue vaine par le renvoi trop hâté des convalescents, qu'elle a soignés dans leurs maladies.

L'Hôpital-de-l'Ile est, avec celui dont il nous reste à parler, la véritable gloire de l'ancienne Berne. Ce sont deux monuments dont la destination est aussi noble

que leur architecture est remarquable par son caractère de grandeur et de solidité.

L'autre hospice, nommé le *Grand-Hôpital* ou l'*Hôpital-des-Bourgeois*, est le plus vaste et le plus bel édifice de la ville. Il est situé, à son extrémité occidentale, près de la Porte-de-Morat ; sa façade principale est longue de quatre-vingt-dix pas ; sa profondeur, adossée aux remparts, en mesure cent quatre-vingt-dix. Au-dessus de l'entrée sont gravés ces mots sublimes : CHRISTO IN PAUPERIBUS ; AU CHRIST DANS LA PERSONNE DES PAUVRES. — Destiné spécialement à servir de retraite à des indigents qui sont bourgeois de Berne, il sert encore à procurer des secours à d'autres classes de nécessiteux. Cinquante prébendiers des deux sexes et vingt-trois malades y sont entretenus gratuitement ; outre cela, des citoyens qui sont dans un état voisin de l'indigence sont nourris et logés à l'hôpital, pour une très modique rétribution annuelle. Les voyageurs dénués de ressources et les ouvriers pauvres que leur métier conduit à Berne, trouvent un bon gîte à l'hôpital, et reçoivent le lendemain quelques légers secours pour continuer leur route. Les parties postérieures de ce vaste bâtiment servent à la détention de personnes qui ont encouru de légères punitions. L'ancien gouvernement en avait fait une prison d'état. Cet hospice est propriétaire de l'île de Saint-Pierre, dans le lac de Bienne, illustrée par le séjour de Rousseau ; c'était un bien de moines, confisqué à l'époque de la réformation.

A l'un et à l'autre des magnifiques établissements dont nous venons de parler sont attachés des pasteurs, des médecins et des chirurgiens, choisis parmi les plus habiles de la capitale.

§ IV. — L'HÔTEL-DE-VILLE.

Nous avons déjà dit un mot de l'*Hôtel-de-Ville*, édifice assez lourd, et percé d'une multitude de fenêtres sur ses façades du midi et du nord; les croisées, au nord, sont irrégulières et réunies sous des cintres de différentes dimensions. Les salles du grand et du petit conseil, à voûte surbaissée, sont ornées de tableaux; dans le grand vestibule qui les précède, on en remarque un qui représente la ville de Berne telle qu'elle était en 1585. Du haut du perron, qui est surmonté d'une campanille, l'œil enfile une rue qui coupe transversalement les trois grandes rues de la ville, et qu'on appelle rue Croisée (*Kreutzgasse*). Le carrefour du centre, où se croisent la Kreutzgasse et la rue principale, portait anciennement le nom de *Richtplatz*, *place de la Justice*, à cause d'un siége établi en permanence, et devant lequel les criminels condamnés à mort étaient amenés pour entendre la lecture de leur sentence. Dans la suite, l'usage s'est introduit de ne dresser ce siége, couvert de draperies noires, que la veille d'une exécution, et de l'enlever immédiatement après le prononcé de l'arrêt. Cette lecture se fait par le juge avec une grande solennité; et, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, elle avait lieu en présence des élèves des écoles, qui étaient amenés par leurs régents et placés dans une enceinte réservée en face du tribunal. Une cloche particulière, qui ne se fait entendre seule que dans ces tristes circonstances, est mise en branle au moment où le condamné quitte la prison, et se tait aussitôt après la promulgation du jugement. Rien de plus lugubre et de plus saisissant que ces sons, qui retentissent pendant

toute la durée de la marche du condamné et de son cortége, depuis la porte de sa prison jusqu'au pied du tribunal. Ils annoncent aux habitants de la ville qu'un de leurs semblables va être retranché du nombre des vivants, et que l'infortuné les prie de se joindre à lui pour implorer la clémence du juge devant lequel il va bientôt paraître! Cette cloche, dont le timbre est singulièrement pénétrant et harmonieux, est connue du peuple sous le nom de *la cloche du pauvre pêcheur.*

Il y a à Berne un édifice, appelé *Hôtel-de-Ville de l'état extérieur*, d'une architecture moderne, situé dans la rue de l'Arsenal, en face de l'Église-française. On y voit une fort belle salle, qui a servi de nos jours aux séances de la diète helvétique, de 1804 à 1830, et à celles de l'assemblée constituante bernoise, convoquée en 1831, mais qui, par sa première destination, était le lieu de réunion d'une société que nous ne pouvons entièrement passer sous silence. On donnait le nom d'*état extérieur* à un simulacre de gouvernement républicain, copié trait pour trait sur le gouvernement réel qu'on appelait, par une espèce de jeu de mots, *état intérieur.* L'origine de cette institution remonte aux guerres de Bourgogne; elle a pris fin à l'époque de la révolution. C'était un calque de tout le mécanisme de l'administration bernoise. Cet état avait ses avoyers, ses bannerets, son petit et son grand conseil, ses bailliages, lesquels étaient désignés par le nom d'anciens châteaux ruinés, ses huissiers, ses messagers; il avait ses armes et sa livrée : son emblème était un singe; il procédait en tout comme le véritable gouvernement. Les jeunes citoyens s'y instruisaient dans le maniement des affaires, s'y habituaient à parler en public, à plaider des causes, s'y familiarisaient avec les détails de

l'organisation judiciaire et administrative. On ne saurait dire si cette singulière institution a dû son origine à une pensée bienveillante, à une vue patriotique, ou si elle a été fondée pour amuser la masse de la bourgeoisie exclue du gouvernement, et la détourner de discussions sérieuses. Ce qui pourrait donner quelque vraisemblance à cette dernière supposition, c'est le privilége dont l'*état extérieur* jouissait : on reconnaissait à ses deux avoyers, librement élus par la société entière, des droits à deux places dans le gouvernement dès qu'il y aurait vacance. M. de Bonstetten juge cette institution sévèrement.

« Elle semblait faite, dit-il dans ses *Souvenirs,* pour « occuper utilement les loisirs de la jeunesse patri-« cienne... On avait créé un grand et un petit conseil « avec tout leur entourage ; on avait bâti pour cette « moquerie un local plus digne d'un sénat que n'était « celui du sénat véritable; mais on avait oublié de « donner à ce corps une âme, c'est-à-dire quelque « attribution, quelque occupation utile. L'institution « était incapable de troubler les loisirs des jeunes pa-« triciens. La jalousie de l'aristocratie en avait fait « une farce ridicule dont je ne connais l'histoire que « par quelques parties de débauche faites à la suite « des repas que l'on donnait à l'élection des présidents « de ce ridicule sénat. Cette institution, qui peut pa-« raître singulière de nos jours, est un bizarre monu-« ment de la pensée du *moyen âge.* »

Quoi qu'il en soit de l'esprit qui a présidé à sa création ou des altérations qui l'ont fait dévier de son but primitif, l'état soi-disant extérieur n'était plus connu du peuple que par les amusements qu'il lui procurait chaque lundi de Pâques. En imitation de la

procession grave et solennelle dans laquelle les membres du conseil-souverain se montraient au public en se rendant à la cathédrale dans la matinée, les membres de l'état extérieur traversaient la ville processionnellement dans l'après-midi, couverts de fleurs, portant des bouquets à la main et précédés d'hommes d'armes, de Suisses, en vieux costumes, et d'une bande de musiciens. En tête du cortége figuraient deux personnages qui en faisaient le principal charme aux yeux de la multitude, un homme habillé en ours et un autre affublé d'habits de femme qui, par ses gestes et l'exagération de son costume, tournait en ridicule les manières des dames de qualité et les modes du jour.

§ V. — MONUMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Deux ou trois bâtiments méritent encore une mention particulière : l'*arsenal*, que l'invasion française en 1798 a dépouillé de ce qui faisait son principal ornement, savoir des bannières et armes conquises dans les guerres suisses, des mousquets d'un travail précieux, pris sur le duc de Bourgogne, de l'armure et de la cuirasse du duc de Zæringen, fondateur de Berne, etc.[1] : le *grand grenier* à trois étages, élevé sur une cave profonde qui renferme des foudres ou tonneaux pouvant contenir 45,200 pintes ; la *maison de force et de correction*, près de la barrière d'Aarberg, vaste construction en marbre brut et pierres de taille de grès, composée de quatre pavillons à trois étages, de trois

[1] Il ne reste des anciens trophées des victoires de Grandson et de Morat que quelques armures qu'on voit encore dans la sacristie de la cathédrale.

corps-de-logis et de cours spacieuses, et destinée à être à la fois un lieu de *détention* et une maison pénitentiaire.

On regrette que cette prison soit placée à l'une des entrées les plus fréquentées de la ville ; mais on doit regretter plus encore que les condamnés aux travaux forcés soient employés à balayer les rues ; l'exposition publique dans une situation dégradante détruit la honte et la crainte : elle démoralise le criminel comme le spectateur.

La gêne imposée aux villes qui sont resserrées dans des bornes infranchissables se fait sentir d'autant plus que la population y augmente dans une progression continue. Berne se trouve évidemment dans ce cas. Le monticule ou plateau élevé qu'elle occupe, l'acculant sur trois côtés, à la rivière, ce n'est qu'à l'ouest qu'elle aurait la faculté de s'étendre; mais là aussi, tout agrandissement lui est interdit par la ceinture des remparts[1], élevés en 1623 sur les plans de Théodore Agrippa d'Aubigné. Cet aïeul de madame de Maintenon fut, pendant le séjour de trois à quatre mois qu'il fit à Berne sur l'invitation de la république, l'objet des égards de l'autorité et de la haine publique. La bourgeoisie imputait à cet étranger la première idée d'un projet qui lui déplaisait. Sans la protection des avoyers et d'autres magistrats de haut rang qui se rendirent personnellement sur le terrain, pour y planter eux-mêmes les piquets et jalons de démarcation indiqués dans le plan, d'Aubigné aurait essuyé toutes sortes d'outrages. Le peuple sans doute voyait dans ces fortifications bien plus un symptôme de défiance et d'in-

[1] Il vient d'être décidé que les remparts du nord seront démolis.

tentions oppressives, qu'une mesure de défense contre des assaillants étrangers. Il faut remarquer que l'époque de ces constructions coïncide avec celle des empiétements moins déguisés de l'aristocratie. De nos jours, une malheureuse expérience a démontré la justesse de l'instinct populaire. Les remparts de Berne ont été impuissants pour la défendre contre un ennemi extérieur, et la proposition de les démolir, faite dans le grand conseil actuel, ne peut être rejetée par le motif que son adoption compromettrait la sûreté de la capitale. Le bastion nord-ouest de ces remparts est à 225 pieds au-dessus du bord de la rivière et occupe la partie la plus élevée de la colline sur laquelle Berne est bâtie : cette sommité, appelée *hohliebe*, attire les voyageurs par la vue dont on y jouit et par l'observatoire qui y est placé et qui est dirigé par un professeur de l'académie, M. Trechsel, avantageusement connu par des travaux géodésiques.

§ VI. — LES OURS DE BERNE.

A l'extrémité nord-est de ce boulevart, en dehors et près de la barrière d'Aarberg, se trouvent les *Fossés-aux-Ours*. On sait que cet animal figure non seulement sur l'écusson de Berne, mais aussi dans l'histoire de sa fondation. On prétend qu'à l'époque où elle fut bâtie, un ours ayant été tué à la chasse, le duc de Zæringen donna à sa nouvelle ville le nom de *Berne*, dérivé de *baer* (ours). Si l'on peut conserver des doutes sur la vérité de cette légende, on n'en peut avoir sur le soin avec lequel on a, de temps immémorial, entretenu des ours, aux frais de la cité, dans les fossés qui ont successivement marqué les limites chan-

geantes de la ville. C'est depuis 1825 seulement que ces animaux ont été reçus dans les fossés qui touchent à la porte d'Aarberg, au pied d'une montée rapide qui longe les remparts du nord. Leur translation ayant été opérée au moyen de grosses cages, on profita de cette occasion pour les peser : le mâle accusa le poids de cinq cent trente livres, et la femelle celui de quatre cent quatre-vingts. Chaque année la femelle met bas deux oursons, dont on élève les plus beaux pour en perpétuer la race. Les ours que le général Brune, par une moquerie de fort mauvais goût, et peu digne d'une armée qui s'était présentée comme amie et libératrice, envoya, en 1798, au Jardin-des-Plantes, à Paris, descendaient en ligne directe d'un couple de ces animaux donné à la ville, suivant les uns, par René, duc de Lorraine, qui devait son trône en grande partie au canton de Berne, suivant une autre tradition, à un capitaine bernois, Glado May, qui ramena, en 1513, de la bataille de Novarre, deux jeunes ours, comme trophée de la victoire. Dans tous les cas, leurs descendants pouvaient, à la fin du dix-huitième siècle, se vanter d'avoir au moins seize quartiers. Nos lecteurs n'attendent sûrement pas de nous mention ou réfutation de mille contes ridicules que les laquais de place racontent aux voyageurs sur les ours de Berne, et qui figurent dans les itinéraires.

§ VII. — PARTICULARITÉS.

Avant de terminer l'article des constructions remarquables de la ville, nous devons dire un mot des fontaines publiques. Elles sont au nombre de vingt-trois et alimentées par des eaux de source, qui ont été ame-

nées du pied de la colline du Gourten pour la haute ville, de l'Altenberg pour la ville basse. Au milieu de bassins à contours variés s'élèvent des colonnes, de formes diverses, surmontées de statues; ces statues représentent soit des Bernois qui se sont illustrés par des faits d'armes ou des services rendus à l'état, soit des personnages allégoriques ou bibliques, tels que la Justice, Moïse, Samson, David. Ce dernier, placé sur la colonne d'une fontaine située en face de la tour dite de Goliath, à l'extrémité occidentale de la ville, est prêt à lancer une pierre contre une figure colossale, grossièrement sculptée en bois, qui remplit une niche de grande dimension pratiquée dans cette tour, et qui, dans l'intention primitive de l'artiste, devait être l'image de saint Christophe. A la réformation, on transforma ce Christophe en un Goliath armé d'une lance et d'un estramaçon. Une tradition erronée identifie cette figure avec celle d'un saint Christóphe auquel la garde d'un ostensoir précieux avait été confiée dans la cathédrale; elle ajoute que, l'ostensoir ayant été volé, en 1465, par un prêtre, lequel n'avoua ce crime que sur son lit de mort, on punit le saint de sa mauvaise garde, en le transférant de l'église dans la tour qu'il occupe encore. La vérité est que l'ancien saint Christophe fut brisé, soit en punition de sa négligence, soit, ce qui est plus vraisemblable, en hommage aux principes de la réforme; et que le géant, qu'on voit aujourd'hui encadré dans la tour de Goliath, a été fait tout exprès pour son énorme niche.

Les eaux fournies par ces nombreuses fontaines, dont nous venons d'indiquer les principales, jaillissent en abondance par un ou plusieurs tuyaux et sont généralement réputées salubres; on peut néanmoins leur re-

procher de la crudité; et on leur attribue, à tort ou à raison, les goîtres ou du moins une grosseur de cou qu'on remarque fréquemment dans les deux sexes. Toujours est-il qu'elles contribuent beaucoup à entretenir cette propreté si remarquée par les étrangers, et qu'elles sont, à juste titre, comptées parmi les plus heureux effets de cet esprit public bernois, qui met son orgueil à élever des monuments d'utilité publique. Les seuls édifices de grande apparence sont des hôpitaux; à Berne le luxe ne se déploya jamais, ni dans de somptueuses demeures privées, ni dans des solennités et des fêtes où le pouvoir étale une pompe vaine et ruineuse, ni dans un état militaire dévorant et corrupteur, mais dans tout ce qui est favorable à la santé et à la facilité des communications. Ici ce sont des fontaines distribuant leurs eaux au débouché de toutes les rues et de tous les passages un peu fréquentés; là d'excellentes routes qui, de distance en distance, sont garnies de bancs entretenus avec soin ; ailleurs, des avenues plantées d'arbres magnifiques qu'on ne mutile pas, et des promenades ornées de tout ce qui peut les rendre agréables et contribuer aux jouissances qu'offrent à l'œil le moins exercé des points de vue enchanteurs. Entre les promenades qui sont renfermées dans l'enceinte de la ville, deux surtout ont droit à l'attention du voyageur, celle qui est contiguë à la cathédrale, et celle qui suit le parapet des petits remparts.

La première occupe la sommité d'une colline en saillie sur l'Aar à la limite méridionale du plateau sur lequel Berne est assise. Cette colline est revêtue de murs dont le plus élevé, celui du midi, a cent huit pieds de hauteur au-dessus du niveau de la rivière. De cette terrasse gigantesque on aperçoit la chaîne des glaciers

de l'Oberland, qui, bien que distante de douze à quinze lieues en ligne directe, semble surgir immédiatement d'un champ situé en face sur la rive droite de l'Aar, accident du paysage qui ajoute à l'effet de cette vue magnifique. Une plaque incrustée dans le parapet du mur qui regarde le sud, offre une inscription consacrée à la mémoire d'un jeune étudiant (Théobald Weinzaepfli, mort pasteur à Kerzerz en 1694 dans un âge avancé) qu'un cheval ombrageux, imprudemment effrayé par d'autres écoliers, précipita, le 25 mai 1654, du haut de ce parapet. Le cavalier, quoique blessé grièvement, survécut à sa chute, qui tua le cheval.

Du haut de ce même mur, la vue plonge sur l'Aar, qui tombe en cascade d'une digue de onze cent quatre-vingts pieds, et forme un canal qui sert de port ou de rade commode et alimente un bon nombre d'usines. Un escalier de cent quatre-vingt-cinq marches, longeant le mur latéral de la plate-forme qui est tourné à l'est, descend de la haute dans la basse ville. Plantée de beaux marronniers et garnie de quarante-huit bancs, cette promenade, très fréquentée par la bonne compagnie dans la belle saison, a 92 pas de largeur sur 110 de longueur.

La promenade des petits remparts, ombragée par de magnifiques tilleuls, a près de sept cents pas d'étendue; des bancs, placés avec profusion le long du parapet qui marque la circonférence de cette promenade, permettent aux promeneurs de contempler à leur aise les points de vue les plus riches et les plus variés. Le bastion de l'est offre la station la plus commode pour embrasser d'un coup d'œil les Hautes-Alpes, et compter, pour ainsi dire, les gradins de l'amphithéâtre qui leur sert de piédestal. En partant du quartier de Mar-

zilli, situé sur l'Aar, au bas du plateau qui porte la ville, l'observateur exercé à distinguer les plans qui forment l'ensemble d'une vaste perspective de montagnes, reconnaîtra, à l'aspect des formes et à la couleur des différentes parties du paysage, les séries de monts et les chaînes de rochers parallèles, qui s'élèvent devant lui en échelons. Il comptera, par leurs teintes diversement nuancées, les grands intervalles invisibles qui les séparent, les vallées, les lacs, les contrées entières qu'ils encadrent. Il pourra distinguer une dizaine de plans, se succédant l'un à l'autre comme les marches d'un gigantesque perron ; il nommera depuis les premiers gradins jusqu'aux cimes glacées qui bornent l'horizon au sud-est, le *Wetterhorn*, le *Schreckhorn*, le *Finster-Aarhorn*, l'*Eiger*, la *Jungfrau* et d'autres pics, ayant douze à treize mille pieds de hauteur au-dessus de la mer.

Les hommes qui sont le plus sensibles aux charmes d'un paysage alpestre, éprouvent le besoin d'appliquer des noms à chacune des pointes de rochers et des sinuosités de terrain qui entrent dans la composition du tableau qui les ravit. Ils savent qu'il s'imprime en nous une plus vive image des objets auxquels nous avons attaché des signes, et que dans le langage des montagnards il existe une terminologie particulière, riche en expressions pittoresques qui caractérisent les extrémités arrondies, déchirées, aiguës, en arêtes, coniques, pyramidales, etc., des sommets, du dos et des rideaux des montagnes. La connaissance de toutes ces dénominations aide le spectateur à atteindre son principal but, l'appréciation de la grandeur et des accidents du paysage qui se déroule sous ses yeux. Si vous n'êtes pas bien orienté, ni prévenu sur l'étendue de l'horizon sensible, et si un homme

versé dans la connaissance des lieux ne vous dirige pas dans l'examen des parties qui composent l'ensemble de la vue, vous croirez contigus des rochers séparés par un lac, vous considérerez comme formant un seul et même massif des montagnes qui appartiennent à des chaînes différentes. Cette confusion nuit à l'impression générale du tableau; elle rapetisse le cadre; elle nous fait perdre une foule de beautés de détail, et mal juger les effets des ombres et de la lumière.

Il y a toutefois des aspects qui, pour saisir et enchanter le spectateur, quelque étranger qu'il soit aux perspectives alpestres, n'ont besoin que de lui apparaître; telle est la chaîne de glaciers qui termine l'horizon bernois au S. E. C'est le soir particulièrement que cette chaîne offre un spectacle magique, on peut ajouter, unique sur la terre, à cause de la continuité du mur de glace qui occupe près d'un quart de l'horizon. Quand, au coucher du soleil, le ciel est pur, ce que le voyageur est quelquefois condamné à attendre pendant des semaines, surtout en juin et en juillet, tous les instants sont marqués par un changement de scène, toutes les teintes se succèdent jusqu'au moment où la chaîne entière, naguère éclatante de feu et de pourpre, ne présente à l'entrée de la nuit qu'une immense suite de formes aériennes, d'images pâles et livides. Mais, avant que ce voile la couvre entièrement, et tandis que la plaine, les monts et les rochers même, qui atteignent à huit mille pieds d'élévation, sont déjà plongés dans l'obscurité, les rayons du soleil répandent sur les Alpes, au moment d'expirer à leur sommet, une couche du rose le plus tendre, qui est de fugitive durée et d'un effet merveilleux. Il semble que ce rempart colossal soit la limite de deux mondes, et qu'il sépare la demeure

des hommes d'un séjour de paix et de bonheur habité par des êtres d'une autre nature. En aucun autre pays du monde, il n'existe une pareille étendue de hautes montagnes formant une seule chaîne et présentant une ligne continue de glaciers sans la moindre lacune.

Pour se ménager les émotions les plus délicieuses et des souvenirs ineffaçables, il faut que le voyageur cherche à jouir de la vue des Alpes à Berne, par une belle soirée d'été; les couleurs de l'arc-en-ciel pourront se montrer à lui toutes à la fois. Tandis que le jour mourant laisse encore apercevoir le jaune des guérets, et que, sur les monts qui s'élèvent au-dessus de la plaine, on distingue différentes nuances de verdure, les rochers plus élevés qui dominent les premiers gradins, sont teints de l'azur le plus pur, et les glaciers auxquels la chaîne secondaire sert de marche-pied, étalent les couleurs les plus brillantes; à leurs bases, le violet; le rose, dans les régions du milieu; l'or sur les vastes déserts de glace qui les recouvrent.

Au reste, le bastion oriental des petits remparts n'est pas l'endroit de Berne où se montre la chaîne de l'Oberland dans tout son développement; c'est du haut de l'observatoire qu'on peut apercevoir tout ce qu'enferme de beautés naturelles le vaste horizon de Berne. A ce point culminant des fortifications, on embrasse une assez grande étendue du Jura, lequel semble comme une écharpe azurée qui, par la douceur de ses formes et de ses teintes, fait un humble contraste avec le diadème des cimes glacées de la chaîne centrale; en dirigeant le regard alternativement sur ces deux chaînes comme sur les deux côtés opposés du même cadre, on croit voir la voûte céleste reposer d'un côté sur un mur de diamants, tantôt étincelants sous les feux du jour,

tantôt resplendissants de couleurs plus suaves, et du côté opposé sur une ceinture bleu-de-ciel, mais d'une nuance plus foncée que l'atmosphère; au midi, une dentelure de rochers éblouissants de blancheur comme un vaste rempart de cristal qui réfléchirait les rayons du soleil en mille directions; au nord, un bandeau immense de couleur azurée formant une douce transition de la verdure à l'air ambiant. Il faut en revanche avouer que la ville, vue de ce point, se présente sous l'aspect le moins favorable : les galeries et les conduits qui masquent la façade des maisons, situées sur le bord du talus septentrional, leur donnent l'apparence de huttes plutôt que d'habitations urbaines, régulièrement bâties.

§ VIII. — ANTIQUITÉS FÉODALES.

Bien que ni le sol sur lequel Berne est assise, ni sa banlieue ne soient au nombre des localités suisses remarquables par des curiosités archéologiques, des fouilles occasionnelles ont fait découvrir des antiquités qui appartiennent à des époques différentes, et qui méritent au moins une courte mention. La plupart ont été trouvées sur le terrain et aux environs de l'Engi, presqu'île formée, au nord de la ville, par un repli de l'Aar, et découpée en plusieurs petits promontoires, dont quelques points paraissent avoir été fortifiés par les peuples qui ont dominé sur la contrée. On a retiré des monnaies romaines, des briques, des tessons, une mosaïque et une quantité de fers à cheval en bronze. Ces fers sont si petits, qu'on y a vu un indice de l'invasion des Huns dans cette partie de l'Helvétie, ces barbares étant connus pour avoir amené des chevaux de fort

petite race dans les pays qu'ils ont dévastés. Des arrachements de mur et des débris de substructions en voûtes semblent dater du moyen âge.

Sur la même rive de l'Aar, mais plus au sud et à l'ouest, on trouve de nombreux restes de manoirs seigneuriaux, la plupart remarquables par de beaux points de vue, et qui, jadis résidences des principaux fondateurs de Berne, ont un intérêt historique. L'aspect de manoirs féodaux et de tours en ruines, réveille habituellement le souvenir d'un temps où leurs barbares habitants mettaient leur gloire dans des exploits qui aujourd'hui sont réprimés par la police, et punis par les tribunaux. Mais il est d'autres points de vue sous lesquels ces châteaux et l'époque de leur construction, ou plutôt celle de leur splendeur méritent d'être envisagés. C'étaient des siècles d'oppression et de troubles, mais non d'avilissement et d'esclavage. S'il se commettait beaucoup de vexations, on résistait aussi fortement à l'injustice; et ces chevaliers, toujours armés pour repousser les agresseurs, et ménagés par les princes, qui ne pouvaient rien faire de grand qu'avec leur coopération, ont incontestablement rallumé dans les âmes le feu sacré de la liberté, que la monarchie romaine et la dégradation morale des peuples écrasés par ce colosse, avaient éteint parmi les nations civilisées. Nous devons à l'anarchie féodale du moyen âge les premiers germes du système représentatif, et l'esprit guerrier des nations franco-germaniques. Tous ces donjons, si nombreux en Suisse, ont été des foyers d'énergie et d'indépendance, et sont devenus les premiers fondements d'un ordre social qui, longtemps après être sorti du chaos de la féodalité, sut en conserver toute la vigueur. Pour fondre ces mâles habitudes et ces sentiments

d'âpre fierté dans la civilisation des peuples de l'antiquité, il fallait greffer les arbres des plus beaux climats de la terre sur le triste sapin du nord; et c'est le prodige que la religion chrétienne a opéré.

C'est donc avec un vif intérêt et un véritable respect que l'ami de la religion visitera, dans le voisinage de Berne, les restes des anciens manoirs qui ont été le berceau des nobles avoyers de la république dans les premiers siècles de son existence, et les villages où étaient leurs résidences, aujourd'hui détruites ou remplacées par des châteaux modernes : Bubenberg, Aegerten, Krambourg, Münsingen, Rümlingen, Belp, Wabern, Seedorf, Balm, Diesbach, etc., et dans les vallées plus éloignées, Kien et Scharnachthal. Dans cette dernière on voit les vestiges de l'ancienne demeure de l'avoyer de ce nom, qui, l'an 1476, commandait les Suisses à la bataille de Grandson contre le duc de Bourgogne.

PARTIE III. — STATISTIQUE.

POPULATION. — CLIMAT. — POLICE ET HYGIÈNE. — RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

§ I. — CLASSIFICATION DES HABITANTS DE BERNE.

Le mouvement de la population de Berne, les phases et les lois de son accroissement, les rapports de la mortalité avec les naissances, les mariages, les professions, le régime, les maladies les plus répandues, l'âge et le

sexe des décédés, la proportion des enfants légitimes avec les bâtards, toutes ces quantités appréciées dans leur correspondance, dans leurs anomalies et leurs variations, suivant la différence des classes et des quartiers, etc., n'ont point encore été, que nous sachions, l'objet de recherches spéciales, exactes et compréhensives. La tendance des aristocraties à tenir secrets tous les éléments de la force publique a peut-être contribué à détourner les hommes curieux de pareils rapprochements de la culture de cette branche de l'économie politique, en leur rendant difficile l'accès des sources authentiques.

Nos lecteurs trouveront ici le peu d'indications qui sont parvenues à notre connaissance. Pour en atténuer la sécheresse et l'insuffisance, nous les accompagnerons d'une sorte de classification morale des habitants de Berne. Il est essentiel d'en distinguer deux sortes : les bourgeois par excellence et les domiciliés. C'étaient et ce sont encore, en dépit des changements de formes de gouvernement introduits par la révolution, presque deux races séparées d'origine, de souvenirs, d'existence sociale et d'intérêts. Les bourgeois proprement dits constituent le fond et la partie en quelque façon permanente de la population : ce sont les anciens privilégiés, naguère exclusivement éligibles aux fonctions de haute administration et à toutes les places un peu importantes ou lucratives de l'ordre civil. La révolution leur a fait perdre ces prérogatives, mais leur a laissé la possession à peu près intacte et la jouissance exclusive de riches portefeuilles et de biens communaux très considérables.

Parmi les anciens sujets de Berne, les cœurs généreux n'envieront pas à cette bourgeoisie si longtemps souveraine des richesses même disproportionnées avec

ses besoins, et les considèreront comme un dédommagement pour les sacrifices que lui ont imposés des nécessités morales et politiques. Mais, tout en témoignant à la vieille métropole qu'elle représente les égards et l'affection que les colonies de l'antiquité conservaient même envers des mères fondatrices, exigeantes et tyranniques, le peuple émancipé ne saurait rester indifférent à l'usage que ses anciens maîtres feront de leurs richesses. L'administration des biens de la bourgeoisie de Berne forme aujourd'hui un souverain *in partibus*, un gouvernement au petit-pied : composée de conseils législatif et exécutif plus nombreux que ne demanderait le soin des affaires à gérer, c'est évidemment une puissance expectante, une régence en réserve, prête à s'arroger les droits et à exercer, au moins provisoirement, l'autorité d'un gouvernement cantonnal, quand le moment sera venu, où les élus de la bourgeoisie de Berne, favorisés par les événements que recèle l'avenir, pourront s'imposer de nouveau au pays à titre d'ancienne et légitime autorité suprême. Quelques démarches aussi solennelles qu'honorables de l'ancien patriciat sembleraient, à la vérité, donner toute sécurité contre de semblables arrière-pensées et contre l'existence d'une régence occulte, chargée *in petto* de préparer ou d'exploiter les occasions favorables au recouvrement des droits abrogés.

Averti par les symptômes de désaffection et d'irritation qui éclataient dans tout le pays, le gouvernement établi en 1814 par un coup de main, s'était, avec une franchise très louable, avoué, par un décret rendu le 13 janvier 1831, à la presque unanimité, incapable de remplir désormais ses devoirs, puisque le peuple lui avait retiré sa confiance. Pour prévenir l'anarchie

et raffermir la société sur des bases plus larges et plus solides, il avait en même temps convoqué une assemblée constituante, et déclaré qu'aussitôt que ce congrès aurait terminé ses travaux et que la nation aurait accepté le projet soumis à sa sanction, il considérerait sa tâche comme terminée et céderait la place aux nouvelles autorités. Cette abdication eut, en effet, lieu à l'époque désignée en octobre 1831, et fut annoncée au peuple par une proclamation touchante, pleine de dignité et de protestations patriotiques.

Mais la conduite subséquente des chefs du patriciat bernois n'a répondu en aucune manière à ces actes de loyauté et d'abnégation. Un système de résistance sourde contre l'ordre actuel a été organisé et suivi sous leur inspiration par leurs clients; et s'il n'a pas éclaté en hostilités ouvertes, c'est que deux circonstances principales ont fait avorter ou ajourner le complot : d'abord, en 1832, l'heureuse découverte d'un recrutement clandestin et d'un achat d'armes et de munitions fait par les conspirateurs aux mois d'août et de septembre; et plus tard, en 1833, la prompte répression de tentatives contre-révolutionnaires dans le canton de Schwytz, auxquelles les patriciens de Berne n'étaient pas étrangers.

Au surplus, quelle que soit l'issue de la lutte des Bernois à vues larges avec leurs adversaires de la bourgeoisie ex-privilégiée, quel que soit l'esprit dans lequel agiront les membres prépondérants de cette bourgeoisie, on ne peut se dissimuler les chances de succès que leur offrent pour la réalisation de leurs projets, soit généreux, soit sinistres, les énormes ressources de la ville de Berne et les richesses des familles patriciennes auxquelles est hypothéquée une grande partie des biens-

fonds du canton. Il est vrai qu'aussi longtemps que l'humiliation et les abus de pouvoir qui ont pesé sur la classe sujette seront présents à sa mémoire, le peuple, maître du choix de ses députés au grand-conseil, ne permettra pas à l'aristocratie de ressaisir son ancien monopole. Mais quand les souvenirs irritants seront effacés, il est à prévoir que l'influence des richesses, des lumières et d'une position sociale qui a pour piédestal les annales du pays, parviendra avec le temps à reconstruire l'édifice abattu dans la tourmente révolutionnaire.

Ce n'est pas à dire qu'il reparaîtra tel qu'il a été : l'histoire n'offre aucun exemple d'une pareille résurrection. L'aisance plus généralement répandue dans les campagnes, l'émancipation politique de leurs habitants, les progrès intellectuels et sociaux qu'auront amenés, dans la population ci-devant sujette, l'abrogation de priviléges étouffants et la participation aux affaires publiques, s'opposeront à tout système exclusif, à toute restauration pure et simple du régime aboli. Mais il n'en est pas moins dans la nature des choses que les immenses moyens qui restent à la disposition des ex-patriciens ne leur facilitent, dans un temps plus ou moins long, le rétablissement d'une bonne partie de leur ancienne prépondérance.

Cette perspective n'offre à l'ami de l'humanité rien qui doive l'effrayer ou qui puisse le décourager. La bourgeoisie de Berne n'est pas animée de l'esprit étroit et borné qui domine quelques-unes des petites villes émancipées par la révolution. Le caractère bernois, fort et honorable, aura été retrempé à l'école des mécomptes et de l'amère égalité. Les belles facultés qui ont été départies à cette race mâle, et nullement cor-

rompue comme le fut celle des nobles de Venise, ces facultés, appelées à un plein développement par une salutaire concurrence avec leurs anciens sujets, seront un jour bien plus utiles au pays qu'elles ne purent l'être aux temps d'un monopole énervant et injuste. Cette rentrée des patriciens de Berne dans l'exercice d'une influence proportionnée à leur position et à leurs lumières, pourra être beaucoup hâtée par leur retour aux sages maximes de leurs ancêtres, qui, au lieu de serrer les rangs, ont eu soin de s'incorporer toutes les notabilités cantonnales au fur et à mesure que surgissaient des supériorités, soit financières, soit morales. Rappelons ici qu'au XV[e] et au XVI[e] siècle le sénat de Berne choisit le premier avoyer d'Unterseen et le premier bailli d'Aigle parmi les habitants mêmes de ces districts nouvellement acquis. Quel contraste avec la politique qui, de 1815 à 1830, envoya des patriciens gouverner l'évêché de Bâle, détaché de la France et donné au canton de Berne par le congrès de Vienne!

La corporation des bourgeois propriétaires qui nous occupe se composait de 540 familles en 1650, à l'époque de la clôture définitive du corps des bourgeois; en 1789, ces familles se trouvaient réduites à 236; depuis, par des admissions nouvelles, leur nombre s'est accru jusqu'à 279, sur lesquelles 30 consistaient chacune en un seul individu; tandis que, d'après un relevé fait en 1818, Berne renfermait une population de 17 à 18,000 âmes, qui s'accroît incessamment; le dernier recensement (celui de 1830) donne 20,137 habitants[1].

[1] Voici quelques détails surtout relatifs à la force numérique des communions religieuses. Dans l'année 1830, on comptait 1,200 catholiques romains, 120 israélites, et 18 à 19,000 adhérents au culte réformé. Les habitants sont distribués en trois districts ou parois-

On ne pratique guère à Berne que les genres d'industrie propres à la consommation des habitants. Le canton exporte, il est vrai, en assez grand nombre, des chevaux, des bêtes à cornes et des fromages; on y fabrique en quantité de très bonne eau de cerises (*kirsch wasser*); mais la population de la capitale est étrangère à la production de ces articles, comme au profit que le canton en retire; excepté le transit, qui occupe beaucoup de voituriers et d'aubergistes, il n'y a pas de branches de commerce qui méritent d'être comptées. Les tanneries, autrefois considérables, sont fort diminuées; et les manufactures de toiles peintes du Sulgenbach, créées par les réfugiés français, et assez florissantes dans le dernier siècle, sont tombées entièrement.

L'aisance générale des habitants frappe tous les voyageurs. Il n'existe peut-être pas de ville en Europe, de la même étendue, où l'inégalité de fortune se fasse si peu apercevoir. Rien de plus légal et de plus honorable, que la source des richesses des privilégiés bernois. Une longue paix, des emplois lucratifs, quoique très inférieurs aux traitements des fonctionnaires publics dans une grande partie de l'Europe, et surtout une sévère économie, avaient accru et affermi leur patrimoine, pri-

ses : 1° celle du Saint-Esprit (arrondissement supérieur), comprenant environ 7,271 âmes ; 2° celle de la Nydeck ou de la Basse-Ville, avec plus de 4,587 ressortissants ; enfin 3° celle du Milieu ou de la cathédrale, de 8,279 âmes. Huit écoles primaires, réparties entre ces trois arrondissements, étaient fréquentées par 2,100 enfants. On évaluait la population française à 1,800 individus, le nombre des malades dans les hôpitaux à 250, et celui des détenus à 250 pareillement. En 1780, on comptait à Berne 1,068 maisons ; j'ignore s'il en existe un relevé plus récent : il ne peut y avoir eu depuis une notable augmentation.

mitivement fort modeste et d'origine principalement agricole. On a beaucoup exagéré les profits du service étranger. Les Bernois en ont sans doute tiré des avantages réels; mais ils n'en ont jamais fait trafic dans la même étendue que les patriciens de Fribourg, auxquels l'histoire imprimera la flétrissure de spéculateurs sur la traite des blancs. Des alliances avec des héritières, facilitées par la vanité de bourgeois qui voulaient sortir de leur classe en se donnant un gendre d'une famille privilégiée, sont devenues, dans les derniers temps surtout, et à l'époque d'une invasion de besoins factices, des moyens d'accroissement de fortune, auxquels les patriciens n'ont pas dédaigné d'avoir recours. Une seule famille patricienne, branche de la famille Fischer, a eu, comme fermière des postes, à sa disposition une source de grandes richesses; mais, sauf la possession de quelques belles maisons de ville et de campagne, on ne voit pas que MM. Fischer se soient beaucoup élevés au-dessus du niveau commun des familles opulentes. Il n'y a jamais eu à Berne de fortunes colossales, telles qu'on les a vues ailleurs, même en Suisse, créées par le commerce, la banque, des entreprises industrielles et d'heureuses spéculations. On réputait très riches les personnes ayant de vingt à trente mille francs de rentes. Il y en avait peu dont le revenu atteignît cette somme, et de bien rares exemples de rentes dépassant cette limite. Presque tous ceux qui les possédaient n'en dépensaient qu'une partie; et maintenant que les anciennes sources de richesses sont taries ou infiniment diminuées, l'esprit d'économie, qui régnait généralement dans les familles, deviendra plus sévère encore. C'est à ce que nous venons de dire que se bornent les remarques de quelque intérêt que nous avions à offrir

à nos lecteurs sur la population de Berne, considérée dans ses principaux éléments. Les tableaux qui accompagnent le rapport du dernier gouvernement sur son administration, de 1822-1827, concernent tout le canton. Pendant ces années, il y a eu sur 100 naissances légitimes 5 7/8 d'illégitimes; et 2 1/2 divorces sur 2,360 1/2 mariages contractés dans l'année. Ces proportions n'ont pu sensiblement varier dans le chef-lieu.

Il y a peu d'indigents, et les pauvres même se nourrissent mieux que les hommes d'autres pays, qui repousseraient cette dénomination. Les octogénaires n'y sont point rares, et les affections rhumatismales sont les seules qu'on pourrait croire endémiques. Beaucoup de personnes les attribuent d'abord et surtout au mouvement assez rapide de l'Aar, qui environne la ville sur trois côtés et qui imprègne l'air de ses froides émanations, ensuite au long règne des âpres vents de nord-est, connus sous le nom de *bise;* ajoutez que la construction particulière des maisons donne naissance à des courants d'air presque permanents, qui arrêtent la transpiration et occasionnent des fluxions fréquentes.

§ II. — CLIMAT DE BERNE.

A ces circonstances près, on ne saurait contester au climat[1] de Berne toutes les conditions d'éminente salubrité; et les faits ne démentent pas la conclusion qu'on est disposé à tirer de sa position élevée et des observations météorologiques. « Il est constant que sur « quatre individus qui y naissent, il y en a toujours « un qui atteint soixante-dix ans, et parmi cent per- « sonnes qui y meurent, on compte vingt à vingt-cinq

[1] La position géographique de Berne est à 46° 56' 54" de latitude, à 25° 7' 6" de longitude, et à l'est de Paris, en temps à 20' 25".

« vieillards de soixante-dix à cent ans. » Cette assertion de l'auteur d'une description de Berne, publiée en 1827, ne sera pas contredite par ceux qui ont séjourné longtemps dans cette ville. L'air y est très pur et constamment renouvelé; la température moyenne est de 13° en été, et de 1° au-dessus de glace en hiver : il est très rare de voir le thermomètre descendre à 13° au-dessous de zéro, et dans la saison chaude il ne dépasse guère 25° à l'ombre. L'état moyen du baromètre y est de 26 p. 6 l., ce qui indique une hauteur considérable au-dessus de la mer : près de la cathédrale elle est de 1,673 pieds au-dessus de la Méditerranée, de 522 au-dessus du lac de Genève et de 312 au-dessus de celui de Neufchâtel; au bord de l'Aar, elle n'est que de 1,560 pieds.

Quant à l'état hygrométrique, M. de Gasparin (*Bibliothèque universelle*, 1828), qui a fait de savantes recherches sur la distribution mensuelle des pluies dans les climats de l'Europe, a raison de placer Berne dans la zone de ce continent, où le maximum des pluies tombe en été.

Les motifs de son opinion, puisés dans des considérations générales sur la direction des chaînes de montagnes, et dans une suite d'observations udométriques publiées par la société économique de Berne, sont confirmés par l'expérience; les mois d'été sont fréquemment pluvieux à Berne, tandis que ceux d'automne sont ordinairement secs et beaux. Dans les tableaux joints au mémoire de M. de Gasparin, et qui, en supposant la quantité totale des pluies, tombées dans l'année, égale à 100, présentent la quantité appartenant à chaque saison en parties aliquotes décimales; le rapport des pluies d'été à celles d'automne est indiqué par les nombres 30 et 23, c'est-à-dire 370, 8 et 270, 8 mil-

limètres pour ces deux saisons; la quantité de pluie tombée dans l'année moyenne étant évaluée à 1,171, 1 millimètre. M. de Gasparin est encore fondé à dire que, enfermée dans de hautes montagnes, excepté vers l'ouest, Berne reçoit par cette ouverture les vents chauds et humides qui arrivent de ce point de l'horizon. Il ajoute qu'en été il y fait quelquefois d'assez fortes pluies par le sud-est, vent d'Italie qui parvient au point de saturation en passant les Alpes, et que les neiges viennent par le nord et le nord-est. Il est cependant à remarquer que c'est plus particulièrement du sud-ouest qu'arrivent les nuages qui apportent la pluie. Le vent dont il est ici question est nommé *fœn* dans le pays (mot dérivé probablement de *favonius*) : avant d'amener les pluies chaudes qui l'accompagnent souvent, il est précédé par un vent très froid, qui n'est autre chose que l'air glacé des hautes Alpes, se précipitant vers le nord où l'attire sans doute un espace atmosphérique raréfié. C'est cette masse d'air froid qui, en quittant les sommités couvertes de neiges, fait place au sirocco. Hormis le changement de température occasionné par cette succession de vents de différentes natures, le climat de Berne est moins sujet à de brusques variations que la plupart des climats du continent.

Les personnes qui croient que ce climat est devenu plus rigoureux qu'il n'était, se fondent principalement sur la disparition de vignobles qui couvraient autrefois les versants méridionaux de quelques-uns des coteaux qui environnent la ville. Le fait de la disparition des vignobles ne peut être révoqué en doute : parmi les tribus ou corporations d'arts et métiers, dans lesquelles la bourgeoisie de Berne est répartie, il y en avait une qui portait le nom d'abbaye ou association des vigne-

rons. Réduite à deux membres en 1696, elle fut, à cette époque, réunie à la tribu des bateliers par décret de la chambre des bannerets. On pourrait en outre, pour expliquer ce changement de climat, faire valoir l'accroissement des glaciers, qui est incontestable; des vallées, qui mettaient l'Oberland et le Valais en communication directe et facile, sont aujourd'hui obstruées de glaces. Mais lorsqu'on a lu la notice dans laquelle M. Arago [1] a discuté d'une manière si lumineuse les prétendus changements de climat arrivés dans plusieurs contrées de l'Europe, on se sent peu disposé à croire à de pareilles révolutions sur de simples modifications apportées aux systèmes de culture. Le vin de Suresne, aujourd'hui synonyme de boisson détestable, était servi à la table de l'empereur Julien. « La qualité du vin, « dit M. Arago, dépend trop de la nature du plant, et « des soins du cultivateur, pour qu'elle puisse four- « nir des arguments sans réplique dans la question « des changements de climat. » Les habitudes sont pour beaucoup dans la réputation des vins, comme dans celle des aliments. Il est très douteux que les raisins du crû de l'Altenberg ou d'autres collines des environs de Berne, en supposant qu'elles en produisissent encore, fussent du goût de gens que les progrès de l'aisance et la facilité des transports et des échanges ont accoutumés à des fruits meilleurs que ceux qu'on trouvait passables dans d'autres temps, et surtout avant la conquête du pays de Vaud. Il serait toutefois téméraire de nier que, malgré l'état constamment le même de la température moyenne, les étés aient pu, comme en France et en Angleterre, perdre une partie de leur

[1] *Annuaire du bureau des longitudes pour l'an* 1834 : *de l'état thermométrique du globe terrestre*, pages 171 — 240.

chaleur en compensation d'hivers moins rudes. Les défrichements de terrains incultes, des travaux mieux entendus, le déboisement, surtout la diminution des sapins, ont dû contribuer à l'adoucissement de la saison rigoureuse.

§ III. — SALUBRITÉ. — ÉTABLISSEMENTS DE PRÉVOYANCE.

Si le climat de Berne réunit la plupart des conditions favorables à la santé, les habitants ont cherché à tirer le meilleur parti possible des dons de la nature. Il n'existe pas de cité en Europe où la salubrité publique et le bien-être matériel aient été l'objet de soins plus constants et plus variés. Nous avons déjà parlé de la multitude de fontaines parfaitement entretenues, de la largeur et de la propreté des rues, presque toutes arrosées par des ruisseaux d'eau courante; des travaux perpétuels d'assainissement, et de l'embellissement des promenades que l'autorité semble avoir voulu, par tous les genres d'ornements et de commodités rendre attrayantes pour tous les âges, pour les valétudinaires même et les vieillards qui ont de la peine à se traîner. Nulle part on n'a pu multiplier avec plus de prévoyance les institutions destinées à réparer les pertes, à secourir le malheur, et à soulager la souffrance. En passant en revue les principaux édifices, nous avons indiqué les deux admirables hospices connus sous le nom du Grand-Hôpital et de l'Hôpital-de-l'Ile, ainsi que les maisons pour les orphelins des deux sexes. Dans l'impossibilité de donner à cette notice l'étendue qu'exigerait une description même superficielle des établissements formés à Berne dans des vues hygiéniques, et pour atténuer les maux inséparables de la condition hu-

maine, nous devons à peu près nous borner à une simple nomenclature des sociétés qui ont pour objet spécial d'offrir les moyens d'alléger ces maux ou de les prévenir.

Mention a déjà été faite de la *Société économique*, fondée, le 15 janvier 1761, par Jean-Rodolphe Tschiffeli. On peut dire que c'est la mère et le modèle de toutes les sociétés qui, depuis et à son exemple, se sont livrées au perfectionnement de l'agriculture. On lui doit la véritable théorie de l'irrigation, l'abolition des pâtures communales, et le défrichement de terrains vagues dans beaucoup d'endroits, l'introduction de différentes espèces de pommes de terre, l'extension de la culture de prairies artificielles, et un grand nombre d'autres améliorations agricoles. Plus d'une fois elle a mis au concours des questions de haute économie politique. C'est elle qui a institué et rendu fructueuses les expositions des produits de l'industrie nationale, et c'est d'elle que sont sorties la plupart des associations d'utilité publique, dont voici l'énumération :

La caisse d'assurance contre les incendies, qui a publié, en 1825, son dix-neuvième compte;

Les Sociétés d'*assurance mutuelle contre la grêle* et d'*assurance mobilière contre les incendies*, nées en 1825 et 1826, et qui ont étendu leurs ramifications sur plusieurs cantons de la Suisse;

Deux caisses de pension pour les veuves de pasteurs, dont l'une remonte à 1732, et dont l'autre, instituée en 1767, a donné lieu en 1808, à la création d'une *Caisse générale pour les veuves*, qui a obtenu un grand succès;

La *Caisse de secours pour les veuves et les orphelins*, fondée en 1813, et circonscrite dans la classe des ou-

vriers. Quelques métiers ont leurs fonds de secours particuliers.

Il y a encore d'autres établissements de ce genre.

Le plan d'une *caisse* où les *domestiques* pussent déposer le fruit de leurs économies, fut conçu en 1787 et approuvé par le gouvernement, qui, voulant en encourager l'exécution et mettre les prêteurs à l'abri de toute perte, fournit un fonds de garantie considérable. Cette caisse est dans un état de prospérité croissante.

Une *caisse d'épargne pour les bourgeois de Berne*, organisée dans l'année 1820, reçoit toute mise depuis 5 batz (15 sols) jusqu'à 2,000 livres suisses (3,000 fr. de France). Le taux de l'intérêt est fixé à 4 p. 0/0, pour toute somme au-dessous de 200 livres suisses; à 3 1/2 p. 0/0 pour celles de 201 à 800, et à 3 p. 0/0 pour les sommes de 801 à 2,000. Quand une somme a atteint ce maximum, l'intérêt n'est plus ajouté au capital et doit être touché, tandis qu'on ne paye pas d'intérêt pour une mise qui ne s'est point encore accrue jusqu'à 5 livres au moins; sauf ces cas, chacun est libre de se faire payer les intérêts de son capital ou de les y faire ajouter. Celui qui met chaque année 5 livres dans cette caisse, et qui n'en retire pas l'intérêt, possède un capital de 100 livres (150 fr. de France) au bout de quinze ans. Des dons faits à cette caisse par différentes tribus ont contribué au succès de cette institution. Une *caisse*, reposant à peu près sur les mêmes bases, a été instituée, en 1821, pour les *habitants du district de Berne* qui ne jouissent pas de la grande bourgeoisie.

Nous avons encore à nommer la *Société de secours pour les indigents de la ville et de la banlieue*, fondée en 1796, et qui, aidée par le gouvernement et l'admini-

stration de la ville, a puissamment contribué à diminuer la mendicité, aujourd'hui presque détruite à Berne; la *caisse générale pour les malades*, formée en 1813, principalement par les habitants de la classe ouvrière, et qu'une sage direction a rendue florissante; une pareille *caisse pour les artistes et les artisans malades*, ayant même organisation et même succès; un *établissement de filature* fournissant les moyens de subsistance aux indigents inoccupés, et concertant ses opérations avec celles de la *Société de secours*; l'*hôpital des domestiques*, établi dans un bâtiment qui a appartenu au monastère de Frienisberg; enfin, *deux instituts pour les sourds et muets*, l'un fondé en 1822 *pour les garçons*, et renfermant une trentaine d'élèves dans une maison située à une demi-lieue de la ville; l'autre destiné aux *filles* et dirigé par des dames charitables.

Il n'est pas besoin de dire que les fonctions des administrateurs de ces associations, tous choisis parmi les citoyens les plus honorables, sont entièrement gratuites.

Passant sous silence les institutions de secours qui ne sont pas restreintes aux habitants de la ville, nous dirons un mot des caisses dites de famille, parce que ce sont, pour autant que nous sachions, des établissements particuliers à la bourgeoisie bernoise. Beaucoup de familles patriciennes possèdent des caisses instituées par cotisation, et dont les revenus sont affectés à leurs membres tombés dans la gêne, ou aux frais de l'éducation de jeunes gens privés de leurs soutiens. De pareilles caisses, considérées en elles-mêmes, n'ont qu'un but louable; mais, envisagés dans l'ensemble des institutions aristocratiques, elles excitèrent l'attention des familles moins opulentes ou privées de

ressources de même nature ; et l'ancien gouvernement, craignant la trop grande prépondérance que des richesses collectives, accumulées indéfiniment, donneraient aux familles qui avaient de ces fonds de réserve à leur disposition, fixa un maximum que ces caisses ne pourraient dépasser. Il ne paraît pas que leurs capitaux aient été entamés depuis la révolution, et, les lois actuelles n'opposant aucune gêne à la libre augmentation de la fortune des citoyens ou des associations investies des droits de personnes morales, l'accroissement du principal comme des revenus de ces caisses de famille ne saurait désormais être soumis aux restrictions imposées par l'ancienne aristocratie. C'est une preuve à ajouter à tant d'autres qui font présumer que la prééminence sociale du patriciat bernois survivra longtemps encore à l'extinction de ses priviléges.

§ IV. — FOIRES. — MARCHÉS.

Jusqu'à la révolution de 1798, deux foires, l'une fixée au second mardi après Pâques, l'autre, appelée foire de la Saint-Martin, et ouvrant le premier mardi avant la Saint-André, attiraient une multitude de marchands des contrées voisines. Mais les priviléges de la bourgeoisie de Berne ayant été diminués ou entièrement abolis, une foule de trafiquants de tout genre sont venus s'y établir, et mettent journellement à la disposition des habitants tous les articles dont ils faisaient autrefois provision à ces deux époques de l'année, pour leurs besoins d'une foire à l'autre. Les rues principales, garnies de magasins dans toute l'étendue des arcades ou galeries qui règnent d'un bout de la ville à l'autre, forment une espèce de bazar permanent, où on trouve

en abondance tout ce que les marchands étrangers vendaient pendant la durée des foires de Pâques et de la Saint-Martin, moins fréquentées aujourd'hui.

Mais ce qui mérite beaucoup plus l'attention du voyageur, et ce qu'on peut appeler la plus grande curiosité que Berne puisse lui offrir, c'est le spectacle que chaque mardi voit se renouveler, et qui, plus que toute autre chose, donne l'idée du bien-être de la population des environs de Berne. L'Angleterre même ne présente rien de plus riche dans ses villes de province les plus opulentes. Ce marché hebdomadaire, toujours également animé, attire dans la ville, chaque mardi, au moins quatre mille campagnards, un millier de voitures de toute espèce, presque toutes remarquables par la beauté de leur attelage, et quinze cents personnes à cheval. Le marché est fourni de toutes les primeurs en fruits et légumes, de gibier et de volaille, de poisson, par les habitants des cantons voisins et les riverains des lacs de Morat et de Neufchâtel. Ce n'est pas, du reste, le mardi seul qui soit remarquable par ce mouvement de population et cette affluence d'objets en vente : l'aspect de la rue du Marché est souvent tout aussi curieux les jeudis et surtout les samedis. Les voyageurs logés au Faucon peuvent, ces jours-là, jouir de ce coup d'œil, en se mettant aux fenêtres de l'hôtel qui donnent sur cette rue : leurs regards plongeront sur la partie la plus remarquable de ce magnifique tableau. Ils n'auront jamais vu réunie une si grande multitude de figures humaines, respirant la santé, la gaieté, la sécurité et le bonheur. On doit avouer que c'est le panégyrique vivant des institutions et des hommes auxquels on doit cette étonnante prospérité.

CONCLUSION.

Si l'ancien gouvernement bernois avait étendu les soins de son administration au-delà du bien-être matériel de la population, s'il avait embrassé avec la même sollicitude des intérêts plus élevés, l'instruction et le perfectionnement moral du peuple, il eût été un gouvernement modèle, et rien n'aurait pu le déraciner du cœur de ses sujets. Mais n'oublions pas ce qui le recommande à la postérité, l'intégrité, la bienfaisance et l'usage, comparativement avec d'autres aristocraties, humain, digne et généreux de son autorité. Un bon gouvernement a une double tâche à remplir. En lui confiant de puissants moyens d'influence sur l'existence sociale et individuelle de ses sujets, la Providence l'appelle à leur faciliter, à un égal degré, l'exploitation des deux grandes sources de toute prospérité et de toute liberté; à savoir leurs facultés morales et les moyens de bien-être propres à leur pays. Dès que les gouvernements ne peuvent plus ou ne veulent pas satisfaire à ce double devoir, le peuple s'en débarrasse comme d'un obstacle, et quand ils résistent à l'exigence des besoins qui sont quelquefois leur propre ouvrage, ils périssent par la main des élèves qu'ils ont formés. Chaque autorité humaine a une mission à accomplir. Le patriciat bernois a rempli la mission à laquelle il était éminemment propre; il a procuré le bien-être à ses sujets; disons mieux : il l'a fondé sur les richesses agricoles, et préservé le pays de la funeste prépondérance de l'industrie manufacturière. Mais l'homme ne se contente pas d'un bonheur matériel, et brise les entraves qui s'opposent aux jouissances d'un ordre plus élevé.

Les nations civilisées sont aujourd'hui travaillées par un besoin qui est raisonné dans les classes éclairées, instinctif dans les masses; par le besoin d'arriver à l'organisation de gouvernements qui sachent, dans le mouvement des idées et dans les progrès de tout genre dont ils sont environnés et parfois inquiétés, puiser sans cesse de nouvelles forces et une vie nouvelle. La solution de ce problème n'a, en Europe, réussi jusqu'ici, et encore bien imparfaitement, que dans une île privilégiée; et ce succès a été, il faut le dire, beaucoup plus le résultat de circonstances placées en-dehors de la puissance humaine, que le fruit du calcul de ses chefs et de la prévoyance de ses législateurs. Pour la plupart des autres grands états de l'Europe chrétienne, l'époque est arrivée où leurs institutions, jadis appropriées aux populations qui leur doivent leur existence et leur première éducation, ne sont plus en harmonie avec l'état de la société. C'est bien vainement, au surplus, que l'histoire adresse aux princes le conseil de couper la racine à des révolutions futures, en se prêtant, tandis qu'il en est temps encore, aux perfectionnements indiqués par les progrès de l'ordre social. Ce conseil n'a jamais été suivi et ne le sera jamais. Les gouvernements ne sont pas libres d'écouter la voix de la raison; pour briser leurs propres chaînes, celles de l'habitude et de la crainte, il leur faut plus de courage qu'il n'en faut à leurs sujets pour s'affranchir.

Il serait, en particulier, fort peu équitable d'adresser à l'ancien gouvernement de Berne le reproche de n'avoir pas fait, en temps opportun et de bonne grâce, tous les sacrifices qui auraient pu neutraliser ou balancer au moins l'influence des opinions et des événements qui

ont amené sa destruction. Tout corps politique, surtout un corps aussi vigoureusement constitué que l'était l'aristocratie bernoise, répugne à sa dissolution, à un changement quelconque dans son organisation, à une simple modification de ses maximes, autant que l'être vivant redoute la mort.

Mais il est un avertissement qu'on est en droit de donner, ou plutôt une obligation morale qu'on peut, en toute justice, présenter comme sacrée à tout gouvernement successeur d'un ordre de choses qui a succombé dans sa lutte contre les besoins sociaux qu'il n'a pas satisfaits. Reconstruire l'ancien gouvernement sur une base plus large, et en tenant compte des leçons de l'expérience, est l'œuvre de la sagesse; mais vouloir le ressusciter dans ses dimensions mesquines et avec les abus proscrits par la voix des siècles, est de la déraison et un véritable crime de lèse-nature humaine. C'est le devoir de tout homme généreux et ami de son pays, d'employer son influence à empêcher la résurrection d'une aristocratie qui, au lieu d'être le *gouvernement des meilleurs*, dans l'intérêt général, n'est que l'exploitation du pays au profit d'une faible minorité. Faire contracter au gouvernement qui la remplace des habitudes opposées à l'esprit de jalousie et de monopole, c'est lui ménager les moyens de conserver intactes ses forces matérielles, aussi bien que ses forces morales.

Que l'immense bien qui résultera d'un ordre de choses ainsi régénéré, ne nous rende pas injustes ni ingrats envers un gouvernement qui a rempli sa mission providentielle avec un succès digne de vivre dans la mémoire des hommes! Il a partagé le sort de toutes les institutions qui ne répondent plus ni à leur desti-

nation primitive, ni aux besoins éclos sous leur influence longtemps bienfaisante.

Le jugement que M. Thiers porte sur les gouvernements usés, est, sous plus d'un rapport, applicable à l'aristocratie bernoise. Parlant du décri dans lequel le Directoire français était tombé en 1799, et après l'avoir passablement bien justifié sur tous les points, il ajoute : « Du reste, c'est dans un intérêt d'équité que l'histoire « doit relever l'injustice de ces reproches. Mais *tant pis* « *pour un gouvernement, quand on lui impute tout à crime.* « L'une des qualités indispensables d'un gouvernement, « c'est d'avoir cette bonne renommée qui repousse l'in-« justice. Quand il l'a perdue et qu'on lui impute les « torts des autres, ceux mêmes de la fortune, il n'a plus « la faculté de gouverner, et cette impuissance doit le « condamner à se retirer... Toutes les accusations dont « le Directoire était l'objet, prouvaient, non pas ses « torts, mais sa caducité. »

Quant au gouvernement actuel du canton de Berne, dans lequel siégent des patriciens universellement estimés, on peut dire de lui, sans flatterie, que le pays qu'il régit est, avec quelques autres cantons suisses, le seul coin de l'Europe où les principes de l'égalité, ou plutôt de la justice sociale, aient été mis en pratique sans déception, et où la loi fondamentale soit réellement une vérité; éloge, au surplus, dont il revient une forte part au peuple des campagnes. Pour vaincre les difficultés de sa position, ce gouvernement, et il faut l'en féliciter, n'a point, jusqu'à cette heure, eu recours à des mesures exceptionnelles, c'est-à-dire à des prévarications. Puisse-t-il persévérer dans cette politique loyale, et ne jamais s'en laisser détourner par de prétendues nécessités gouvernementales,

c'est-à-dire par d'iniques expédients imaginés pour sortir des embarras où nous ont jetés de premières injustices! Il est triste d'acheter la réputation d'habile homme au prix de ressembler au Satan de Milton [1], qui fait de belles phrases sur son regret de se voir, par raison d'état, forcé de détruire la félicité de nos premiers parents.

[1] *So spake the Fiend, and with necessity,*
The tyrant's plea, excus'd his devilisch deeds.
(*Paradise lost,* liv. IV, v. 393.)

APPENDICE.

ACTE DE MÉDIATION. — COMMENT LE PATRICIAT, EXCLU DE FAIT ET DE DROIT DU GOUVERNEMENT PAR LA RÉVOLUTION, RENTRA AU POUVOIR DE FAIT PAR LA MÉDIATION.

Le mouvement qui, en 1802, obligea le gouvernement helvétique de se transporter de Berne à Lausanne, et qui provoqua l'intervention de Napoléon dans les troubles de la Suisse, donne naturellement lieu à demander lequel des deux partis qui ont divisé la Suisse à cette époque, méritait d'être considéré comme le parti véritablement national.

A première vue, le gros de la population des campagnes qui suivit l'étendard du patriciat, arboré au

[1] La traduction de M. de Châteaubriand fera, sans doute, oublier cette faible version du versificateur Delille :

Ainsi Satan s'armait, pour des crimes si grands,
De la nécessité, l'excuse des tyrans.

moment où les troupes françaises eurent évacué le territoire helvétique, donnait à cette insurrection une apparence d'un soulèvement spontané et franchement populaire, et à ses chefs le caractère d'organes du vœu de la majorité. Ce n'est pas ainsi qu'en jugea Napoléon, et ce n'est pas non plus ainsi qu'en jugera l'histoire.

Le malaise était partout. Il n'y avait personne qui ne désirât un changement; et deux classes nombreuses, celle qui souffrait de la stagnation du commerce, et celle que ses habitudes et ses préventions rendaient opiniâtrément hostile à tout progrès civilisateur ; d'un côté, les ouvriers des manufactures, de l'autre, les pâtres des petits cantons, se rallièrent promptement au drapeau des ennemis du gouvernement central. Mais ce peuple-là même qui seconda les projets du patriciat, n'entendait nullement prêter les mains à un rétablissement des priviléges de quelques familles. Lorsque, plus tard, il s'aperçut qu'il n'avait été qu'un instrument dans leurs mains pour des vues contraires à ses droits, il se détacha de leur cause, et accueillit la médiation du premier consul comme une garantie contre le retour de leur domination exclusive.

Napoléon, résolu de satisfaire le vœu populaire, eut soin de consacrer, par son acte de médiation, la parfaite égalité des droits; mais il offrit aux patriciens la faculté d'éluder ses intentions et d'employer les forces nationales à son détriment, dès qu'il se présenterait une occasion de les diriger contre lui sans courir trop de dangers. On a de la peine à croire à tant d'imprévoyance; et quand on accuse un homme tel que Bonaparte de méprise dans le choix de ses moyens, on doit à sa mémoire, et on se doit à soi-même, la preuve

d'un pareil reproche. Elle n'est pas difficile à donner; mais elle demande l'examen et le rapprochement des faits qui dominent deux des époques les plus remarquables dans l'histoire de la Suisse : les troubles qui l'agitèrent en 1802, et son envahissement en 1813 par les armées autrichiennes.

Lorsque, vers l'automne de 1802, Napoléon vit s'accomplir le but qu'il s'était proposé en retirant ses troupes brusquement de la Suisse, et son désir d'intervenir comme médiateur dans les dissensions qui avaient éclaté dans les cantons, justifié par les événements, il convoqua à Paris une réunion nombreuse de députés de ce pays appartenant à toutes les nuances d'opinion, et s'appliqua sérieusement à connaître les besoins et les ressources d'une nation qu'un pressant intérêt lui commandait de pacifier, en faisant une juste part à tous les vœux fortement exprimés par les masses, ou par des classes importantes à ménager.

Sans doute, il était assez fort pour continuer d'occuper la Suisse militairement, et même pour la placer sous sa dépendance, soit comme partie intégrante de son empire, soit comme état séparé. Mais il savait bien que cette conquête lui eût été infiniment plus nuisible qu'avantageuse, puisqu'elle l'aurait obligé à tenir garnison perpétuelle dans les montagnes et les principales villes, sans aucun profit proportionné à la dépense, le pays ne lui offrant ni ressources financières, ni position militaire vraiment utile.

La Suisse ne supporte pas d'impôts, ni, par conséquent, de gouvernement dispendieux; elle n'eût pas même défrayé les garnisons nécessaires pour la maintenir dans l'obéissance. La Suisse est un mauvais point d'appui ou de départ pour des attaques que médite la

France. La monarchie autrichienne est presque invulnérable sur sa frontière helvétique. La France, au contraire, est ouverte à toute entreprise hostile qui pourrait compter sur la connivence et la coopération des cantons; tandis que l'occupation de la Suisse est plus onéreuse que profitable à une armée française qui manœuvre sur la ligne du Danube ou sur celles du Pô et de l'Adige. A cet axiome stratégique, qui résulte, avec la dernière évidence, des localités, on n'oppose que des lieux communs sur la grande guerre, réfutés d'avance par l'ancien maître de ceux qui les répètent. Il est reconnu aujourd'hui que le premier consul avait sainement jugé les intérêts réciproques des deux pays.

S'il importe à la Suisse d'être sûre de parfaits rapports de bon voisinage avec la France, la France doit, de son côté, pouvoir se fier sur une neutralité loyale et courageuse des cantons. Aussi, Napoléon chercha-t-il sincèrement à se concilier les Suisses et à reconquérir leur ancien attachement à la France. Dans cette intention, il sentit la nécessité de tenir compte de l'opinion publique et des vœux de la nation; mais il voulut en même temps éviter de s'attirer la haine des patriciens, qu'il savait assez influents pour contrarier ses projets de réconciliation nationale, s'ils avaient eu trop à se plaindre des conventions stipulées dans son acte de médiation. Cet acte était un essai de transaction entre les vœux du peuple et la suprématie du patriciat; son intérêt lui commandait de contenter les masses et de désarmer les anciens privilégiés.

Éclairés par l'expérience, nous sommes fondés à dire que le premier de ces buts fut beaucoup mieux atteint que le dernier, et c'est un résultat qui avait été pressenti par les députés à la consulte de Paris, qu'on a

appelés unitaires, parce qu'ils désiraient conserver un centre d'action, plus favorable à la défense et au développement des intérêts nationaux que ne pourrait l'être le retour complet aux anciennes formes fédérales. Il était évident, à leurs yeux, que la résurrection des souverainetés cantonnales ramenait inévitablement les familles patriciennes aux premières magistratures dans la plupart des cantons, et, par suite, à la direction suprême des affaires générales de la Suisse : chose nullement fâcheuse, si nous considérons la capacité des personnes réintégrées dans la possession du pouvoir, mais dangereuse par les conséquences qu'elle devait entraîner dans des cas extrêmement probables. Ce danger se présentait à la plus légère réflexion.

Prenant la nature humaine telle qu'elle est, il était chimérique d'espérer que les patriciens, redevenus les dépositaires des forces nationales, sacrifieraient leurs affections secrètes à l'intérêt public, et qu'ils ne saisiraient pas, pour se venger du gouvernement révolutionnaire, destructeur de leurs priviléges, la première occasion que leur offriraient les vicissitudes de luttes à prévoir entre la nouvelle France et les autres grandes puissances de l'Europe. La confiance que Napoléon avait en son immense supériorité put seule l'empêcher de donner à cette éventualité toute l'attention qu'elle méritait ; et les victoires qui, pendant dix ans, lui assurèrent une prépondérance écrasante au début de chaque nouvelle guerre, ne laissèrent pas même à la malveillance sourde des patriciens la faculté de se manifester par quelques dispositions hostiles. Mais au premier instant où ils crurent pouvoir s'y abandonner impunément, ils jetèrent le masque; et en 1813, on les vit se débarrasser avec joie des institutions que l'acte de mé-

diation avait fondées, et auxquelles ils avaient prêté serment en 1803 comme à un pis-aller. En 1815, ils firent leur glorieuse invasion de la Franche-Comté, qui a été flétrie d'un mot emprunté à une fable. Très heureusement pour la Suisse, Napoléon ne se releva pas de sa chute et ne put tirer vengeance de ce coup de pied. Mais il n'est pas douteux que dans une lutte où des revers et des succès alternatifs lui auraient donné le pouvoir de châtier des actes de mauvais vouloir, les explosions prématurées de la rancune patricienne n'eussent attiré sur la Suisse de funestes calamités.

« L'intérêt personnel, dit M. Simond [1] avec sa pénétration ordinaire, et la crainte ne les (les patriciens) liaient à Bonaparte victorieux et tout-puissant, qu'avec la réserve de secouer le joug aussitôt qu'il s'en offrirait l'occasion : et c'est ce qu'ils firent en décembre 1813. Bonaparte s'était bien aperçu de ces dispositions; il répondait, en 1809, aux protestations de respect et d'attachement du bourgmestre Reinhard (envoyé par la diète pour le complimenter sur la victoire d'Eckmül) : *Je veux bien y croire ; cependant si j'avais des revers, c'est alors que je lirais dans vos cœurs.* »

Il faut donc reconnaître que ce fut un acte de confiance imprévoyante et de présomption impolitique, qui, en 1803, prépara aux patriciens la rentrée au pouvoir. Écoutons encore M. Simond :

« En rétablissant l'ancien cadre du corps helvétique,
« écrit-il,[2] Bonaparte s'était flatté de le remplir d'indi-
« vidus qui seraient dévoués à sa politique; mais on y
« vit figurer les mêmes personnages qu'avant la révo-

[1] *Voyage en Suisse*, tome II, page 559.

[2] *Voyage en Suisse*, page 558.

« lution, et le même esprit l'anima. Les différentes peu-
« plades reprirent leurs principes, leurs usages et leurs
« mœurs; chacun retrouva son horizon politique. La
« Suisse rentra dans l'ornière accoutumée et dans ses
« habitudes de déférence envers les familles prépondé-
« rantes. Les patriciens, écartés par la révolution,
« furent, de rechef, portés en grande majorité au timon
« des affaires. » Quelque mauvais qu'ait été, au surplus, le calcul de Napoléon sur ce point, son acte de médiation reste un monument de sagesse auquel on ne saurait peut-être rien comparer dans toute sa conduite politique; et la conférence[1] qu'il eut avec les dix élus de la députation suisse réunie à Paris, mérite à un haut degré l'attention de l'homme d'état. En sa qualité de membre de cette députation, l'auteur de cette histoire est à même de compléter quelques-unes des citations qu'il va présenter au lecteur, et qu'il empruntera à l'écrit où deux de ses collègues ont résumé les discussions auxquelles ils ont pris part. Son choix tombera particulièrement sur les fragments qui se rapportent, soit aux questions traitées dans l'exposé historique de la naissance et du développement des institutions municipales des cantons aristocratiques, soit aux graves méprises des patriciens bernois, qui, en 1801 et

[1] Voici les noms des dix membres de la commission nommée par les députés convoqués à Paris, pour les représenter dans les discussions auxquelles donneraient lieu les mesures à prendre pour la pacification et l'organisation nouvelle de la Suisse. Délégués du parti fédéraliste : MM. Reinhard, d'Affry, de Wattenwyl, Jauch, Glutz. Délégués du parti unitaire : MM. Monod, Stapfer, Usteri, Sprecher de Bernegg, de Flue. La conférence qu'ils eurent avec le premier consul eut lieu le 29 janvier 1803 et se prolongea depuis une heure après midi jusqu'à huit heures du soir. Il n'y a que trois des interlocuteurs encore vivants.

1802, donnèrent le signal de l'attaque contre le régime introduit à la suite de la révolution de 1798.

Le premier consul dit :

« Le rétablissement de l'ancien ordre de choses dans « les cantons démocratiques est ce qu'il y a de plus « convenable et pour vous et pour moi. Ce sont eux, « ce sont leurs formes de gouvernement, qui vous dis- « tinguent dans le monde, qui vous rendent intéres- « sants aux yeux de l'Europe.

« Sans ces démocraties, vous ne présenteriez rien « que ce qu'on trouve ailleurs; vous n'auriez pas de « couleur particulière; et songez bien à l'importance « d'avoir des traits caractéristiques : ce sont eux qui « éloignant l'idée de toute ressemblance avec les autres « états, écartent celle de vous confondre avec eux et « de vous y incorporer.

« Je sais bien que le régime de ces démocraties est « accompagné de nombre d'inconvénients, et qu'il ne « soutient pas l'examen aux yeux de la raison; mais « enfin il est établi depuis des siècles, il a son origine « dans le climat, la nature, les besoins et les habitudes « primitives des habitants; il est conforme au génie « des lieux, et il ne faut pas avoir raison en dépit de la « nécessité.

« Les constitutions des petits cantons ne sont sûre- « ment pas raisonnables, mais c'est l'usage qui les a « établies; quand l'usage et la raison se trouvent en « contradiction, c'est le premier qui l'emporte. »

Au fond, c'étaient là des prétextes plus ou moins spécieux. Les véritables raisons qui déterminèrent Napoléon à se prononcer pour le rétablissement des formes fédératives, étaient d'abord (il faut lui rendre cette justice) le désir qu'il avait de hâter la pacification de

la Suisse, en faisant rentrer ses peuplades dans leur ancien cadre et leurs habitudes séculaires ; mais principalement l'intérêt qu'il avait à effacer la Suisse du nombre des puissances. Sachant toutefois combien le retour à la nullité politique et à l'état d'isolement anarchique des cantons, exerçant le *veto* l'un sur l'autre et s'entre-paralysant dans toutes les grandes entreprises de bien général, affligeait les bons esprits et les vrais Suisses, Napoléon s'étudia à donner à cette destruction de tout gouvernement national une couleur de sympathie avec les intérêts bien entendus du pays.

« La réintégration des formes fédératives, dit-il (et « cette réflexion du premier consul a été passée sous « silence dans le récit imprimé de la conférence), vous « épargnera des sacrifices et des épreuves pénibles. « Si vous conservez un gouvernement central, et qu'il « me prenne la fantaisie de lui adresser une demande « onéreuse, il sera contraint d'y déférer, ou il s'expo- « sera à mon ressentiment. Mais supposez que mon « ambassadeur fasse, de ma part, la même demande « au président d'une diète, celui-ci dira naturellement : « — Je vais convoquer les députés des cantons, sans le « consentement desquels je ne puis répondre. — Il fau- « dra bien alors que j'attende cette réunion ; elle exi- « gera du temps ; la délibération traînera en longueur ; « dans l'intervalle, il est possible que je change d'idée, « ou des événements pourront survenir qui me la fas- « sent abandonner, et vos formes lentes vous auront « tirés d'une position délicate, ou délivrés d'une pro- « position embarrassante. »

« Il vous faudrait, dit-il ensuite, six mille hommes « pour soutenir votre gouvernement central. » Il sembla aussi reprocher aux unitaires de ne désirer le main-

tien d'une pareille autorité que pour faire jouer à la nation un rôle politique, incompatible avec ses ressources, et ne répliqua rien aux objections des défenseurs d'un système de pouvoir fédéral plus concentré que celui pour lequel il s'était prononcé. En ramenant la Suisse à ses anciennes formes, il voulait préparer la France à la même restauration à son profit; et, naturellement peu disposé à croire qu'au sein d'un peuple libre une autorité, qui se légitime par son utilité et l'emploi purement national de ses pouvoirs, n'a pas besoin de l'appui d'une armée pour se maintenir, il fit semblant de ne pas comprendre les vrais motifs du parti des unitaires, qui souhaitait donner à l'autorité fédérale plus de force, non pour lui faire jouer un rôle, mais pour lui procurer les moyens de subordonner les intérêts particuliers à l'intérêt général, et d'exécuter des entreprises d'évidente bienfaisance, mais impossibles à réaliser sans l'accord de tous les cantons.

Affectant de sympathiser avec les préjugés des démocraties de l'intérieur et avec leur répugnance pour l'exercice du pouvoir souverain par délégation, il dit : « Les peuples libres n'ont jamais souffert qu'on les « privât de l'exercice immédiat de la souveraineté ; ils « ne connaissent ni ne goûtent ces inventions moder- « nes d'un système représentatif qui détruit les attri- « buts essentiels d'une république. La seule chose que « les législateurs se soient permise, ce sont des restric- « tions qui, sans ôter au peuple l'apparence d'exercer « l'autorité immédiatement, proportionnaient l'in- « fluence à l'éducation et aux richesses. Dans Rome, « les voix se comptaient par classes, et on avait jeté « dans la dernière toute la foule des prolétaires, pen- « dant que les premières contenaient à peine quelques

« centaines de citoyens opulents et illustres ; mais la « populace était également contente , et ne sentait « point cette immense différence , parce qu'on l'amu- « sait à donner ses votes, qui, tous recueillis, ne va- « laient pas plus que les voix de quelques grands de « Rome.

« Ensuite pourquoi voudriez-vous priver ces pâtres « du seul divertissement qu'ils peuvent avoir ? Menant « une vie uniforme qui leur laisse de grands loisirs, il « est naturel, il est nécessaire qu'ils s'occupent immé- « diatement de la chose publique. Il est cruel d'ôter à « des peuples pasteurs des prérogatives dont ils sont « fiers, et dont ils ne peuvent user pour faire du « mal. »

Poussant à l'extrême son indulgence envers les goûts de paresse et de superstition qui, dans ces démocraties, se joignent aux formes politiques pour perpétuer les abus et empêcher tout progrès social, Napoléon s'opposa à l'admission d'une clause destinée à préparer l'extinction des couvents d'ordres mendiants, qui contribuent puissamment à maintenir ces populations de bergers dans l'ignorance et l'inertie ; et cela par la belle raison qu'il ne fallait pas les priver d'une récréation qui leur tenait lieu de spectacle. « Les capucins, ajouta-t-il en accueil- « lant la remarque faite par un député de l'aristocratie, « les capucins sont leur grand Opéra ; » parodiant le mot des gens du monde de l'ancienne France, qui disaient que la messe est l'Opéra de la canaille.

Pour être justes, nous avons à mettre sous les yeux de nos lecteurs les passages de la conférence où on trouve une empreinte plus forte et plus pure de cette sagacité et de cette justesse de vues, que Napoléon a portées dans l'appréciation des peuples étrangers et de

leurs gouvernements, et qui l'ont souvent abandonné dans la conduite de ses propres affaires.

« Les petits cantons ont toujours été attachés à la « France jusqu'à la révolution. Si, depuis ce temps, « ils ont incliné pour l'Autriche, cela passera. Ils ne « pourront pas désirer le sort des Tyroliens. Sous peu, « les relations de la France avec ces cantons seront éta- « blies telles qu'elles étaient il y a quinze ans, et la « France les influencera comme autrefois. Elle prendra « des régiments à sa solde, et rétablira ainsi une res- « source pécuniaire pour ces contrées pauvres. La « France fera cela, non qu'elle ait besoin de ces trou- « pes : il ne me faudrait qu'un arrêté pour les trouver « en France; mais elle le fera, puisqu'il est de l'intérêt « de la France de s'attacher les démocraties. Ce sont « elles qui forment la véritable Suisse; la plaine ne « lui a été adjointe que postérieurement. Toute votre « histoire se réduit à ceci : Vous êtes une agrégation « de petites démocraties et d'autant de villes libres et « impériales, formée sous l'empire de dangers com- « muns, et cimentée par l'ascendant de l'influence « française. »

Cet aperçu de l'origine et des bases de la confédération suisse est ingénieux et spirituellement exprimé. Il a, toutefois, besoin d'être rectifié et complété, au moyen des considérations historiques qui ont été exposées, dans cet écrit, sur les éléments des institutions municipales dans les principales cités suisses, surtout dans celle de Berne.

Mais ce qui est d'une justesse parfaite et d'une importance historique durable, c'est tout ce que Napoléon adressa, dans cette conférence, aux députés qui représentaient le parti de l'ancien régime, sur les vrais in-

térêts de la Suisse dans ses rapports avec la France, et sur la gravité des méprises qui portèrent l'aristocratie suisse à chercher, chez les ennemis de la France nouvelle, l'appui qui était nécessaire aux patriciens pour les aider à rétablir leur monopole gouvernemental.

« Depuis la révolution, dit-il, vous vous êtes obsti-
« nés à chercher votre salut hors de la France. Il n'est
« que là : votre histoire, votre position, le bon sens
« vous le disent. C'est l'intérêt de la défense qui lie la
« France à la Suisse ; c'est l'intérêt de l'attaque qui peut
« rendre intéressante la Suisse aux yeux des autres
« puissances. Le premier est un intérêt permanent et
« constant ; le second dépend des caprices et n'est que
« passager. La Suisse ne peut défendre ses plaines
« qu'avec l'aide de la France. La France peut être at-
« taquée par sa frontière suisse; l'Autriche ne craint
« pas la même chose. J'aurais fait la guerre pour la
« Suisse, et j'aurais plutôt sacrifié cent mille hommes
« que de souffrir qu'elle restât entre les mains des chefs
« de la dernière insurrection, tant est grande l'impor-
« tance de la Suisse pour la France. L'intérêt que les
« autres puissances pourraient prendre à ce pays est
« infiniment moindre. L'Angleterre peut bien vous
« payer quelques millions; mais ce n'est pas là un bien
« permanent. L'Autriche n'a pas d'argent, et elle a suf-
« fisamment d'hommes. Ni l'Angleterre, ni l'Autriche,
« mais bien la France prendra vos régiments suisses à
« sa solde.

« Je déclare que depuis que je me trouve à la tête du
« gouvernement, aucune puissance ne s'est intéressée
« au sort de la Suisse [1]. Le roi de Prusse et l'empereur

[1] L'auteur de cet écrit a eu fréquemment l'occasion de se convain-

« m'ont instruit de toutes les démarches d'Aloys Re-
« ding. — Quelle est la puissance qui pourrait vous
« soustraire à mon influence ? C'est moi qui ai fait re-
« connaître la république helvétique à Lunéville ; l'Au-
« triche ne s'en souciait nullement. A Amiens, je vou-
« lais en faire autant : l'Angleterre l'a refusé.

« Je le répète, si les aristocrates continuent à chercher
« des secours étrangers, ils se perdront eux-mêmes, et
« la France finira par les chasser. — Et de quoi vous
« plaignez-vous (apostrophant les cinq députés de l'a-
« ristocratie) ? Si je m'adresse à vous, j'entends parler
« de votre parti, et non point de vos individus. Vous
« avez traversé la révolution en conservant vos vies et
« vos propriétés ; le parti républicain ne vous a point
« fait de mal, même dans la plus grande crise ; il n'a
« point versé de sang, il n'a pas commis de violences,
« ni fait de persécutions ; il n'a même aboli ni les dîmes
« ni les cens. S'il avait aboli les cens, le peuple se se-
« rait rangé de son côté, et la popularité dont vous vous
« vantez serait tout à fait nulle. Le gouvernement uni-
« taire a repoussé les seuls moyens qu'il avait de se

cre de cette complète indifférence, dans tout le cours de ses relations diplomatiques de 1800 à 1802, comme ministre plénipotentiaire de la république helvétique à Paris.

Lorsqu'en juin 1802, il porta officiellement à la connaissance des ministres étrangers accrédités auprès de Napoléon l'installation d'un gouvernement suisse central, moitié unitaire, moitié fédératif, établi en vertu d'un nouveau pacte que les assemblées primaires avaient très librement adopté, les accusés-de-réception de ces ambassadeurs se bornèrent à de simples formules de politesse. Témoignant à celui de Prusse l'étonnement que lui causait une froideur si peu conforme aux intérêts de leurs maîtres, M. de Lucchesini lui répondit en propres termes : « Nous vous reconnaîtrons (parlant du « gouvernement helvétique) quand la France nous aura dit que vous « existez. »

« faire des adhérents; il a contrarié les vœux du peu-
« ple des campagnes pour l'abolition du cens et des
« dîmes sans indemnité, et pour les élections populai-
« res. C'est par là qu'il a prouvé que jamais il n'a ni
« pu, ni voulu faire une révolution. Mais vous, au pre-
« mier moment où vous avez repris votre autorité, vous
« avez arrêté, incarcéré, persécuté à Arau, à Lucerne,
« à Zurich, et partout vous avez été loin de montrer la
« modération des républicains. »

Dans la discussion relative aux modifications à apporter aux constitutions des cantons aristocratiques, les observations du premier consul ne furent pas moins remarquables. Voici les plus saillantes :

« Le grabeau (le sens de ce mot et l'institution qu'il
« désigne ont été expliqués plus haut) me paraît de
« rigueur dans les aristocraties. Toutes les aristocraties
« ont un penchant à se concentrer, à se former un esprit
« indépendant des gouvernés, de leurs vœux et des pro-
« grès de l'opinion, et deviennent, à la longue, à la fois
« odieuses et insuffisantes aux besoins des états qu'elles
« administrent. Le seul remède à ces maux, au moins le
« seul moyen d'empêcher qu'ils ne prennent des racines
« trop profondes et des accroissements trop rapides,
« et que les gouvernements, en devenant insupporta-
« bles, ne provoquent des mouvements d'insubordina-
« tion et d'anarchie, c'est le grabeau. Toutes les aris-
« tocraties s'en sont servies. Il paraît donc que c'est un
« rouage absolument nécessaire. Les grands inquisi-
« teurs à Venise, les censeurs à Rome, étant toujours
« des magistrats vénérables et ambitieux de l'estime,
« n'osaient pas heurter l'opinion, et se croyaient forcés
« d'éliminer les sénateurs qui devenaient impopulaires
« ou méprisables. Les places du grand-conseil étant à

« vie, ce principe aristocratique de vos constitutions « rend absolument nécessaire le grabeau. Les places à « vie sont nécessaires pour donner de la stabilité et de « la considération au gouvernement. Il faut que de « nouvelles aristocraties se forment; et pour prendre « consistance et s'organiser d'une manière qui pro- « mette ordre, sûreté et stabilité, il faut qu'il y ait des « points fixes qui servent de pivot aux hommes en mou- « vement et aux choses qui changent.

« L'élection immédiate est préférable à des corps « électoraux, dont l'intrigue et la cabale s'emparent « plus facilement. Nous en avons fait l'expérience en « France, pendant le cours de la révolution. Et vous (en « s'adressant au côté aristocratique), vous y gagnerez; « le peuple même se laissera plutôt influencer par un « grand nom, par des richesses et l'opinion, que des « assemblées électorales. »

C'est là aussi la doctrine de la *Gazette de France* et du journal de l'ancien patriciat bernois.

Napoléon ne pouvait se dissimuler que le retour aux formes fédératives livrerait la Suisse aux anciennes familles privilégiées, c'est-à-dire aux ennemis de la France révolutionnaire. Mais il avait hâte de rendre la Suisse à ses habitudes et à son impuissance politique; c'était le moyen de pacification le plus prompt qui se présentât à sa pensée. Il avait le pressentiment des effets hostiles à ses intérêts que cette restauration entraînerait; il sembla même vouloir se rassurer contre ces effets, en se faisant une idée exagérée des difficultés qu'éprouveraient des améliorations dans l'organisation de l'autorité centrale de la confédération.

« Vous auriez pu avoir le système d'unité chez vous, « dit-il, si les dispositions primitives de vos éléments

« sociaux, les événements de votre histoire et vos rap-
« ports avec les puissances étrangères vous y avaient
« conduits. Mais ces trois classes d'influences puis-
« santes vous ont justement menés au système con-
« traire. Une forme de gouvernement qui n'est pas le
« résultat d'une longue suite d'événements, de mal-
« heurs, d'efforts et d'entreprises d'un peuple, ne peut
« jamais prendre racine. Des circonstances passagères,
« des intérêts du moment, peuvent conseiller un sys-
« tème opposé, et même le faire adopter; mais il ne
« subsiste pas.

« Je n'ai jamais cru un moment que vous puissiez
« avoir une république une et indivisible. Dans le temps
« où j'ai passé par la Suisse pour me rendre à Rastadt,
« vos affaires auraient pu s'arranger facilement. Je fis
« part alors au Directoire de ce que je pensais sur ces
« affaires. J'étais bien de l'avis qu'on devait profiter des
« circonstances, pour attacher plus étroitement la Suisse
« à la France. Je voulais quadrupler le nombre des fa-
« milles régnantes à Berne, ainsi que dans les autres
« aristocraties, pour obtenir, par là, une majorité amie
« de la France dans leurs conseils; mais jamais je n'au-
« rais voulu une révolution chez vous. »

Singulières contradictions! Quadrupler le nombre des familles régnantes : si ce n'était pas là une révolution, qu'est-ce qui aurait pu en mériter le nom? L'acte de médiation, au lieu de quadrupler les familles patriciennes, ramena au pouvoir un nombre beaucoup plus restreint de ces familles que n'était celui des familles qui le possédaient avant la révolution. Ainsi, loin d'obtenir le but qu'il s'était proposé, Napoléon, en rétablissant les souverainetés cantonnales, rendit l'aristocratie de rechef maîtresse des destinées de la Suisse,

et aplanit à l'Autriche le chemin pour envahir plus facilement la France, à la fin de 1813 ! Voilà où aboutirent les combinaisons d'un esprit si avisé et si pénétrant !

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

NOTICE SUR ADELUNG[1]

(Extrait de la *Biographie universelle*).

Adelung (Jean-Christophe), littérateur et grammairien allemand, né le 30 août 1734, à Spantekow en Poméranie, fit ses premières études tant au gymnase d'Anclam, qu'à l'école de Closterbergen, près de Magdebourg, et les acheva à l'université de Halle. En 1759, il fut nommé professeur au gymnase d'Erfurt, qu'il quitta au bout de deux ans pour se fixer à Leipsick, où il se livra, jusqu'en 1787, aux immenses travaux qui furent si utiles à la langue et à la littérature allemandes. Dans cette année, il fut nommé bibliothécaire de l'électeur à Dresde, où il mourut le 10 septembre 1806. Adelung a fait, à lui seul, pour sa langue, ce que l'Académie française et celle de la Crusca ont fait pour le français et l'italien. Son *Dictionnaire grammatical et critique*, qui parut à Leipsick, 1774, 1786, in-4° (les 4 premiers volumes ont chacun 1,800 pages environ; le cinquième est moins considérable, sa deuxième partie ayant dû contenir des suppléments qui n'ont pas été donnés), est très supérieur au dictionnaire anglais de

[1] M. Charles de Villery, intime ami de M. Stapfer, concourut à la rédaction de cet article.

(*Note des éditeurs*).

Johnson dans tout ce qui concerne les définitions, la filiation, l'ordre des acceptions, et surtout l'étymologie des mots ; il lui est inférieur pour le choix des auteurs classiques, cités à l'appui des significations : soit qu'à l'époque où Adelung prépara les matériaux de son travail, un grand nombre des meilleurs écrivains de l'Allemagne ne fussent pas connus, ou n'eussent pas encore l'autorité qu'ils ont acquise depuis, soit que les préventions d'Adelung pour les auteurs nés dans la Saxe supérieure, lui aient fait injustement négliger ceux dont la patrie ou le style ne lui inspirait pas assez de confiance. Il avait pris pour type du bon allemand, le dialecte du margraviat de Misnie, et réprouvait tout ce qui est contraire à l'usage des hautes classes de la société dans cette province, et des auteurs les plus célèbres qui en sont sortis.

Persuadé que les langues sont l'ouvrage des nations, et jamais celui des individus même les plus distingués, et donnant à juste titre à l'idiome misnique, comme au plus riche et au plus anciennement cultivé de l'Allemagne, la préférence sur les autres, il oublia trop peut-être que la langue des livres est, dans ce pays plus que dans tout autre, l'ouvrage des hommes de lettres, et que le manque d'un centre politique, joint au dédain des cours pour l'idiome national, avait imposé aux écrivains la loi, et leur avait donné le droit de tirer du fonds de la langue toutes les richesses qu'il offrait, et de mettre à contribution les dialectes particuliers. L'esprit sage et méthodique d'Adelung fut sans doute effrayé de l'espèce d'anarchie et du déluge de mots nouveaux dont l'organisation sociale de l'Allemagne et les droits de création illimitée que quelques beaux génies s'arrogèrent, menaçaient la langue ; mais

il ne lui rendit pas toute la justice qu'il avait d'ailleurs tant d'intérêt à lui rendre, et méconnut sa prodigieuse flexibilité, ainsi qu'une des propriétés qui lui sont communes avec le grec, celle de se prêter indéfiniment, et sans nuire à la clarté ni à la noblesse, à tous les développements avoués par l'analogie. Le traducteur d'Homère, Jean H. Voss, et Joa. H. Campe, ont vivement, et peut-être avec trop peu d'égards, reproché à Adelung les lacunes de son Dictionnaire, et sa partialité dans le choix de ses autorités; l'un et l'autre ont promis, et déjà commencé de remédier à ces défauts, en refaisant le *Dictionnaire critique de la langue* sur un plan plus étendu. Celui d'Adelung a été réimprimé en 4 volumes in-4°, à Leipsick, de 1793 à 1801, avec des augmentations qui ont donné plus de prix à ce bel ouvrage, mais qui ne sont en aucune proportion avec l'accroissement des richesses et le perfectionnement de la langue, durant l'intervalle de temps qui s'était écoulé depuis la première édition; nouvelle preuve que les plus éminentes facultés, la plus vaste érudition et le travail le plus infatigable, ne parviennent jamais à corriger les défauts du plan d'une première ébauche. Les autres principaux ouvrages de cet homme universel, sont :

I. *Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*. Halle, 1772-84, 6 volumes in-8°. C'est un abrégé du Glossaire de Du Cange et des additions de Charpentier.

II. Trois grammaires allemandes; 1° la première est un Traité sur l'origine, les vicissitudes, la structure et toutes les parties de la langue, en 2 volumes grand in-8°, Leipsick, 1782, qui est rempli de recherches utiles, et qui a, plus qu'aucun autre ouvrage, con-

tribué à répandre des notions justes et profondes sur la nature, la syntaxe et les idiotismes de l'allemand, dont cet ouvrage est comme le commentaire; 2° une *Grammaire usuelle*, en 1 volume in-8°. Berlin, en 1781, 1792, 1795, 1800, etc., adoptée dans les écoles; 3° un *Abrégé destiné aux commençants,* et souvent réimprimé.

III. Un *Traité du style allemand*. Berlin, 1785, 1788, 2 volumes; la troisième édition est de 1790; c'est un des meilleurs livres sur la philosophie de la rhétorique qui existent en aucune langue.

IV. *Des suppléments*, en 2 volumes in-4°, *au Dictionnaire des gens de lettres de Jœcher,* 1784 et 1787; ils s'arrêtent malheureusement à la lettre J.

V. *Histoire des folies humaines*, ou *Biographies des plus célèbres nécromanciens, alchimistes, exorcistes, devins,* etc., sept parties. Leipsick, de 1785 à 1789.

VI. *Tableau de toutes les sciences, des arts et métiers qui ont pour objet de satisfaire aux besoins ou d'augmenter les agréments de la vie*, quatre parties. Leipsick, 1778, 1781, 1788; cette petite Encyclopédie est un modèle de précision et de clarté; aucune des nombreuses divisions des connaissances humaines, ou des arts pratiques, n'y est traitée superficiellement. On peut considérer cet ouvrage comme un des plus beaux titres par lesquels Adelung a prouvé ses droits à devenir le lexicographe et le législateur de sa langue.

VII. *Essai d'une histoire de la civilisation du genre humain*, Leipsick, 1782, 1788.

VIII. *Histoire de la philosophie,* 3 vol., ibid., 1786, 1787, grand in-8°; ces deux ouvrages ne sont pas très profonds, mais exempts de rêves métaphysiques et de vaines subtilités, et pleins d'aperçus fins, d'idées lumineuses.

IX. *Un traité fort étendu sur l'orthographe allemande*, in-8°, 1787. Plusieurs grands écrivains de l'Allemagne (Wieland entre autres) ont eu le bon esprit d'adopter les principes d'Adelung, et de se soumettre à celles de ses décisions qui n'étaient pas évidemment erronées : cette déférence, également honorable pour ce célèbre grammairien et pour les hommes qui se rallièrent à lui, contribua beaucoup à remédier aux inconvénients du défaut d'une académie et d'un centre national pour les travaux relatifs au perfectionnement de la langue.

X. *La plus ancienne Histoire des Teutons, de leur langue et de leur littérature, jusqu'à l'époque de la grande migration des peuples*. Leipsick, 1806, grand in-8°.

XI. *Mithridate, ou Tableau universel des langues, avec le Pater en cinq cents langues ou idiomes*. Berlin, 1806, in-8°. Le premier volume, qui contient les langues asiatiques, fut imprimé immédiatement avant sa mort, le second, qui a paru en 1809, et qui traite des langues de l'Europe, a été achevé par un savant philologue, M. Jean-Severin Vater, alors professeur à Halle, maintenant à Kœnigsberg.

La première partie appartient seule à Adelung; elle comprend les langues cantabrique ou basque, celtique, germanique et un commencement de recherches sur la langue qu'il appelle *thracico-pelasgico-grecque et latine*. M. Vater a complété le travail d'Adelung, en faisant la revue des dialectes esclavons et des idiomes des Lettes, des Finlandois, des Lapons, des Hongrois, des Albanois et des Valaques.

Le troisième et dernier volume, qui embrasse les langues d'Afrique et d'Amérique, est presque en entier l'ouvrage de M. Vater; il doit paraître dans le courant

de 1810, et devra un de ses principaux ornements aux matériaux que MM. de Humboldt (*nobile par fratrum*) ont mis à la disposition de l'éditeur. Les deux derniers ouvrages d'Adelung, fruit des travaux de sa vieillesse, quoique très recommandables par une vaste érudition et des discussions lumineuses, n'égalent pas les premiers. Cela n'empêche pas que son *Mithridate* ne surpasse celui que Conrad Gessner avait publié plus de deux siècles auparavant, sous le même titre, de toute la somme des connaissances acquises en glossologie, depuis l'époque où ce savant vivait. Adelung ayant, jusqu'à sa mort, consacré quatorze heures par jour à des travaux purement littéraires, il est fort simple que sa vie n'offre aucun événement remarquable. Il ne fut jamais marié ; sa femme, disait-on de lui, c'est sa table à écrire; ses enfants, ce sont soixante-dix volumes grands ou petits, tous sortis de sa plume. Il aimait la bonne chère, et sa seule dépense était de se procurer une grande variété de vins étrangers; sa cave, qu'il avait coutume d'appeler sa *Bibliotheca selectissima*, en renfermait de quarante espèces.

Une constitution très robuste lui permettait de travailler sans relâche, et ce qui contribua sans doute à lui conserver sa santé, ce fut une gaieté franche qui le faisait rechercher de ses nombreux amis. Adelung a laissé un neveu, M. Frédéric Adelung, précepteur des grands-ducs de Russie et anobli par l'empereur Alexandre ; il a hérité du goût de son oncle pour l'étude de sa langue, et il s'est montré digne de son nom par des recherches curieuses sur les anciens poëmes allemands qui ont passé de la bibliothèque de Heidelberg dans celle du Vatican.

NOTICE SUR BUSCHING.

Extrait de la *Biographie universelle*.

Büsching (Antoine-Frédéric), un des créateurs de la géographie moderne, naquit le 27 septembre 1724. Il assure que la violence et les excès auxquels avait coutume de se livrer son père, avocat à Stadthagen, petite ville de Westphalie, lui inspirèrent des habitudes contraires, la frugalité et la tempérance. L'instruction qu'on donnait à l'école publique de Stadthagen étant très superficielle, un théologien de sa ville natale (Eberh. Dav. Hauber) tâchait de suppléer à ce que cet enseignement avait de défectueux, par des leçons particulières qu'il prodiguait gratuitement aux élèves les plus appliqués. Büsching eut le bonheur d'y être admis, et c'est à des soins si généreux qu'il dut les premiers progrès qu'il fit dans les sciences, surtout dans les mathématiques et les langues de l'Orient, et des sentiments de piété qui ne se démentirent jamais. « Chaque vicissitude, dit « Büsching, dans sa propre biographie, écrite peu de « temps avant sa mort (Halle, 1789, in-8°), chaque « expérience de ma vie, n'a fait qu'ajouter à ma reconnaissance envers Hauber, et à ma conviction de l'excellence de l'Évangile du Christ. C'est la religion chrétienne, la pensée de mon Sauveur et de l'éternité qui « ont été pour moi la source des plaisirs les plus purs « et les plus délicieux, plaisirs auxquels j'ai, dès ma

« première jeunesse, sacrifié sans peine ceux qui flat-« tent les sens et ne se concilient pas avec une entière « rectitude ; ce sont elles qui m'ont soutenu dans les « plus grandes adversités, et qui me font maintenant « envisager les approches de la mort sans crainte, et « même avec joie. » Pour sentir tout le prix de cette profession de foi, il ne faut pas ignorer que Büsching fut un philosophe très éclairé, un apôtre de la tolérance, et le défenseur courageux d'opinions qui déplurent beaucoup à quelques théologiens de son temps. En 1742, son père le chassa de sa maison, parce que, dans un voyage à Hanovre, il avait pris avec chaleur le parti de son bienfaiteur, contre un homme qui s'était moqué du docteur Hauber, et que son père avait intérêt de ménager. Chassé de la maison paternelle, il retrouva un père dans ce même Hauber, qui lui procura les moyens de continuer ses études à Halle. Dans cette université, il suivit les cours du professeur de philosophie François Meier, du physicien Krüger, mais principalement ceux de Sigismond-Jacques Baumgarten ; et bientôt son application le mit en état de soutenir une thèse (*Introductio in epist. Pauli ad Philipp.*, 1746), et de prendre le degré de maître ès-arts. Sa conduite, exemplaire en tout point, augmentait chaque jour l'estime qu'il avait inspirée à ses anciens protecteurs, et lui en procurait de nouveaux. Sur le point d'accompagner à Pétersbourg le comte Frédéric Roch de Lynar, ambassadeur danois, comme gouverneur de son fils, il crut devoir se donner à lui-même une nouvelle garantie de ses mœurs, en offrant sa main à mademoiselle Dilthey, sœur du plus cher de ses amis d'enfance, jeune personne aussi remarquable par son caractère que par son esprit. Elle consentit à lier son sort au

sien par une promesse qui s'exécuterait après son retour, et il s'établit en eux une correspondance à laquelle Büsching déclare être en grande partie redevable d'une conduite invariablement pure. Le comte de Lynar, homme d'état distingué par ses vertus et par ses connaissances, le traitant avec une grande considération, il forma dans toutes les villes sur leur route des liaisons avec les personnes, qui tenaient le premier rang dans l'état et dans les lettres. Bien que ce voyage de Russie, ainsi que la mission du comte de Lynar, fût de courte durée, il fit époque dans la vie de Büsching, en lui fournissant l'occasion de remarquer les lacunes et les erreurs sans nombre qui déparaient les traités de géographie réputés alors les plus exacts, et en lui suggérant l'idée de l'immense travail qui a donné une nouvelle face à cette science, et immortalisé son nom. Cette entreprise l'absorbant désormais tout entier, il pria le comte de Lynar de lui rendre sa liberté, et, après l'avoir obtenue avec peine, il alla s'établir à Copenhague, chez son ancien ami, le docteur Hauber, qui avait été nommé pasteur d'une paroisse allemande de cette ville; mais il crut auparavant devoir faire un voyage dans sa ville natale, pour soigner son père tombé malade, qui lui rendit toute sa tendresse et expira peu de jours après. Arrivé en Danemarck, Büsching commença son grand travail géographique. Tout le monda s'y intéressait depuis qu'en 1752 sa *Description des duchés de Holstein et de Sleswig* avait donné une haute idée de son exactitude et de son talent pour ce genre d'ouvrage. A Copenhague, le comte de Berkenthien et l'ambassadeur de Russie, baron de Korff, lui ouvrirent leurs bibliothèques, et l'aidèrent de leurs lumières. La cour, aussi bien que le public danois, aurait

désiré qu'il se fixât à Copenhague ; mais l'important article de sa géographie, qui devait traiter de l'Allemagne, exigeant qu'il y revînt pour s'environner de tous les matériaux nécessaires, il se rendit d'abord à Halle, où il commença à expliquer dans un cours public la constitution des principaux états de l'Europe, et bientôt après (en 1754) à Göttingue, où le gouvernement de Hanovre venait de le nommer professeur extraordinaire de philosophie. L'année suivante, il épousa sa chère Christiana Dilthey. Cette union fit son bonheur : l'esprit singulièrement orné de cette femme (un choix de ses poésies avait paru sous son nom en 1752, par les soins de Büsching) ne contribua pas peu à lui procurer une grande considération à Göttingue, à Pétersbourg, à Berlin, et dans toutes les villes où sa destinée l'appela successivement. Büsching n'aurait peut-être jamais quitté Göttingue, s'il eût obtenu la chaire de théologie qu'il ambitionnait. Ses amis de Hanovre étant sur le point de la lui faire avoir, il crut devoir les prévenir qu'il allait publier un ouvrage dans lequel il énoncerait sur plusieurs points des opinions différentes de celles des théologiens les plus accrédités dans la communion de Luther. On lui conseilla de ne l'imprimer qu'après sa nomination à la place qui lui était assurée; mais il ne voulut pas dévier de sa loyauté accoutumée, et remit à la faculté théologique de Göttingue un écrit intitulé : *Epitome theologiæ è solis sacris literis concinnatæ, et ab omnibus rebus et verbis scholasticis purgatæ*, où il soutenait « que, pour séparer ce « qui, dans la religion, appartient à son essence d'avec « ce qui ne mérite d'être placé qu'en seconde ligne, il « fallait commencer par poser pour fondement les pas- « sages de l'Ecriture sainte où les principales vérités

« du christianisme étaient exprimées en termes clairs, « que les propositions qui y étaient contenues devaient « seules être envisagées comme indubitablement di- « vines, et que tout ce qui n'en découlait que média- « tement devait être considéré comme problématique, « et comme pouvant être l'objet d'une discussion dans « les écoles, sans que la divergence d'opinions à cet « égard intéressât la foi et le salut des chrétiens. » Cet ouvrage déplut à toutes les communions, causa beaucoup de chagrins à Büsching, lui ferma l'accès à la chaire qui était l'objet de ses vœux, et, en le dégoûtant du séjour de Göttingue, lui fit accepter avec empressement la proposition du consistoire luthérien de la paroisse de Saint-Pierre à Pétersbourg, qui l'invitait à venir exercer les fonctions de second pasteur auprès de cette église. Cet appel lui parut une vocation divine; Büsching, touché de la confiance que les Allemands de Saint-Pétersbourg lui témoignaient, partit pour la Russie en 1761, avec quatre enfants en bas âge. Il est difficile de concevoir comment il a pu, dans les quatre années de son séjour à Saint-Pétersbourg, remplir les devoirs de sa place, et exécuter tout ce qu'il entreprit pour le bien de sa commune. La lecture de la biographie que nous avons déjà citée en peut seule donner une idée. Le principal objet de son activité fut l'organisation d'une école dont il fut nommé recteur, et qui, par ses soins infatigables, devint en très peu de temps l'établissement d'instruction le plus florissant dans le Nord. Son zèle et ses succès lui gagnèrent l'estime et l'amitié du feld-maréchal de Munich, qui revenait de son exil en Sibérie, et qui avait repris sa place de protecteur de la paroisse luthérienne; mais, soit que Munich fût blessé de l'énergie avec laquelle le directeur du nou-

veau lycée soutint ses règlements contre les idées du comte, soit qu'il n'aimât pas les hommes à caractère et à talents qui ne consentaient pas à être ses instruments aveugles, ainsi que l'en accuse Büsching, la bonne intelligence entre le Mécène et le protégé ne fut pas de longue durée. Le comte de Munich finit par lui susciter tant de tracasseries et de dégoûts, qu'il déclara, dans une séance du consistoire, à laquelle le feld-maréchal présidait, qu'il se démettait de sa place de directeur, et qu'on ne le reverrait plus aux séances de ce corps. Munich ayant voulu le forcer de reprendre la direction de l'école, il annonça, du haut de la chaire à ses paroissiens, qu'il se voyait forcé de les quitter et de retourner en Allemagne, pour ne pas être l'occasion d'une funeste scission. Cette déclaration fut un coup de foudre pour la paroisse. Il y eut un concours prodigieux de ses membres dans la maison de Büsching, pour le supplier de rester. L'impératrice Catherine, informée des mouvements qui agitaient l'église luthérienne, fit des reproches à Munich; mais la détermination de Büsching resta inébranlable, quoique le séjour de Pétersbourg lui convînt, et plût aussi beaucoup à sa femme. L'impératrice, pour l'y retenir, lui offrit une place à l'académie des sciences, avec le traitement qu'il fixerait lui-même, et la franchise de port, non seulement dans son empire, mais dans toute l'Europe, pour la correspondance étendue dans laquelle son travail sur la géographie l'avait engagé; mais la délicatesse de Büsching ne lui permit pas d'accorder aux largesses d une souveraine ce qu'il avait refusé aux larmes de ses paroissiens, et il quitta une ville où il avait espéré terminer ses jours. Lorsqu'il prit congé de la czarine, cette princesse lui exprima encore une fois le désir de l'avoir à son

service, et l'espérance que plus tard il se rendrait à ce désir. Büsching partit de Pétersbourg, sans trop savoir dans quelle partie de l'Allemagne il fixerait son domicile. Il était sans place et sans fortune. Ses projets littéraires le déterminèrent à choisir Altona; mais il y resta peu de temps. Dès l'année suivante (1766), il fut appelé à Berlin, pour y diriger le gymnase réuni de Berlin et du faubourg de Cölln, avec voix délibérative dans le consistoire suprême. Cette nomination fut aussi avantageuse à sa famille qu'aux établissements dont il devint le chef. Il leur rendit le même service qu'à ceux de Pétersbourg; il les réorganisa, ou plutôt les créa, et leur prospérité devint aussi brillante sous sa direction, que leur état avait été languissant avant son arrivée. Rien de plus instructif pour les hommes qui se vouent à l'instruction publique que l'histoire des travaux de Büsching dans cette carrière. Il jouit à Berlin de la même considération qui l'avait suivi dans tous les pays qu'il avait habités. Frédéric le traita avec plus de distinction qu'il n'avait coutume d'en accorder aux écrivains de sa nation. La reine aimait sa société, et dans les commencements de son séjour, elle l'invitait très souvent à dîner; mais craignant que ses travaux de tout genre ne souffrissent de distractions trop fréquentes, il pria cette princesse, ainsi que les membres de la famille royale, qui lui témoignaient une bienveillance particulière, de le laisser le plus possible à ses occupations. Quand on jette les yeux sur le catalogue des nombreux écrits qui sont sortis de la plume de Büsching, on est surpris que l'auteur de tant d'ouvrages, pleins des recherches les plus laborieuses, ait pu trouver le temps de passer chaque jour plusieurs heures dans le gymnase et dans les deux écoles secondaires qu'il était

chargé de surveiller. Il donnait lui-même des leçons sur l'histoire des sciences et des arts. Nous devons à ses cours plusieurs livres élémentaires, surtout une *Histoire des arts du dessin* (1781), qui n'a point encore été surpassée. Lorsqu'un instituteur tombait malade, il le remplaçait; il suivait les progrès de chaque élève dans les trois institutions, et entrait dans tous les détails d'administration avec un zèle que la maladie douloureuse dont il mourut ne ralentit point. Au milieu des plus grandes souffrances, il se faisait rendre compte de tout, de chaque leçon, de chaque disciple, et son intérêt pour les établissements qui lui devaient une nouvelle vie ne cessa qu'avec son dernier soupir. Il mourut à Berlin, le 28 mai 1793, d'une hydropisie de poitrine, et fut, selon ses désirs, enterré dans son jardin, à côté de sa chère Christiana, qu'il avait perdue en 1777. Il s'était remarié la même année avec mademoiselle Reinbesk, fille d'un pasteur de Berlin. Des enfants du premier lit, deux fils lui ont survécu; des six du second, tous moururent en bas âge, à l'exception d'un seul qui est au service de Prusse, ainsi que ses deux frères. Les ouvrages de Büsching peuvent se diviser en quatre classes: 1° *livres pour la jeunesse; 2° écrits sur la religion; 3° ouvrages de géographie et d'histoire; 4° biographies*. Son style est, dans tous, clair et assez correct, mais diffus, négligé, et dépourvu d'élégance et surtout de chaleur. On s'aperçoit partout de la rapidité avec laquelle il composait; mais si la forme n'est pas aussi attrayante qu'on le souhaiterait, on est bien dédommagé par la richesse et la solidité du fonds. Ses écrits de *Pédagogie* (nom d'une acception fort honorable en Allemagne, sous lequel on comprend la théorie et la pratique de tout ce qui concerne l'éducation, soit privée, soit publique) embrassent

presque tous les objets de l'instruction élémentaire et de la discipline des écoles. Dans les programmes, il traitait les questions pédagogiques les plus intéressantes. Ardent promoteur d'un perfectionnement graduel, il combattait les nouveautés que l'expérience n'avait pas encore sanctionnées. Personne ne s'éleva avec plus de force que lui contre la maxime, qu'il fallait tout apprendre aux enfants en jouant, et contre une autre qui avait à peu près les mêmes prôneurs, et qui tendait à faire substituer, à l'étude des langues de l'antiquité, une espèce d'encyclopédie des langues usuelles. Ses nombreux livres élémentaires se distinguent entre ceux dont on se sert dans le nord de l'Allemagne, où l'on en a tant d'excellents; et si maintenant il y en a de meilleurs sur quelques branches de l'instruction académique, ce sont les livres de Büsching qui en ont facilité la rédaction. L'impulsion salutaire qu'il donna aux écoles dont il était le chef immédiat, s'étant communiquée aux autres établissements de Berlin, et de là à ceux des villes de province, on peut dire que, de son rectorat, date une nouvelle ère dans les annales de l'enseignement dans la monarchie prussienne. On a déjà dit quelque chose de ses ouvrages de théologie. Son idée dominante était de dégager l'instruction religieuse de tout ce que les hommes avaient ajouté à la doctrine évangélique, et de la ramener à sa simplicité primitive. C'est dans cette intention qu'il publia, en 1766 (in-8°, à Hambourg), une *Harmonie des quatre Evangélistes, avec une explication succincte;* et, en 1789, un *Mémoire contre l'utilité des livres symboliques de son église, et contre l'obligation imposée aux ministres luthériens de s'y conformer dans leurs fonctions pastorales.* Son but était sans doute louable. Mais il est douteux que les moyens qu'il proposait eussent eu l'appro-

bation de ce Baumgarten, ce maître de sa jeunesse. Le seul des livres de théologie de Büsching qui ait un véritable prix aux yeux des juges compétents, est son *Histoire des Eglises luthériennes en Russie, en Pologne et dans la Lithuanie;* elle parut en 1766-84 et 88. Mais les services qu'il a rendus à la géographie forment son premier titre à la reconnaissance de la postérité. Jusqu'à l'an 1754, où les premiers volumes de sa *Description de la Terre* parurent, on n'avait aucun ouvrage qui méritât ce titre. Une nomenclature aride ou accompagnée de quelques renseignements pris au hasard, souvent adoptés sans critique, toujours insuffisants, formait les traités de géographie. Büsching n'admit les données de tout genre dont il composa la sienne qu'après les avoir soumises à l'examen le plus sévère. Une topographie, peut-être un peu trop détaillée, en est le squelette; mais c'est la manière dont il a été revêtu, qui fait le prix de ce travail. Aucun des faits relatifs à l'organisation politique et civile, à l'instruction publique, à l'industrie, à la richesse et à la puissance de l'état, aux produits de la nature et aux échanges que le commerce a su provoquer ou pourrait établir, aucun n'a été oublié; tous sont enregistrés avec ordre, après avoir été soumis à une critique aussi scrupuleuse que savante. Il est vrai qu'il en est résulté un ouvrage plus utile à consulter qu'agréable à lire; c'est une masse inerte, qu'un style sans grâce et sans mouvement n'a pu animer; et M. Malte-Brun reproche, avec raison, à Büsching (*Précis de la Géographie universelle,* tome Ier, p. 524), « de n'avoir jamais tracé de tableaux propres à émouvoir l'âme et à réveiller la pensée. » Le mérite de son ouvrage est dans l'exactitude et dans la richesse des détails; ce sont les archives des nations telles qu'elles

étaient au moment où Büsching a écrit; et il passe, à juste titre, pour un des créateurs de cette statistique, qui a eu, depuis un demi-siècle, plus d'influence qu'on ne pense sur l'accroissement de l'industrie européenne, et sur les progrès des sciences politiques. Büsching fournit des matériaux aussi neufs qu'abondants ; il expose au grand jour ce que ses immenses travaux et ses relations avec des hommes d'état du premier rang lui avaient appris. Lorsque sa correspondance[1], son érudition et son zèle n'ont pu éclaircir un fait, il en avertit ses lecteurs avec une bonne foi qui ne connaît ni détours ni réserve ; sa candeur leur garantit la certitude des données qu'ils puisent dans ses livres, et son exemple doit être compté au nombre des preuves qu'à égalité de moyens la science gagne toujours à être traitée par un homme de bien. Büsching est sans doute inférieur à d'Anville dans l'application des sciences mathématiques à la construction des cartes, qu'il ne s'était pas habitué à dresser ; il est loin d'avoir ce coup d'œil, cette sagacité, cette espèce d'instinct qui distinguent si éminemment le géographe français : la conscience scrupuleuse qui a présidé à toutes les actions de la vie de Büsching l'empêche souvent de se décider sur des points douteux ; il entasse plutôt les données qu'il ne les juge, et, dans la géographie conjecturale, il ne devine pas les positions d'instinct comme d'Anville ; mais il est son égal en patience et en exactitude, et lui est quelquefois supérieur en connaissances de tout genre, et même en

[1] Sa correspondance était d'une étendue incroyable, et il n'aurait pu en supporter les frais, si le gouvernement, en faveur de l'utilité de ses travaux, n'eût fini par lui accorder la franchise de ses lettres. En certain temps, cet objet lui coûta par an plus de mille écus, ou 3,600 francs. (Denina, *Prusse littéraire*).

philologie. Malgré cette réunion de moyens, sa géographie, il faut l'avouer, n'est proprement qu'une excellente topographie, nourrie d'une statistique exacte et lumineuse. Il n'en a pas moins posé un des fondements les plus imposants, par son grand ouvrage traduit dans toutes les langues de l'Europe; par un précieux recueil intitulé : *Magasin pour l'histoire et la géographie des temps modernes* (en 22 volumes in-4°, 1767-1788); et par un *Journal spécialement consacré à l'annonce et à la critique des cartes de géographie* (*Notices hebdomadaires ;* etc., Berlin, 1773-1787). Sa géographie, que MM. Ebeling, Wahl, etc., continuent, embrasse l'Europe, l'empire de Russie, la Turquie asiatique et l'Arabie. Cette dernière partie, (le premier et seul volume qu'il ait donné sur l'Asie), imprimée d'abord en 1768, et, pour la troisième fois, en 1781, à Hambourg, avec des augmentations, est son chef-d'œuvre. On doit s'étonner avec M. Malte-Brun, qui en a fait connaître un fragment intéressant (*la Description de la mer Morte*), qu'elle n'ait pas été traduite en français. Pour se faire une idée du mérite de ce volume, il faut jeter les yeux sur la préface, et parcourir la liste des voyages et des mémoires qui ont servi à le composer; il faut surtout se rappeler que Niebuhr regretta beaucoup de ne l'avoir pas eu pour guide dans ses voyages. (Voyez *Description de l'Arabie*, page 17 de la préface, traduction française de 1779, in-4°). Outre les *Vies* que Büsching a insérées dans son *Magasin historique*, on a de lui un recueil de biographies en six volumes (Halle, 1783-89), qui offre celles du grand Frédéric, du comte de Lynar, du comte Henri XXIV de Reuss, du baron de Korff, et d'autres personnages avec lesquels il a été en relation d'affaires ou d'amitié. Celle de Frédéric est

piquante par des lettres allemandes de ce prince, imprimées avec une fidélité qui reproduit toutes les fautes d'orthographe, et par des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Il en a paru une traduction française par d'Arnex, à Berne, en 1788, in-8°. Le nombre des écrits qui sont sortis de la plume de cet homme laborieux, s'élevant à plus de cent, nous renverrons au *Répertoire* de Meusel (*Lexique des auteurs allemands morts de* 1750 *à* 1800, volume premier, pages 701-12) ceux qui voudront les connaître tous, et nous nous bornerons ici à nommer les plus importants de ceux dont nous n'avons pas déjà parlé, en suivant l'ordre chronologique : I. *Nouvelle description du globe* (*Neue Erdbeschreibuug*), Hambourg, 1754, in-8°, première édit. des deux premières parties en 2 volumes (huitième édition, 1787-88, en 4 volumes); premier volume de la troisième partie, 1757; deuxième et troisième volumes, 1759 (septième édition en 5 volumes, 1789-92); quatrième partie, 1761 (cinquième édition, 1782); première division de la cinquième partie, contenant l'*Introduction à la description de l'Asie, la Turquie asiatique et l'Arabie*, 1768-72 et 81; traductions françaises, 1° de Gérard, Zullichau, 1768-1771, in-8°; 2° d'un anonyme, sur la cinquième édition de l'allemand, Strasbourg, 1785-1792, 16 volumes; 3° de Bérenger, Lausanne, 1776 et suivantes, 12 volumes grand in-12. La traduction de l'Allemagne, de Büsching, en français, par R.-Joseph Julien, a été imprimée séparément dans l'*Atlas historique et géographique de l'empire d'Allemagne* (4 volumes in-4°). Il serait inutile de parler des traductions russe, polonaise, suédoise, anglaise (6 volumes, avec une préface de Murdoch, Londres, 1762, in-4°), hollandaise, espagnole, etc.; nous nous contenterons

de faire remarquer que l'édition de Venise de la traduction italienne a des suppléments qui offrent la description des pays que Büsching n'a pas traités. L'extrait que Büsching a fait lui-même, a eu six éditions à Hambourg. II. *Commentatio de vestigiis Lutheranismi in Hispaniâ*, Göttingue, 1755, in-4°. III. *Introduction à la géographie, la politique, le commerce et les finances des états de l'Europe*, Hambourg, 1758, première édition; la sixième est de 1784. Il y a trois traductions françaises de cet ouvrage. Celle de l'abbé Mann, imprimée à Bruxelles, 1786, in-8°, porte sur le titre : *Nouvelle édition corrigée et rendue conforme à l'état actuel des choses, et propre à l'usage des pays catholiques.* L'édition de Florence de la traduction italienne de la *Géographie*, offre cette introduction à la tête du premier volume. IV. *Traduction de l'Histoire de Russie*, par Voltaire, avec des corrections et des suppléments, Göttingue, 1764, in-8°. V. *Esquisse d'une histoire de la philosophie*, 2 vol., 1772-74, in-8°, traduite en italien et en hollandais. VI. *Histoire et principes des Beaux-Arts*, 2 volumes, Berlin; 1772 et 74, in-8°. VII. *Histoire du collége berlinois du Cloître Gris*, ibid., 1774, in-4°. Ce collége ou gymnase, dont le local est un ancien couvent des cordeliers, est celui pour lequel Büsching composa tant de livres élémentaires, après que le gymnase de Cölln-sur-la-Sprée, lui eut été réuni. VIII. *Abrégé d'histoire naturelle*, ibid., 1775, in-8°; sixième édition, 1787, in-8°, traduit en islandais par Gudmund-Thergrinsen. IX. *Programme des contestations entre les écoles supérieures et inférieures sur les limites de leur territoire respectif*, ibid., 1775, in-4°. X. *Comparaison de la philosophie des Grecs avec celle de modernes*, ibid., 1785, in-8. XI. *Esquisse d'une histoire comparative du mérite que les*

nations anciennes et modernes se sont acquises par leurs travaux et par leurs encouragements pour le progrès des sciences, Hambourg, 1797, in-8°.

On peut consulter, sur la vie de Büsching, outre le volume qu'il a publié lui-même, Putter, *Histoire de l'université de Gœttingue*, tome I, paragraphe 58 ; tome II, paragraphe 86 ; G.-L. Spalding, *Oratio funebr. de Buschingio* (Berlin, 1793, in-8°); quelques discours et programmes de Gédike, son successeur dans le rectorat du collége réuni, ibid., 1794-95. On trouve un fort bon résumé de ces différents morceaux, ainsi que de la biographie que Büsching a donnée lui-même, dans le *Nécrologue* de M. Schlichtegroll, supplément aux années 1790-1793 (Gotha, 1798), première partie, pages 58-146.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE ET HISTOIRE.

FIN DE LA TABLE.


a39003 000792019b

